UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS

DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE SHS

LABORATOIRE LIGERIEN de LINGUISTIQUE

THÈSE présentée par :

Pierre FOURNIER

soutenue le : **08 décembre 2011**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François - Rabelais**

Discipline / Spécialité : Anglais / Linguistique

ACCENTUATION ET PRONONCIATION DES SUFFIXÉS EN -*OUS* EN ANGLAIS CONTEMPORAIN

THÈSE dirigée par :

M. FOURNIER Jean-Michel	Professeur, Université de Tours

RAPPORTEURS :

M. BALLIER Nicolas	Professeur, Université de Paris VII
M. DUCHET Jean-Louis	Professeur, Université de Poitiers

JURY :

M. BALLIER Nicolas	Professeur, Université de Paris VII
M. BERGOUNIOUX Gabriel	Professeur, Université d'Orléans
M. DUCHET Jean-Louis	Professeur, Université de Poitiers
M. FOURNIER Jean-Michel	Professeur, Université de Tours
M. TREVIAN Ives	Maître de Conférences, Université de Paris VII

à Amélie F.

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord mon directeur de thèse Jean-Michel Fournier pour la qualité de ses conseils, ainsi que les membres du jury pour avoir accepté de participer à la soutenance de ce travail.

J'adresse également un remerciement tout particulier à Marjolaine Martin et Sophie Vanhoutte, pour leur aide précieuse concernant la mise en page et la relecture, ainsi qu'à tous les membres du groupe morphophonologie du Laboratoire Ligérien de Linguistique de Tours pour les échanges enrichissants concernant l'élaboration de ce travail.

Je remercie également Tyrion, Richard, Fitz, Kennit, Druss, Waylander et tous les autres, pour m'avoir distrait dans les moments difficiles.

Enfin, un merci tout particulier à ma famille et mes proches, pour leur soutien sans faille et leurs encouragements.

Résumé

L'influence du suffixe -*ous* sur le système phonologique de l'anglais est considérable. Son impact se matérialise tant au niveau de l'assignation des accents lexicaux, qu'au niveau de la matérialisation phonétique des voyelles accentuées. L'étude de ce suffixe offre une perspective globale du fonctionnement du système anglais puisque -*ous* se situe à la croisée des principes fondamentaux qui régissent le système accentuel anglais.

Cette étude s'inscrit dans une perspective morphophonologique, cadre théorique privilégiant une interaction entre les domaines de la morphologie et de la phonologie. La prise en considération des frontières morphologiques dans le calcul de l'accent constitue le fondement même de cette théorie. Cependant, l'influence du suffixe -*ous* sur la structure accentuelle et phonétique des termes a fait l'objet d'une multitude d'approches dont nous présentons les résultats les plus significatifs dans la partie théorique. En contrepartie, les théories phonologiques sont confrontées les unes aux autres afin de déterminer leurs avantages et leurs inconvénients.

L'assignation des accents lexicaux ne constitue toutefois pas le seul versant de ce travail. Le placement de l'accent sur une syllabe a une conséquence directe sur la réalisation phonétique de la voyelle appartenant à cette syllabe. Elle est pleinement réalisée, et l'alternance des syllabes accentuées et inaccentuées participe à la notion de rythme en anglais. Le recours à la graphie permet de prédire la prononciation des voyelles accentuées par l'agencement d'un système hiérarchisé de règles. Ces règles, élaborées à partir de la composante graphique, permettent d'opérer un transfert de l'écrit vers l'oral. Ce travail se limite cependant à l'étude des voyelles sous accent et laisse de côté les contextes inaccentués. La place prépondérante de la graphie, injustement considérée pendant longtemps comme « imparfaite » pour prédire le transfert écrit/oral, représente l'autre préoccupation majeure du courant morphophonologique.

La présence d'un corpus de termes aussi conséquent (près de six mille termes sont répertoriés au départ) autorise un traitement quantitatif de la question. Les critères de constitution du corpus représentent une étape essentielle dans l'élaboration d'un corpus d'analyse représentatif. Il est construit à partir des bases de données de trois dictionnaires de référence dans le domaine de la langue anglaise : le *Longman Pronunciation Dictionary*, le

Cambridge English Pronouncing Dictionary et l'*Oxford English Dictionary*. La dimension synchronique de l'étude est essentielle puisque le but consiste à déterminer le comportement accentuel des suffixés en *-ous* en anglais contemporain, et non dans une perspective diachronique.

Le déroulement de l'analyse s'organise autour d'une interaction entre le statut morphologique des terminaisons au sein desquelles apparaît le suffixe *-ous*, et l'influence du suffixe sur l'accentuation. Les contextes contraignants constituent la première partie de l'analyse. Au sein de ces contextes, le suffixe *-ous* est contraignant, et bloque toute relation au dérivant. L'assignation de l'accent primaire et la réalisation des voyelles sous accent relèvent donc d'un mode de calcul direct.

Les constructions savantes représentent une partie distincte de l'étude puisque leur comportement accentuel spécifique les classe en marge du système accentuel anglais. L'objectif de cette partie est d'intégrer leur fonctionnement au sein de la logique accentuelle globale de l'anglais, en évitant de marginaliser les comportements localisés.

Les parties suivantes sont centrées sur les contextes dans lesquels le suffixe *-ous* est neutre. Cette neutralité a néanmoins une conséquence très importante sur l'accentuation des termes. La place de l'accent primaire et la réalisation de la voyelle sous accent sont déterminées, par isomorphisme, sur la structure du dérivant.

Enfin, les termes ne relevant ni du phénomène de contrainte, ni de celui de neutralité, obéissent à des règles générales régissant non seulement les suffixés en *-ous*, mais également des milliers d'autres termes en anglais, sur la base de considérations segmentales (essentiellement le nombre de syllabes).

Cette étude se veut avant tout un état des lieux du comportement du suffixe *-ous*. Elle vise également à confronter les règles précédemment établies à la réalité d'une étude quantitative, dans le but de faire émerger de nouveaux phénomènes imputables à l'influence du suffixe.

Mots-clés : anglais / phonétique / phonologie / morphologie / suffixe / accentuation lexicale / voyelle accentuée / prononciation.

Summary

The influence of the suffix *-ous* on the English phonological system is considerable. Its impact is materialized on word-stress assignment, as well as on the phonetic realisation of stressed vowels. The study of this particular suffix generates a global perspective on the functioning of the English system since *-ous* is a blend of the fundamental principles which rule the English stress system.

This analysis falls within the framework of the morphophonological theory, which favours an interaction between the morphological and phonological levels. The concept of morphological boundary is essential to the operation of word-stress assignment and represents a key-notion inside this theoretical framework. However, the impact of the suffix *-ous* on word-stress assignment and on the pronunciation of stressed vowels has already been investigated through several theoretical approaches. The most significant results of these previous studies are expounded in the theoretical part. The phonological frameworks are then compared in order to determine their assets and their drawbacks.

Word-stress assignment only represents the first side of this work. Indeed, the assignment of primary stress on the syllabic structure of a word has a consequence on the phonetic realisation of stressed vowels. They are "fully" realised, and the succession of stressed and unstressed syllables creates the notion of rhythm in English. Resorting to spelling enables to predict the pronunciation of stressed vowels through the application of a hierarchical system of rules. These rules, elaborated on the particularities of English spelling, operate a transfer from spelling to sounds. The scope of this study is nevertheless limited to stressed vowels and does not provide a treatment for unstressed vowels. The essential part of the spelling system, unfairly considered to lack regularity to predict pronunciation, represents the other particularity of the morphophonological framework.

The substantial number of words of the corpus (almost six thousand words are attested at the beginning) allows a quantitative treatment of the subject. The selection of criteria applied to build a representative corpus of words ending in *-ous* is an essential part of the study. This corpus is made from the databases of three major reference works in English: the *Longman Pronunciation Dictionary*, the *Cambridge English Pronouncing Dictionary* and the *Oxford English Dictionary*. The synchronic dimension of this analysis is necessary since its

goal is to determine the factors of word-stress assignment of words suffixed in *-ous* only in contemporary English. The diachronic perspective is not investigated.

The analysis is organized around the interaction between the morphological status of the endings into which the suffix *-ous* is attested, and the influence of *-ous* on word-stress assignment. Strong endings represent the first part of the study. Inside these endings, *-ous* has a specific influence on word-stress assignment because the reference to the phonological structure of the deriving form is forbidden. The assignment of primary stress and the phonetic realisation of stressed vowels must then be calculated directly. These endings are also called "stress-imposing endings".

Learned compounds constitute a separate part of the study because word-stress assignment is subject to rules which are specific to this type of word-formation. They are treated after strong endings because *-ous* is always a stress-affecting suffix when preceded by two learned bases of Greek or Latin origin.

The following parts investigate the contexts in which the suffix *-ous* is neutral. This neutrality has nevertheless a major consequence on word-stress assignment. The neutral derivation does not modify the place of primary stress and the phonetic realisation of the deriving form.

Finally, words, whose stress assignment does not fall within the influence of stress-imposing endings nor neutral contexts, are ruled by general principles which embrace not only the phonological structure of words ending in *-ous*, but also thousands of terms in English. These rules are based on segmental properties (mainly the number of syllables).

This study is above all an updated analysis of the influence of the suffix *-ous* in English. It also aims at confronting established rules to the reality of a quantitative dictionary-based treatment, in order to highlight new phenomena ascribable to the influence of the suffix *-ous*.

Key-words: English / phonetics / phonology / morphology / suffix / word-stress assignment / stressed vowel / pronunciation.

Liste des symboles et des abréviations

OED *: Oxford English Dictionary*

LPD *: Longman Pronunciation Dictionary*

EPD *: Cambridge English Pronouncing Dictionary*

N : nom

Vb : verbe

Adj : adjectif

ACC : accentuation

CS : construction syntaxique

PRON : prononciation

ORIG : origine

US : anglais américain

SC : anglais parlé en Ecosse

IR : anglais parlé en Irlande

var. : variante

* : non attesté

3 : attesté dans les trois sources dictionnairiques

exc. : exception

Gk : grec

L : latin

/ / : schéma accentuel

1 : accent primaire

2 : accent secondaire

0 : syllabe inaccentuée

[ ] : transcription phonétique

( ) : facultatif

< > : graphie

V : voyelle

C : consonne

C^0 : absence de consonne

C_0 : au moins zéro consonne

C_2 : au moins deux consonnes

$\overline{V}\overline{V}$: digraphe

: frontière lexicale

$\breve{V}$: voyelle entravée

$\overline{V}$: voyelle libre

$\overline{V}^r$: voyelle libre colorée par r

$\overline{V}^e$: voyelle libre étrangère

V^r : voyelle r (le r est représenté en exposant, en raison d'une impossibilité technique de le faire figurer au-dessus de V)

Table des matières

Remerciements 3
Résumé 4
Summary 6
Liste des symboles et des abréviations 8
Table des matières 10
Liste des tableaux 18
Liste des figures 22
Liste des annexes 23
Introduction 26
Première partie Cadre théorique 30
1 Perspectives historiques 32
1.1 Origine du suffixe -*ous* 32
1.2 Sémantisme du suffixe -*ous* 35
2 Perspectives morphologiques 37
2.1 Statut des formations en -*ous* 37
2.1.1 L'école anglo-saxonne 37
2.1.2 L'école française 38
2.2 Statut des formations en -*ous* d'un point de vue morphophonologique 39
3 Concepts phonologiques généraux 43
3.1 Définition de l'accent 43
3.2 Notation des accents 44
3.3 Principes fondamentaux de l'accentuation en anglais 45
3.4 Le décompte des syllabes 46
3.5 Prononciation des voyelles sous accent 47
4 Traitement accentuel des suffixés en -*ous* 49
4.1 La théorie générativiste 50
4.1.1 SPE 50
4.1.2 La Phonologie Lexicale (« Lexical Phonology ») 55
4.1.3 La Phonologie Métrique (« Metrical Phonology ») 57
4.2 Autres théories accentuelles 62
4.2.1 L'accentuation étymologique 62

4.2.2 La théorie de l'accent de H.G. Giegerich ... 64
4.2.3 Le schéma de l'accent de C.W. Kreidler ... 65
4.2.4 Modèle théorique de R. Kingdon ... 67
4.3 « L'école de Guierre » ... 69
4.3.1 Positionnement au sein du courant phonologique ... 69
4.3.2 Statut du suffixe *-ous* ... 70
4.3.3 Traitement accentuel de *-ous* ... 74
4.3.4 L'algorithme accentuel de J.-M. Fournier ... 76
5 Réalisation phonétique des voyelles accentuées ... 83
5.1 L'importance de la graphie ... 83
5.2 Règles de lecture des voyelles accentuées ... 85
5.2.1 L'approche didactique ... 85
5.2.2 L'approche générative ... 86
5.3 Lecture des voyelles accentuées dans la théorie de L. Guierre ... 89
5.3.1 La primauté de la graphie ... 89
5.3.2 Les correspondances graphie/phonie ... 91
5.3.3 Système de détermination de la valeur de la voyelle accentuée ... 95
6 La variation ... 100
Deuxième partie : Corpus et méthodologie ... 102
1 Construction du corpus ... 104
1.1 Les sources ... 104
1.1.1 LPD / EPD ... 104
1.1.2 L'OED ... 106
1.2 Etude de la fiabilité phonétique et phonologique de l'OED ... 107
1.2.1 Les cas de LPD et EPD ... 107
1.2.2 Le cas de l'OED ... 108
2 Les critères de constitution du corpus ... 115
2.1 Le critère de contemporanéité ... 115
2.2 Les critères accentuel et phonétique ... 116
2.3 Le critère de l'anglais britannique ... 117
2.4 Les non-suffixés ... 118
3 Les constructions syntaxiques ... 120
3.1 Définition ... 120
3.2 Identification des préfixes séparables ... 122

3.3 Etude de la structure accentuelle et de la réalisation phonétique 124
3.4 Limites du concept de construction syntaxique et choix théoriques 126
3.4.1 Terminaisons de composés savants ou adjectifs ? 126
3.4.2 Les cas particuliers de constructions syntaxiques 128
4 Extension du comportement phonologique des constructions syntaxiques 135
4.1 Les bases initiales séparables 135
4.1.1 Classification des bases initiales séparables 136
4.1.2 Etude du comportement accentuel des structures « base + adjectif » 137
4.2 Les structures « base numérale + adjectif » 138
4.3 Récapitulatif sur les structures avec une partie initiale séparable 139
5 Phénomènes de composition 146
6 Méthodologie 149
6.1 La méthode segmentale 149
6.2 La méthode dite par « comportement » 151
Troisième partie : Les terminaisons contraignantes 153
1 Les mots en *-inous* 155
1.1 Définition et délimitation du corpus des suffixés en *-inous* 155
1.1.1 Les dissyllabes suffixés 155
1.1.2 Les digraphes 156
1.2 Détermination du dérivant 157
1.2.1 Les dérivants en *-in(e)* 157
1.2.2 Les dérivants en *-in(a/um/y)* 160
1.2.3 Substantif + *-inous* 161
1.3 L'accent primaire dans les mots en *-inous* 164
1.3.1 Placement 164
1.3.2 Exceptions à l'application de la Règle Normale 164
1.3.3 Prononciation de la voyelle sous accent /1/ 167
1.3.4 Exceptions 168
1.4 L'accent secondaire dans les mots en *-inous* 171
1.4.1 Schéma accentuel 171
1.4.2 Prononciation de la voyelle sous accent /2/ 172
2 Les mots en *-ulous* 175
2.1 Définition du suffixe dissyllabique *-ulous* 175
2.1.1 Identification de *-ulous* 175

2.1.2 Délimitation du corpus 176
2.2 Etude dérivationnelle des mots en *-ulous* 176
2.2.1 Substantif en *-ule* + *-ous* 178
2.2.2 Substantif en *-ula(-us/-um)* + *-ous* 179
2.2.3 Autres dérivants + *-ulous* 180
2.3 L'accent primaire dans les suffixés en *-ulous* 181
2.3.1 Placement de l'accent 181
2.3.2 Prononciation de la voyelle sous accent primaire 181
2.4 L'accent secondaire dans les suffixés en *-ulous* 183
3 Les amalgames 185
3.1 Définition 185
3.1.1 Les différents critères de classification 185
3.1.2 Positionnement théorique 186
3.2 Corpus des amalgames en *-ous* 188
3.2.1 Présentation des amalgames 188
3.2.2 Application des critères de constitution des amalgames 188
3.3 Etude phonologique des amalgames 191
3.3.1 Données 191
3.3.2 L'hypothèse probabiliste de V. Renner 191
3.3.3 L'accentuation des amalgames du point de vue morphophonologique 193
4 Les mots en *-uous* 196
4.1 Détermination du corpus des mots en *-uous* 196
4.1.1 Statut et sens de base 196
4.1.2 Statut phonologique de <gu/qu> dans les mots en *-uous* 197
4.1.3 Délimitation du corpus des mots en *-uous* 199
4.2 Etude de la relation accentuelle des mots en *-uous* avec leur dérivant 199
4.2.1 Cas non-pertinents 200
4.2.2 Cas pertinents 201
4.3 L'accent primaire dans les mots en *-uous* 202
4.3.1 Placement 202
4.3.2 Règle de lecture de la voyelle sous accent /1/ 203
4.4 L'accent secondaire dans les mots en *-uous* 204
4.4.1 Placement 204
4.4.2 Les règles de prononciation 206

5 Les mots en *-eous* 207
5.1 Le corpus des mots en *-eous* 207
5.1.1 Origine et statut de *-eous* 207
5.1.2 La séquence <*-geous#*> 208
5.1.3 Les mots en *-aceous* 211
5.1.4 Les mots en *-eous* 213
5.2 Etude dérivationnelle des mots en *-eous* 213
5.2.1 Comparaison accentuelle des mots en *-aceous* et de leurs dérivants 213
5.2.2 Statut contraignant de *-eous* 214
5.3 L'accent primaire dans les mots en *-eous* 214
5.3.1 Les mots en *-aceous* 214
5.3.2 Les mots en *-eous* 217
6 Les mots en *-ious* 223
6.1 Identification de la terminaison *-ious* 223
6.1.1 Origine et statut 223
6.1.2 Sous-classes des mots en *-ious* 223
6.1.3 Corpus des adjectifs en *-ious* 225
6.2 Etude phonologique des adjectifs en *-ious* 226
6.2.1 Le statut de terminaison contraignante 226
6.2.2 Placement de l'accent primaire 227
6.2.3 Prononciation de la voyelle accentuée 228
7 Les mots en C_2 + suffixe adjectival en *-ous* 232
7.1 Les bases savantes 233
7.1.1 Identification des bases savantes 233
7.1.2 L'accent primaire dans les structures savantes 235
7.1.3 La base savante <*-phyll->* 237
7.2 Les structures dissyllabiques 240
7.2.1 Présentation du corpus 240
7.2.2 Accentuation des structures dissyllabiques 241
7.2.3 Lecture de la voyelle sous accent /1/ 243
7.3 Le reste des structures en <C_2 + *-ous*> 245
7.3.1 Délimitation du corpus 245
7.3.2 Placement de l'accent primaire 246
7.3.3 Règles de prononciation des voyelles sous accent /1/ 250

7.3.4 Hypothèse de l'influence du principe germanique 251
7.3.5 Hypothèse segmentale sur la nature du C_2. 257
Quatrième partie : Les constructions savantes 266
1 Les constructions savantes 267
1.1 Définition générale 267
1.2 Enjeux morphologiques 269
1.2.1 Structuration des éléments 269
1.2.2 Statut des éléments des constructions savantes 271
1.2.3 Différentes classifications 274
1.3 Traitement phonologique des constructions savantes 275
1.3.1 Traitement global de la terminaison 275
1.3.2 Traitement de l'école de Guierre 277
1.3.3 Traitement phonologique des constructions savantes selon I. Trevian 281
1.4 Positionnement théorique 283
1.4.1 Structure des constructions savantes 283
1.4.2 Les limites du concept de construction savante 292
1.4.3 Traitement phonologique des constructions savantes 294
1.5 Principes d'assignation de l'accent /1/ dans les constructions savantes 296
1.5.1 Test de l'influence de l'élément A 296
1.5.2 Test de l'influence de la base B sur l'accentuation 300
1.5.3 Comportement des bases savantes vis-à-vis de l'accent primaire 301
1.5.4 L'accentuation des constructions en « base + adjectif » 307
1.5.5 Tentative d'uniformisation de l'accentuation des constructions savantes 308
1.5.6 Prononciation de la voyelle sous accent /1/ 313
1.5.7 Assignation de l'accent /2/ et règles de prononciation 320
2 Les mots en *-iferous* 327
2.1 Identification de la terminaison 327
2.1.1 Corpus et répartition dans les dictionnaires 327
2.1.2 Sens de la séquence *-ferous* et domaines de spécialisation 329
2.2 Statut de la terminaison *-ferous* 332
2.2.1 Notation dans les sources dictionnairiques 332
2.2.2 Phénomène de composition ou d'affixation ? 333
2.3 *-fer-* ou *-ifer-* ? 338
2.3.1 Statut de la voyelle connective 338

2.3.2 Représentations schématiques morphologiques du comportement de la voyelle 339
2.3.3 Postulat sur l'existence de la base *-ifer-* 340
2.4 Construction des mots en *-iferous* 343
2.4.1 Substantif + *-ifer-* + *-ous* 343
2.4.2 Substantif ou base liée + *-ifer-* + *-ous* 345
2.4.3 Base liée initiale + *-ifer-* + *-ous* 345
2.5 Etude phonologique des mots en *-iferous* 346
2.5.1 Caractère contraignant de *-ous* 346
2.5.2 L'accent primaire 348
3 Les mots en *-matous* 352
3.1 Les constructions savantes 352
3.1.1 Identification des structures 352
3.1.2 Assignation de l'accent primaire 353
3.1.3 Lecture de la voyelle sous accent /1/ 354
3.2 Reste du sous-corpus 357
Cinquième partie : La dérivation neutre 360
1 Les mots en *-itous* 362
1.1 *-ity* + *-ous* 362
1.2 *-itous* : terminaison contraignante ou cas de dérivation neutre ? 363
1.3 Les contextes en <*itous*#> non-contraignants 365
1.3.1 Les suffixés en *-ous* 365
1.3.2 *-ite* + *-ous* 366
2 Dérivation neutre dans les adjectifs dissyllabiques en *-ous* 368
2.1 Détermination du dérivant 368
2.2 Analyse du principe isomorphique de la Dérivation Neutre 371
3 Dérivation neutre dans les adjectifs en *-ous* trisyllabiques et plus 375
3.1 Détermination du dérivant 375
3.2 Analyse du principe isomorphique de la dérivation neutre 377
4 Bilan de la dérivation neutre 383
4.1 Données en chiffres 383
4.2 Hypothèses sur les exceptions 384
Sixième partie : Le reste du corpus 388
1 Les adjectifs en *-ous* dissyllabiques 390

1.1 Accentuation 390
1.2 Réalisation de la voyelle sous accent 391
2 Les adjectifs trisyllabiques (et plus) 397
2.1 Accentuation 397
2.2 Prononciation 401
Conclusion 403
Résumé 573
Summary 574

Liste des tableaux

Tableau 1 : Représentation de l'interaction graphie/phonie dans une approche didactique. ... 86
Tableau 2 : Terminologie utilisée par R. Huart pour décrire les voyelles accentuées. 92
Tableau 3 : Terminologie utilisée par M. Viel pour décrire les voyelles accentuées..... 92
Tableau 4 : Terminologie utilisée par M. Ginésy pour décrire les voyelles accentuées. 93
Tableau 5 : Tableau de correspondances graphie/phonie au niveau de la voyelle accentuée.. 94
Tableau 6 : Correspondances graphie/phonie des voyelles « étrangères ». 99
Tableau 7 : Principales différences phonétiques répertoriées au niveau de la voyelle accentuée. 111
Tableau 8 : Etude de la concordance du placement de l'accent /1/ dans l'OED, LPD et EPD. 112
Tableau 9 : Exemple de variation accentuelle dans les trois dictionnaires. 113
Tableau 10 : Correspondance accentuelle de l'accent /2/ dans OED vis-à-vis de LPD et EPD. 113
Tableau 11 : Répartition des termes non-retenus selon les critères accentuel et phonétique. 117
Tableau 12 : Termes relevant d'autres variétés d'anglais. 117
Tableau 13 : Exemples de constructions syntaxiques conservées en raison de données incomplètes concernant l'adjectif correspondant. 132
Tableau 14 : Comparaison accentuelle des constructions avec base savante initiale séparable et des adjectifs correspondants. 137
Tableau 15 : Accentuation et prononciation des structures avec une base numérale séparable. 138
Tableau 16 : Exemples de comportement accentuel spécifique des constructions savantes.. 143
Tableau 17 : Accentation et prononciation des formes composées en *-ous*. 146
Tableau 18 : Dérivants des adjectifs en *-inous* présentant un phénomène de variation accentuelle. 163
Tableau 19 : Répartition des schémas accentuels des adjectifs en *-inous*. 164
Tableau 20 : Adjectifs en *-inous* présentant un schéma accentuel atypique. 165
Tableau 21 : Répartition des règles de lecture de la voyelle accentuée dans les adjectifs en *-inous*. 167
Tableau 22 : Cas particuliers de réalisation de la voyelle accentuée dans les adjectifs en *-inous*. 169

Tableau 23 : Accentuation et prononciation des dérivants des adjectifs en -*inous* irréguliers au niveau de la réalisation phonétique de la voyelle accentuée. 170
Tableau 24 : Schémas accentuels des adjectifs en -*inous* présentant un accent /2/. 171
Tableau 25 : Règles de lecture de la voyelle accentuée des dérivants en -*inous*. 173
Tableau 26 : Répartition des règles de lecture de la voyelle accentuée des adjectifs en -*ulous*. 182
Tableau 27 : Règles d'accentuation et de prononciation des amalgames en -*ous*..... 193
Tableau 28 : Transcription phonétique des adjectifs en -*guous*. 198
Tableau 29 : Cas pertinents de déplacement accentuel lors d'une suffixation en -*uous*. 201
Tableau 30 : Répartition des schémas accentuels des adjectifs en -*uous*. 202
Tableau 31 : Répartition des règles de lecture de la voyelle accentuée des adjectifs en -*uous*. 203
Tableau 32 : Adjectifs en -*uous* attestant un accent /2/. 204
Tableau 33 : Comparaison accentuelle des adjectifs en -*geous* avec leurs dérivants..... 209
Tableau 34 : Cas particuliers de réalisation de la voyelle accentuée dans les adjectifs en -*eous*. 219
Tableau 35 : Répartition de la variation du <u> en $\overline{V}^r$ dans les sources. 229
Tableau 36 : Cas de variation phonétique attestés dans les adjectifs en -*ious*. 230
Tableau 37 : Sémantisme des bases savantes présentant un agrégat consonantique. 234
Tableau 38 : Règles de lecture de la voyelle accentuée des bases savantes avec un C_2. 237
Tableau 39 : Placement de l'accent /1/ dans les adjectifs en -*phyllous*..... 238
Tableau 40 : Règles de lecture de la voyelle accentuée des mots en -*phyllous*. 240
Tableau 41 : Exemples de variation phonétique dans les dérivants des adjectifs dissyllabiques avec un agrégat consonantique. 244
Tableau 42 : Placement de l'accent primaire dans les adjectifs au minimum trisyllabiques avec un agrégat consonantique préfinal. 247
Tableau 43 : Résultats du test de l'influence du principe germanique sur les bases savantes avec un C_2. 254
Tableau 44 : Résultats du test de l'influence du principe germanique sur le reste des structures avec un C_2. 255
Tableau 45 : Etude de la corrélation entre assignation de l'accent /1/ et saillance phonétique. 259
Tableau 46 : Etude du statut phonologique des géminées en position préfinale..... 260

Tableau 47 : Etude de la corrélation entre placement de l'accent /1/ et présence d'un agrégat consonantique avec deux phonèmes distincts. 261
Tableau 48 : Calcul du taux d'accentuation sur la pénultième en fonction de la nature de l'agrégat consonantique préfinal. 261
Tableau 49 : Transcription phonétique et structure syllabique des adjectifs avec un C_2 dans EPD. 263
Tableau 50 : Place de l'accent /1/ dans les constructions savantes préfixées. 296
Tableau 51 : Répartition des constructions savantes préfixées en fonction de l'élément accentué. 297
Tableau 52 : Répartition des constructions savantes préfixées en *amphi-* en fonction de l'élément accentué. 297
Tableau 53 : Accentuation des constructions savantes avec la base initiale *di-*. 298
Tableau 54 : Accentuation des constructions savantes avec la base initiale *mono-*. 298
Tableau 55 : Accentuation des constructions savantes avec la base B *-gen-*. 300
Tableau 56 : Représentation numérique du placement de l'accent /1/ dans les constructions savantes en fonction de la base B. 303
Tableau 57 : Placement de l'accent /1/ dans les constructions savantes dont la base B a une influence instable. 304
Tableau 58 : Placement de l'accent /1/ dans les constructions savantes. 308
Tableau 59 : Etude dérivationnelle de l'origine savante des composés qui constituent une exception aux règles de lecture classiques. 317
Tableau 60 : Placement et prononciation de l'accent /2/ dans les constructions savantes préfixées ou avec une base initiale numérale. 325
Tableau 61 : Répartition des termes en *-iferous* dans les sources dictionnairiques. 328
Tableau 62 : Test de l'hypothèse suffixale par commutation des termes en *-iferous*. 334
Tableau 63 : Mise en évidence du caractère sécable de la séquence *-ferous*. 336
Tableau 64 : Accentuation des adjectifs en *-iferous*. 348
Tableau 65 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des constructions savantes en *<-(a)tous#>*. 354
Tableau 66 : Variations phonétiques de la voyelle sous accent /1/ des constructions savantes en *<-(a)tous#>*. 356
Tableau 67 : Valeurs non-prédictibles par un recours à l'isomorphisme des adjectifs en *-(a)tous*. 358

Tableau 68 : Cas particuliers de réalisations phonétiques de la voyelle accentuée dans les structures dissyllabiques. 372
Tableau 69 : Cas d'isomorphisme partiel dans les adjectifs au moins trisyllabiques. 379
Tableau 70 : Autres cas d'isomorphisme partiel dans les adjectifs au moins trisyllabiques. 380
Tableau 71 : Exceptions accentuelles au principe isomorphique de la Dérivation Neutre. ... 381
Tableau 72 : Exceptions accentuelles en variante au principe isomorphique. 382
Tableau 73 : Pourcentages d'application du principe isomorphique. 383
Tableau 74 : Règles de lecture de la voyelle des adjectifs dissyllabiques sans dérivant. 391
Tableau 75 : Valeurs de la voyelle non-accentuée non déductibles à partir des règles établies. 391
Tableau 76 : Place de l'accent /1/ dans les adjectifs au moins trisyllabiques. 397
Tableau 77 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des adjectifs avec une variante accentuelle. 402
Tableau 78 : Répartition du placement de l'accent primaire dans les adjectifs en *-ous*..... 404

Liste des figures

Figure 1 : Représentation de la structure de la syllabe. 52
Figure 2 : Organisation modulaire de la Phonologie Lexicale. 56
Figure 3 : Exemples de représentation de la relation intersyllabique au sein de la Phonologie Métrique. 59
Figure 4 : Représentation des principes de l'assignation de l'accent primaire de C.W. Kreidler. 66
Figure 5 : Algorithme de détermination du placement de l'accent /1/ de J.-M. Fournier. 77
Figure 6 : Algorithme de détermination du placement de l'accent /2/ de J.-M. Fournier. 81
Figure 7 : Représentation des éléments intervenant dans le passage de l'écrit à l'oral (schéma d'Alain Deschamps 1994). 90
Figure 8 : Algorithme de détermination de la valeur de la voyelle accentuée de J.-M. Fournier. 97
Figure 9 : Echelle de sonorité des sons de l'anglais. 258
Figure 10 : Structure syllabique de base des constructions avec un agrégat consonantique préfinal dans EPD. 263
Figure 11 : Structure syllabique des constructions avec un <rC> préfinal. 264
Figure 12 : Représentation numérique des structures savantes avec une base construite. 290
Figure 13 : Algorithme simplifié de l'assignation de l'accent /1/ dans les adjectifs en -*ous*. 405
Figure 14 : Version algorithmique de l'assignation de l'accent /1/ dans les suffixés en -*ous*. 407

Liste des annexes

Annexes 424
Annexe 1 : Termes communs aux trois sources dictionnairiques (507 cas). 425
Annexe 2 : Etude de la fiabilité de OED au niveau de l'assignation de l'accent /2/ (74 cas).427
Annexe 3 : Mots obsolètes (selon les critères de OED) (1883 termes)..... 428
Annexe 4 : Mots non-retenus en fonction des critères accentuel et phonétique (975 termes). 434
Annexe 5 : Liste des préfixes séparables, avec leur sens de base, et les constructions syntaxiques générées (173 cas). 438
Annexe 6 : Tableau représentant l'analogie accentuelle et phonétique des constructions syntaxiques attestées dans les 3 sources avec l'adjectif dont elles relèvent (42 cas)..... 440
Annexe 7 : Bases savantes séparables + adjectifs en -*ous* (53 cas)..... 442
Annexe 8 : Etude du comportement phonologique des structures « bases savantes + adjectifs en -*ous* » au niveau de l'assignation de l'accent /1/. 443
Annexe 9 : Tableau répertoriant tous les termes non-retenus. 445
Annexe 10 : Inventaire des termes en -*inous* (118 cas)..... 473
Annexe 11 : Mise en évidence du caractère contraignant du suffixe dissyllabique -*inous*.... 474
Annexe 12 : Mots en -*inous* avec un accent /1/ sur la syllabe antépénultième. 475
Annexe 13 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des mots en -*inous*. 476
Annexe 14 : Inventaire des adjectifs en -*ulous* (78 cas)..... 477
Annexe 15 : Etude du comportement accentuel du suffixe -*ule* (12 cas)..... 478
Annexe 16 : Règles de lecture des voyelles sous accent des adjectifs en -*ulous*. 479
Annexe 17 : Inventaire des adjectifs en -*uous* (69 termes). 480
Annexe 18 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des adjectifs en -*uous*. 481
Annexe 19 : Inventaire des adjectifs en -*aceous* (238 termes)..... 482
Annexe 20 : Inventaire des adjectifs en -*eous* (160 termes). 483
Annexe 21 : Mise en évidence du caractère contraignant du suffixe -*aceous*. 484
Annexe 22 : Mise en évidence du caractère contraignant de -*eous*..... 487
Annexe 23 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des mots en -*eous*. 488
Annexe 24 : Corpus des adjectifs en -*ious* (390 termes)..... 490
Annexe 25 : Cas pertinents de déplacement de l'accent /1/ dans le dérivé en -*ious* vis-à-vis du dérivant..... 492

Annexe 26 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des adjectifs en *-ious*. 494
Annexe 27 : Inventaire des constructions savantes avec un C_2 préfinal au sein d'une base productive (134 termes). 497
Annexe 28 : Inventaire des adjectifs dissyllabiques avec un C_2 préfinal (75 termes). 498
Annexe 29 : Règles de lecture des voyelles accentuées des structures dissyllabiques avec un C_2 préfinal. 499
Annexe 30 : Schémas accentuels et prononciations des voyelles sous accent des structures avec un C_2 préfinal restantes (76 termes). 500
Annexe 31 : Règles de lecture des voyelles sous accent /1/ des structures en « -C_2 + -*ous* ». 502
Annexe 32 : Test de la validité de l'hypothèse de l'influence du principe germanique sur l'accentuation des structures avec un C_2. 503
Annexe 33 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « préfixe + base + -*ous* » (132 cas). 506
Annexe 34 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « base numérale + base + -*ous* » (87 termes). 510
Annexe 35 : Liste des bases savantes A productives attestées dans l'OED et accompagnées de leur sens. 513
Annexe 36 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « base initiale attestée + base + -*ous* » (439 cas). 516
Annexe 37 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « base non-attestée + base + -*ous »* (191 cas). 525
Annexe 38 : Liste des bases B, et de leur sens, intervenant dans le processus de composition des structures savantes. 530
Annexe 39 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes avec une base construite (68 cas). 532
Annexe 40 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes à 3 éléments (16 cas). 534
Annexe 41 : Comportements de référence des bases savantes B sur l'assignation de l'accent primaire, accompagnés des cas particuliers. 535
Annexe 42 : Bases savantes B dont l'influence sur l'assignation de l'accent primaire est instable. 536
Annexe 43 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des constructions savantes..... 537

Annexe 44 : Cas particuliers de prononciation des voyelles sous accent /1/ des constructions savantes. 541
Annexe 45 : Assignation de l'accent secondaire dans les structures de type : « base A attestée + base B + -*ous* ». 542
Annexe 46 : Placement et réalisation de l'accent /2/ dans les structures savantes sans dérivant et/ou sans base A répertoriée. 544
Annexe 47 : Corpus des adjectifs en -*ferous*, accompagné du schéma accentuel et de la réalisation des voyelles sous accent (249 cas). 545
Annexe 48 : Répartition des adjectifs en -*ferous* selon leur domaine de spécialisation. 552
Annexe 49 : Inventaire des adjectifs en -*iferous* relevant du schéma « substantif + -*ifer*- + -*ous* » (128 termes). 554
Annexe 50 : « Substantif / base savante + -*ifer*- + -*ous* » (67 cas). 555
Annexe 51 : Tableau répertoriant l'accentuation des dérivés en -*iferous* et des dérivants attestés. 556
Annexe 52 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes en <-*matous*#> (31 termes). 559
Annexe 53 : Comparaison accentuelle et phonétique des dérivés en <*matous*#> et de leurs dérivants. 560
Annexe 54 : Comparaison accentuelle et phonétique des adjectifs en -*itous* et de leurs dérivants. 561
Annexe 55 : Application de la loi de la dérivation neutre dans les adjectifs en -*ous* dissyllabiques (67 cas). 562
Annexe 56 : Règles de lecture des voyelles sous accent /1/ des dérivants des adjectifs dissyllabiques en -*ous* relevant de la loi de la dérivation neutre. 564
Annexe 57 : Corpus et prononciation des adjectifs en -*ous* au moins trisyllabiques, et de leurs dérivants, relevant de la loi de la dérivation neutre (194 termes). 565
Annexe 58 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des dérivants des adjectifs en -*ous* au moins trisyllabiques, relevant de la loi de la dérivation neutre (147 cas). 572

Introduction

Pourquoi consacrer toute une étude à la prononciation des suffixés en *-ous* en anglais contemporain ? Les raisons sont multiples, mais l'argument majeur réside dans la position même de ce suffixe au sein de la phonologie de l'anglais. En effet, il se situe à la croisée des deux principes fondamentaux de l'accentuation anglaise, à savoir les concepts de neutralité et de contrainte. Le contexte au sein duquel il apparaît déclenche un comportement spécifique du suffixe vis-à-vis de l'assignation des paramètres phonologiques. Il intervient ainsi dans de multiples terminaisons, telles que *-ious* ou encore *-ulous*, chacune d'entre elles influençant le comportement de *-ous* vis-à-vis des paramètres phonologiques. La productivité très importante du suffixe permet également d'obtenir un corpus d'analyse dictionnairique représentatif de l'étude. Confronter des comportements spécifiques à un traitement quantitatif demeure le moyen le plus fiable d'obtenir des résultats concrets.

Les suffixés en *-ous* sont souvent cités à titre d'exemples par tous les cadres théoriques relatifs à l'accentuation lexicale en anglais. Nous observerons ainsi dans notre partie théorique que le modèle génératif initié par N. Chomsky et M. Halle, ainsi que tous les modèles théoriques dérivés de cette approche, justifient l'accentuation des suffixés en *-ous* dans une perspective globale de détermination du système accentuel anglais, sans pour autant lui accorder un traitement spécifique. Le recours à des exemples en *-ous* dans ces théories se justifie par la diversité des schémas accentuels proposés.

Ces théories accentuelles basées sur la notion de poids syllabique, et diffusées largement au sein de la communauté scientifique, ont néanmoins un inconvénient majeur. Elles n'envisagent pas un système d'accentuation basé sur l'influence des frontières morphologiques. En d'autres termes, le suffixe *-ous* n'a aucun impact sur l'accentuation de l'adjectif correspondant. Les adjectifs suffixés sont d'ailleurs rattachés à la règle d'accentuation relative aux substantifs, démontrant ainsi le rôle mineur joué par le suffixe au niveau accentuel.

Notre optique de travail est inverse. Notre objectif est de démontrer à travers l'étude de l'accentuation des suffixés en *-ous* que la frontière morphologique est une notion fondamentale dans l'accentuation lexicale en anglais. Notre travail s'inscrit dans une perspective morphophonologique, initiée par Lionel Guierre dans les années 1970, cadre à l'intérieur duquel les interactions entre morphologie et phonologie sont fondamentales. Etudier le comportement de ce suffixe est particulièrement intéressant puisqu'il symbolise à merveille les principes sous-jacents à l'œuvre dans le système accentuel anglais, tout en permettant d'envisager par la suite une éventuelle typologie des suffixes, en fonction de leur

influence sur le système accentuel. Le suffixe -*ous*, qu'il apparaisse dans un contexte neutre ou contraignant, génère une opération déterminante sur l'assignation de l'accent lexical. Peu d'études se sont ainsi penchées sur le comportement spécifique du suffixe -*ous* sur un plan phonologique.

Ceci ne constitue toutefois que le premier versant de notre travail. Dans un second temps, nous tenterons de justifier la prononciation des voyelles accentuées des suffixés en -*ous*. La justification de la réalisation des voyelles accentuées s'appuie sur des règles intégrant la composante graphique. En effet, l'autre composante de la théorie de la morphophonologie, outre la morphologie et la phonologie, demeure la graphie. Il est en effet possible de déterminer la prononciation des voyelles accentuées en fonction de leur environnement graphique. Cet aspect se démarque là encore grandement de la tradition phonologique qui considère que la prononciation des voyelles accentuées est le résultat d'opérations phonologiques intervenant au niveau des structures sous-jacentes, avec des manifestations de surface différentes selon les règles phonologiques concernées. Ces théories considèrent la graphie de l'anglais comme un élément trop instable pour déterminer la réalisation des voyelles. Notre objectif est au contraire de démontrer que la prononciation de la quasi-totalité des adjectifs en -*ous* est justifiable par un recours à la graphie.

L'ordre de présentation de nos deux axes de travail dans cette introduction illustre la logique de notre travail. Nous traitons dans un premier temps des phénomènes accentuels, et dans un second temps de la prononciation des voyelles sous accent puisque la prononciation des voyelles dépend du caractère accentué ou non de cette voyelle. Nous ne traitons pour notre part que des voyelles sous accent. Cette hiérarchie accentuation/prononciation est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté scientifique puisque nous verrons que certaines approches considèrent que la place de l'accent lexical est déterminée par la réalisation des voyelles.

La partie consacrée à la prononciation des voyelles accentuées des adjectifs en -*ous* met en évidence des comportements qui ne sont pas systématiquement imputables au suffixe -*ous*. Tout dépend en réalité de la place de l'accent et du contexte graphique. C'est pourquoi notre étude cible tout particulièrement les phénomènes accentuels, qui sont eux directement déterminés par le comportement de -*ous*, tout en traitant les cas de prononciation de façon détaillée uniquement lorsque des phénomènes intéressants sont mis en évidence.

Notre travail s'inscrit dans une perspective théorique ayant déjà généré des règles et des principes permettant de rendre compte du comportement d'un certain nombre d'adjectifs en *-ous*. Notre étude vise à réaliser un état des lieux de la prononciation des suffixés en *-ous*, en ayant recours à un corpus très conséquent, afin de tester la validité des règles proposées. Nous ne nous limitons cependant pas à évaluer le degré de validité des recherches précédentes. Notre optique est de détecter des comportements spécifiques aux adjectifs en *-ous* tant sur un plan accentuel que phonétique, tout en les insérant dans une logique globale du système accentuel de l'anglais. Nous serons tout particulièrement attentifs à la mise en évidence de nouveaux contextes contraignants éventuels, ainsi qu'à l'accentuation des constructions savantes, une catégorie de l'anglais qui n'a fait l'objet jusqu'à présent que de quelques études, pour la plupart incomplètes. L'objectif final de ce travail est de proposer une version algorithmique de l'assignation de l'accent lexical spécifique aux adjectifs en *-ous* en reprenant le modèle proposé par J.-M. Fournier, et qui sera présenté lors de la partie consacrée au cadre théorique, avec les modifications induites par l'analyse.

Après avoir présenté l'ensemble des travaux menés à ce jour sur les adjectifs en *-ous*, et avoir déterminé les principes de notre cadre théorique, nous présenterons les étapes de constitution de notre corpus pour aboutir au corpus final qui se veut le plus représentatif possible de notre étude. Ensuite, l'analyse sera structurée en fonction de l'influence du suffixe *-ous* sur l'assignation de l'accent. Les règles de prononciation correspondant à chaque comportement accentuel suivront systématiquement la partie consacrée à l'accentuation.

Première partie

Cadre théorique

Avant d'entreprendre l'analyse des suffixés en *-ous* sur un plan phonologique, il convient de définir certains concepts. Nous dressons dans un premier temps un large panorama historique du suffixe *-ous* en le resituant dans la perspective de l'histoire de l'anglais, puis, dans un second temps, nous nous penchons sur le suffixe *-ous* d'un point de vue morphologique.

1 Perspectives historiques

1.1 Origine du suffixe -*ous*

Il ne s'agit pas, comme le titre de cette sous-partie l'indique, de retracer toute l'histoire de la langue anglaise, mais simplement de dresser un rappel de certaines particularités de la langue anglaise en relation avec le suffixe -*ous*. L'anglais appartient à la famille des langues germaniques, caractérisées par un accent « énergique et fixe » (Crépin 1994 : 33). Cependant, pour des raisons historiques, telles que l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066 ou encore le regain d'intérêt vis-à-vis des langues anciennes, le vocabulaire de l'anglais s'est considérablement enrichi. Il intègre dorénavant des structures d'origine latine ou grecque, structures qui se révèleront particulièrement importantes pour notre étude.

Les données historiques concernant le suffixe -*ous* sont toutes extraites des données de *l'Oxford English Dictionary* ou de l'ouvrage de H. Marchand datant de 1969, ces deux sources détaillant de façon précise l'origine de ce suffixe. H. Marchand définit l'origine de -*ous* en ces termes (Marchand 1969 : 339) : « an adjectival suffix which came into English through Middle English loans from French (…) From the 14th century we have -*ous* as an English formative, especially with substantives of French origin only ». L'OED répertorie toutes les graphies sous lesquelles se manifeste le suffixe en Moyen-Anglais :

Formes : ***-ose, -ows, -is, -owse, -ys, -es, -ouse, -us, -ous, -os***

La terminaison française prend la forme -*eus* au 12ème siècle, et adopte un peu plus tard la forme masculine -*eux* et féminine -*euse*. Cependant, l'anglais retient les formes du Vieux Français en -*os* ou -*us*[1], qu'il adapte rapidement en -*ous*. Au 14ème siècle, nous sommes donc en présence du suffixe -*ous* en anglais, qui est productif sur des bases françaises. Néanmoins,

[1] En effet, la variété de français sur laquelle l'anglais prend modèle est celle parlée à la cour du roi français qui règne sur l'Angleterre. Cela explique le décalage des variétés françaises concernées.

cette productivité relative ne saurait justifier la présence massive de termes en *-ous* en anglais contemporain : « this -ous, having thus become the form of the suffix in all words from Norman French, became the established type for all those of later introduction, whether adaptations of French adjectives in -eus, -eux, or Latin adjectives, or new formations on the analogy of these, from French, Latin, or other elements » (source OED). H. Marchand en arrive aux mêmes conclusions dans son ouvrage (Marchand 1969 : 339) : « it has derived adjectives from French, Latin and native origin ». Nous utilisons le terme « latin » selon la terminologie adoptée par R. Posner, qui détermine les époques englobées par le terme « latin » (Posner 2006 : 104) : « Latin is the name traditionally used for the literary language known from classical texts, as well as for Medieval Latin, and for Neo-Latin ».

Le suffixe *-ous* devient donc productif en anglais. La majorité de ces suffixes d'origine étrangère qui doivent leur existence à une réinterprétation des emprunts peuvent à leur tour être analysés comme des dérivés et donc acquérir une force dérivative (Marchand 1969 : 211). Leur force dérivative s'exerce donc, soit sur des bases anglaises, soit sur des bases d'origine étrangère. H. Marchand fait la distinction entre les deux types de création lexicale, auxquelles il fait référence sous les terminologies « word-formation on a foreign basis of coining » et « word-formation on a native basis of coining » (Marchand 1969 : 7). Malgré l'origine grecque d'un grand nombre de formations en anglais contemporain, Marchand préfère parler de ce type de dérivation comme d'une « word-formation on a Neo-Latin basis » car il remarque que les formes grecques sont en fait des formes grecques latinisées[2] (Marchand 1969 : 7).

Dressons un bref panorama de l'origine exacte des divers termes en *-ous* rencontrés en anglais contemporain.

Les dérivés sur des bases anglaises sont en réalité peu répandus. Peu de cas tels que *slumberous, wondrous, murderous* ou encore *boisterous* sont attestés. Le suffixe est également productif en anglais par la transformation en adjectif des substantifs en <*-tion*> anglais. Cependant, les processus de création lexicale les plus productifs concernant les adjectifs en *-ous* sont les suivants :

- la dérivation à partir de racines de subtantifs latins :

Latin *platitudin-* > *platitudinous*

- l'adaptation d'adjectifs grecs ou latins, dont les terminaisons ne rentraient pas dans le cadre de la suffixation anglaise. Marchand qualifie *-ous* de suffixe « adaptational »[3] (page 344) :

Grec *analogos* > *analogous*
Latin *vacuus* > *vacuous*
Latin *erroneus* > *erroneous*
Latin *lugubris* > *lugubrious*

Ce critère d'adaptabilité du suffixe *-ous* réside en partie dans la latitude sémantique que lui procure son sens vague, et qui lui permet ainsi de dériver des termes latins ou grecs avec un sens légèrement différent. L'OED avance un autre argument que celui de H. Marchand pour expliquer cette forte productivité. Selon l'OED, la forme canonique des adjectifs latins est représentée par le masculin singulier au cas nominatif, la majorité des adjectifs latins relevant de cette déclinaison et adoptant ainsi la forme *-us* dans les dictionnaires. Ainsi, la parenté phonétique entre *-us* et le suffixe *-ous* anglais[4] laisse penser qu'il s'agit d'une adaptation de la graphie latine. Enfin, H. Marchand dresse dans son ouvrage la liste de tous les autres types de dérivations avec *-ous*, et y répertorie les éventuels problèmes étymologiques rencontrés.

Le suffixe *-ous*, affixé à des substantifs en *-y* a favorisé la création de *-ious* à partir du 16ème siècle (*prodigy* → *prodigious*, *felony* → *felonious*). Le latin classique regorge d'adjectifs en *-osus* dont le sens général est « full of, abounding in ». Cette forme latine a donné la séquence *-ous* en Vieux Français, séquence que l'anglais a conservée. Il est donc impossible de définir pour ces termes si le mot anglais provient directement du français[5] ou bien d'une adaptation du latin. H. Marchand démontre que *-ous* fonctionne en anglais

---

[2] Nous reviendrons sur ce concept de « formes grecques latinisées » en particulier dans le domaine de l'influence éventuelle de ces systèmes phonologiques sur le système accentuel de l'anglais contemporain.
[3] Le terme anglais est conservé dans le texte car la traduction de ce terme en français pose problème.
[4] Parenté toute relative puisque la prononciation des voyelles en anglais est dépendante de la valeur accentuée ou non de la voyelle.
[5] Dans les cas où le terme est attesté en français.

contemporain au sein de terminaisons qui sont également des adaptations de terminaisons latines pour la plupart :

Latin *-ulus, -vorus, -ax* > *-ulous, -vorous, -acious*
Latin *-ox, -orius* > *-ocious, -orious*

Nous ne nous attardons pas davantage sur ces problèmes de dérivation étymologique car la perspective phonologique dont nous nous réclamons et qui sera présentée dans les parties suivantes envisage le phénomène de dérivation dans une perspective essentiellement synchronique, comme phénomène majeur de l'assignation des accents en anglais. La perspective d'une assignation des accents sur des critères étymologiques est envisagée par d'autres écoles théoriques, mais nous n'y ferons que brièvement allusion.

1.2 Sémantisme du suffixe *-ous*

Le sens de base déterminé par OED est le suivant en 2008 : « abounding in, full of, characterized by, of the nature of (what is denoted by the first element) ». Ce sens, très général, explique le critère « d'adaptabilité » du suffixe tel que l'a exprimé Marchand, ainsi que les mutations sémantiques provoquées par cette adaptation. En effet, la sphère sémantique de *-ous* s'est quelque peu étendue au fil du temps. Il est particulièrement utilisé dans le domaine de la chimie, formant des adjectifs relatifs aux états des éléments : « indicating acids and other compounds containing the element in question in a lower state of oxidation, or with a lower valency, than those expressed by an adjective in *-ic* (ex: *chlorous, cuprous, ferrous, nitrous*) » (source OED). Il est également particulièrement présent dans le domaine de la botanique ou de la zoologie, renvoyant à des familles de végétaux ou d'animaux (*amphibia* → *amphibious*).

Si *-ous* est attesté dans des formations d'utilisation courante, la grande majorité des termes en *-ous* relève de la sphère savante. La raison d'un tel phénomène est simple : la multiplication des besoins lexicaux rencontrés dans les domaines scientifiques a précipité la

création de milliers d'adjectifs[6], adjectifs utilisant les suffixes les plus prolifiques de l'anglais, dont fait partie -*ous*.

Nous avons jusqu'à présent fait référence à -*ous* au moyen de plusieurs dénominations, usant tour à tour du terme « suffixe » ou « séquence » ainsi que des termes de « base » ou « dérivant » pour qualifier son origine dérivationnelle. Il convient avant d'entreprendre notre analyse phonologique de définir certains concepts morphologiques fondamentaux.

[6] La plupart à partir de bases savantes d'origine grecque ou latine.

2 Perspectives morphologiques

2.1 Statut des formations en -*ous*

2.1.1 L'école anglo-saxonne

La séquence -*ous* est un suffixe qui est défini comme « the affixed morpheme [which] goes after the stem » (Coates 1999 : 47). I. Plag le qualifie lui de « bound morpheme » (2003 : 10) puisque -*ous* ne peut constituer une unité lexicale à lui seul. Le statut de suffixe ne fait absolument pas débat quelle que soit la perspective considérée. Il s'agit d'un suffixe qui dérive des adjectifs de noms ou de bases liées. En revanche, les éléments auxquels se greffe -*ous* posent davantage de problèmes.

L'école de morphologie anglo-saxonne postule l'existence de trois concepts, problématiques dans le contexte de ce travail, qui servent à définir l'élément auquel est accolée la séquence -*ous* : « root, stem, base ». R. Coates en donne les définitions suivantes (1999 : 29) :

> « root = morpheme on which the rest of the world is built.
> base = any structure to which an affix may be added.
> stem = any base to which a grammatical affix may be added »

I. Plag donne des définitions équivalentes, mais ne reconnaît pas l'existence du terme « stem » (2003 : 11). Les définitions les plus précises sont fournies par L. Bauer (1983 : 20-21) :

> « A root is a form which is not further analysable, either in terms of derivational or inflectional morphology. »
>
> « A stem is the part of the word-form which remains when all inflectional affixes have been removed. »

« A base is any form to which affixes of any kind can be added. »

Le problème de cette terminologie anglo-saxonne réside dans l'ambiguité de ces concepts. Considérons le terme *nervous* :

nerv(e) -ous

L'élément *nerve* peut être à la fois une « root » car la forme n'est pas décomposable, mais également une « base » car il s'agit de l'élément restant après l'éviction des affixes. Elle ne peut en revanche pas être une « stem » car selon la définition de Bauer, nous ne pouvons pas retirer -*ous* qui est un suffixe dérivationnel et non flexionnel. La terminologie doit par conséquent être adaptée à nos besoins, principalement phonologiques, mais dans un souci d'interaction avec les processus morphologiques.

2.1.2 L'école française

Les équivalents français des termes anglo-saxons vus précédemment sont nombreux et tout aussi confus. Nous citons à titre d'exemple la terminologie utilisée par H. Huot dans son ouvrage de 2001 : « racine / thème / radical » (2001 : 27-28), le thème étant représenté comme l'allongement de la racine, tandis que le radical est un terme non-réductible mais point de départ de dérivations successives. L'inconvénient, de notre point de vue[7], de ces terminologies, est qu'elles n'insistent pas suffisamment sur les frontières morphologiques, et notamment sur le comportement des affixes au sein de ces constructions. Tout le travail théorique est centré sur l'élément principal de composition, à savoir la base. Notre travail consistant à observer le comportement phonologique des suffixés en -*ous*, il faut définir en priorité le comportement de -*ous* vis-à-vis de sa base[8].

Les travaux de J. Tournier accordent davantage de considération aux affixes et aux possibilités combinatoires qu'ils manifestent. Cette définition de l'affixe, d'apparence très simple, est d'une portée considérable vis-à-vis des travaux de phonologie sur la suffixation :

[7] Dans une perspective phonologique.
[8] Terme que nous définirons dans la partie suivante.

« morphème lexical non-autonome accolé à gauche (préfixe) ou à droite (suffixe) d'une base qui peut être un mot ou non » (1985 : 72).

Il dégage de ses recherches une « formule maximale courante » qui représente le schéma d'affixation suivant, avec une base accompagnée de deux préfixes et de trois suffixes :

$$P_1\ P_2\ B\ S_1\ S_2\ S_3$$

Notre étude est centrée sur les cas de suffixation pour lesquels *-ous* constitue le dernier suffixe du mot. Les raisons de ce procédé sont doubles. D'une part, pour des commodités de constitution du corpus, il est plus aisé de ne chercher que les termes se terminant en *-ous*. D'autre part, *-ous* supporte assez mal le processus de combinaison suffixale, lorsqu'il est attesté en première position. Ainsi, les seuls suffixes intervenant à la suite de *-ous* sont *-ly* et *-ness*. Ces suffixes sont neutres sur un plan strictement phonologique. Le calcul de l'accent ainsi que la réalisation des voyelles accentuées se déterminent directement à partir de l'adjectif en *-ous*, ce qui rend redondante l'analyse de ces structures.

Revenons à la définition de l'affixe de J. Tournier. Le suffixe *-ous* est donc accolé à une base qui peut ou non être un mot. Le statut de « mot », de même que le comportement du suffixe, sont définis dans une perspective tournée vers notre analyse phonologique.

2.2 Statut des formations en *-ous* d'un point de vue morphophonologique[9]

Nous n'abordons ici que quelques notions morphologiques fondamentales à la mise en place de notre cadre théorique. Les implications phonologiques de ces considérations morphologiques seront traitées ultérieurement. Le comportement du suffixe *-ous* dépend de sa base. Il peut être soit séparable (*tuberous* → *tuber*) ou inséparable (*generous*). Ce double comportement a conduit I. Trevian à définir le suffixe de la manière suivante : « tout élément

[9] Le terme « morphophonologie » sera défini au sein de cette partie, lors du traitement réservé aux différentes approches.

morphémique affixé à la finale d'un lexème attesté et, comme terminaison, tout élément final dont le retrait nous laisserait sans radical synchroniquement identifiable » (2003 : 8). La séquence *-ous* aurait donc un statut de suffixe lorsqu'elle possède un dérivant identifiable, et un statut de terminaison lorsqu'elle n'a pas de dérivant. Par souci de commodité, il préfère parler de suffixe séparable et de suffixe inséparable. Nous adoptons la même position dans notre travail et traitons donc systématiquement *-ous* comme un suffixe[10][11].

Se pose maintenant la question du statut de l'élément auquel est accolé *-ous*. L'adjectif suffixé en *-ous* est le dérivé, et la base fonctionnant comme un lexème en anglais est le dérivant[12] :

poison	+	*-ous*	→	*poisonous*
↓				↓
dérivant				dérivé

Par conséquent, selon cette terminologie, bon nombre de suffixés en *-ous* de notre corpus ne possèdent pas de dérivant. Les raisons sont multiples. Il se peut que dans certains cas le dérivant ne soit plus attesté en anglais contemporain ou que la relation sémantique reliant les deux formes ne soit pas (ou plus) pertinente. Cependant, les cas les plus répandus sont ceux pour lesquels aucun dérivant n'est attesté. Ce phénomène est la conséquence de l'adaptation directe en anglais de termes d'origine française ou latine, ces termes ayant pu, ou non, à leur tour servir à générer de nouvelles formes en anglais. Par conséquent, un adjectif en *-ous*, provenant d'une adaptation d'un terme latin permet dans certains cas de créer le substantif associé. M. Ginésy parle lui de dérivations « transparentes » lorsque le terme qui a subi le processus d'affixation est facilement reconnaissable et n'inclut qu'un changement de nature orthographique, et de dérivations « opaques » lorsque le terme de départ n'est pas entièrement reconnaissable, la séquence affixée étant donc traitée comme « indécomposable » (2000 : 46).

La lexicologie travaille sur les dérivations d'un point de vue diachronique : « l'ordre chronologique d'apparition des dérivations réelles peut d'ailleurs être différent de l'ordre « logique » des dérivations successives » (Tournier 1985 : 74). La position de la phonologie

[10] Même si nous verrons qu'il peut également intervenir au sein de terminaisons.
[11] De plus, notre travail n'est centré que sur les suffixes adjectivaux, les séquences où <ous> appartient à la base n'étant donc pas traitées.
[12] Et ce, quelle que soit sa catégorie grammaticale.

vis-à-vis du phénomène de dérivation se situe dans une perspective synchronique. La question de la chronologie des dérivations n'importe pas. Ce qui est en revanche fondamental sur un plan synchronique, c'est la présence d'un dérivant et d'un dérivé. Ainsi, nous considérons systématiquement que l'adjectif suffixé en *-ous* est le dérivé dans la relation dérivationnelle, même s'il s'avérait que ce soit par l'intermédiaire d'une dérivation inverse que soit apparu le terme correspondant.

Dans le cadre d'affixations successives, quelle forme doit être considérée comme le dérivant ? Nous adoptons la position suivante : « Sauf relation sémantique particulière, le dérivant est toujours la forme la plus proche du dérivé » (Fournier 2010a : 39).

Observons un exemple extrait de notre corpus des suffixés en *-ous* :

- Le dérivant de *globulous* est *globule* et non *globe*. En revanche, *globe* est bien le dérivant de *globule*.
- Le dérivant de *multitudinous* est *multitude* car **multitudine* n'est pas attesté. Le dérivant se calcule sur la forme la plus proche attestée.

Lors du processus de suffixation, l'ajout du suffixe peut provoquer des modifications graphiques du dérivant. Les auteurs parlent généralement de suffixes entrant dans le cadre d'une juxtaposition ou d'une substitution.

La juxtaposition consiste simplement à accoler le suffixe *-ous* au dérivant, sans modification d'aucune sorte :

riot + *-ous* → *riotous*
murder + *-ous* → *murderous*

Le principe de substitution[13] consiste à remplacer la « terminaison » du dérivant par le suffixe *-ous* :

fistul(a) + *-ous* → *fistulous*
embry(o) + *-ous* → *embryous*
muc(us) + *-ous* → *mucous*

[13] M. Aronoff (1976) préfère utiliser le terme de troncation (« truncation ») qui implique un double mouvement avec dans un premier temps une troncation de la terminaison du dérivant, et dans un second temps une juxtaposition.

Nous remarquons donc que les suffixes, selon le contexte, peuvent relever des deux modes d'affixation. Les terminologies sont également différentes selon les auteurs. Nous retiendrons que L. Guierre parle de suffixes « larges » et de suffixes « étroits » (Guierre 1998), le critère « large » représentant la substitution et le critère « étroit » la juxtaposition. En outre, les cas de suffixation sur un dérivant possédant une voyelle monographe prononcée autre que <y> relèvent d'un cadre d'affixation par substitution. En d'autres termes, les dérivations suivantes, selon L. Guierre, entrent dans le cadre d'une dérivation par juxtaposition :

adultery + *-ous* → *adulterous*
desire + *-ous* → *desirous*

Après avoir traité le suffixe *-ous* dans une perspective historique et morphologique, la prochaine partie précise les grands principes généraux de la phonologie, et en particulier de l'accentuation lexicale.

3 Concepts phonologiques généraux

3.1 Définition de l'accent

L'accent se définit de façon générale de la manière suivante : « l'accent permet de distinguer une syllabe donnée des autres. Il est produit en augmentant soit la hauteur, soit la force, soit la longueur, ou n'importe quelle combinaison de ces trois paramètres. En anglais, il s'agit pour l'essentiel d'un accent de force, qui a pour fonction de contribuer à l'identification des mots en distinguant une ou plusieurs syllabes essentielles » (Fournier 2010a : 239). Il ne s'agit pas dans notre analyse de développer davantage les particularités phonétiques ou acoustiques de l'accent d'intensité en anglais. L'élément central de cette définition renvoie au rôle d'identificateur d'unités lexicales. L'accent permet d'identifier des unités lexicales « qui se définissent comme des unités sémantiquement inséparables » (Fournier 2010a : 12).

L'anglais est une langue à accentuation lexicale. Tout mot, hors contexte[14], possède un accent primaire. Notre travail est axé sur l'accentuation lexicale des adjectifs suffixés en *-ous*. Notre corpus sera donc constitué de données dictionnairiques. Les phénomènes accentuels en discours ne sont pas traités, avec d'éventuels déplacements accentuels liés à la concaténation d'unités lexicales au sein de la chaîne parlée (voir Nicaise, Gray 1998).

Si en revanche, le placement des accents n'est pas fixe (l'accent peut se situer sur la dernière syllabe, sur la pénultième ou encore sur l'antépénultième[15]), la position de l'accent dans chaque terme est en revanche déterminée.

Trois degrés d'accent sont retenus dans notre étude des suffixés en *-ous* : l'accent primaire, l'accent secondaire, et enfin la syllabe inaccentuée qui ne reçoit aucune accentuation, mais dont la présence est nécessaire à la reconnaissance des unités lexicales.

[14] C'est-à-dire, en dehors des situations discursives.
[15] Les cas d'accentuation en /(-)1000/ sont rares en anglais.

3.2 Notation des accents

L'accent primaire est noté 1, l'accent secondaire est noté 2, et la syllabe inaccentuée reçoit le degré d'accent 0. D. Jones distingue jusqu'à 4 degrés d'accent (1969 : 142), et les anciennes versions de nos sources dictionnairiques pouvaient recenser la présence d'un accent tertiaire dans certains cas. Ce système de notation numérique possède une alternative phonétique ; dans les retranscriptions phonétiques, l'accent /1/ est représenté par ['], l'accent /2/ par [ˌ], tandis que les syllabes inaccentuées ne reçoivent aucun symbole.

Le décompte du positionnement de l'accent s'effectue à partir de la droite du mot. Dans un schéma accentuel du type de *supercilious* en /20100/, l'accent /1/ se situe sur la syllabe antépénultième. En revanche, *monandrous* possède un schéma accentuel en /010/ : l'accent primaire se situe donc sur la syllabe pénultième. Les barres obliques entourant le schéma accentuel représentent en fait les limites du mot. Il est fréquent, notamment dans la notation des règles accentuelles de rencontrer le symbole « (-) ». Il faut l'interpréter comme un nombre indéterminé de syllabes. Ainsi, la représentation accentuelle /(-)100/ signifie que l'accent primaire se situe sur la syllabe antépénultième, et qu'il existe un nombre indéterminé de syllabes « éventuelles » avant cet accent primaire.

Une autre terminologie permet également de rendre compte du positionnement de l'accent primaire dans le mot. Les termes « oxyton », « paroxyton » et « proparoxyton » (Duchet 1999) sont parfois employés pour parler respectivement d'une accentuation sur la syllabe finale, pénultième ou antépénultième.

L. Guierre, lors de ses premiers travaux sur l'accentuation de l'anglais, utilisait le même système numérique, mais inversait la valeur du système de représentations. Ainsi, l'accent principal était noté /2/, tandis que l'accent aujourd'hui appelé secondaire était noté /1/ (Guierre 1975 : 13).

3.3 Principes fondamentaux de l'accentuation en anglais

Notre étude de l'accentuation des suffixés en *-ous* intègre comme socle théorique des principes régissant l'accentuation lexicale en anglais. Ces principes furent dégagés par L. Guierre lors de son travail de thèse en 1979, et repris par ce qui allait devenir l'école de morphophonologie. Nous les trouvons résumés dans l'ouvrage de J.-M. Fournier (2010a : 7-8) :

> « Tout mot a un et un seul accent principal.
>
> 1. Il ne peut pas y avoir deux accents successifs au sein d'un même mot ; ce qui peut se représenter par */(-) acc acc (-)/.
>
> 2. Aucun mot ne peut commencer par deux syllabes inaccentuées ; ce qui peut se représenter par */00(-)/.
>
> 3. Les syllabes qui ne reçoivent ni l'accent principal ni l'accent secondaire sont inaccentuées. »

Un autre principe se déduit de l'application des autres. L'accent /2/ se situe nécessairement sur l'une des deux premières syllabes du terme[16]. De plus, il ne peut pas y avoir d'accent à droite de l'accent primaire. Certaines sources en attestent parfois dans leurs données[17]. Nous ne les reconnaissons cependant pas comme des schémas accentuels valides, et nous serons confrontés au dilemme de les évincer de notre corpus ou au contraire de les réinterpréter selon nos principes accentuels.

L'examen de nos données dictionnairiques va mettre en évidence des contradictions vis-à-vis de ces principes d'accentuation. Nous resterons néanmoins fidèles à ces principes, tout en essayant cependant d'expliquer les causes éventuelles de transgression. L'exemple le plus caractéristique est représenté par l'absence fréquente d'accent /2/ dans les données phonétiques de l'OED. Cela signifie que beaucoup de suffixés en *-ous*, essentiellement des mots longs, ont un schéma accentuel commençant par /00(-)/. Notre étude cible davantage l'assignation de l'accent primaire, car le suffixe *-ous* y joue un rôle particulièrement actif. L'assignation de l'accent secondaire n'est en revanche pas une conséquence directe de

[16] Cependant on remarquera que dans les dictionnaires, en particulier dans les mots longs, plusieurs accents /2/ peuvent être attestés sur la structure.

l'influence du suffixe. C'est la raison pour laquelle les données extraites de l'OED sont conservées, même en l'absence d'un accent /2/.

3.4 Le décompte des syllabes

L'attribution d'un système de représentation numérique du placement des accents suppose de déterminer le nombre de syllabes qui composent le mot. Le procédé se doit d'être cohérent afin de pouvoir rendre compte du système d'une manière uniforme. Cette précision est d'autant plus importante que le décompte des syllabes est loin de faire l'unanimité. En effet, un certain nombre de suffixés en *-ous* relèvent de la règle accentuelle regroupant les terminaisons en *-ion*. Tous les chercheurs s'accordent pour considérer que l'accent primaire se place sur la syllabe précédant la terminaison. L'objet du désaccord réside plutôt dans le caractère monosyllabique ou dissyllabique de la terminaison.

Prenons l'exemple de *-ious*. M. Ginésy considère que *-ious* relève de la règle suivante (2000 : 53) :

-i V (C) = /(-)10/

L'accent primaire est placé sur la syllabe pénultième, c'est-à-dire la syllabe précédant *-ious*. Il considère donc que *-ious* est monosyllabique. I. Trevian détermine également le calcul du nombre de syllabes en fonction d'un paramètre phonétique. En effet, *-ion*[18] est monosyllabique lorsqu'il est précédé de [ʃ] (2003 : 212). Nous obtenons donc une transcription phonétique en [-ʃəs] pour les mots se terminant en *-ious*, expliquant ainsi la position des auteurs. L. Guierre adapte par conséquent les règles accentuelles en fonction du contexte phonétique dans lequel interviennent les terminaisons (1975 : 35) :

-ious = /2(0)0/[19] selon la consonne précédant la terminaison

---

[17] Notamment *l'Oxford English Dictionary*.
[18] Ainsi que les terminaisons associées, telles que *-ious*.
[19] Nous rappelons que dans cette version, l'accent /2/ correspond pour l'auteur à l'accent principal.

Cependant, associer le paramètre de l'accentuation au contexte phonétique n'est pas commode en vu de proposer des règles accentuelles avec des résultats concordants. R. Kingdon perçoit dès 1958 la nécessité de considérer les séquences en <-V + -*ous*> comme dissyllabiques malgré la perte d'une syllabe phonétique par assimilation (1958 : 109). Son argument vise à rendre le système accentuel de l'anglais plus cohérent en distinguant le niveau phonologique du niveau phonétique. Nous adoptons cette position pour notre étude et citons l'argument de J.-M. Fournier (2010a : 189) : « A partir de la forme graphique, le fonctionnement du système de l'anglais implique de considérer que, à l'exception du <e> muet et des quelques autres cas de voyelles muettes, un mot compte autant de syllabes que de voyelles ». Quant aux cas de compression des terminaisons en -*ion*, il faut considérer qu'il s'agit là d'un phénomène purement phonétique, alors que la détermination du schéma accentuel relève de la sphère phonologique (*ibid*. : 190).

Par conséquent, des termes tels que *voracious* ou *vivacious* sont composés de quatre syllabes phonologiques, les seules prises en compte dans le calcul de l'accent primaire, et reçoivent un schéma accentuel en /0100/ avec un accent primaire sur la syllabe antépénultième.

3.5 Prononciation des voyelles sous accent

L'assignation d'un schéma accentuel aux adjectifs en -*ous* entraîne une conséquence sur les voyelles des syllabes accentuées. Elles sont nécessairement réalisées phonétiquement. En effet, l'attribution des accents en anglais sur les syllabes entraîne une alternance de syllabes accentuées et inaccentuées qui participent à la notion de rythme, élément fondamental tant dans la reconnaissance des unités lexicales que dans le rythme de l'énoncé.

Nous nous penchons donc dans un premier temps sur les règles d'accentuation relatives aux suffixés en -*ous*, et dans un second temps nous analysons la réalisation des voyelles sous accent, et elles seules. Les contextes non accentués ne sont pas traités dans notre étude.

Après avoir défini quelques grands principes relatifs à l'accentuation en anglais, la prochaine partie est consacrée aux théories phonologiques accentuelles, et notamment à toutes

les théories visant à rendre compte de l'assignation de l'accent primaire au niveau lexical. La multiplicité des théories phonologiques contemporaines rend notre tâche particulièrement longue et ardue. C'est pourquoi l'analyse est réduite aux seules théories accentuelles ayant traité le cas spécifique des adjectifs suffixés en *-ous* afin de faire un état des lieux des recherches actuelles. Dans un second temps, le cadre théorique dont nous nous réclamons est présenté, avec tous les avantages qu'il comporte vis-à-vis des autres théories.

4 Traitement accentuel des suffixés en *-ous*

Rendre compte de l'accentuation lexicale par un système de règles n'est toujours pas une position faisant l'unanimité au sein de la communauté scientifique. Certains ouvrages de référence de la phonologie de l'anglais n'hésitent d'ailleurs pas à l'affirmer : « Attempts to reduce the placement of primary accent in English words to a set of rules are bedevilled by the existence of large number of exceptions to almost any rule » (Cruttenden 2001 : 224). Si le placement de l'accent lexical n'est pas prédictible, certains auteurs n'hésitent pas à considérer que le schéma accentuel fait partie intégrante du mot : « English word stress is therefore last considered a feature of the individual word » (Skandera, Burleigh 2005 : 73) ; « a lexical feature of the word » (Sabater 1991). Cette position est due en partie à cette citation de D. Jones extraite de son ouvrage *An Outline of English Phonetics*, considéré depuis fort longtemps comme un ouvrage de référence, et qui affirme : « Generally speaking there are no rules determining which syllable or syllables of polysyllabic English words bear the main stress » (1918 : 248).

Tous les ouvrages didactiques axés sur la prononciation de l'anglais reprennent d'ailleurs ces arguments en conseillant aux étudiants de retenir l'accentuation du mot au moment de son apprentissage : « There is no simple way of knowing which syllable or syllables in an English word must be stressed, but every time you learn another word you must be sure to learn how it is stressed » (O'Connor 2003 : 91). Nous retrouvons cette position dans l'ouvrage de P. Rogerson et J. Gilbert : « there is considerable argument for training students to learn the word stress of any new word » (Rogerson, Gilbert 1990). Tous ces manuels de didactique se contentent de répertorier les grandes tendances des schémas accentuels en anglais sans toutefois tenter d'en déduire des règles générales. Le flou le plus total entoure les citations suivantes, extraites des manuels de didactique les plus populaires :

> « In English some words are stressed at the end (…) Some are stressed in the middle (…) But most words are stressed at the beginning » (Baker 1981 : 15)

> « The first place is the most common place for the stress (…) many words are stressed on the second syllable » (O'Connor 2003 : 91)

Notre position est évidemment inverse. L'assignation de l'accent primaire d'un mot est parfaitement prédictible et réductible à un ensemble de règles, malgré la présence d'exceptions. Toutes les théories phonologiques suivantes se basent sur des concepts théoriques différents pour tenter d'expliquer son positionnement. Le cadre théorique ayant généré le plus de sous-courants théoriques constitue le point de départ de notre étude théorique. Il s'agit de la théorie générativiste, et en particulier l'ouvrage de N. Chomsky et M. Halle, *The Sound Pattern of English* (SPE), qui accorde une part importante au traitement accentuel des suffixés en *-ous*.

4.1 La théorie générativiste

4.1.1 SPE

La parution de SPE en 1968 va modifier considérablement la vision des règles d'assignation de l'accent primaire[20], et surtout générer d'autres courants théoriques possédant chacun son propre appareillage. Le but ici n'est pas de présenter tout le courant générativiste mais d'exposer les concepts théoriques relatifs à l'assignation de l'accent, notamment dans les suffixés en *-ous*.

Les adjectifs dérivés relèvent d'une autre logique que les adjectifs non-dérivés. L. Bauer résume de façon très claire le traitement différent des affixes dans SPE (1983 : 121) :

\+ = « formative boundary »
\# = « word boundary »

> « The formative boundary does not block the application of the general stress rules ».

[20] Des recherches sur le domaine étaient précédemment menées par R. Kingdon ou A. Wijk. Ces recherches sont présentées dans les parties suivantes. Elles ont eu un impact moins retentissant sur la communauté scientifique.

Cela signifie que le terme *momentous* possède une représentation du type :

moment + ous

Les règles d'accentuation s'appliquent par conséquent à tout ce qui se trouve entre les frontières de mot car le suffixe joue un rôle dans l'assignation de l'accent. Lorsque le suffixe ne constitue pas un facteur déterminant dans l'assignation d'un schéma accentuel, les représentations sont du type :

cannibal # ism

Cette représentation se comprend en phonologie générative de la façon suivante : « the general stress rules apply to the base, but are prevented from taking the suffix into account » (Bauer 1983 : 121). Cette démonstration explique la nécessité pour SPE de traiter séparément les adjectifs dérivés des adjectifs non-dérivés. N. Chomsky et M. Halle donnent toute une série d'exemples d'adjectifs en *-ous* qu'ils classent de la manière suivante (page 80) :

I	II	III
magn'animous	*de'sirous*	*mo'mentous*
po'lygamous	*poly'hedrous*	*a'morphous*
'rigorous		*poly'androus*
pre'cipitous	*so'norous*	*tre'mendous*
ca'lamitous	*de'corous*	*stu'pendous*

Les adjectifs de la colonne I reçoivent un accent sur la syllabe antépénultième, tandis que les exemples des colonnes II et III reçoivent l'accent sur la syllabe pénultième. Comment SPE justifie-t-il ces schémas accentuels ? Le concept fondamental créé par SPE est celui de « noyau lourd » : « A major empirical result of SPE was the discovery of the central role played in stress assignment by the contrast between strong and weak clusters – that is, between syllables with branching and nonbranching rimes » (Halle, Vergnaud 1987 : 227). La place de l'accent dans l'optique développée par SPE est donc conditionnée par la notion de poids syllabique.

La terminologie utilisée pour décrire la structure de la syllabe est différente selon les traditions. Nous employons pour notre part la terminologie suivante :

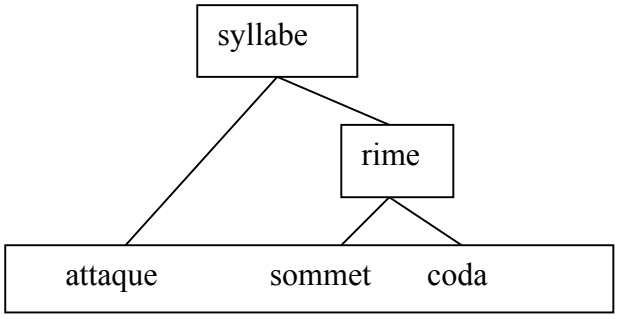

Figure 1 : Représentation de la structure de la syllabe.

La détermination du statut de la syllabe (lourde ou légère) intervient au niveau de la rime : « where stress assignment is sensitive to syllable structure, it is the rhyme[21] that counts: onsets appear to play no part in the assignment of stress » (Carr 1993 : 214). Pour qu'une syllabe soit considérée comme lourde, la rime doit contenir au minimum deux éléments : « Est lourde toute syllabe dont la rime domine au moins deux éléments » (Brandao de Carvalho, Nguyen, Wauquier 2010 : 162).

A l'origine, la théorie générativiste donne une définition très claire de la syllabe lourde ; il s'agit soit d'une syllabe composée d'une voyelle longue, soit d'une syllabe comprenant deux consonnes en coda[22] et précédées d'une voyelle courte. L'assignation de l'accent dépend en fait du statut de la syllabe pénultième dans la théorie : « stress is determined by the nature of the penultimate syllable » (Davenport, Hannahs 2005 : 81). Cet argument se répand ensuite au sein de toute la communauté scientifique qui reprend l'argument de l'importance du poids syllabique au niveau de la syllabe pénultième : « main stress tends to fall on the penultimate syllable if it contains a long vowel or diphthong or a short vowel plus two consonants; otherwise it tends to fall on the antepenultimate » (Carr 1993 : 214).

[21] Traduction anglaise de « rime ».
[22] Le concept de syllabe lourde s'est par la suite étendu pour englober davantage de cas au sein des théories héritées de la phonologie générative.

Reprenons quelques exemples de la classification de SPE à titre d'exemple. Les termes de la troisième colonne reçoivent un accent sur la syllabe pénultième en raison de la présence au sein de cette syllabe pénultième de deux consonnes en coda :

*mo'me**nt**ous / stu'pe**nd**ous*

Les mots de la seconde colonne admettent un accent sur la syllabe pénultième car les voyelles longues en syllabe pénultième retiennent l'accent primaire :

*de's**i**rous* [**aɪə**] / *so'n**o**rous* [**ɔ**:]

Enfin, dans le cas où la syllabe pénultième est légère, c'est-à-dire ne comprenant ni une voyelle longue, ni deux consonnes en coda, l'accent primaire se place automatiquement sur la syllabe antépénultième. Les exemples de la colonne I relèvent de ce cas de figure. Nous citons à titre d'exemples :

ca'lamitous / 'rigorous / pre'cipitous

SPE précise que les exemples relevant de la colonne B sont rares : « Strong examples for column II are rare: there are few polysyllables with final tense vowels before these affixes, and some of them (e.g., *sonorous*, *decorous*) have variants with a lax vowel (in which case the examples will fall in column I) » (Chomsky, Halle 1968 : 80). Les variantes accentuelles avec une voyelle entravée dans la pénultième des exemples entre parenthèses, ne retiennent pas l'accent primaire qui remontent par conséquent jusqu'à la syllabe antépénultième (colonne I).

Le paramètre dérivationnel des adjectifs constitue donc un facteur déterminant dans l'assignation de l'accent primaire dans la théorie de SPE. Les adjectifs non-dérivés relèvent de la règle accentuelle des verbes tandis que les adjectifs dérivés se terminant par une voyelle relâchée, suivie d'une ou plusieurs consonnes[23] relèvent de la règle des noms (*ibid*. : 81). La citation suivante révèle le positionnement final de SPE au sujet des adjectifs dérivés : « In sum, we allow the Main Stress Rule to apply under both of the conditions given (…) that is, to a noun with a lax vowel in the final syllable or to an adjective with a monosyllabic suffix containing a lax vowel » (*ibid*. : 82). L'appareillage complexe des règles de SPE, associé à un

cadre théorique qui nécessite de plus amples explications, nous dissuadent d'exposer toutes les particularités de ce que les auteurs nomment la « Main Stress Rule ». Pour résumer, elle obéit aux principes définis ci-dessus : la notion de poids syllabique est centrale dans cette règle. L'accent primaire tombe sur la syllabe pénultième des adjectifs dérivés si cette pénultième est lourde. Dans le cas contraire, l'accent /1/ tombe sur la syllabe antépénultième[24].

L'influence de SPE sur le domaine de l'accentuation lexicale en anglais a été considérable. La quasi-totalité des chercheurs s'accorde ensuite pour dire que l'accentuation de l'anglais est sensible à la notion de quantité[25], de poids syllabique, avec le postulat selon lequel les syllabes lourdes attirent l'accent. Nos recherches sur l'accentuation nous ont conduits à relever de nombreuses citations sur le sujet. On trouvera ci-après quelques-unes parmi les plus explicites :

> « This distinction in syllable weight is therefore an important phonological variable in the statement of stress placement » (Hyman 1975 : 206)
>
> « Given the sequence of consonants and vowels that compose the word, the position of the stress can be determined automatically (…) the location of primary stress in a word is easily correlated with the distribution of tense vowels » (Halle, Keyser 1971 : 3-4)
>
> « Le poids syllabique est indispensable pour prédire la place de l'accent dans le mot, le principe de base à l'oeuvre étant que les syllabes lourdes attirent l'accent » (Brandao de Carvalho, Nguyen, Wauquier 2010 : 161).

Beaucoup d'ouvrages, s'ils ne présentent pas de façon explicite le cadre théorique de SPE s'en réclament de par leur analyse de l'accentuation (Kenworthy 2000 : 72 ; Kreidler 1989 : 216 ; Halle et Keyser 1971 : 3 ; McMahon 2002 : 120 ; Montreuil 2001 : 100 ; Aslam et Kak 2007 : 72 ; Roach 1991 : 88 ; Harris 1994 : 43[26]).

---

[23] Le suffixe *-ous* intègre parfaitement cette représentation.
[24] Et ce, que la syllabe antépénultième soit lourde ou légère (elle est généralement légère). Il faut insister sur le fait que la notion de poids syllabique n'est déterminante qu'au niveau de la syllabe pénultième.
[25] L'expression « quantity-sensitive » est la plus souvent citée.
[26] J. Harris développe une approche basée sur l'observation de ce qu'il nomme le « skeletal tier ». Son approche vise davantage à déterminer le poids d'une syllabe qu'à en tirer des conclusions sur l'accentuation.

Cependant, à la suite de SPE, d'autres théories phonologiques émergent, en conservant les principes fondamentaux de la phonologie générative, mais tout en développant également d'autres concepts permettant de mieux cerner le phénomène accentuel.

4.1.2 La Phonologie Lexicale (« Lexical Phonology »)

L'apport de cette branche de la phonologie générative est davantage théorique que pratique en ce qui concerne l'accentuation des suffixés en *-ous*. Néanmoins, elle permet de conceptualiser l'apport du suffixe au niveau accentuel.

Le problème de SPE, selon les précurseurs de la Phonologie Lexicale, repose dans l'architecture de son modèle : « La phonologie lexicale met en cause le « monisme » de SPE et propose une approche stratifiée et modulaire » (Boltanski 1999 : 9). De plus, SPE ne fait pas de distinction entre l'application des règles phonétiques ou morphologiques et l'éventuelle interaction qui les relie. Les deux ouvrages fondateurs de la théorie de la Phonologie Lexicale sont l'œuvre de P. Kiparsky (1982) et K.P. Mohanan (1986).

L'argument central de cette théorie postule que certaines opérations phonologiques ont lieu en interaction avec des opérations morphologiques (Mohanan 1986 : 8). P. Carr confirme cet état de fait : « This idea that morphological operations are interleaved with certain phonological rules is central to the LP[27] model » (1993 : 177). La Phonologie Lexicale postule donc l'existence de deux niveaux, avec à chaque niveau un module morphologique et un module phonologique. En pratique, une affixation au premier niveau morphologique et suivie de l'application des règles phonologiques de niveau 1. Lorsque le module phonologique de niveau 1 a appliqué les règles correspondantes, les règles morphologiques du second niveau s'appliquent, suivies enfin des règles phonologiques du second niveau. Cette interaction constante entre les niveaux morphologique et phonologique conduit à considérer que les règles s'appliquent de façon cyclique (Plag 2003 : 167). Le fonctionnement modulaire de la théorie est très bien représenté par ce schéma extrait de l'ouvrage de I. Plag (*ibid*. : 169) :

[27] LP = Lexical Phonology.

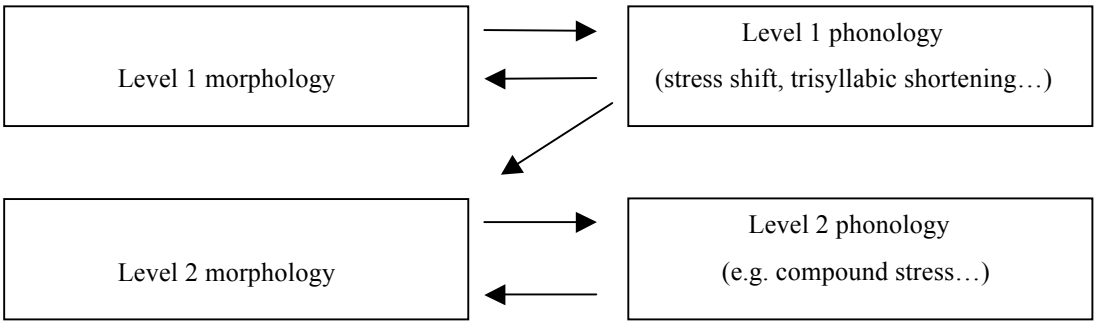

Figure 2 : Organisation modulaire de la Phonologie Lexicale.

L'opération morphologique fondamentale à notre étude est la suffixation en *-ous*, et ses répercussions sur le placement accentuel au niveau phonologique. P. Carr répertorie deux types de suffixes en anglais (1993 : 113) :

Classe 1 = « stress-affecting suffixes »
Classe 2 = « stress-neutral suffixes »

A chaque ajout d'un suffixe de niveau 1 ou de niveau 2, les règles phonologiques correspondant au niveau s'appliquent. Le suffixe *-ous* intervient au premier niveau morphologique ; il est donc de classe 1 avec un effet sur le schéma accentuel de la base (Montreuil 2001 : 75). Sa présence au sein de la classe 1 est également justifiée par son origine et le type de constructions qu'il génère. Les affixes de niveau 1 sont principalement des affixes d'origine étrangère[28]. De plus, les affixes appartenant à ce niveau peuvent s'attacher à des bases liées ainsi qu'à des dérivants (Plag 2003 : 168). Seule l'affixation de niveau 2 n'a pas d'influence sur le placement de l'accent primaire[29]. La mise en évidence de l'assignation de l'accent primaire au premier niveau phonologique est le résultat des travaux menés par E. Kaisse et P. Shaw : « it seems clear that stress assignment in English operates at Level 1 » (Kaisse et Shaw 1985).

L'absence d'exemples permettant de mettre en pratique les éléments théoriques développés ci-dessus est plus que dommageable. Cependant, les principes de la Phonologie Lexicale sont fondamentaux à notre étude sur deux points. Tout d'abord, le suffixe *-ous* est systématiquement considéré comme ayant un impact sur l'attribution du schéma accentuel.

[28] Argument selon lequel les suffixes étrangers ont généralement un impact sur le placement de l'accent.

De plus, l'analyse des arguments de cette théorie confirme qu'il est inutile d'étudier les cas de combinaisons suffixales dans lesquelles *-ous* est suivi d'un suffixe de classe 2. En effet, l'assignation de l'accent primaire n'intervient qu'au niveau 1. L'étude des combinaisons en *-ously* ou *-ousness* n'est donc pas nécessaire puisque les phénomènes accentuels sont déjà apparus au premier niveau. Enfin, avec l'apparition de la Phonologie Lexicale, les relations entre morphologie et phonologie sont établies, et notamment l'interaction des deux domaines au niveau accentuel. Ce procédé renoue avec les recherches menées dans les années 1950 et 1960 sur l'interaction fondamentale entre ces deux domaines, recherches dont l'impact s'est trouvé atténué par SPE.

Le modèle phonologique suivant garde les bases de SPE tout en s'inspirant du modèle métrique. Certains chercheurs n'hésitent d'ailleurs pas à associer les principes de ce modèle métrique à celui de la Phonologie Lexicale.

4.1.3 La Phonologie Métrique (« Metrical Phonology »)

La Phonologie Métrique postule que l'accent est assigné à partir de la répartition des pieds au niveau lexical. Ce pan de la phonologie apparaît à la fin des années 1970 grâce aux travaux de M. Liberman et A. Prince en 1977, et de M. Halle et J.-R. Vergnaud en 1978. L'ouvrage fondateur de cette théorie est l'œuvre de B. Hayes en 1981. L'accent n'est plus perçu comme une propriété des segments au sein d'une phonologie de type linéaire (SPE), mais comme une proéminence au sein d'une phonologie non-linéaire. La position de l'accent est donc déterminée par un rapport de force entre deux syllabes : « Stress is no longer represented by means of a feature, but is essentially considered to be a strength relation between syllables » (Gussenhoven, Jacobs 1998 : 212).

Les syllabes sont donc réparties en pieds. Un pied métrique est constitué d'une, mais plus généralement de deux syllabes (Hammond 1999 : 151). Le système métrique étudie l'accentuation des langues. Deux types de structures métriques accentuées sont possibles :

---

[29] Cela correspond à des suffixations en *-ness* ou bien encore *-ly*.

« left-oriented binary foot » et « right-oriented binary foot » (Pennington 1996 : 130) qui correspondent donc aux schémas respectifs suivants :

« left-oriented binary foot » = syllabe accentuée – syllabe inaccentuée
« right-oriented binary foot » = syllabe inaccentuée – syllabe accentuée

L'anglais est une langue dont l'accent relève du type « left-oriented binary foot », avec un accent généralement situé à gauche du pied. Ce constat en entraîne un second : tous les pieds commencent par une syllabe accentuée. Afin de schématiser le rapport de force existant entre les syllabes d'un même pied, la Phonologie Métrique utilise les lettres S et W pour faire référence aux syllabes, les deux lettres représentant le rapport suivant (McMahon 2002 : 123) :

S = « stronger than an adjacent W »
W = « weaker than an adjacent S »

La syllabe portant l'accent est donc symbolisée par la lettre S, car elle est en position de force par rapport à la syllabe inaccentuée du pied représentée par la lettre W. La détermination de la syllabe accentuée dépend donc avant toute chose de la répartition des pieds au sein du terme. A. McMahon illustre parfaitement l'influence de la suffixation sur la structure métrique du terme au moyen d'une représentation schématique (2002 : 123)[30] :

[30] Le suffixe *-al* du schéma initial est remplacé par le suffixe *-ous* qui adopte le même mode de fonctionnement vis-à-vis de la structure métrique et de l'accentuation.

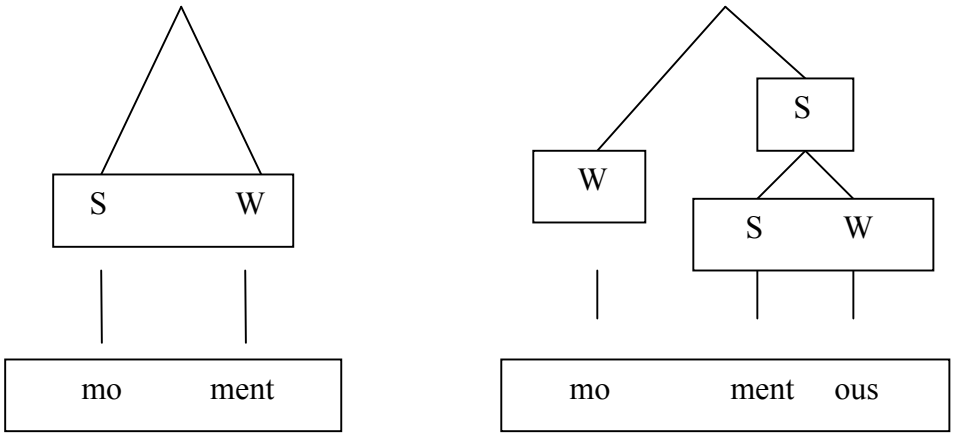

Figure 3 : Exemples de représentation de la relation intersyllabique au sein de la Phonologie Métrique.

Une analyse accentuelle métrique permet d'observer l'influence du suffixe *-ous* sur le placement de l'accent primaire. Le terme *moment* constitue un pied avec l'accent placé à gauche du pied, sur la syllabe /mo/. La suffixation en *-ous*, ainsi que la présence de deux consonnes permettant de créer une syllabe lourde, renversent le rapport de force entre les syllabes. La première syllabe se transforme en W tandis que /ment/ acquiert une position S grâce à l'apparition de la syllabe de statut W, symbolisée par le suffixe.

Ce schéma de A. Mc Mahon est remarquable pour conceptualiser l'influence des suffixes qui provoquent un changement accentuel ; en revanche, la structure métrique du terme se trouve profondément bouleversée, et relève alors d'une structure considérée comme impossible selon la théorie. En effet, la règle concernant l'anglais impose de placer l'accent le plus à gauche du pied. Or, dans la représentation de McMahon des adjectifs suffixés (voir *momentous*), le système de schématisation suggère que le terme n'est constitué que d'un seul pied, ce qui impossible en raison du statut inaccentué de /mo/. La représentation de L. Burzio (1994 : 202), elle-même empruntée à E. Fudge (1984 : 42), permet de conceptualiser de façon plus pertinente la répartition des pieds, processus fondamental dans l'assignation des accents :

stu(p'endou)s / a(n'omalou)s

La représentation montre d'une part que les pieds peuvent être trisyllabiques (voir le cas de *anomalous*), et que d'autre part, ce qui précède la syllabe accentuée ne relève pas du

même pied, et ce afin de respecter le principe fondamental de la théorie. L'exemple de *momentous* relève donc de la représentation suivante :

mo(m'entou)s

Il existe néanmoins des schémas accentuels en anglais qui ne respectent pas la contrainte d'accentuer la syllabe la plus à gauche du pied. L'exemple de *de'mand* (verbe) en est une manifestation car il relève d'une représentation W/S[31]. Les chercheurs de la Phonologie Métrique estiment cependant que même si ce type de représentation métrique contredit la règle, elle sera réadaptée en discours[32].

Nous passons rapidement sur la notation de *-ous* au sein des représentations métriques[33]. L. Burzio le représente de la manière suivante : « ou)s ». La dernière consonne du suffixe n'est pas prise en compte dans le calcul métrique car elle ne correspond pas à une rime à double embranchement (« branching rime ») (Halle, Vergnaud 1987 : 231). Ce phénomène correspond au paramètre de « l'extramétricalité » défini par B. Hayes en 1980. La raison de la non-intégration de cette consonne au sein du pied est évidente. Si elle était intégrée au pied, elle pourrait représenter une syllabe lourde, et fausser l'analyse de l'assignation de l'accent par une inversion des rapports de force entre les syllabes au sein du pied[34].

Notre survol des principes de la Phonologie Métrique s'achève par une considération sur le rapport de force entretenu entre les pieds eux-mêmes. La représentation de L. Burzio de l'adjectif *advantageous* est la suivante (1994 : 223) :

(àdvan)(tágeou)s

Il existe donc au sein de la Phonologie Métrique un rapport de force opérant entre les syllabes d'un même pied. Les mêmes types de rapports observés au niveau des syllabes interviennent au niveau des pieds. Ce rapport de force et la hiérarchie qui s'en dégage se

[31] Les auteurs parlent de schéma « iambique ».
[32] Il nous semble cependant que la réadaptation en discours des verbes dissyllabiques préfixés en /01/ est loin d'être systématique.
[33] Nous développerons davantage ce concept lors de l'étude de la théorie accentuelle développée par H.G. Giegerich.

traduisent par le degré d'accent assigné à chaque pied. A l'inverse des syllabes à l'intérieur du pied, il semble que le pied S soit celui situé le plus à droite, tandis que le pied W soit situé à gauche[35].

Nous n'avons traité toutes ces théories sur la détermination du placement de l'accent en anglais qu'en gardant à l'esprit notre optique qui consiste à traiter de l'accentuation des suffixés en *-ous*. Certains concepts théoriques auraient mérité une plus grande considération, de même que les travaux d'autres chercheurs sur le domaine. Nous avons tenté de dresser un large panorama des théoriques accentuelles majeures. Certains courants théoriques modernes ne sont pas abordés. Nous faisons ainsi référence à la Théorie de l'Optimalité, théorie particulièrement en vogue à l'heure actuelle, pour la simple et bonne raison que nous n'avons pas trouvé trace d'un quelconque traitement des adjectifs suffixés qui aurait pu apporter un éclairage nouveau à notre sujet. En effet, les travaux sur l'assignation de l'accent existent dans cette perspective, et adoptent comme fondements les principes développés par la Théorie Métrique de B. Hayes, M. Halle ou J.-R. Vergnaud. Les pionniers de cette théorie que sont A. Prince et P. Smolensky (1993), remplacent les règles de SPE par un système de contraintes, au sein desquels la prise en compte des frontières morphologiques n'est pas abordée.

La partie suivante est consacrée aux théories accentuelles qualifiées de « mineures », non pas sur un plan qualitatif, mais en raison d'un impact moins important que celui des théories générativistes[36].

---

[34] Nous reviendrons par la suite sur le statut de la syllabe lourde. En effet, à la suite des travaux de N. Chomsky et M. Halle, certains chercheurs considèrent qu'est lourde toute syllabe terminée par une consonne.
[35] En effet le pied S reçoit l'accent /1/ tandis que le pied W traduit sa dépendance en recevant un accent /2/.
[36] Certaines pourraient d'ailleurs constituer une autre sous-partie des théories génératives.

4.2 Autres théories accentuelles

4.2.1 L'accentuation étymologique

H. Marchand parle dès 1969 de l'influence de la langue d'emprunt sur l'accentuation du terme en anglais. L'influence phonologique du latin sur le système accentuel anglais est visible, notamment au niveau des terminaisons : « we find either preservation of the foreign stress pattern or a correlative stress pattern » (1969 : 221). Il considère d'ailleurs que les terminaisons en *-ious* en anglais sont accentuées sur la syllabe précédente en raison de la préservation du schéma accentuel latin.

Les travaux de H. Greven adoptent un autre point de vue. L'accentuation des bases relèverait essentiellement d'un accent « étymologique » (Greven 1990). Les suffixes provoquent ensuite selon leur degré de force accentuelle une modification de cette accentuation étymologique : « l'accent primaire se déplacera donc sur -ou vers- les suffixes les plus contraignants au détriment de l'accentuation étymologique qui deviendra secondaire ». Cette dernière citation de Greven est sujette à plusieurs interprétations : l'accent étymologique correspond-il en fait simplement à l'accentuation du dérivant ou s'agit-il de l'accentuation du terme latin dans sa langue d'origine ?

Enfin, et c'est la raison de l'intitulé de cette sous-partie, les travaux de B. Bejta en 2003 sur l'accentuation de l'anglais sont uniquement axés sur l'accentuation étymologique. Ainsi, selon lui, le recours au système accentuel latin suffit à rendre compte de l'accentuation de l'anglais. Il élabore deux modèles d'accentuation basés systématiquement sur l'accentuation du latin : « l'accentuation originelle » et « l'accentuation dérivationnelle » (2003 : 10).

> Accentuation originelle = « L'accent tombe sur la même syllabe qu'en latin si la syllabe finale de la terminaison latine n'a pas disparu en anglais. »
> Accentuation dérivationnelle = « Si la syllabe finale de la terminaison latine (par exemple **-tudo**) a disparu en anglais (**-tude**), l'accentuation de **so'licitude** suit l'accentuation du dérivant en latin **sōlĭcĭtus** qui a fourni **sōlĭcĭtūdo**. »

Après avoir défini ces principes théoriques, B. Bejta procède à une analyse de chaque terminaison à grand renfort d'exemples. Les adjectifs en *-ous* y sont d'ailleurs particulièrement représentés :

erˈroneous / errōnĕus[37]

viˈnaceous / *vīnācĕous*

B. Bejta détermine une règle accentuelle pour les suffixés en *-ous* en anglais. L'accent primaire en anglais est situé soit deux syllabes avant la terminaison, soit sur la syllabe qui précède (*ibid.* : 65-68), le facteur d'assignation demeurant l'accentuation du terme correspondant en latin. Au vu de la classification de ses exemples, B. Bejta semble considérer que les adjectifs en *-ous* ne relèvent que de la règle de « l'accentuation originelle », c'est-à-dire systématiquement avec une terminaison en *-ous* issue d'une terminaison latine.

Quelques réserves s'imposent concernant les principes qu'il développe. Tout d'abord, il est impossible que les mots en *-ous* ne relèvent que d'une accentuation « originelle ». La partie historique abordée précédemment a clairement démontré que certains adjectifs étaient construits à partir de bases latines, le terme correspondant en latin n'existant par conséquent pas. Nous devrions donc nécessairement avoir recours au principe de l'accentuation « dérivationnelle » en calquant l'accentuation de l'adjectif anglais sur le dérivant latin le plus proche. Il ne donne pas non plus d'exemples de terminaisons latines « courtes » du type *-ax* qui ont donné les termes en *-acious*.

De plus, il ne remonte pas systématiquement à l'accentuation du latin pour justifier le placement de l'accent en anglais. Il justifie par exemple le schéma accentuel de *courteous* par un recours à une accentuation originelle basée sur le terme *curteis* du Moyen-Anglais (*ibid.* : 60). Son analyse est quelque peu faussée par le fait qu'il ne base son analyse que sur des termes fonctionnant selon sa propre logique, c'est-à-dire avec un dérivant latin ou un terme latin avec une terminaison retranscrite en anglais. Qu'en est-il des termes qui ne sont pas d'origine latine ? Cette étude montre les limites du recours à l'accentuation étymologique pour justifier l'accentuation de tous les adjectifs en *-ous* de l'anglais. Néanmoins, son approche originale et le traitement de certains cas constituent des pistes de réflexion intéressantes concernant les exceptions caractéristiques de l'anglais :

[37] L'accentuation latine est basée sur le concept de quantité. La première voyelle longue à partir de la droite reçoit l'accent dans nos exemples et est notée avec un trait suscrit (¯) au-dessus de la voyelle.

ca'ducous / cădūcus

4.2.2 La théorie de l'accent de H.G. Giegerich

L'ouvrage de 1992 de H.G. Giegerich remodèle les concepts créés par SPE, tout en apportant de nouveaux concepts théoriques permettant de mieux cerner le problème de l'assignation de l'accent. S'il ne revient pas sur la corrélation entre syllabe lourde et place de l'accent, il modifie le rapport entre les deux : « Stressed syllables must be heavy while unstressed syllables may be light » (1992 : 182). Dans son optique, une syllabe accentuée est nécessairement lourde. Or, les exemples de SPE et des recherches postérieures, montraient la présence d'accent sur des syllabes antépénultièmes légères (ex : *magn'animous*). En fait, le caractère lourd ou léger de la syllabe antépénultième n'est pas déterminant selon SPE puisque le concept de poids syllabique n'intervient qu'au niveau de la syllabe pénultième.

Il utilise donc le concept « d'ambisyllabicité » (1992 : 182) qui lui permet de relier une consonne à deux syllabes sous l'effet de l'accentuation. Prenons par exemple le cas de *generous* qui reçoit un accent sur l'antépénultième :

'ge**n**erous = ge + ne + rous

La syllabe /ge/, à l'origine légère[38], reçoit l'accent. Cependant, cette syllabe devient lourde sous accent grâce au concept d'ambisyllabicité. Le /n/ appartient ainsi aux deux syllabes. Ce concept justifie du même coup l'affirmation de H.G. Giegerich selon laquelle les syllabes accentuées doivent nécessairement être lourdes.

H.G. Giegerich se rapproche ensuite des concepts de la Phonologie Métrique et adopte également la répartition en pieds selon le rapport W/S.

[38] Toujours dans l'optique de N. Chomsky et M. Halle, et non du point de vue de H.G. Giegerich.

4.2.3 Le schéma de l'accent de C.W. Kreidler

Nous choisissons de traiter la théorie accentuelle de C.W. Kreidler séparément du reste de la théorie phonologique générative car contrairement à SPE, il constate que trois types d'informations entrent en interaction dans l'assignation de l'accent primaire : des informations de nature syntaxique (nom / verbe), morphologique (base / préfixe / suffixe) et phonologique (nature de la voyelle dans la syllabe pénultième) (1989 : 198). Il en résulte la création d'un schéma d'assignation de l'accent pour les substantifs[39], dont la simplicité de la représentation, associée à sa facilité d'application tranche avec la complexité des règles de SPE (1989 : 203) :

[39] Et par conséquent des adjectifs dérivés puisqu'ils relèvent de la même règle (voir la partie consacrée à SPE).

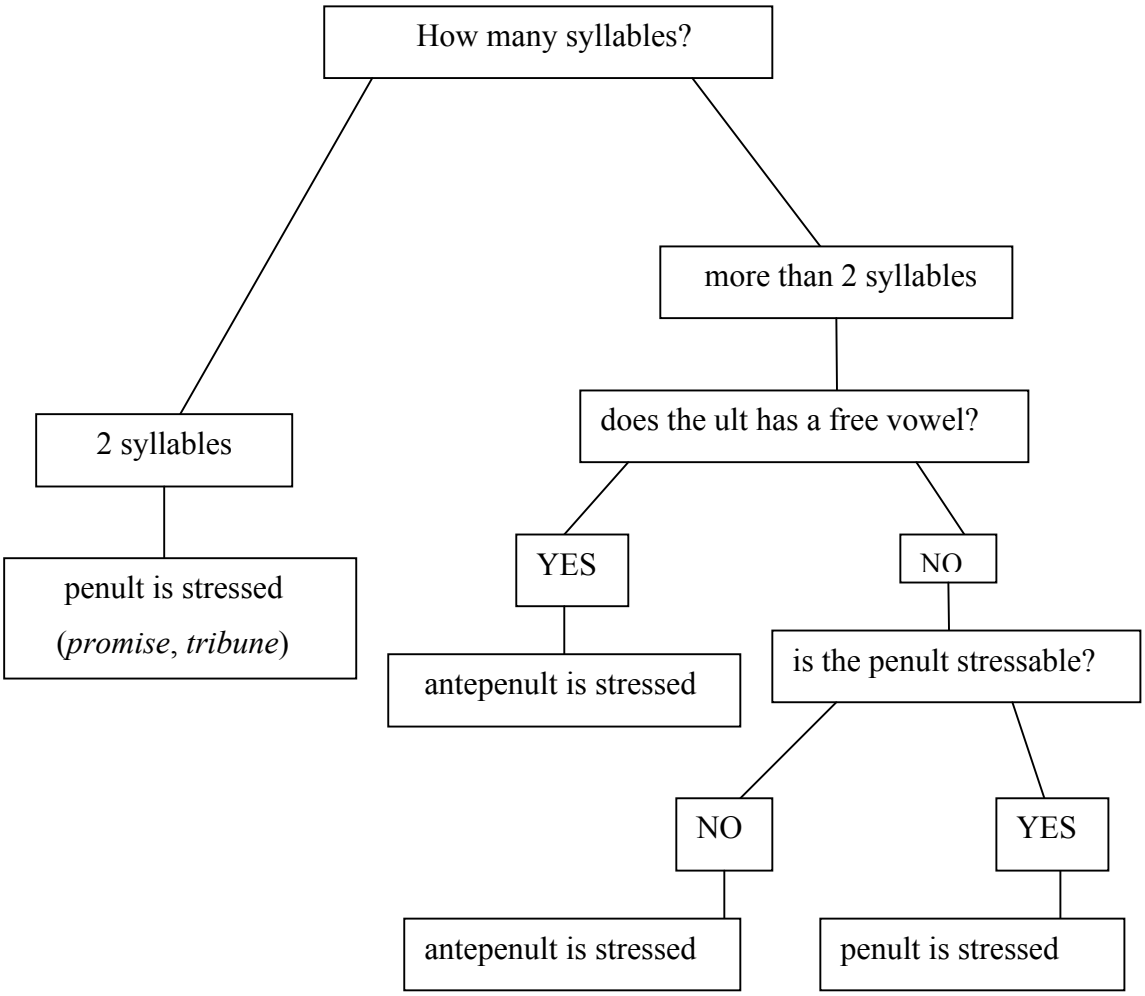

Figure 4 : Représentation des principes de l'assignation de l'accent primaire de C.W. Kreidler.

Le principe d'assignation de l'accent schématisé n'est pas sans rappeler l'algorithme de J.-M. Fournier du point de vue de son fonctionnement, avec des questions et des embranchements correspondant aux réponses apportées à ces questions.

Enfin, le dernier modèle théorique exposé est celui créé par R. Kingdon, et qui accorde une large part au traitement des suffixés.

4.2.4 Modèle théorique de R. Kingdon

Son ouvrage de 1958 constitue une référence dans le domaine de l'accentuation lexicale en anglais, et représente les premières avancées notables dans le domaine. Quand paraît SPE en 1968, N. Chomsky et M. Halle sont avisés des travaux de leurs contemporains R. Kingdon et H. Marchand. Nous relevons d'ailleurs la citation suivante à la page 59 : « there have been studies in which affixes are classified in terms of their effect on stress placement (e.g., Kingdon, 1958), and others in which some of the major rules are stated (…Marchand) ».

R. Kingdon remarque l'importance de la morphologie, et notamment des suffixes, sur le placement de l'accent primaire. Le seul inconvénient à l'heure actuelle de cette théorie est que son interprétation de l'accentuation lexicale mélange des paramètres relevant de la sphère lexicale et des paramètres intonatifs.

L'accent kinétique auquel fait référence R. Kingdon est l'accent primaire (1958 : 60), qu'il caractérise comme un ton descendant. Cela ne signifie pas dans son système de représentations que le placement de cet accent soit variable. Il constate seulement qu'à droite de cet accent, les syllabes inaccentuées sont prononcées sur un ton descendant. L'intérêt de sa théorie ne réside cependant pas dans cette interaction entre le schéma accentuel et l'intonation, mais dans le comportement qu'il attribue aux affixes. Il assigne en effet un système numérique à chaque affixe en fonction de son influence sur l'accent /1/. Par exemple, un suffixe plaçant l'accent deux syllabes avant lui reçoit la référence -2. A l'inverse, un suffixe qui placerait l'accent sur sa propre première syllabe est noté 1. Cela nous donne l'échelle de représentation suivante :

-3 -2 -1 0 1 2 3

Voici quelques exemples extraits de sa classification :

'-*ious*[40] = -1

-'*acious* = 1

-'*mentous* = 1

'-*onous* = -1

Les exemples ci-dessus sont volontairement choisis pour montrer que la conception de R. Kingdon de l'affixe est particulièrement vague, et que le terme « terminaisons » serait plus adapté. Ce dernier est encore toutefois trop imprécis pour décrire les cas comme *-tonous* qui sont composés à la fois d'une base liée et d'un suffixe. Il définit le comportement global de *-ous* de la manière suivante : « This suffix is not quite strong enough to overcome stress tendencies inherent in the roots of other suffixes to which it is added, though in most cases it is stressed -2. Many words ending in *-ous* will be found under other suffixes to which this one is added » (*ibid*. : 109).

Selon lui le suffixe *-ous* n'est pas suffisamment influent pour modifier le placement de l'accent /1/. En revanche, les séquences auxquelles il est associé permettent de le faire. Nous remarquons dans la citation l'utilisation très large que R. Kingdon fait du terme « suffixe ». L'influence de *-ous* sur l'accentuation réside donc dans son interaction avec l'élément auquel il est accolé. R. Kingdon termine ensuite sa démonstration avec une série d'exemples permettant d'observer les divers comportements accentuels des adjectifs en *-ous* lorsque le suffixe n'est pas attesté au sein d'une terminaison :

> « Words of two syllables → -1 (ˈ*bullous* / ˈ*callous*)
> Words of more than two syllables which are stressed → -1 (*a*ˈ*cetous* / *de*ˈ*clivous* / *ca*ˈ*ducous, po*ˈ*dagrous* / *por*ˈ*tentous*)
> Words of more than two syllables which are stressed → -2 (ˈ*barbarous* / ˈ*blasphemous*) »

Une telle classification n'est absolument pas économique dans son traitement du phénomène accentuel, mais cela ne remet pas en question l'importance de ces travaux sur l'accentuation en anglais. La frontière morphologique est désormais envisagée comme une notion fondamentale au niveau accentuel. Le comportement des affixes et plus particulièrement des suffixes modifie en profondeur la représentation phonologique des bases. Ce modèle représente le fondement même de notre cadre théorique, à savoir la théorie de la morphophonologie, au sein duquel la notion de frontière morphologique est le moteur principal de l'assignation de l'accent.

---

[40] Les accents sont rajoutés par nos soins.

4.3 « L'école de Guierre »

4.3.1 Positionnement au sein du courant phonologique

Au-delà des recherches menées par R. Kingdon, d'autres chercheurs considèrent que rendre compte du système accentuel de l'anglais par le seul recours au concept de poids syllabique ne permet pas d'apporter un traitement satisfaisant à la question. Ainsi, la théorie développée par C.W. Kreidler, et présentée dans la partie précédente, reconnaît l'importance des arguments de nature morphologique[41], de même que P. Carr considère que le poids syllabique n'est pas le seul argument susceptible de rendre compte de l'assignation de l'accent primaire (1993 : 214) : « Syllable structure is often implicated in the placement of word stress (…) Morphological factors and the lexical category of the word are also implicated in word stress assignment ».

Lionel Guierre est le fondateur d'un courant de la phonologie, qui vise à rendre compte de l'accentuation lexicale en anglais par l'intermédiaire de la morphologie. Sa thèse de 1979, et ses ouvrages de 1975 et de 1987 ont ainsi contribué à développer les bases théoriques de ce courant phonologique. Pourquoi la nécessité de se démarquer à l'époque des principes phonologiques développés par N. Chomsky et M. Halle ?

L. Guierre s'attache à remettre en cause les principes de SPE, et notamment celui du noyau lourd[42] qui ne fonctionne pas : l'accentuation ne dépend pas de la valeur des voyelles, très fluctuante en anglais. « Nous postulons au contraire que la valeur des voyelles dépend de leur accentuation, qui dépend elle-même très souvent de la morphologie et du contexte, consonantique en particulier » (Guierre 2000 : 49). Les voyelles longues ne peuvent attirer l'accent car c'est le caractère accentué ou non de la voyelle qui détermine sa valeur[43]. De plus, L. Guierre remet en cause le principe de syllabe lourde qui est un « principe hybride fondé soit sur la qualité de la voyelle soit sur sa position » (*ibid*.) Fonder une théorie accentuelle sur ce seul principe est donc un leurre, d'autant plus que dans cet article de 2000, Guierre observe le comportement des variantes accentuelles et constate que les syllabes pénultièmes avec un agrégat consonantique résistent beaucoup mieux à la remontée de

[41] Même si cet argument morphologique n'est pas présent au sein de sa représentation.
[42] Essentiellement lorsque que le noyau lourd est composé d'une voyelle longue.
[43] Ainsi que son environnement.

l'accent sur la syllabe antépénultième que les voyelles longues en position pénultième. Si le concept de poids syllabique exerce une influence quelconque sur l'assignation de l'accent en anglais, il s'agit davantage des agrégats consonantiques que des voyelles longues. C'est par l'intermédiaire de ce concept de noyau lourd, que certains chercheurs tels que M. Halle ou S.J. Keyser ont affirmé que l'anglais relevait des mêmes règles d'accentuation que le latin (Guierre 1979 : 5).

D'autres études ont depuis démontré que le poids syllabique n'est pas le facteur de l'assignation de l'accent en anglais. J.-M. Fournier, lors d'une communication prononcée lors des 8èmes Rencontres du Réseau Français de Phonologie en 2010 (Fournier 2010b), démontre par l'examen méthodique d'un corpus dictionnairique que fondamentalement, le poids syllabique n'est pas le facteur déterminant dans l'assignation de l'accent.

L. Guierre propose une autre alternative aux concepts de la phonologie générative : la morphophonologie. L'interaction des deux domaines est pour lui une évidence : « En anglais, la morphologie joue un rôle capital dans l'affectation des traits suprasegmentaux, c'est-à-dire ceux de l'accentuation et de l'intonation » (2000 : 41). L'accentuation dépend notamment de la présence ou non d'affixes. Quel est leur statut au sein de cette théorie, et en particulier celui de *-ous* ?

4.3.2 Statut du suffixe *-ous*

Les suffixes sont classés en fonction de leur impact sur l'accentuation de l'adjectif d'une part, et sur la modification accentuelle éventuelle qu'ils provoquent vis-à-vis du dérivant d'autre part[44]. La terminologie anglo-saxonne utilisée pour rendre compte de cette dualité est la suivante : « stress-neutral and stress-shifting suffixes » (Carr 1999 : 93). Le double comportement des suffixes s'explique en partie par le caractère hybride de la langue anglaise, composée de suffixes d'origine romane, et de suffixes d'origine germanique. Ce caractère hybride de la langue anglaise provoque un conflit entre deux logiques accentuelles opposées : « conflit entre l'accent final français et l'accent initial anglais (ou plus exactement,

[44] Lorsqu'un dérivant est attesté.

entre la polarité de l'accent latin et la polarité initiale de l'accent germanique » (Boulle 1984 : 207).

La logique germanique détermine l'assignation de l'accent primaire à partir du début du mot, tandis que la logique romane le calcule en général à partir de la terminaison. En termes d'accentuation des adjectifs dérivés, la position de H. Marchand est claire : « the most important factor is the tendency toward homological stress. All native suffixes and the great majority of foreign suffixes are attached without causing the main stress of the radical to change its place » (1969 : 221).

Si le raisonnement de H. Marchand est pertinent concernant les suffixes d'origine germanique, il est en revanche discutable au niveau des suffixes d'origine étrangère. Le comportement accentuel des suffixes[45] est parfois simplement déterminé par le contexte dans lequel ils apparaissent en anglais.

La conclusion de l'article de L. Guierre de 1986 sur la neutralité accentuelle et la structure consonantique est que des suffixes globalement neutres peuvent se révéler contraignants en fonction de la structure du terme. I. Trevian en arrive à la même conclusion : « Some affixes, according to contextual rules are stress-imposing or stress-neutral » (Trevian 2007 : 428).

H. Greven, dans son ouvrage de 1994, propose une classification particulièrement complexe des suffixes en anglais, en fonction de leur impact sur l'accent. Il distingue en effet les suffixes prioritaires, forts, faibles et neutres (1994 : 162). Les terminaisons en *-ous* interviennent à de multiples reprises dans cette classification. Plus un suffixe appartient à une classe forte et plus son application est prioritaire vis-à-vis des classes inférieures hiérarchiquement. Son raisonnement conduit à la terminologie suivante (en ne se centrant que sur les terminaisons en *-ous* de sa classification) :

-eous / -ious / -uous >[46] *-ous* (*momentous*) > *-inous* (*bituminous*)
> *-ous* (*circuitous*) > *-ous* (*adventurous*)

Le problème de cette classification est qu'elle n'explique pas, hormis les exemples qui démontrent l'influence diverse du suffixe sur l'accentuation, la différence entre le *-ous* de *circuitous* et celui de *adventurous* ou *momentous*, alors que ce dernier est hiérarchiquement élevé en raison de la présence d'un agrégat consonantique en position préfinale. Le *-ous* de

[45] Et en particulier du suffixe *-ous* dont l'influence sur l'accent est particulièrement complexe à déterminer.

circuitous relève d'une classe plus élévée en raison du déplacement de l'accent primaire qu'il occasionne vis-à-vis du dérivant, tandis que le *-ous* attesté dans *adventurous* ne provoque aucun déplacement accentuel.

La terminologie utilisée depuis le début de cette partie nécessite quelques explications et des exemples démontrant l'influence ou non du suffixe *-ous* vis-à-vis de l'accent. Lorsqu'un suffixe est neutre, il ne provoque aucune modification accentuelle du dérivant auquel il est suffixé :

'*poison* > '*poisonous*

'*scandal* > '*scandalous*

Le calcul de l'accentuation de l'adjectif en *-ous* se réalise par conséquent directement sur le dérivant puisque dans ces cas-là le suffixe ne provoque aucune altération du schéma accentuel. Les cas ci-dessus mettent en évidence la « Loi de la dérivation neutre » que J.-M. Fournier définit en ces termes : « l'ajout du suffixe ne change rien à la prononciation du dérivant, c'est-à-dire le mot auquel on a ajouté le suffixe » (2010a : 20). Le suffixe *-ous* dans les exemples ci-dessus est donc considéré comme un suffixe « séparable ». Ce type de détermination de l'accent relève d'un « mode de calcul par référence » (*ibid*.) qui impose de déterminer l'accentuation du suffixé en *-ous* à partir de son dérivant. Les phonologues de ce cadre parlent également « d'isomorphisme ». Ce terme introduit par L. Guierre renvoie au même phénomène : le suffixe étant neutre, son accentuation et sa prononciation se déduisent directement du dérivant en adoptant la « même forme ». L'isomorphisme peut donc tout aussi bien être accentuel que phonétique. J.-L. Duchet et J.-M. Fournier ont beaucoup travaillé sur ce concept d'isomorphisme. Ils montrent dans leur article de 1988 que « la tendance à l'isomorphisme accentuel et phonétique est en relation avec la productivité de la suffixation, la transparence morphologique et sémantique de la dérivation pour le locuteur, et la motivation syntaxique interne ». Cette motivation ainsi que le concept de productivité se révèleront des pistes de réflexion lors de l'analyse des constructions savantes.

Nous considérons que le suffixe est, dans les exemples présentés ci-dessus, séparable sur un plan phonologique. Les adjectifs suffixés en *-ous* suivants contiennent bien un suffixe

[46] Le symbole > signifie « plus fort hiérarchiquement que ».

-*ous* séparable sur un plan morphologique, mais en revanche, le critère de séparabilité n'est pas pertinent au niveau phonologique car ils sont dits « contraignants » :

'*moment / mo*'*mentous*

'*ceremony / ˌcere*'*monious*

'*tempest / tem*'*pestuous*

'*volume / vo*'*luminous*

Qu'observons-nous dans les exemples ci-dessus ? L'ajout de -*ous* provoque un déplacement de l'accent primaire du dérivant[47]. La dynamique accentuelle observable dans ces exemples est fondamentalement opposée à celle décrite précédemment. En effet, le suffixe -*ous* n'est plus ici neutre mais contraignant. Il impose un mode de calcul différent, qui bloque l'application de la « Loi de la dérivation neutre ». Nous parlons dans ces cas-là de « terminaisons contraignantes »[48]. Lorsqu'une terminaison est contraignante, la présence ou non d'un dérivant n'importe pas. Cette logique déclenche un « mode de calcul direct » de l'accent. J.-M. Fournier les nomme terminaisons contraignantes car « elles contraignent de considérer le mot en soi, sans tenir compte d'un éventuel dérivant » (2010a : 21).

Dans son article de 1998 « Que contraignent les terminaisons contraignantes ? », J.-M. Fournier procède à toute une démonstration sur l'impact réel des terminaisons contraignantes sur le système accentuel de l'anglais. Il en arrive à la conclusion que ce que contraignent les terminaisons contraignantes, ce n'est pas la place de l'accent[49], mais plutôt la non-référence au dérivant : « Les suffixes contraignants imposent le calcul direct, c'est-à-dire la pertinence de la structure étudiée et d'elle seule (…) En interdisant la prise en compte du dérivant, ils contraignent par conséquent les dérivés à se comporter comme l'ensemble des unités non-dérivées du corpus » (1998 : 158).

Les exemples de dérivation en -*ous* ci-dessus ne laissent aucun doute sur le statut suffixal de -*ous* en phonologie. Son influence sur l'assignation de l'accent primaire dépend du contexte dans lequel il apparaît. Il peut donc fonctionner au sein de terminaisons

[47] Nous remarquons que dans certains cas, -*ous* intervient au sein de suffixes dissyllabiques.
[48] Nous préciserons dans la partie suivante pourquoi il est ici fait mention du terme « terminaison » dans un sens large et non de la terminologie « suffixes contraignants ». Ces derniers ne constituent en réalité qu'une partie des terminaisons contraignantes.

contraignantes, comme il peut se révéler neutre. Comment les chercheurs travaillant au sein de ce courant définissent-ils son influence sur l'accentuation ?

4.3.3 Traitement accentuel de *-ous*

Le problème majeur de beaucoup d'ouvrages traitant de l'accentuation de l'anglais réside dans le fait qu'ils ne cherchent pas à qualifier le comportement de *-ous* dans sa globalité. Seuls les comportements accentuels induits par les suffixes *-eous*, *-ious* et *-uous* font l'objet d'un traitement quasi-systématique. B. Collins et I.M. Mees, par exemple, les qualifient de « stress attractors » (2008 : 112) et indiquent simplement que l'accent primaire est placé sur la syllabe précédente. H. Adamczewski et D. Keen mettent en évidence le statut contraignant de *-ous*, mais en utilisant systématiquement les exemples en *-ious, -eous* ou *-uous* (1973 : 143). Un traitement analogue est réalisé dans l'ouvrage de R. Lilly et M. Viel (1998 : 45).

Peu de chercheurs se sont réellement évertués à définir le comportement de *-ous* dans sa globalité. Boulle considère qu'il fonctionne de façon globalement neutre vis-à-vis de son influence sur le placement de l'accent (1984 : 207). J.-P. Watbled le définit comme un suffixe qui est parfois neutre, mais le plus souvent non-neutre (1996 : 94).

M. Ginésy offre une analyse plus détaillée du suffixe *-ous*. Il le définit de façon globale comme un suffixe non-neutre, suggérant du même coup que les cas de dérivation transparente doivent être considérés comme des dérivations opaques (2000 : 46)[50]. Il se ravise dans la suite de son ouvrage, en le qualifiant de suffixe « mixte », pouvant à la fois provoquer un déplacement de l'accent et ne pas être influent sur l'assignation de l'accent primaire. Il en arrive à cette conclusion par l'analyse de la suffixation en *-ous* sur les verbes préfixés. M. Ginésy conclut qu'il s'agit là du seul contexte pour lequel *-ous* est neutre (2000 : 144-145) :

de'sire (vb) > *de'sirous*

[49] L'amalgame est souvent fait, par souci de commodité, entre présence d'une terminaison contraignante et détermination d'un schéma accentuel.
[50] Cela fait référence, de façon différente, aux modes de calculs direct et indirect proposés par J.-M. Fournier.

Le traitement de I. Trevian du suffixe *-ous* dans son ouvrage de 2003 constitue sans doute le traitement le plus complet réalisé sur cet affixe. Il prend comme point de départ une comparaison entre deux adjectifs en *-ous,* l'un possédant un dérivant, tandis que l'autre non :

o'xygenous / *ma'gnanimous*

Il remarque que la présence ou non d'un dérivant ne semble pas avoir d'impact sur le schéma accentuel avec, dans les deux termes, un accent primaire sur l'antépénultième : le suffixe *-ous* « est susceptible d'induire les mêmes contraintes, qu'elles permettent ou non d'identifier une base » (2003 : 8).

La définition de la contrainte est exprimée différemment dans l'ouvrage de I. Trevian, que dans celui de J.-M. Fournier. I. Trevian définit *-ous* comme contraignant car « il interdit à l'accent primaire de remonter plus de deux syllabes avant [lui] » (*ibid*. : 106). Cette définition de la contrainte signifie que la suffixation des dérivants trisyllabiques possédant une accentuation sur l'antépénultième, provoque nécessairement un contexte contraignant dans la mesure où l'accent primaire doit se déplacer vers la droite afin de respecter la « zone d'accentuation ». Le cas de '*spirituous* est une exception car l'accent /1/ reste sur la première syllabe du terme, conformément à l'accentuation du dérivant *spirit*, et reçoit une accentuation en /1000/. M. Hammond utilise dans ce cas précis une expression imagée appropriée : « extrafenestral stress » (1999 : 322). La syllabe accentuée du suffixé se situe en dehors de la zone « accentuable » traditionnelle.

I. Trevian tente ensuite de rendre compte de l'influence du suffixe *-ous* sur l'accent en proposant des règles générales permettant d'éviter les longues énumérations de cas spécifiques. L'avantage de cette méthode réside dans son économie, et dans sa tentative d'harmonisation du système accentuel.

Sa première règle est la suivante : l'accent tombe sur la syllabe qui précède *-ous* si un agrégat consonantique est attesté, ou bien un digraphe vocalique non réductible, séparé ou non de *-ous* par une consonne[51] comme dans l'exemple suivant (*ibid*. : 107) :

<Dig V> (C) + *-ous* (ex : *a'moebous*)

[51] Il emprunte cette dernière règle à I. Poldauf (1984).

Les cas ne correspondant pas au contexte précédent peuvent ensuite relever de la règle suivante :

VC + *-ous* → /-100/ (page 112)

La règle ci-dessus permet de regrouper tout type de termes, des constructions savantes aux termes d'utilisation courante de l'anglais. Enfin, les dissyllabes relèvent de la Règle Normale d'accentuation[52] avec un schéma accentuel en /10/ (*ibid*. : 140). Notre résumé des principes de l'ouvrage est évidemment réducteur et ne prend pas en ligne de compte le traitement spécifique de certaines catégories de termes. Nous tentons seulement de replacer les principes dans une logique générale de l'accentuation.

4.3.4 L'algorithme accentuel de J.-M. Fournier

Notre étude des règles accentuelles prend comme fondement théorique l'algorithme créé par J.-M. Fournier en plusieurs étapes. Il présente dans un article en 1992 une première version de l'algorithme, qu'il estime représentatif des facteurs d'assignation de l'accent /1/ en anglais : « tant du point de vue pédagogique que de l'efficacité du système, cette analyse de sa structure hiérarchique a enfin pour conséquence une remarquable économie en terme d'exceptions » (1992 : 87).

Cet algorithme détermine, à travers une structure hiérarchisée et l'application de paramètres, le placement de l'accent primaire en anglais. La version finale de cet algorithme est présente à la page 84 de son ouvrage de 2010[53]. Le sens de lecture de l'algorithme va du haut vers le bas. Chaque losange constitue une question avec un embranchement selon la réponse. Si la réponse à la question est négative, l'axe vertical des losanges mène à la question suivante. Si la réponse à la question est positive, la réponse proposée se situe à droite, et le terme dont nous tentons de déterminer le placement de l'accent relève de la règle correspondante.

[52] Nous distinguerons ensuite la Règle Normale d'accentuation et la règle d'accentuation spécifique aux dissyllabes.
[53] La version de l'algorithme est disponible à la page suivante.

Où placer l'accent principal en anglais ?

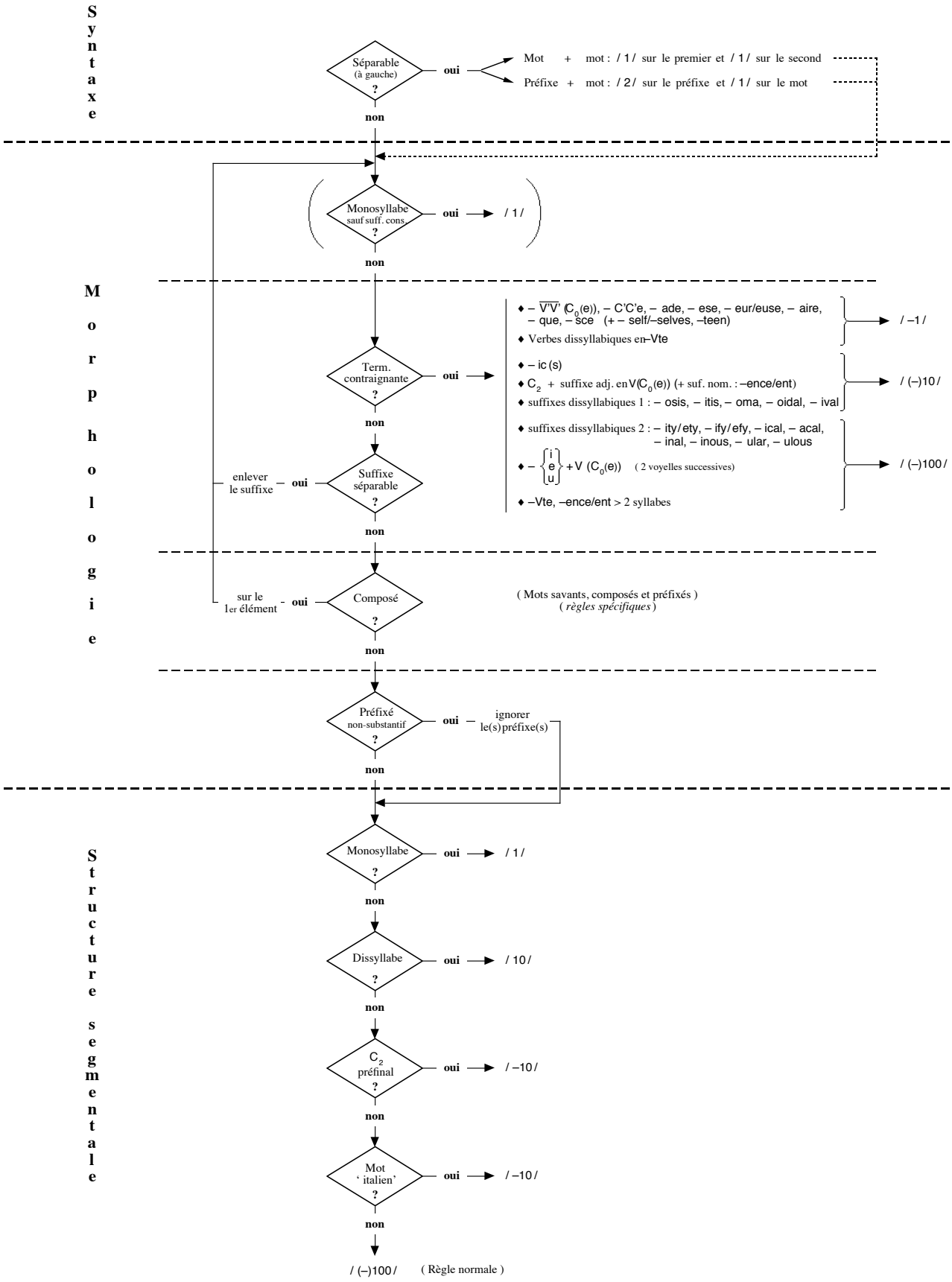

Figure 5 : Algorithme de détermination du placement de l'accent /1/ de J.-M. Fournier.

Nous adoptons dans notre étude le système notationnel des règles tel qu'il est présenté dans l'algorithme. Nous aurions pu choisir un autre système notationnel puisqu'il existe des manières différentes de les représenter. Prenons l'exemple de la règle accentuelle relative à *-ious* :

$$\text{-i V } (C^{n})\# \text{ (Duchet 1999 : 11)}$$
$$V \rightarrow [\text{accent 1}] / \_ \text{ i V (C) \# (Lilly, Viel 1999 : 87)}$$
$$\text{i V (C) (Ginésy 2000 : 53)}$$
$$\text{-}V_1\ V_2 \text{ (C) (Huart 2002 : 34)}$$

Toutes ces règles proposent la même réponse, mais avec un système de représentations différent.

Sur quels critères repose la constitution de cet algorithme ? Le système d'accentuation de l'anglais dépend de trois paramètres, dont la hiérarchie doit être respectée : la syntaxe, la morphologie et la structure segmentale. Chacun de ces paramètres détermine un type d'analyse distinct, respectivement (Fournier 2010a : 83) :

« 1- détermination des unités lexicales.
2- détermination de la partie pertinente
3- détermination de la prononciation (accent et voyelle accentuée[54]) »

Prenons l'exemple du suffixe *-ious* pour illustrer la logique de chaque paramètre. Il est traditionnellement assimilé à la catégorie des terminaisons contraignantes[55] (étape 1), avec une partie contraignante symbolisée par des deux voyelles successives (étape 2), et un schéma accentuel en /(-)100/ (étape 3).

[54] La logique de détermination de la voyelle accentuée reste la même au niveau de l'organisation du système.
[55] Nous l'observons de par la non-référence au dérivant.

De quelles parties de l'algorithme les suffixés en *-ous* relèvent-ils ? La structure de notre étude est bâtie en fonction de la hiérarchie des paramètres dégagés, et de l'ordre d'apparition des séquences en *-ous* dans le schéma.

Le niveau syntaxique est traité dès notre seconde partie traitant de la constitution de notre corpus. Les structures du type *disadvantageous* ou encore *coinstantaneous*, avec un préfixe séparable, relèvent de ce niveau.

Le niveau morphologique fait intervenir le plus de termes en *-ous* car il est particulièrement productif au niveau des terminaisons contraignantes. Les terminaisons contraignantes déjà attestées par le schéma sont les suivantes :

C_2 + *-ous*
-inous / -ulous
-eous / -ious / -uous

Lorsqu'une terminaison n'est pas contraignante, la question consiste à déterminer si le suffixe est séparable, c'est-à-dire s'il existe un dérivant auquel se reporter pour calculer la prononciation. Si un dérivant est effectivement attesté, la « loi de la Dérivation Neutre » est privilégiée, avec des cas tels que :

cancellous (cancel) / cancerous (cancer) / mountainous (mountain)

La seule modification que nous opérons vis-à-vis de la hiérarchie dégagée par l'algorithme concerne le traitement des constructions savantes auxquelles il est fait référence sous l'étiquette (Mots savants, composés et préfixés, *règles spécifiques*). La constitution même de ces structures, et le statut de *-ous* au sein de ces constructions nécessitent de les traiter à la suite des terminaisons contraignantes[56].

Enfin, la structure segmentale constitue le dernier paramètre permettant de définir le schéma accentuel des suffixés en *-ous,* qui ne relèvent ni du cadre des terminaisons contraignantes, ni de celui de la dérivation neutre. Seule la structure segmentale de l'adjectif permet de placer l'accent primaire. Par « segmental », il faut comprendre deux choses : le nombre de syllabes dans le mot, ainsi que la présence d'un agrégat consonantique dans la syllabe pénultième. La présence d'un C_2 préfinal associé à un suffixe, en l'occurrence *-ous*,

[56] Cette modification sera justifiée par la suite.

n'est pas sans rappeler le concept du poids syllabique, fondamental dans SPE. Ceci explique la position de J.-M. Fournier qui, lorsqu'il remet en cause la notion de poids syllabique au sein du système accentuel de l'anglais[57], précise que même s'il n'est pas le facteur déterminant au sein du système, il n'en représente pas moins un concept fondamental au niveau segmental.

Les adjectifs en *-ous* restants pourront donc relever soit de la règle des dissyllabes, soit de la Règle Normale d'accentuation avec des accentuations respectives en /10/ ou en /(-)100/.

Le but de ce travail est aussi d'observer les différences observables vis-à-vis des règles dégagées, et notamment le phénomène de variation[58].

Revenons un instant sur le concept de terminaisons contraignantes. L'étiquette « terminaison » permet de réunir différents concepts, et d'uniformiser le comportement de cette catégorie de séquences. Nous remarquons par exemple que la notion de « C_2 + *-ous* » est une séquence consonantique accompagnée d'un suffixe, tandis que dans le cas de *-inous*, il s'agit d'un suffixe dissyllabique. Le terme « terminaison » est donc un terme beaucoup plus représentatif de cette catégorie que ne le serait celui de « suffixe ».

Il s'avère de plus que la puissance des terminaisons contraignantes dépassent le cadre de la terminaison pour englober certaines bases. Les cas suivants sont des termes préfixés et la séquence *-ious* ne peut donc pas être un suffixe. En tout ou partie, elle appartient nécessairement à la base (Fournier 2010a : 33) :

'*obvious,* '*conscious,* '*previous*

Cependant, l'accentuation sur la syllabe antépénultième de ces termes permet de les assimiler au comportement des terminaisons contraignantes au même titre que les suffixés en *-ious*. I. Trevian analyse le rapport de l'école française de morphophonologie vis-à-vis de la morphologie et conclut que : « the term 'morphology' as used by Guierre and his followers is rather broader in scope than is normal outside this tradition » (2007 : 427).

[57] Nous faisons référence à la communication présentée lors des 8èmes RFP à l'Université d'Orléans en 2010.
[58] Nous traiterons succinctement du phénomène de variation après avoir défini les paramètres de la voyelle accentuée. La variation peut en effet être accentuelle ou phonétique.

L'assignation de l'accent /2/ a également fait l'objet d'une représentation algorithmique (Fournier 2010a : 80) avec un système de représentation similaire (voir le schéma de la page suivante). La première question consiste à déterminer si le mot doit recevoir un accent secondaire (« /00-/ ? »). Cependant, l'application du troisième principe accentuel de l'anglais ne permet pas de rendre compte tous les cas d'accents /2/ de notre corpus. La succession de deux accents (/2/ et /1/) est possible, notamment dans le cadre des constructions syntaxiques avec la présence d'un préfixe séparable ; ce cas particulier relève du paramètre syntaxique et dépasse les frontières de la simple unité lexicale.

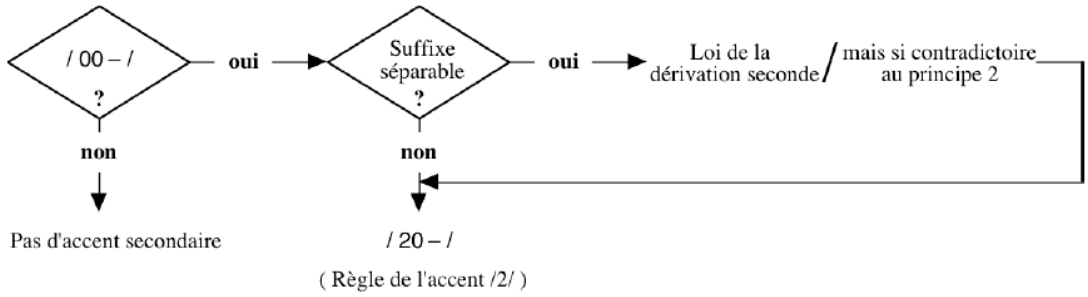

Figure 6 : Algorithme de détermination du placement de l'accent /2/ de J.-M. Fournier.

La question essentielle dans l'assignation d'un accent secondaire réside dans la présence ou non d'un dérivant. Si aucun dérivant n'a pu être déterminé, l'adjectif en *-ous* relève de la règle de l'accent secondaire qui assigne automatiquement un accent /2/ sur la première syllabe :

*/00-/ → /20-/ (ˌ*ennea*'*petalous* / ˌ*acro*'*carpous*)

Si un dérivant est attesté, la « loi de la dérivation seconde »[59] s'applique. Le placement de l'accent /2/ est déterminé à partir du schéma accentuel du dérivant, et plus particulièrement à partir de l'accentuation des deux premières syllabes du dérivant. Le degré d'accentuation du dérivant ne constitue pas un paramètre essentiel puisque l'assignation de l'accent /2/ peut prendre modèle tant sur un accent /1/ que sur un accent /2/. Ce qui compte, c'est de considérer la syllabe accentuée du dérivant, présente en première ou seconde position du terme :

[59] Aussi nommée « loi dérivationnelle de l'accent /2/ ». Les deux expressions sont utilisées indistinctement.

ˌcarti'laginous < *'cartilage* / *ˌmulti'tudinous* < *'multitude*

broˌmeli'aceous < *bro'melia* / *beˌati'tudinous* < *be'atitude*

La « loi de la dérivation seconde » n'est soumise qu'à une seule contrainte : l'impossibilité en anglais d'observer la succession de deux accents au sein de la même unité lexicale (principe 2). Lorsqu'un conflit de ce type est avéré, la « loi de la dérivation seconde » ne peut s'appliquer, l'assignation de l'accent /2/ relevant dès lors de la règle traditionnelle de l'accent secondaire avec assignation de l'accent sur la première syllabe[60].

La partie théorique réservée à l'accent /2/ est plus succincte car l'étude de son assignation ne constitue pas l'une des préoccupations centrales de notre travail. Les principes théoriques relatifs à son placement sont généraux, et ne relèvent pas uniquement des mots en *-ous*. En d'autres termes, l'assignation de l'accent /2/ dans les mots en *-ous* n'est pas due à une influence directe de *-ous*, mais plutôt à une logique dérivationnelle englobant tous les suffixés. Nous ne traitons donc pas systématiquement l'accent /2/ dans notre travail, nous intéressant seulement aux phénomènes particuliers relatifs à son placement ou à sa réalisation phonétique.

La partie théorique consacrée à l'accent démontre une pluralité de courants, visant tous à rendre compte de son assignation. L'attribution des accents a une conséquence directe sur la manière dont les voyelles sous accent sont prononcées. C'est la raison pour laquelle nous procédons dans cet ordre avec dans un premier temps l'attribution d'un schéma accentuel, et dans un second temps, l'étude de la réalisation phonétique des voyelles sous accent, conséquence directe de l'assignation des accents (Ginésy 2000 : 44) : « La valeur phonétique des voyelles est déterminée par la position de l'accent : il faut donc d'abord affecter l'accent, et ensuite seulement, chercher quelle sera la prononciation de la ou des voyelles accentuées ».

[60] Nous illustrerons ce type de conflit par des exemples, dans les parties réservées au traitement de l'accent /2/.

5 Réalisation phonétique des voyelles accentuées

5.1 L'importance de la graphie

La graphie représente un paramètre essentiel au sein de la théorie de la morphophonologie, notamment en ce qui concerne les règles de lecture des voyelles accentuées. Cependant, le recours à la graphie fait l'objet depuis fort longtemps de critiques acerbes au sein de la communauté scientifique. Ces critiques sont la conséquence de plusieurs facteurs. Tout d'abord, comme le fait remarquer M. Hewings en citant D. Crystal, les irrégularités constatées lors du passage de la graphie à la phonie concernent principalement des mots qui sont parmi les plus fréquents en anglais, ce qui donne ainsi l'impression que le passage de la graphie à la phonie n'est pas prédictible par des règles (Hewings 2004 : 214) : « 75% of English words are spelt according to a regular pattern. But he also notes that, unfortunately, of the 400 or so words with irregular spellings, most are among the most frequently used in the language"[61]. Cette citation illustre parfaitement l'absence de corrélation entre graphie et phonie au sein de la tradition anglo-saxonne. L'accent est mis sur un problème d'ordre graphique et non sur une irrégularité constatée lors du passage de la composante graphique à la composante phonique. Cette conception tient avant tout à deux approches théoriques diamétralement opposées.

La graphie de l'anglais est considérée par beaucoup de chercheurs comme trop imparfaite pour servir de garante de la prononciation : « English spelling is not a reliable indicator of pronunciation in a majority of cases because of idiosyncratic factors having to do with the history of individual words and the placement of stress » (Pennington 1996 : 184). Cette absence de considération pour la graphie est pour partie la conséquence directe de l'approche développée par SPE. Selon N. Chomsky et M. Halle, la graphie de l'anglais a une valeur phonologique optimale, mais un rendu phonétique imparfait (Chomsky, Halle 1968 : 49). Le passage des structures profondes à la surface phonétique par l'intermédiaire de règles

[61] Références empruntées à l'ouvrage de D. Crystal de 1988.

phonologiques, provoque un bouleversement de cette surface phonétique avec des représentations phonétiques imparfaites.

L. Guierre adopte l'idée inverse, en postulant que la graphie, paramètre trop longtemps négligé, constitue un indicateur fiable de la prononciation de l'anglais : « Le manque d'intérêt de certains phonologues ou morphologues pour la graphie est probablement également dû à la vogue actuelle des phonologies fondées sur la recherche des universaux. La graphie n'est en effet pas un trait universel des langues naturelles. On semble parfois en avoir déduit qu'elle ne devait pas avoir d'influence sur la phonologie » (2000 : 42). M. Stubbs démontre également l'importance de la graphie au niveau de la prononciation : « No English word is ever spelled in such a way that it gives no information about pronunciation » (Stubbs 1980). La prononciation de l'anglais est donc prédictible par le recours à la graphie, et constitue un paramètre fondamental au sein de notre cadre théorique.

M. Viel fait le parallèle entre les deux approches dans son ouvrage de 2003, qualifiant l'approche développée par L. Guierre de mouvement de renaissance de la tradition orthoépiste, terme qu'il définit de la façon suivante : « relation between pronunciation and conventional spelling » (Viel 1978). Selon M. Viel, un système de détermination phonétique des voyelles accentuées basé sur un recours à la graphie n'est pas adapté. Il opte pour un modèle partant de la phonie pour remonter à la graphie, selon la tradition générativiste. La critique principale adressée au modèle de L. Guierre est la suivante : « Guierre franchit parfois la limite entre orthographe et prononciation » (2003 : 53). L'argument de M. Viel se base sur la « règle de w » qui combine à la fois des considérations d'ordre graphique et phonétique. Néanmoins, renier le lien entre la graphie et la phonie sur l'observation de cette seule règle apparaît comme une position trop radicale. Cette règle, dont l'application nécessite la présence d'une voyelle entravée ou d'une voyelle <r>[62], déterminée par le contexte graphique, n'est qu'en partie basée sur un principe phonétique. De plus, il s'agit de la seule règle « hybride » au sein du système des règles de prononciation des voyelles accentuées. Le fait d'insister particulièrement sur cette règle démontre la cohérence du reste du système qui se base sur la graphie pour déterminer la prononciation des voyelles.

[62] Il s'agit d'une terminologie permettant d'attribuer un système de valeurs aux voyelles accentuées. Ces valeurs sont présentées dans la suite de la partie.

5.2 Règles de lecture des voyelles accentuées

La prononciation des voyelles accentuées ne reçoit pas une attention aussi considérable que l'assignation des accents au sein des ouvrages spécialisés. Les ouvrages se contentent généralement d'émettre quelques règles de prononciation des voyelles sans les insérer au sein d'un système cohérent. Les deux sous-parties suivantes ciblent le traitement des voyelles accentuées dans les cadres didactiques et dans la théorie générativiste.

5.2.1 L'approche didactique

Les approches didactiques négligent tout autant les règles de lecture des voyelles accentuées que le paramètre accentuel. La seule tentative pour relier graphie et phonie figure dans l'ouvrage de J.D. O'Connor et C. Fletcher de 1990, dans lequel elles tentent en partant de la phonie, de remonter vers la graphie en décrivant tous les contextes graphiques dans lesquels la prononciation considérée apparaît. Cette méthode ne se veut absolument pas théorique, le but étant simplement de familiariser les apprenants avec les contextes graphiques et les prononciations. Ce type de traitement n'est cependant pas économique, car à chaque prononciation sont associés plusieurs contextes graphiques classés selon leur fréquence d'apparition. Cette tentative de classement est relativement peu fiable car les contextes se répartissent en « all, many » et « less common ».

Nous présentons à titre d'exemple un tableau représentatif de l'approche didactique (O'Connor, Fletcher 1990 : 12) :

spelling		
/eə/ there		
• **common**		
ALL	air	chair
MANY	are	care
	ary	Mary
• **less common**		
	ear	pear
• **exceptions**		
	ere	where

Tableau 1 : Représentation de l'interaction graphie/phonie dans une approche didactique.

Ce tableau indique les grandes tendances présentes entre la prononciation et les contextes graphiques, sans pour autant déterminer les règles permettant de passer d'une composante à l'autre. La théorie générative, au contraire, apporte un mode de traitement théorique des règles phonétiques.

5.2.2 L'approche générative

Notre approche privilégie dans un premier temps l'attribution d'un schéma accentuel, la place des accents déterminant la réalisation phonétique des voyelles accentuées à partir de leur environnement graphique dans un second temps. Accentuation et prononciation sont donc intrinsèquement liées. En revanche, l'approche générative n'envisage pas le rapport entre les deux composantes de cette façon. Nous rappelons que l'accentuation est basée sur la notion de quantité dans le modèle génératiViste, le principe étant que les voyelles longues attirent

l'accent[63]. La logique est donc inversée, l'attribution du statut phonétique de la voyelle intervenant avant l'assignation de l'accent. Pour être plus précis, les deux phénomènes sont distincts dans le modèle générativiste. L'accentuation relève d'un mode de traitement linéaire[64], tandis que la prononciation des voyelles fait intervenir deux composantes situées à deux niveaux différents. Il existe une structure sous-jacente et une structure de surface. Le passage de la structure sous-jacente à la structure de surface s'effectue par l'application de règles phonologiques. La structure sous-jacente correspond à la structure phonologique et la structure de surface à la matérialisation phonétique de cette structure sous-jacente. Une seule structure sous-jacente correspond ainsi à plusieurs manifestations phonétiques de surface : « La composante phonologique est un dispositif qui associe à chaque représentation phonologique une ou plusieurs représentations phonétiques » (Dell 1973 : 70). Le système de représentations des règles phonologiques de SPE s'inspire de l'appareil théorique des règles grammaticales :

$$A \rightarrow B \,/\, X \_\_\_ \begin{matrix} Y \\ Z \end{matrix}$$

Cette notation signifie que A se transforme en B dans l'environnement situé entre X et Y. La lettre Z présente dans la règle ci-dessus (Halle 1967 : 13) n'est pas systématiquement mentionnée dans les règles génératives. Les règles génératives obéissent au principe suivant : « Qui dit règle dit cause et effet. En phonologie, la cause, c'est le contexte. L'effet, c'est la transformation » (Viel 2003 : 58). La méthode générative génère des règles permettant de rendre compte de la prononciation de certains suffixés en *-ous*. Nous citons à titre d'exemples les règles suivantes :

$$V \rightarrow [\text{-tense}] \,/\, [\#\#X\_\_C_0VC_0VY\#\#] \text{ (Halle, Keyser 1971 : 57)}$$

Cette règle, intitulée « Trisyllabic laxing rule », est définie par ses auteurs en ces termes : « La règle du relâchement trisyllabique relâche les voyelles tendues à la troisième syllabe à partir de la fin du mot ou dans les syllabes antérieures. Cette règle est déjà attestée en Vieil Anglais » (Halle, Keyser 1967 : 98). La description du fonctionnement de cette règle

[63] Les agrégats consonantiques sont écartés de cette section car leur examen ne sert pas nos propos.
[64] Ce que remet notamment en cause le modèle de la Phonologie Lexicale.

implique que la voyelle accentuée ait déjà une valeur hors contexte[65], l'intervention de la règle phonologique transformant cette valeur en une représentation phonétique de surface, dans un contexte d'accentuation sur la syllabe antépénultième. L'autre règle particulièrement répandue concerne les mots en -*eous* et -*ious* :

$$V \rightarrow \text{tendue} / \_\_C \{ɪ,ɛ\}V(C) \text{ (Lilly, Viel 1998 : 60)}$$

La représentation de cette règle illustre que le contexte phonétique est également un facteur déterminant dans la lecture de la voyelle accentuée comme l'attestent les symboles phonétiques [ɪ] et [ɛ], au même titre que le contexte syllabique.

Nous terminons l'examen de quelques principes de l'école générative par le traitement de M. Pennington de l'alternance vocalique constatée dans les voyelles accentuées de *nation* et *national*. Elle considère ainsi que les régularités phonétiques ne sont pas prédictibles par un recours à la graphie, mais par la prise en compte de critères morphologiques. Elle cite à titre d'exemple ce cas de *nation* / *national*, avec le passage de [eɪ] à [æ], prédictible en raison de l'ajout du suffixe -*al* et du recours aux règles phonologiques (1996 : 204)[66]. Ce type de traitement ne semble pas cohérent au regard du contexte où le suffixe -*al* est systématiquement neutre. La prononciation de *national* devrait en toute logique être calculée à partir de *nation*. Or, il n'en est rien, et la théorie générative justifie cet exemple de la façon suivante, en reprenant un des arguments de N. Chomsky : « the principle adhered to is that phonetic variation is not indicated in the lexical spelling when it is predictable by general rules » (1970 : 291). La graphie n'indique donc pas les variations phonétiques lorsqu'elles sont prédictibles par les règles phonologiques. L'argument laisse sceptique dans la mesure où la majorité des suffixations en -*al* apparaissant dans un contexte graphique similaire n'occasionnent pas de variation phonétique vis-à-vis du dérivant.

Les quelques principes exposés ci-dessus montrent une facette représentative du traitement de l'école générative de la prononciation des voyelles. L'école de Guierre adopte une position radicalement différente, tant du point de vue de la direction du transfert que du point de vue de l'élément déterminant.

[65] C'est-à-dire dans les structures sous-jacentes.
[66] Cet exemple constitue en revanche une exception non prédictible selon les critères de notre théorie.

5.3 Lecture des voyelles accentuées dans la théorie de L. Guierre

5.3.1 La primauté de la graphie

L'approche théorique développée par L. Guierre accorde une place essentielle au paramètre de la graphie. Les niveaux sous-jacents ne sont pas attestés, et l'analyse du contexte graphique permet de déterminer pour chacune des voyelles accentuées une valeur, fluctuante en fonction de cet environnement. La valeur est donc directement attribuée à partir de la graphie, le processus de transformation n'existant pas dans ce cadre théorique.

Les travaux d'A. Deschamps sur l'interaction entre la graphie et la phonie au sein du système anglais représentent une avancée considérable au niveau de la prédictibilité de la représentation phonétique des voyelles accentuées. Son article de 1994 (Deschamps 1994b) met en parallèle les deux types de transfert, avec un rapport de l'écrit à l'oral satisfaisant :

$$<a> \rightarrow [X] / <X\_\_Y>$$[67]

En revanche, le transfert inverse, c'est-à-dire une relation de l'oral à l'écrit, demeure impossible :

$$*[X] \rightarrow <a> / [X\_\_Y]$$[68]

La dissymétrie entre les deux types de transfert réside en grande partie dans le statut des unités considérées. Le passage du graphème au phonème provoque une réduction du nombre d'unités tandis qu'à l'inverse, le passage du phonème au graphème déclenche une augmentation considérable du nombre d'unités (Deschamps 1992 : 32). Un système de représentation des transferts du phonème au graphème est donc rendu difficile par l'augmentation des unités. Sur la base de tous ces constats, A. Deschamps élabore un système de représentation du passage de l'écrit à l'oral à quatre composantes (1994a : 12) (voir page suivante).

[67] Nous notons au passage l'utilisation de l'appareillage théorique de la théorie générativiste.
[68] Ce rapport est uniquement possible dans le cadre d'une distribution complémentaire.

Les quatre composantes sont représentées par autant d'unités, reliées entre elles par un système de règles. Le passage de l'écrit à l'oral se situe au niveau de l'interaction entre les composantes graphématique et phonologique, reliées par les règles graphématiques. Les règles qui nous intéressent tout particulièrement sont donc d'une part les règles graphématiques qui permettent le transfert du graphème au phonème, mais également les règles phonologiques qui convertissent les phonèmes en sons.

COMPOSANTES			
	écrite		**orale**
graphique	graphématique	phonologique	phonétique
UNITES			
lettres	graphèmes	phonèmes	sons
REGLES			
	orthographiques	graphématiques	phonologiques

Figure 7 : Représentation des éléments intervenant dans le passage de l'écrit à l'oral (schéma d'Alain Deschamps 1994a).

Plusieurs terminologies font référence à ce que A. Deschamps nomme règles graphématiques. Selon le type de transfert concerné, nous rencontrons également l'expression « règles phonographématiques » (Deschamps 1988). Les travaux de J. Heiderscheidt sont centrés sur les règles « phonographématiques » (1988) ou les règles « graphophonémiques » (1990). Nous utiliserons pour notre part le terme de « règles graphophonématiques », d'une part pour conserver le sens du rapport de la graphie vers l'oral, et d'autre part pour conserver une parenté avec le terme « graphématique » qui représente l'ensemble de règles primordiales permettant le passage de l'écrit vers l'oral.

Les premières recherches fondamentales sur les relations existant entre la graphie et la prononciation sont l'œuvre d'A. Wijk en 1966 avec son ouvrage *Rules of Pronunciation for the English Language*. Le sous-titre de l'ouvrage est d'ailleurs particulièrement évocateur : « *An Account of the Relationship between English Spelling and Pronunciation* ». Cet ouvrage constitue les fondations de la graphophonématique moderne avec une présentation de règles de prononciation, tant pour les voyelles accentuées que pour les voyelles non accentuées. Il s'inscrit contre la croyance de l'époque qui définit le caractère long ou court d'une voyelle

simple d'après la structure syllabique : « the division of words into closed and open syllables cannot be considered a suitable basis in setting up rules for the distribution of the short and long pronunciation of the simple vowels » (1966 : 17). Il pense au contraire que la distinction entre syllabes ouvertes et fermées dépend de la prononciation de la voyelle accentuée au sein de la syllabe, cette prononciation étant déterminée elle-même par la structure graphique : « the present spelling must on the whole, in spite of the prevailing pessimistic opinion about it, be said to offer adequate guidance as to the vast majority of words when supplemented by certain not very complicated rules » (*ibid*. : 16). Certaines des règles dégagées de ses observations constituent les bases de règles de notre modèle théorique. Il met en évidence l'influence du <r> sur la prononciation des diphtongues, de même qu'il constate l'influence du <e> final sur la prononciation des voyelles accentuées. La notion de « digraphe » apparaît déjà comme une notion théorique fondamentale : « a combination of two letters that are used to represent one of the sounds or phonemes which the language is made up either a pure vocalic sound, or a diphthong, or else a consonantal sound » (*ibid*. : 46). Le digraphe, dans son optique, peut donc être vocalique ou consonantique.

Il fait par ailleurs référence à la règle concernant les mots en *-ious* dans les termes suivants : « the vocalic letter i (y) always has its short pronunciation when followed by a single consonant plus an unstressed syllable containing any one of the combinations ia, io, ious, iu, ea, eo, eous, eu, ie » (*ibid*. : 20).

L'approche énumérative de A. Wijk, ainsi que les multiples problèmes de transcription et l'absence d'un système cohérent constituent autant de légers défauts qui rendent son ouvrage, et en particulier les règles de prononciation complexes à suivre. Néanmoins, toutes les bases de la graphophonématique moderne sont présentes, de même que l'ouverture d'une nouvelle aire de recherches au sein de laquelle la graphie occupe désormais une place privilégiée.

5.3.2 Les correspondances graphie/phonie

Avant de présenter le tableau de correspondances graphie/phonie des voyelles accentuées, déterminé à partir de l'observation des régularités, il convient de déterminer deux

notions fondamentales dans la lecture des voyelles : les notions de « valeur » et de « qualité ». Commençons en premier lieu par le concept de « valeur », concept traité par la plupart des phonologues héritiers de ce courant théorique. L'exemple de la voyelle <a> et des multiples appellations auxquelles ses représentations phonétiques donnent lieu sont décrites ci-dessous :

- terminologie de R. Huart (2010 : 114)

graphie	**diphtongue**	**simple brève**	**simple longue**	**diphtongue + /r/**
<a>	[eɪ]	[æ]	[ɑː]	[eə]

Tableau 2 : Terminologie utilisée par R. Huart pour décrire les voyelles accentuées.

- terminologie de M. Viel (2003 : 62)

(1)	**Orthographe**	<a>
(2)	**voyelle sous-jacente**	æ
(3)	**par GCV**[69]	eɪ
(4)	**Digraphes**	ai/ay, ei/ey
+ transformation par r → voyelles longues (tendues) et diphtongues = ɛə		

Tableau 3 : Terminologie utilisée par M. Viel pour décrire les voyelles accentuées.

L'héritage de la théorie générativiste est visible chez M. Viel, notamment au niveau de la présence d'une valeur sous-jacente attribuée à chaque voyelle.

[69] GCV = Grand Changement Vocalique.

- terminologie de M. Ginésy (2000 : 30)

graphie	voyelle brève	voyelle brève tranformée	voyelle longue	voyelle étrangère	voyelle longue transformée
-a-	æ	ɑː	eɪ	ɑː	eə

Tableau 4 : Terminologie utilisée par M. Ginésy pour décrire les voyelles accentuées.

Ces diverses terminologies se recoupent sur plusieurs points, notamment concernant l'influence du <r> sur la réalisation des voyelles. Nous adoptons pour notre part la terminologie de J.-M. Fournier (2010a : 98) qui distingue cinq valeurs distinctes au niveau des voyelles accentuées :

- la voyelle libre ($\overline{V}$)
- la voyelle entravée ($\breve{V}$)
- la voyelle r (V^r)
- la voyelle libre colorée par r ($\overline{V}^r$)
- la voyelle libre « étrangère » ($\overline{V}^e$)

Ces valeurs sont obtenues après l'application des règles de prononciation. Chaque règle détermine donc une valeur, qu'il faut ensuite croiser avec la graphie spécifique considérée pour obtenir la prononciation correspondante. Le tableau de correspondances graphie/phonie fonctionne donc selon une interaction entre deux niveaux distincts (Fournier 2010a : 98) (voir tableau ci-dessous).

Il définit les deux concepts de la façon suivante : « Une valeur, c'est l'ensemble des prononciations d'une même colonne sur le tableau de correspondances, ou plus exactement le trait commun à toutes ces prononciations (…) Une qualité, c'est l'ensemble des correspondances d'une graphie donnée, c'est-à-dire toutes les prononciations qui figurent sur une même ligne du tableau » (*ibid*. : 99).

$\breve{V}^{r}$ voyelle r	$\breve{V}$ voyelle entravée	Graphies simples <V>	$\bar{V}$ voyelle libre	$\bar{V}^{r}$ voyelle libre colorée par r	Digraphes <$\overline{VV}$>
[ɑː]	[æ]	< a >	[eɪ]	[eə]	< ai,ay / ei,ey >
[ɜː]	[e]	< e >	[iː]	[ɪə]	< ea,ee / ie** >
[ɜː]	[ɪ]	< i,y >	[aɪ]	[aɪə]	< ie*,ye >
[ɔː]	[ɒ]	< o >	[əʊ]	[ɔː]	< oa**,oe* >
[ɜː]	[ʌ (ʊ)]	< u >	[(j)uː]	[(j)ʊə]	< e(a)u,ew / ue* >
			[ɔː]	[ɔː]	< au,aw >
			[uː]	[ɔː]	< oo >
			[ɔɪ]		< oi,oy >
			[aʊ]	[ɔː (aʊə)]	< ou,ow >

* : final ** : non-final

Tableau 5 : Tableau de correspondances graphie/phonie au niveau de la voyelle accentuée.

Comment obtient-on donc la prononciation d'une voyelle accentuée ? « La prononciation d'une voyelle accentuée relève d'une démarche en deux étapes : en premier lieu, l'identification de la valeur de cette voyelle, puis, en second lieu, le croisement de cette valeur et de la représentation graphique particulière de cette voyelle » (Fournier 1994 : 154). Notre analyse des voyelles accentuées des adjectifs en *-ous* se base systématiquement sur les correspondances de ce tableau, de telle sorte que lorsqu'une prononciation ne relève pas de la colonne et/ou de la ligne correspondant normalement à sa réalisation, elle est étiquettée comme une exception[70]. Considérons deux cas à titre d'exemples. Le terme *colorous* relève d'un schéma accentuel en /100/. La réalisation de la voyelle accentuée est [ʌ]. En règle générale, la valeur entravée de la voyelle <o> se manifeste phonétiquement par le son [ɒ]. Il s'agit donc dans ce cas d'une exception en qualité puisque la prononciation obtenue est différente de la prononciation attendue. En revanche, il n'y a pas d'exception en valeur puisque [ʌ] est tout de même situé dans la colonne des valeurs entravées, celle-là même prévue par la règle de prononciation[71]. A l'inverse le terme *torpedinous* constitue une exception en valeur :

*tor*ˈ*pedinous* [iː]

[70] Les exceptions peuvent être de deux natures : en valeur et/ou en qualité.
[71] Règles de prononciation que nous exposons dans la partie suivante.

La règle de prononciation correspondante impose une voyelle entravée au niveau de la voyelle accentuée en position antépénultième. Or, la réalisation en [i:] correspond à une voyelle libre et relève d'une autre colonne. En revanche, cette prononciation ne s'accompagne pas d'une exception en qualité puisque la réalisation phonétique obtenue correspond à l'une des réalisations possibles de la voyelle <e>.

Notre étude des voyelles accentuées aura donc systématiquement recours aux données du tableau de correspondances pour déterminer les exceptions. En revanche, quelles règles permettent d'obtenir les valeurs des voyelles accentuées et de quelles logiques relèvent-elles ?

5.3.3 Système de détermination de la valeur de la voyelle accentuée

Il existe autant de manières de conceptualiser une règle de lecture d'une voyelle accentuée que de chercheurs. Les deux règles suivantes sont distinctes de celles que nous adopterons, mais avec des résultats identiques. Les deux méthodes s'attachent à décrire la règle de prononciation de la voyelle accentuée des mots en *-ious* :

- règle « delicious patience »
V+C+i+V alors <a,e,o,u,y> seront des voyelles tendues
<i> sera une voyelle relâchée (Duchet 1999 : 72)

- i → Vb[72] / _C(r) i/e/u/yV
a/e/o → Vl / _C(r)i/eV (Trevian 1998)

Notre cadre de travail adopte le système de détermination de la valeur de la voyelle accentuée mis au point par J.-M. Fournier (2010a : 141). Le système de constitution de l'algorithme est identique à celui traitant du placement des accents, ce qui facilite grandement son utilisation et permet d'obtenir un mode de traitement uniforme tant du point de vue accentuel que du point de vue de la réalisation des voyelles accentuées. Ce type de traitement de la valeur des voyelles est particulièrement efficace puisqu'il ne génère que peu

[72] Vb = voyelle brève ; Vl = voyelle longue.

d'exceptions sur la totalité du vocabulaire anglais. De façon similaire à l'application des règles accentuelles, lorsqu'une valeur est déterminée par l'algorithme, l'auteur parle d'une « neutralisation » des paramètres suivants. En d'autres termes, lorsque la valeur de la voyelle accentuée est déterminée par une réponse affirmative, l'examen des étapes suivantes s'avère inutile. Le processus suivant consiste à recouper la valeur obtenue avec le tableau de correspondances afin d'obtenir la réalisation phonétique de la voyelle.

La valeur essentielle du paramètre de la graphie nécessite toutefois un ordonnancement permettant de rendre compte de tous les contextes graphiques. Trois paramètres se répètent à deux niveaux différents : la nature de la voyelle, le contexte à droite et le rang de la voyelle. Le premier niveau de structuration du système considère la voyelle hors contexte, c'est-à-dire sans tenir compte de son environnement graphique[73]. Le second niveau structurel du système replace la voyelle accentuée au sein de la syllabe accentuée en contexte. La hiérarchie au sein des deux niveaux est identique, ce qui en fait un modèle particulièrement efficace et stable.

Au niveau de la voyelle accentuée, la règle des digraphes[74] est la règle la plus puissante en anglais. Un digraphe représente « deux voyelles écrites qui ne représentent en fait qu'une seule voyelle prononcée » (Fournier 2010a : 95)[75].

[73] C'est-à-dire sans prendre en considération les syllabes avoisinantes.
[74] La liste des digraphes de l'anglais est présente dans la colonne de droite du tableau de correspondances. Si la séquence de deux voyelles n'est pas attestée dans cette colonne, il ne s'agit donc pas d'un digraphe mais de deux voyelles indépendantes successives.
[75] Le terme « digraphe » est nécessairement de nature vocalique dans ce cadre (à l'inverse de A. Wijk qui reconnaît également la présence de digraphes consonantiques).

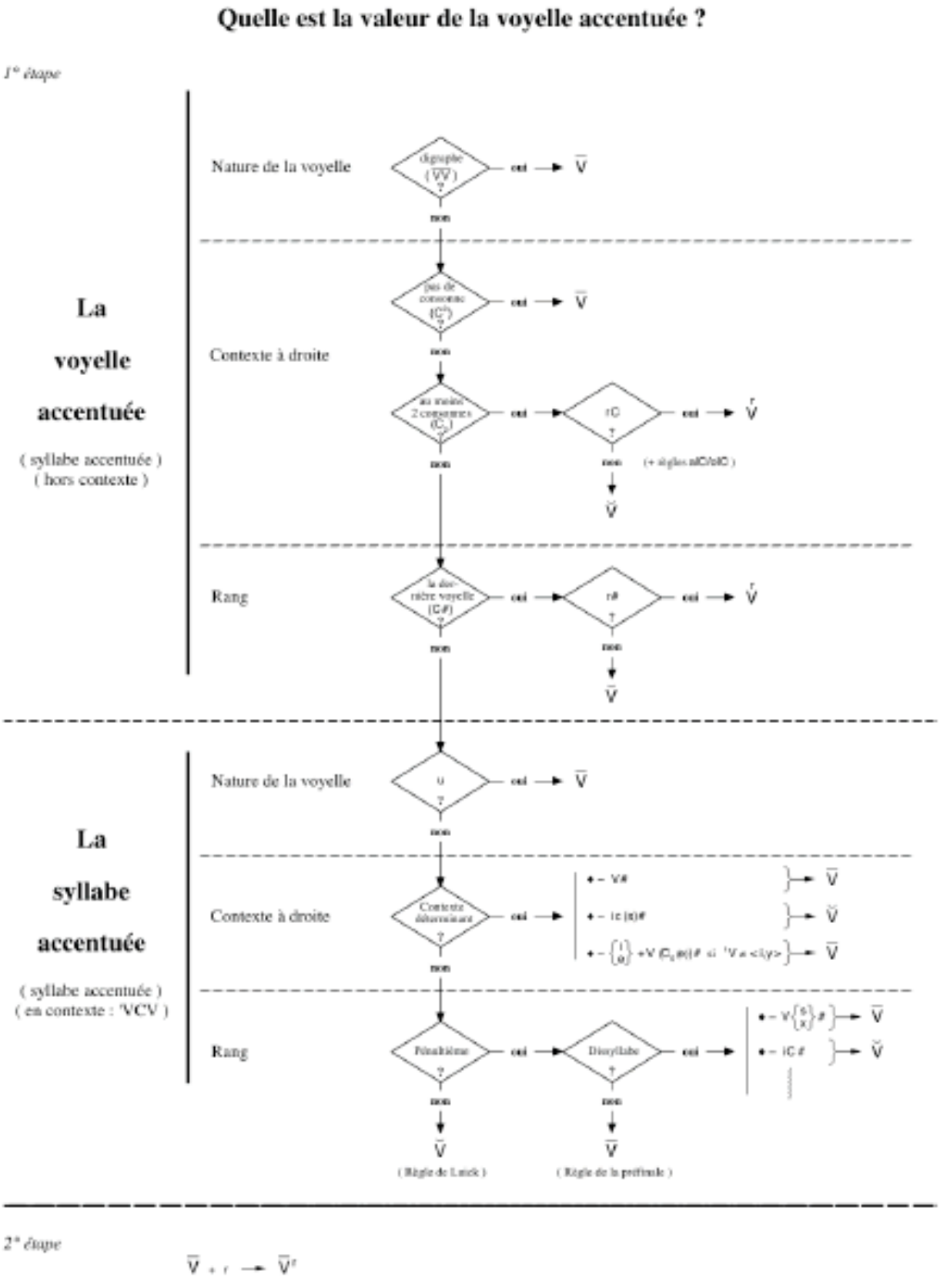

Figure 8 : Algorithme de détermination de la valeur de la voyelle accentuée de J.-M. Fournier.

Le contexte à droite de la voyelle accentuée voit l'émergence de deux règles : la règle de C^0 qui déclenche une valeur libre et la règle de C_2 qui entraîne une valeur entravée. Le zéro en exposant signifie littéralement : « absence de consonne à droite de la voyelle accentuée ». Cette absence de consonne se matérialise de deux façons : soit la voyelle accentuée est le dernier segment du mot, soit elle est suivie d'une voyelle. En revanche, le chiffre « 2 » de la règle de C_2 signifie que la voyelle accentuée est suivie d'au moins deux consonnes[76]. Si la première des deux consonnes est un <r>, une règle spéciale intervient avec la présence d'une V^r.

Enfin, le rang de la voyelle accentuée joue un rôle au sein du premier niveau si la voyelle accentuée est suivie d'une consonne finale, auquel cas la voyelle est entravée, ou avec une valeur <r> si la consonne finale du mot est un <r>.

Le second niveau du système correspond nécessairement à un contexte graphique en <'VCV> puisque les cas où la voyelle accentuée est suivie de plusieurs consonnes relèvent des règles précédentes, de même que les cas où la voyelle accentuée est attestée au sein de la syllabe finale. Les paramètres du premier niveau se répètent avec la nature de la voyelle accentuée. Si la voyelle accentuée est un <u>, la voyelle est automatiquement libre. Le contexte à droite de la syllabe accentuée joue un rôle déterminant avec l'identification de trois contextes contraignants dont celui en -{i,e}+V(C_0(e)) et 'V ≠ <i,y> qui déclenche une voyelle libre. Cette dernière règle est particulièrement prolifique au sein des termes en *-ious* et *-eous*. Enfin, le rang de la syllabe accentuée permet de rendre compte de tous les cas restants avec des règles réservées spécifiquement aux dissyllabes. La règle de la « préfinale » déclenche une valeur libre de la voyelle accentuée lorsque l'accent primaire est présent sur la syllabe pénultième des mots d'au moins trois syllabes. Pour terminer, la règle de Luick[77] assigne une

[76] Nous verrons lors de l'analyse que le concept de C_2 est davantage un concept théorique que pratique car certaines séquences de deux consonnes (exemple : <Ch>), pour ne citer que cet exemple, ne relèvent pas de la règle de l'agrégat consonantique.

[77] Du nom du chercheur K. Luick qui a mis son fonctionnement en évidence. N. Chomsky et M. Halle la mentionnent déjà dans SPE (1968 : 181).

valeur entravée aux voyelles accentuées dans les mots d'au moins trois syllabes si, et uniquement si, l'accent est situé sur la syllabe antépénultième ou sur les syllabes précédentes.

Le respect de la hiérarchie des règles est un paramètre fondamental dans la lecture de cet algorithme. La lecture se fait du haut vers le bas, la règle la plus puissante du système étant celle des digraphes, tandis que la règle hiérarchiquement la plus faible[78] est celle de Luick.

La structure de l'algorithme démontre que trois valeurs sont déterminées par la structure ($\bar{V}$, V^{r}, $\breve{V}$) tandis que la voyelle libre colorée par <r> est une « valeur dérivée » qui ne s'obtient que dans un second temps, après avoir déterminé la présence d'une voyelle libre grâce à la structure (Fournier 2010a : 94).

Enfin, la cinquième valeur, qui ne figure pas dans l'algorithme est celle de la voyelle libre « étrangère »[79]. Cependant, le recours à cette valeur s'avère nécessaire, afin de ne pas confondre « exception » et caractère étranger prédictible de la voyelle. Le caractère « étranger » touche aussi bien les voyelles simples que les digraphes. Le tableau de correspondances suivant constitue notre base de correspondances graphie/phonie pour les voyelles étrangères :

<a>	[ɑː]
<e>	[eɪ]
<i>	[iː]
<ae>	[iː]
<oe>	[iː]

Tableau 6 : Correspondances graphie/phonie des voyelles « étrangères ».

La détermination de la valeur des voyelles accentuées est un système qui fonctionne tant pour les voyelles sous accent /1/que pour les voyelles sous accent /2/. Les mots en *-ous* relèvent de la plupart des règles de prononciation résumées ci-dessus.

[78] Elle est perçue comme une règle par défaut, mais ne représente en aucun cas une règle mineure au sein du système, puisqu'elle permet de rendre compte de la majorité des mots « longs » en anglais.
[79] M. Viel parle de voyelle « continentale » (2003 : 63).

6 La variation

Le phénomène de variation constitue une part importante de notre travail concernant l'accentuation et la prononciation des suffixés en *-ous*. La variation peut être de deux natures : accentuelle et phonétique. Nous nous attacherons tout du long à décrire ce phénomène inhérent à toute langue en perpétuelle évolution. La variation reflète souvent la logique de deux systèmes diamétralement opposés réunis à l'intérieur d'une même langue comme le souligne Boulle au sujet des logiques germanique et romane réunies dans la langue anglaise : « Tout état synchronique représente un équilibre provisoire entre des règles d'âge différent, éventuellement conflictuelles, une étape dans le processus tendanciel d'homogénéisation du système de règles » (1984 : 209).

La variation ne doit donc pas être perçue comme une imperfection de la langue, mais au contraire valorisée comme phénomène majeur, reflet d'une logique inhérente. La variation accentuelle fait l'objet à l'heure actuelle d'un certain nombre de travaux (V. Abasq 2007 ; S. Hanote et F. Zumstein 2008 pour ne citer qu'eux). A. Deschamps a également travaillé sur la notion de variation au sein des terminaisons contraignantes avec la conclusion suivante : plus une terminaison contraignante est assimilée à un suffixe, moins la possibilité de variation est attestée (Deschamps 1998b). Cet argument nous intéresse au plus haut point en raison de la présence de *-ous* au sein de plusieurs contextes contraignants. Il semblerait donc à première vue, que le phénomène de variation soit peu avéré dans les adjectifs en *-ious* ou *-eous*, terminaisons dont le statut suffixal est clairement établi.

La variation accentuelle englobe la variation au niveau de l'accent primaire mais également secondaire. En d'autres termes, la présence ou non d'un accent /2/ dans un schéma accentuel est une manifestation de ce principe de variation, au même titre qu'un schéma accentuel avec deux placements possibles de l'accent /1/.

La variation phonétique fait intervenir trois types de changements : allophoniques, alternance voyelle entravée / voyelle libre et la valeur étrangère de la voyelle (Deschamps 1998b : 8). Les exceptions en valeur et en qualité constitueront donc autant de cas de variation

qu'il sera possible d'observer, tandis que la valeur étrangère, sans réellement constituer un cas de variation[80], recevra un traitement spécifique.

Après avoir défini tous les concepts théoriques nécessaires à notre étude, la prochaine partie traite de la constitution du corpus de suffixés en *-ous*, avec la détermination et l'application d'une série de critères permettant de cibler un corpus représentatif de notre étude.

[80] En effet, elle relève des mêmes règles de prononciation que les autres termes, et possède également un tableau de correspondances sur lequel déterminer la réalisation phonétique de la voyelle accentuée.

Deuxième partie : Corpus et méthodologie

La constitution d'un corpus d'analyse dictionnairique est soumise à un certain nombre de paramètres relevant tant de la spécificité des sources choisies que de l'application de critères permettant d'établir un corpus représentatif de l'étude. Les critères ne sont pas exclusivement de nature phonétique et/ou phonologique. L'intervention à ce stade de disciplines connexes telles que la morphologie ou la syntaxe apporte un nouveau regard sur la façon d'envisager un corpus dictionnairique d'un point de vue phonologique. Nous détaillons dans cette partie les différentes étapes de construction de notre corpus d'analyse.

1 Construction du corpus

1.1 Les sources

Le corpus des suffixés en *-ous* est déterminé à partir des bases de données de trois sources dictionnairiques distinctes : *l'Oxford English Dictionary*[81] (OED), le *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (EPD) et le *Longman Pronunciation Dictionary*[82] (LPD). Ces trois sources constituent des références fiables dans le domaine de la langue anglaise, mais dans des domaines différents. LPD et EPD ont un mode de fonctionnement globalement similaire, tandis que l'OED, de par sa structure même, regorge de renseignements portant sur divers domaines.

1.1.1 LPD / EPD

LPD et EPD constituent les deux références dans le domaine des dictionnaires de prononciation. Ils indiquent la prononciation et l'accentuation des mots répertoriés en anglais. Néanmoins, ne figurent pas systématiquement dans ces dictionnaires des éléments essentiels à notre étude tels que la classe grammaticale du terme ou encore sa construction morphologique, autant de détails que nous trouvons dans la base de données de l'OED. L'intérêt de ces deux dictionnaires réside également dans la notation des variantes accentuelles et/ou phonétiques, la variation dans les suffixés en *-ous* constituant un thème majeur de notre étude. La dernière particularité de LPD et de EPD est d'indiquer la prononciation américaine du mot. Le traitement phonologique des termes en anglais américain peut différer tant sur le placement de l'accent primaire que sur la réalisation de la voyelle accentuée. Les différences entre l'anglais britannique et américain ne se limitent pas

[81] Dans sa version en ligne.

seulement à des considérations d'ordre phonologique : des distinctions d'ordre graphique sont également visibles. Ainsi, l'ajout du suffixe *-ous* ne provoque pas systématiquement une gémination dans la variété d'anglais américain. Considérons plutôt les deux exemples suivants (Trudgill, Hannah 1994 : 84) :

libellous (anglais britannique) ≠ *libelous* (anglais américain)

La transcription américaine est indiquée dans les deux dictionnaires uniquement lorsqu'elle diffère de la variété britannique. Nous veillerons à ne traiter que les transcriptions de la variété britannique. Les descriptions phonologiques de LPD et de EPD apparaissent ainsi de la façon suivante :

credulous LPD = **ˈkredjʊləs** -jəl- ‖ **kred□ələs**

EPD = ˈkred.jʊ.ləs, -jə- US ˈkred□.ə- ˈkredj.ə-

Les deux dictionnaires adoptent un système de représentation très similaire. La variété britannique est systématiquement indiquée en première position tandis que la variété américaine se situe après deux barres obliques dans LPD et après le symbole « US » dans EPD. Les variantes, accentuelles ou phonétiques, sont indiquées après la prononciation « officielle »[83]. La différence majeure qui existe entre les deux sources concerne la syllabation. Le traitement syllabique dans le EPD est manifeste puisque les transcriptions notifient les coupes syllabiques à l'intérieur de chaque terme par l'intermédiaire de points. LPD, à l'inverse, ne notifie pas les coupes syllabiques. Cependant, cette absence de données ne signifie pas que LPD ne traite pas la notion de syllabe d'un point de vue théorique. N. Ballier et P. Martin, dans une communication effectuée lors des 8èmes RFP en 2010, ont analysé les coupes syllabiques de ces deux sources, et ont démontré que les principes théoriques sous-jacents étaient distincts. LPD privilégie une structure <CVC> tandis que le schéma syllabique récurrent de EPD est un modèle <CV>. Néanmoins, ces considérations théoriques sur le positionnement d'une consonne en attaque ou en coda ne joue pas un rôle

[82] Nous nous basons sur les dernières versions disponibles, à savoir la 17ème édition de EPD et la 4ème version de LPD.

[83] Nous utilisons indistinctement le terme « officiel » ou « principal » pour qualifier la prononciation qui intervient en premier lieu. Il s'agit en général de la prononciation la plus courante.

déterminant sur la structure accentuelle du terme[84]. Les deux sources ont donc globalement un fonctionnement phonologique théorique similaire, à l'inverse de l'OED.

1.1.2 L'OED

L'OED constitue le plus grand réservoir de mots de la langue anglaise[85]. C'est la raison principale pour laquelle notre choix s'est porté sur ce dictionnaire. Il nous a ainsi permis de constituer notre corpus des suffixés en *-ous* grâce à un apport lexical massif. Notre premier relevé faisait état de près de 6000 suffixés en *-ous* en anglais. L'OED étant régulièrement remis à jour, il convient de préciser les dates d'utilisation. Nous avons dressé la liste des mots en *-ous* provenant de la base de données de l'OED jusqu'en date de juin 2009. Une limite temporelle s'imposait car la base de données de ce dictionnaire en ligne est en perpétuelle évolution, et les mots en *-ous* continuent d'y affluer régulièrement. Néanmoins, nous sommes restés attentifs aux révisions qui interviennent tous les trimestres, notamment sur les données morphologiques et étymologiques de certains termes. De plus, les entrées ne bénéficient pas toutes d'un traitement équivalent puisque que les entrées couvrant les lettres de <m> à <r> de l'alphabet sont beaucoup plus récentes car elles font l'objet d'une révision trimestrielle pour remettre le dictionnaire à jour. Les autres parties du dictionnaire datent quant à elles de 1989, date de création de la base de données.

L'OED constitue davantage un dictionnaire historique et morphologique qu'un dictionnaire de prononciation. Les descriptions accentuelle et phonétique sont parfois sujettes à discussion. Néanmoins, l'OED fournit de précieux renseignements sur plusieurs domaines. Ainsi, en plus de la prononciation, l'OED fait état des « spellings », c'est-à-dire des différentes représentations graphiques du mot d'un point de vue diachronique mais également synchronique. L'OED se voulant un dictionnaire historique, une grande place est accordée à l'étymologie. Ce domaine nous intéresse d'autant plus qu'il attribue une origine (latine ou grecque le plus souvent) aux affixes et aux bases, origine jouant un rôle déterminant sur la prononciation. Les deux éléments suivants figurant au sein de chaque entrée sont étroitement liés. Il s'agit des « quotations » et du « date chart ». L'une des fonctions de l'OED consiste à

[84] Tout au moins au sein du cadre théorique que nous avons adopté, car dans d'autres courants, la structure syllabique est déterminante dans l'assignation du schéma accentuel, ce que la première partie a démontré.
[85] Il répertorie ainsi plus de 500000 termes de la langue anglaise.

répertorier et emmagasiner le maximum d'informations sur chaque entrée. Ainsi, chaque apparition du mot dans une source ainsi que la date lui étant associée sont stockées dans la mémoire de la base de données. Le recours à ces deux ressources permet parfois de désambiguiser le sémantisme d'un terme ou de situer la date de sa première attestation dans la langue anglaise. Enfin, l'OED mentionne des données telles que la catégorie grammaticale du mot, ou les différentes définitions associées à chaque terme. Ces deux dernières informations sont particulièrement importantes dans la mesure où LPD et EPD ne mentionnent pas ces éléments dans leurs entrées. L'OED étant un outil reconnu et particulièrement fiable sur les domaines autres que la prononciation, nous nous fions en grande partie aux renseignements qu'il fournit, renseignements capitaux dans la détermination des critères de constitution de notre corpus. Les trois sources sont d'une remarquable complémentarité. Néanmoins, notre étude étant centrée sur les domaines de l'accentuation lexicale et de la prononciation, le choix de l'OED comme source phonologique se doit donc d'être légitime.

1.2 Etude de la fiabilité phonétique et phonologique de l'OED

1.2.1 Les cas de LPD et EPD

Les transcriptions phonétiques collectées dans LPD et EPD sont souvent similaires et se démarquent de celles trouvées dans l'OED. En effet, les deux premiers constituent des dictionnaires de référence dans le domaine de la phonétique tandis que l'OED est essentiellement une base de données dictionnairique davantage orientée vers des paramètres lexicaux, historiques et morphologiques. Néanmoins, comme nous l'avons vu précédemment, LPD et EPD transcrivent selon des choix théoriques stricts parfois distincts. Considérons les deux exemples suivants extraits des deux dictionnaires :

LPD [ˌʌnprɪ'tentʃəs]

EPD [ˌʌn.prɪ'ten.*tʃ*ᵊs]

La représentation phonétique est sensiblement différente dans les deux dictionnaires. EPD semble accorder davantage d'importance à la réalisation phonétique car le <e> suscrit et

le <t> en italique démontrent une plus grande précision acoustique. Néanmoins, notre étude est centrée sur la place de l'accent primaire, et parfois secondaire, et aussi sur la prononciation des voyelles sous accent. Par conséquent, de telles précisions ne sont pas pertinentes sauf si elles intègrent le cadre de la voyelle sous accent. Les seuls éléments pertinents à notre étude demeurent la position de l'accent primaire et la réalisation de la voyelle sous accent. Or, si les transcriptions de LPD et EPD sont généralement le fruit de l'application d'une convention phonétique, l'OED adopte parfois une retranscription phonétique de la voyelle accentuée particulière.

1.2.2 Le cas de l'OED

L'OED pose un problème de taille au niveau de la représentation des données phonétiques. Nous avons affirmé que LPD et EPD étaient des dictionnaires de phonétique extrêmement fiables et que notre système de transcription phonétique reposerait sur leurs conventions phonétiques. L'OED, en raison de son statut de dictionnaire historique, sémantique et morphologique ne transmet que des données phonétiques partielles dans la plupart des cas. Il existe un certain nombre d'incohérences qu'il convient d'identifier.

La prononciation de la voyelle accentuée constitue un champ d'investigation dans lequel l'OED est beaucoup trop approximatif. Ce terrain d'étude qui constitue un domaine majeur de notre travail ne peut souffrir d'aucune approximation phonétique. Pourtant, un simple relevé de quelques termes permet de démontrer les différentes conventions phonétiques adoptées. La prononciation du <e> sous accent dans les mots suivants en constitue un premier exemple :

OED	[dɪsɪn'dʒɛnjuːəs]	[ˌəʊvə'zɛləs]
LPD	[ˌdɪsɪn'dʒenjʊəs]	[ˌəʊvə'zeləs]
EPD	[ˌdɪs.ɪn'dʒen.jʊ.əs]	[ˌəʊ.və'zel.əs]

L'OED représente généralement le <e> sous accent à l'aide du symbole [ɛ][86] alors que LPD et EPD adoptent le traditionnel [e]. De même, la retranscription phonétique du <a> entravé sous accent dans l'OED se distingue très souvent de la transcription adoptée par les deux autres sources :

OED [ˌəʊvər'aŋ(k)ʃəs]

LPD [ˌəʊvər'æŋkʃəs]

EPD [ˌəʊ.vər'æŋk.ʃəs]

Cette représentation phonétique du <a> entravé sous accent dans l'OED représente un symbole attesté par l'API, ce signe phonétique n'étant néanmoins pas adéquat dans ce contexte pour retranscrire la nature acoustique exacte du phonème.

Les voyelles diphtonguées influencées par un <r> graphique constituent également une source de divergences entre les trois dictionnaires. Les exemples suivants montrent la façon dont l'OED conçoit l'influence du <r> sur la voyelle libre accentuée :

OED [dɪs'kɔətjəs]

LPD [dɪs'kɜːtiəs]

EPD [dɪ'skɜː.ti.əs]

L'OED matérialise l'influence du <r> sur la prononciation de la voyelle par un recours à [ə] alors que LPD et EPD témoignent de cette influence par l'allongement de la voyelle au moyen du signe des deux points.

Enfin, certaines données phonétiques de l'OED sont parfois instables, semblant faire abstraction de toute cohérence :

porous ['pɔːrəs] / *imporous* [ɪm'pɔərəs]

[86] Transcription adoptée par M. Viel dans la plupart de ses ouvrages sur la prononciation de l'anglais.

La doublette *porous / imporous* est sémantiquement liée puisque *imporous* est composé de *porous* et du préfixe séparable *in-*. En tant que construction syntaxique[87], l'accentuation et la prononciation des voyelles accentuées sont calculées directement à partir de l'adjectif *porous*. En d'autres termes, la voyelle sous accent de *imporous* devrait être semblable à celle de *porous*, or l'OED lui confère une description phonétique légèrement différente, soulignant l'influence du <r> sur la voyelle par un [ə].

Toutes ces divergences sur les conventions de transcription phonétique nécessitent l'adoption d'une convention uniforme permettant de rendre compte de tous les phénomènes. Ces quelques considérations sur la nature des retranscriptions phonétiques ne visent pas à remettre en question la qualité des transcriptions de l'OED, même si quelques incohérences émergeront de nos analyses. Le but de cette démarche est de conduire à l'adoption d'un mode de transcription phonétique uniforme tout au long de notre étude. LPD et EPD étant en accord sur les symboles phonétiques, nous adoptons leur convention de transcription phonétique[88]. Les données phonétiques de l'OED doivent donc coïncider avec les données de LPD et EPD. Le but de cette méthode ne vise pas à éradiquer les phénomènes de variation observables entre les trois sources. L'adoption d'une convention de transcription et la nécessaire réinterprétation de certaines données de l'OED ne sont réalisées que dans les cas de correspondances phonétiques effectives.

Les principales différences phonétiques au niveau de la voyelle accentuée qui existent entre l'OED et LPD et EPD sont répertoriées et classées dans le tableau suivant :

[87] Terme défini dans la sous-partie consacrée à l'étude du comportement accentuel de ce type de structures.
[88] Les transcriptions de LPD et EPD ne font cependant pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique. Certains chercheurs considèrent qu'ils ne retranscrivent pas de manière fiable la réalité phonétique de l'anglais.

OED	LPD/EPD
a	æ
əː	ɜː
ɛ	e
ɑɪ	aɪ
ɔə	ɔː
ɛə	eə
ɛː	eə
ʌɪ	aɪ

Tableau 7 : Principales différences phonétiques répertoriées au niveau de la voyelle accentuée.[89]

Lorsque nous sommes confrontés à l'un des symboles figurant dans la colonne de gauche du tableau, nous réinterprétons ce symbole par le symbole correspondant dans LPD et EPD. Le but de cette translation consiste à harmoniser les données phonétiques de notre corpus.

L'étude de la qualité des retranscriptions phonétiques des voyelles accentuées ne constituait que le premier pas visant à rendre cohérentes les données phonétiques extraites de l'OED. La fiabilité du paramètre accentuel de l'OED demande également à être testée. En d'autres termes, l'OED constitue-t-il une source crédible en matière de placement de l'accent primaire et secondaire ? Pour mesurer cette fiabilité, nous procédons à un travail de comparaison entre les trois sources. La partie sur la constitution du corpus est quelque peu anticipée, mais il convient en premier lieu de rendre notre source légitime. Afin d'avoir un élément de comparaison représentatif des trois sources, nous conservons uniquement les termes figurant dans les trois sources, et nous observons la place de l'accent primaire pour chacun des termes de ces trois sources :

[89] Ces différences sont basées sur l'observation de cas récurrents, et non sur l'observation d'un cas isolé.

termes communs aux 3 sources	concordance accent /1/	différences accentuelles	% de concordance
507	502	5	+99%

Tableau 8 : Etude de la concordance du placement de l'accent /1/ dans l'OED, LPD et EPD.

Sur les 507 termes figurant dans les trois sources dictionnairiques (voir le détail en annexe 1), 502 reçoivent l'accent primaire sur la même syllabe dans les trois sources, ce qui représente plus de 99 % de concordance au niveau du placement de l'accent /1/. Ce chiffre démontre donc la fiabilité de l'OED au niveau du positionnement de l'accent primaire, et laisse supposer que les termes qui sont issus exclusivement de l'OED dans notre corpus possèdent également un schéma accentuel fiable des suffixés en *-ous*. La seule question pouvant remettre en cause la fiabilité de l'accentuation dans l'OED est la suivante : l'OED a-t-il pris modèle sur les structures accentuelles des deux autres sources[90] ? Cette question en appelle donc une seconde : les données issues exclusivement de l'OED comportent-elles des erreurs ? Les réponses à ces deux questions constitueront des pistes de réflexion lors de l'étude comparative des structures accentuelles.

Les cinq différences au niveau de l'assignation de l'accent /1/ répertoriées dans le tableau concernent les termes suivants : *azygous, decorous, polysemous, prognathous* et *sonorous*. Les cas de variation feront l'objet d'une analyse spécifique lors de notre étude, mais à ce stade, il est évident que les différences accentuelles ne concernent que le schéma accentuel dit principal. Autrement dit, l'observation des variantes démontre qu'en réalité aucun de ces cinq termes ne représente une réelle exception. Le cas de *sonorous* est particulièrement explicite :

	OED	LPD	EPD
schéma accentuel	/010/	/100/	/100/
variante	/100/	/010/	/010/

Tableau 9 : Exemple de variation accentuelle dans les trois dictionnaires.

La comparaison ne prenait en compte que les structures accentuelles principales sans considérer les schémas accentuels en variante. En réalité, l'intégration des variantes démontre que *sonorous* ne représente pas une exception à proprement parler.

Par l'intermédiaire de cette comparaison, nous avons démontré que l'OED est un indicateur fiable de la position de l'accent primaire dans les suffixés en *-ous*. Procédons au même type d'analyse au niveau de l'accent secondaire. La comparaison est limitée aux 507 termes présents dans les trois sources, en ne considérant que, comme dans le cas de l'accent /1/, la première structure accentuelle. 74 termes possédant un accent /2/ dans l'entrée principale sont ainsi attestés (voir annexe 2). L'analyse de la concordance du placement de l'accent /2/ dans les trois sources donne les résultats suivants :

accent /2/ dans LPD/EPD mais pas dans OED	accent /2/ dans les 3 sources	accent /2/ dans LPD ou EPD mais pas dans OED	accent /2/ dans OED mais pas dans LPD/EPD	Total
41 (55%)	28 (38%)	3 (4%)	2 (3%)	74

Tableau 10 : Correspondance accentuelle de l'accent /2/ dans OED vis-à-vis de LPD et EPD.

Ce tableau démontre parfaitement que l'OED n'est pas un indicateur fiable de l'assignation de l'accent secondaire, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, dans la majeure partie des cas (55 %), l'OED ne note pas l'accent secondaire, alors qu'il figure dans le LPD et le EPD. Le manque de fiabilité de l'OED provient principalement de l'absence de données et non pas d'erreurs structurelles. Les sources les plus anciennes de l'OED (datant de 1989) sont les plus touchées par cette absence de données concernant l'accent secondaire.

[90] Ce que semble penser M. Viel : « Son vrai rival à Jones, c'est Oxford University Press, avec le N.E.D. (*New*, puis *Oxford English Dictionary*, et ses sous-produits) qui attendra les années 1980 pour aligner la transcription sur celle de l'EPD » (2003 : 31).

Dans 38 % des cas, le placement de l'accent /2/ coïncide avec celui des deux autres sources. Les deux dernières colonnes ne représentent que de rares cas, et seront étudiés ultérieurement. En revanche, si nous raisonnons en fonction de la présence des accents /2/, nous constatons que sur les 30 cas d'accents /2/ attestés par l'OED, 28 sont identiques dans LPD et EPD.

La fiabilité phonétique de l'OED est ainsi établie (à l'exception des données relatives à l'accent /2/ qu'il faudra considérer avec précaution[91]), et les critères de constitution de notre corpus peuvent donc être définis. Leur application va permettre de réduire la masse de suffixés en *-ous* de façon pertinente et significative.

[91] Principalement les parties du dictionnaire datant de 1989, et n'ayant pas fait l'objet d'une remise à jour depuis la date de création du dictionnaire.

2 Les critères de constitution du corpus

Notre corpus est bâti selon des critères très spécifiques qui interviennent dans un ordre déterminé, chaque critère s'appliquant sur le résultat obtenu par l'application du critère précédent[92]. Le premier critère correspond au critère permettant d'évincer le plus grand nombre de termes. Cette méthode permet d'éviter les redondances et les cas où les mots figurent sous plusieurs critères (en effet, certains termes ne remplissent pas les conditions de plusieurs des critères déterminés). Si les suffixés en *-ous* ne remplissent pas tous les critères définis, ils ne figurent pas dans notre corpus d'analyse. Au terme de cette partie, nous établissons un tableau récapitulatif de tous les critères et de tous les termes concernés par ces critères, en cumulant les critères pour chaque terme. Le non-respect d'un seul critère écarte automatiquement le terme de notre corpus final d'analyse. La mise au point de ces critères constitue autant de garanties pour obtenir un corpus d'analyse représentatif. Le premier des critères adoptés concerne l'usage contemporain ou non du terme en *-ous* considéré.

2.1 Le critère de contemporanéité

Le critère qui s'impose d'emblée concerne la contemporanéité du terme en *-ous*. Notre travail cible l'anglais contemporain, et, par conséquent, les mots considérés comme obsolètes par l'OED, qui figure parmi les meilleurs indicateurs historiques possibles, sont écartés immédiatement du corpus. Le caractère obsolète d'un terme est représenté dans le dictionnaire par le symbole † ou par l'expression « *Obs*. ». Notre sélection des termes dans la base de données de l'OED s'achève en juin 2009. A cette date, toutes les parties du dictionnaire ne sont pas rénovées et certaines remontent donc à l'année 1989, date d'élaboration de l'OED. Il est par conséquent possible que certains termes faisant partie de notre corpus soient désormais considérés comme obsolètes, mais n'ayant pas fait l'objet de révisions et en l'absence de

[92] Et donc sur le nombre de termes restants.

certitudes, nous les conservons dans notre corpus. Les termes répertoriés comme rares ou très rares sont conservés car le suffixe *-ous* renvoie dans la majorité des cas à une utilisation dite « savante » du terme, et permet de former des mots appartenant à des domaines de spécialisation très pointus. Ces termes sont donc très rares et n'apparaissent dans certains cas que dans quelques références bibliographiques. LPD et EPD ne font pas mention du caractère actuel ou obsolète d'un terme dans leurs données. Néanmoins, la grande majorité des mots jugés obsolètes par l'OED ne figurent pas dans LPD ni EPD (qui ne traitent que de l'anglais contemporain), et ne possèdent pas de schéma accentuel ou phonétique dans l'entrée concernée. Ainsi, la non-sélection des termes obsolètes est rendue parfaitement légitime par l'absence de données phonologiques, qui représentent nos deux critères suivants. Ce critère de contemporanéité permet d'écarter 1883 termes en *-ous* au total (voir annexe 3).

2.2 Les critères accentuel et phonétique

L'objet de cette thèse consistant à analyser l'accentuation et la prononciation des mots suffixés en *-ous*, les critères accentuel et phonétique sont fondamentaux dans la sélection des termes de notre étude. Ainsi, tout mot ne possédant pas les renseignements relatifs à ces deux domaines n'est pas retenu dans le corpus. Un terme, accompagné d'une structure accentuelle, mais sans réalisation phonétique de la voyelle accentuée n'est pas retenu, et inversement. Ce critère paraît pleinement justifié par l'observation des données de l'OED qui possède un réservoir de vocabulaire énorme sur la langue anglaise. Bon nombre des termes qui y sont répertoriés ne figurent ni dans LPD ni dans EPD. Cependant, la perspective de l'OED est avant tout lexicale et étymologique. Ainsi, tous les termes en *-ous* relevés ne sont pas systématiquement accompagnés d'une description accentuelle et phonétique. Par conséquent, une construction de corpus se voulant rigoureuse, il serait malvenu de conserver des termes incomplets dans leur structure phonétique et/ou accentuelle ou de tenter d'en déduire les données de façon subjective. Les résultats suivants montrent que l'application de ces critères permet d'écarter 975 termes de notre corpus (les listes complètes se trouvent en annexe 4) :

absence d'accentuation	absence de prononciation	absence d'accentuation et de prononciation	total de mots non-retenus
2	734	239	975

Tableau 11 : Répartition des termes non-retenus selon les critères accentuel et phonétique.

La conservation des suffixés avec un schéma accentuel pose problème, car l'absence de prononciation de la voyelle accentuée interdit toute étude dérivationnelle et isomorphique. Ils sont donc écartés au même titre que les autres cas.

2.3 Le critère de l'anglais britannique

L'observation des termes qui restent après l'application des deux premiers critères permet de noter la présence de termes en *-ous* relevant de variétés d'anglais d'origine différente :

American English	Scottish / Irish English	Scottish English
babelicious, bodacious, bootylicious, catawampous, docious, hellacious, magnolious, owdacious, quarel(l)ous, rambunctious, servigrous, tetchous	*carnaptious*	*dolous, fashious, goustrous /gowsterous, nimious, timeous, timous, wrongous*

Tableau 12 : Termes relevant d'autres variétés d'anglais.

Notre étude se concentre sur la variété de l'anglais britannique. Ainsi, tous les termes relevant de l'anglais américain, de la variété d'anglais parlée en Irlande ou en Ecosse, (ce sont les seules variétés d'anglais où nous rencontrons des mots en *-ous* spécifiques à ces pays), ne sont pas conservés. La masse du corpus se révélant conséquente, nous avons dû affiner nos critères de sélection afin de conserver un corpus qui soit « analysable » quantitativement. Dans cette optique, l'OED s'est révélé être un indicateur fiable de la diffusion et de l'origine des termes des différentes variétés d'anglais car il répertorie la provenance des sources. C'est pourquoi, nous conservons certains termes originaires d'autres

variétés d'anglais car ils sont utilisés aujourd'hui en anglais britannique[93]. L'application de ce critère nous permet d'écarter 20 termes supplémentaires. Le critère suivant est de nature morphologique et interroge le statut de la séquence <ous> dans certains termes. En effet, elle ne représente pas nécessairement un élément suffixal.

2.4 Les non-suffixés

Bon nombre de termes non-suffixés ont déjà été écartés par l'application des critères précédents. Il n'en reste à ce stade que quelques exemples, relevant cependant de logiques différentes. Tout d'abord, les deux substantifs suivants ne sont pas intégrés à notre corpus :

burnous, porteous

Dans ces deux cas, la terminaison *-ous* ne représente pas un suffixe. Ces termes ne sont donc pas pertinents à notre étude. Un examen étymologique et morphologique par l'intermédiaire de l'OED suffit clairement à le démontrer :

- *burnous :* vient de l'Arabe *burnus* et a intégré la langue anglaise par l'intermédiaire du français *burnous*.
- *porteous :* vient de l'Anglo-Normand *porteose*[94].

Les autres termes non retenus sont les noms propres car d'une part, la terminaison *-ous* n'est pas systématiquement un suffixe, et d'autre part, les noms propres obéissent à des règles d'accentuation qui leur sont propres et qui sont difficilement applicables dans le cadre d'une étude sur le suffixe *-ous*. Ils sont au nombre de quatre dans notre corpus :

[93] Les citations extraites de l'OED proviennent souvent de périodiques, dont le titre donne une indication sur la variété d'anglais considérée.
[94] Le mot hérité de l'Anglo-Normand est peut-être suffixé, mais le critère principal demeure leur statut de substantif.

Alcinous, Antinous, Mariolatrous, Polyphemous[95]

Les exemples de *Alcinous* et de *Antinous* sont particulièrement révélateurs. Dans les deux cas la séquence -*ous* n'est pas prononcée comme le serait un digraphe non accentué, mais comme deux voyelles indépendantes :

Alcinous [æl'sɪnəʊəs]

Antinous [æn'tɪnəʊəs][96]

L'application des quatre premiers critères de constitution de notre corpus nous a permis de réduire notre corpus de 2884 termes. Néanmoins, le travail d'affinage n'est pas encore terminé car subsistent toujours au sein de notre corpus les constructions syntaxiques.

[95] Les deux derniers termes de la liste sont des suffixés, mais leur conservation au sein de notre corpus final nécessiterait un traitement spécifique de ces deux noms propres, et c'est pourquoi nous préférons les écarter à ce stade. De plus, l'intégration de noms propres, dans une perspective de fonctionnement global des suffixés en -*ous* apparaît comme une démarche risquée.

[96] Les deux transcriptions phonétiques concernent aussi bien LPD que EPD.

3 Les constructions syntaxiques

3.1 Définition

Les constructions syntaxiques, comme leur nom l'indique, relèvent du domaine de la syntaxe, et représentent toutes les constructions lexicales composées d'un préfixe séparable et d'un adjectif[97] en *-ous* possédant déjà une entrée dans le dictionnaire, et attesté dans notre corpus d'analyse[98]. Cette notion de séparabilité du préfixe suppose une certaine indépendance sémantique de ce même préfixe comme le souligne I. Trévian dans sa définition du préfixe séparable et des constructions syntaxiques : « morphèmes dotés d'un sémantisme qui leur est propre, qui se combinent avec d'autres morphèmes libres pour former des préfixés dont le sens découle en toute transparence des deux constituants » (2003 : 157). Ainsi, les sémantismes des deux constituants du mot s'additionnent pour former un sens compositionnel. La schématisation de cette relation sémantique entre les deux constituants, avec la lettre A représentant le préfixe séparable, et la lettre B l'adjectif en *-ous* produit la relation suivante :

$$A + B = AB$$

Les sémantismes additionnés de A et de B permettent d'obtenir un sens AB parfaitement prévisible. Ainsi, le sens d'un mot comme *ungracious* est aisément reconstituable, et ce même sans avoir été confronté à ce terme. Le préfixe séparable *un-* renvoie au sens de « contraire de », qui est ajouté à *gracious,* formant ainsi un sens équivalent à « *not gracious* ».

---

[97] Nous ne parlons pas de « morphème libre » pour qualifier l'adjectif car certains de ces adjectifs sont analysables en plusieurs morphèmes, ce qui provoquerait une confusion au niveau de la terminologie, notamment au sein des constructions savantes.

[98] Ce critère d'attestation de l'adjectif en *-ous* est primordial dans notre optique car si l'adjectif en *-ous* n'est pas, pour une raison ou pour une autre, attesté dans notre corpus, la construction syntaxique est conservée car son analyse est aussi représentative des suffixés en *-ous* que les autres termes.

La première limite à cette identification des constructions basée sur un critère sémantique est représentée par la relation suivante :

$$A + B = (A)(B)C$$

Cette relation, dans laquelle la lettre C symbolise un ajout de sens, illustre le caractère non-déductible de la relation sémantique entre A et B. Le rajout (ou la perte de sens, symbolisée par les parenthèses) ne permet plus de déduire un sens stable de l'interaction entre A et B. Ainsi, le mot *inominous* est clairement composé du préfixe *in-* et de *ominous*. Néanmoins, il conserve le même sens que *ominous* en occultant complètement le sens du préfixe *in-* qui ne peut donc pas être considéré comme un préfixe séparable dans ce cas. Ainsi, le préfixe séparable doit posséder un sémantisme qui lui est propre, mais également jouer un rôle actif dans la construction du sens.

Ce constat en entraîne un second : si les deux constituants se comportent sémantiquement comme deux unités distinctes, elles se distinguent également sur un plan phonétique et accentuel. En effet, les critères de séparabilité et d'autonomie sémantique confèrent un statut phonétique aux préfixes séparables comme l'analyse J.-L. Duchet : « les préfixes séparables ont une valeur propre et tendent à se comporter phonétiquement comme des unités lexicales séparées » (1991 : 23). Au sein des constructions syntaxiques, le préfixe séparable et l'adjectif s'analysent séparément sur un plan accentuel. L. Guierre a mis ce comportement distinct en évidence avec la création de la règle ACC. PREF. SEP. (pour accent préfixe séparable) (1987 : 80) qui démontre que le préfixe séparable et l'adjectif s'analysent comme deux unités lexicales indépendantes tant sur le plan accentuel que phonétique.

Néanmoins, la relation qui unit le préfixe séparable et l'adjectif implique également une notion de dépendance. Le préfixe séparable, au-delà de son indépendance sémantique et accentuelle, ne peut fonctionner sans la présence d'un adjectif sur lequel il se greffe. Cette notion de dépendance est retranscrite par le degré de l'accent conféré au préfixe. Alors que l'adjectif reçoit l'accent primaire, le préfixe séparable se voit assigner un accent secondaire, marque de sa dépendance : « the secondary value of its stress consequently mirrors this dependency » (Fournier 2002 : 42).

Par conséquent, les constructions syntaxiques sont également identifiables grâce à leur schéma accentuel. L'accent se calcule indépendamment sur les deux constituants qu'il faut isoler : « isolate semantically separable units in order to assign the appropriate stress pattern to the relevant lexical units » (*ibid.* : 78). Les préfixes séparables sont monosyllabiques ou

dissyllabiques. Deux accents, l'un secondaire et l'autre primaire, peuvent donc se succéder au sein d'une construction syntaxique[99], violant ainsi le principe fondamental selon lequel deux accents ne peuvent se suivre au sein d'un même terme[100]. Cette particularité des constructions syntaxiques, rendue possible uniquement par une analyse accentuelle séparée des constituants, constitue un indice important dans l'identification de ces constructions syntaxiques dans un dictionnaire, en plus du critère sémantique.

Néanmoins, un problème de taille se pose avec les données de l'OED. En effet, ce dictionnaire n'indique que très rarement, comme nous l'avons démontré précédemment, les accents secondaires, transgressant ainsi la règle selon laquelle un mot ne peut commencer par deux syllabes inaccentuées. Le stock de vocabulaire de l'OED étant très important, bon nombre de termes ne sont attestés que dans sa base de données. Ce problème rend l'identification de certaines constructions syntaxiques difficile car l'examen de la structure accentuelle s'avère inutile. Nous nous basons dans ces cas-là uniquement sur le critère sémantique, et sur la sensibilité aux frontières morphologiques.

3.2 Identification des préfixes séparables

Les préfixes séparables possèdent donc un sémantisme stable qui leur est propre. Il est donc possible de déterminer ce sémantisme en formalisant la relation qu'entretiennent les deux constituants du mot comme le fait I. Plag avec le préfixe *un-* : « linguistic expressions such as unhappy, whose meaning is a function of the meaning of its parts, are called compositional » (2003 : 21). Il formalise ensuite la relation « *un-* + adjectif » de la façon suivante :

« NOT-X » (*ibid*. : 35)

[99] Uniquement lorsque le préfixe séparable est monosyllabique.
[100] Elles n'enfreignent en réalité pas cette règle puisque ce principe s'applique au sein de la même unité lexicale, les constructions syntaxiques étant elles composées de deux unités lexicales. La transgression du principe n'est donc en réalité qu'apparente, et constitue une méthode d'identification de ce type de structures.

Dans cette relation, le sémantisme de *un-* est restitué par le « NOT », et « X » représente le squelette sémantique du second constituant, c'est-à-dire l'adjectif en *-ous*. Le préfixe séparable, ici *un-* en l'occurrence, permet d'orienter la structure sémantique du mot de manière stable. Afin de déterminer notre liste de préfixes séparables, nous nous inspirons de la liste de préfixes établie par L. Guierre (1987 : 18), du statut conféré aux éléments initiaux par l'OED[101], ainsi que de nos observations sur les préfixes séparables rencontrés au sein de notre corpus, dans le but d'assigner un sémantisme aux cas pertinents de préfixes séparables. Nous avons pour cela recours aux critères sémantique, accentuel, mais aussi de productivité, car les préfixes séparables constituent un processus de création lexicale très important : « en tant que préfixes séparables, ils ont formé et permettent encore de former assez librement des milliers de préfixés transparents » (*ibid*. : 18). La fusion de tous ces critères d'identification a permis d'élaborer le tableau, en annexe 5, avec le recensement des préfixes séparables présents dans notre corpus, accompagnés de leur sens de base, et de la liste des constructions syntaxiques qu'ils génèrent. Le tableau ne recense pas tous les préfixes séparables existant en anglais, mais seulement ceux permettant de créer des formations en *-ous* dans notre corpus. Le statut préfixal de certains éléments demeure incertain (notamment le cas de *hypo-*). Le critère majeur est d'ordre sémantique, le préfixe possédant généralement un sens stable plus restreint que celui d'une base[102]. Cet argument[103] est évidemment discutable au vu du tableau, car ne figurent pas dans la catégorie des préfixes séparables des éléments tels que *poly-* ou encore *mono-* qui sont pourtant des préfixes d'un point de vue historique.

Le nombre total de constructions syntaxiques générées par les préfixes séparables peut, à première vue, sembler faible (173 constructions figurent en annexes). Il faut simplement rappeler que bon nombre de constructions syntaxiques n'ont pas résisté à l'application des critères précédents, et ont donc d'ores et déjà été écartées.

Le tableau en annexe 5 démontre la stabilité sémantique (« le squelette sémantique ») des préfixes séparables, qui permet de déduire assez facilement le sens de ces constructions syntaxiques. Nous remarquons cependant dans ce tableau que certains des préfixes séparables sont affublés du même squelette sémantique. Le cas le plus évident représente la notion

---

[101] Nous traiterons en détail le statut de ces éléments initiaux, en particulier au sein de l'OED, dans la partie réservée aux constructions savantes.

[102] La distinction entre affixe et base sera également traitée lors de la partie sur les constructions savantes.

[103] Cette distinction n'est pas fondamentale dans cette partie puisque nous étendons ensuite le concept de construction syntaxique pour englober les constructions en « *poly-* + adjectif », et ainsi déterminer le comportement accentuel de toutes les structures avec un élément initial séparable.

« contraire de X » qui peut être symbolisée aussi bien par le préfixe *un-* que par le préfixe *in-* ou même encore *non-* et *a-*. J. Tournier parle dans ces cas-là de « concurrence intramatricielle » (1993 : 163). Ces préfixes séparables sont en concurrence pour former des nouveaux items. J. Tournier remarque que les procédés lexicogéniques vont élire la forme la plus à même de rendre compte du sens final, et qu'en aucun cas les formes obtenues ne seraient interchangeables : « l'analyse des cas réalisés de concurrence permet d'observer que les formations concurrentes ne sont que rarement interchangeables » (*ibid*. : 165).

La principale caractéristique phonologique des constructions syntaxiques est d'entretenir une analogie au niveau de la structure accentuelle et de la réalisation de la voyelle accentuée avec l'adjectif dont elles sont composées. Cette redondance phonologique constitue la raison de la non-conservation de ces termes dans notre corpus final.

3.3 Etude de la structure accentuelle et de la réalisation phonétique

Cette analogie accentuelle et phonétique provient du fait qu'au sein d'une construction syntaxique, chacun des deux éléments est traité séparément sur un plan phonologique. Nous parlions précédemment d'indépendance phonétique. Vérifions maintenant cette propriété des constructions syntaxiques. Afin de faciliter la lecture du tableau, nous n'indiquons que les constructions syntaxiques présentes dans les trois sources dictionnairiques[104] (voir annexe 6).

Seule la prononciation de la voyelle sous accent /1/ figure dans le tableau. De plus, les cas de variantes relatives à l'accent secondaire sont notées sur la seconde ligne. En observant le tableau, il apparaît que l'accent primaire est présent sur la même syllabe tant dans la construction syntaxique que dans l'adjectif dont elles dépendent :

ˈ*credulous* [e] > *in*ˈ*credulous* [e]

Le seul cas particulier concerne la construction syntaxique *indecorous* dont l'adjectif correspondant *decorous* possède deux schémas accentuels dans l'OED. La construction syntaxique n'adopte qu'un seul des deux schémas accentuels attestés pour *decorous*. Au vu du

[104] Soit 42 constructions syntaxiques.

tableau, le schéma accentuel de ce type de constructions est clairement déterminé par une référence au schéma accentuel de l'adjectif en *-ous* correspondant.

La structure accentuelle des constructions syntaxiques est donc calculée directement sur l'adjectif. La lecture de la voyelle sous accent /1/ se calcule de façon similaire. Toutes les voyelles accentuées (sous accent primaire) des constructions syntaxiques sont identiques à celles des adjectifs correspondants. La notion d'isomorphisme, généralement appliquée dans le cas de la dérivation neutre, rend également compte du comportement accentuel des constructions syntaxiques[105]. L'étude de ces constructions se révèle dès lors superflue.

L'OED ne note que très rarement l'accent secondaire dans les constructions syntaxiques. En revanche, nous observons des différences accentuelles entre LPD et EPD. L'accent secondaire au niveau du préfixe séparable est dans certains cas noté, provoquant des successions d'accents au sein des constructions. Cependant, dans d'autres cas, le préfixe séparable ne reçoit aucun accent. Ce constat fait écho aux travaux de F.Zumstein et S.Hanotte de 2008, sur le caractère aléatoire de l'assignation de l'accent secondaire dans les structures préfixées. Il ne semble pas en effet y avoir de règle permettant de prédire la présence ou non d'un accent /2/ sur la partie préfixée de la construction syntaxique. L'assignation d'un accent secondaire intervient généralement dans le cadre d'une variante dans ce type de structures. Quant à déterminer les raisons pour lesquelles *unconscious* ou encore *ungracious* attestent une variante avec un accent secondaire sur la syllabe initiale alors que *unpretentious* n'en accepte pas, une étude plus approfondie de l'accentuation des constructions syntaxiques s'impose, à la frontière entre statut lexical, syntaxe, composition et préfixation.

Les constructions syntaxiques ne sont donc pas pertinentes pour notre étude à cause de ce lien phonologique qu'elles entretiennent avec l'adjectif à partir duquel elles sont formées. L'annexe 5 répertorie toutes les constructions syntaxiques déterminées à partir des préfixes séparables rencontrés. Cependant, au sein de notre corpus, une grande variété de termes montre un comportement phonologique similaire à celui des constructions syntaxiques. Le concept de construction syntaxique est-il extensible[106] à d'autres structures, et si oui, jusqu'où s'étend-il ? De la même façon, quels facteurs interdisent l'intégration de certaines structures dans la catégorie des constructions savantes ?

---

[105] Même si les constructions syntaxiques constituent un cas particulier de dérivation. En réalité, nous citons la notion d'isomorphisme pour montrer qu'il s'agit également ici d'un mode de calcul par référence.

[106] L'extension éventuelle du concept est donc basée tant sur une parenté au niveau de la structure morphologique, avec un élément initial séparable, que sur une similitude au niveau du comportement phonologique.

3.4 Limites du concept de construction syntaxique et choix théoriques

3.4.1 Terminaisons de composés savants ou adjectifs ?

Un problème concernant les limites terminologiques des constructions syntaxiques se pose dès lors que les constructions faisant intervenir les séquences suivantes apparaissent :

-parous / parous
-morphous / morphous
-pyrenous / pyrenous
-petalous / petalous
-cephalous / cephalous
-stomatous / stomatous
-cerous / cerous[107]

Ces doublettes fonctionnent en effet à la fois comme des terminaisons de composés savants[108], et comme des adjectifs. Dès lors, comment interpréter les séquences suivantes ?

apetalous / antisepalous / acephalous / ambiparous

S'agit-il de constructions syntaxiques avec un préfixe séparable et un adjectif, ou au contraire de préfixes non-séparables accolés à des terminaisons de composés savants ? L'enjeu théorique est de taille puisque sur la base de notre positionnement, ces structures sont conservées ou non dans notre corpus final.

L'OED apporte plusieurs éléments de réponse à ce dilemme. Tout d'abord, il semble dans plusieurs cas qu'apparaissent des différences notables de sens entre l'unité utilisée en tant qu'adjectif et les cas où elle apparaît en tant que terminaison de construction savante.

[107] Nous n'indiquons ici que les cas les plus fréquents.
[108] Le réel statut de ces éléments sera débattu dans la partie consacrée aux constructions savantes. Ils font l'objet d'un débat au sein de la communauté scientifique entre d'une part ceux qui les considèrent comme des affixes, et

L'exemple de *cephalous* est le plus probant. Voici les deux définitions telles qu'elles apparaissent dans l'OED :

> *cephalous* : « a mollusc having a distinct head, or belonging to the Encephalous division ».
> *-cephalous* : renvoie à la notion « tête », le première élément du mot permettant de donner le sens global.

Ce terme, dans sa forme adjectivale, ne désigne qu'une classe de mollusques particulière, alors que dans sa forme combinable, il renvoie à la notion « tête ». Ce renvoi à la notion permet aux terminaisons savantes de former quantité de termes savants en relation avec la notion « tête », tout particulièrement dans les domaines de la zoologie ou de la biologie. De plus, il n'est pas rare que le fonctionnement en tant qu'adjectif ne soit apparu que bien après les formes composées déjà existantes, preuve que les termes créés précédemment ont eu recours à la forme combinable. L'exemple de *parous* est particulièrement révélateur.

Ainsi, le terme *parous* n'est attesté dans l'OED qu'en 1898. Sa création résulte de la création d'un antonyme au terme, *nulliparous*.

> *parous*: « of a woman or a female animal, or the uterus: that has borne offspring ».
> *nulliparous* : « designating or belonging to a woman or other female mammal who has never given birth ».

Les constructions dans lesquelles la terminaison savante *-parous* est utilisée, remontent quant à elles jusqu'au 17ème siècle. Cependant, notre cadre théorique, loin de toutes ces considérations sémantiques et diachroniques doit adopter un positionnement théorique strict au sujet de ces « doublettes » au risque de se perdre devant la multitude de termes considérés. Toutes ces doublettes, attestées tant avec un statut adjectival qu'avec un statut de terminaisons dans l'OED, sont prolifiques dans notre corpus. Nous considérons donc que toutes les constructions faisant intervenir ces séquences relèvent d'un phénomène de composition et non d'un phénomène de construction syntaxique. Ces éléments permettent dans certains cas de générer des dizaines de termes savants en anglais[109]. L'élément

---

ceux qui les traitent comme des « combining forms » (OED). La terminologie utilisée pour les définir démontre clairement que nous optons pour le processus de composition.
[109] Nous pensons tout particulièrement à *-petalous*, *-parous* ou encore *-morphous*.

primordial n'est donc pas le statut adjectival de la séquence, mais plutôt son statut combinatoire, composé d'une base et du suffixe *-ous*[110], et permettant de créer quantité de constructions savantes. Ainsi, les quatre exemples présentés ci-dessus sont analysés de la façon suivante :

« préfixe non-séparable + base liée en *-ous* »

a- + *-petalous*

Ces termes ne constituant donc pas des constructions syntaxiques, ils sont intégrés à notre corpus final. Si l'argument vaut pour les préfixes, il vaut également pour tous les autres éléments initiaux participant à la création des constructions savantes. Ainsi des cas tels que *dimorphous, tripetalous* ou *autocephalous,* sont également considérés comme relevant d'un processus de composition, avec un comportement analogue des séquences *-morphous*, *-petalous* ou *-cephalous*.

Le cas de ces doublettes étant résolu, que faire quand nous sommes face à une construction syntaxique ne respectant pas les critères isomorphiques vis-à-vis de l'adjectif correspondant ? De la même façon, quel comportement adoptons-nous face aux constructions syntaxiques dont le morphème libre en *-ous* a été écarté par les critères précédents de constitution du corpus ?

3.4.2 Les cas particuliers de constructions syntaxiques

Cette zone de recherches est sujette à de nombreuses variations accentuelles (au niveau notamment de l'accent secondaire). Au-delà de cette particularité de l'accent secondaire dans les constructions syntaxiques, plusieurs termes méritent une mention particulière afin de clarifier notre position. Ces « exceptions » concernent toutes le placement de l'accent primaire dans la construction syntaxique. Considérons les exemples suivants :

[110] La partie sur l'étude phonologique des constructions savantes permettra de mettre en évidence la nécessité de traiter ces terminaisons comme une base liée et un suffixe, et non de les considérer d'un point de vue global. Il n'est en revanche pas nécessaire de faire la distinction à ce stade.

ˈdepilous = de- + ˈpilous

intraˈfoliaceous = intra- + foliˈaceous

ˈimpious 3[111] *= in- + ˈpious*

ˈinfamous 3 *= in- + ˈfamous*

Ces quatre termes sont des constructions syntaxiques car le sens de la construction est clairement compositionnel et déductible de l'interaction entre le préfixe et l'adjectif. L'OED sert de juge en cas de doute sur la frontière morphologique. Cependant, malgré leur statut de construction syntaxique, l'accent /1/ ne se calcule pas à partir de l'adjectif dont elles sont constituées. Cette structure accentuelle différente de l'adjectif constitue une exception et une remise en cause du principe isomorphique énoncé précédemment. C'est la raison pour laquelle nous conservons ces termes dans notre corpus. Existe-t-il une explication rationnelle à cette absence de cohérence accentuelle ? Nous tenterons d'y répondre dans notre analyse.

Bon nombre de constructions syntaxiques sont également intégrées au corpus final en raison du caractère obsolète de l'adjectif dont elles relèvent. En effet, les critères de constitution du corpus appliqués précédemment, ont permis d'écarter des centaines de termes. Cependant, certaines constructions syntaxiques ayant respecté les critères de constitution précédents, sont formées à partir d'adjectifs ayant été écartés par les critères précédents, et c'est là que réside tout le paradoxe. La liste de constructions syntaxiques ci-dessous est formée à partir d'adjectifs dorénavant obsolètes en anglais contemporain :

dissonous = dis- + sonous †

incanous = in- + canous †

anaerobious = an- + aerobious †

extra-foraneous = extra- + foraneous †

obreptitious = ob- + reptitious †

Ces constructions, obtenues à partir d'un terme désormais obsolète, sont conservées malgré leur statut de construction syntaxique. De plus, l'OED n'attribue pas de description

[111] Le chiffre 3 signifie que le schéma accentuel est commun aux trois sources dictionnairiques.

phonétique aux termes obsolètes. Cette absence de donnée phonétique au niveau du terme obsolète interdit toute observation éventuelle d'une relation isomorphique entre les deux termes.

Le concept sémantique des constructions syntaxiques a été élargi pour permettre d'englober de légères différences de sens. En effet, l'OED est un dictionnaire tellement spécialisé dans les sous-domaines scientifiques qu'il arrive fréquemment que soient précisés pour certains emplois de constructions syntaxiques des domaines ne relevant pas de la sphère sémantique de l'adjectif libre. Le lien de relation sémantique entre les deux formes n'est pas aussi restreint dans notre optique, et seules quelques constructions syntaxiques ont été conservées en raison d'une transformation sémantique trop importante entre les deux formes. Par conséquent, nous considérons comme relevant d'une construction syntaxique le terme *inconspicuous* même si ce terme incorpore une sous-spécialisation en botanique qui n'apparaît dans le terme *conspicuous* :

conspicuous : « 1- clearly visible, easy to be seen, obvious or striking to the eye.
2- obvious to the mental eye, plainly evident; striking
3- designating expenditure on or consumption of luxuries on a lavish scale in an attempt to enhance one's prestige » (source OED)

En effet, la construction syntaxique qui découle clairement de *conspicuous* n'intègre pas la spécialisation en botanique telle qu'elle apparaît dans *inconspicuous* :

inconspicuous : « 1- that cannot be seen; invisible.
2- spec. in BOT. Of flowers, when small, green, or of pale color ».

Néanmoins, la parenté sémantique entre les deux termes est évidente, de même que l'isomorphisme accentuel et phonétique, si besoin est d'apporter un nouvel argument. Le terme suivant fonctionne en revanche de manière différente :

« *amurcous : full of dregs, foul* »
« *murcous : that lacks a thumb †* »

Malgré la présence de la séquence *a-*, et d'un adjectif faussement apparenté graphiquement, *amurcous* ne peut être considéré comme une construction syntaxique à cause

du critère sémantique. Le sens de ce mot n'est pas compositionnel, et par conséquent difficilement prédictible. Il se réduit donc à la relation suivante :

amurcous ≠ *a-* + *murcous*

Les termes suivants fonctionnent sur le même principe, et ne sont donc pas assimilés à des constructions syntaxiques, la séquence introductrice n'étant pas un préfixe, ou bien la préfixation ayant subi une perte de motivation sémantique au fil du temps :

inominous ≠ *in-* + *ominous*

outrageous ≠ *out-* + *rageous*

prejudicious ≠ *pre-* + *judicious*

inebrious ≠ *in-* + *ebrious*

transcriptitious ≠ *trans-* + *scriptitious*

precarious ≠ *pre-* + *carious*

consumptuous ≠ *con-* + *sumptuous*

presumptuous ≠ *pre-* + *sumptuous*

transcriptitious ≠ *trans-* + *scriptitious*

Sont également conservées les constructions syntaxiques pour lesquelles l'adjectif correspondant n'a pas de donnée phonétique attestée dans l'OED. Ces adjectifs ont donc été écartés par l'application des critères accentuel et phonétique. Le tableau suivant répertorie certaines de ces constructions. Chose assez étonnante, pourquoi l'OED ne fournit-il pas les données phonétiques de l'adjectif libre alors qu'il détermine le schéma accentuel et la prononciation des voyelles accentuées de la construction syntaxique correspondante ? Le facteur phonétique serait-il en lien avec la notion de productivité du terme ?

construction syntaxique	structure morphologique	critère d'éviction de l'adjectif correspondant
tricornigerous	*tri-* + *cornigerous*	absence de prononciation
eugeogenous	*eu-* + *geogenous*	absence de prononciation
achlorophyllous	*a-* + *chlorophyllous*	absence de prononciation
hyperhexapodous	*hyper-* + *hexapodous*	absence de prononciation
enchondromatous	*en-* + *chondromatous*	absence de prononciation
anisopetalous	*an-* + *isopetalous*	absence de prononciation

Tableau 13 : Exemples de constructions syntaxiques conservées en raison de données incomplètes concernant l'adjectif correspondant.

Enfin, certaines constructions apparaissent clairement comme des constructions syntaxiques, tant le sens apparaît clairement compositionnel. Néanmoins, dans un certain nombre de constructions, l'adjectif en *-ous* n'est pas attesté dans le lexique, lui ayant été préféré un équivalant en *-ic* ou en *-al*, ou bien encore une forme nominale en *-y*. Ces cas-là ont évidemment été intégrés au corpus final. Il s'agit du problème le plus fréquent auquel nous ayons été confrontés avec les constructions syntaxiques. Les termes suivants représentent tous les cas de figure rencontrés :

*abiogenous = a- + biogeny → *biogenous*

*acclivitous = a- + clivity † → *clivitous (même fonctionnement pour « declivitous »)*

*anaphroditous = an- + Aphrodite → *aphroditous*

*acalycinous = a- + calycine→ *calycinous*

*conterminous / co-terminous = co- + *terminous*

*postliminous = post- + *liminous*

*non-entitous = non- + entitious ou entitive → *entitous*

Jusqu'où s'étend le concept de « construction syntaxique » ? Ce concept est-il uniquement de nature morphologique, auquel cas, la définition stricte de la présence d'un préfixe séparable empêche l'intégration d'autres structures ? Ou bien doit-on envisager le concept du point de vue de son comportement phonologique ?

Le premier problème à résoudre est celui des mots dont la structure est la suivante : « base liée numérale + adjectif ». A ce stade, notre corpus compte encore six constructions de ce type :

bigeminous, biramous, bisetous, dichlamydeous, dicotyledonous, dithallious

Les bases initiales qui ressortent de cet inventaire sont donc *di-*, *centi-* et *bi-*. Elles se greffent à un adjectif attesté en anglais pour former des constructions dont le statut est difficile à déterminer. Il existe une quantité d'autres bases initiales « numérales » en anglais, mais seules ces trois là sont attestées dans le reste de notre corpus.

Ne sont pas inclus dans cet inventaire les mots du style *bipetalous*, *heptapetalous*, *bimorphous, octosporous* ou *hexastemonous* puisque le second élément du terme n'est pas envisagé comme un adjectif mais comme une base liée suivie du suffixe *-ous*, intervenant dans un processus combinatoire. Les termes de ce mini-inventaire feront l'objet d'un traitement accentuel et phonétique afin de déterminer si l'ajout d'une base dite « numérale » a une influence sur la reconnaissance phonologique, autrement dit, si la référence isomorphique à l'adjectif fonctionne de la même façon que dans les constructions syntaxiques.

Le comportement phonologique spécifique aux constructions syntaxiques, ajouté aux types de formation rencontrées ci-dessus avec la présence d'une base numérale suivie d'un adjectif conduisent inévitablement à plus grande échelle à reconsidérer l'ensemble de notre corpus avec une vision basée sur le statut et le comportement de ces éléments introducteurs suivis d'un adjectif en *-ous* attesté. En effet, un certain nombre de formations de notre corpus semblent être bâties sur le modèle « élément initial séparable + adjectif en *-ous* ». Il est difficile d'attribuer un statut à ces mots commençant par les séquences *homo-*, *hetero-*, *poly-*, *mono-*. En se projetant même plus loin comment analyser des mots tels que *microlepidopterous* ou encore *myxosarcomatous* ?

Il ne faut *a priori* pas céder à la tentation de faire un amalgame entre les mots introduits par des éléments initiaux du type *poly-* ou *mono-* et ceux introduits par *myxo-* ou encore *hydro-*. *Poly-* et *mono-* sont clairement des préfixes en grec mais leur statut en anglais est beaucoup plus flou, et se rapproche du fonctionnement des bases liées. Il est donc difficile de les traiter différemment de mots comme *myxosarcomatous* composé de la base liée *myxo-*, combinée à l'adjectif *sarcomatous*. Par conséquent, tous ces mots sont analysés de façon simultanée afin d'observer si leur particularité structurelle apporte une distinction fonctionnelle, sanctionnée par un comportement accentuel distinctif ou non. Ceci va nous

conduire à devoir étendre le concept de construction syntaxique en reconsidérant les éléments introducteurs des termes composés.

4 Extension du comportement phonologique des constructions syntaxiques

La partie consacrée aux critères de constitution du corpus a mis en évidence la difficulté de déterminer avec certitude la notion de préfixe séparable caractéristique des constructions syntaxiques. Notre liste de préfixes séparables a été établie grâce à une catégorisation de ces mêmes préfixes par certains auteurs, mais également grâce à une sensibilité intuitive du statut de préfixe. La frontière entre préfixe séparable d'une part et les formes introductives dont l'OED fait mention sous l'appellation « initial combining forms » d'autre part est extrêmement mince. Nous avons donc identifié des cas distincts de construction syntaxique (nous continuons à parler de construction syntaxique dans cette partie puisque le titre de cette partie implique que nous étendions le concept[112]) pour lesquels la séquence introductive ne peut être assimilée à un préfixe. Cependant, au-delà d'un simple problème terminologique, le but de cette extension de la notion de construction syntaxique est d'examiner la place de l'accent primaire dans tous ces termes composés d'une forme combinable initiale et d'un adjectif en *-ous* attesté dans nos sources, et de déterminer si la présence d'une forme combinable affecte le terme d'un comportement accentuel distinct du terme dont il est composé. En d'autres termes, la présence d'un élément séparable à l'initiale du mot, autre qu'un préfixe, a-t-il un impact sur l'assignation de l'accent primaire ?

4.1 Les bases initiales séparables

Le terme de « base initiale séparable » cherche à désambiguiser la terminologie relative à ces termes qui se situent à mi-chemin entre la préfixation et la composition. Certaines de ces bases sont des préfixes d'un point de vue historique, comme par exemple *multi-* ou encore

poly-. De plus, leur forte productivité combinatoire au sein de la langue anglaise tend à faire pencher ces items vers la catégorie des préfixes. Cependant, toutes ces bases qui forment des constructions savantes à partir d'adjectifs attestés, véhiculent un sémantisme inhérent plus important que celui des préfixes, et peuvent dans certains cas intervenir tant à gauche qu'à droite de la formation[113][114]. La classification suivante inventorie toutes les bases initiales séparables[115] greffées sur un adjectif attesté dans notre corpus.

4.1.1 Classification des bases initiales séparables

Pour intégrer cette catégorie de structures, la formation doit remplir quelques obligations. D'une part, l'adjectif sur lequel se greffe la base initiale doit être attesté[116]. D'autre part, la base liée initiale doit également être attestée dans nos sources dictionnairiques[117] (dans l'OED dans la plupart des cas), et présenter un caractère séparable. La liste des bases initiales séparables rencontrées dans ce type de structures ainsi que les termes associés sont présentés en annexe 7. Nous constatons dans certains cas l'effacement de la dernière voyelle de la base initiale au profit de la voyelle de l'adjectif (ex : *autapomorphous, pseudisodomous*).

Pour simple rappel, des termes tels que *heterocerous* ou encore *monostomatous* ne sont pas concernés par cette structure puisque nous avons défini -*stomatous* et -*cerous* comme éléments de composition et non comme des adjectifs indépendants. Après avoir répertorié toutes les bases initiales séparables permettant de construire des formations en -*ous*, ainsi que les termes correspondants, observons maintenant le comportement accentuel de ce type de

---

[112] Il s'agit clairement d'une extension du concept phonologique qui gouverne les constructions syntaxiques, mais pour des raisons pratiques, nous faisons également référence aux autres constructions « base séparable + adjectif » sous cette appellation.
[113] Avec les modifications graphiques que cela engendre.
[114] La démonstration à laquelle nous procédons dans la partie sur les constructions savantes afin de déterminer le statut de ces éléments finaux (affixation ou composition) vaut également pour les éléments introducteurs ici présents. Le statut morphologique n'est pas fondamental ici puisque ce que nous cherchons à démontrer, c'est le comportement similaire de toutes les constructions avec un élément initial séparable vis-à-vis de l'accentuation.
[115] La terminologie la plus adaptée serait en réalité « base liée séparable », avec tous les problèmes théoriques que cela comporte. En effet, ces bases initiales sont séparables dans les cas que nous traitons ici, mais qui représentent une proportion limitée de leur fonctionnement. Elles sont le plus souvent attestées au sein de constructions savantes, et sont non séparables.
[116] Ce critère est identique à toutes les formes étudiées jusqu'à présent.
[117] Cette catégorie des bases initiales est en perpétuelle évolution, notamment dans l'OED qui en répertorie des centaines.

structures. La question sous-jacente est la suivante : la présence d'une base initiale séparable sanctionne-t-elle la structure d'un schéma accentuel distinct de l'adjectif seul ? Ou bien, à l'instar des constructions syntaxiques « traditionnelles » étudiées précédemment, la place de l'accent ainsi que sa réalisation phonétique se calculent-elles directement à partir de l'adjectif correspondant ?

4.1.2 Etude du comportement accentuel des structures « base + adjectif »

L'annexe 8 répertorie le comportement phonologique de ces structures vis-à-vis de l'adjectif dont elles sont constituées (53 formations). Nous limitons notre observation à l'assignation de l'accent principal ainsi qu'à sa réalisation, l'étude de l'accent secondaire n'étant pas systématique. Voici quelques exemples extraits de l'annexe 8 :

auto-	*autapomorphous* /20010/ [ɔː]	*apomorphous* /2010/ [ɔː]
equi-	*equisetaceous* /200100/ [eɪ]	*setaceous* 3 /0100/ [eɪ]
hydro-	*hydrocarbonaceous* /200100/ [eɪ]	*carbonaceous* /20100/ [eɪ] OED/EPD
musculo-	*musculotendinous* /200100/ [e]	*tendinous* /100/ [e]

Tableau 14 : Comparaison accentuelle des constructions avec base savante initiale séparable et des adjectifs correspondants.

Les exemples ci-dessus, ainsi que tous les cas présents en annexe 8 démontrent une correspondance accentuelle systématique entre les mots composés d'une base initiale séparable et d'un adjectif en *-ous,* avec ce même adjectif en *-ous*. Ainsi, sur les 53 structures attestées en annexe 8, toutes respectent cette concordance accentuelle en déterminant la place de l'accent primaire par référence, à partir de sa place dans l'adjectif en *-ous*. L'étude de ces 53 structures apparaît dès lors redondante (exactement comme dans le cas des constructions syntaxiques). L'ajout d'une base séparable initiale ne semble donc pas avoir de conséquence sur le calcul de l'accent primaire, calculé à partir de l'adjectif correspondant. Ce constat ne

constitue pas une surprise outre mesure puisque dans le cadre de la suffixation[118], la place de l'accent primaire est déterminée à partir de la droite du mot. De plus, l'accent /1/ remonte très rarement en anglais au-delà de la syllabe antépénultième, limitant considérablement l'influence des bases initiales dans ce type de structures. Ces 53 structures sont donc écartées de notre corpus final. Quel comportement accentuel adoptent les constructions avec une base initiale séparable « numérale » suivies d'un adjectif en *-ous* ?

4.2 Les structures « base numérale + adjectif »

De façon similaire aux constructions syntaxiques ou aux constructions avec une base séparable initiale, l'étude du comportement accentuel des six structures relevant de ce type de construction ne permet pas d'observer de comportement accentuel particulier comme l'illustre le tableau ci-dessous :

base numérale	**base numérale + adjectif**	**adjectif correspondant**
bi-	ˌ*bi*ˈ*geminous* [aɪ]-[e] *bi*ˈ*ramous* [eɪ] *bi*ˈ*setous* [iː]	ˈ*geminous* [e] ˈ*ramous* [eɪ] ˈ*setous* [iː]
di-	*dichla*ˈ*mydeous* [ɪ] ˌ*dicoty*ˈ*ledonous* [aɪ]-[iː] *di*ˈ*thallious* [æ]	*chla*ˈ*mydeous* [ɪ] ˌ*coty*ˈ*ledonous* [ɒ]-[iː] ˈ*thallious* [æ]

Tableau 15 : Accentuation et prononciation des structures avec une base numérale séparable.

La présence d'une base numérale greffée à un adjectif en *-ous* ne provoque de modification du schéma accentuel calculé directement sur l'adjectif correspondant. La conservation de ces six structures n'est donc pas nécessaire au sein de notre corpus.

L'extension du principe phonologique des constructions syntaxiques aux autres unités initiales séparables permet d'écarter au total 232 constructions dont le fonctionnement est

[118] Et principalement des terminaisons contraignantes qui reflètent la logique romane de calcul de l'accent.

identique avec un calcul de l'accent sur l'adjectif possédant déjà un statut lexical au sein de nos données.

4.3 Récapitulatif sur les structures avec une partie initiale séparable

A ce stade, un récapitulatif sur les structures avec une partie initiale séparable s'impose, non pas tant au niveau de leur comportement accentuel qui apparaît particulièrement stable, mais davantage au niveau de ce que nous intégrons dans cette structure

Pour résumer, le concept de construction syntaxique englobe toutes les structures avec un préfixe séparable accolé à un adjectif en *-ous* existant. Cette définition de base nous a permis de mettre en évidence le comportement accentuel de 174 structures adoptant ce principe de construction morphologique. Ce principe de séparabilité de l'élément initial s'applique également à d'autres formations au sein de notre corpus. Nous avons ainsi identifié des bases initiales séparables permettant de former des constructions savantes avec pour certaines d'entre elles un sens « numéral ». Ces quelques considérations théoriques permettent de visualiser de façon assez fiable ce qu'est une construction syntaxique ou ce que nous classifions « grossièrement » d'extension[119] de construction syntaxique. En revanche, il convient de préciser ce qui ne relève pas de ce type de structure dans notre étude.

Pour intégrer la classe des constructions syntaxiques[120], l'élément initial doit impérativement être séparable et attesté. Ainsi, des termes tels que *filipendulous, funipendulous* ou encore *terraqueous* ne relèvent pas de cette catégorie. En effet, si l'adjectif à partir duquel ils sont formés est attesté en anglais (*pendulous, aqueous*), la forme initiale ne l'est en revanche pas (**fili-, *funi-, *terr-*). Cette forme initiale n'étant pas attestée par nos sources dictionnairiques, elle ne peut en aucun cas être considérée comme séparable. Ces termes intègrent donc notre corpus d'analyse final, au même titre que les termes suivants :

osseofibrous (**osseo-*) ; *paurometabolous* (**pauro-*)
salinitrous (**sali-*) ; *stromatoporous* (**stromato-*)

[119] Nous rappelons que le terme « extension » cible davantage le comportement phonologique commun à toutes ces unités qu'une quelconque parenté morphologique.
[120] Nous utilisons désormais la terminologie « construction syntaxique » pour qualifier toutes les formations observées précédemment.

En ce qui concerne le statut de l'adjectif à partir duquel les constructions savantes sont formées, son statut lexical n'est pas systématiquement avéré. La question des doublettes a apporté un premier élément de réponse précédemment avec un statut combinatoire de la terminaison préféré au statut lexical de l'adjectif. En d'autres termes, les structures suivantes ne sont pas des constructions syntaxiques car l'élément B correspond à une terminaison finale de constructions savantes[121] :

acephalous, epipetalous, antisepalous, polypyrenous, multiparous, macrodactylous…

Ils sont donc intégrés à notre corpus, et rentrent dans le cadre des constructions savantes, composées nécessairement de deux éléments de composition. Il serait difficile de leur attribuer le statut de construction syntaxique, car le phénomène de composition est ici évident, ces « terminaisons » permettant de générer chacun des dizaines de termes. Leur productivité compositionnelle leur a permis d'être considérées par la littérature anglo-saxonne et notamment par l'OED comme des « combining forms ». Si le statut de composé des termes ci-dessus apparaît de façon évidente, il est nettement moins net dans d'autres constructions. Les terminaisons suivantes sont extraites de notre corpus :

-florous / -sporous / -stemonous / -stylous

Ces terminaisons sont trompeuses car de par leur origine latine transparente pour des locuteurs français, elles laissent penser que l'adjectif lexical existe au même titre que la terminaison permettant de former des composés savants. Or, ces formes possèdent uniquement le statut de « combining forms » dans l'OED, les formations générées ne pouvant donc pas relever de la catégorie des constructions syntaxiques. La logique est différente en ce qui concerne les mots en <*spermous*#> qui regroupent 11 formations avec un élément initial du type :

[121] Nous ne rentrons pas à ce stade dans le détail des constructions savantes, mais nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ces « terminaisons » correspondent en fait à des bases liées suffixées, et que la prise en compte de la coupe morphologique en leur sein est fondamentale au niveau de l'assignation de l'accent. La lettre B représente le second élément de construction, en réalité simplement la base sans le suffixe.

angio- (angiospermous),a- (aspermous),
coelo- (coelospermous), gymno- (gymnospermous)

Ces termes sont automatiquement classés dans la catégorie des constructions savantes, et figurent par conséquent dans notre corpus d'analyse car l'adjectif *spermous,* attesté par l'OED, ne reçoit pas de traitement phonologique et figure donc dans la liste des termes écartés.

La critique légitime que l'on peut adresser à cette méthode concerne principalement les termes que nous classons dans les constructions savantes et non dans la catégorie des constructions syntaxiques, alors même que leur statut d'élément de composition savante n'est pas avéré :

*adelphous / *-adelphous*
*onymous / *-onymous*
*generous / *-generous*

Le statut lexical de l'adjectif est attesté alors que la forme générant des constructions savantes ne l'est pas. En toute logique, les formations suivantes devraient relever du concept de construction syntaxique :

isadelphous / monodelphous / diadelphous / polyadelphous / triadelphous / heteronymous / homonymous / anonymous / metonymous / paronymous / synonymous / pseudonymous / euonymous / bigenerous

L'argument sur lequel nous nous basons pour considérer qu'en réalité ils relèvent d'un processus de composition savante est le suivant : plus un adjectif est utilisé pour former des constructions savantes, et plus il acquiert une force combinatoire. En d'autres termes, si la séquence est suffisamment prolifique pour former un certain nombre de constructions savantes, le statut lexical de l'adjectif se trouve également affublé d'un statut de base combinable. *adelphous* et *onymous* servent à former un nombre non négligeable de constructions savantes. Nous considérons donc que les structures ci-dessus relèvent du schéma :

base/préfixe + *-adelphous* / *-onymous*

Le cas de *bigenerous* est sensiblement différent puisqu'à cette force combinatoire s'ajoute un argument de nature sémantique. La base *-gener-* provient du Latin signifiant « genre », et n'entretient aucune relation sémantique[122] avec l'adjectif *generous*. Cette formation ne peut donc être considérée comme une construction syntaxique.

Où se situe la limite permettant de déterminer la force combinatoire d'une séquence ? Ce type de traitement implique une dose de subjectivité à l'égard de certains termes. C'est pourquoi nous considérons que les termes suivants sont des constructions syntaxiques car l'adjectif dont ils sont composés ne constitue pas une séquence combinatoire prolifique. L'adjectif n'est attesté dans ce type de formations qu'en de rares occasions ne lui permettant pas d'accéder au statut de terminaison de composés savants :

heterocystous (cystous) / avenous / (venous) / bisetous (setous) / biramous (ramous) / achylous (chylous) / anarthrous (arthrous) / enhydrous (hydrous)

Au vu du corpus final[123], pourquoi considérer que les structures ci-dessus relèvent des constructions syntaxiques et sont donc écartées, tandis que les termes suivants sont intégrés au corpus final avec un statut de construction savante ?

macroporous / microporous / polyporous / homotonous / heterolobous

Le critère du caractère combinatoire prolifique de l'adjectif ne peut être invoqué car dans le cas de *lobous*, il s'agit de la seule construction le faisant intervenir. Le critère est ici purement phonologique, avec un comportement accentuel particulier de ces cinq constructions :

[122] Tout du moins vis-à-vis du sens contemporain de *generous*.
[123] Qui sera dévoilé tout au long de l'analyse par l'intermédiaire d'inventaires.

macroporous	/2010/ + VAR /0100/
microporous	/2010/
polyporous	/0100/
homotonous	/0100/
heterolobous	/0100/

Tableau 16 : Exemples de comportement accentuel spécifique des constructions savantes.

Les trois adjectifs à la source de ces constructions sont : *lobous*, *porous* et *tonous*. Quatre termes reçoivent une accentuation sur l'antépénultième[124] alors que le comportement accentuel des constructions syntaxiques voudrait qu'ils reçoivent une accentuation sur la pénultième, correspondant à la syllabe accentuée de l'adjectif concerné. Comment interpréter ces cas ? Le cas de <porous#> est le plus intéressant puisque les termes qu'il permet de former reçoivent soit l'accent sur la pénultième (*microporous*), soit sur l'antépénultième (*polyporous*) ou encore sur les deux avec la présence d'une variante accentuelle (*macroporous*).

Il est difficile d'attribuer le statut de construction syntaxique à ces termes car ils ne respectent pas le comportement phonologique commun à toutes ces structures et qui consiste à reproduire l'accent primaire de l'adjectif correspondant. Nous assistons à un cas de conflit avéré entre d'une part le comportement phonologique des constructions syntaxiques qui reconnaissent la structure morphologique en conservant l'accentuation de l'adjectif, et d'autre part, un schéma accentuel déterminé directement sur la structure. Sans vouloir empiéter sur le traitement accentuel des constructions savantes qui fera l'objet d'une partie dans la suite de notre analyse, il existe plusieurs façons d'interpréter la présence d'un accent /1/ sur la syllabe antépénultième des termes figurant dans le tableau ci-dessus.

La première solution consisterait à postuler l'influence de la base *-por-* sur l'assignation de l'accent primaire, en considérant que soit elle attire l'accent (*microporous*), soit elle le place sur la syllabe précédente (*polyporous*). Cette conception est peu probable, d'autant plus qu'elle ne prend absolument pas en compte le fait que *-por-* puisse recevoir l'accent en raison de la reproduction du schéma accentuel de l'adjectif *porous*.

La seconde solution, qui apparaît plus vraisemblable, consiste à postuler un mode de calcul de l'accent directement sur la structure, sans considérer la coupe morphologique entre les éléments A et B. D'ailleurs si *-porous*, *-tonous* et *-lobous* sont considérés comme des

[124] Dont une en variante (*macroporous*).

éléments entrant dans la formation des constructions savantes, il est légitime de considérer que la coupe existant entre la base et la « terminaison » n'est pas pertinente au niveau de l'assignation de l'accent primaire[125]. Ces termes relèveraient donc de l'application de la Règle Normale d'accentuation.

Les adjectifs *lobous, tonous* et *porous* sont dissyllabiques. Les structures au sein desquelles ils sont impliqués ne sont donc pas des constructions syntaxiques, mais relèvent de la catégorie des constructions savantes[126]. Le nombre de syllabes constitue-t-il un facteur d'identification des constructions syntaxiques ? En d'autres termes, rencontre-t-on des constructions syntaxiques dont l'adjectif correspondant soit dissyllabique ? Il s'avère que oui, le nombre de syllabes ne constituant donc pas un facteur d'identification :

hetero'cystous (cystous)

micro'villous (villous)

poly'sarcous (sarcous)

pyro'lignous (lignous)

psycho'pompous (pompous)

Les termes ci-dessus sont des constructions syntaxiques dont l'adjectif correspondant est dissyllabique. Le placement de l'accent /1/ est déterminé à partir du schéma accentuel de cet adjectif. Cependant, la présence d'un agrégat consonantique préfinal instaure le doute quant au principe accentuel à l'œuvre dans ces structures. En effet, que nous considérions la relation accentuelle à l'adjectif où la présence de l'agrégat consonantique qui attire l'accent /1/ selon un mode de calcul direct, les résultats sont concordants et ne permettent pas de dégager une explication. En revanche, les termes en *-lobous*, *-tonous* et *-porous* relèvent d'une structure en <-VCVous>, cette structure expliquant peut-être l'accent sur la syllabe antépénultième. Nous constatons cependant que d'autres structures relevant du même schéma reçoivent un accent sur la syllabe pénultième en vertu du principe phonologique des constructions syntaxiques :

[125] Cette hypothèse sera bien évidemment contestée lors de l'étude de l'accentuation des constructions savantes.
[126] Même si les schémas accentuels démontrent que les deux logiques sont en conflit, notamment dans les cas des termes en <*porous*#>.

*ar*ˌ*terio*ˈ*venous* [iː] → ˈ*venous* 3 [iː]

*hypo*ˈ*chlorous* [ɔː] → ˈ*chlorous* [ɔː]

L'assignation d'un accent primaire sur la syllabe antépénultième ne peut donc se concevoir que comme une spécificité des constructions savantes dont l'étude accentuelle sera menée dans son intégralité par la suite.

La partie suivante s'attache à décrire les phénomènes de composition rencontrés au sein du corpus, les composés relevant de règles d'accentuation spécifiques[127].

[127] Même si plusieurs d'entre eux ont une utilisation exclusivement savante. La différence entre construction savante d'une part, et vocabulaire savant d'autre part est significative sur le plan accentuel.

5 Phénomènes de composition

Cinq termes relèvent d'un processus de composition dans le reste de notre corpus :

Permo-Carboniferous / manslaughterous / politico-religious / radio-luminous / bi-curious

Ces cinq termes adoptent les schémas accentuels et les prononciations suivants :

bi-curious	/2100/ [aɪ]-[ʊə] + var [ɔː]
manslaughterous	/1200/ [æ]-[ɔː]
Permo-carboniferous	/2020100/ [ɜː]-[ɑː]-[ɪ]
politico-religious	/02000100/ [ɪ]-[ɪ]
radio-luminous	/200100/ [eɪ]-[uː]

Tableau 17 : Accentation et prononciation des formes composées en *-ous*.

Les cinq composés ne relèvent pas du même processus de formation. Si le second élément de composition est un adjectif en *-ous* dans tous les cas, le statut du premier élément diffère :

Nom + Adjectif = *manslaughterous* (*man* + *slaughterous*)
Permo-carboniferous (*Perm*[128] + *carboniferous*)
radio-luminous (*radio* + *luminous*)
Adjectif + adjectif = *bi-curious* (*bi* + *curious*)
Base + adjectif = *politico-religious* (*politico-* + *religious*)

[128] Nom d'une ville russe située dans l'Oural. Ce nom propre subit l'ajout du *-o* afin de le transformer en base initiale combinable. Nous notons cependant la différence structurelle avec les autres constructions savantes dont la première base n'est pas issue d'un nom propre.

Certains termes nécessitent quelques explications complémentaires. *Radio-luminous* admet en réalité un double fonctionnement morphologique selon le sémantisme qu'il revêt. Ainsi, il adopte une structure « Nom + Adjectif » lorsqu'il est employé en astronomie :

> radio-luminous : « emitting radio waves, especially in significant quantities » (OED)

L'OED lui confère en revanche une structure du type « Base + Adjectif » quand il adopte un sens plus général :

> radio-luminous : « emitting visible light as a result of excitation caused by ionizing radiation; radioluminescent »

Le terme *bi-curious* est traditionnellement utilisé sur les sites de rencontres ou dans les agences matrimoniales. Il s'agit en fait de l'abréviation du terme *bisexual*[129].

> bi-curious : « of a heterosexual person: interested in experiencing an (especially first) sexual encounter or relationship with a person of the same sex. Frequently used in personal advertisements » (OED)

Ce terme, d'origine américaine, mais également utilisé dans la presse britannique, fonctionne à la fois comme un adjectif ou un substantif. L'OED lui confère cependant la fonction d'adjectif dans sa forme composée.

Enfin, le terme *politico-religious* se situe à la frontière entre les constructions savantes et les mots composés en raison de la base initiale *politico-*. Nous le notons parmi les mots composés en raison de la sphère sémantique sociale qu'il connote, à l'écart des domaines scientifiques traditionnels des constructions savantes. Le comportement accentuel de ces composés vis-à-vis de l'adjectif intervenant en tant que second élément de composition est le suivant :

[129] Il faut veiller à ne pas confondre le *bi-* de *bi-curious* avec la base numérale vue précédemment, même si les deux entretiennent un lien sémantique évident. La base *bi-* s'est en réalité lexicalisée.

ˌ*Permo*-ˌ*Carbo*ˈ*niferous* [ɜː]-[ɑː]-[ɪ] → ˌ*carbo*ˈ*niferous* [ɑː]-[ɪ]

ˌ*radio*-ˈ*luminous* [eɪ]-[uː] → ˈ*luminous* 3 [uː]

ˌ*bi*-ˈ*curious* [aɪ]-[ʊə] + var [ɔː] → ˈ*curious* 3 [ʊə] + var [ɔː]

ˈ*man*ˌ*slaughterous* [æ]-[ɔː] → ˈ*slaughterous* [ɔː]

*po*ˌ*litico-re*ˈ*ligious* [ɪ]-[ɪ] → *re*ˈ*ligious* [ɪ]

L'étude de ces cinq composés se révèle une nouvelle fois redondante puisque nous constatons que l'accent primaire au sein de ces structures correspond, tant au niveau du placement qu'au niveau de la prononciation, aux données phonologiques de l'adjectif intervenant en second élément. Le seul cas particulier est celui de *manslaughterous* qui représente l'exemple le plus fidèle de composition, avec l'accent primaire positionné sur le premier élément. La règle accentuelle principale des composés consiste en effet à assigner l'accent primaire sur le premier élément de composition, la possibilité de voir apparaître un accent secondaire sur le second élément étant envisageable. L'accent secondaire du composé correspond à l'accent primaire de l'adjectif *slaughterous*, ce qui confirme la relation.

L'application systématique de tous les critères de constitution de notre corpus permet d'évincer au total 3121 mots en *-ous*. Le tableau en annexe 9 répertorie tous les termes évincés de notre corpus avec leur comportement vis-à-vis cette fois-ci de tous les critères. Beaucoup de termes ne sont pas retenus à cause de la transgression d'un unique critère, tandis que d'autres termes cumulent jusqu'à quatre cas de transgression. Le corpus d'analyse se compose au final de 2949 unités. Il est inutile de le noter dans son intégralité en annexe. Nous préférons le scinder en inventaires au fur et à mesure de l'analyse afin de bénéficier d'un corpus construit et d'une meilleure visibilité. La méthode d'analyse adoptée va donc conditionner l'ordre des inventaires. Quelle méthode permet d'obtenir une meilleure visibilité du comportement phonologique des suffixés en *-ous* ? Deux grandes tendances s'opposent avec pour chacune des avantages et des inconvénients.

6 Méthodologie

La première méthode consisterait à procéder à une analyse de la structure segmentale des suffixés en *-ous*, tandis que la seconde analyserait les séquences au sein desquelles le suffixe *-ous* intervient, en hiérarchisant l'analyse selon l'influence de *-ous* sur l'assignation des accents et les prononciations des voyelles accentuées.

6.1 La méthode segmentale

La méthode segmentale consiste à bâtir une analyse à partir de la structure précédant le suffixe *-ous*. Une répartition de l'analyse selon les structures segmentales possibles équivaut à traiter les cas suivants :

(-)C^0 + -OUS

(-)VC + -OUS

(-)VC_2 + -OUS

La structure segmentale en <C^0+-OUS> permet de traiter les terminaisons contraignantes en *-ious*, *-eous* et *-uous,* ainsi que de déterminer l'influence du suffixe dans les formations en *-yous*, *-aous* ou *-oous*). L'idéal de ce genre de classification réside dans la comparaison des contextes dits contraignants et des contextes neutres. Cette structure sans consonne précédant le suffixe permet également d'englober d'éventuels cas marginaux, comme par exemple une structure en <(-)VV+-OUS>.

La seconde structure segmentale en <(-)VC+-OUS> représente la formation la plus courante dans les adjectifs en *-ous*, et permet là encore de traiter simultanément des structures

avec des statuts différents. D'une part, nous pourrions traiter dans cette partie les suffixes « contraignants » *-inous* et *-ulous*, et d'autre part des séquences du type *-ferous*, *-vorous* dont le statut n'a pas encore été clairement défini mais qui semblent posséder une logique qui leur est propre. De plus, cette séquence permettrait également de rendre compte des contextes « neutres », c'est-à-dire non déterminants dans le calcul de l'assignation de l'accent.

Enfin, la dernière partie d'une analyse segmentale engloberait les structures en <(-)VC_2+-OUS>, avec, il est fort probable, une seule ligne directrice au sein de cette partie, c'est-à-dire la contrainte générée par la présence de l'agrégat consonantique.

Cette méthode d'analyse segmentale n'est cependant pas retenue car même si la possibilité d'opérer des regroupements basés sur un schéma accentuel commun et une parenté segmentale est tentante, cette méthode ne permet pas d'identifier l'influence du suffixe *-ous* sur l'assignation de l'accent. Comment rendre cohérente une partie où nous aurions à la fois des terminaisons contraignantes, des cas de dérivation neutre et des composés savants ? L'objectif de cette méthode est de générer des règles accentuelles communes à tous les suffixés en *-ous* et basées sur la structure segmentale. Or, cette méthode ne prend absolument pas en compte le comportement spécifique du suffixe au sein de chaque structure. Une structure segmentale et un schéma accentuel identiques pour deux termes ne signifient pas nécessairement que *-ous* a un comportement identique au sein des deux structures. L'application du principe inhérent aux terminaisons contraignantes, et le principe de neutralité de *-ous* débouchent très souvent sur des schémas accentuels identiques, mais pas systématiquement. Or, la logique d'assignation de l'accent est totalement différente dans les deux cas. De plus, selon les suffixes, les manifestations accentuelles de la contrainte sont différentes, ce qui justifie pleinement notre position. Une typologie de l'influence des suffixes sur l'accentuation en anglais n'est pas envisageable selon la méthode segmentale.

Nous privilégions donc une analyse basée sur l'observation des différentes influences de *-ous* sur l'assignation de l'accent /1/ à travers le regroupement des diverses séquences au sein desquelles il apparaît. Si cette méthode implique également une notion de « listing », elle permet d'observer de manière indépendante les différents comportements de *-ous* vis-à-vis de l'accentuation.

6.2 La méthode dite par « comportement »

Cette méthode vise donc à structurer l'analyse selon l'influence du suffixe sur l'accentuation, selon l'ordre hiérarchique défini par l'algorithme de J.-M. Fournier, dont le fonctionnement a fait l'objet d'une description lors de la partie théorique.

La hiérarchisation des parties se fait en fonction de l'impact de *-ous* sur l'assignation de l'accent. En d'autres termes, plus le suffixe est déterminant dans la détermination de l'accent (et dans la réalisation de l'accent /1/), et plus il sera traité en priorité dans notre analyse.

Le comportement accentuel des structures séparables à gauche ayant été défini lors de l'application des critères de constitution du corpus, le paramètre morphologique constitue le premier secteur d'investigation. Néanmoins, selon le contexte au sein duquel apparaît *-ous*, l'impact sur l'accentuation n'est pas le même. Notre analyse débute par l'étude des terminaisons contraignantes, dont le principe consiste à bloquer toute référence au dérivant. La logique reflétée par l'algorithme considère que s'il n'y a pas de terminaisons contraignantes, le facteur d'accentuation suivant concerne le caractère séparable ou non du suffixe, avec sous-entendue la présence ou non d'un dérivant. Les constructions savantes seront traitées au sein des terminaisons contraignantes, et ce pour une raison toute simple : le suffixe *-ous* est systématiquement contraignant au sein de ce type de constructions, justifiant du coup l'étude de ces structures à ce stade de l'analyse.

La partie suivante est consacrée à tous les termes au sein desquels le suffixe *-ous* est neutre, c'est-à-dire sans influence sur l'attribution des paramètres accentuels et phonétiques. Enfin, le reste de l'étude est centrée sur la structure des termes ne relevant ni des terminaisons contraignantes, ni de la dérivation neutre, ni des constructions savantes, auquel cas l'attribution de l'accent dépend de la structure segmentale du terme ainsi que de son nombre de syllabes.

Cette étude se veut un état des lieux du comportement phonologique du suffixe *-ous* en anglais contemporain. Nous nous appuyons pour ce faire sur un socle théorique préexistant en ce qui concerne l'impact de *-ous* sur l'accentuation et la prononciation du mot. Néanmoins, ce socle théorique sera soumis au test de notre analyse. L'adoption de ces critères ne signifie

ainsi pas une absence de remise en cause de ces présupposés. La taille conséquente de notre corpus permet d'envisager l'émergence de nouvelles tendances accentuelles.

L'apport de l'analyse segmentale pourrait permettre en fin d'analyse de récapituler la répartition des schémas accentuels et d'observer si des logiques d'accentuation distinctes ne sont pas néanmoins regroupables en un seul ensemble, basé sur la similitude des schémas accentuels et la parenté segmentale.

Troisième partie : Les terminaisons contraignantes

La partie consacrée aux terminaisons contraignantes débute par l'étude des deux suffixes dissyllabiques *-inous* et *-ulous*. En tant que terminaisons contraignantes, ces deux suffixes interdisent toute référence au dérivant, et la détermination du placement de l'accent primaire ainsi que sa réalisation relèvent donc d'un mode de calcul direct. Cette partie consacrée aux deux suffixes dissyllabiques constitue en quelque sorte un examen général des principes des terminaisons contraignantes. En d'autres termes, toutes les étapes de l'argumentation sont détaillées systématiquement, notamment concernant la mise en évidence de dérivants, ainsi que tous les cas de déplacement accentuel provoqués par la contrainte. Les terminaisons suivantes ne feront pas l'objet d'un tel traitement systématique.

1 Les mots en *-inous*

1.1 Définition et délimitation du corpus des suffixés en *-inous*

La première difficulté à laquelle nous sommes confronté dans l'étude de ces deux suffixes dissyllabiques consiste à déterminer le corpus représentatif de ces suffixes.

La terminaison *-inous* ne possède pas d'entrée dans les trois sources dictionnairiques. Elle relève d'un processus de combinaison suffixale, puisqu'elle est composée du suffixe *-in(e)* et du suffixe *-ous*. Ce suffixe dissyllabique est hérité du latin et a intégré l'anglais contemporain par l'intermédiaire du suffixe français *-ineux*. Le sens de ce suffixe peut être glosé de la façon suivante : « qui possède les caractéristiques de ».

Cette rapide présentation du suffixe dissyllabique *-inous* permet de délimiter les contours du sous-corpus et d'écarter certains adjectifs, au sein desquels la séquence *-inous* ne relève pas d'un statut suffixal.

1.1.1 Les dissyllabes suffixés

La première série de termes ne relevant pas du suffixe dissyllabique *-inous* est composée des quatre dissyllabes suffixés suivants :

binous, linous, spinous, vinous

Dans ces quatre termes, *-inous* n'est pas un suffixe dissyllabique. Chacun de ces termes est composé d'une base à laquelle se greffe le suffixe *-ous*. La coupe morphologique de ces termes est la suivante :

lin(e) + *-ous*

spin(e) + *-ous*

vin(e) + *-ous*

Binous, quant à lui, ne possède pas de dérivant. En tout état de cause, ces dissyllabes ne relèvent par définition pas des terminaisons contraigantes.

La seconde catégorie de termes ne rentrant pas dans le cadre de cette analyse concerne les termes pour desquels le <i> de la séquence graphique *-inous* fonctionne au sein d'un digraphe.

1.1.2 Les digraphes

Considérons les huit termes suivants :

fountainous, heinous, migrainous, mountainous,
porcelainous, ruinous, veinous, villainous

La constitution d'un corpus passe nécessairement par une recherche dictionnairique basée sur la terminaison graphique des mots. Il est donc logique de retrouver ces termes dans le corpus de départ. Néanmoins, ils sont composés différemment du reste du corpus. En effet, le <i> de *-inous* n'appartient pas à la terminaison *-ine,* mais à la base. Le <i> relève donc d'un digraphe. Un digraphe ne représentant qu'une syllabe, *-inous* ne fonctionne pas comme un suffixe. Le digraphe appartient au radical, auquel est ajouté le suffixe *-ous* :

<ai> = *fountainous, migrainous, mountainous, porcelainous, villainous*
<ei> = *heinous, veinous*
<ui> = *ruinous*

Après avoir retiré ces 14 mots, le corpus d'analyse du suffixe dissyllabique *-inous* s'élève à 118 mots (voir inventaire en annexe 10). Les parties suivantes abordent des

questions en relation avec le mode de fonctionnement des terminaisons contraignantes. Le suffixe *-inous* est-il réellement contraignant ou la contrainte n'émane-t-elle que de l'influence du suffixe *-in(e)* ? En d'autres termes, *-ous* est-il neutre au sein de ce suffixe dissyllabique ? Les exceptions, que nous ne manquerons pas de rencontrer (tant sur le plan accentuel que phonétique) sont-elles dues à une influence isomorphique persistante ? Les dictionnaires procèdent-ils tous de la même manière ? La première démarche, avant de pouvoir répondre à ces interrogations consiste à déterminer la présence éventuelle d'un dérivant.

1.2 Détermination du dérivant

La difficulté de cette analyse consiste à déterminer le dérivant le plus proche de l'adjectif en *-inous*. Trois types de dérivants interviennent : les dérivants en *-in(e),* ceux en *-in(a/um/y),* et enfin ceux auxquels est adjoint le suffixe dissyllabique *-inous* dans son intégralité. Il existe un certain nombre de mots (19 sur les 118 attestés) sans dérivant, et qui figurent dans la liste suivante :

> *annotinous, cacuminous, caliginous, conterminous, coterminous, diclinous, ferruginous, fuliginous, graminous, halatinous, lanuginous, mellaginous, patriclinous, peccaminous, postliminous, rubiginous, salsuginous, uliginous, vortiginous*

1.2.1 Les dérivants en *-in(e)*

Sont regroupés au sein de la liste suivante tous les termes en *-inous* dont le dérivant est composé du suffixe *-in(e)* (même si la présence de ce suffixe n'est pas systématiquement certaine) :

acalycine *(acalycinous),* ***alkaline*** (*alkalinous),* ***asparagine*** *(asparaginous),* ***chlorine*** (*chlorinous),* ***chitin*** (*chitinous),* ***citrin / citrine*** *(citrinous),* ***covin*** *(covinous),* ***cretin*** (*cretinous),* ***fibrin / fibrine*** *(fibrinous),* ***fungin*** *(funginous),* ***gelatine*** *(gelatinous),* ***hircine / hircin*** (*hircinous),* ***libertine*** *(libertinous),* ***monocline*** *(monoclinous),* ***monorhine*** *(monorhinous),* ***mucedine*** *(mucedinous),* ***mucin*** *(mucinous),* ***paludine*** *(paludinous),* ***pectin*** *(pectinous),* ***plumbagin*** *(plumbaginous),* ***prasine*** *(prasinous),* ***resin*** (*resinous),* ***sanguine*** (*sanguinous),* ***sarcine*** *(sarcinous),* ***serotine*** *(serotinous),* ***serpentine*** *(serpentinous),* ***uredine*** *(uredinous),* ***urine*** (*urinous),* ***vermin*** *(verminous).*

29 dérivants en *-in(e)* sont répertoriés, avec des structures morphologiques diverses : comme on le verra, la notion de terminaison dépasse ici de loin le cadre strict de la suffixation. Notre étude dérivationnelle nous conduit à identifier deux types de dérivants : ceux permettant d'observer un déplacement de l'accent primaire et ceux ne le permettant pas. Nous gardons néanmoins en arrière-plan la question sur le caractère contraignant de la séquence. Est-ce le premier suffixe en *-in(e)* qui provoque le déplacement accentuel ou bien est-ce dû à l'interaction des deux suffixes ? Pour le déterminer, il convient d'isoler les cas de suffixation en *-in(e)*, et d'observer le comportement accentuel des suffixés vis-à-vis du dérivant.

Cinq termes en *-inous* possèdent un dérivant en *-in(e),* ayant lui-même un dérivant :

a'sparagus 3 */ a'sparagine / aspa'raginous*

'palus / 'paludine / ˌpa'ludinous

u'redo / u'redine / u'redinous

'fungus 3 */ 'fungin / 'funginous*

plum'bago 3 */ plum'bagin / plum'baginous*

Les trois dernières relations dérivationnelles concernant *funginous, plumbaginous* et *uredinous* ne nous apprennent rien sur la nature réelle de la séquence contraignante puisqu'aucun déplacement de l'accent primaire n'est attesté. En revanche, les cas de *asparaginous* et *paludinous* permettent d'avancer une réponse. En effet, nous constatons

clairement que l'ajout de *-in(e)* à son dérivant ne provoque aucun déplacement de l'accent /1/. Le suffixe *-in(e)* n'appartient donc pas à la catégorie des terminaisons contraignantes. En revanche, l'ajout de *-in(e),* combiné à l'ajout du suffixe *-ous* provoque un déplacement de l'accent primaire. Par conséquent, le caractère contraignant provient de l'interaction des deux suffixes, et pas seulement de l'un des deux suffixes.

20 adjectifs en *-inous* (sur les 29) conservent une accentuation identique à celle du dérivant. Cela s'explique par une convergence de règles accentuelles. Les cas non-pertinents sont les suivants :

alkalinous, chlorinous, chitinous, covinous, cretinous, fibrinous, funginous, hircinous, mucedinous, mucinous, pectinous, plumbaginous, prasinous, resinous, sanguinous, sarcinous, serpentinous, uredinous, urinous, verminous

Deux cas de dérivation attestent un déplacement de l'accent primaire uniquement dans le cadre d'une variante :

'*citrin* / '*citrine* OED/LPD / *ci*'*trine* EPD → '*citrinous*

'*gelatine* 3 + var ˌ*gela*'*tine* LPD/EPD → *ge*'*latinous*

Ce constat implique que les cas pertinents ne sont pas forcément identiques selon les dictionnaires de prononciation.

Enfin, nous notons sept cas pertinents de dérivants en *-in(e)* pour lesquels l'ajout du suffixe *-ous* provoque un déplacement de l'accent primaire à la manière des exemples suivants :

'*libertine* 3 → *li*ˈ*bertinous*

'*serotine* OED/LPD → *se*'*rotinous*

Les cinq autres cas sont les suivants : *acalycinous, asparaginous, monoclinous, monorhinous, paludinous*.

Observons le comportement accentuel des mots en *-inous* dont le dérivant possède une structure du type *-in(a/um/y)*.

1.2.2 Les dérivants en *-in(a/um/y)*

Les dérivants en *-in(e)* ne sont pas les seuls permettant de créer des adjectifs en *-inous.* Nous avons regroupé les dérivants en *-ina, -inum* et *-iny* :

> ***aluminum*** *(aluminous),* ***angina*** *(anginous),* ***farina*** *(farinous),* ***Gemini*** (*geminous),* ***lamina*** *(laminous),* ***matrocliny*** (*matroclinous),* ***mutiny*** (*mutinous),* ***patina*** *(patinous),* ***patrocliny*** *(patroclinous),* ***platinum*** (*platinous),* ***scarlatina*** (*scarlatinous),* ***scrutiny*** *(scrutinous),* ***succinum*** *(succinous),* ***trichina*** *(trichinous)*

Parmi ces 14 relations, les cas pertinents observables sont rares du fait du caractère dissyllabique de la terminaison du dérivant et du dérivé. Ainsi, la quasi-totalité des relations entre dérivant et dérivé ne nous fournissent aucun renseignement sur le caractère contraignant ou non de la séquence *-inous*. Les deux cas suivants extraits de l'OED sont cités à titre d'exemples :

ˈmatroˌcliny → ˌmatroˈclinous
ˈpatroˌcliny → ˌpatroˈclinous

Un renversement de la structure accentuelle se produit entre le dérivant et le dérivé. Ainsi, le schéma en /1020/ du dérivant se transforme en /2010/ sous l'effet de la suffixation. Malgré cette inversion, la place des syllabes accentuées reste identique. Le déplacement de l'accent /1/ dans les adjectifs suivants dépend de la structure accentuelle du dérivant considéré :

'*angina* OED (+ var /010/) / *an*'*gina* LPD/EPD → '*anginous*

'*patina* 3 (+ var /010/ LPD/EPD) → '*patinous*

'*trichina* OED (+ var /010/) / *tri*'*china* LPD/EPD → '*trichinous*

Il y a un déplacement accentuel dans le cas de *anginous* lorsque l'on considère l'accentuation sur la syllabe pénultième du dérivant *angina*, de même que *patinous* est un cas pertinent de déplacement accentuel uniquement si LPD et EPD accentue *patina* sur la pénultième. Enfin, *trichinous* est un cas pertinent seulement dans LPD et EPD, et pour la variante accentuelle de *trichina* dans l'OED. Le seul cas pertinent indubitable et non sujet à des variantes est celui de *farinous* :

fa'*rina* 3 → '*farinous*

L'ajout du suffixe -*ous* à *farina* déclenche un mode de calcul de l'accent direct sur le dérivé, sans référence au dérivant. Ce seul cas pertinent permet néanmoins de confirmer le caractère contraignant de ce suffixe dissyllabique (ou plus exactement terminaison dans ce cas). La dernière liste de dérivants est de loin la plus révélatrice pour illustrer le caractère contraignant de la terminaison -*inous* (le nombre de cas pertinents y est en effet beaucoup plus élevé).

1.2.3 Substantif + -*inous*

54 dérivants substantifs relèvent de ce principe dérivationnel :

acumen *(acuminous),* ***abdomen*** *(abdominous),* ***aerugo*** *(aeruginous),* ***albumen*** *(albuminous),* ***altitude*** *(altitudinous),* ***amplitude*** *(amplitudinous),* ***beatitude*** *(beatitudinous),* ***bitumen*** *(bituminous),* ***cartilage*** *(cartilaginous),* ***cerate*** *(ceratinous),* ***cerumen*** *(ceruminous),* ***cognomen*** *(cognominous),* ***crime*** *(criminous),* ***cupid*** *(cupidinous),* ***deluge*** *(deluginous),* ***farcy*** *(farcinous),* ***farrago*** *(farraginous),* ***fortitude*** *(fortitudinous),* ***fulmen*** *(fulminous),* ***galline***

(gallinaginous), ***gluten*** *(glutinous),* ***hebetude*** *(hebetudinous),* ***impetigo*** *(impetiginous),* ***latitude*** *(latitudinous),* ***legume*** *(leguminous),* ***lentigo*** *(lentiginous),* ***libido*** *(libidinous),* ***lumbago*** *(lumbaginous),* ***lumen*** *(luminous),* ***magnitude*** *(magnitudinous),* ***molimen*** *(moliminous),* ***mucilage*** *(mucilaginous),* ***multitude*** *(multitudinous),* ***numen*** *(numinous),* ***oleum*** *(oleaginous),* ***omen*** *(ominous / inominous),* ***phyllode*** *(phyllodinous),* ***pinguitude*** *(pinguitudinous),* ***platitude*** *(platitudinous),* ***plenitude*** *(plenitudinous),* ***prestige*** *(prestiginous),* ***prurigo*** *(pruriginous),* ***pulchritude*** *(pulchritudinous),* ***putamen*** *(putaminous),* ***serpigo*** *(serpiginous),* ***tendon*** *(tendinous),* ***torpedo*** *(torpedinous),* ***turpitude*** *(turpitudinous),* ***ustilago*** *(ustilaginous),* ***vertigo*** *(vertiginous),* ***virago*** *(viraginous),* ***vitiligo*** *(vitiliginous),* ***volume*** *(voluminous).*

Le <e> des dérivants se terminant en *-men* se transforme en <i> sous l'influence de la terminaison *-inous*.

Il existe là encore toute une série de relations accentuelles entre les dérivants et les dérivés (26 au total) pour lesquelles aucun déplacement de l'accent primaire n'est attesté. Ils ne sont donc pas pertinents. Nous ne retranscrirons que quelques-uns de ces cas :

ce'rumen 3 → *ce'ruminous*

far'rago 3 → *far'raginous*

pres'tige 3 → *pres'tiginous*

ˌviti'ligo 3 → *viti'liginous*

Les autres termes concernés sont : *aeruginous, cognominous, criminous, farcinous, fulminous, glutinous, impetiginous, lentiginous, libidinous, lumbaginous, luminous, moliminous, luminous, ominous (inominous), pruriginous, putaminous, serpiginous, tendinous, torpedinous, ustilaginous, viraginous.*

La manifestation de la contrainte, symbolisée par le déplacement de l'accent /1/ n'intervient pour les 6 termes du tableau ci-dessous que dans le cadre d'une variante attestée dans le dérivant :

	dérivant	OED	LPD	EPD
ab'dominous	*abdomen*	/100/	/100/	/100/
	variante	/010/	/010/	/010/
a'cuminous	*acumen*	/010/	/010/	/100/
	variante	/100/	/100/	/
al'buminous	*albumen*	/010/	/100/	/100/
	variante	/	/	/
bi'tuminous	*bitumen*	/010/	/100/	/100/
	variante	/100/	/	/
le'guminous	*legume*	/10/	/10/	/10/
	variante	/01/	/01/	/01/
ver'tiginous	*vertigo*	/100/	/100/	/100/
	variante	/010/	/	/

Tableau 18 : Dérivants des adjectifs en -*inous* présentant un phénomène de variation accentuelle.

Ainsi, le cas de *albuminous* est particulièrement intéressant : la relation dérivant / dérivé n'est pertinente que dans LPD et EPD. Elle n'est en revanche pas pertinente selon les données de l'OED.

Enfin, tous les cas permettant d'observer le caractère contraignant de la terminaison -*inous* sont répertoriés en annexe 11. L'ajout de -*inous* au dérivant provoque un déplacement de l'accent primaire. Cette terminaison non neutre ne provoque donc pas un mode de calcul isomorphique par référence et adopte au contraire un mode de calcul direct, sans référence au dérivant. Cela renforce également l'idée que la séquence contraignante est bien représentée par l'interaction des suffixes -*in(e)* et -*ous*, et non pas seulement par l'influence de -*in(e)*.

Le caractère dissyllabique du suffixe nécessite la présence d'adjectifs au minimum trisyllabiques, termes relevant généralement en anglais de la Règle Normale d'accentuation. L'étude accentuelle s'accompagne également de l'analyse des règles graphophonématiques permettant de rendre compte de la prononciation de la voyelle sous accent.

1.3 L'accent primaire dans les mots en -*inous*

1.3.1 Placement

En l'absence de référence au dérivant, la terminaison -*inous* contraint un mode de calcul direct sur le mot. L'accent primaire des mots en -*inous* tombe quasi-systématiquement sur la syllabe antépénultième. Le tableau suivant recense la position de l'accent primaire dans les adjectifs en -*inous* :

/(-)100/	**/1000/**	**/(-)10/**	**total**
110	2	6	118

Tableau 19 : Répartition des schémas accentuels des adjectifs en -*inous*.

Sur les 118 mots en -*inous*, 110 reçoivent l'accent /1/ sur l'antépénultième, et huit relèvent d'autres schémas accentuels. Les 110 termes accentués sur l'antépénultième relèvent donc de la Règle Normale d'accentuation. La liste des termes relevant de la Règle Normale est disponible en annexe 12.

Les huit termes relevant d'une autre structure accentuelle constituent donc autant d'exceptions à la règle qui détermine le placement de l'accent /1/ dans les mots en -*inous*. Ces exceptions sont-elles le reflet d'une logique distincte ?

1.3.2 Exceptions à l'application de la Règle Normale

Les huit termes ne relevant pas de la Règle Normale d'accentuation sur l'antépénultième et qui adoptent un comportement accentuel atypique sont les suivants :

/1000/	*alkalinous, serpentinous*
/(-)10/	*matroclinous, monoclinous, monorhinous, patriclinous* (+ var /100/), *patroclinous, scarlatinous*

Tableau 20 : Adjectifs en *-inous* présentant un schéma accentuel atypique.

Ces huit exceptions sont toutes extraites de l'OED, à l'exception de *patriclinous* qui provient du LPD et qui atteste également une variante régulière en /(-)100/. Nous émettrons des hypothèses pour tenter d'apporter une tentative d'explication à ces schémas accentuels irréguliers. La première démarche consiste à séparer ces exceptions en deux groupes.

Le premier groupe est composé de *alkalinous, scarlatinous* et de *serpentinous*. Pour ces trois termes, le calcul de l'accent primaire semble basé sur l'accentuation du dérivant. En d'autres termes, la présence de la terminaison *-inous* ne provoque pas de déplacement de l'accent /1/, déterminé par isomorphisme. La comparaison des dérivés avec la structure accentuelle de leurs dérivants le démontre :

'*alkaline* → '*alkalinous*

scarla'*tina* → *scarla*'*tinous*

'*serpentine* → '*serpentinous*

Le maintien du processus isomorphique, malgré le caractère contraignant du suffixe, demande à être vérifié ultérieurement sur les autres terminaisons contraignantes afin de mesurer l'influence isomorphique dans les contextes contraignants.

Le second groupe est composé des cinq termes restants, à savoir *matroclinous, monoclinous, monorhinous, patriclinous,* et *patroclinous*. Il apparaît d'emblée que la séquence <*-clinous*> est présente dans quatre des cinq termes, ainsi que <*-rhinous*> dans le cinquième. Ces cinq termes sont construits sur le même modèle :

base savante dissyllabique + *-clinous* / *-rhinous*

Les bases savantes initiales sont les suivantes : *matro-, mono-, patri-* et *patro-*. La première analyse d'une terminaison contraignante, en l'occurrence *-inous*, a volontairement intégré des constructions de tout type afin de démontrer que la constitution morphologique de

l'adjectif joue également un rôle sur l'assignation de l'accent primaire. Les séquences <-*clinous*> et <-*rhinous*> sont-elles suffixées en -*inous* ? La réponse est non.

En effet, <-*clinous*> est une terminaison permettant de construire des composés savants en botanique. La base -*clin*- provient du terme grec signifiant « lit », de même que <-*rhinous*> est construit à partir de la base savante -*rhine*. Cette dernière est utilisée en zoologie pour former des adjectifs dont le sens correspond à « having a nose or nostrils of a type specified by the first element » (source OED). Il s'agit en réalité de bases savantes suffixées en -*ous*. L'accentuation sur la syllabe pénultième n'est donc pas liée à une quelconque exception de la terminaison contraignante -*inous*, mais à un principe accentuel relevant des constructions savantes. Il y a tout lieu de croire que les bases -*clin*- et -*rhin*- attirent l'accent /1/ dans les composés savants.

Bien que l'influence des terminaisons contraignantes sur l'assignation de l'accent primaire surpasse la spécificité du comportement de certaines bases savantes, il convient avant toute chose de mener une analyse morphologique afin de déterminer si la terminaison en question est réellement contraignante.

Par conséquent, ces cinq composés savants[130] sont retirés du corpus des suffixés en -*inous*, en y ajoutant également *diclinous,* dont l'accentuation sur l'antépénultième, peut le faire passer pour un suffixé en -*inous*. Le corpus se monte donc à 112 termes dont seulement trois ont une accentuation irrégulière (*alkalinous, scarlatinous* et *serpentinous*).

A l'exception de ces trois termes, les mots en -*inous* adoptent un comportement accentuel extrêmement régulier. La réalisation de la voyelle sous accent fait apparaître un autre type de phénomène, notable pour toutes les terminaisons contraignantes.

[130] Ces termes ne relevant en réalité pas du corpus des suffixés en -*inous,* ils figurent entre parenthèses en annexe 10.

1.3.3 Prononciation de la voyelle sous accent /1/

Nous procédons d'abord à la lecture des voyelles sous accent /1/ des mots avec une accentuation régulière sur l'antépénultième, puis les voyelles sous accent des mots en *-inous* avec une structure accentuelle irrégulière font l'objet d'une analyse spécifique. La liste des termes relevant des règles de lecture régulières de la voyelle accentuée figure en annexe 13. Le tableau suivant indique la répartition des règles :

$C_2 \rightarrow \breve{V}$	**$rC \rightarrow V^r$**	**<u> → $\bar{V}$**	**Luick → $\breve{V}$**	**total**
7	7	36	47	97

Tableau 21 : Répartition des règles de lecture de la voyelle accentuée dans les adjectifs en *-inous*.

Ce qui est frappant à la lecture de ce tableau, c'est la faible proportion de mots en *-inous* dont la prononciation de la voyelle accentuée relève de l'influence des agrégats consonantiques. En revanche, les règles de <u> et de Luick sont très représentées. Cela tient essentiellement à la structure segmentale des mots en *-inous* qui relève du schéma :

<VC+-*inous*> ('V = <u> dans 35 cas)

Comment se comportent les trois exceptions accentuelles au niveau de la prononciation de leur voyelle accentuée ? Leur prononciation permet-elle de confirmer une piste isomorphique ?

'*alkalinous* [æ]

'*serpentinous* [ɜː]

scarla'*tinous* [iː]

Les cas de *alkalinous* et de *serpentinous* ne permettent pas de trancher, car la prononciation de la voyelle accentuée est identique, par un mode de calcul directement sur la structure ou par une détermination isomorphique :

'*alkalinous* [æ] < '*alkaline* [æ] = $C_2 \rightarrow \breve{V}$

'*serpentinous* [ɜː] < '*serpentine* [ɜː] = rC → V^r

Le cas de *scarlatinous* est plus pertinent car la voyelle accentuée du dérivé conserve la valeur étrangère de la voyelle accentuée du dérivant :

scarla'*tinous* [iː] < *scarla*'*tina* [iː] = préfinale → $\bar{V}$ ($\bar{V}^e$)

Cet indice laisse penser que le placement accentuel, reflet de la logique isomorphique, se double également d'un isomorphisme phonétique. Intéressons-nous maintenant aux 12 exceptions rencontrées au niveau de la réalisation de la voyelle sous accent (ce qui représente tout de même plus de 10% d'exceptions sur la totalité du corpus).

1.3.4 Exceptions

Malgré la présence d'un accent sur la syllabe antépénultième, un certain nombre de voyelles sous accent /1/ adoptent une valeur libre. 12 termes en *-inous* ont une voyelle sous accent primaire avec une valeur libre, ou présentent une alternance voyelle libre / voyelle entravée. Ces valeurs, non prédictibles à partir de la composante graphique, sont imputables à une autre logique. Le tableau suivant répertorie les 12 adjectifs :

ˈ*chitinous*	V̄	[aɪ] OED/LPD
ˈ*chlorinous*	V̄^{r}	[ɔː]
*far*ˈ*raginous*	V̄ / V̆	[eɪ] / [æ] 3
ˈ*fibrinous*	V̄ / V̆	[aɪ] OED/EPD (+var [ɪ] EPD)
*lum*ˈ*baginous*	V̄	[eɪ]
*mu*ˈ*cedinous*	V̆ / V̄	[e] / [iː]
ˈ*ominous*	V̆ / V̄	[ɒ] / [əʊ] 3
*phyl*ˈ*lodinous*	V̄	[əʊ]
*plum*ˈ*baginous*	V̆ / V̄	[æ] / [eɪ]
ˈ*prasinous*	V̄	[eɪ]
*tor*ˈ*pedinous*	V̄	[iː]
*u*ˈ*redinous*	V̄	[iː]

Tableau 22 : Cas particuliers de réalisation de la voyelle accentuée dans les adjectifs en *-inous*.

A la lecture de ce tableau, il apparaît que les exceptions ne concernent que des valeurs libres (à l'exception de la voyelle de *chlorinous* qui est colorée par <r>). La valeur de la voyelle accentuée de tous ces adjectifs constitue une exception à la règle de Luick qui impose une prononciation entravée sur l'antépénultième. La valeur libre est en conflit avec la valeur entravée dans cinq des cas. Dans les cas de *mucedinous, ominous* et *plumbaginous,* la voyelle libre ne constitue qu'une variante, tandis qu'elle représente la prononciation principale pour *farraginous* et *fibrinous* (dans l'OED). Cette opposition binaire voyelle libre / voyelle entravée n'est assurément pas anodine, et reflète encore une tendance de l'isomorphisme.

L'apparition de voyelles libres ne peut s'expliquer simplement par une tendance propre à l'OED, puisque trois termes (*chitinous, farraginous* et *ominous*) adoptent une voyelle libre dans au moins deux sources dictionnairiques.

Pourquoi ces termes en *-inous* dont l'accentuation et la prononciation sont déterminées par un mode de calcul direct adoptent-ils une valeur libre ? La réponse est liée au dérivant et à la relation qui existe entre les deux termes. La réalisation des voyelles accentuées des dérivants correspondants le démontre :

ˈ*chitin* [aɪ] 3	ˈ*omen* [əʊ] 3
ˈ*chlorine* [ɔː] 3	ˈ*phyllode* [ˈfɪləʊd]
*far*ˈ*rago* [eɪ] OED / [ɑː] + var [eɪ] LPD/EPD	*plum*ˈ*bago* [eɪ] 3
ˈ*fibrin* [aɪ] 3 + var [ɪ] EPD / LPD	ˈ*prasine* [eɪ]
*lum*ˈ*bago* [eɪ] 3	*tor*ˈ*pedo* [iː] 3
ˈ*mucedin* [uː] *ou mu*ˈ*cedin* [iː]	*u*ˈ*redine* [iː]

Tableau 23 : Accentuation et prononciation des dérivants des adjectifs en -*inous* irréguliers au niveau de la réalisation phonétique de la voyelle accentuée.

La seule particularité du tableau concerne *phyllodinous* qui reproduit la prononciation de la syllabe accentuée du dérivant *phyllode*, prononcée [əʊ] en raison du <e> final. La présence de voyelles libres dans les mots en -*inous* est due à une tendance isomorphique puisque les voyelles accentuées sont identiques dans le dérivant et le dérivé. La présence de variantes illustre le conflit entre le principe des terminaisons contraignantes, et la logique isomorphique qui reproduit une origine par la conservation des traits du dérivant.

Si l'opposition voyelle libre / entravée correspond à un conflit entre deux logiques fondamentales du système phonologique de l'anglais, les sept exceptions suivantes privilégient la logique isomorphique (les voyelles accentuées sont uniquement libres) :

chitinous, chlorinous, lumbaginous, phyllodinous, prasinous, torpedinous, uredinous

Ces termes sont d'un emploi restreint en anglais contemporain, et sont utilisés dans les milieux scientifiques. Ce phénomène de conservation de la voyelle libre (malgré l'application d'une terminaison contraignante) renvoie à ce que des chercheurs ont baptisé la « motivation savante » (Duchet, Fournier 1988, Fournier 1990b). Cette conservation du lien isomorphique reconstitue l'origine scientifique du terme qui reste ainsi apparenté à son paradigme. Ainsi, cette valeur libre de la voyelle accentuée est surtout attestée dans les termes savants où l'origine dérivationnelle est essentielle à la reconnaissance. Ces prononciations libres n'apparaissent que si le dérivant atteste également une voyelle libre. Il y a fort à parier qu'un locuteur natif non spécialisé dans ces domaines scientifiques réalise les sept termes ci-dessus avec une voyelle entravée, conformément aux règles de prononciation. Cette suggestion fait écho au test réalisé par J.-M. Fournier avec le terme *rhyzic* (Fournier : 1990b).

Après avoir procédé à l'étude de l'accent primaire, qu'en est-il de l'assignation de l'accent secondaire dans les adjectifs en *-inous* ?

1.4 L'accent secondaire dans les mots en *-inous*

1.4.1 Schéma accentuel

L'accent secondaire est rarement attesté dans les mots en *-inous* puisque la règle accentuelle place un accent primaire sur la syllabe antépénultième. Ainsi, 14 cas d'accent /2/ sont attestés dans le corpus (soit un peu plus de 10 % des cas).

/20100/	*cartilaginous 3, gallinaginous, magnitudinous, mucilaginous 3, multitudinous 3, oleaginous 3, pinguitudinous, platitudinous 3, plenitudinous, pulchritudinous 3*
/020100/	*beatitudinous*
/2100/	*co-terminous* LPD/EPD *(coterminous), paludinous, postliminous*

Tableau 24 : Schémas accentuels des adjectifs en *-inous* présentant un accent /2/.

La loi dérivationnelle relative à l'accent /2/ est utilisée dans 11 cas. Elle est illustrée par les deux exemples ci-dessous :

*be*ˌ*ati*ˈ*tudinous* → *be*ˈ*atitude* 3

ˌ*carti*ˈ*laginous* → ˈ*cartilage* 3

beatitudinous adopte un schéma en /020100/. La place de l'accent secondaire est en effet déterminée par l'accent qui frappe l'une des deux premières syllabes du dérivant. Dans le cas de *beatitude*, l'accent primaire tombe sur la seconde syllabe et détermine ainsi la position de l'accent /2/ du dérivé. Le principe est identique pour *cartilaginous*, à la différence près que l'accent primaire du dérivant tombe sur la première syllabe.

Enfin, les trois structures en /2100/ retiennent davantage notre attention puisque leur structure accentuelle semble enfreindre certaines règles fondamentales de l'accentuation.

ˌco-ˈterminous (ˌcoˈterminous), ˌpaˈludinous, ˌpostˈliminous

La succession de deux accents au sein d'une même unité lexicale est pourtant formellement interdite (à l'exception des préfixes séparables). Deux types de cas interviennent ci-dessus.

co-terminous et *postliminous* fonctionnent clairement comme des constructions syntaxiques. Ils sont composés d'un préfixe (en l'occurrence *co-* et *post-*) et d'un adjectif n'étant pas répertorié dans les bases de données dictionnairiques. En effet, ni **terminous* ni **liminous* ne sont attestés en anglais. En revanche, la structure accentuelle de l'adjectif pousse à croire que **terminous* et **liminous* ont un réel statut lexical. Ceci expliquerait la succession de deux accents au sein du même mot. Il s'agirait donc de « fausses » constructions syntaxiques, auxquelles l'accentuation du préfixe accorde néanmoins un statut quasi-équivalent.

Le cas de *paludinous* est différent et constitue une énigme. Il s'agit, soit d'une erreur phonétique de l'OED dans sa base de données, ou bien d'un conflit entre la loi germanique de l'accent /2/ et les principes théoriques de l'accentuation. Nous trouvons trace dans l'OED du dérivant *paludine*, accentué en /100/. L'application du principe germanique aurait provoqué la succession de deux accents au sein du même mot, phénomène impossible en dehors des constructions syntaxiques. Nous considérons donc le cas de *paludinous* comme contraire aux règles de prononciation, et donc non pertinent pour notre étude (il le deviendrait cependant dans l'éventualité où d'autres cas similaires seraient identifiés dans la suite de l'analyse).

1.4.2 Prononciation de la voyelle sous accent /2/

Le nombre de voyelles sous accent /2/ étant réduit vis-à-vis de celles sous accent /1/, nous incluons dans la même sous-partie les prononciations conformes aux règles de lecture

ainsi que les exceptions. La première étape consiste à repérer les dérivants sur lesquels sont basés les réalisations des voyelles sous accent /2/.

dérivé en *-inous*	**dérivant**	**règle de prononciation correspondante**
*be*ˌ*ati*ˈ*tudinous*	*be*ˈ*atitude* [æ] 3	Luick → V̆
ˌ*carti*ˈ*laginous*	ˈ*cartilage* [ɑː] 3	rC → V^{r}
ˌ*galli*ˈ*naginous*	ˈ*galline* [æ]	C_2 → V̆
ˌ*magni*ˈ*tudinous*	ˈ*magnitude* [æ] 3	Luick → V̆
ˌ*muci*ˈ*laginous*	ˈ*mucilage* [uː] 3	<u> → V̄
ˌ*multi*ˈ*tudinous*	ˈ*multitude* [ʌ] 3	C_2 → V̆
ˌ*ole*ˈ*aginous*	ˈ*oleum* [əʊ]	-e + V(C0(e))# et ˈV ≠ <i,y> → V̄
ˌ*pingui*ˈ*tudinous*	ˈ*pinguitude* [ɪ]	C_2 → V̆
ˌ*plati*ˈ*tudinous*	ˈ*platitude* [æ] 3	Luick → V̆
ˌ*pleni*ˈ*tudinous*	ˈ*plenitude* [e] 3	Luick → V̆
ˌ*pulchri*ˈ*tudinous*	ˈ*pulchritude* [ʌ] 3	C_2 → V̆

Tableau 25 : Règles de lecture de la voyelle accentuée des dérivants en *-inous*.

Les 11 cas contenus dans le tableau ne présentent aucune exception. La prononciation de la voyelle sous accent /2/ est déterminée par la prononciation de la voyelle sous accent du dérivant. Par conséquent, les dérivés relèvent des mêmes règles de prononciation que leurs dérivants. Les deux adjectifs suivants représentent un mode de fonctionnement identique :

ˌ*co*-ˈ*terminous (*ˌ*co*ˈ*terminous)* [əʊ]

ˌ*post*ˈ*liminous* [əʊ]

La première chose commune au sujet de ces deux termes, c'est leur absence de dérivant. La règle de prononciation est donc déterminée directement sur le mot. Ensuite, les deux voyelles adoptent une valeur libre.

Nous avons indiqué précédemment que ces deux termes s'apparentaient à des constructions syntaxiques, en dépit du caractère obsolète ou non attesté du morphème libre qui compose ces deux structures. La prononciation de la voyelle sous accent /2/ de *co-terminous* confirme notre hypothèse, puisque dans le cadre des constructions syntaxiques, le

calcul de l'accent sur le préfixe séparable est réalisé indépendamment du reste du mot. Ainsi, *co-* relève de façon parfaitement régulière de la règle suivante :

$$C^0 \rightarrow \bar{V}$$

De la même façon, le préfixe séparable *post-* s'accentue indépendamment, mais n'en demeure pas moins une exception en valeur à la règle de $C_2 \rightarrow \check{V}$, tout comme d'ailleurs le morphème libre *post.*

Revenons un instant sur le cas de *paludinous* dont l'irrégularité du schéma accentuel en /2100/ nous avait conduit à l'écarter de l'étude sur l'accent secondaire. Observons la valeur de la voyelle sous accent /2/ dans l'OED :

ˌ*pa*'*ludinous* [ə]

La réalisation en [ə] d'une voyelle sous accent est impossible. Le principe même d'accentuation suppose une réalisation pleine de la voyelle sous accent, et non la présence d'un schwa. Ceci confirme le caractère anormal de la structure accentuelle en /2100/ attribuée par l'OED. Le schéma accentuel de *paludinous* est donc /0100/.

La conclusion sur *-inous* est reportée à la fin de l'analyse du second suffixe dissyllabique, à savoir *-ulous*. En effet, la structure graphique similaire en <VC + *-ous*>, ainsi qu'un sémantisme de base assez similaire, confèrent de grandes similitudes à ces deux suffixes. Il convient donc de les traiter de manière semblable. L'étude du suffixe *-ulous* reprend donc les étapes de la démarche adoptée pour l'analyse de *-inous*.

2 Les mots en *-ulous*

2.1 Définition du suffixe dissyllabique *-ulous*

2.1.1 Identification de *-ulous*

A l'instar du suffixe dissyllabique *-inous*, la terminaison *-ulous* ne figure pas comme entrée dans LPD et EPD. L'OED, s'il n'indique pas *-inous* dans sa base de données, mentionne cependant *-ulous* qu'il définit comme un suffixe adjectival hérité du latin : « a compound adjectival suffix representing the two Latin endings *-ulosus* et *-ulus* ». Le sémantisme de ce suffixe confère une valeur diminutive à la base à laquelle il est accolé.

Ce suffixe provient du latin, ainsi que de l'importation en anglais de mots d'origine française. Ce suffixe est l'équivalent en anglais du suffixe français *-uleux,* particulièrement prolifique. L'OED insiste sur le fait que le suffixe *-ulous* n'est plus vraiment productif en anglais contemporain : « the number of purely modern formations is not large ». Ceci s'explique en partie par la présence du suffixe *-ular* dont le sens est relativement voisin de celui de *-ulous*, et qui est beaucoup plus productif que *-ulous.* Un certain nombre d'adjectifs en *-ulous* ont d'ailleurs un équivalent sémantique en *-ular* :

angular / angulous
calcular / calculous
cellular / cellulous
corpuscular / corpusculous
crepuscular / crepusculous

L'OED qualifie la productivité de *-ular* en ces termes : « the use of the suffix having steadily become more frequent (especially in scientific use) since the 17th century ».

Une recherche avancée dans la base de données de l'OED (du type <*ular>) permet de répertorier 636 entrées dans lesquelles figure le suffixe *-ular*. Ce chiffre est toutefois à relativiser puisque nous nous contentons ici de mentionner le nombre global d'entrées sans procéder à un travail de profilage du corpus. Ainsi, la création lexicale contemporaine en anglais privilégie la suffixation en *-ular* au détriment de *-ulous.* Ce phénomène a une répercussion sur la taille du corpus des suffixés en *-ulous*, qui est moins fourni que celui du suffixe dissyllabique *-inous*.

2.1.2 Délimitation du corpus

Le corpus des suffixés en *-inous* était amputé de plusieurs unités principalement en raison de la structure syllabique du terme, ou de l'appartenance du <i> à un digraphe. Un seul cas de digraphe est attesté au sein des séquences en *-ulous*. Il s'agit du terme *pachycaulous* qui ne relève pas du suffixe dissyllabique *-ulous* en raison de la présence du digraphe <au>. Le <u> ne relève donc pas du suffixe.

A l'exception de *pachycaulous*, tous les autres termes relèvent du corpus des suffixés en *-ulous*, regroupant ainsi 78 unités (voir inventaire annexe 14).

2.2 Etude dérivationnelle des mots en *-ulous*

D'un point de vue purement théorique, le suffixe dissyllabique *-ulous* appartient à la catégorie des terminaisons contraignantes. Ainsi, le mode de calcul de l'accent primaire est direct, et sans référence au dérivant. La démarche est identique à celle adoptée dans la partie précédente consacrée à *-inous*. L'appartenance du suffixe *-ulous* à la catégorie des terminaisons contraignantes fait l'objet d'une démonstration, avec une comparaison systématique de l'accentuation des dérivants et des dérivés en *-ulous* (lorsqu'ils possèdent un dérivant). Dans la même optique que *-inous,* le contexte contraignant est-il représenté par l'interaction des deux suffixes, ou simplement par le suffixe *-ous* ?

Enfin, le placement de l'accent primaire, ainsi que les éventuelles exceptions, font l'objet d'une étude, de même que la prononciation de la voyelle sous accent /1/. L'examen de l'accent secondaire, très peu représenté au sein de cette catégorie de mots, conclut la partie sur ce suffixe dissyllabique.

Plusieurs types de dérivants sont attestés dans les suffixés en *-ulous*. Tout d'abord, afin de procéder à une analyse dérivationnelle claire, tous les termes en *-ulous* pour lesquels aucun dérivant n'a été attesté, conséquence d'un héritage direct du latin ou bien du caractère obsolète du dérivant dans la source dictionnairique, sont écartés. 25 adjectifs sont concernés :

> *bibulous, credulous, edentulous, emulous, (fantabulous), funipendulous, garrulous, meticulous, orgulous, (ostrobogulous), patulous, periculous, populous, prominulous, puberulous, pulverulous, querulous, ramulous, sabulous, sedulous, solidungulous, stridulous, succulous, tremulous, undulous*

Les cas de *fantabulous* et de *ostrobogulous* sont toutefois différents, et nécessitent quelques explications complémentaires. Ce sont tous deux des amalgames, raison pour laquelle ils sont traités, avec toutes les formes amalgamées du corpus, dans une partie spécifique. Ils sont analysés à la suite des suffixés en *-ulous* car, d'une part, deux de ces amalgames sont des mots en *-ulous,* et d'autre part, tous les amalgames du corpus des suffixés en *-ous* relèvent du phénomène des terminaisons contraignantes. Le sous-corpus se voit donc réduit de deux unités, portant à 76 le nombre de suffixés en *-ulous* dans cette analyse.

L'analyse dérivationnelle débute par l'identification des dérivants en *-ule*, afin de déterminer l'élément déclencheur du phénomène de contrainte. Toutefois, la citation suivante, extraite de l'OED, suscite quelques interrogations :

> « when the primitive noun as well as the diminutive exists in English, and is in common use, the adjective in -ular is usually associated with it ; thus glandular and globular commonly correspond to gland, globe, rather than to glandule, globule »

Cet argument de l'OED est également applicable aux adjectifs en *-ulous* puisque la parenté sémantique entre les deux suffixes est établie. La relation préférentielle entre *globulous* et *globe,* au détriment de *globule*, en outrepassant le dérivant immédiat ne doit pas

être mal interprétée. L'OED interprète vraisemblablement cette relation sur un plan purement sémantique, et non morphologique et phonologique. Notre optique privilégie en revanche le rapport entre un dérivé et son dérivant immédiat, à savoir *globule*.

2.2.1 Substantif en *-ule* + *-ous*

Voici la liste des dérivants en *-ule* de notre corpus :

*cellulous (**cellule**), corpusculous (**corpuscule**), crapulous (**crapule**), crepusculous (**crepuscule**), flocculous (**floccule**), folliculous (**follicule**), foraminulous (**foraminule**), glandulous (**glandule**), globulous (**globule**), granulous (**granule**), hamulous (**hamule**), lobulous (**lobule**), loculous (**locule**), monoculous (**monocule**), nebulous (**nebule**), noctambulous (**noctambule**), nodulous (**nodule**), papulous (**papule**), pediculous (**pedicule**), pendulous (**pendule**), pilulous (**pilule**), pustulous (**pustule**), ridiculous (**ridicule**), scrobiculous (**scrobicule**), spatulous (**spatule**), spinulous (**spinule**), tubulous (**tubule**), vermiculous (**vermicule**)*

Au sein de ces 28 dérivants en *-ule,* douze substantifs en *-ule* sont également dérivés d'un autre substantif. Le comportement accentuel des dérivants et de leurs dérivés en *-ule* permet ainsi de déterminer le caractère contraignant ou non du suffixe *-ule* (voir tableau en annexe 15).

Dans les douze exemples de dérivation, l'ajout du suffixe *-ule* ne provoque pas de déplacement accentuel. Ainsi, le suffixe *-ule* n'est donc pas contraignant, mais le devient en interaction avec le suffixe *-ous* car cinq cas de relations dérivationnelles s'accompagnent d'un déplacement de l'accent /1/. Les cas pertinents sont donc :

folliculous, foraminulous, monoculous, pediculous, vermiculous

Les cas non-pertinents (*cellulous, corpusculous, glandulous, globulous, lobulous, spinulous,* et *tubulous*) ne permettent pas d'observer de déplacement de l'accent primaire à cause de règles accentuelles convergentes. La terminaison contraignante est donc le résultat

(comme pour *-inous*) de l'association du suffixe *-ule* et du suffixe *-ous*. La suite de notre étude dérivationnelle concernant *-ulous* n'est donc centrée que sur le dérivant immédiat.

L'ajout du suffixe *-ous* aux autres dérivants en *-ule* permet d'observer le déplacement de l'accent /1/ dans quatre cas :

'*crepuscule* OED/EPD → *cre*'*pusculous*

pen'*dule* → '*pendulous*

'*ridicule* 3 → *ri*'*diculous*

'*scrobicule* → *scro*'*biculous*

Le cas de *pendulous* est particulièrement révélateur de la puissance de la contrainte des terminaisons contraignantes en anglais. Le dérivant *pendule* est accentué sur la syllabe finale par l'OED. Cependant, l'ajout du suffixe *-ous* rétablit la logique du système en plaçant l'accent sur l'antépénultième.

2.2.2 Substantif en *-ula(-us/-um)* + *-ous*

9 dérivants relèvent d'une structure en *-ula, -ulus, -ulum,* dont le point commun avec *-ulous* réside dans le caractère dissyllabique de la terminaison.

> *calculous (**calculum**), cumulous (**cumulus**), faculous (**facula**), filipendulous (**filipendula**), fistulous (**fistula**), piaculous (**piaculum**), scrofulous (**scrofula**), tintinnabulous (**tintinnabulum**), tumulous (**tumulus**)*

Cependant, tous ces cas sont non pertinents pour mettre en évidence le caractère contraignant du suffixe *-ulous.* Aucun déplacement de l'accent primaire n'est observable en raison de la structure syllabique commune du dérivant et du dérivé. Ainsi, tous ces dérivants relèvent du même schéma accentuel, comme le démontre l'exemple suivant :

'*calculus* 3 → '*calculous*

2.2.3 Autres dérivants + *-ulous*

Enfin, 16 dérivants ajoutent directement le suffixe dissyllabique *-ulous* :

acidulous ***(acid)***, *angulous* ***(angle)***, *articulous* ***(article)***, *carbunculous* ***(carbuncle)***, *cavernulous* ***(cavern)***, *fabulous* ***(fable)***, *furunculous* ***(furuncle)***, *hispidulous* ***(hispid)***, *miraculous* ***(miracle)***, *musculous* ***(muscle)***, *oraculous* ***(oracle)***, *rabulous* ***(rabble)***, *scaberulous* ***(scaber)***, *scrupulous* ***(scruple)***, *tuberculous* ***(tubercle)***, *vagulous* ***(vague)***

Le suffixe *-ulous* peut s'ajouter directement à la suite du dérivant : c'est le cas de *acidulous, cavernulous, hispidulous, scaberulous* et *vagulous*. Ou bien il se greffe sur un dérivant en <Cle#> (*angulous, articulous, carbunculous, fabulous, furunculous, miraculous, musculous, oraculous, rabulous, scrupulous* et *tuberculous*).

Parmi ces 16 relations dérivant/dérivé, 10 permettent d'observer un déplacement de l'accent primaire, et ainsi de confirmer le caractère contraignant du suffixe dissyllabique *-ulous* :

'*acid* 3 → *a*'*cidulous*

'*article* 3 → *ar*'*ticulous*

'*carbuncle* 3 → *car*'*bunculous*

'*cavern* 3 → *ca*'*vernulous*

'*furuncle* 3 → *fu*'*runculous*

'*hispid* OED/LPD → *his*'*pidulous*

'*miracle* 3 → *mi*'*raculous*

'*oracle* 3 → *o*'*raculous*

'*scaber* → *sca*'*berulous*

'*tubercle* 3 → *tu*'*berculous*

Au total, 19 cas sur 76 permettent d'observer un déplacement de l'accent primaire dans le dérivé vis-à-vis de l'accentuation de son dérivant, confirmant ainsi le caractère contraignant du suffixe *-ulous*. Le mode de calcul de l'accent primaire est donc direct.

2.3 L'accent primaire dans les suffixés en *-ulous*

2.3.1 Placement de l'accent

Comme dans le cas de *-inous,* l'ensemble des adjectifs en *-ulous* reçoit un accent primaire sur la syllabe antépénultième, sans aucune variante accentuelle attestée dans les trois dictionnaires. Cette accentuation sur l'antépénultième relève naturellement de la Règle Normale. L'accentuation des mots en *-ulous* constitue donc un exemple remarquable de stabilité accentuelle :

-ulous → /(-)100/ (Règle Normale)

La prononciation de la voyelle accentuée se révèle tout aussi stable.

2.3.2 Prononciation de la voyelle sous accent primaire

Les règles de lecture de la voyelle accentuée les plus représentées parmi les mots en *-ulous* sont celle de « C_2 → V̆ » et celle de « Luick → V̆ ». La règle de <u> est moins présente que dans les suffixés en *-inous*. Le détail des règles de prononciation des mots en *-ulous* est disponible en annexe 16.

$C_2 \rightarrow \breve{V}$	$rC \rightarrow V^r$	$<u> \rightarrow \bar{V}$	Luick → $\breve{V}$	total
21	3	4	46	74

Tableau 26 : Répartition des règles de lecture de la voyelle accentuée des adjectifs en *-ulous*.

La correspondance entre graphie et phonie est extrêmement régulière pour la voyelle sous accent des mots en *-ulous*. Seules les deux exceptions en valeur suivantes (toutes deux avec une voyelle libre) sont à noter :

ˈ*spinulous* [aɪ]

ˈ*vagulous* [eɪ]

Ces deux exceptions à la règle de Luick présentent une voyelle libre, héritée de la prononciation de leur dérivant :

ˈ*spinulous* [aɪ] < ˈ*spinule* [aɪ]

ˈ*vagulous* [eɪ] < ˈ*vague* [eɪ]

Ce maintien du principe isomorphique n'est pas sans rappeler les voyelles libres dans les adjectifs en *-inous.* Le principe de « motivation savante » observé dans les mots en *-inous* s'accompagne tout particulièrement ici d'une motivation « sémantique ». Considérons en premier lieu le terme *spinulous,* utilisé dans les domaines de la zoologie et de la botanique. La présence de la voyelle libre démontre l'origine scientifique du terme, apparenté à *spinule,* lui-même apparenté à *spine*. Le maintien de la voyelle libre est donc délibéré, puisque l'origine scientifique du terme reste ainsi identifiable. Cependant, d'autres termes également d'origine scientifique, perdent leur voyelle libre, au profit d'une voyelle entravée déterminée par les règles de lecture, et l'application d'un mode de calcul direct. La frontière entre isomorphisme, résultat d'une reproduction de l'origine savante, et l'application directe des règles graphophonématiques, pouvant provoquer une perte de motivation savante, est extrêmement floue et difficile à déterminer.

La voyelle libre de *vagulous* ne s'explique pas tant par une motivation de type savante que par une motivation de nature sémantique. En effet, *vagulous* ne relève pas d'une utilisation savante :

vagulous : « vague, wavering » (source OED)

Ce terme est rare, et correspond à une création lexicale basée sur le sens du dérivant *vague*, la reconnaissance du sémantisme de *vagulous* passe nécessairement par une identification immédiate de sa structure. Ainsi, le maintien de la voyelle libre du dérivant, reproduite par isomorphisme, assure l'identification et la provenance du dérivé. Il s'agit d'une nouvelle manifestation de la motivation sémantique observée dans les constructions savantes.

Le placement et la réalisation de l'accent primaire ne comptent donc en tout et pour tout que deux exceptions en valeur pour la réalisation de l'accent /1/. Le traitement de l'accent /2/ des suffixés en -*ulous* se révèle tout aussi régulier.

2.4 L'accent secondaire dans les suffixés en -*ulous*

Un constat s'impose d'emblée au niveau de l'accentuation secondaire dans les adjectifs en -*ulous*. Il est très peu attesté, ce qui tient en partie à l'absence de données relatives à l'accent /2/ dans l'OED. Ainsi, *filipendulous, foraminulous* et *solidungulous* ne reçoivent pas d'accent /2/ alors qu'ils devraient logiquement s'en voir attribuer un. Leurs deux premières syllabes sont donc inaccentuées. Mais cela tient d'autre part à la structure syllabique des mots en -*ulous,* composés en grande majorité de 3 ou 4 syllabes, et ne nécessitant donc pas la présence d'un accent secondaire.

Seuls deux adjectifs en -*ulous* admettent ainsi un accent secondaire.

/20100/ = *ˌfuni'pendulous, ˌtintin'nabulous*

Les deux termes ne relèvent cependant pas de la même logique. *Funipendulous* ne possède pas de dérivant. La règle de l'accent secondaire qui s'applique est donc */00-/ → /20-/. La prononciation de la voyelle sous accent /2/ relève, en vertu d'un mode de calcul direct des règles de prononciation, de la règle de <u> qui déclenche une voyelle libre :

ˌ*funi*ˈ*pendulous* [uː]

Tintinnabulous dérive de *tintinnabulum*, dérivant en fonction duquel il calcule le placement de l'accent /2/ ainsi que la prononciation de cette voyelle sous accent :

ˌ*tintin*ˈ*nabulous* < ˌ*tintin*ˈ*nabulum* [ɪ] = $C_2 \rightarrow \breve{V}$

Pour conclure sur les suffixes dissyllabiques *-inous* et *-ulous*, nous constatons que ces suffixes sont extrêmement représentatifs de la notion de terminaison contraignante. Les enjeux théoriques déterminés par la notion de contrainte trouvent un terrain propice à leur application. En effet, l'isomorphisme est complètement délaissé au profit d'une méthode de calcul direct. Cependant, nous remarquons que les mots en *-ulous* sont globalement plus réguliers que ceux en *-inous*, tant au niveau accentuel que phonétique.

La principale « exception » des suffixes dissyllabiques réside dans le conflit, au niveau de la voyelle accentuée, entre isomorphisme et mode de calcul direct. L'isomorphisme est le reflet d'une motivation savante et/ou sémantique du terme. La conservation des voyelles libres des dérivants permet de reproduire une origine.

Les parties suivantes sont consacrées à l'étude de la seconde grande catégorie de terminaisons contraignantes du corpus des suffixés en *-ous*, à savoir les termes relevant de la « règle de -ION». Les phénomènes repérés dans les suffixés en *-inous* et *-ulous* vont-ils s'étendre aux autres terminaisons contraignantes, ou ne s'agit-il que d'un phénomène strictement local ? Mais auparavant, l'accentuation et la prononciation des amalgames en *-ous* en anglais fait l'objet d'un traitement spécifique.

3 Les amalgames

Les amalgames bénéficient d'un traitement distinct du reste de l'analyse pour deux raisons : tout d'abord, le statut et la définition de ces termes ne font pas l'unanimité entre les divers cadres théoriques, et d'autre part, les amalgames en *-ous* représentent une illustration parfaite de la fonctionnalité des règles issues du courant morphophonologique. Avant de traiter les principes d'accentuation des amalgames, nous définissons brièvement le concept d'amalgame.

3.1 Définition

3.1.1 Les différents critères de classification

La définition de la notion d'amalgame chez les morphologues donne lieu à diverses interprétations.

Ainsi, pour P. Lopez Rua (Lopez Rua 2004), l'amalgame est un concept d'ordre phonétique : l'amalgame est le résultat de l'assemblage de deux mots, cet assemblage provoquant la perte d'une partie du signifiant d'un des deux termes. Ce critère d'ordre phonétique suffit à attribuer le statut d'amalgame à une structure.

Pour S. Gries (Gries 2004), le critère déterminant est d'ordre morphologique, le processus de troncation constituant ainsi le principal facteur d'identification des amalgames. L'amalgame est le résultat d'une troncation postérieure du premier élément, accompagnée d'une troncation antérieure du second élément. Le résultat obtenu équivaut à la relation suivante (où le B et le C représentent les parties tronquées) :

$$A(B + C)D = AD$$

Enfin, A. Grésillon met l'accent sur un critère d'ordre morpho-phonologique (Grésillon 1984). Pour pouvoir parler d'amalgame, il doit y avoir « interpénétration » d'au moins un segment commun aux signifiants des deux éléments de départ. L'exemple de *motel* est particulièrement révélateur :

motor + *hotel* > *mot* + *otel* > *motel*

Motel est considéré comme un amalgame selon la définition de A. Grésillon, car *motor* et *hotel* ont en commun la séquence graphique et phonétique <ot>, recréant ainsi les critères d'interpénétration nécessaires à l'apparition de l'amalgame.

Tous ces critères de constitution et d'identification des amalgames cernent chacun un aspect fondamental de l'amalgame, et la réelle définition du concept d'amalgame se situe sans doute à la croisée de ces définitions. Cependant, la question du sémantisme, inhérente au processus de formation d'un amalgame, n'est pas abordée de façon concrète.

3.1.2 Positionnement théorique

Notre approche terminologique vis-à-vis des amalgames se rapproche de la position morphologique de S. Gries, en y intégrant une composante sémantique. Ainsi, ce critère d'ordre morphologique se trouve-t-il repris par de nombreux chercheurs pour qualifier les amalgames (*blends* en anglais). L. Bauer définit l'amalgame de la façon suivante : « a blend may be defined as a new lexeme formed from parts of two (or possibly more) other words in such a way that there is no transparent analysis into morphs » (1983 : 234). L. Bauer nuance néanmoins cette absence de transparence morphologique de l'amalgame en précisant que très souvent, au moins un des deux éléments sources reste reconnaissable.

J. Tournier (1993 : 82) insiste également sur ce critère morphologique : « ses éléments constituants ne sont pas juxtaposés mais télescopés », le « télescopage » consistant en une fusion des deux éléments-sources. Le critère d'ordre sémantique est mis en évidence par I. Plag (2003) et H. Kubozono (1990), avec la définition de la notion de coordination. L'amalgame doit partager des éléments sémantiques communs aux deux éléments-sources. De plus, les deux éléments-sources doivent être de la même catégorie syntaxique : « the two words are of the same syntactic category, mostly nouns » (Plag 2003 : 123). J. Tournier

formalise cette parenté syntaxique des deux éléments sources avec le système de représentation suivant décrivant la provenance des deux éléments sources de l'amalgame *fantabulous* (1993 : 84) :

A + A > A : *fantastic* + *fabulous* > *fantabulous*

I. Plag élabore ainsi une relation schématique permettant de formaliser la règle de création des amalgames sur un plan morpho-sémantique (2003 : 123) :

AB + CD → AD

Cette règle ne se réduit pas, comme chez S. Gries, à une relation de nature morphologique entre les constituants, mais inclut également une dimension sémantique, la relation AD symbolisant les traits sémantiques communs aux deux éléments sources. La définition résumant le mieux l'interaction entre les niveaux sémantique et morphologique est l'oeuvre de R.Coates : « Blending occurs when two words are amalgamated to form a single one, usually by simply placing together the first part of one and the last part of another, irrespective of any morpheme boundaries in the bases… The result is a word whose meaning is relevant to the meaning of both of the source words » (1999 : 58).

I. Plag reste néanmoins le seul morphologue, à notre connaissance, à relier la formation des amalgames, en plus des critères morphologique et sémantique, à des contraintes d'ordre prosodique (l'argument de la structure du signifiant de P. Lopez Rua demeurant inabouti). En effet, il affirme que la formation d'un amalgame doit également respecter la structure syllabique des deux éléments-sources, afin qu'il soit reconnaissable, ainsi qu'un nombre raisonnable de syllabes (un amalgame trop réduit n'étant pas identifiable) (2003 : 124).

La prochaine partie est centrée sur les amalgames en *-ous* identifiés dans notre corpus. Nous veillerons à justifier leur formation à la lumière des critères d'identification déterminés ci-dessus.

3.2 Corpus des amalgames en *-ous*

3.2.1 Présentation des amalgames

Quatre cas d'amalgames apparaissent au sein du corpus des adjectifs en *-ous* :

fantabulous / ginormous / humongous / ostrobogulous

Les trois premiers amalgames de l'inventaire figurent dans les trois sources dictionnairiques, tandis que *ostrobogulous* n'est attesté que dans l'OED. A noter également la présence de la variante orthographique *humungous* au sein de l'OED. La question est maintenant de savoir si ces quatre termes respectent les critères de formation des amalgames.

3.2.2 Application des critères de constitution des amalgames

Nous analysons les quatre amalgames de façon indépendante afin de faciliter la lisibilité de l'étude. Toutes les informations relatives à leur constitution morphologique et à leur étymologie sont extraites de l'OED.

La première attestation de *fantabulous* dans une source de l'OED remonte à 1959. Cet amalgame est le résultat de la fusion des deux adjectifs *fantastic* et *fabulous*. La fusion morphologique des deux éléments est représentée de la façon suivante par l'OED :

fant(astic + f)abulous = fantabulous

Le sens attribué à ce terme d'usage familier est le suivant : « of almost incredible excellence ». Le critère sémantique d'identification des amalgames est ici respecté. Le sens des deux adjectifs sources se retrouve dans l'amalgame. La structure syllabique de l'amalgame obtenu, ainsi que le respect des coupes syllabiques des deux éléments de départ relèvent de considérations d'ordre phonologique qui seront abordées lors de la partie réservée à l'accentuation des formes amalgamées.

Ginormous est attesté pour la première fois en 1948. Il provient de la fusion des adjectifs *gigantic* et *enormous* :

gi(gantic + e)normous = ginormous

Tout comme *fantabulous*, *ginormous* relève du domaine familier et signifie : « very large, simply enormous; excessive in size, amount ».

Humongous (donc aussi noté *humungous* dans l'OED) est d'une origine incertaine. En effet, l'OED estime qu'il s'agit probablement d'un adjectif créé à partir des adjectifs *hugeous* et *monstrous*. Il ne s'agit en effet que d'une hypothèse, néanmoins étayée par le sémantisme de *humongous* : « extremely large; huge, enormous ». Il relève principalement de la variété d'anglais américain avec un usage familier. Il est néanmoins conservé dans notre corpus essentiellement parce que c'est un amalgame. Cet adjectif est attesté pour la première fois dans l'OED en 1970. La représentation graphique de la fusion de l'amalgame est complexe. Elle est représentée de la façon suivante :

hu + mon (strous) g (e) ous

La représentation de la structure morphologique de l'amalgame est plus difficile à symboliser car il ne s'agit pas comme dans les cas précédents d'un phénomène de double troncation, mais bien, à proprement parler d'une fusion de toutes les parties du mot.

Enfin, le dernier amalgame recensé est *ostrobogulous*. Nous avons longtemps hésité à classer ce terme parmi les amalgames, en raison de sa formation qui ne respecte pas scrupuleusement les conditions de création des amalgames. L'OED représente la structure de ce terme de la façon suivante :

oestrous + -o- + bog + -ulous

Le premier constat évident est que les deux éléments sources le constituant relèvent de deux catégories syntaxiques distinctes. *Oestrous* est un adjectif, tandis que *bog* est un substantif. Le critère de fusion graphique laisse ici place à un phénomène de concaténation.

Ce terme est en réalité le résultat d'une invention de l'auteur britannique Benjamin Neuburg (1883-1940), dont la création reflète avant tout une intention humoristique :

> « to designate something that is slightly risqué or indecent. Also applied arbitrarily to things which are bizarre, interesting, or unusual in some other way »

Ce terme, attesté pour la première fois en 1951 (dans une autre source que celle de B. Neuburg), ne respecte pas scrupuleusement non plus le critère sémantique propre aux amalgames. En effet, nous ne retrouvons que partiellement, dans la définition, le sens de l'adjectif *oestrous*, et celui du substantif *bog*. L'OED ne parvient pas à déterminer avec certitude le sens de *bog* utilisé dans le cadre de cette forme. Il réduit les possibilités sémantiques aux deux suivantes :

bog = « a piece of wet spongy ground »
= « a bog-house » (latrina) (slang)

Les traits sémantiques des deux éléments sources ne sont que partiellement reproduits dans la forme obtenue. Il est néanmoins intégré à l'étude des amalgames.

En revanche, les termes du style *solidungulous* ne sont pas incorporés à notre étude des amalgames, car ils ne respectent pas les règles de formation. Les deux éléments sources ne sont pas attestés en anglais contemporain :

solid + Latin *ungulatus*

et il n'y a aucune interpénétration. La partie suivante procède à l'analyse phonologique des amalgames en *-ous,* avec l'étude du placement de l'accent primaire, ainsi que celle de la prononciation de la voyelle accentuée.

3.3 Etude phonologique des amalgames

3.3.1 Données

Avant de déterminer les règles d'accentuation et de prononciation régissant les formes amalgamées, les schémas accentuels des amalgames ainsi que la prononciation des voyelles sous accent sont indiqués ci-dessous :

fantabulous /0100/ 3 [æ]

ginormous /010/ 3 [ɔː]

humongous /010/ 3 [ʌ]

ostrobogulous /20100/ [ɒ]-[ʊ]

Fantabulous et *ostrobogulous* reçoivent un accent /1/ sur l'antépénultième, tandis que *ginormous* et *humongous* ont un accent sur la syllabe pénultième. Seul *ostrobogulous* reçoit un accent secondaire. L'accentuation des amalgames en anglais est-elle régie par des règles spécifiques à ces formes composées et héritées de la structure phonologique des éléments sources, ou bien est-elle régie par les mêmes paramètres que les autres items ?

3.3.2 L'hypothèse probabiliste de V. Renner

V. Renner milite pour une approche probabiliste de l'accentuation des amalgames anglais (Renner 2008). En effet, il considère que le placement de l'accent primaire dans les amalgames se trouve à la croisée de plusieurs règles accentuelles majeures, interaction dont il tire un pourcentage de prédictibilité du schéma accentuel. Cette approche attire tout particulièrement notre attention puisque, pour prouver la validité de cette approche, il utilise trois de nos amalgames en *-ous* : *fantabulous, humongous* et *ginormous*.

La première règle d'accentuation des amalgames citée, sur le modèle de *ginormous*, est celle du mimétisme schématique (Quirk, Greenbaum, Leech, Svartvik 1985). L'amalgame adopte le schéma accentuel de l'élément source qui a une structure syllabique identique. L'accentuation de *ginormous* relèverait donc de cette règle de mimétisme :

gi'normous < *gi'gantic* + *e'normous*

Les deux adjectifs sources ont ici une structure identique avec chacun trois syllabes et un agrégat consonantique préfinal. Cependant, par mimétisme, il semble que *ginormous* calque son accentuation sur celle de *enormous*.

A cette règle s'en ajoute une seconde, basée sur le principe du dernier noyau accentué (Bat-El 1996) : la syllabe accentuée de l'élément source qui se situe le plus à droite porte l'accent primaire. Cette règle permet ainsi de rendre compte de l'accentuation de *fantabulous* et de *humongous* :

fan'tabulous < *fan'tastic* + *'fabulous*

hu'mongous < *'huge* + *'monstrous*

L'accent /1/ de *fantastic,* sur *-tast-* est plus à droite que celui de *fabulous,* sur *-fab-*. L'amalgame résultant reproduit donc la syllabe accentuée de *fantastic*. Le cas de *humongous* est plus ambigu puisque la syllabe accentuée la plus à droite semble être celle de *huge*. Or, *humongous* est accentué sur la syllabe pénultième.

V. Renner procède ensuite à une interaction des deux règles accentuelles pour déterminer l'accentuation des amalgames en anglais (sur la base d'un pourcentage de fiabilité). Néanmoins, cette approche probabiliste, ainsi que les deux règles d'accentuation évoquées ci-dessus ne résistent pas à l'application des règles d'accentuation de l'anglais. Si les cas de *ginormous* et de *fantabulous* peuvent s'expliquer par les deux règles, le cas de *humongous* apparaît clairement discutable. Cette règle du dernier noyau accentué n'est absolument pas valide dans ce dernier cas. En effet, le placement de l'accent /1/ est calculé à partir de la droite du mot. Par conséquent, comment est-il possible d'affirmer que le placement de l'accent /1/ dans *humongous* est dû au schéma accentuel de *monstrous* que Renner considère comme la dernière syllabe accentuée des deux éléments sources ? La dernière syllabe accentuée, si l'on se base sur un calcul à partir de la droite, est celle de *huge*. Le caractère monosyllabique du terme empêche toute autre interprétation. En conclusion, selon cette règle, *humongous* devrait être accentué en /100/, ce qui à l'évidence n'est pas le cas.

L'accentuation des formes amalgamées pourrait donc relever d'une logique tout autre. Toutefois, tel n'est pas le cas, comme on le verra dans la partie suivante.

3.3.3 L'accentuation des amalgames du point de vue morphophonologique

L. Bauer résume bien la pensée qui régit l'accentuation des amalgames : « a new lexeme formed… in such a way that there is no transparent analysis into morphs » (1983 : 234). Cette conception morphologique des amalgames a toutefois un impact très important sur l'assignation de l'accent /1/. La forme amalgamée n'a pas de dérivant sur lequel baser son schéma accentuel. L'étude accentuelle des amalgames ne relève donc pas d'un quelconque principe dérivationnel, critère sous-jacent aux deux théories accentuelles de la partie précédente, mais d'un mode de calcul direct de l'accent sur la structure amalgamée.

L'OED a également cerné ce principe d'application directe de la structure accentuelle, car dans l'entrée réservée à *humongous*, la remarque suivante accompagne la transcription phonétique : « perhaps the stress-patterns of stupendous, tremendous, etc… ». L'OED associe le schéma accentuel de ce type de forme à des schémas accentuels de termes avec une structure syllabique identique. La présence de l'agrégat consonantique est le facteur essentiel permettant à l'amalgame de présenter un accent /1/ sur la syllabe pénultième.

Le tableau suivant détermine les règles d'accentuation et de prononciation de nos quatre amalgames, règles résultant d'un mode de calcul direct de l'accent.

*gi*ˈ*normous* [ɔː]	C_2 + suff. adj. en $V(C_0(e)) \rightarrow$ /(-)10/	$rC \rightarrow V^r$
*hu*ˈ*mongous* [ʌ]		$C_2 \rightarrow \breve{V}$
*fan*ˈ*tabulous* [æ] *ostro*ˈ*bogulous* [ɒ]	*-ulous* → /(-)100/ (règle normale)	Luick → $\breve{\breve{V}}$

Tableau 27 : Règles d'accentuation et de prononciation des amalgames en *-ous*.

Les quatre amalgames sont composés de terminaisons contraignantes qui imposent un mode de calcul direct. Ces quatre termes s'insèrent donc parfaitement dans le système accentuel de l'anglais, et ne nécessitent aucune règle accentuelle complémentaire.

Les règles de lecture des voyelles accentuées font également l'objet d'un calcul direct, avec une prononciation de la voyelle sous accent des amalgames conforme aux règles de l'algorithme. Ainsi, les amalgames sont régis par un mode de calcul de l'accent direct, et la prononciation de la voyelle accentuée relève de la même logique. L'exemple de l'accent secondaire le démontre très clairement.

Ostrobogulous est le seul de nos amalgames à recevoir un accent /2/. Il possède un schéma accentuel en /20100/ :

ˌ*ostro*ˈ*bogulous* [ɒ] (accent /2/)

Le placement de l'accent /2/ et la réalisation phonétique de la voyelle sous accent relèvent-ils de la « loi dérivationnelle », principe qui détermine l'accent /2/ en référence au dérivant ? La position adoptée précédemment interdit toute application d'un principe dérivationnel puisque les formes amalgamées sont considérées sans dérivant. De plus, la détermination du dérivant est difficile à établir pour ce terme, même si *oestrous* semble émerger. L'accentuation et la prononciation de *oestrous* sont les suivantes :

ˈ*oestrous* [iː] + var [e] OED/LPD

Or, la voyelle sous accent /2/ de *ostrobogulous* se réalise [ɒ] (il faut tout de même préciser qu'il y a lors de la formation de l'amalgame une modification graphique). La loi dérivationnelle relative à l'accent /2/ ne s'applique pas ici. La règle d'accentuation est donc */00-/ → /20-/, tandis que la règle de lecture de la voyelle sous accent /2/ relève par mode de calcul direct de la règle $C_2 \rightarrow \breve{V}$.

Cette parenthèse sur les amalgames permet de supposer que les amalgames en anglais sont régis par les mêmes règles accentuelles et graphophonématiques que les items lexicaux non-fusionnés. La présence de terminaisons contraignantes dans les quatre cas, expliquent le placement de l'accent primaire. L'accent secondaire de *ostrobogulous* complète parfaitement

l'étude, en démontrant formellement le mode de calcul direct, mettant ainsi à mal le positionnement des autres courants théoriques tentant d'expliquer les règles accentuelles des amalgames par un recours à l'accentuation des éléments sources.

L'étude des terminaisons contraignantes se poursuit avec la première terminaison appartenant à ce qui est plus généralement nommé la règle des mots en -ION en anglais, à savoir -*uous*.

4 Les mots en *-uous*

L'étude des mots en *-uous* aborde une partie qui inclut également les terminaisons *-eous* et *-ious*, ces trois terminaisons se regroupant de manière plus générale sous l'appellation de « règle des mots en -ION». La particularité de ces terminaisons est de présenter la succession de deux voyelles. Il faut considérer le digraphe <ou> comme la seconde voyelle, et la voyelle le précédant, en l'occurrence le <u>, le <e> ou le <i> comme la première. La représentation graphique de ces trois terminaisons donne lieu au contexte suivant : -{i,e,u}+V(C_0(e)). Le C_0 est matérialisé par la présence du <s>, tandis que le <e#> n'apparaît pas. D'un point de vue phonologique, ces terminaisons sont considérées comme dissyllabiques. En effet, nous avons posé dans la partie théorique, que toute voyelle (à l'exception du <e#> muet) représente une syllabe en anglais. La succession de deux voyelles indépendantes génère ainsi ce caractère dissyllabique.

Avant d'aborder l'étude accentuelle et phonétique des mots en *-uous*, il convient dans un premier temps de déterminer le corpus d'analyse.

4.1 Détermination du corpus des mots en *-uous*

4.1.1 Statut et sens de base

La terminaison *-uous* appartient à la catégorie des terminaisons contraignantes mais son statut reste difficile à déterminer. D'ailleurs, LPD et EPD ne créent pas d'entrée pour cette terminaison. L'OED va plus loin en accordant à *-uous* le statut de « suffixe composé ». Le terme « composé » illustre parfaitement la fusion du <u> et du suffixe *-ous*. Le statut de *-uous* n'est au final pas essentiel à l'étude. Nous le traitons tout de même comme un suffixe dissyllabique. Ce qui compte sur un plan purement phonologique, c'est la structure spécifique

de cette catégorie de terminaisons qui présentent deux voyelles successives, créant ainsi un contexte contraignant.

L'OED apporte des détails étymologiques dans son entrée sur *-uous,* en précisant que ce suffixe est d'origine latine, et qu'il a également été importé en anglais par l'intermédiaire du suffixe français *-ueux*. Le sens de base attribué à *-uous* est « of the nature of, consisting of ». Par analogie, la création d'adjectifs en *-uous* sur des bases latines s'est développée en anglais contemporain. L'OED nous donne les exemples de mots tels que *ambiguous* (1528), *strenuous* (1599), *torrentuous* (1840).

Cependant, la présence dans cette liste d'exemples de *ambiguous* suppose que cet adjectif relève des adjectifs en *-uous*. Cela paraît à première vue surprenant en raison du statut graphophonologique traditionnel de la séquence <gu> considérée d'un point de vue graphophonématique comme une seule consonne. Une étude plus approfondie de la séquence <gu> va permettre de mettre en évidence un phénomène atypique chez les mots en *-uous*, et ainsi de délimiter de manière précise notre corpus d'analyse.

4.1.2 Statut phonologique de <gu/qu> dans les mots en *-uous*

La séquence <gu>, tout comme la séquence <qu>, ne représente qu'une seule consonne d'un point de vue phonologique. Le <u> est réalisé par l'intermédiaire de la consonne <g> ou <q> et ne possède donc pas de statut syllabique dans le mot. Le statut de ces deux séquences dans les mots en *-uous* est donc d'une importance capitale dans le calcul de l'accent primaire.

Nous avons, dans un premier temps, isolé les mots qui présentent une séquence graphique finale en <*-guous*> ou en <*-quous*> afin d'observer leur comportement phonétique. 8 termes ont une structure de ce type :

<gu> = *ambiguous, contiguous, exiguous, irriguous*
<qu> = *grandiloquous, propinquous, quisquous, ventriloquous*

Les 4 termes en <-*quous*> adoptent le fonctionnement traditionnel de la séquence <qu> qui représente le poids phonologique d'une consonne. Le meilleur indice permettant de le démontrer est tout simplement d'observer la transcription phonétique de chacun de ces termes, afin de constater le type de matérialisation phonétique du <u> (à noter que ces quatre termes ne sont répertoriés que dans l'OED) :

grandiloquous [græn'dɪləkwəs]

propinquous [prə'pɪnkwəs]

quisquous ['kwɪskəs]

ventriloquous [ven'trɪləkwəs]

Ces quatre mots ne relèvent donc pas des suffixés en -*uous* puisque le premier <u> n'a pas de statut vocalique, et ils sont donc retirés du corpus.

Les quatre autres termes en <-*guous*> de la liste adoptent un fonctionnement particulier, lié au statut du <u> dans la séquence <gu>. La transcription phonétique des 4 adjectifs est indiquée dans le tableau ci-dessous :

	OED	LPD	EPD
ambiguous	[æmˈbɪgjuːəs]	[æmˈbɪgjuəs]	[æmˈbɪg.ju.əs]
contiguous	[kənˈtɪgjuːəs]	[kənˈtɪgjuəs]	[kənˈtɪg.ju.əs]
exiguous	[ekˈzɪguːəs]	/	/
irriguous	[ɪˈrɪgjuːəs]	/	/

Tableau 28 : Transcription phonétique des adjectifs en -*guous*.

La réalisation phonétique effective du <u> diffère des contextes précédents. La séquence <gu> doit donc être interprétée comme une séquence <consonne + voyelle>. Les principes d'assignation de l'accent primaire confirment dans les parties suivantes l'indépendance de ce <u> qui représente donc une syllabe à part entière dans le calcul de l'accent. Ainsi, seule la séquence <gu> adopte ce comportement phonétique spécifique, tandis que la séquence <qu> ne présente aucune particularité.

Cependant, la réalisation du <u> de la séquence <gu> est matérialisée par deux tendances distinctes dans les sources dictionnairiques. LPD et EPD notent une réalisation du <u> en [u]. L'OED, en revanche, opte pour une réalisation en [uː], et ce, même si le <u> ne figure pas sous accent. La réalisation phonétique du <u> n'est cependant pas au centre des préoccupations de ce travail puisqu'il s'agit d'un contexte non accentué.

4.1.3 Délimitation du corpus des mots en *-uous*

Les quatre adjectifs dont la séquence <qu> a un statut purement consonantique sont retirés du corpus des adjectifs suffixés en *-uous* :

grandiloquous, propinquous, quisquous, ventriloquous

Le corpus se compose donc de 69 unités (voir inventaire en annexe 17). Les mots en *-uous* sont considérés comme appartenant à la catégorie des terminaisons contraignantes. Une étude détaillée de la relation accentuelle que ces mots entretiennent avec leur dérivant confirme ce statut et ce mode de fonctionnement.

4.2 Etude de la relation accentuelle des mots en *-uous* avec leur dérivant

Il est parfois difficile de déterminer le réel statut du dérivant des mots en *-uous*. En effet, ces mots sont bâtis sur des dérivants possédant très souvent un préfixe non séparable, et pour lesquels le schéma accentuel est déterminé par la catégorie syntaxique du dérivant. Si jusqu'à présent les dérivants des terminaisons contraignantes étaient exclusivement des substantifs, apparaissent pour la première fois d'autres catégories, en l'occurrence des verbes. Mais si les préfixés non-substantifs ignorent le préfixe dans le calcul du placement de l'accent, les préfixés substantifs le conservent dans le mode de calcul.

La liste des dérivants identifiés est la suivante (ils sont au nombre de 30) :

*affectuous (**affect**), concentuous (**concent** **N**), consumptuous (**consume**), contemptuous (**contempt**), continuous (**continue**), cornuous (**corn**), deciduous (**decide**), dividuous (**divide**), effectuous (**effect** **N**), flexuous (**flex** **Vb**), genuflexuous (**genuflect**), helluous (**helluo**), impetuous (**impetus**), incestuous (**incest**), inciduous (**incide**), majestuous (**majesty**), monstruous (**monster**), mountuous (**mount**), presumptuous (**presume**), pretextuous (**pretext**), residuous (**residue**), sensuous (**sense**), spirituous (**spirit**), tempestuous (**tempest**), theftuous (**theft**), torrentuous (**torrent**), tumultuous (**tumult**), vacuous (**vacuum**), viduous (**vide**), virtuous (**virtue**)*

4.2.1 Cas non-pertinents

L'analyse débute par les cas dits non-pertinents. La liste des adjectifs ci-dessous ne permet pas d'observer un quelconque déplacement de l'accent /1/ vis-à-vis du dérivant. Ce phénomène est le résultat d'une convergence de règles accentuelles. L'exemple de *continuous* en constitue une remarquable démonstration. *Continuous* vient du verbe *continue* qui est accentué sur la pénultième en raison de la loi germanique qui consiste à ne pas prendre en compte le préfixe dans le calcul de l'accent /1/ chez les verbes. L'ajout de *-uous,* une terminaison contraignante, bloque la référence au dérivant, et place un accent sur l'antépénultième, empêchant ainsi d'observer un déplacement de l'accent primaire. L'assignation de l'accent primaire relève néanmoins de logiques différentes.

con'tinue 3 → *con'tinuous*

Les termes suivants (au nombre de 20) constituent ainsi des cas non-pertinents :

concentuous, consumptuous, contemptuous, continuous, cornuous, deciduous, dividuous, effectuous, flexuous, helluous, inciduous, monstruous, mountuous, presumptuous, sensuous, spirituous, theftuous, vacuous, viduous, virtuous

4.2.2 Cas pertinents

Les termes en *-uous* suivants permettent d'observer un déplacement de l'accent primaire vis-à-vis de leur dérivant. Seuls 10 termes sur les 69 du corpus permettent de déterminer le caractère contraignant de la terminaison :

dérivant	**dérivé**
'*affect* 3 (+ var /01/ LPD)	*af'fectuous*
'*genuflect* 3	*ˌgenu'flexuous*
'*impetus* 3	*im'petuous*
'*incest* 3	*in'cestuous*
'*majesty* 3	*ma'jestuous*
'*pretext* 3	*pre'textuous*
'*residue* 3	*re'siduous*
'*tempest* 3	*tem'pestuous*
'*torrent* 3	*tor'rentuous*
'*tumult* 3	*tu'multuous*

Tableau 29 : Cas pertinents de déplacement accentuel lors d'une suffixation en *-uous*.

L'ajout du suffixe *-uous* au dérivant provoque systématiquement un déplacement accentuel. Ceci démontre le caractère contraignant de *-uous* dont l'assignation de l'accent /1/ et la réalisation de la voyelle sous accent font l'objet d'un mode de calcul direct. *Affectuous* relève des cas pertinents puisque seul LPD note une variante en /01/ au dérivant substantif *affect.*

Le reste des adjectifs en *-uous* (39 cas) n'a pas pu faire l'objet d'une étude dérivationnelle comparative puisqu'aucun dérivant n'est attesté dans les sources dictionnairiques.

aestuous, ambiguous, anfractuous, arduous, assiduous, biduous, cernuous, circumfluous, congruous, conspicuous, contiguous, exiguous, fastuous, fatuous, fellifluous, fluctuous, fructuous, halituous, ingenuous, interfluous, irriguous, lactifluous, mellifluous, menstruous, nocuous, perpetuous, perspicuous, proficuous, promiscuous, septemfluous, sinuous, strenuous, sumptuous, superfluous, tenuous, tortuous, transpicuous, unctuous, voluptuous

La prochaine partie est consacrée à la règle régissant l'assignation de l'accent primaire dans les adjectifs en -*uous*, ainsi qu'aux règles de lecture de la voyelle sous accent.

4.3 L'accent primaire dans les mots en -*uous*

4.3.1 Placement

/(-)100/	/(-)1000/	Total
68	1	69

Tableau 30 : Répartition des schémas accentuels des adjectifs en -*uous*.

Le tableau ci-dessus illustre très clairement le comportement accentuel des mots en -*uous.* Sur les 69 adjectifs du corpus, 68 reçoivent une accentuation sur l'antépénultième. La terminaison -*uous,* en imposant un mode de calcul direct, déclenche l'application de la Règle Normale en /(-)100/.

La seule exception relevée dans le corpus concerne le cas de *spirituous* qui adopte une accentuation en /1000/. Cette exception accentuelle sert très souvent d'argument aux critiques qui considèrent que le placement de l'accent en anglais demeure imprévisible. L'ajout de la terminaison -*uous* au dérivant dissyllabique *spirit* ne provoque pas, de façon étrange, de déplacement de l'accent primaire. *Spirituous* n'est cependant pas le seul terme suffixé à partir

de *spirit* à conserver le schéma accentuel du dérivant. En effet, *spiritual* reçoit également une accentuation sur la syllabe initiale. Les règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ sont tout aussi régulières que l'accentuation.

4.3.2 Règle de lecture de la voyelle sous accent /1/

Les règles de prononciation de la voyelle sous accent font preuve de la même régularité que celles concernant le placement de l'accent primaire (voir le détail des règles en annexe 18).

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$	$C_2 \rightarrow \breve{V}$	$rC \rightarrow V^r$	Luick $\rightarrow \breve{V}$	Total
1	33	7	27	68

Tableau 31 : Répartition des règles de lecture de la voyelle accentuée des adjectifs en -*uous*.

Les règles de lecture permettant de rendre compte de la prononciation des mots en -*uous* sont principalement celles du C_2 et celle de Luick. Une seule exception aux règles de lecture est attestée dans les mots en -*uous*. Il s'agit du terme *aestuous,* réalisé ainsi :

'*aestuous* [e] (OED)

Ce terme pose tout d'abord problème au niveau de sa représentation graphique dans l'OED, qui le note avec un <æ> à l'initiale, provoqué par la fusion du <a> et du <e>. Cette succession de deux voyelles doit-elle être considérée comme un digraphe ? En effet, le digraphe <ae> est attesté en anglais contemporain et représente un digraphe d'origine étrangère qui se réalise généralement [iː]. La séquence <ae> du terme *aestuous*, d'origine latine, est un digraphe d'origine étrangère, mais dont la réalisation constitue tout aussi bien une exception en valeur qu'en qualité.

Le placement et la réalisation phonétique de l'accent primaire des adjectifs en *-uous* sont parfaitement réguliers en anglais contemporain. L'accent secondaire, très peu attesté, comporte toutefois quelques particularités dans son fonctionnement.

4.4 L'accent secondaire dans les mots en *-uous*

4.4.1 Placement

Sept accents secondaires sont notés dans le corpus des mots en *-uous*. Cependant, la majorité d'entre eux ne relève que d'une variante accentuelle :

	OED	**LPD**	**EPD**
anfractuous	Ø	/2100/ (en var)	/
conspicuous	Ø	/2100/ (en var)	Ø
contemptuous	Ø	/2100/ (en var)	Ø
contiguous	Ø	/2100/ (en var)	Ø
continuous	Ø	/2100/ (en var)	Ø
genuflexuous	/20100/	/	/
impetuous	Ø	Ø	/2100/ (en var)

Tableau 32 : Adjectifs en *-uous* attestant un accent /2/.

Le symbole Ø indique que le terme est présent dans la source dictionnairique correspondante, mais qu'en revanche, aucune variante avec un accent /2/ n'est attestée. Seul *genuflexuous* adopte un schéma accentuel avec un accent secondaire stable. Les autres cas d'accent secondaire ne sont acceptés qu'en variante, et représentent manifestement une tendance propre à LPD (en effet seul *impetuous* représente une variante dans EPD).

La place de l'accent /2/ dans *genuflexuous* est calculée par référence à l'accentuation du dérivant *genuflect*, en vertu de la loi dérivationnelle :

ˌ*genu*'*flexuous* < '*genuflect*

Les six autres termes qui adoptent un schéma accentuel en /2100/ en variante, sont composés d'un préfixe non-séparable. Cependant, LPD, et dans une moindre mesure EPD (puisque cela ne s'avère exact que sur un seul terme) décident d'accorder, en variante, un réel statut lexical à ces préfixes en leur attribuant un accent secondaire. La question sous-jacente est la suivante : la présence de cet accent secondaire sur le préfixe est-elle due à une quelconque réalité isomorphique, ou à une parenté avec le comportement accentuel des constructions syntaxiques ?

Les dérivants ci-dessous permettent de se faire une opinion sur la question :

con'*tempt* 3 + var /21/ LPD

con'*tinue* 3 + var /21/ LPD

'*impetus* 3

Nous remarquons, sans grand étonnement, que LPD attribue également un accent /2/ sur les préfixes des dérivants *contempt* et *continue*, provoquant la succession de deux accents au sein du même terme. La piste isomorphique n'est donc pas à négliger.

Cependant, les préfixes non-séparables des six exemples du tableau 32 (*an-, con-* et *in-*) fonctionnent également comme préfixes séparables dans d'autres constructions syntaxiques. De plus, il convient de préciser que LPD répertorie ces variantes accentuelles comme des variations géographiques (EPD ne le mentionne pas pour *impetuous*), sans toutefois préciser les régions incriminées. Ces variantes ne s'appliquent donc pas à l'ensemble des locuteurs de l'anglais britannique.

Il est pour l'instant difficile de déterminer, qui de l'isomorphisme ou des constructions syntaxiques, constitue le facteur déterminant dans l'assignation d'un accent /2/ en variante. Pour conclure sur le sujet, nous remarquerons simplement que les termes ne possédant pas de dérivant (et donc pas de forme à partir de laquelle déterminer le placement de l'accent /2/) attestent également un accent /2/ en variante (voir *anfractuous, conspicuous* et *contiguous*). Il semble donc que la piste du statut lexical incertain du préfixe dans ce type de constructions déclenche l'apparition de variantes accentuelles au niveau de l'accent /2/. Le caractère prolifique du préfixe joue un rôle essentiel sur son statut et son accentuation. La

piste d'une accentuation du préfixe en vertu de la Loi dérivationnelle est, en revanche, peu probable.

4.4.2 Les règles de prononciation

Le terme *genuflexuous* calque également la prononciation de sa voyelle sous accent /2/ sur son dérivant.

'*genuflect* [e] = Luick → V̆

La voyelle sous accent /2/ des six autres adjectifs est réalisée de la façon suivante :

<a> → [æ] = ˌ*an*'*fractuous*

<i> → [ɪ] = ˌ*im*'*petuous*

<o> → [ɒ] = ˌ*con*'*spicuous,* ˌ*con*'*temptuous,* ˌ*con*'*tiguous,* ˌ*con*'*tinuous*

Toutes les voyelles sous accent /2/ sont réalisées par une voyelle entravée, et toutes relèvent de la règle de « C_2→ V̆ ». Néanmoins, la question soulevée dans la partie précédente sur le placement de l'accent /2/ a également une conséquence sur le calcul de la prononciation de l'accent /2/. En effet, les constructions syntaxiques reçoivent un accent sur le préfixe séparable car les deux éléments lexicaux font l'objet d'un calcul spécifique, tant sur le plan accentuel que phonétique. L'identification de ces six termes au fonctionnement des constructions syntaxiques implique donc un calcul de la prononciation de la voyelle sous accent /2/ uniquement sur la partie préfixée. En résumé, la règle de prononciation ici en vigueur est-elle celle de « C_2 → V̆ » ou celle de « C# → V̆ » ?

Les exemples ci-dessus ne permettent pas de répondre de manière concluante à cette question, puisqu'il s'agit ici de règles convergentes.

Pour conclure, les adjectifs en *-uous* font preuve d'une très grande régularité au niveau accentuel et phonétique. La seconde terminaison relevant de la règle de -ION concerne les adjectifs en *-eous*.

5 Les mots en *-eous*

L'étude des mots en *-eous* représente la seconde étape de notre analyse de la structure graphique « {i,e,u} + V(C_0(e)) ». A la différence du corpus des termes en *-uous*, le corpus des mots en *-eous* (et en *-ious*) est très conséquent. Il convient de l'appréhender différemment, notamment en scindant ce corpus en sous-classes, car une observation attentive des termes permet de déterminer plusieurs contextes, constituant autant de pistes pour entreprendre une étude phonologique de cette séquence.

5.1 Le corpus des mots en *-eous*

5.1.1 Origine et statut de *-eous*

La terminaison *-eous* a un statut suffixal dans les trois sources dictionnairiques. Seul l'OED, en qualité de dictionnaire étymologique et historique propose des renseignements complémentaires sur l'origine et le sémantisme de *-eous*. Au sujet de l'origine de ce suffixe, l'OED affirme : « the English words with this suffix are for the most part practically mere adaptations of Latin adjectives in *-eus*, the senses of which they generally retain ». La majorité des adjectifs en *-eous* du stock lexical de l'anglais contemporain provient d'une adaptation de mots latins en anglais. Cet emprunt direct d'adjectifs latins explique pourquoi dans certains cas, il est impossible de retracer un lien dérivationnel. En effet, l'emprunt ne débouche pas nécessairement sur la création d'un substantif correspondant à l'adjectif emprunté.

Le sémantisme latin de *-eus* est conservé à travers *-eous,* auquel l'OED attribue le sens de « composed of, of the nature of, resembling ».

L'anglais contemporain a ensuite par analogie procédé à la création d'adjectifs en *-eous* sur des bases d'origine latine. Cependant, à l'origine latine s'ajoute également par

association une origine française chez certains mots anglais contemporains tels que *courteous* qui est construit à partir du terme français *courtois* et pour lequel la terminaison *-ois* française a été retranscrite par *-eous* en anglais.

La définition du corpus des adjectifs en *-eous* est l'occasion d'opérer quelques sous-catégories. En effet, toutes les structures se terminant en <eous#> ne correspondent pas nécessairement au suffixe *-eous*, et notamment les termes en <*-geous*#>.

5.1.2 La séquence <*-geous*#>

Le problème de cette séquence réside dans le statut accordé au <e>. De façon similaire à ce que nous avons rencontré dans la partie consacrée aux termes en *-uous*[131], le <e> n'a pas nécessairement de statut vocalique sur un plan phonologique lorsqu'il est précédé de <g>. 15 termes sont construits selon ce modèle :

> *epigeous, hypogeous, gerontogeous, advantageous, courageous, foliageous, gorgeous, hugeous, lungeous, mirageous, outrageous, rageous, rampageous, spongeous, umbrageous*

L'observation des 15 cas ci-dessus conduit à la question suivante : lors de l'opération de suffixation, le suffixe ajouté est-il *-eous* ou seulement *-ous* ? En d'autres termes, le <e>[132] joue-t-il un rôle actif dans la détermination du schéma accentuel et la prononciation du dérivé ? Deux méthodes permettent de déterminer le statut de ce <e> au sein de la séquence.

La première consiste simplement à observer la transcription phonétique des adjectifs, et à déterminer si le <e> est réalisé phonétiquement ou non. Trois transcriptions phonétiques sur les 15 attestent une réalisation phonétique effective du <e> :

---

[131] Concernant le statut de <u> dans les séquences <*-guous*> ou <*-quous*>.
[132] <e#> muet qui est également de qualifié de « diacritique » si son influence sur l'accentuation ne se trouve pas avérée.

epigeous [ɛpɪˈdʒiːəs][133]

gerontogeous [dʒərɒntəʊˈdʒiːəs]

hypogeous [haɪpəʊˈdʒiːəs]

Le <e> est réalisé [iː] dans les trois transcriptions ci-dessus, preuve de son poids phonologique[134] d'une part, et de son importance dans la détermination du schéma accentuel notamment. En effet, la réalisation phonétique du <e> lui confère un statut syllabique. La transcription phonétique des 12 autres structures ne nous est d'aucune réelle utilité puisque le <e> ne recevant pas l'accent, il est nécessairement réduit. En revanche, la relation dérivationnelle de ces adjectifs s'avère fondamentale dans la détermination du statut du <e> :

dérivant	**dérivé**
adˈvantage 3	*ˌadvanˈtageous* 3
ˈcourage 3	*couˈrageous* 3
ˈfoliage 3	*foliˈageous*
ˈgorge 3	*ˈgorgeous* 3
ˈhuge 3	*ˈhugeous*
ˈlunge 3	*ˈlungeous*
ˈmirage + var /01/ 3	*miˈrageous*
ˈoutrage OED/EPD + var /21/ LPD	*outˈrageous* 3
ˈrage 3	*ˈrageous*
ˈrampage OED + var /01/ EPD/LPD	*ramˈpageous* 3
ˈsponge 3	*ˈspongeous*
ˈumbrage 3	*umˈbrageous* OED/EPD

Tableau 33 : Comparaison accentuelle des adjectifs en -*geous* avec leurs dérivants.

Comment différencier les cas de suffixation en -*eous* de ceux en -*ous* ? Il faut pour cela se baser sur la comparaison du schéma accentuel du dérivant et de son dérivé. En anticipant l'analyse de l'assignation de l'accent /1/ dans les mots en -*eous*, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que ces termes reçoivent un accent primaire sur la syllabe antépénultième. Le suffixe -*eous* appartient à la catégorie des terminaisons contraignantes, ce qui signifie que la relation au dérivant est bloquée. Or, dans certains cas du tableau ci-dessus, l'ajout du suffixe ne modifie pas la position de l'accent /1/ du dérivé, qui est déterminée par

[133] La description phonétique des trois termes provient de la base de données de l'OED.
[134] Il a donc dans ces trois structures un statut vocalique, et non de <e> diacritique.

celle du dérivant. Ces cas relèvent donc d'une suffixation en *-ous* (*gorgeous, hugeous, lungeous, mirageous, rageous, spongeous*), et le <e> est une voyelle diacritique, sans influence aucune sur l'accentuation. Ils sont donc écartés du corpus des suffixés en *-eous* et relèveront de l'étude de la dérivation neutre.

En revanche, l'ajout du suffixe provoque un déplacement de l'accent /1/ dans les cas de *advantageous, courageous, foliageous, outrageous, rampageous*[135] et *umbrageous*. Le déplacement de l'accent est la conséquence de la notion de contrainte, caractéristique de la terminaison en *-eous*, et preuve que les dérivés sont composés d'une terminaison contraignante qui influence la position de l'accent primaire[136].

Il n'est en réalité pas possible d'affirmer avec certitude que le processus de suffixation a recours au suffixe *-ous* et non à *-eous* dans les cas écartés précédemment (*gorgeous, hugeous, lungeous, mirageous, rageous, spongeous*). La possibilité de l'application de règles relevant de logiques différentes mais avec des résultats concordants n'est pas à exclure. Nous pourrions fort bien considérer que *spongeous* fait l'objet d'une suffixation en *-eous*, la terminaison contraignante déclenchant l'application de la Règle Normale, sans référence au dérivant *sponge*. Cependant, le recours aux informations étymologiques de l'OED, ainsi qu'aux différentes graphies de chaque terme dans une perspective diachronique permettent de désambiguïser le conflit.

H. Marchand déclare d'ailleurs à propos de *advantageous* et *courageous* qu'ils sont perçus jusqu'au 17ème siècle comme des termes en *-ious*, le recours à la graphie de l'OED le confirmant. Cette graphie historique en *-ious* a un impact considérable sur leur mode d'accentuation : « [they] therefore retained the antepenult stress of words in which *-ous* was preceded by a vowel. Later phonetic changes have not modified the original stress » (1969 : 341). La transformation du <i> en <e> n'a pas modifié la logique accentuelle dont ces termes relèvent. La séquence <voyelle[137] + *-ous*> est contraignante, et le <e> est donc une voyelle possédant un poids phonologique déterminant dans le calcul de l'accent, et non une simple voyelle diacritique héritée du dérivant.

---

[135] Bien que *outrageous* et *rampageous* présentent des schémas accentuels en variante pour lesquels aucun déplacement de l'accent /1/ n'est avéré.

[136] Le caractère contraignant n'est pas imputable à *-ous* dans ce contexte car aucun agrégat consonantique préfinal ne peut intervenir dans un contexte <V+*ous*>, seule représentation possible à ce stade d'un contexte contraignant.

[137] La voyelle étant soit un <e>, un <i> ou un <u>.

Au sein de la partie « spelling » de l'OED, les graphies suivantes des termes en <-*geous*> sont attestées : *outragious, rampagious, umbragious*[138]. L'argument diachronique ne fait que confirmer ce que la relation dérivationnelle laissait présager. Seul *foliageous* n'a pas de graphie historique en -*ious*, malgré le déplacement de l'accent /1/ vis-à-vis de son dérivant.

Les termes pour lesquels le statut phonologique du <e> est avéré sont donc conservés. Les autres sont en revanche écartés.

5.1.3 Les mots en -*aceous*

En considérant l'ensemble du corpus des mots en -*eous* dont le total s'élève à 398 adjectifs, le nombre très élevé de termes en -*aceous* attire immédiatement l'attention. La liste des 238 termes en -*aceous* est disponible en annexe 19. Comme l'affirme l'OED dans son entrée réservée au suffixe -*eous*, « the Latin ending -*eus* occurs as part of a complex suffix, as in the words in -*aceus* ». Quel est l'intérêt d'opérer une nouvelle subdivision au sein des adjectifs en -*eous* ? Quel est le statut de cette terminaison -*aceous* ?

LPD ne décerne pas de statut à -*aceous* dans l'entrée qui lui est consacrée, tandis que EPD le considère comme un suffixe et l'OED comme un « suffixe complexe » en regard de sa formation. La terminaison -*aceous* mérite également selon nous le statut de suffixe compte tenu de plusieurs critères, et notamment de sa commutation fréquente avec le suffixe -*eous* :

> *amaryllidaceous / amaryllideous, apocynaceous / apocyneous, arboraceous / arboreous, boraginaceous / borageneous, ceraceous / cereous, cineraceous / cinereous, cornaceous / corneous, cynaraceous / cynereous, gemmaceous / gemmeous, graminaceous / gramineous, lardaceous / lardeous, membranaceous / membraneous, ochraceous / ochreous, oleaceous / oleous, orchidaceous / orchideous, siphonaceous / siphoneous, stercoraceous / stercoreous*

En commutant de la sorte avec -*eous*, -*aceous* adopte un comportement suffixal. S'ajoute à cela le fait que -*aceous* n'a pas une valeur sémantique intrinsèque particulièrement

[138] Il s'agit donc de représentations graphiques aujourd'hui considérées comme obsolètes.

développée. Il adopte dans la plupart des cas le sémantisme de base de *-eous*. Il permet néanmoins de former des adjectifs à partir de substantifs répertoriant les grandes familles de végétaux ou d'animaux, avec une spécialisation relevant clairement de l'histoire naturelle. Néanmoins, il ne peut figurer au sein des terminaisons de composés savants car sa structure morphologique lui interdit l'accès à cette classe.

L'OED parle de « suffixe complexe » pour définir *-aceous*. Nous utiliserons davantage le terme de « terminaison à double suffixe », en conservant le mode de pensée de J. Tournier qui respecte « la tradition lexicographique selon laquelle on relève aussi les éléments à double suffixe (*-aceous*) » (1985 : 97). La terminaison *-aceous* est en effet composée du suffixe *-ace* et du suffixe *-eous*. Le suffixe *-ace* est un suffixe historique hérité du latin, et dont la productivité en anglais contemporain reste extrêmement limitée[139]. Comment affirmer avec certitude que le second suffixe est bien *-eous* et non *-ous* ? Le premier argument est de nature étymologique. L'OED procède à la description morphologique suivante de la terminaison, héritée du latin :

Latin *ā̆c-* + *-e-us / -e-a / -e-um*

La distinction est très claire entre <ac> et <e>, <e> étant rattaché à ce qui deviendra en anglais le suffixe *-ous*. Le second argument est de nature phonologique. Nous reviendrons sur ce point après avoir traité la relation qui unit le dérivant et le dérivé ainsi que l'assignation de l'accent au sein des mots en *-eous*. Pourquoi opérer une nouvelle subdivision à ce stade ? Le caractère très prolifique de la séquence y est pour beaucoup, ainsi que le phénomène de concaténation suffixale. Dans le cadre de l'analyse de l'une des terminaisons contraignantes les plus puissantes qui soient, en l'occurrence *-eous*, quel est l'impact d'une double suffixation sur l'assignation de l'accent /1/ ?

[139] Il est d'autant plus facile de le démontrer qu'aucun dérivant en *-ace* n'a été identifié dans l'analyse des relations accentuelles entre les dérivants et leurs dérivés.

5.1.4 Les mots en -*eous*

Le reste des termes en -*eous* demeure conséquent même après avoir isolé les termes en -*aceous*. Le terme *hypophloeous* ([-ˈfliːəs]) est retiré du corpus, en raison de la présence d'un digraphe d'origine étrangère <oe> qui est réalisé [iː]. Le <e> du digraphe <oe> n'appartient donc pas au suffixe mais à la base.

Le corpus des mots en -*eous* s'élève ainsi à 160 unités que nous avons répertoriées en annexes (voir annexe 20). D'autres adjectifs subissent une opération de concaténation suffixale. Ainsi, nous relevons par exemple la présence de 22 termes en -*aneous*, terminaison composée du suffixe -*ane* et du suffixe -*eous*. A ce stade, la prise en compte de ces sous-inventaires ne s'avère pas nécessaire. En revanche, si la combinaison des deux suffixes dans -*aceous* est sanctionnée d'un comportement accentuel distinctif, conséquence de la concaténation suffixale, un traitement spécifique de toutes les structures présentant cette spécificité morphologique s'imposerait.

5.2 Etude dérivationnelle des mots en -*eous*

Le suffixe -*eous* relève de la catégorie des terminaisons contraignantes, qui imposent un calcul direct sur le mot sans passer par une référence au dérivant. Cette partie illustre le comportement accentuel des mots en -*eous* vis-à-vis de leurs dérivants. Cependant, par souci d'économie, ne sont traités dans ces parties que les cas pertinents de déplacement accentuel. La dimension du corpus se révèle être un frein à un traitement global de la question.

5.2.1 Comparaison accentuelle des mots en -*aceous* et de leurs dérivants

Les cas permettant d'observer un déplacement de l'accent primaire vis-à-vis du dérivant sont très nombreux au niveau des adjectifs en -*aceous*. Ils sont tous répertoriés en annexe 21. L'ajout de -*aceous* provoque de façon quasi-systématique un déplacement de l'accent primaire vis-à-vis du dérivant, montrant l'appartenance de la terminaison à la

catégorie des terminaisons contraignantes. L'absence totale de dérivants en *-ace* au sein du tableau démontre le caractère non-productif de ce suffixe en anglais contemporain, et interdit toute tentative de détermination de l'influence de ce suffixe sur l'assignation de l'accent primaire.

L'étude de l'assignation de l'accent primaire va consister à déterminer si la séquence *-aceous* est réellement constituée du suffixe *-eous*, ou bien s'il s'agit en fait de la combinaison des suffixes *-ace* et *-ous*, avec <e> diacritique.

5.2.2 Statut contraignant de *-eous*

Le statut de terminaison contraignante du suffixe *-eous* n'est plus à démontrer tant elle a fait l'objet de recherches. Tous les cas pertinents de déplacement de l'accent /1/ vis-à-vis du dérivant sont listés en annexe 22.

Après avoir démontré le caractère contraignant de *-eous*, la prochaine partie est consacrée à l'analyse de l'accent primaire, d'un point de vue accentuel et phonétique. En l'absence d'un mode de calcul par référence, quels principes s'appliquent ?

5.3 L'accent primaire dans les mots en *-eous*

5.3.1 Les mots en *-aceous*

Pour simple rappel vis-à-vis du fonctionnement des constructions syntaxiques, le corpus des mots en *-aceous* recense des termes tels que *apocynaceous* car **cynaceous* n'est pas attesté dans nos sources, et *intrafoliaceous* car nous avons mis en évidence un comportement accentuel distinct de cette structure par rapport au terme *foliaceous*. Enfin, les termes *filoplumaceous* et *pustulocrustaceous* relèvent de ce corpus car les bases savantes initiales ne sont pas attestées (**filo-* ; **pustulo-*). Ce dernier critère ne signifie cependant pas que les formations composées d'un élément initial non-attesté n'adoptent pas un schéma accentuel identique à l'adjectif dont elles sont composées.

L'étude de l'assignation de l'accent /1/ dans les termes en -*aceous* est facilitée par la présence d'un fonctionnement extrêmement régulier de cette terminaison. Sur les 238 mots en -*aceous*, 237 sont accentués de la façon suivante :

-ˈ*aceous*

La représentation ci-dessus apporte plusieurs éléments de réflexion sur le statut de la terminaison, ainsi que sur sa structure syllabique. D'une part, -*ace* n'est pas un suffixe contraignant en anglais puisqu'aucun cas de dérivant en -*ace*[140] n'a pu être mis en évidence. Son rôle dans la détermination de la structure accentuelle est nul. En revanche, -*aceous* est contraignant, ce qui signifie que le schéma accentuel ne peut pas être la conséquence d'un mode d'assignation par référence. Considérer que -*aceous* est une terminaison trisyllabique composée de deux suffixes est la meilleure façon d'envisager le problème. Cela permet de traiter de façon uniforme l'accentuation de tous les termes en -*eous*. Les termes en -*aceous* relèvent donc de la Règle Normale d'accentuation avec la présence de l'accent /1/ sur la syllabe antépénultième.

Le phénomène de combinaison suffixale ne constitue pas un frein à l'application des terminaisons contraignantes puisque le statut morphologique de la syllabe antépénultième qui reçoit l'accent ne constitue pas une entrave à l'application de la Règle Normale. Les autres cas de concaténation suffixale feront donc l'objet d'un traitement accentuel commun avec le reste des termes en -*eous*.

La réalisation de la voyelle sous accent /1/ est régulière puisque la syllabe recevant l'accent est systématiquement représentée par une voyelle identique, en l'occurrence <a>. La voyelle sous accent /1/ des mots en -*aceous* est une voyelle libre :

-ˈ*aceous* [eɪ]

La présence d'une voyelle libre dans ce contexte est parfaitement prédictible en raison de l'application de la règle suivante :

[140] En ce qui concerne les adjectifs en -*aceous*.

$$-\{e\} + V(C_0(e))\ \#\ \text{et}\ {}'V \neq \langle i,y\rangle \rightarrow \bar{V}$$

De plus, tous ces adjectifs se terminent par la prononciation [-ʃəs]. Or, <c> ne peut-être prononcé [ʃ] que par la conséquence d'un phénomène de palatalisation provoqué par [j], lui-même issu de la compression de [i] en [j]. Par conséquent, le <e> de *-eous* est en réalité un ancient <i> réécrit <e>. La terminaison *-aceous* est donc trisyllabique.

Un seul adjectif pose problème au sein des termes en *-aceous*, tant au niveau du placement de l'accent primaire qu'au niveau de la réalisation de la voyelle accentuée : *intrafoliaceous*. Il adopte un schéma accentuel en /(-)10000/ et la réalisation de sa voyelle accentuée est des plus étranges :

intra ˈfoliaceous [oː]

La raison d'un tel schéma accentuel est tout bonnement impossible à déterminer puisque la constitution morphologique de ce terme en fait une construction syntaxique. La transgression du principe phonologique des constructions syntaxiques qui vise à déterminer le placement de l'accent /1/ en référence à l'accentuation de l'adjectif libre explique la présence de ce terme au sein des mots en *-aceous*. Il devrait en toute logique recevoir un accent sur la syllabe antépénultième au même titre que *foliaceous*. De plus, la réalisation de la voyelle sous accent ([oː]) incite à la plus grande prudence car il s'agit d'une reproduction phonétique très approximative de la voyelle libre de folium ([əʊ]). Or, en tant que terminaison contraignante, la référence au dérivant est interdite tant au niveau accentuel que phonétique. Par conséquent, la prononciation de la voyelle accentuée de *intrafoliaceous* devrait en toute logique être entravée en vertu de la règle de Luick. Tous ces constats laissent penser que la transcription phonétique de ce terme dans l'OED est incorrecte, et ne repose sur aucune réalité phonologique.

La partie suivante s'intéresse aux données relatives à l'accent /1/ dans le reste du corpus des termes en *-eous*.

5.3.2 Les mots en -*eous*

Sur les 160 mots en -*eous* restants, 156 reçoivent un accent sur la syllabe antépénultième par l'intermédiaire de la Règle Normale[141]. La partie précédente sur les termes en -*aceous* a démontré que le phénomène de combinaison suffixale ne représentait pas une entrave au principe d'application des terminaisons contraignantes. Qu'en est-il des constructions savantes suffixées ? Prenons l'exemple d'une base savante suffixée en -*eous* prolifique : -*gen*-[142] :

allogeneous, digeneous, heterogeneous, homogeneous, homoeogeneous, monogeneous, nitrogeneous, polygeneous, protogeneous

Ces neuf constructions savantes reçoivent également un accent sur la syllabe antépénultième, à savoir la base savante -*gen*-. L'accent sur l'antépénultième est-il provoqué par l'influence du suffixe contraignant -*eous* ou par le pouvoir attractif de la base savante -*gen*- qui reçoit l'accent[143] ?

L'observation de quelques dérivants des termes de la liste ci-dessus démontre que la base -*gen*- n'attire pas l'accent /1/ dans d'autres structures suffixées, le déplacement de l'accent primaire dans les termes en -*eous* n'étant donc imputable qu'à l'action de -*eous* :

mo'nogeny / po'lygeny

Nous pourrions également avancer l'idée que les bases savantes du type -*gen*- n'attirent l'accent que dans des contextes adjectivaux suffixés. L'idée n'est pas non plus recevable car les séquences du type -*genous* sont suffixées, mais l'accent tombe sur la syllabe précédente.

---

[141] Nous rappelons notre position sur le sujet. La notion de contrainte interdit toute référence au dérivant, et c'est là sa seule action. Elle ne détermine en aucun cas le placement de l'accent primaire qui relève lui de l'application des règles accentuelles. L'algorithme de J.-M. Fournier, par souci de concision et de clarté, laisse penser qu'une terminaison contraignante détermine un schéma accentuel alors qu'il n'en est rien.

[142] La productivité élevée des termes en -*geneous* est sans doute la conséquence du polysémantisme de la base savante -*gen*-.

[143] Il a été démontré par plusieurs études que les constructions savantes relèvent d'un système de règles spécifiques au niveau de l'assignation de l'accent (voir partie sur les constructions savantes).

La conclusion qui ressort de ces quelques exemples est que l'influence des terminaisons contraignantes est telle qu'il est inutile de procéder à des sous-classifications au sein de ce type de terminaisons[144]. Le mode de calcul direct prévaut sur le comportement accentuel spécifique des constructions savantes et le critère de structure morphologique (il est uniquement fait référence ici au principe de double suffixation).

Néanmoins, l'observation de quatre exceptions accentuelles apporte une nuance à cette affirmation :

*epi*ˈ*geous, geronto*ˈ*geous, hypo*ˈ*geous, pi*ˈ*ceous* (+ var ˈ*piceous*)

Ces 4 exceptions reçoivent toutes un accent sur la pénultième, symbolisée par le <e> du suffixe *-eous*[145]. *Piceous* est à part des 3 autres termes du point de vue de sa consonne tout d'abord, mais également car il possède une variante régulière en /100/. Les trois autres adjectifs ont une terminaison en *-geous* qui retient l'accent primaire sur la pénultième. Le placement de l'accent primaire chez ces trois termes (extraits de l'OED) reste assez singulier, tout comme leur commutation avec d'autres suffixes provoquant un placement de l'accent primaire identique :

*epi*ˈ*geal / hypo*ˈ*geal*

Le recours à l'étymologie constitue une piste de réflexion pertinente. Ils relèvent tous trois d'un processus de composition savante avec un premier élément de composition (des préfixes dans le cas de *epi-* et *hypo-* ; et une base liée dans le cas de *geronto-*) et la base *-ge-*[146] dont l'origine grecque renvoie à la notion « terre ». La base savante d'origine grecque semble retenir l'accent primaire, ce qui constituerait un exemple rare de terminaisons contraignantes dont l'influence est outrepassée par le comportement spécifique d'une base savante. Cependant, s'agit-il pour autant du suffixe *-eous* ou *-ous* ? Le <e> a-t-il un comportement actif d'un point de vue phonologique ? Nous sommes tenté de répondre par

[144] A l'exception des cas qui nécessiteraient un traitement isolé comme nous le verrons dans la partie réservée aux agrégats consonantiques préfinaux.
[145] Il s'agit en effet comme nous l'avons vu précédemment d'un <e> réalisé phonétiquement ([iː]).
[146] La base savante est représentée sous la forme graphique immédiatement déductible de la graphie du terme, en d'autres termes, en retirant simplement le suffixe.

l'affirmative en raison de l'appartenance du <e> soit à la base savante grecque, auquel cas il est actif, soit au suffixe, auquel cas nous sommes confronté à la terminaison contraignante.

L'accentuation sur la pénultième de *piceous* constitue en revanche une énigme, avec néanmoins une logique accentuelle rétablie avec la présence d'une variante régulière en /100/.

Au niveau des règles de lecture de la voyelle sous accent, les cas ne présentant pas d'exceptions figurent en annexe 23. L'accentuation sur la pénultième des termes ci-dessus est corroborée par la règle de lecture correspondante (en l'occurrence la règle de C^0 déclenche une $\bar{V}$), ce qui exclut une approximation phonétique dans la retranscription des données de l'OED. Le cas de *ochreous* mérite également une explication complémentaire puisque la réalisation de la voyelle accentuée en [əʊ], ne relève pas de la règle de C_2 mais bel et bien de la règle « -{e} + V(C_0(e)) # et 'V ≠ <i,y> → $\bar{V}$ » . L'agrégat consonantique <Chr> ne représente qu'une seule consonne d'un point de vue phonologique. Enfin, le terme *aeneous* nécessite également quelques précisions, puisque la séquence <ae> ne représente pas un digraphe, mais plutôt dans un contexte <V+V>. Il ne s'agit donc pas d'un digraphe d'origine étrangère mais de la succession de deux voyelles indépendantes. Il relève donc également de la règle de lecture mentionnée ci-dessus et ne constitue pas une exception en valeur ni en qualité.

Nous ne relevons en tout et pour tout que 11 particularités dont certaines constituent de réelles exceptions aux règles de lecture tandis que d'autres ne sont attestées qu'en variante. Les exceptions sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

$\check{V}$ / $\bar{V}$	**$\bar{V}$**	**exception en valeur et/ou qualité ou présence de variantes**
'*aqueous* [eɪ]/[æ] '*gaseous* [æ]/[eɪ] '*piceous* [aɪ]/[ɪ][147]	'*nitreous* [aɪ] '*pileous* [aɪ] '*mighteous* [aɪ] '*righteous* [aɪ]	*pur*'*pureous* [ʊə]/[ɔː] *sul*'*phureous*[ʊə]/[ɔː] '*courteous* [ɔː]/[ɜː] *synan*'*thereous* [eə]

Tableau 34 : Cas particuliers de réalisation de la voyelle accentuée dans les adjectifs en -*eous*.

[147] Dans son schéma accentuel en /100/.

La lecture du tableau démontre que les exceptions sont de diverses sortes. La première colonne répertorie les cas présentant une alternance voyelle entravée / voyelle libre, tandis que la seconde n'inventorie que les termes avec une voyelle libre, voyelle libre qui constitue une exception. Enfin, la dernière colonne fait apparaître les exceptions en qualité et/ou valeur, ainsi que les éventuelles variantes.

Les deux premiers cas de la dernière colonne constituent une tendance de l'anglais actuelle à proposer comme alternative à la prononciation officielle [ʊə], la prononciation [ɔː]. Le raisonnement est légèrement différent pour *courteous* qui conserve, tout comme son dérivant *courtesy,* les deux variantes du digraphe <ou> transformé par le <r>. La prononciation de la voyelle sous accent de *synanthereous* représente une exception en qualité, la prononciation attendue étant [ɪə].

Le reste des exceptions du tableau entretient un lien phonétique isomorphique. Les terminaisons contraignantes bloquent généralement la référence au dérivant tant sur le plan accentuel que phonétique. Or, nous constatons la présence de voyelles libres et/ou de voyelles entravées au sein des deux premières colonnes alors qu'un mode direct de détermination de la voyelle accentuée impose une voyelle entravée dans la seconde et une voyelle libre dans la première. Le conflit entre isomorphisme et calcul direct se trouve parfaitement représenté par les cas de *gaseous* et *aqueous*, dont les variantes témoignent de l'opposition de deux logiques. A. Deschamps déclare d'ailleurs au sujet de *gaseous* : « Pour en revenir à gaseous, on voit que la variation ([eɪ/æ]) témoigne d'un choix entre la valeur longue et la valeur brève de la valeur accentuée qui sont mutuellement exclusives et ne sont pas liées par une règle phonologique, mais peuvent relever de deux logiques concurrentes : isomorphisme à partir de gas ([æ]) ou allongement de la voyelle ([eɪ]) dans un contexte de type -ION ou assimilé » (1998b : 8). Pourquoi ce conflit entre deux logiques distinctes ? Les deux termes (*aqueous* et *gaseous*) relèvent de la sphère savante du vocabulaire, et la préservation de la voyelle entravée de leur dérivant en variante (ou d'ailleurs en prononciation principale dans le cas de *gaseous*), permet de retracer leur origine savante : « L'isomorphisme dérivationnel reproduit une origine » (Fournier 1990b : 81). Le recours à l'isomorphisme phonétique permet donc de retracer l'origine du terme, et de lui attribuer un contenu sémantique.

L'origine dérivationnelle du terme *piceous* est plus complexe à déterminer. Il est dérivé du substantif *pitch* qui reçoit une voyelle entravée. L'origine savante du terme est réelle puisque l'adjectif est utilisé en entomologie pour décrire des éléments de couleur sombre, le substantif étant défini par l'OED comme « une résine noire s'écoulant des conifères ».

Comment expliquer la présence d'une voyelle libre dans *piceous* alors même que le dérivant *pitch* n'en possède pas ? La solution réside sans doute dans l'évolution graphique de *pitch* au travers du temps. En Moyen-Anglais, il est attesté dans plusieurs représentations graphiques dont :

pyche / piche

Lors du Grand Changement Vocalique, la prononciation de la voyelle du terme était très certainement restituée par la diphtongue [aɪ]. Ce qui est extrêmement intéressant, c'est que le substantif, au cours de son adaptation au système graphique de l'anglais, a abandonné la valeur libre de la voyelle, tandis que l'adjectif, apparu au 17ème siècle dans la langue anglaise, a conservé les deux variantes comme témoignage de son héritage savant.

Les termes de la seconde colonne ne retiennent que la valeur libre de la voyelle accentuée de leur dérivant, sans adopter de variante entravée. Deux cas de conservation de la voyelle libre sont des héritages savants manifestes. *Nitreous* conserve la voyelle libre de *nitre* tout comme *pileous* vis-à-vis de *pilus*.

Enfin, les cas de *mighteous* et *righteous* sont similaires car leur dérivant est un terme en <*ight#*>, cette séquence constituant une sous-classe spécifique irrégulière au sein des agrégats consonantiques. La conservation de la valeur libre, si elle ne relève pas d'une démarche de conservation d'une étymologie savante, témoigne en revanche d'un processus d'identification de la dérivation. L'adoption d'une valeur entravée dans ces deux termes provoquerait la perte de la motivation dérivationnelle débouchant sur des prononciations difficilement identifiables.

A l'exception de cette dizaine d'exceptions dont seulement 8 représentent de réelles particularités du système phonétique, les 390 autres termes relèvent des règles de prononciation basées sur des critères graphiques.

Pour conclure sur les mots en *-eous*, l'analyse de l'accent primaire, tant du point de vue de son placement que du point de vue des règles de lecture, ne nous a réservé que peu de surprises, avec un placement systématique sur la syllabe antépénultième et une prononciation très prévisible par le système de règles.

L'étude de l'accent secondaire ne fait pas l'objet d'un traitement au sein des adjectifs en *-eous* tout comme dans la partie traitant des adjectifs en *-ious*. Les règles relatives à l'assignation de l'accent /2/ sont identiques à celles mises en évidence dans l'étude des suffixés en *-inous* et *-ulous* avec l'application systématique de la « Loi dérivationnelle »

lorsqu'un dérivant est attesté, ou le placement automatique de l'accent /2/ sur la première syllabe du terme dans le cas contraire. Le prochain traitement phonologique de l'accent /2/ sera effectué lors de l'étude des constructions savantes.

6 Les mots en *-ious*

6.1 Identification de la terminaison *-ious*

6.1.1 Origine et statut

Il est tout d'abord surprenant de constater que ni LPD ni EPD ne consacrent d'entrée spécifique à *-ious* au sein de leurs données, *-ious* étant l'une des terminaisons les plus répandues en anglais contemporain. Seul l'OED lui consacre une entrée. L'OED définit la terminaison *-ious* comme un « suffixe composé », construit à partir du suffixe *-ous,* auquel est ajouté un *i* qui appartient à l'origine à un autre suffixe. En effet, *-ious* est une adaptation de la terminaison latine *-iosus,* et du suffixe français *-ieux*. Le *i* de *-ious* ne doit sa présence en anglais contemporain qu'à son héritage latin. Par analogie, une multitude d'adjectifs suffixés en *-ious* ont été créés en anglais contemporain.

Le sens de *-ious* est : « characterized by, full of » (source OED). Le sémantisme se rapproche fortement de celui des suffixes *-uous* et *-eous*. La parenté graphique, mais aussi sémantique, expliquent sans doute le regroupement de ces trois suffixes. Cependant, si *-ious* n'est pas répertorié dans LPD et EPD, il participe à la création d'autres terminaisons productives en anglais contemporain et qui sont attestées dans ces deux dictionnaires de prononciation.

6.1.2 Sous-classes des mots en *-ious*

Tout comme *-eous*, le suffixe *-ious* est attesté au sein d'autres terminaisons de l'anglais. La plus répandue d'entre elles est *-(i)tious,* qui est aussi bien représentée par *-tious* que *-itious,* et qui figure dans les trois sources dictionnairiques.

ablatitious, abstentious, addititious, adjectitious, adscititious, adventitious, affectatious, ambitious, ascititious, assentatious, assumptious, bumptious, captious, cautious, cementitious, cespititious, cineritious, collatitious, collectitious, compunctious, conductitious, conscientious, contentious, contradictious, cunctatious, deceptious, deceptitious, deglutitious, disputatious, dissentious, emicatious, exceptious, excrementitious, excrescentitious, expeditious, facetious, factious, factitious, fermentatious, fermentitious, fictitious, flagitious, flirtatious, fractious, goluptious, gumptious, icteritious, infectious, insititious, irreptitious, lateritious, licentious, minutious, non-entitious, nutritious, obreptitious, oppositious, ostentatious, perditious, perturbatious, pestilentious, pignoratitious, piperitious, polrumptious, portentious, precipitious, presumptious, pretentious, profectitious, propitious, putrefactious, quotatious, receptitious, recrementitious, reflectious, repetitious, rumbustious, sapientious, scriptitious, scrumptious, secretious, seditious, seductious, sententious, sesquitertious, silentious, stalactitious, stillatitious, subreptitious, superstitious, suppositious, supposititious, surreptitious, temptatious, tendentious, tortious, trajectitious, tralatitious, transcriptitious, trepidatious, vexatious

EPD classe *-tious* et *-itious* dans la catégorie des suffixes, tandis que LPD ne se prononce pas et détermine simplement le comportement accentuel caractéristique de cette séquence. L'OED, en tant que dictionnaire historique, donne davantage de détails. Il définit les deux séquences comme des suffixes composés. Cependant, ils ne semblent pas posséder un sémantisme inhérent fondamentalement différent de celui de *-ious*. L'intérêt de cette séquence réside dans le statut de la consonne précédant *-ious*. Le <t>, attesté dans les adjectifs ci-dessus, est un héritage direct des dérivants substantifs en *-tion* qui produisent énormément de dérivés en *-itious*. Cependant, un nombre non négligeable de termes en *-cious* est présent au sein du corpus :

artificious, astucious, atrocious, audacious, auspicious, autoecious, avaricious, bibacious, capacious, capricious, cilicious, conscious, contumacious, delicious, dioecious, edacious, efficacious, fallacious, feracious, ferocious, fugacious, furacious, gesticulacious, gracious, heteroecious, judicious, loquacious,

lubricious, luscious, malicious, mendacious, meretricious, micacious, minacious, monecious, monoecious, mordacious, multiplicious, nugacious, obstinacious, officious, opacious, outdacious, palacious, paroecious, pernicious, perspicacious, pertinacious, pervicacious, precious, precocious, predacious, prejudicious, procacious, pugnacious, rampacious, rapacious, sagacious, salacious, scribacious, sequacious, silicious, spacious, specious, splendacious, stocious, suspicious, synoecious, tenacious, veracious, vicious, vivacious, voracious

Le but de cette sous-partie n'est pas de réaliser une étude étymologique complète de *-(i)tious*. Nous ajouterons simplement que l'OED accorde un statut suffixal à deux séquences composées de *-cious*, à savoir *-acious* et *-ecious / -oecious*. Le suffixe *-acious*[148] permet de former des adjectifs signifiant « given to, inclined to », « having as a capacity », « having much of », tandis que *-ecious* ou *-oecious* est un suffixe[149] spécialisé dans la formation de mots dans le domaine de la botanique, avec le sens grec de « maison ». Le digraphe d'origine étrangère <oe> illustre particulièrement l'origine grecque du suffixe.

Cependant, l'analyse du comportement accentuel des termes en *-eous* a démontré l'influence fondamentale exercée par les terminaisons contraignantes sur l'assignation de l'accent primaire. Il n'est donc pas nécessaire à ce stade d'opérer des sous-classifications au sein du corpus des mots en *-ious*. Si la constitution du terme devait avoir un impact sur son schéma accentuel, nous opérerions les sous-classifications adaptées, en fonction de la séquence suffixale. L'analyse phonologique du corpus est donc menée sur l'intégralité des adjectifs en *-ious*.

6.1.3 Corpus des adjectifs en *-ious*

Ne relèvent pas des suffixés en *-ious* les quatre termes suivants :

apoious, impious, pious, scious

[148] Egalement composé du suffixe *-ace,* et de *-ious*, ce qui renforce l'hypothèse d'une construction de *-aceous* à partir du suffixe *-eous*.
[149] Le statut suffixal est déterminé par l'OED. La partie sur les constructions savantes va révéler que ce type de constructions relève plutôt d'un schéma « base + suffixe ».

Le terme *apoious* ([əˈpɔɪəs]) n'est pas composé du suffixe -*ious,* mais du suffixe -*ous*. La transcription phonétique permet d'observer la réalisation phonétique du digraphe <oi>. Le *i* appartient par conséquent à la base, et non au suffixe. Ce terme est représentatif de la structure des composés savants, avec un préfixe (*a*-) et une base (-*poi*-) suffixée.

Les termes *pious* et *scious* sont dissyllabiques et ne sont donc pas concernés par le suffixe -*ious* qui intervient dans les termes d'au moins trois syllabes. Le raisonnement est identique pour *impious* qui représente une construction syntaxique basée sur *pious*. Il possède néanmoins une accentuation en /100/ irrégulière si l'on considère le comportement phonologique des constructions syntaxiques qui déterminent le placement de l'accent /1/ à partir de l'adjectif correspondant.

Le corpus est donc finalement constitué de 390 adjectifs en -*ious* (voir annexe 24).

6.2 Etude phonologique des adjectifs en -*ious*

6.2.1 Le statut de terminaison contraignante

Le statut de terminaison contraignante des adjectifs en -*ious* se manifeste de façon similaire à ce que nous avons observé précédemment pour les cas de -*uous* ou -*eous*. La terminaison est contraignante lorsqu'un déplacement de l'accent primaire se produit sur le dérivé en -*ious,* vis-à-vis de son dérivant. Afin d'éviter une énumération fastidieuse des dérivants et de leurs dérivés en -*ious*, ne sont mentionnées que les relations permettant d'observer un déplacement de l'accent primaire. De plus, le dérivant doit obligatoirement figurer dans les trois sources dictionnairiques (voir annexe 25).

Nous sommes confronté à plusieurs types de dérivants compte tenu des terminaisons au sein desquelles -*ious* apparaît (-*(i)tious, -acious, -ecious / -oecious*). L'OED remarque au sujet de la dérivation en -*ious* que « by analogical extension…there is a tendency in English to form an adjective in -*ious* beside any noun in -*ion* ». L'accentuation des dérivants en -*ion* et

de leurs dérivés en *-ious* est cependant similaire en raison d'une règle accentuelle commune[150], et d'une structure syllabique identique.

L'ajout du suffixe *-ious* ou des suffixes du type *-(i)tious* provoque un déplacement de l'accent primaire dans le dérivé, preuve du caractère contraignant de la terminaison. La présence[151] de *-ious* implique donc un calcul accentuel directement sur le dérivé, sans référence au dérivant.

6.2.2 Placement de l'accent primaire

Sur les 390 mots composant notre corpus, 389 adoptent un accent primaire sur la syllabe antépénultième, c'est-à-dire en /(-)100/. Le calcul direct déclenche l'application de la Règle Normale qui place l'accent primaire sur l'antépénultième[152]. Une seule exception accentuelle est à noter :

gesticulacious /100200/

Cette exception extraite de l'OED constitue une violation du principe accentuel[153] selon lequel aucun accent ne suit l'accent primaire. Néanmoins, il apparaît ici qu'un accent, même s'il est de nature secondaire, touche la syllabe antépénultième, se conformant ainsi au principe d'accentuation des autres adjectifs en *-ious*. Nous sommes ainsi confronté à un dilemme. Doit-on tout bonnement écarter *gesticulacious* de l'analyse en raison de son schéma accentuel non-conforme, ou bien réinterpréter ce cas par un schéma accentuel en /200100/ conforme aux règles accentuelles ? La seconde position semble être la meilleure option

[150] Le suffixe *-ious* relève de la règle accentuelle des mots en -ION et de ses contextes assimilés.
[151] Le terme de « présence » est préféré à celui de suffixation pour la simple et bonne raison que tous les termes en *-ious* ne possèdent pas de dérivant. La séquence n'en est pas moins apparentée au suffixe en raison d'un comportement accentuel identique (voir les cas de *obvious* ou *previous* dans la partie théorique).
[152] Nous rappelons que le suffixe *-ious* est dissyllabique, sur la base d'un décompte du nombre de syllabes centré sur la valeur phonologique des voyelles et non sur leur réalisation phonétique en contexte. De plus, cette conception du nombre de syllabes permet d'associer l'accentuation des mots en *-ious* au principe d'application de la Règle Normale, créant ainsi un système plus économe.
[153] Ce schéma accentuel constitue une violation des principes accentuels du point de vue de notre cadre théorique, et seulement du nôtre. Les principes théoriques d'autres cadres reconnaissent dans certains cas l'existence de tels schémas accentuels.

puisque l'accent /2/ qui touche la syllabe antépénultième est un reflet fidèle de la logique accentuelle des adjectifs en *-ious*.

Il faut noter la présence dans LPD d'une particularité concernant l'adjectif *injurious*. Il est traditionnellement accentué en /0100/, mais cette transcription est accompagnée d'une accentuation en /1000/ jugée incorrecte par le dictionnaire. Cette erreur est notée car un nombre particulièrement élevé de locuteurs prononçent *injurious* avec un accent primaire mal positionné.

La régularité accentuelle des adjectifs en *-ious* est exceptionnelle. Ils constituent l'exemple le plus remarquable de l'application du principe des terminaisons contraignantes avec un mode de calcul direct, débouchant sur l'application de la Règle Normale qui ne compte aucune exception.

6.2.3 Prononciation de la voyelle accentuée

Les règles de lecture sont variées et font intervenir les trois paramètres fondamentaux dans la détermination de la valeur de la voyelle accentuée que sont la nature, le contexte à droite et le rang. L'inventaire méthodique de tous les adjectifs en *-ious* relevant des règles de lecture de la voyelle accentuée est disponible en annexe 26.

Les règles de Luick et de « -i + V(C_0(e))# et ˈV ≠ <i,y> » y sont majoritaires. Les digraphes d'origine étrangère sont représentés, à cause en partie de la terminaison *-oecious*.

Nous retrouvons au sein des particularités, la tendance du <u> en $\bar{V}^r$ à se réaliser [ɔː] en lieu et place de [ʊə]. Cette exception en qualité tend de plus en plus à se généraliser, preuve qu'elle est le résultat d'une évolution de réalisation de la voyelle au sein de la communauté linguistique. Cependant, le processus de variation n'est pas attesté de manière uniforme dans les trois dictionnaires. Peu de cas font l'objet d'un consensus :

terme	OED	LPD	EPD
curious	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]
furious	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]
injurious	[ʊə]	[ʊə]	[ʊə]/[ɔː]
luxurious	[ʊə]	[ʊə]	[ʊə]/[ɔː]
pelurious	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]
penurious	[ʊə]	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]
perjurious	[ʊə]	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]
spurious	[ʊə]	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]
usurious	[ʊə]	[ʊə]/[ɔː]	[ʊə]/[ɔː]

Tableau 35 : Répartition de la variation du <u> en $\bar{V}^r$ dans les sources.

La variation en qualité du <u> en $\bar{V}^r$ n'est pas systématique. Les dictionnaires ne s'accordent pas nécessairement sur les cas de variation. L'OED est le dictionnaire qui a le moins recours à cette variation tandis que données de LPD et EPD coïncident globalement. Ce phénomène témoigne simplement de l'évolution naturelle de la réalisation des voyelles au sein du système anglais contemporain.

La seule réelle exception dans la réalisation du <u> accentué concerne le mot *strangurious* pour lequel le <u> accentué est réalisé [uː], nonobstant la présence du <r> supposé colorer la prononciation du <u>.

Ainsi, dans le corpus des mots en *-ious,* seules 9 exceptions relatives à la prononciation de la voyelle sous accent primaire sont à noter (dont *strangurious*). La première série d'exceptions semble ignorer le statut phonologique de la séquence <br> dans les mots suivants :

*i*ˈ*sobrious* [ɒ], *ce*ˈ*lebrious / te*ˈ*nebrious* [e]

Ces trois voyelles accentuées sont entravées alors qu'elles devraient normalement correspondre à des voyelles libres compte tenu du statut phonologique de la séquence <br> qui ne représente qu'une seule consonne sur un plan phonologique. Elles constituent toutes trois des exceptions à la règle « -i + V(C_0(e))# et 'V ≠ <i,y> → $\bar{V}$ ». Il est difficile d'expliquer la raison de cette voyelle entravée dans un tel contexte d'autant plus que ces trois termes ne relèvent pas d'un phénomène de construction similaire. *Isobrious* appartient à la classe des

constructions savantes tandis que les deux autres non. De plus, la séquence <br> a le poids phonologique d'une consonne simple en anglais, ce qui exclut de postuler un comportement phonologique particulier de <br> dans ces adjectifs[154].

Ne respecte pas non plus cette règle, le mot *precious*[155] dont la voyelle accentuée est réalisée [e]. Les mots suivants constituent également des exceptions à cette règle[156], mais attestent une prononciation régulière en variante, ou en prononciation « principale ». Les différences d'un dictionnaire de prononciation à l'autre sont une fois de plus visibles :

terme	OED	LPD	EPD
delirious	[ɪ]	[ɪ]/[ɪə]	[ɪ]/[ɪə]
prestigious	[ɪ]	[ɪ]/[iː]	[ɪ]
rabious	[æ]/[eɪ]	/	/
sacrilegious	[ɪ]/[iː]	[ɪ]	[ɪ]

Tableau 36 : Cas de variation phonétique attestés dans les adjectifs en *-ious*.

Rabious et *sacrilegious* relèvent de la règle « -i + V(C_0(e))# et ˈV ≠ <i,y> → $\bar{V}$ ». La voyelle entravée de *rabious* constitue un cas inexplicable puisqu'elle n'est pas assimilable à une tendance isomorphique. En effet, le dérivant de *rabious* est *rabies* dont la valeur de la voyelle accentuée est uniquement libre. Ni l'application de la règle graphique par mode direct, ni une éventuelle référence isomorphique ne légitiment la présence d'une voyelle entravée qui est donc inexplicable.

Le cas de *sacrilegious* est différent puisque la voyelle déterminée par les règles de lecture est une voyelle libre. Or, seul l'OED atteste une variante avec une valeur libre, tandis que les deux autres sources n'attestent qu'une valeur entravée. Il faut peut-être voir dans cette valeur entravée la conservation de la voyelle non-accentuée du dérivant :

sacrilege [ˈsækrɪlɪdʒ]

[154] Comme relevant de la catégorie des C_2.
[155] Exception très souvent mise en évidence dans les ouvrages de prononciation de l'anglais.
[156] Seulement dans les cas de *rabious* et *sacrilegious*.

Les autres particularités du tableau concernent la réalisation [ɪə] en variante de la voyelle accentuée de *delirious* dans LPD et EPD, avec une influence du <r> sur la réalisation de la variante, ainsi que la variante [iː] constatée dans LPD pour le terme *prestigious*. Cette voyelle libre en variante est directement héritée de la prononciation du dérivant d'origine française *prestige*.

Enfin, la dernière particularité phonétique constatée dans les adjectifs en *-ious* concerne le cas de *spongious* dont l'exception en qualité ([ʌ]), héritée de son dérivant *sponge*, est parfaitement visible[157].

Avec l'analyse des termes en *-ious* s'achève la série de terminaisons associées à la règle de -ION, à savoir *-eous*, *-ious* et *-uous*. Le comportement accentuel de ces adjectifs assimilés à cette règle est exceptionnellement régulier tant sur un plan accentuel que phonétique. Quelques particularités au niveau de la réalisation des voyelles sous accent /1/ sont notables, notamment au niveau des mots en *-eous*, pour lesquels la reconstitution d'une origine sémantique par la conservation de la valeur des voyelles du dérivant est un phénomène plus courant que dans les adjectifs en *-ious* où les quelques cas d'isomorphisme phonétique constatés restent localisés (*prestigious*). La particularité des exceptions phonétiques observées dans les mots en *-ious* réside dans l'apparition de variantes qui ne sont motivées ni par une relation isomorphique, ni par un quelconque respect des règles graphiques.

La dernière partie des terminaisons contraignantes est centrée sur les structures avec un agrégat consonantique en position préfinale, suffixées en *-ous*. L'analyse phonologique de cette structure révèle un comportement accentuel de ces adjectifs particulièrement instable vis-à-vis des terminaisons contraignantes étudiées précédemment. Le recours à d'autres méthodes de détermination du placement de l'accent primaire s'avère nécessaire.

[157] La présence de *spongious* milite *a posteriori* pour la présence éventuelle du suffixe *-eous* dans l'adjectif *spongeous*, sur la base d'une évolution graphique dans le temps, comme l'affirme H. Marchand au sujet de *courageous* et *advantageous* (voir partie sur les mots en *-eous*).

7 Les mots en C_2 + suffixe adjectival en *-ous*

La dernière terminaison contraignante au sein de laquelle apparaît le suffixe *-ous* concerne les mots avec un C_2 et un suffixe adjectival en $V(C_0(e))$. Ce contexte contraignant, basé sur la présence d'un agrégat consonantique préfinal englobe plusieurs types de constructions puisque l'important n'est pas tant l'origine ou le sémantisme, mais la structure segmentale du terme. Ce contexte contraignant déclenche le placement de l'accent primaire sur la pénultième. La nature de l'agrégat consonantique constitue également un élément fondamental de cette structure. Le symbole C_2 incarne davantage un mode de fonctionnement qu'une réelle entité graphique. Cette ambiguïté est d'ailleurs visible dans la définition de J.-M. Fournier de l'agrégat consonantique (2010a : 28) :

<C_2> = - <x>

- et tout groupe d'au moins deux consonnes sauf :
  - <Ch>
  - <Cr>
  - <C + C syllabique>.

Le symbole de l'agrégat consonantique constitue donc davantage un concept théorique permettant de rendre compte du fonctionnement du système anglais qu'un nombre de consonnes (le <x> est particulièrement révélateur de ce point de vue).

Les exemples pertinents permettant de démontrer le caractère contraignant de la structure sont nombreux. Les quelques exemples ci-dessous le démontrent avec un déplacement de l'accent /1/ :

ˈ*isomorph* → ˌ*iso*ˈ*morphous*

ˈ*filament* → ˌ*fila*ˈ*mentous*

ˈ*moment* → *mo*ˈ*mentous*

Malgré la structure segmentale commune qui caractérise tous les adjectifs de ce corpus, l'analyse de ces agrégats consonantiques préfinaux est scindée en trois sous-parties : les bases savantes, les dissyllabes et le reste du corpus.

7.1 Les bases savantes

7.1.1 Identification des bases savantes

Les constructions savantes sont traitées séparément du reste des agrégats consonantiques puisqu'il semble que ces structures fassent apparaître un comportement accentuel spécifique. Un certain nombre de bases savantes[158] en anglais se terminent par un agrégat consonantique, élément propice à une accentuation sur la syllabe pénultième dans le cadre d'une suffixation en *-ous*. 10 bases présentent ce type de structure :

<*-andr->*, <*-morph->*, <*-phyll->*, <*-derm->*, <*-cocc->*, <*-therm->*, <*-anth->*, <*-sperm->*, <*-carp->*, <*-adelph->*[159]

Ces bases, d'origine grecque ou latine, possèdent un sémantisme inhérent stable, et sont généralement utilisées dans des domaines scientifiques. Le sens de chacune d'entre elles est retranscrit, tel qu'il est donné dans l'OED, dans le tableau ci-dessous :

[158] La notion de construction savante fait l'objet d'une description dans une partie ultérieure.
[159] La base savante <*-adelph->* n'est pas attestée dans l'OED et possède plusieurs sens dont ceux de « *brother* » et de « *womb* ».

<-*andr*->	« having male organs or stamens »
<-*morph*->	« having the form or character denoted or described by the first element »
<-*phyll*->	« designating plants or plant parts having leaves or modified leaves of the number or kind specified by the first element »
<-*derm*->	« designating animals or plants having skin or superficial tissue of the type specified by the first element »
<-*cocc*->	« of the carpels of a dry fruit, which burst with elasticity from the common axis[160] »
<-*therm*->	« relating to heat or temperature »
<-*anth*->	greek « flower »[161]
<-*sperm*->	« relating to seeds »
<-*carp*->	« relating to fruits or carpels »
<-*adelph*->	« having the stamens grouped or united »

Tableau 37 : Sémantisme des bases savantes présentant un agrégat consonantique.

Les domaines scientifiques de prédilection de ces structures savantes sont principalement la botanique et la zoologie. En regroupant tous les adjectifs construits à partir de ces bases savantes, nous obtenons un corpus de 134 adjectifs[162] (voir annexe 27). A noter la présence dans le corpus de *diacanthous* et *meandrous* qui se distinguent sur un plan morphologique du reste des formations attestées, mais qui sont intégrés à l'analyse pour deux raisons.

diacanthous ne provient pas, malgré la structure graphique trompeuse, de la base savante <-*anth*->. Il s'agit en fait de la composition de *di*- et du substantif d'origine grecque « *thorn* », qui sert notamment à former *acanthus*. Néanmoins, le domaine de spécialisation commun, ajouté à la particularité de la structure graphique, conduisent à un traitement similaire. Le cas de *meandrous* est beaucoup plus subjectif de par son traitement, puisqu'il ne relève bien évidemment pas de la sphère scientifique, et correspond sémantiquement au substantif français « *méandre* ». Cependant, la structure segmentale similaire à celle de

[160] Sens non-attesté dans l'OED, et reconstitué à partir des définitions des termes.
[161] Même raisonnement que pour la note 160.

<-*andr*-> rend probable une accentuation identique, quelle que soit l'origine du terme. Il est donc conservé dans le corpus des bases savantes, avec néanmoins une attention toute particulière à son comportement accentuel.

Une fois le corpus d'analyse délimité, la partie suivante détermine le comportement accentuel de ces structures savantes composées d'un agrégat consonantique. L'agrégat retient-il l'accent /1/ ou bien l'assignation de l'accent primaire relève-t-elle de règles spécifiques aux constructions savantes ?

7.1.2 L'accent primaire dans les structures savantes

Toutes les bases savantes identifiées dans la partie précédente font l'objet d'une analyse, à l'exception de <-*phyll*-> qui reçoit un traitement spécifique. Le corpus s'élève donc à 104 termes[163]. Tous les termes reçoivent un accent primaire sur la syllabe pénultième. La seule exception notable concerne l'adjectif *acarpous*. En effet, il figure au sein de deux des trois sources dictionnairiques, et adopte le schéma accentuel suivant :

acarpous = /010/ EPD - /001/ OED

Il s'agit de la seule différence accentuelle notable observée au sein des 104 adjectifs concernés. Néanmoins, l'observation plus attentive de l'accentuation attribuée par l'OED suscite quelques interrogations. En effet, *acarpous* est accentué et prononcé de la façon suivante :

acarpous [əkɑːˈpəs]

Le placement de l'accent /1/ sur le suffixe -*ous*, ainsi que la présence du [ə] en lieu et place d'une réalisation pleine d'une voyelle sous accent, laissent penser qu'il s'agit là d'une erreur de transcription de l'OED. Nous l'interprétons d'ailleurs de cette manière, et

[162] Toutes les constructions savantes présentant un agrégat consonantique préfinal ne sont pas notées. Figurent seulement les adjectifs au sein desquels la base précédant le suffixe est productive en anglais. Cette notion de productivité est essentielle à la détermination du comportement accentuel de ces structures.
[163] En incluant *diacanthous* et *meandrous*.

considérons que la transcription réelle est celle proposée par EPD. Dans ces conditions, on peut donc affirmer qu'il n'existe aucune exception accentuelle. La présence d'un agrégat consonantique, associé à un suffixe en *-ous*, déterminent la position de l'accent /1/. Voici un échantillon d'adjectifs accentués sur la pénultième à titre d'exemple :

nanˈnandrous, aˈmorphous, isaˈdelphous, homoˈdermous, tetraˈcoccous, diaˈthermous,…

Cette régularité accentuelle totale au niveau des bases savantes présentant un agrégat consonantique renvoie à la notion développée par I. Girard dans sa thèse présentée en 2007 : les « micro-paradigmes ». Cette notion de « micro-paradigme » est relative dans son travail au domaine de la dérivation neutre. L'accentuation spécifique de certains suffixés sert dans certains cas de modèle de référence accentuelle. Les termes formés selon le même principe se conforment à ce comportement accentuel spécifique et créent des « micro-paradigmes » avec des comportements localisés. L'élargissement de la portée de ce principe au comportement de ces bases savantes semble crédible. La pression phonologique exercée par l'agrégat consonantique en position préfinale est indéniable dans toutes les structures identifiées précédemment. Néanmoins, semble s'ajouter à cette pression phonologique, une pression de nature morpho-sémantique. Les processus et les possibilités de création lexicale sont nombreux au sein des constructions savantes. Les locuteurs lettrés, familiers de ces domaines scientifiques, identifient la base savante d'un point de vue graphique et sémantique et l'associent immédiatement au comportement accentuel des adjectifs relevant du même paradigme. En d'autres termes, un locuteur rencontrant pour la première fois en terme en <*-androus*>, va l'associer à la base <*-andr-*> d'un point de vue sémantique, et au comportement accentuel des termes en <*-androus*> dont il est familier[164]. Cette double pression, à la fois phonologique et morpho-sémantique, empêche toute possibilité de déplacement accentuel, ainsi que tout phénomène éventuel de variation.

Les règles de prononciation des voyelles sous accent confirment cette absence de variation, et donc la pertinence de la notion de « micro-paradigme » :

-ˈ*androus* [æ] -ˈ*coccous* [ɒ] -ˈ*anthous* [æ] -*a*ˈ*delphous* [e]	$C_2 \rightarrow \check{V}$
-ˈ*morphous* [ɔː] -ˈ*dermous* [ɜː] -ˈ*thermous* [ɜː] -ˈ*spermous* [ɜː] -ˈ*carpous* [ɑː]	$rC \rightarrow V^r$

Tableau 38 : Règles de lecture de la voyelle accentuée des bases savantes avec un C_2.

Aucune exception aux règles de lecture de la voyelle accentuée n'est attestée. Les adjectifs appartenant à ces groupes de terminaisons savantes constituent de réels micro-paradigmes, dont le placement de l'accent /1/, tout autant que la réalisation de la voyelle sous accent, sont conditionnés par les éléments du micro-paradigme. Cependant, la base <-*phyll*->, volontairement écartée au début de cette partie, suscite quelques interrogations.

7.1.3 La base savante <-*phyll*->

Le comportement accentuel de cette base savante remet en question la notion de micro-paradigme développée dans la partie précédente, puisque l'homogénéité accentuelle des bases avec un agrégat consonantique n'est plus avérée. Le problème de la base <-*phyll*-> réside également dans le fait qu'elle est principalement attestée dans l'OED. Elle est d'ailleurs complètement absente de EPD qui ne répertorie aucun terme en -*phyllous*, tandis que LPD n'en dénombre qu'un seul[165]. Cependant, LPD propose une entrée pour -*phyllous* dans sa base dictionnairique, sous la forme :

-phyllous ˈfɪl əs

[164] Il s'agit ici d'un locuteur familier de cette sphère scientifique, et pas d'un locuteur habituel pour lequel l'assignation de l'accent /1/ ne relève que de la seule pression structurelle.
[165] Il s'agit de *monophyllous*.

Il est dès lors probable que LPD considère que tous les termes savants construits à partir de cette séquence reçoivent un accent primaire sur la syllabe pénultième. La répartition des schémas accentuels des 30 termes en *-phyllous* ne montre cependant pas une telle homogénéité :

/(-)10/	**/(-)100/**	**/(-)10/ + var /(-)100/**	**/(-)100/ + var /(-)10/**	**Total**
25	2	1	2	30
adenophyllous, anisophyllous, anomophyllous, aphyllous, apophyllous, choristophyllous, dasyphyllous, dialyphyllous, diphyllous, epiphyllous, geophyllous, glaucophyllous, hendecaphyllous, hypophyllous, hecatophyllous, heterophyllous, homophyllous, leiophyllous, leptophyllous, megaphyllous, myriophyllous, polyphyllous, stenophyllous, symphyllous, triphyllous	*achlorophyllous sclerophyllous*	*podophyllous*	*microphyllous monophyllous*[166]	

Tableau 39 : Placement de l'accent /1/ dans les adjectifs en *-phyllous*.

Malgré le nombre important d'accents /1/ présents sur la syllabe pénultième, apparaissent les premières traces de variation dans les bases savantes avec un agrégat consonantique préfinal. Ainsi, 5 cas acceptent l'accent /1/ sur la syllabe antépénultième[167], allant contre l'influence de l'agrégat consonantique suivi d'un suffixe adjectival. LPD, en accentuant tous les adjectifs en *-phyllous* sur la pénultième, démontre l'influence de l'agrégat consonantique. Mais comment le phénomène de variation émergeant des données de l'OED doit-il être interprété ?

A ce stade, nous nous contenterons simplement d'émettre des hypothèses qui seront ou non vérifiées ultérieurement dans une perspective plus large sur le statut de l'agrégat consonantique.

La première vérification à laquelle il convient de procéder concerne le caractère réellement contraignant ou non de la structure *-phyllous*. Existe-t-il au sein des 30 adjectifs en

[166] LPD lui attribue un schéma en /(-)10/ exclusivement. Seul l'OED atteste un cas de variation.
[167] Dans le cadre de la prononciation principale ou de la variante accentuelle.

-phyllous des cas de déplacement accentuel vis-à-vis du dérivant ? 6 cas de déplacement accentuel vis-à-vis du dérivant sont attestés :

ˈchlorophyll 3[168] → *achloˈrophyllous*[169]

ˈheterophylly → *heteroˈphyllous*

ˈmegaphyll → *megaˈphyllous*

ˈmicrophyll → *miˈcrophyllous* (+ var /(-)10/)

ˈpolyphylly → *polyˈphyllous*

ˈsclerophyll → *scleˈrophyllous*

Dans ces 6 cas, l'ajout de *-ous* provoque le déplacement de l'accent /1/ vis-à-vis du dérivant, dans le contexte de l'agrégat consonantique <ll>. Quels facteurs peuvent dès lors provoquer l'apparition d'accents primaires sur les syllabes antépénultièmes, étant donné le caractère résolument contraignant de *-phyllous* ?

La première hypothèse logique serait de postuler un comportement spécifique de la base savante <*-phyll-*>. L'assignation de l'accent /1/ dans les constructions savantes obéit parfois à des règles spécifiques, relatives à la constructon même de ces formations[170]. Un conflit entre la pression de l'agrégat consonantique et l'influence spécifique de la base savante <*-phyll-*> dans les composés savants est-il envisageable[171] ? La pression de l'agrégat consonantique déboucherait sur une accentuation sur la pénultième, tandis que l'accentuation sur l'antépénultième pourrait être attribuée au comportement spécifique de la base.

Néanmoins, la double réalisation graphique de *chlorophyl(l)* dans LPD et EPD (avec un ou deux <l>) pose la question du degré de matérialisation de l'agrégat consonantique en position préfinale. En d'autres termes, <ll> est-il un véritable agrégat consonantique ? L'agrégat consonantique a-t-il une existence uniquement graphique ou bien aussi phonologique ?

Ces hypothèses sont testées dans les parties suivantes, après avoir passé en revue les différentes catégories de termes relevant de la règle de <C_2 + *-ous*>.

---

[168] Avec une graphie *chlorophyl(l)* dans LPD et EPD.

[169] Nous rappelons que **chlorophyllous* n'est pas attesté dans notre corpus, raison pour laquelle la construction syntaxique *achlorophyllous* est conservée. En revanche, le dérivant concerné est bien *chlorophyl(l)*.

[170] A l'exception de la base grecque *-geo-* qui attire l'accent au sein des adjectifs en *-eous*.

[171] A l'image de *-geo-* où il n'y avait toutefois pas de conflit puisque l'influence de la base sur l'assignation de l'accent l'emportait sur l'application du phénomène de contrainte.

Cette partie consacrée à <-*phyll*-> s'achève sur un rapide examen des règles de prononciation de la voyelle sous accent /1/. Les règles dépendent bien évidemment de la position de l'accent /1/, et de la présence ou non de variantes.

/(-)100/	Luick → V̆	*achlo*ˈ*rophyllous, scle*ˈ*rophyllous* [ɒ]…
/(-)10/	C_2 → V̆	*dasy*ˈ*phyllous, epi*ˈ*phyllous* [ɪ]…

Tableau 40 : Règles de lecture de la voyelle accentuée des mots en *-phyllous*.

La présence de voyelles entravées dans les structures avec un accent sur la syllabe pénultième milite pour une pertinence de l'agrégat <ll>. Aucune exception en valeur ni en qualité n'est à noter, la principale particularité des structures en *-phyllous* demeurant l'assignation de l'accent primaire.

Le comportement des adjectifs dissyllabiques présentant un agrégat consonantique est traité dans la partie suivante.

7.2 Les structures dissyllabiques

7.2.1 Présentation du corpus

Pour établir le corpus de dissyllabes présentant un agrégat consonantique en position préfinale, la définition du C_2 telle qu'elle est formulée par J.-M. Fournier dans la partie précédente, est conservée. Ainsi, les adjectifs suivants ne sont pas analysés dans cette partie puisque la séquence de deux consonnes graphiques correspond phonologiquement à une seule consonne :

touchous, typhus = <Ch>

atrous, citrus =<Cr>

nacrous, troublous = <C + consonne syllabique>

On pourrait s'interroger sur le statut d'agrégat des cas de gémination de la consonne finale dans les contextes <'VCV>. Toutefois, aucun cas de gémination n'est à relever dans les structures dissyllabiques, malgré la présence des termes suivants :

bullous (bulla), gummous (gumma), pannous (pannus), pappous (pappus), villous (villus)

Les dérivants entre parenthèses montrent que les séquences de deux consonnes identiques dans le dérivé ne sont pas le résultat d'une gémination. Le corpus de dissyllabes présentant un C_2 en position préfinale se monte à 75 adjectifs (auxquels il faut ajouter une variante graphique[172]) (voir en annexe 28). L'étude du schéma accentuel de ces dissyllabes soulève un problème conflictuel entre deux principes accentuels fondamentalement opposés.

7.2.2 Accentuation des structures dissyllabiques

Le placement de l'accent primaire dans les structures dissyllabiques est extrêmement stable. En effet, toutes ces structures dissyllabiques avec un C_2 suivi du suffixe *-ous* se voient assigner un schéma accentuel en /10/. Ce schéma accentuel est prévisible dans la mesure où le suffixe *-ous* ne peut recevoir l'accent, qui de fait tombe sur la première syllabe de l'adjectif.

En revanche, la détermination de la règle conduisant à une accentuation en /10/ est complexe. L'analyse de ces termes intervient dans le cadre des terminaisons contraignantes, ici C_2 + *-ous*, qui déclenche le placement de l'accent sur la syllabe pénultième. La référence au dérivant est bloquée. Or, l'accentuation de ces structures dissyllabiques pourrait tout aussi bien relever de la loi de la dérivation neutre[173], avec la reproduction de l'accentuation du dérivant (monosyllabique ou dissyllabique) :

[172] Il s'agit de la variante graphique de *oestrous* (*estrous*).
[173] Lorsqu'un dérivant existe.

ˈbombous < *ˈbomb*

ˈbulbous < *ˈbulb*

ˈlustrous < *ˈlustre*

ˈmonstrous < *ˈmonster*

En l'absence de dérivant, l'accentuation de ces structures pourrait tout aussi bien relever de la règle des dissyllabes :

dissyllabes → /10/ (*ˈcallous, ˈgibbous, ˈjuncous*)

Le problème est en définitive impossible à résoudre puisque ces trois règles impliquent un résultat accentuel identique. En l'absence d'indices permettant de trancher, la hiérarchie accentuelle dégagée par l'algorithme de J.-M. Fournier reste notre ligne de conduite. La présence d'une terminaison contraignante interdit toute relation au dérivant. L'accentuation sur la syllabe pénultième est déterminée par la présence d'un agrégat consonantique. L'application de cette règle neutralise les paramètres accentuels suivants.

Les règles de prononciation de la voyelle accentuée laissent néanmoins entrevoir quelques comportements isomorphiques. Voici donc la liste des dissyllabes possédant un dérivant attesté dans les sources dictionnairiques[174] :

*blendous (**blende**), bombous (**bomb**), bulbous (**bulb**), bullous (**bulla**), chancrous (**chancre**), cirrous (**cirrus**), cumbrous (**cumber**), curvous (**curve**), cystous (**cyst**), dartrous (**dartre**), dextrous (**dexter**), frondous (**frond**), fungous (**fungus**), gorgeous (**gorge**), grumblous (**grumble**), gummous (**gumma**), gypsous (**gypsum**), herbous (**herb**), lumbrous (**lumber**), lungeous (**lunge**), lustrous (**lustre**), lymphous (**lymph**), monstrous (**monster**), morbous (**morbus**), nervous (**nerve**), numbrous (**number**), oestrous / estrous (**oestrus**), pannous (**pannus**), pappous (**pappus**), pectous (**pectin**), pimplous (**pimple**), plumbous (**plumb**), pompous (**pomp**), pulpous (**pulp**), quartzous (**quartz**), schistous (**schist**), scirrhous (**scirrhus**), slumbrous (**slumber**), sombrous (**sombre**), spectrous (**spectre**), sphagnous (**sphagnum**), splendrous (**splendour**), spongeous (**sponge**), stannous (**stannum**),*

[174] Les dissyllabes ne figurant pas dans cette liste n'ont donc pas de dérivant.

talcous (***talc***), *thallous* (***thallium***), *timbrous* (***timbre***), *tungstous* (***tungsten***), *umbrous* (***umber***), *villous* (***villus***), *wondrous* (***wonder***), *zincous* (***zinc***)

7.2.3 Lecture de la voyelle sous accent /1/

Dans la partie précédente, nous avons adopté le principe selon lequel la règle d'accentuation des adjectifs dissyllabiques avec un agrégat consonantique était « C_2 + *-ous* → /(-)10/». Dans cette optique, les règles d'assignation de l'accent primaire, ainsi que les règles de lecture de la voyelle accentuée, relèvent d'un mode de calcul direct, sans référence au dérivant. Le tableau présentant l'ensemble des règles de prononciation figure en annexe 29.

La grande majorité des adjectifs adoptent un fonctionnement régulier en accord avec les règles de prononciation. En d'autres termes, le recours à la graphie justifie la réalisation de la voyelle accentuée. En revanche, six termes se distinguent au niveau de leur voyelle accentuée. Ils sont isolés du reste du corpus :

ˈbombous[175] [ɒ] + var [ʌ]
ˈfulvous [ʌ] 3 (+ var [ʊ] LPD/EPD)
ˈoestrous (*ˈestrous*)[176] [iː] + var [e] OED/LPD
ˈtimbrous [ɛ~] + var [æ]
ˈwondrous [ʌ] 3
ˈspongeous [ʌ]

La particularité de ces six termes ne réside pas dans la réalisation de la voyelle accentuée à proprement parler, mais plutôt dans le rapport isomorphique sous-jacent entretenu vis-à-vis de leur dérivant. Le tableau suivant répertorie les réalisations des voyelles accentuées des dérivants dans les trois sources[177] :

[175] Nous rappelons qu'en l'absence d'indications concernant les sources, le terme est uniquement répertorié dans l'OED.
[176] La variante *estrous* adopte les mêmes prononciations que *oestrous*.
[177] Lorsque le terme y est attesté.

Dérivant[178]	OED	LPD	EPD
bomb	[ɒ] + var [ʌ]	[ɒ]	[ɒ]
oestrus (*estrus*)	[iː] + var [e]	[iː] + var [e]	/
sponge	[ʌ]	[ʌ]	[ʌ]
timbre	[ɛ~] + var [æ]	[æ] + var [ɪ]	[æ̃] + var [æ] / [ɪ]
wonder	[ʌ]	[ʌ]	[ʌ]

Tableau 41 : Exemples de variation phonétique dans les dérivants des adjectifs dissyllabiques avec un agrégat consonantique.

Dans les cinq cas répertoriés dans le tableau ci-dessus, la variation présente au niveau de la réalisation de la voyelle accentuée du dérivant se répercute également sur celle du dérivé en *-ous*. Les cas de *wondrous* et de *spongeous* sont particulièrement révélateurs. La relation avec le dérivant est manifeste. La réalisation de la voyelle nasale de *timbre* dans l'OED est particulière puisque le trait nasal est annoté après la voyelle. Ces indices de la présence d'un processus isomorphique au niveau de la réalisation de la voyelle sous accent remettent en question notre position sur la règle accentuelle à l'œuvre dans les dissyllabes avec un agrégat. En d'autres termes, l'accentuation et la prononciation des dissyllabes en C_2 + *-ous* ne relèvent peut-être finalement pas des terminaisons contraignantes, mais d'un principe dérivationnel avec un suffixe séparable, lorsqu'un dérivant est attesté, ou de la règle des dissyllabes (dans les cas où il n'y a pas de dérivant). La loi de la dérivation neutre permet dans ce cas d'expliquer les cas d'isomorphisme du tableau. La question essentielle concernant ce type d'adjectifs est donc la suivante : s'agit-il d'un terme dérivé ou non ?

Cette rectification crée une conséquence non négligeable sur la portée de la règle du C_2 + suffixe adjectival en $V(C_0(e))$. Cette règle demeure affiliée à la catégorie des terminaisons contraignantes, mais en revanche, elle se limite aux mots d'au moins trois syllabes. Les contextes dissyllabiques ne permettent pas l'application de la règle « C_2 + suffixe adjectival en $V(C_0(e)) \rightarrow$ /10/ ». L'accentuation de ces structures dépend de deux facteurs. Si un dérivant est attesté, l'accentuation et la prononciation sont déterminées par un processus isomorphique. Si aucun dérivant n'est attesté, la structure segmentale commune de tous ces dissyllabes déclenche une accentuation sur la première syllabe et une lecture de la voyelle accentuée par un mode de calcul direct.

[178] Le dérivant de *fulvous* (*fulve*) est obsolète selon l'OED.

La notation de la règle doit donc être légèrement corrigée pour englober les contextes au minimum trisyllabiques :

$$C_2 + \text{-}ous \rightarrow /(\text{-})010/$$

Cette hypothèse, pour être vérifiée, devrait procéder à une analyse de toutes les structures dissyllabiques suffixées présentant un agrégat consonantique. Néanmoins, en l'absence de toute autre piste permettant de défendre l'argument de l'impact de l'agrégat consonantique, la piste de l'isomorphisme est privilégiée en regard des quelques exemples du tableau.

7.3 Le reste des structures en <C_2 + -*ous*>

7.3.1 Délimitation du corpus

A ce stade, les bases savantes productives fonctionnant au sein de micro-paradigmes, ainsi que les structures dissyllabiques présentant un C_2, ont déjà été traitées. Le reste du corpus attestant cette structure segmentale est donc composé de termes au minimum trisyllabiques, pouvant relever des constructions savantes composées d'une seconde base peu productive en anglais contemporain. Ces bases, peu productives dans la production de composés savants, ne sont donc pas associées aux micro-paradigmes. Nous rencontrons également des structures du type <base + adjectif non attesté> :

*bicornous (*cornous), bivalvous (*valvous), infossous (*fossous)*

Le terme entre parenthèses n'étant pas attesté dans les bases de données, ces adjectifs intègrent le corpus puisqu'il est impossible de les considérer comme des entités morphologiquement séparables.[179] Le processus de gémination, absent des structures dissyllabiques, est en revanche présent dans le reste du corpus. Les 5 adjectifs suivants sont écartés car la présence de deux consonnes est le résultat d'une gémination :

[179] Même si les processus de construction du terme sont visibles.

*ameta**ll**ous (metal), cance**ll**ous (cancel), grue**ll**ous (gruel), libe**ll**ous (libel), marve**ll**ous*[180] *(marvel)*

En revanche, les cas de gémination suivants provoquent une modification du placement de l'accent /1/ selon les dictionnaires. Ils sont intégrés au corpus car le processus de gémination est peut-être le facteur déclencheur du déplacement accentuel :

*acarpe**ll**ous* (*carpel*) → /10/ OED - /100/ EPD
*argi**ll**ous* (*argil*) → /010/ OED

Le corpus s'élève ainsi à 76 unités. Le comportement accentuel de ces structures donne lieu à un débat.

7.3.2 Placement de l'accent primaire

Les schémas accentuels des 76 termes ainsi que leurs variantes accentuelles éventuelles figurent au sein des annexes, accompagnés de la prononciation des voyelles sous accent (voir annexe 30).

A la lecture de ce tableau, il est clair que la position de l'accent /1/ est beaucoup moins stable que dans les structures précédentes. Le tableau suivant répartit les structures en fonction de la position de l'accent /1/ afin d'évaluer les proportions de variation. Nous y avons inclus les cas de *chivalrous* et *rivalrous* dont la séquence <lr> n'est sans doute pas assimilable aux autres séquences <Cr>.

[180] Le processus de gémination dépend aussi également de la variété d'anglais considérée.

/(-)10/	/(-)100/	/(-)10/ - /(-)100/	Total
67 (88%)	**8 (10%)**	**1 (2%)**	**76**
abnormous *adipsous* *argentous* *asbestous* *filamentous* *lamellous* *jumentous* *promiscous* ...	*anguillous* *cavernous* *champertous* *chivalrous* *hazardous* *rivalrous* *sinistrous* *tyrannous*	*acarpellous*	

Tableau 42 : Placement de l'accent primaire dans les adjectifs au minimum trisyllabiques avec un agrégat consonantique préfinal.

88% des structures avec un agrégat consonantique reçoivent un accent primaire sur la syllabe pénultième. Néanmoins, un nombre non négligeable de termes (10%) relèvent d'un autre schéma accentuel et attestent l'accent /1/ sur la syllabe antépénultième. Le cas de *acarpellous* est particulier puisque le placement de l'accent primaire diffère selon les sources. EPD lui attribue un schéma en /0100/ tandis que l'OED l'accentue sur la pénultième. Or, *acarpellous* provient du dérivant *carpel*[181], l'ajout du suffixe *-ous* provoquant du même coup un doublement du <l> (caractéristique du processus de gémination). Il ne s'agit donc pas véritablement d'un C_2. Il est pourtant conservé car d'une part, il représente un cas de variation, et que d'autre part, il semble symboliser un comportement particulier de l'OED vis-à-vis de la gémination.

Le processus de gémination dans *acarpellous*[182] est le résultat d'une suffixation sur un substantif :

ˈcarpel < acarˈpellous

L'OED semble assimiler le doublement de la consonne <l>, conséquence du processus de gémination, à la présence d'un véritable C_2, ce qui constitue une mauvaise interprétation de la structure phonologique du dérivé. Le placement de l'accent primaire sur la syllabe pénultième semble donc être dû à l'influence d'un « faux » agrégat consonantique. Il serait

[181] **Carpellous* n'est pas attesté dans nos sources, raison pour laquelle l'apparente construction syntaxique est présente.

difficile de fonder ce raisonnement sur la base d'un seul exemple. Un autre cas similaire est présent dans les structures accentuées sur la pénultième :

ˈargil < arˈgillous

Ce second cas démontre que l'assimilation d'une gémination à un agrégat consonantique dans l'OED n'est pas le fruit d'une erreur de transcription phonétique. L'analyse de tous les cas de gémination dans la base de données de l'OED permettrait très certainement de rencontrer d'autres types de fonctionnement analogue[183]. Les cas de *acarpellous* et *argillous* ne relèvent pas, pour notre part, de la catégorie des agrégats consonantiques. Ils seront traités avec les cas relevant de la loi de la dérivation neutre[184].

Sur les 74 termes restants, 8 reçoivent l'accent /1/ sur l'antépénultième. Ces 8 exceptions, pour lesquelles la présence d'un agrégat consonnantique suivi d'un adjectif en $V(C_0(e))$ est sans effet sur le placement de l'accent /1/, remettent en question l'impact de l'agrégat consonantique sur l'accentuation de ces structures.

anguillous se distingue des autres cas car la présence de <ll> ne provoque pas une accentuation sur la pénultième. Il ne s'agit pourtant clairement pas d'un processus de gémination[185], et assez paradoxalement, l'OED ne le considère pas comme un C_2.

chivalrous et *rivalrous* sont construits à partir de *chivalry* et de *rivalry*, eux-mêmes suffixés en *-ry*[186]. Cette origine suffixale pose la question du statut réel de la séquence <lr>. La coupe morphologique séparant le <l> du <r> interdit-elle d'avoir ici affaire à un C_2 ? La réponse qui semble s'imposer d'emblée est bien évidemment oui. Cependant, le caractère archaïque du suffixe empêche toute forme de reconnaissance suffixale chez les locuteurs. Quel est le facteur déterminant dès lors dans le placement de l'accent /1/ sur la syllabe antépénultième ? Serait-ce un lien isomorphique, c'est-à-dire l'application du principe de la dérivation neutre[187] ?

---

[182] Uniquement du point de vue de OED, et non de EPD.
[183] Analyse basée sur l'ajout de suffixes autres que *-ous*.
[184] *Argillous* ne figurant que dans OED, il sera tout bonnement écarté de l'étude, puisque la réinterprétation accentuelle de cet adjectif ne se révèle pas être un procédé objectif.
[185] *Anguillous* est construit à partir du dérivant *anguille* (mot obsolète d'origine française).
[186] Suffixe qui n'est plus productif en anglais contemporain.
[187] Si *rival* est attesté en anglais, **chival* n'existe pas, et *chivalry* provient d'une adaptation du terme français *chevalerie*.

Enfin, l'accentuation des cinq termes restants (*cavernous, champertous, hazardous, sinistrous, tyrannous*) témoigne d'une résistance isomorphique à la pression exercée par la terminaison contraignante « C_2 + *-ous* ». Les liens accentuels dérivationnels existant avec les dérivants respectifs le démontrent :

ˈ*cavern* 3 [æ] < ˈ*cavernous* [æ]
ˈ*champerty* 3 [æ] < ˈ*champertous* [æ]
ˈ*hazard* 3 [æ] < ˈ*hazardous* [æ]
ˈ*sinister* 3 [ɪ] < ˈ*sinistrous* [ɪ]
ˈ*tyranny* 3 [ɪ] < ˈ*tyrannous* [ɪ]

L'isomorphisme manifeste dans ces cinq cas, permet-il de remettre pour autant en cause la règle « C_2 + *-ous* → /(-)10/ » ? La réponse est bien évidemment non. Le recours au facteur isomorphique explique les exceptions ci-dessus, mais ne permet pas de justifier le schéma accentuel de tous les termes relevant de cette structure. Le constat est pourtant clair : cette règle génère davantage d'exceptions que les autres terminaisons contraignantes analysées jusqu'à présent[188]. L'application d'autres principes permet-elle de rendre compte de l'accentuation de davantage de structures ?

Deux hypothèses méritent une attention toute particulière : celle formulée par J.-M. Fournier et démontrant l'influence possible du préfixe sur le schéma accentuel de ce type de structures[189], et celle privilégiant la piste de la structure segmentale de la syllabe pénultième. Ces deux hypothèses sont testées dans la prochaine partie. Toutefois, avant cela, les règles de prononciation des voyelles accentuées dans les structures en « C_2 + *-ous* » sont traitées.

[188] Le nombre d'exceptions augmente si nous considérons l'ensemble des suffixes anglais précédés d'un C_2, car il ne s'agit absolument pas d'une particularité du suffixe *-ous*.
[189] Communication réalisée à l'occasion du 15ème colloque de l'ALOES à Villetaneuse en 2010 (Fournier 2010c).

7.3.3 Règles de prononciation des voyelles sous accent /1/

L'ensemble des 74 termes figure en annexes avec les règles de prononciation correspondantes (voir annexe 31)[190]. Dans un contexte en « C_2 + *-ous* », il n'est pas surprenant que les règles de prononciation les plus représentées soient celles de « $C_2 \rightarrow \breve{V}$ » et celle de « $rC \rightarrow V^r$ »[191].

La seule particularité des termes accentués en /(-)10/ est celle de *disastrous* qui reçoit une prononciation [ɑː] dans les trois sources, ainsi qu'une variante en [æ] dans l'OED et LPD. La réalisation de la voyelle sous accent en [ɑː] reflète la tendance des mots en « *ask* ». La variante rétablit la logique de la règle « $C_2 \rightarrow \breve{V}$ ». Néanmoins, nous avons considéré lors de l'étude des règles de prononciation que la présence d'une terminaison contraignante avait pour conséquence un mode de calcul direct, sans référence au dérivant. Comment se comportent les termes accentués en /(-)100/, pour lesquels le C_2 ne semble pas avoir d'influence sur le schéma accentuel ?

Deux relèvent de la règle de « $C_2 \rightarrow \breve{V}$ » (*anguillous, champertous*) tandis que la prononciation de cinq autres est attribuée à la règle de Luick (*cavernous, chivalrous, hazardous, sinistrous, tyrannous*). Le seul qui représente une exception aux règles de lecture est *rivalrous* qui atteste une voyelle libre ([aɪ]). L'origine de cette voyelle libre est facilement identifiable d'un point de vue dérivationnel puisqu'elle provient de *rival*, également attesté avec une voyelle libre. Ce lien isomorphique[192], et la possibilité qu'en réalité les termes accentués sur l'antépénultième ne relèvent pas des règles de prononciation déterminées par mode de calcul direct mais par référence, jettent encore un peu plus le doute sur la réelle portée de la règle « C_2 + *-ous* → /(-)10/ ». S'agit-il réellement d'une terminaison contraignante ?

Le pourcentage relativement élevé d'exceptions au niveau de l'assignation de l'accent primaire, associé à quelques cas d'isomorphisme au niveau de la réalisation de la voyelle

[190] Pour le détail des retranscriptions phonétiques des voyelles sous accent, se référer à l'annexe 30.
[191] Sans oublier *cobaltous*, relevant de la règle <alC>.
[192] Ajouté à celui de *disastrous*.

accentuée[193], nous amènent à remettre en cause, pour un temps tout du moins, la règle de « C_2 + *-ous* → /(-)10/ ». Deux hypothèses méritent d'être testées à ce stade.

7.3.4 Hypothèse de l'influence du principe germanique

La première hypothèse abordée est celle de l'influence du principe germanique, formulée par J.-M. Fournier. Confrontant les règles d'accentuation de l'anglais à la présence d'agrégats consonantiques en position préfinale, il constate que la règle du « C_2 + suffixe adjectival en $V(C_0(e))$ →/(-)10/ » génère un nombre anormalement élevé d'exceptions. Il propose ainsi une nouvelle piste de recherche basée sur la structure morphologique de ces structures. Il remarque en effet que beaucoup de termes sont en fait des préfixés, dont le schéma accentuel sur la pénultième ne serait que la conséquence du principe germanique qui consiste à ne pas tenir compte de la partie préfixale dans le calcul de l'accent. Le C_2 préfinal n'aurait donc pas d'influence sur le schéma en /(-)10/, qui serait déterminé par la présence ou non d'un préfixe. Ce concept permettrait d'expliquer les cas d'accentuation sur la syllabe antépénultième de *cavernous* ou encore *hazardous* qui ne sont pas préfixés, et reçoivent donc l'accent /1/ sur la première syllabe de leur base. Nous allons donc soumettre l'intégralité du corpus des structures en « C_2 + *-ous* » à l'épreuve de cette hypothèse, sans oublier d'y inclure les constructions savantes fonctionnant dans le cadre de micro-paradigmes, mais en veillant à en exclure les structures dissyllabiques qui semblent, comme nous l'avons constaté dans les parties précédentes, relever davantage d'un principe dérivationnel[194].

A partir de maintenant, l'hypothèse formulée par J.-M. Fournier est considérée comme vraie, et l'ensemble du corpus est analysé dans cette optique.

Le test débute par l'examen de la structure morphologique des bases savantes qui regroupent 134 termes (voir annexe 32)[195]. Le test, présenté en annexes, mérite quelques explications complémentaires.

---

[193] Ces cas remettant en cause le mode de calcul direct imposé par les terminaisons contraignantes.
[194] Les structures dissyllabiques iraient de toute façon dans le sens de l'hypothèse selon laquelle la base est accentuée car aucune structure dissyllabique ne peut être préfixée.
[195] Cette hypothèse est peut-être à même d'expliquer les cas de variation accentuelle constatés avec la base <*-phyll-*>.

La première démarche de ce test consiste à observer l'accentuation des constructions savantes préfixées, et à définir l'influence du principe germanique sur la place de l'accent primaire. Cependant, il apparaît qu'au sein des composés savants, la présence de structures préfixées s'avère rare[196]. En revanche, le premier élément de construction est souvent une base savante. D'où la seconde hypothèse découlant de la première : pourquoi ne pas envisager une extension de ce principe germanique lié au comportement des structures préfixées à toute partie initiale composée[197] ? En d'autres termes, l'hypothèse teste également l'influence éventuelle des bases initiales sur la position de l'accent primaire. Trois types de structures savantes sont ainsi identifiés :

- avec une base savante initiale numérale attestée (14 cas)
- avec une base savante initiale « combinable » attestée (74 cas)
- avec plusieurs bases précédant la base savante en C_2 (5 cas)

Il convient de préciser la terminologie utilisée, afin de ne pas créer de confusion. Les bases savantes numérales (*di-*, *tri-*,…) sont isolées du reste des bases savantes afin d'observer une éventuelle disparité sanctionnée par un comportement accentuel spécifique. Au premier abord, ce type de bases numérales semblent plus proches de la catégorie des préfixes que de celle des bases savantes. Le terme « attestée » fait référence à la base de données de l'OED qui représente dans ce domaine notre unique référence. Une base initiale numérale est attestée[198] lorsqu'elle possède une entrée dans les sources de l'OED. Le terme « combinable », employé pour définir le reste des bases savantes, renvoie aux bases productives permettant de générer des constructions savantes en anglais contemporain. Ce critère de composition et de productivité est reflété dans l'OED par une entrée propre (exemples : *homo-, mono-, poly-, andro-*). Les phénomènes de composition et de productivité sont difficilement quantifiables. La fluctuation de ces phénomènes (et donc l'attestation ou non d'une forme par l'OED) ne représente pas l'enjeu de cette sous-partie. Il s'agit de déterminer l'influence éventuelle de la partie initiale d'une structure sur le positionnement de l'accent primaire.

[196] 19 cas sur les 130 bases savantes attestées (voir annexes).
[197] En l'occurrence dans ce cas les bases savantes en position initiale.
[198] Le même raisonnement est adopté pour les autres bases savantes.

Le processus de composition savante entre deux bases implique nécessairement la présence d'une voyelle de liaison. Certains adjectifs, de par la structure des bases, ne nécessitent pas la présence d'une voyelle épenthétique :

hendeca- + *-phyll-* + *-ous* = *hendecaphyllous*
poly- + *-andr-* + *-ous* = *polyandrous*
iso- + *-morph-* + *-ous* = *isomorphous*

Réciproquement, d'autres cas impliquent d'élider une des deux voyelles attestées, en général la première :

gyn(o-) + *-andr-* + *-ous* = *gynandrous*
chlor(-o) + *-anth-* + *-ous* = *chloranthous*

L'élision de la voyelle de la première base conduit à interpéter le cas suivant de la même manière :

dec(a-) + *-andr-* + *-ous* = *decandrous*

Il est fort probable, compte tenu du processus d'apparition de la voyelle épenthétique des bases précédentes, avec l'élision de la voyelle finale de la première base, que le modèle fonctionne ici de manière identique. Ainsi, la syllabe accentuée appartiendrait en réalité à la seconde base[199]. Ce raisonnement sur le statut de la voyelle de liaison, milite dans le sens d'une supériorité morphologique de la base B sur la base A. Cet hiérarchie morphologique a-t-elle des répercussions sur la structure phonologique du terme ?

Le reste du corpus, qui regroupe 22 termes, est très hétérogène, avec la présence entre autres des bases savantes initiales non-attestées dans l'OED (*antho-*, *choristo-*, *conio-*).

[199] Toujours dans la logique de l'hypothèse où l'influence de la partie initiale sur l'accentuation est évaluée.

Les résultats du test de l'influence du principe germanique dans les constructions savantes figurent au sein du tableau ci-dessous :

termes préfixés	**base savante numérale**	**base savante**	**bases savantes multiples**	**reste du corpus**
19	14	74	5	22
Cas pour lesquels l'hypothèse « ignorer la partie initiale » fonctionne				
19	11	67	4	18
exceptions				
0	3	7	1	4
/	*diadelphous* *diacanthous* *triadelphous*	*microphyllous* *monophyllous* *podophyllous*[200] *sclerophyllous* *isadelphous* *monadelphous* *polyadelphous*	*achlorophyllous*	*adelphous* *amadelphous* *meandrous* *pollakanthous*[201]

Tableau 43 : Résultats du test de l'influence du principe germanique sur les bases savantes avec un C_2.

Quelles conclusions peut-on tirer de ce tableau ? L'influence du principe germanique est évidente sur les structures préfixées pour lesquelles aucune exception n'est attestée. Lorsque l'hypothèse est étendue à toutes les parties initiales (sous-entendu les bases savantes), la partie initiale n'est généralement pas accentuée (seulement 7 cas sont accentués sur la base initiale, dont 3 en <-*phyll*->, qui possèdent également une variante régulière). Le reste du corpus comprend également des bases savantes initiales « potentielles », ce qui fausse quelque peu les chiffres de la troisième colonne. Les seuls cas remettant en cause l'influence du principe germanique sont *a*'*delphous, ama*'*delphous* et *me*'*androus* car l'accent primaire tombe sur la seconde syllabe de la base B, et non sur la première.

L'hypothèse de l'influence du principe germanique sur les bases savantes finales avec une structure C_2 ne fonctionne pas aussi bien que prévu. Les structures préfixées démontrent un comportement accentuel en accord avec l'hypothèse, mais l'extension de ce principe aux bases savantes initiales complexifie le traitement du placement de l'accent /1/. De plus, cette

[200] Les trois premiers adjectifs de la colonne en <-*phyll*-> possèdent également un schéma accentuel respectant le principe de l'hypothèse.

hypothèse génère davantage d'exceptions que la mise en évidence de micro-paradigmes avec une pression de nature morpho-sémantique, associée à la pression du C_2. En effet, seules les quelques exceptions en <-*phyll*-> vont à l'encontre de la notion de micro-paradigme.

Le tableau suivant répertorie le comportement des autres structures en « C_2 + -*ous* » vis-à-vis de l'hypothèse. La logique d'analyse des bases savantes est conservée, en regroupant les bases savantes et les bases numérales, ainsi que les termes préfixés et non-préfixés :

termes préfixés	**base savante initiale**	**termes non-préfixés**
26	10	38
cas pour lesquels l'hypothèse « ignorer la partie initiale » fonctionne		
24	9	8
exceptions		
2	1	30
aga ˈlactous *ano ˈrectous*	*monome ˈniscous*	*al ˈburnous* *a ˈmurcous* *co ˈbaltous* *pro ˈpinquous* *stu ˈpendous* ...

Tableau 44 : Résultats du test de l'influence du principe germanique sur le reste des structures avec un C_2.

L'hypothèse de l'influence du principe germanique sur le comportement accentuel des structures préfixées en « C_2 + -*ous* » fonctionne si nous observons uniquement l'accentuation des structures préfixées. En effet, sur les 26 adjectifs préfixés, seuls deux ne respectent pas le principe :

aga ˈlactous (a-)
ano ˈrectous (a-)

Ils sont tous deux préfixés, mais reçoivent néanmoins l'accent primaire sur la syllabe pénultième. La non prise en compte du préfixe dans le calcul de l'accent devrait déboucher en

[201] Même si l'obscurité étymologique empêche de le traiter de façon appropriée.

toute logique sur une accentuation en /(-)100/. Rien ne semble justifier la présence d'un accent sur la pénultième, si ce n'est la présence d'un agrégat consonantique. Le raisonnement est identique pour *monomeniscous,* à ceci près que la partie initiale est une base savante.

L'intérêt de cette hypothèse réside dans le fait qu'elle permettrait, dans le cas où elle se révélerait juste, d'expliquer les exceptions à la règle de C_2 constatées précédemment :

ˈanguillous / ˈcavernous / ˈchampertous / ˈchivalrous / ˈhazardous / ˈrivalrous / ˈsinistrous / ˈtyrannous

Si on renonce à l'influence du C_2 pour le principe germanique (même en l'étendant comme nous l'avons fait), les termes non-préfixés ci-dessus, accentués sur la première syllabe se révèlent du même coup parfaitement justifiés. Cependant, si nous considérons les structures non-préfixées accentuées en /(-)10/, au nombre de 30, elles deviennent dès lors des exceptions au principe germanique. L'adoption de l'hypothèse du principe germanique dans ce type de structures créerait ainsi davantage d'exceptions (30 dans le tableau contre 8 cas qui fonctionnent) qu'elle ne permettrait d'en justifier.

Néanmoins, ne faut-il pas également s'interroger sur la façon dont les locuteurs perçoivent les préfixes ? En l'absence de connaissances morphologiques[202], comment vont-ils interpréter la structure morphologique des adjectifs suivants :

alburnous / amurcous / atramentous / cobaltous / corymbous / propinquous…

Tous ces termes sont accentués sur la syllabe pénultième. La graphie peut s'avérer trompeuse, puisqu'il ne s'agit pas de préfixés. Ils peuvent néanmoins être interprétés comme tels sur la base d'une ressemblance graphique. L'accentuation en /(-)10/ ne serait-elle pas dès lors le reflet de l'influence du principe germanique sur le schéma accentuel de ces termes sur la base d'une identification morphologique ? Un test sur corpus oral avec des structures inventées mériterait d'être effectué afin d'observer le comportement des locuteurs face à ces adjectifs.

[202] Et par là même étymologiques.

L'hypothèse formulée par J.-M. Fournier est parfaitement légitime si le comportement accentuel des structures préfixées et des exceptions à la règle de C_2 en anglais est observé. Il s'avère effectivement que la quasi-totalité des adjectifs préfixés ne reçoit pas l'accent /1/ sur la partie préfixée, mais sur la première syllabe de la base. Cependant, l'application de ce principe ne tient pas si nous considérons les structures non-préfixées en l'anglais, qui s'accentuent principalement sur la pénultième malgré l'absence de préfixe. Considérer le statut préfixal ou non de ces adjectifs, comme facteur essentiel de l'assignation de l'accent primaire, génère beaucoup trop d'exceptions, et ne permet au final que de justifier l'accentuation des traditionnelles exceptions à C_2, qui sont en minorité dans le corpus. Il faut néanmoins ajouter que cette hypothèse a été formulée à partir de l'observation d'un échantillon réduit de termes en anglais, en faisant intervenir des suffixes différents.

Par conséquent, la règle de « C_2 + suffixe adjectival en $V(C_0(e)) \rightarrow$ /(-)10/ » reste plus pertinente pour expliquer le placement de l'accent /1/ dans ces structures, malgré les exceptions constatées.

Cette première hypothèse de la structure morphologique comme vecteur principal de l'accentuation, laisse place à la seconde qui s'intéresse à la nature même des agrégats consonantiques en position préfinale, dans une approche résolument segmentale.

7.3.5 Hypothèse segmentale sur la nature du C_2.

L'hypothèse précédente testait l'influence des frontières morphologiques sur l'accentuation des structures présentant un C_2. Une seconde explication est ici envisagée : elle s'interroge sur la notion de frontière syllabique, comme facteur essentiel dans l'assignation des accents. De cette notion découle tout naturellement la question de la nature de l'agrégat consonantique. En effet, est-il de nature graphique ou phonétique[203] ? Le rapport graphie / phonie existant au sein des agrégats consonantiques est-il d'un éventuel impact sur le placement de l'accent /1/ ? Qu'en est-il de la structure syllabique ?

[203] La définition du C_2 proposée par J.-M. Fournier ne permet pas en effet de se prononcer réellement. Le <x> est considéré comme un C_2 tandis que les structures en <Ch> ne le sont pas. Le C_2 est davantage envisagé comme un mode de fonctionnement que comme une entité phonétique stable.

L'organisation interne des syllabes, et par conséquent, la répartition des consonnes figurant en coda ou en attaque[204], est déterminée par l'échelle de sonorité des segments : « the sonority hierarchy is useful in deciding the internal organization of syllables » (Davenport, Hannahs 2005 : 76). Les échelles de sonorité sont toutes plus ou moins équivalentes selon les ouvrages. La première, exposée ci-dessous, provient de l'ouvrage de J.-P. Montreuil (2001 : 42) :

obstruante > nasale > liquide > glide > voyelle

Cette échelle, pour le moins sommaire, est davantage détaillée chez M. Davenport et S.J. Hannahs (2005 : 75) :

Least	*voiceless stops*
	voiced stops
	voiceless fricatives
	voiced fricatives
	nasals
	liquids
	glides
	high vowels
Most	*low vowels*

Figure 9 : Echelle de sonorité des sons de l'anglais.

Cette hiérarchie sonore est accompagnée chez B. Collins et I.M. Mees de l'expression « carrying power » (2008 : 77). Chaque segment possède intrinsèquement un pouvoir d'attraction lui permettant de pouvoir ou non remplir le rôle de noyau au sein de la syllabe. Plus un segment est sonore, plus il est à même de remplir cette fonction.

[204] Au niveau des agrégats consonantiques préfinaux.

Cette hiérarchie sonore va permettre d'évaluer le critère de perception phonétique des agrégats en fonction de leur forme graphique. Reprenons le corpus des structures en C_2[205] afin d'observer le rapport graphie / phonie, ainsi que les répercussions éventuelles sur le placement de l'accent /1/.

L'analyse débute par les adjectifs avec un <rC> situé à la frontière des deux dernières syllabes. Cette séquence constitue un cas particulier puisque les deux consonnes graphiques sont représentées phonétiquement par un seul son[206] :

bases savantes
<-*morphous*> [-ˈmɔːfəs] (23 cas) / <-*dermous*> [-ˈdɜːməs] (4 cas) / <-*thermous*> [-ˈθɜːməs] (3 cas) / <-*spermous*> [-ˈspɜːməs] (11 cas) / <-*carpous*> [-ˈkɑːpəs] (24 cas)
reste des structures
abnormous [-ˈnɔːməs] / *alburnous* [-ˈbɜːnəs] / *amurcous* [-ˈmɜːkəs] / *anasarcous* [-ˈsɑːkəs] / *bicornous* [-ˈkɔːnəs] / *cavernous* [ˈkævənəs] / *champertous* [ˈtʃæmpətəs] / *enormous* [ɪˈnɔːməs] / *hazardous* [ˈhæzədəs] / *inermous* [ɪˈnɜːməs] / *ligniperdous* [-ˈpɜːdəs]

Tableau 45 : Etude de la corrélation entre assignation de l'accent /1/ et saillance phonétique.

Sur les 65 adjectifs avec un <rC> répertorié, 62 reçoivent un accent /1/ sur la syllabe pénultième. Si les bases savantes dont l'accentuation dépend d'un micro-paradigme sont retirées (car le placement de l'accent /1/ relève également d'un phénomène de pression morpho-sémantique), 8 adjectifs sont accentués en /(-)10/ contre 3 en /(-)100/[207] (*cavernous, champertous* et *hazardous*). La séquence <rC> constitue-t-elle un véritable agrégat consonantique perçu par les locuteurs ?

Que se passe-t-il lorsque l'agrégat préfinal est une géminée ? La particularité de ces agrégats réside dans le fait que la séquence de deux consonnes graphiques est phonétiquement réalisée par un seul son. Sont-elles dès lors interprétées comme des agrégats consonantiques, dont l'influence détermine un schéma en /(-)10/ ?

[205] Les structures dissyllabiques ne sont intégrées à l'analyse, compte tenu de leur accentuation systématique en /10/.
[206] Le <r> est en fait matérialisé dans la prononciation de la voyelle accentuée.

<ll>	<-*phyllous*> [-ˈfɪləs[208]] (30 cas) / *anguillous* [ˈæŋgwɪləs] / *argillous* [ɑːˈdʒɪləs][209] / *favillous* [fəˈvɪləs] / *lamellous* [ləˈmeləs] / *morbillous* [məːˈbɪləs] / *papillous* [pəˈpɪləs] / *procellous* [prəʊˈseləs]
<cc>	<-*coccous*> [-ˈkɒkəs] (4 cas)
<tt>	*polyglottous* [-ˈglɒtəs]
<nn>	*concinnous* [kənˈsɪnəs] / *tyrannous* [ˈtɪrənəs]
<ss>	*infossous* [ɪnˈfɒsəs]

Tableau 46 : Etude du statut phonologique des géminées en position préfinale.

Sur les 45 adjectifs regroupés ci-dessus, 38 adoptent un schéma accentuel en /(-)10/ contre 4 en /(-)100/ (*achlorophyllous*, *sclerophyllous*, *anguillous* et *tyrannous*). 3 possèdent les deux variantes accentuelles[210]. Cependant, en écartant les bases savantes, 11 adjectifs sont concernés, dont 9 accentués sur la pénultième et 2 sur l'antépénultième. Il semble, à partir des premières conclusions tirées du tableau ci-dessus, que la nature graphique de l'agrégat joue un rôle aussi important que sa matérialisation phonétique dans l'assignation de l'accent primaire.

Enfin, comment s'accentuent les termes possédant un agrégat consonantique avec deux consonnes distinctes et une réalisation phonétique matérialisant les deux segments consonantiques ?

[207] L'adoption du schéma en /(-)100/ provoque une réduction de la syllabe pénultième, si bien que le <r> ne se matérialise phonétiquement ni par une consonne, ni à travers la réalisation de la voyelle qui le précède.
[208] Il s'agit du schéma accentuel majoritaire.
[209] Il est ici intégré même si il était précédemment exclus de l'analyse.
[210] Il s'agit de termes en <-*phyllous*>.

<-*androus*> [-ˈændrəs] (15 cas) / <-*delphous*> [-ˈdelfəs] (4 cas) / <-*anthous*> [-ˈænθəs] (12 cas)
acroˈnyctous, aˈdipsous, aˈduncous, agaˈlactous, ambiˈdextrous, anˈhistous, anoˈrectous, aˈproctous, arˈgentous, arˈrhythmous, asˈbestous, atraˈmentous, biˈvalvous, cataˈractous, ˈchivalrous, coˈbaltous, coˈrymbous, diphˈthongous, diˈsastrous, filaˈmentous, helˈminthous, heteroˈtactous, horˈrendous, imˈpostrous, inˈfractous, juˈmentous, ligaˈmentous, medicaˈmentous, molˈluscous, moˈlybdous, moˈmentous, monomeˈniscous, neˈfandous, ornithoˈrhynchous, peˈnumbrous, peˈtulcous, physoˈclistous, pigˈmentous, porˈtentous, proˈmiscous, proˈpinquous, puˈdendous, pulveruˈlentous, ˈrivalrous, sarˈmentous, sediˈmentous, seˈpulchrous, ˈsinistrous, sterelˈminthous, stuˈpendous, symˈpelmous, subˈfuscous, treˈmendous

Tableau 47 : Etude de la corrélation entre placement de l'accent /1/ et présence d'un agrégat consonantique avec deux phonèmes distincts.

Sur les 84 adjectifs attestés dans le tableau, 81 reçoivent un accent primaire sur la pénultième, contre seulement 3 sur l'antépénultième (*chivalrous, rivalrous* et *sinistrous*). En ôtant les bases savantes, restent 53 adjectifs dont 50 accentués sur la pénultième. Tous les résultats obtenus sont synthétisés au sein du tableau suivant. Il regroupe les trois types de structures mis en évidence[211]. Le tableau établit la corrélation entre la nature du C_2 préfinal et le pourcentage d'accentuation en /(-)10/.

	<rC> + *-ous*	**-C'C' + *-ous***	**-CC[212] + *-ous***
attribution d'un schéma accentuel en /(-)10/	8/11 (73%)	9/11 (82%)	50/53 (94%)

Tableau 48 : Calcul du taux d'accentuation sur la pénultième en fonction de la nature de l'agrégat consonantique préfinal.

Malgré les données restreintes, notamment concernant les deux premières colonnes qui ne totalisent chacune que 11 adjectifs, le tableau permet de dégager une tendance. Quelle que soit la nature du C_2 présent en position préfinale, le schéma accentuel préférentiel est en /(-)10/. Cependant, certains agrégats favorisent davantage l'apparition de l'accent primaire sur

[211] Les bases savantes sont temporairement écartées de l'analyse, car leur extrême régularité et la notion de micro-paradigme faussent les données.
[212] Les deux consonnes étant distinctes l'une de l'autre.

la syllabe pénultième que d'autres. En effet, l'accent primaire touche davantage la syllabe pénultième lorsque les deux consonnes de l'agrégat sont distinctes, matérialisant ainsi deux phonèmes différents. En revanche, la structure <rC> est celle qui attire le moins l'accent /1/ (73%), tandis que les géminées, malgré le phonème unique qu'elles produisent, attirent de façon régulière l'accent /1/ (82%).

La conclusion de cette analyse est qu'elle demande à être vérifiée sur un corpus plus conséquent. La perception phonétique d'un C_2 semble donc être un facteur plus déterminant que sa nature graphique, dans l'assignation de l'accent /1/. Même si le [l] est un des segments les plus sonores de l'anglais, l'association de deux <ll> entraîne un environnement moins propice à une accentuation en /(-)10/, que deux consonnes distinctes sur un plan graphique et représentée par deux phonèmes.

Qu'en est-il maintenant de la structure syllabique des adjectifs attestant un agrégat consonantique ? La structuration de la syllabe préfinale a-t-elle réellement un impact sur le schéma accentuel comme semblent le penser M. Davenport et S.J. Hannahs (2005 : 76) : « stress is determined by the nature of the penultimate syllable, or more specifically the nature of the rhyme of the penultimate syllable » ?

En d'autres termes, la répartition du C_2 en attaque ou en coda a-t-elle un impact sur la place de l'accent primaire ? Nous nous contenterons à ce stade d'observer des données, sans entrer dans des considérations théoriques au sujet des méthodes segmentales d'attribution de l'accent. Pour cela, nous observons seulement les données de EPD, seul dictionnaire de nos sources à indiquer de façon systématique la coupe syllabique des termes répertoriés[213]. Les bases savantes ainsi que les structures dissyllabiques sont écartées de l'étude. La structure syllabique des termes présents dans EPD est la suivante :

[213] Ave les présupposés théoriques inhérents à cette source, et qui diffèrent d'un dictionnaire à l'autre. Cependant , l'observation des données de EPD suffit à faire émerger des tendances.

ambidextrous	[ˌæm.bɪˈdek.strəs]	*asbestous*	[æsˈbes.təs]
cavernous	[ˈkæv.ən.əs]	*chivalrous*	[ˈʃɪv.əl.rəs]
disastrous	[dɪˈzɑː.strəs]	*enormous*	[ɪˈnɔː.məs]
filamentous	[ˌfɪl.əˈmen.təs]	*hazardous*	[ˈhæz.ə.dəs]
horrendous	[hɒrˈen.dəs]	*ligamentous*	[ˌlɪg.əˈmen.təs]
momentous	[məʊˈmen.təs]	*portentous*	[pɔːˈten.təs]
stupendous	[stjuːˈpen.dəs]	*tremendous*	[trɪˈmen.dəs]
tyrannous	[ˈtɪr.ən.əs]		

Tableau 49 : Transcription phonétique et structure syllabique des adjectifs avec un C_2 dans EPD.

Comment sont réparties les deux consonnes composant l'agrégat consonantique d'un point de vue syllabique ? Le schéma le plus répandu est le suivant, avec la première consonne de l'agrégat en coda, et la seconde en attaque de la syllabe composée du suffixe (10 cas) :

S1			S2		
attaque	rime	**coda**	**attaque**	rime	coda
↓	↓	↓	↓	↓	↓
[X]	[V]	**C1**	**C2**	[ə]	[s]

[ˌæm.bɪˈde**k**.**str**əs][214] / [æsˈbe**s**.**t**əs] / [ˈʃɪv.ə**l**.**r**əs][215] / [ˌfɪl.əˈme**n**.**t**əs] / [hɒrˈe**n**.**d**əs] / [ˌlɪg.əˈme**n**.**t**əs] / [məʊˈme**n**.**t**əs] / [pɔːˈte**n**.**t**əs] / [stjuːˈpe**n**.**d**əs] / [trɪˈme**n**.**d**əs]

Figure 10 : Structure syllabique de base des constructions avec un agrégat consonantique préfinal dans EPD.

Dans les 10 ci-dessus, 9 reçoivent un accent sur la pénultième, à l'exception de *chivalrous*. Les organisations syllabiques ne relevant pas de ce schéma, se répartissent de la façon suivante :

[214] La séquence phonétique [str] constituant une attaque.
[215] La coupe syllabique est justifiée ici par la coupe morphologique mise en évidence précédemment.

[ˈkæv.ə**n**.əs]	[n] en coda / attaque vide
[dɪˈzɑː.**str**əs]	coda vide / [str] en attaque
[ɪˈnɔː.**m**əs]	coda vide / [m] en attaque
[ˈhæz.ə.**d**əs]	coda vide / [d] en attaque
[ˈtɪr.ə**n**.əs]	[n] en coda / attaque vide

Le statut de <r> dans la structure syllabique pose un réel problème. Nous partons du principe selon lequel la répartition syllabique d'un terme s'effectue au niveau phonétique et non graphique[216]. Que faire du <r> dans une variété non-rhotique de l'anglais ou dans les cas d'accentuation sur la syllabe antépénultième qui provoquent un phénomène de réduction faisant disparaître le <r> au niveau phonétique (*cavernous* / *hazardous*) ? De plus, peut-on réellement parler de coda vide dans le cas de *enormous* ou *hazardous* ? Il est donc placé entre parenthèses afin d'indiquer sa présence, dont l'apport au niveau phonétique est indiscutable puisqu'il modifie la prononciation de la voyelle accentuée (voir *enormous*) :

	S1			S2	
attaque	rime	**coda**	**attaque**	rime	coda
↓	↓	↓	↓	↓	↓
[X]	V^r	**([r])**	**C2**	[ə]	[s]

Figure 11 : Structure syllabique des constructions avec un <rC> préfinal.

Le but de cette étude n'est pas de remettre en question les théories syllabiques, mais de repérer d'éventuels schémas syllabiques récurrents, dont la structure permettrait de justifier les phénomènes accentuels. Les conclusions tirées des exemples précédents sont les suivantes : l'assignation de l'accent primaire sur la syllabe pénultième semble corrélée avec une structure de l'agrégat consonantique dont la première consonne est en coda et la seconde en attaque[217]. En revanche, la structure syllabique ne permet pas de justifier les accentuations en

[216] Comme peut en témoigner la séquence [str] qui constitue une attaque traditionnelle en anglais.
[217] La seule exception à ce principe étant le cas de *disastrous*.

/(-)100/ puisque aucune corrélation n'est dégagée entre structure syllabique de l'agrégat et accent primaire sur l'antépénultième :

[ˈkæv.ə**n**.əs] / [ˈhæz.ə.**d**əs] / [ˈtɪr.ə**n**.əs]

La seconde consonne de l'agrégat peut tout aussi bien figurer en coda (*cavernous* / *tyrannous*) qu'en attaque (*hazardous*). De plus, les adjectifs *cavernous* et *hazardous*, ont chacun une accentuation sur la syllabe antépénultième, mais une coupe syllabique différente au niveau de la syllabe préfinale. L'hypothèse de la structure syllabique ne permet pas de donner une explication rationnelle au système de placement de l'accent /1/.

Toutes les hypothèses formulées au sein de cette partie (à savoir l'influence du principe germanique et la méthode segmentale) n'auront servi qu'à démontrer que la règle « C_2 + suffixe adjectival en $V(C_0(e)) \rightarrow$/(-)10/ » demeure la règle permettant de justifier le plus de cas. Elle permet de créer un raisonnement homogène englobant diverses catégories d'adjectifs (avec éventuellement une base savante ou avec une structure dissyllabique[218]) tout en générant moins d'exceptions que les autres hypothèses. A cette pression de l'agrégat consonantique s'ajoute également une pression de nature morpho-sémantique dans le cadre des bases savantes qui fonctionnent comme de réels micro-paradigmes.

L'étude du C_2 préfinal suivi du suffixe *-ous* représente le dernier contexte au sein duquel le suffixe *-ous* apparaît comme une terminaison contraignante. La suite logique de l'étude consisterait à analyser les cas où *-ous* est un suffixe neutre. Cependant, la prochaine partie est centrée sur le comportement accentuel des constructions savantes, pour une raison très simple. Le contexte de la composition savante constitue un prolongement idéal aux contextes contraignants puisque le suffixe *-ous* est systématiquement contraignant dans ce type de structures.

[218] Même si nous avons repéré une tendance à la loi de la dérivation neutre pour les structures dissyllabiques possédant un dérivant.

Quatrième partie : Les constructions savantes

1 Les constructions savantes

Les constructions savantes en anglais contemporain représentent une partie du vocabulaire dont le statut particulier donne lieu à diverses interprétations. Ces divergences sont tout autant de nature terminologique que morphologique ou phonologique. Avant d'exposer notre positionnement théorique en vue de rendre compte du comportement accentuel de ce type de vocabulaire, il convient d'exposer les différentes approches existant dans la littérature spécialisée sur le sujet.

1.1 Définition générale

Selon les auteurs, les termes utilisés pour définir ce type de constructions varient. Les auteurs anglo-saxons y font traditionnellement référence sous l'étiquette « neoclassical compounds »[219]. I. Plag en donne la définition suivante : « forms in which lexemes of Latin or Greek origin are combined to form new combinations that are not attested in the original languages » (2003 : 155). Ce processus de création lexicale puise dans le vocabulaire latin ou grec afin de former tout un stock lexical n'existant pas dans les langues d'origine. La nécessité d'avoir recours à ce type de formation lexicale s'explique en partie par les besoins scientifiques et techniques qui émergent de l'apparition des nouvelles technologies. R. Coates définit d'ailleurs ce type de vocabulaire comme parallèle : « they work as a kind of parallel vocabulary, a resource for the creation of words for special purposes, especially scientific and technical » (1999 : 25).

L'émergence de la science et de la technique a eu pour conséquence un processus de création lexicale accru, dont la productivité est renforcée par le recours aux bases grecques ou latines. I. Trevian, citant J. Cellard (Cellard 1998), affirme qu'il existe environ 600

[219] R. Kingdon parle lui de « Greek-type compounds » (1958 : 120).

éléments[220] d'origine grecque, et plus rarement latine, dont un quart peut se placer aussi bien en première qu'en seconde position pour former un terme savant[221]. Les possibilités combinatoires entre les différents éléments des composés savants apparaissent dès lors pratiquement infinies[222], d'autant plus que les possibilités suffixales multiplient les termes. Des milliers de combinaisons sont donc possibles.

Les chercheurs français font traditionnellement référence à ce type de vocabulaire sous l'appellation « composés savants ». J.-M. Fournier définit de façon similaire ce type de vocabulaire : « Les composés savants sont formés à partir de bases reprises du grec ou du latin, et essentiellement utilisés dans la terminologie scientifique : c'est pour ces deux raisons, origine « classique » de la base et utilisation des composés dans le vocabulaire savant, que l'on dénomme ainsi ce groupe particulier de composés » (2010a : 75). Pourquoi procéder à un traitement spécifique de ce type de constructions ? La raison est simple : ces termes possèdent des propriétés distinctes du reste du vocabulaire, et ce dans plusieurs domaines. L. Guierre fut le premier à tenter de traiter ces items du point de vue de leur comportement accentuel. Le courant théorique dont il fut le fondateur inclut une dimension morphologique dans le traitement phonologique du vocabulaire. Il constate rapidement dans son travail de thèse la particularité de ces termes : « tant sur le plan de leur formation que sur le plan phonétique, les quasi-morphèmes[223] ont des propriétés formelles, distributionnelles, accentuelles et segmentales différentes de celles des morphèmes » (1979 : 737).

La partie suivante considère les composés savants d'un point de vue morphologique. La structure morphologique de ces constructions constitue un paramètre fondamental dans l'assignation des accents lexicaux.

[220] Nous restons volontairement vague au niveau de la terminologie à ce stade, puisque le statut de ces éléments fait l'objet d'une partie par la suite.
[221] Il est fort probable que ce chiffre soit en forte augmentation par rapport à 1998, au vu de l'apport perpétuel d'éléments d'origine savante dans l'OED.
[222] Elles restent néanmoins contraintes par des rapports sémantiques et pragmatiques.
[223] Nous reviendrons dans la prochaine partie sur la terminologie utilisée pour définir les éléments.

1.2 Enjeux morphologiques

1.2.1 Structuration des éléments

Si la définition du vocabulaire savant relève d'un consensus général, le statut des éléments le composant ne fait pas l'unanimité. Les auteurs utilisent d'ailleurs fréquemment ce terme « élément » pour faire référence aux parties composant le terme. Quelle est la structure commune à toutes les constructions syntaxiques ? Selon les auteurs, des divergences apparaissent. L. Guierre symbolise la structure de ces termes par un système de représentation alphabétique (1975 : 117) :

> « Words of this category are made up of three elements A, B, C[224] in that order:
> 1- Class A elements are used initially. Most of them are disyllabic (…) but there are also three-syllable elements (ex: *anthropo-*) and a few are monosyllabic elements.
> 2- Class B elements are monosyllabic. The most productive of them are: *-crat-*, *-graph-*, *-gon-*, *log(ue)-* (…)
> 3- Class C elements or bound endings are used finally (ex: *-ous*…) »

Le premier élément (A) peut donc être simplement composé d'une syllabe, ou en compter jusqu'à trois. L'élément B, en revanche, est monosyllabique dans l'optique de L. Guierre. L'élément C est systématiquement représenté par *-ous* dans notre étude. Le caractère monosyllabique de l'élément B déterminé par L. Guierre dans cet ouvrage est surprenant, d'autant plus que dans sa conclusion sur le traitement accentuel des constructions savantes de son travail de thèse, il insiste sur les recherches à mener concernant les éléments B polysyllabiques qu'il n'a pas eu loisir de traiter : « notre étude des composés quasi-morphématiques laisse de côté des milliers de formes. Pour l'étendre, il faudrait d'abord traiter le cas des composés à quasi-morphème final plurisyllabique, … » (1979 : 764).

J.-L. Duchet et M. Ginésy adoptent la même structure de base que L. Guierre, en considérant également que l'élément B a un caractère monosyllabique (Duchet 1994 : 54 ; Ginésy 2000 : 56). Nous verrons cependant que certains éléments B de notre corpus peuvent

[224] Les constructions savantes en A + B ne sont pas prises en considération car elles ne font pas intervenir le suffixe *-ous* qui constitue notre sujet d'étude principal.

également se révéler dissyllabiques. La structure morphologique commune à tous ces termes représente un premier facteur d'identification. I. Trevian en rajoute d'autres (2003 : 183) :

« L'identification d'une construction quasi-morphématique est pratiquement acquise lorsqu'un lexème présente l'une des caractéristiques suivantes :

a- une structure syllabique -CVC- qui implique la présence d'une voyelle de liaison, qui sera le plus souvent <o>.
b- les diacritiques grecs (<oe, th, ph, k, y…>).
c- le contexte[225] »

L'importance de la structure syllabique en /CVC/ du second élément sur l'accentuation fera l'objet par la suite de quelques commentaires. Penchons-nous pour le moment sur le point jonction de A et B, et au niveau de l'apparition de la voyelle que I. Trevian nomme « voyelle de liaison ». H. Huot en fait d'ailleurs un des facteurs d'identification principaux dans le repérage des constructions savantes : « repérables à une fréquente[226] jonction vocalique entre le premier et le second terme (-i- si le premier est d'origine latine, -o- s'il est d'origine grecque » (2001 : 24)[227]. Le statut de cette voyelle de liaison ne fait ici que l'objet de quelques considérations théoriques. En effet, son statut sera discuté dans une partie ultérieure réservée à la base savante *-fer-*. La présence de cette voyelle au point de jonction entre A et B relève de trois contextes possibles :

1- la voyelle est déjà présente au niveau du premier élément (il n'y a donc pas d'apparition de voyelle de liaison).
Ex : *mon**o**- + -xyl- + -ous, pol**y**- + -troch- + -ous*

2- la voyelle est déjà présente au niveau du second élément (pas d'apparition de voyelle de liaison).
Ex : *gymn(o)- + -**e**tr- + -ous*

[225] Cette dernière caractéristique étant imputée à Jean-Michel Fournier.
[226] L'apparition de la voyelle de liaison n'est en effet pas un phénomène systématique.
[227] L'ouvrage traite de la morphologie du français, néanmoins, en matière de constructions savantes, la parenté entre le français et l'anglais est évidente.

3- apparition d'une voyelle de liaison car ni le premier élément, ni le second ne possèdent de voyelle susceptible d'opérer la liaison.
Ex : *herb* + ***-i-*** + *-col-* + *-ous*[228]

L. Guierre justifie le dernier cas de la façon suivante : « lorsqu'un morphème forme un quasi-morphème, on lui adjoint une voyelle connective interconsonantale » (1979 : 738), de sorte que le dernier cas n'existe pas selon la terminologie de L. Guierre. Toujours est-il que **herbi-* n'est pas attesté comme élément initial formant des composés savants dans nos sources dictionnairiques. Comment peut-on expliquer la présence de ce <i> ?

J. Tournier n'hésite pas à parler « d'infixe » pour qualifier l'apparition du <i> ou du <o> (1993 : 57). Quant à L. Bauer, elle rejoint la position de L. Guierre en affirmant que la voyelle qui sert à faire la liaison provient nécessairement de l'un des deux éléments, et que lorsqu'une voyelle est nécessaire, elle apparaît par transformation du premier élément en forme combinable, permettant de participer à la formation de constructions savantes : « ICF usually end in -o, and almost invariably end in a vowel unless they combine with a formative that starts with a vowel. If a lexeme ends in a vowel it can be added before an FCF directly; if it ends in a consonant, then an -o is added to turn it into an ICF[229] before it combines with the FCF[230] » (1983 : 214). Enfin, I. Plag fait émerger un autre point de vue possible : le -o- serait-il un suffixe du premier élément ou bien un préfixe du second ? (2003 : 157).

Si le statut de la voyelle qui sert de liaison entre les deux éléments de nos composés savants fait débat, que dire du statut des deux éléments eux-mêmes ?

1.2.2 Statut des éléments des constructions savantes

La partie précédente a permis de mettre en lumière la structure de base du vocabulaire savant, ainsi que les problèmes terminologiques existant au niveau du statut de la voyelle de liaison. Nous avons volontairement utilisé le terme « élément » afin d'éviter tout conflit

[228] Nous justifierons dans les parties suivantes la présence de ce type de termes au sein des constructions savantes.
[229] ICF = *initial combining form.*
[230] FCF = *final combining form.*

théorique au sujet de la détermination du statut des éléments constitutifs des composés savants, ainsi qu'omis de définir les termes apparaissant dans les citations. Cette partie s'attache à faire un état des lieux des différentes terminologies utilisées pour y faire référence.

Le terme le plus fréquemment utilisé dans l'école française est celui de « quasi-morphème », terme créé par L. Guierre, et repris par bon nombre de ses successeurs : R. Lilly, M. Viel (1992 : 92), J. Tournier (1993 : 57), J.-L. Duchet (1994 : 54), I. Trevian (2003 : 90). Le terme insiste sur le caractère non-autonome de l'élément dont « le but est d'accéder au statut de morphème autonome » (Guierre 1979 : 739). J.-M. Fournier utilise une autre terminologie. Il parle de bases liées : « les éléments sont des bases liées avec une différence par rapport aux autres bases liées : elles sont parfaitement compréhensibles (et actives), du moins pour ceux qui les utilisent » (2010 : 75).

Les morphologues anglo-saxons emploient également des terminologies distinctes ; R. Coates parle de « bound lexical morphemes » (1999 : 38), tandis que L. Bauer et I. Plag utilisent le terme de « combining form », terminologie également utilisée par l'OED.

Cette terminologie distincte ne résout pas le problème principal de ces éléments : quel est leur statut ? Si chaque chercheur est effectivement conscient du dilemme proposé, peu d'entre eux s'essaient à le résoudre. La formation des constructions savantes relève-t-elle d'un phénomène d'affixation (préfixation / suffixation) ou de composition ? F. Katamba soulève simplement le problème sans pour autant proposer de solution : « (they) appear to straddle the borderline between compounding and affixation » (1993 : 336). Le problème n'est pourtant pas nouveau puisque H. Marchand le relevait déjà en 1969 : « The OED uses the word (*prefix*) for almost any prepositive particle, but employs the term « combining form » for various pre-particles without giving a definition of either » (1969 : 129).

Le flou terminologique autour du statut de ces éléments est peut-être dû à l'absence de définition de la part de l'OED du concept de « combining form ». LPD et EPD ne sont pas plus précis concernant le statut de ces éléments. Les entrées de LPD réservées à ce type de terminaisons ressemblent généralement aux suivantes :

-vorous / -phagous / -gamous = stress-imposing

-cephalous / -sepalous = Ø

Dans certains cas, aucun renseignement sur la nature de l'élément ne figure au sein de l'entrée, tandis que dans d'autres, seul l'impact de ces terminaisons sur le placement de l'accent primaire est annoté.

Comment les morphologues résolvent-ils le problème ? L. Bauer, après avoir résumé le problème, réalise toute une démonstration, à la fois morphologique et sémantique, afin d'apporter une réponse : « there are a number of elements in English word-formation, which, while they function as affixes in some places, appear to be distinct from affixes in other facets of their behaviour. These elements, usually Greek or Latin in origin, are what the OED terms combining forms » (1983 : 213). Son point de vue est que ces éléments ne peuvent être des affixes car cela supposerait des lexèmes composés seulement d'un préfixe et d'un suffixe (*electrophile*). Il ajoute à cet argument morphologique un argument de nature sémantique : « ICFs contain a higher density of lexical information than prefixes do, but it implies a measure of density of lexical information which is not actually available » (*ibid*. : 215). Cet argument sur la différence de poids sémantique est effectivement pertinent à défaut d'être quantifiable. I. Plag adopte la même logique que L. Bauer, et en conclut que ces éléments relèvent de la composition et non de l'affixation (2003 : 74). Seul R. Coates opte pour la théorie de l'affixation, sans pour autant justifier sa position, et tout en constatant un apport sémantique plus important que dans le cadre de l'affixation : « some of the affixes appear to have a different sort of job, that is, not signalling the lexical category of the resulting word, but carrying some kind of lexical meaning which is put together with that of what precedes or follows to build the lexical meaning of the resultant word… Mono- is one of them (ex: monolingual) » (1999 : 38).

Les chercheurs français adoptent un raisonnement légèrement différent, différence liée à la nature même de l'élément considéré. La théorie morphologique anglo-saxonne considère la forme combinable dans son intégralité, comme par exemple *-vorous* ou encore *-phagous*. Elle ne décompose pas les éléments B et C qui sont considérés comme un seul bloc morphologique et sémantique. La tradition phonologique française, qui s'inspire du courant morphologique, reconnaît une frontière morphologique entre B et C, et donc entre une base savante et un suffixe. C'est la raison pour laquelle, fondamentalement, tous les chercheurs en phonologie inspirés par la théorie de L.Guierre, ne peuvent considérer l'élément B[231] comme

[231] Et donc par association, l'élément A ne peut être considéré comme un préfixe.

un suffixe. Ce raisonnement sur le statut de l'élément B entraîne inévitablement la même conclusion au niveau de l'élément A[232].

Si le terme de « base » est explicite dans la terminologie de J.-M. Fournier qui parle de « bases liées » (2010a : 75), la notion de quasi-morphème de L. Guierre renvoie à un concept sensiblement équivalent. H. Marchand demeure le seul dont la position sur le statut des éléments savants reste ambiguë. Le statut de l'élément, et notamment de l'élément A puisqu'il ne traite que de ce type d'éléments, dépend en fait du type de composition au sein de laquelle il intervient : il s'agit d'un préfixe s'il précède un morphème libre et d'une base liée s'il est associée à une autre base lié (1969 : 131).

Ex : *hypersensitive* est une formation préfixée[233] car *sensitive* est un adjectif attesté.
hypertrophy est une formation composée de deux bases liées car **trophy* n'est pas une unité lexicale en anglais.

En complément de ces considérations sur le statut des éléments intervenant au niveau de la composition savante, la partie suivante met en exergue quelques différences de classification intervenant au niveau des éléments A et B, différences liées à la conception de la composition savante qui diffère selon les chercheurs.

1.2.3 Différentes classifications

Les considérations théoriques exposées ci-dessus ont des conséquences sur les classifications et les choix opérés par chaque chercheur. Nous ne retenons que les plus pertinents pour notre étude.

Le statut de l'élément A est déterminé chez H. Marchand par le type de structures qu'il permet de générer. Le critère de séparabilité attribue un statut à l'élément A. Si l'élément A

[232] Nous verrons que cette différence au niveau de l'objet d'étude a également des répercussions au niveau du traitement phonologique des constructions savantes.
[233] Ce type de structure a déjà été traité dans la partie réservée à la constitution du corpus. Il s'agit en réalité d'une construction syntaxique avec un préfixe séparable et un adjectif attesté en anglais contemporain.

est séparable, il s'agit d'un préfixe. Cette conception de la composition savante implique que la catégorie des préfixes potentiels est extrêmement vaste et englobe des éléments tels que « *bi-*, *crypto-*, *micro-*, *mono-*, *multi-*, *poly-*… ». Cette conception d'un statut morphologique variable selon le degré de séparabilité de l'élément ne semble pas pertinente pour qualifier les éléments entrant en compte dans la formation des constructions savantes. Le statut de ces éléments est stable, en tout type de composition.

La conception des constructions savantes de J.-M. Fournier implique la prise en compte éventuelle d'une autre catégorie de termes. En effet, il définit les composés savants comme des éléments fonctionnant avec deux bases liées savantes. Il rajoute dans cette catégorie les deux préfixes savants *epi-* et *cata-* (2010a : 76). Cette insertion laisse suggérer que les composés savants ne se réduisent pas seulement à un modèle unique « base + base + suffixe », mais également à un modèle « préfixe + base + suffixe », ce qui provoque le rajout d'un nombre considérables d'items.

1.3 Traitement phonologique des constructions savantes

Le traitement phonologique des constructions savantes consiste en grande partie à présenter les règles d'assignation de l'accent /1/. Il existe à ce jour plusieurs modes de traitement rendant compte de l'accentuation des composés savants, traitements fonctionnant en étroite relation avec les considérations morphologiques exposées ci-dessus.

1.3.1 Traitement global de la terminaison

Ce type de traitement accentuel des composés savants est particulièrement courant, puisque nous le retrouvons tout d'abord dans nos trois sources dictionnairiques. En effet, l'OED, LPD et EPD attribuent tous un comportement accentuel caractéristique à chaque terminaison. Ils attribuent un comportement accentuel commun à tous les composés savants construits à partir de cette terminaison :

Ex : *-vorous* / *-phagous* / *-podous* = *stress-imposing* (source LPD)

Ils ne déterminent pas la place de l'accent /1/ directement par un système de représentations, mais proposent un exemple, qui sert de référence accentuelle à tous les autres cas. La cause de cette méthode tient précisément à la nature des sources. Les données dictionnairiques sont classées par ordre alphabétique. Il est donc difficile pour ces sources de séparer la seconde base du suffixe car comment classer dès lors des entrées telles que *-vor-*, *-phag-*, *-pod-* ? De plus, cette méthode a ses propres limites car les sources ne font figurer que les éléments les plus courants de la langue. En d'autres termes, le comportement accentuel des termes en *-vorous*, *-phagous* ou *-podous* est attesté, car ils sont prolifiques au sein de la composition savante. En revanche, nous ne trouvons pas trace de terminaisons telles que *-caulous*, *-rhinous* ou encore *-typous* qui participent également activement à la création de constructions savantes et pour lesquelles aucun renseignement sur leur comportement accentuel n'est répertorié. Enfin, en traitant la seconde base et le suffixe de façon globale, il est impossible de déterminer avec certitude l'élément fondamental dans l'attribution de l'accent primaire dans les composés savants.

Les sources dictionnairiques ne sont pas les seules à utiliser ce mode de fonctionnement pour déterminer le schéma accentuel des composés savants. B. Bejta présente de manière similaire le comportement accentuel de ce type de structures (2003 : 65-68) :

« L'accent se place deux syllabes avant *-ous* :
Ex : *-cephalous / -logous / -vorous / -nymous / -gamous / -gynous / -vorous…*
L'accent se place sur la syllabe qui précède *-ous* :
Ex : *-dextrous / -androus / -morphous / -carpous*[234]… »

La méthode utilisée laisse supposer que le schéma accentuel obtenu est dû principalement à l'influence du suffixe *-ous*, et absolument pas à la base qui le précède. De plus, déterminer le schéma accentuel uniquement à partir du suffixe le conduit à insérer des adjectifs en *-inous* ou *-ulous* dans son analyse et à les traiter selon les mêmes principes, ce qui conduit à la plus grande confusion.

[234] Cas traités dans la partie consacrée aux terminaisons contraignantes avec un C_2 préfinal.

Ce type de traitement était déjà employé par R. Kingdon, sans toutefois préciser l'élément déterminant dans l'attribution du schéma accentuel. R. Kingdon adopte un système numérique d'assignation d'accent qui regroupe donc aussi bien les bases savantes que les autres parties du vocabulaire (1958 : 124-130) :

« *-phorous* = -1 ; *-sepalous* = 1 ; *-vorous* = -1 »

Si nous prenons l'exemple de *-phorous*, le -1 signifie que l'accent primaire est placé sur la syllabe précédente, tandis que le 1 signifie que l'accent touche la première syllabe de *-sepalous*.

H. Marchand attribue un comportement accentuel uniforme aux éléments provenant du grec ou du latin. « The stress is always on the syllable preceding them (ex : *-gerous*, *-phagous*, *-gynous*…) » (1969 : 133). Sa conception de l'accentuation est constamment en interaction avec sa conception de la morphologie. Selon lui, l'assignation d'un accent primaire sur la syllabe précédente justifie l'appartenance du terme à la catégorie des constructions savantes. Il ne peut s'agir d'une formation préfixée qui ne reçoit par définition pas l'accent /1/[235] : « Stress shifting, as in mul'tiparous / mul'tisonous (…) shows that the respective combinations were coined not as English prefix formations but as Neo-Latin compounds » (*ibid*. : 133).

A cette méthode de traitement de l'élément B et C qui ne prend pas en compte la frontière morphologique, s'oppose la méthode d'analyse initiée par L. Guierre et développée par ses successeurs.

1.3.2 Traitement de l'école de Guierre

L. Guierre est le premier à tenter de traiter le problème épineux de l'accentuation des constructions savantes. Il remarque dans sa thèse que les bases savantes[236] possèdent des propriétés accentuelles particulières : « la propriété la plus frappante des quasi-morphèmes est

[235] Voir les définitions de H. Marchand des préfixes et des bases savantes.
[236] Auxquelles il fait référence avec la terminologie de « quasi-morphème ».

leur invariance accentuelle. Cette invariance est, en partie fonction de la structure du quasi-morphème… Elle a donc un caractère analogique » (1979 : 740). L'analogie réside d'une part dans le comportement accentuel régulier de chaque base, mais d'autre part dans la régularité accentuelle des bases possédant une structure segmentale commune.

Son premier ouvrage de 1975 (*Drills in English Stress-Patterns*) va le conduire à proposer un modèle d'accentuation commun à toutes les constructions savantes, schéma conçu car représentatif de la majorité des structures accentuelles :

« Rule II – A + B + C = stress on the last syllable of element A[237]
Ex : hete'ro- + -nym- + -ous
A B C » (1975 : 117).

L'accent tombe sur la dernière syllabe de A car il considère au début de ses recherches l'élément B comme monosyllabique[238]. Il se contente ensuite de préciser le comportement de certains éléments B qui déclenchent une accentuation sur la pénultième sans pour autant apporter de précisions sur les contextes déclencheurs d'un schéma en /(-)10/. Il est bon de rappeler que cet ouvrage représente les premières avancées sur l'accentuation des constructions savantes, ainsi qu'un ouvrage essentiellement didactique, dont le but est de rendre compte de l'accentuation d'un maximum de termes en anglais avec un minimum de règles.

Son travail de thèse lui permet d'effectuer plusieurs découvertes fondamentales sur l'accentuation des constructions savantes. Il met en évidence dans sa thèse des comportements accentuels récurrents intervenant principalement au niveau de la base précédant le suffixe. Nous en déduisons fort logiquement que la seconde base[239] joue un rôle fondamental dans l'assignation de l'accent /1/. Il remarque également que la présence d'un digraphe vocalique au niveau de la base B provoque un schéma en /(-)10/ (1979 : 753). Les digraphes semblent donc bloquer l'accent /1/ sur la base précédant le suffixe. Il illustre son raisonnement avec le cas de *dino'saurus*. Ce constat l'entraîne vers une autre interrogation : « la voyelle

[237] Nous ne nous intéressons ici qu'aux constructions savantes suffixées en *-ous* et pas aux constructions de type AB.
[238] C'est en effet le schéma syllabique récurrent des bases B des constructions savantes.
[239] Ou plus précisément la base précédant le suffixe, dans le cadre de termes possédant au minimum trois bases.

monographe tendue dans le radical a-t-elle le pouvoir, elle aussi, de bloquer l'accent en pénultième, et de rester tendue ? » (1979 : 753). Cette interrogation provient de l'observation de *steato'pygous* ([aɪ]) qui a un accent primaire sur la pénultième ainsi qu'une voyelle libre.

Il résout le problème en proposant un argument relatif à la valeur de la voyelle accentuée : il ne peut pas y avoir d'accent sur la pénultième, si la seconde base se termine par un contexte « non-tenseur » (*ibid*. : 754). Il illustre ce propos par l'exemple de *hexagonous* :

> **hexa'gonous* (contexte de la seconde base -*gon*- ne provoquant pas d'allongement de la voyelle, donc schéma en /(-)10/ impossible)

Il remet en question le statut des agrégats consonantiques préfinaux, et notamment le cas de <Cr> (*ibid*. : 755). Selon lui, cette séquence (<Cr>) peut être considérée comme un véritable agrégat consonantique, statut qui permettrait d'expliquer le cas des bases -*hydr*- et -*hedr*- qui retiennent l'accent /1/. Cet argument ne pourrait en revanche pas rendre compte des bases -*latr*-, -*metr*-, ou encore -*atr*- qui ne retiennent pas l'accent, qui est positionné sur la syllabe précédente.

La conclusion qu'il tire de son étude sur l'accentuation des constructions savantes est la suivante : « dans les suffixés sans C_2 préfinal, l'accentuation /-10/ est exceptionnelle. Elle ne peut se produire que si le quasi-morphème final comporte une voyelle tendue réalisée ou potentielle et[240] si la terminaison est en -V(C), c'est-à-dire -V ou -VC » (*ibid*. : 761). Le schéma accentuel de référence des structures savantes est donc en /(-)100/ avec une accentuation sur la pénultième qui dépend en fait de la valeur libre de la voyelle en syllabe préfinale ou du contexte qui peut éventuellement lui permettre de s'allonger, associé à une structure segmentale spécifique de la seconde base.

De façon assez étrange, c'est surtout la première règle de L. Guierre qui retiendra l'attention et qui sera reprise dans de nombreux ouvrages de phonologie de l'anglais. M. Ginésy reproduit exactement la même règle A + B + C avec un accent sur la dernière syllabe de A (2000 : 56), tandis que R. Lilly et M. Viel incorporent quelques nouveautés issues des travaux de L. Guierre (1999 : 92) :

[240] Les deux termes sont soulignés dans le texte de l'auteur.

« si B est un quasi-morphème *-andr- / -derm- / -hedr- / -morph- / -ram- / -saur- / -zo-*, l'accent /1/ tombe sur B. »

Nous voyons néanmoins apparaître quelques nouveautés. A. Deschamps modifie quelque peu la règle développée par L. Guierre (2000a : 94) : les structures en A + B + C « sont accentuées sur la dernière syllabe du premier ou sur la voyelle de liaison qui sépare les deux composants (sauf si le deuxième élément est trisyllabique et accentué sur sa première syllabe) ». L'élément B n'est donc pas systématiquement monosyllabique, et se pose le problème de la voyelle de liaison. Doit-elle être considérée comme une voyelle appartenant à A à B ou au contraire épenthétique et indépendante ?

J.-L. Duchet conserve les principes énoncés par L. Guierre et propose une explication des exceptions[241] dans une optique résolument dérivationnelle (1994 : 56-57). Certaines constructions savantes, même suffixées, conservent l'accent sur la première syllabe de A, et relèvent donc la règle d'accentuation propre aux structures A + B[242] :

Ex : '*orthodox* (A+B) / '*orthodoxy* (A+B+C)

Il est vrai que l'élément C incriminé dans les exemples est essentiellement *-y*, ce principe ne s'appliquant pas au suffixe *-ous*. Il constate ensuite que la dérivation à partir de composés A+B provoque une « migration » de l'accent vers la droite (*ibid*. : 57) :

Ex : '*oxygen* < *o*'*xygenous* ; '*monotone* < *mo*'*notonous*

La réelle nouveauté est représentée par cette notion de contrainte qui est au cœur même de la problématique du traitement de l'assignation de l'accent /1/ dans les structures savantes. La migration de l'accent vers la droite constatée par J.-L. Duchet montre en réalité le caractère contraignant du suffixe *-ous* dans les structures savantes. Ce caractère contraignant, point sur lequel L. Guierre n'insiste pas particulièrement dans son travail de thèse, est en revanche présent chez plusieurs auteurs. M. Ginésy classe traditionnellement *-ous* dans la catégorie des suffixes « mixtes », pouvant donc être à la fois neutres et contraignants. Cependant, il souligne l'importance d'identifier les structures savantes car

[241] C'est-à-dire des accentuations sur la syllabe pénultième.

« dans cette catégorie, les suffixes de classe C (les suffixes mixtes) sont systématiquement non-neutres, donc inamovibles » (2000 : 56). Le caractère contraignant de *-ous* empêche donc toute prise en compte du dérivant dans l'assignation de l'accent /1/. I. Trevian identifie également le caractère contraignant de *-ous*, la contrainte étant exprimée en des termes légèrement différents : « it is quite clear that adjectival affixes such as *-ous* are never stress-neutral inasmuch as they do not allow stress retraction more than two syllables away » (2007 : 449). Cette contrainte qui empêche l'accent de remonter avant la syllabe antépénultième empêche dans de nombreux cas les contextes propices à l'isomorphisme.

J.-M. Fournier adopte un positionnement particulier concernant le statut de l'élément C[243]. Il considère que tous les suffixes sont contraignants dans le cadre de la composition savante, à l'exception de certains cas où ils redeviennent neutres dans les contextes où « le dernier élément de composition est *-arch, -dox, -leps, -manc, -mon, -typ(e)*. Ils relèvent dans ces cas-là de la loi de la dérivation neutre s'ils ont un dérivant, et sinon du fonctionnement habituel des composés » (2010a : 77). Ce positionnement multiplie les contextes, et le traitement accentuel des constructions savantes relève dès lors de logiques distinctes.

1.3.3 Traitement phonologique des constructions savantes selon I. Trevian

L'étude la plus complète menée depuis la thèse de L. Guierre sur l'accentuation des composés savants, et l'impact du suffixe *-ous* sur ce type de structures, est sans conteste celle réalisée par Ives Trevian dans son ouvrage de 2003, *Morphoaccentologie et processus d'affixation en anglais contemporain*.

Il démontre le caractère contraignant du suffixe *-ous* à l'occasion de plusieurs articles sur le sujet (Trevian 1998, 1999). Il considère *-ous* comme contraignant dans tout type de structures. Nous veillerons à ne traiter dans cette partie que des constructions savantes. En effet, son approche est particulièrement innovante puisqu'il tente de relier l'accentuation des constructions savantes à un modèle général d'accentuation lexicale en anglais, sur la base de considérations segmentales.

---

[242] Ce principe ne s'applique que si le dérivant AB génère des dérivants en ABC. Le phénomène est toutefois limité à quelques suffixes, dont *-y*.
[243] Le suffixe *-ous* en ce qui nous concerne.

Il remarque tout d'abord que les structures savantes possèdent des caractéristiques communes : « terminaisons en -C_2VC*e* et schéma /100/ » (2003 : 40). Il tente de regrouper les accentuations en /(-)10/ selon un critère sémantique : « les éléments finaux de construction savante qui retiennent l'accent sur eux-mêmes sont principalement liés à la taxinomie médicale, et plus particulièrement aux noms de maladies (ex : *-hedr-* / *-mycin* / *-rrh(o)ea*) » (*ibid*. : 90).

Il remarque également l'influence des C_2 préfinaux et des digraphes vocaliques non-réductibles[244] qui attirent l'accent sur la syllabe de B précédant *-ous* (*ibid*. : 107), ainsi que le comportement particulier de certaines bases qui attirent l'accent sur elles (ex : *-hydr-*, *-pyg-*, *-zyg-*) (*ibid*. : 120).

Néanmoins, la volonté de I. Trevian au travers de ces inventaires, reste d'unifier les règles d'accentuation des constructions savantes au reste du vocabulaire anglais, et ce dans un souci d'économie des règles et de clarté. Il remet d'ailleurs en cause les approches développées précédemment : « des phonologues et lexicographes contemporains, notamment Fudge (1984) (…) ou Wells, ont tenté d'incorporer les constructions quasi-morphématiques à un système de règles accentuelles. Mais les approches taxonomiques adoptées par ces auteurs s'avèrent trop complexes et peu satisfaisantes en terme de productivité, car elles reviennent essentiellement à assigner un statut contraignant ou neutre à la quasi-totalité des quasi-morphèmes recensés par leurs soins » (*ibid*. : 143). Le but consiste dans un premier temps à repérer le comportement du suffixe *-ous* au sein des structures, puis à opérer des regroupements basés sur une corrélation entre structure segmentale similaire et schéma accentuel.

La règle segmentale suivante tente donc de rendre compte du comportement accentuel des constructions savantes au sein du vocabulaire anglais :

> « VC + *-ous* → /-100/ » (ce qui permet de rendre compte de *car'nivorous / de'capodous / hy'drogenous / ni'trogenous / o'xygenous*) (*ibid*. : 112)

Les termes en <-CVC+-*ous*> qui sont accentués sur la pénultième ne représentent qu'une infime minorité (ex : *phycomy'cetous, calli'pygous, homo'zygous*). I. Trevian propose une autre alternative : considérer que les constructions savantes ont une accentuation sur l'antépénultième et les termes accentués sur la pénultième représentent des « exceptions »

(*ibid*. : 121). En revanche, les constructions savantes en <-CC + -*ous*> qui reçoivent un accent primaire sur la syllabe pénultième le doivent à la présence de l'agrégat consonantique

Après avoir dressé un large panorama sur le statut des constructions savantes sur un plan morphologique et phonologique, panorama ancré dans des considérations théoriques, il convient de préciser nos propres orientations. En d'autres termes, qu'incluons-nous dans les constructions savantes[245] et comment les traitons-nous sur un plan accentuel ? Nos positions seront systématiquement illustrées par des exemples extraits de notre corpus des constructions savantes en -*ous*.

1.4 Positionnement théorique

1.4.1 Structure des constructions savantes

Il faut bien veiller dans un premier temps à faire la distinction entre les notions de composition savante et de vocabulaire savant. Les deux terminologies relèvent d'une logique différente. Le vocabulaire savant n'est pas nécessairement construit, l'adjectif « savant » renvoyant davantage à un domaine de spécialisation. Les constructions savantes[246], font intervenir un phénomène de composition, ce qui suppose une interaction entre trois éléments au minimum[247]. Nous employons momentanément le terme « élément » puisqu'en réalité, l'élément A n'est pas nécessairement une base. Cette partie ne traite que des constructions savantes, et laisse par conséquent de côté la strate du vocabulaire savant.

Qu'entendons-nous par construction savante ? Pour les définir, nous conservons la représentation alphabétique selon laquelle A correspond au premier élément, B au second, et C au suffixe -*ous*. Deux types de constructions émergent : celles pour lesquelles A correspond à une base liée savante, et celles pour lesquelles il renvoie à un préfixe. Cette distinction est schématisée de la façon suivante :

---

[244] Dont il attribue la découverte à I. Poldauf (1984).
[245] Avec la question sous-jacente des limites du concept de construction savante.
[246] Que nous appelons indifféremment « composés savants ».
[247] En ne considérant que les constructions savantes suffixées, qui constituent l'objet de notre travail.

A + B + C

préfixe + base + *-ous*

base + base + *-ous*

Les préfixes sont considérés comme des éléments actifs dans la composition savante, suite à la démarche de J.-M. Fournier qui incorpore les deux préfixes savants *epi-* et *cata-* dans les constructions de ce type. La démarche d'inclure tous les types de préfixes apparaît donc légitime. Les éléments A et B peuvent tout aussi bien être monosyllabiques, que dissyllabiques ou encore, dans de plus rares cas, trisyllabiques[248].

La description du contexte « préfixe + base + *-ous* » constitue notre première étape. La liste de préfixes intervenant au sein des constructions savantes est sensiblement équivalente à celle dégagée lors de l'examen des structures avec un élément initial séparable. Voici quelques exemples de constructions savantes préfixées issues de notre corpus :

A + B + C

a- + *-caul-* + *-ous*

ambi- + *-laev-* + *-ous*

dia- + *-tom-* + *-ous*

hyper- + *-troph-* + *-ous*

ana- + *-log-* + *-ous*

La liste de toutes les constructions savantes préfixées est disponible en annexes avec la structure du terme, ainsi que son accentuation et la prononciation de ses voyelles accentuées dans les trois sources (voir annexe 33). 132 constructions de ce type sont répertoriées en annexe 33. Au vu des constructions recensées dans le tableau en annexes, plusieurs précisions s'imposent. En ce qui concerne les préfixes, nous regroupons aussi bien les structures avec des préfixes historiques qui ne sont plus productifs en anglais contemporain[249] (*apo-, cata-, epi-, hypo-*…) que des préfixes toujours productifs (*a-*, *con-, pro-*). Le statut même de certains préfixes historiques est d'ailleurs discutable. La frontière entre préfixe et base est parfois sujette à controverse. Notre distinction du statut préfixe/base est en grande partie déterminée par les ressources de l'OED, bien que les données puissent être toutes autres dans un autre dictionnaire étymologique.

[248] Nous renvoyons aux annexes consacrées à la description des constructions savantes pour des exemples.

Ce regroupement a une autre conséquence sur le statut des termes. Il implique un mélange de constructions historiques empruntées (*empetrous*, *encephalous, indigenous*[250]), et de constructions réalisées en anglais contemporain par l'intermédiaire de préfixes et de bases savantes latines ou grecques. Ils feraient l'objet d'analyses distinctes si le contexte historique de composition devait jouer un rôle sur l'accentuation de ces termes.

A l'intérieur des constructions savantes composées de deux bases, il convient de distinguer plusieurs catégories. Tout d'abord, nous traitons séparément les constructions faisant intervenir un élément « numéral » en position A. Nous utilisons volontairement le terme « élément » puisqu'il est difficile de trancher au sujet du statut d'éléments tels que (*bi-*, *hepta-, penta-, tri-*…). S'agit-il de préfixes ou de bases ? Ils bénéficient d'un traitement spécifique afin de déterminer s'ils induisent un comportement accentuel spécifique. Les quelques exemples de structures suivantes fonctionnent sur ce modèle :

A + B + C

di- + *-crot-* + *-ous*

tri- + *-loph-* + *-ous*

hepta- + *-stich-* + *-ous*

hexa- + *-chaet-* + *-ous*

La liste de la totalité de ces structures se trouve en annexes, avec la notation de leur schéma accentuel et de leur prononciation (voir annexe 34). Nous recensons ainsi 87 constructions savantes de ce type. Nous adoptons le même positionnement que pour les constructions préfixées, à savoir que certains éléments numéraux A ne sont plus attestés en anglais contemporain, et correspondent à des structures savantes empruntées directement au grec ou au latin. L'exemple le plus révélateur est celui de *sejugous* pour lequel l'élément A correspond à *se-*[251] « six » en latin. Un autre cas particulier est celui de *tetrachotomous* qui résulte de la troncation antérieure de *dicho-,* avec une structure à trois éléments[252] suivie du suffixe *-ous* :

---

[249] Ou avec une productivité extrêmement réduite dans le domaine de la composition savante.
[250] Au sujet duquel nous avons longuement hésité, car l'élément A provient de la préposition latine *indi-* (*in-*).
[251] Cet élément n'étant pas productif en anglais contemporain.
[252] Ce type de structure sera également séparé du reste du corpus par la suite. Nous traitons *tetrachotomous* au sein de cette partie puisqu'il est le seul à présenter cette particularité au sein de la catégorie des bases numérales.

tetra- + *-(di)cho-* + *-tom-* + *-ous*

Le reste des structures « base + base + *-ous* », est également subdivisé en plusieurs sous-corpus. Le premier critère de subdivision concerne la notation de l'élément A, et ce à quoi les auteurs font plus souvent référence par « *initial combining form* ». Notre but ici n'est pas de déterminer ce qu'est une « forme initiale combinable », mais de créer des sous-classes à l'intérieur de cette catégorie.

Pour créer des constructions savantes, la notion d'interaction entre la base A et la base B est fondamentale. Cependant, des disparités sont observables au sein de ces bases intervenant en A. Certaines sont attestées dans les sources dictionnairiques, tandis que d'autres ne le sont pas.

Ex : *mono-, homo-, hetero-, poly-, iso-, ortho-, phaeno-* (bases attestées)
**alvi-, *lipo-, *stamini-, *luci-, *lyo-, *dolicho-* (bases non-attestées)

Ce critère est uniquement basé sur la base de données de l'OED[253]. Lui seul nous sert de juge au niveau de l'attestation des bases A, avec l'avantage et l'inconvénient que cela implique. L'avantage est d'avoir un avis tranché sur l'attestation de toutes les bases A, sans frontière floue entre forme attestée et non attestée. En revanche, l'inconvénient majeur est de n'avoir que les données de l'OED, ce qui laisse supposer que certaines bases non attestées dans l'OED, le sont très certainement dans d'autres sources. La différence entre forme attestée[254] et forme non attestée tient en grande partie à la notion de productivité. Les formes attestées ci-dessus sont plus prolifiques dans la composition savante que les formes non attestées.

La liste de toutes les bases A attestées par l'OED figure en annexes avec les renseignements étymologiques (voir annexe 35). Les exemples typiques de constructions savantes entrant dans ce cadre sont les suivants :

[253] Ainsi que sur celles de LPD et EPD si les bases y sont référencées.

A + B + C

mono- + *-rhin-* + *-ous*

iso- + *-tom-* + *-ous*

poly- + *-toc-* + *-ous*

ortho- + *-log-* + *-ous*

phaeno- + *-zyg-* + *-ous*

Cette configuration de construction savante est la plus prolifique en anglais contemporain. Nous regroupons au total 404 termes relevant de ce schéma, auxquels nous associons les bases attestées pour lesquelles un changement[255] ou un effacement de la voyelle finale de la base A intervient (36 cas) :

gynantherous = *gyn(o)-* + *-anther-* + *-ous*

calcigerous = *calco-* + *-ger-* + *-ous*

lichenicolous = *licheno-* + *col-* + *-ous*

Tous les termes relevant de cette structure sont disponibles en annexe 36[256], accompagnés des renseignements nécessaires à leur traitement phonologique.

Les bases A qui ne sont pas attestées comme « combinables » par l'OED font l'objet d'un traitement spécifique. La frontière entre les deux classes est parfois aléatoire, et il ne serait guère surprenant d'observer dans les prochaines mises à jour de l'OED, des bases A de cette sous-classification devenir attestées. Par souci de commodité, ces bases sont accompagnées de leur voyelle finale au sein de la construction savante (*lipo-, nidi-, saxi-*…). Ce mode de notation pose toutefois le problème de la voyelle de liaison. La voyelle de liaison appartient-elle à la base A ou est-elle indépendante des deux bases, ne servant qu'à les lier ? Si dans les exemples ci-dessus entre parenthèses, il paraît légitime de considérer que la voyelle appartient à la base A, les cas ci-dessous posent problème puisque l'apparition de la voyelle est liée à une nécessité morphologique. Elle sert à faire le lien entre les deux éléments :

---

[254] C'est-à-dire possédant une entrée distincte dans l'OED.

[255] Le changement concerne principalement l'alternance *-i* / *-o* qui touche fréquemment la voyelle finale de la base A, et plus rarement un effacement au profit de la voyelle de la base B.

[256] Au total 429 termes.

termitophilous = *termit(e)* + *-o-* + *-phil-* + *-ous*

coralligenous = *coral(l)* + *-i-* + *-gen-* + *-ous*

Peut-on parler dans ces cas-là de constructions savantes puisque le premier élément est un substantif ? Notre réponse est oui, car dans la composition savante, la notion de « construction » est primordiale. Nous sommes bien dans le cadre d'une construction à plusieurs éléments, certes différente des cas vus précédemment, mais dans un type particulier de construction savante. Le statut et le rattachement de la voyelle de liaison ne constituent pas, au final, des questions essentielles pour déterminer le type de structure considérée[257]. Au total, 192 structures correspondent à ce schéma de formation (voir annexe 37).

Jusqu'à présent, la base A a constitué l'élément de focalisation de notre repérage de ces constructions, et nous avons répertorié l'ensemble des bases pouvant intervenir dans cette position dans les structures savantes. La notation de ces bases issues du latin ou du grec s'est trouvée facilitée par la notation systématique de la voyelle finale de la base, évitant ainsi les problèmes de retranscription vis-à-vis du grec notamment. Cependant, la base B pose le problème de la notation. Que considérons-nous comme relevant de B et comment le notons-nous ? La réponse est contenue dans le découpage A/B/C opéré au début de notre partie. La seconde base est indépendante du suffixe *-ous*, de sorte que, nous ne notons pas, comme nous le trouvons dans nos trois sources dictionnairiques *-genous,* mais <*-gen-* + *-ous*>. Pourquoi opérer ce découpage ? L'accentuation des constructions savantes constitue l'objectif principal de cette partie, et il convient de noter la base B seule car l'interaction du suffixe avec les bases n'aboutit pas systématiquement au même résultat accentuel. De plus, afin de pouvoir envisager toutes les hypothèses quant au comportement accentuel des constructions savantes, il convient de les séparer car la place de l'accent /1/ ne correspond peut-être pas nécessairement à l'interaction de la base B et de *-ous*, mais plutôt à un comportement caractéristique de la base B, et ce, associée à n'importe quel type de suffixe[258].

Le problème de la base B réside davantage dans la représentation graphique que nous lui assignons. Notre parti consiste à déterminer la graphie de la base à partir de sa représentation orthographique de l'anglais, en retirant simplement le suffixe *-ous*. Nous avons

[257] Raison donc pour laquelle la voyelle est systématiquement rattachée à la base A dans les exemples.
[258] A l'exception des suffixes contraignants.

dressé en annexes toutes les bases savantes intervenant en position B[259] dans notre corpus[260] (voir annexe 38).

En procédant de la sorte, les bases grecques notamment, ne sont pas restituées selon le système graphique de leur système d'origine. Néanmoins, notre volonté de déterminer les paramètres d'accentuation propres à l'anglais contemporain justifie ce choix.

Le caractère construit éventuel des bases A et B constitue également un facteur d'influence potentielle sur l'assignation de l'accent primaire. En effet, que penser de cas tels que *nemato-* ou *-mycet-* ou bien encore *protero-* ? Il s'avère que ces bases sont construites, c'est-à-dire qu'elles sont soit préfixées, soit suffixées. A l'heure d'opérer toutes les classifications possibles au sein des constructions savantes, il est impossible de ne pas traiter les bases construites de manière spécifique. La question sous-jacente qui justifie une telle précaution est la suivante : le caractère préfixé ou suffixé des bases intervenant au sein des constructions savantes a-t-il un impact sur l'assignation du schéma accentuel ? Nous dressons donc l'inventaire de toutes les bases savantes intervenant soit en A soit en B, et affectées par ce critère. Quelques précisions s'imposent tout de même au sujet de cet inventaire. Il ne comprend que les bases pour lesquelles le phénomène de construction est avéré[261]. En cas d'absence de données ou de doutes sur la nature construite de la base, les constructions sont insérées dans les sous-corpus précédents correspondants[262].

Au total, nous observons 68 constructions savantes avec des bases construites du type suivant (voir l'inventaire en annexe 39) :

A + B + C

anomalo- + *-gonat-* + *ous* (***anomalogonatous***)

an- + *-omal-*

ou *phyco-* + *-mycet-* + *-ous* (***phycomycetous***)

-myc- + *-et-*

[259] Nous remarquons d'ailleurs que certaines bases fonctionnent aussi bien en élément A que B (ex : *-phag-*).
[260] Ou tout du moins, dans une position de base précédant le suffixe. En effet, des constructions savantes à trois bases sont également attestées.
[261] Les données étymologiques proviennent de l'OED.
[262] En effet, des cas tels que *-cotyl-*, *kerato-* ou *plasmato-* sont difficilement analysables d'un point de vue morphologique. Dans le doute, nous préférons les intégrer aux sous-corpus précédents.

Les constructions savantes composées de bases elles-mêmes construites, nécessitent un nouveau système de représentation afin de clarifier leur fonctionnement, et de les distinguer de la sous-catégorie suivante. Si la base construite est située en A ou en B, la représentation change :

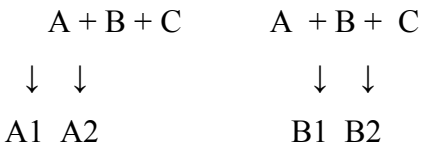

Figure 12 : Représentation numérique des structures savantes avec une base construite.

La dernière sous-catégorie identifiée est peu prolifique en termes d'unités, mais elle se justifie néanmoins par sa constitution. Elle regroupe tous les termes qui possèdent trois éléments (préfixes ou bases) rentrant dans le cadre d'une construction savante. Ces structures, au nombre de 16 (voir annexe 40 pour leur structure ainsi que pour les données phonétiques), se distinguent des bases construites mises en évidence ci-dessus. Elles se représentent de la manière suivante :

A + B + C + D

a- + *-bio-* + *-gen-* + *-ous*

dia- + *-meso-* + *-gam-* + *-ous*

geo- + *-ade-* + *-phag-* + *-ous*

Quelle est la différence fondamentale entre les bases construites et ce type de constructions où les éléments sont concaténés ? Dans les termes ci-dessus, la coupe morphologique est franche. Le sens émerge de l'interaction de tous les éléments. Enfin, les constructions de ce type proviennent d'une formation contemporaine. Les bases construites sont constituées de deux bases dont l'une est construite, avec un caractère préfixé ou suffixé de la base emprunté à la langue d'origine et dont les coupes morphologiques sont obscures en anglais contemporain. Ainsi, si les coupes morphologiques à l'œuvre dans *anisopetalous* sont

facilement identifiables (*an-* + *-iso-* + *-petal-* + *-ous* = modèle ABCD), elles le sont beaucoup moins dans *aphanipterous* (*a-* + *-phani*[263]*-* + *-pter-* + *-ous* = modèle A_1A_2BC).

Une précision complémentaire concernant les formations ABCD s'impose. La présence d'un élément A, à l'aspect séparable, laisse penser que la structure savante BCD existe en anglais contemporain. L'exemple de *anisopetalous* est particulièrement explicite. *Isopetalous* est effectivement attesté dans l'OED, mais en revanche, les données phonétiques le concernant ne sont pas complètes. Il figure donc dans le corpus des termes non retenus en fonction de ces critères. Il faut donc signaler que si la structure savante BCD de ces termes figurait dans notre corpus, la forme ABCD aurait été traitée lors de l'analyse des constructions syntaxiques, que nous avions étendue aux structures en « élément initial séparable + adjectif en *-ous* ». Par conséquent, en ce qui concerne les structures relevant ici de la structure ABCD, soit le terme BCD existe, mais il a été écarté précédemment, soit il n'existe tout bonnement pas.

Le dernier cas attesté de constructions savantes est en étroite relation avec la structure précédente. Considérons les trois termes suivants :

osseofibrous (fibrous)
paurometabolous (metabolous)
salinitrous (nitrous)

Les trois termes ci-dessus sont composés d'une base savante accompagnée d'un adjectif en *-ous* répertorié en anglais (et noté entre parenthèses). La présence de ces trois adjectifs à ce stade est légitime puisque dans la partie consacrée à la constitution du corpus, le concept de constructions syntaxiques était étendu pour inclure non seulement les préfixes séparables mais également les éléments séparables en position initiale, en restreignant cependant le concept aux bases savantes attestées dans l'OED. En effet, **osseo-, *pauro-* et **sali-* ne figurent pas comme entrées attestées dans nos bases de données.

Tous les concepts possibles de constructions savantes ont été passés en revue dans cette partie, en mettant toutefois de côté deux catégories de termes. En effet, nous procédons à un traitement spécifique des mots en *-matous*[264], car la terminaison est attestée au sein de

[263] Du grec « *seen* ».
[264] A l'exception des mots en *-stomat-* + *-ous* qui ne relèvent pas de la taxonomie médicale, mais de la zoologie, et qui intègrent notre corpus de constructions savantes.

divers types de constructions. De plus l'interaction entre composition savante et vocabulaire savant[265] débouche parfois sur des effets accentuels similaires. La seconde catégorie de termes que nous traitons séparément concerne l'élément *-fer-*, très prolifique au sein des constructions savantes. Nous tenterons d'ailleurs de déterminer, en raison de cette productivité, le statut de cet élément qui semble osciller entre affixe[266] et base.

Au total, les constructions savantes regroupent 938 termes. La partie suivante se penche au contraire sur les structures qui ne relèvent pas du domaine de la composition savante en anglais.

1.4.2 Les limites du concept de construction savante

Nous nous sommes souvent trouvé confronté à des termes au sein desquels la base savante B revêt à la fois une utilisation courante et savante. Les exemples les plus représentatifs sont des cas tels que :

apetalous (*-petal-*) / *albiflorous* (*-flor-*) / *polypyrenous* (*-pyren*[267]*-*) / *unicolorous* (*-color-*)

La particularité de ces bases B est la suivante : elle provoque une sorte d'ambivalence morphologique entre son utilisation courante et savante. Nous considérons toutefois avoir affaire à des constructions savantes car tous ces termes, ajoutés à ceux qui sont construits au moyen de ces bases B, ont une portée strictement limitée à la sphère scientifique. Le cas de *-color-* demeure le plus discutable. Néanmoins, les trois termes concernés (*concolorous, tricolorous, unicolorous*) ont tous un domaine d'utilisation ancré dans la science[268].

En revanche, la base *-son-* n'est pas savante de par son utilisation, car dans les six termes concernés[269], les définitions ne renvoient pas à une utilisation savante du terme, à l'exception de *consonous*. Ces six termes ne sont donc pas intégrés à notre corpus de

[265] Certains termes en *-matous* n'ont en effet pas le caractère construit des constructions savantes.
[266] La notation appropriée dans ce cas serait *-ferous*.
[267] Même si le terme *pyrene* n'est pas vraiment d'utilisation courante, mais davantage ancré dans un domaine spécialisé.
[268] *Tricolorous* relève davantage d'une utilisation courante, malgré un usage rare servant à qualifier les couleurs de l'espèce canine.

constructions savantes. L'intégration des structures à notre corpus dépend, outre du paramètre morphologique, également d'un paramètre sémantique.

J.-M. Fournier a mis en évidence dans son travail de thèse le comportement morphologique particulier de la base *-gen-* (1990a). Cette base renvoie en fait à plusieurs sens. Nous avons noté dans le tableau descriptif de l'étymologie des bases, les sens distincts qu'elle recoupe. Nous la traitons néanmoins d'une façon globale sur un plan phonologique, sans considération pour son statut morphologique singulier, sauf si d'aventure, une différence sur le plan sémantique était sanctionnée d'un comportement accentuel distinct.

L'absence de données étymologiques a également parfois été un frein dans la classification de nos termes. L'exemple de *didymous* est un cas particulièrement représentatif. L'OED indique dans sa partie étymologique que ce terme vient du mot grec signifiant « jumeau », mais ne donne pas de renseignements complémentaires sur la structure du terme en grec. Le terme « jumeau » laisse suggérer la présence de la base *di-* à l'initiale, accompagnée d'une base **-dym-*. En l'absence de certitudes, le terme est tout simplement écarté des constructions savantes afin de ne pas fausser notre analyse phonologique des données.

La graphie est un indice utile dans l'identification des constructions savantes, mais elle peut également s'avérer trompeuse. Nous pourrions par exemple être tenté d'analyser la structure de *adenous* de la manière suivante et ainsi l'incorporer dans les constructions savantes :

**a-* + *-den-* + *-ous*

Or, le recours à l'étymologie s'avère ici précieux. Le terme vient en fait du grec « aden » qui signifie « gland ». Ce terme n'est donc ni préfixé, ni donc, un composé savant.

Enfin, certaines constructions savantes « potentielles », car elles relèvent de la structure définie au début de cette partie, sont écartées du corpus, en raison d'un usage courant du terme[270]. Nous pensons notamment aux adjectifs suivants :

---

[269] *Clarisonous, consonous, dissonous, grandisonous, multisonous, unisonous.*
[270] Ou plus précisément d'un usage non scientifique du terme dans le cas des adjectifs rares.

unanimous, impostorous, imposturous, incubous, mischievous, obstreperous, obstropolous, preposterous, recidivous

Ce critère de l'usage scientifique ou non des termes, relève de l'observation des données de l'OED. Il s'agit d'un critère faisant intervenir une certaine dose de subjectivité dans l'analyse. Le rejet de ces termes, et l'acceptation au sein des constructions savantes de termes tels que *anonymous*, *anomalous* ou encore *monotonous*[271], est parfaitement criticable.

Après avoir défini les constructions savantes, et dressé tous les inventaires en fonction de critères de subdivision, la partie suivante constitue le point de départ de nos investigations sur le comportement accentuel de ces structures.

1.4.3 Traitement phonologique des constructions savantes

Comment traiter de façon uniforme les 938 constructions savantes répertoriées dans notre corpus ? A ce stade, le cas des bases savantes intervenant en B et créant un agrégat consonantique préfinal de par leur interaction avec *-ous* a déjà fait l'objet d'un traitement avec les terminaisons contraignantes. Malgré la pression morpho-sémantique exercée par ces « micro-paradigmes », la pression de l'agrégat consonantique, combinée à l'influence du suffixe *-ous* créaient un contexte contraignant. La première question qu'il convient de résoudre concerne le statut du suffixe *-ous* dans les constructions savantes. Est-il neutre, ne provoquant pas de déplacement de l'accent /1/ lors de la suffixation[272], ou bien contraignant, imposant un mode de calcul direct ? Ou bien encore, peut-il être alternativement neutre ou contraignant selon les contextes, comme certains auteurs semblent le penser ?

L'observation de quelques exemples permet d'attribuer un statut au suffixe *-ous* dans les constructions savantes :

---

[271] Ces termes sont conservés essentiellement en raison du fait que la base B dont ils relèvent sert à former un nombre non négligeable de constructions savantes. Nous les conservons donc afin d'avoir un traitement phonologique cohérent de ces bases.
[272] Vis-à-vis du dérivant, lorsque celui-ci est attesté.

ˈ*monorhine* < ˌ*mono*ˈ*rhinous*

ˈ*plectognath* < *plec*ˈ*tognathous*

ˈ*primigene* < *pri*ˈ*migenous*

ˈ*amphibole* 3 < *am*ˈ*phibolous*

ˈ*calcifuge* 3 < *cal*ˈ*cifugous*

ˈ*oxygen* 3 < *o*ˈ*xygenous*

ˈ*collagen* 3 < *col*ˈ*lagenous*

ˈ*terricole* < *ter*ˈ*ricolous*

Tous les exemples ci-dessus permettent d'observer le même phénomène. L'ajout du suffixe *-ous* à un dérivant, représentant une construction savante de type AB, provoque systématiquement le déplacement de l'accent /1/. Nous restons donc fidèle à notre positionnement vis-à-vis de la notion de contrainte définie précédemment. Si les exemples ci-dessus permettent d'observer un déplacement de l'accent primaire dans le cadre d'une suffixation, cette terminaison est systématiquement contraignante[273]. Par conséquent, le suffixe *-ous* est toujours considéré comme contraignant dans le cadre des constructions savantes. C'est la raison pour laquelle les constructions savantes sont traitées juste après la partie consacrée aux terminaisons contraignantes. Le recours à une analyse dérivationnelle n'est donc pas pertinente. L'assignation de l'accent /1/ dans les constructions savantes semble donc relever du phénomène de la contrainte, et être déterminée par un mode de calcul direct.

Pourquoi la nécessité de créer autant de subdivisions au sein des constructions savantes ? La majorité des recherches menées précédemment concluaient toutes que l'élément déterminant dans l'assignation de l'accent primaire était l'élément B[274], notamment au niveau des bases qui retiennent l'accent primaire. Nous n'adopterons une telle position[275], si tel est vraiment le cas, qu'après avoir vérifié que l'élément A n'exerçait aucune influence dans l'assignation de l'accent /1/. C'est la raison pour laquelle nous avons subdivisionné les

[273] Même si le nombre de cas non pertinents est supérieur à celui des cas pertinents.
[274] Dans son interaction avec l'élément C, puisque les structures A + B obéissent à des règles d'accentuation différentes.
[275] Si tel est vraiment le cas.

constructions savantes en catégories, chacune possédant une spécificité structurelle susceptible d'être un facteur déterminant dans l'accentuation.

1.5 Principes d'assignation de l'accent /1/ dans les constructions savantes

1.5.1 Test de l'influence de l'élément A

Nous procédons dans cette sous-partie à une analyse méthodique, en testant de façon systématique l'influence éventuelle de l'élément A sur l'accentuation des constructions. La première catégorie évaluée correspond aux constructions en « préfixe + base + *-ous* ». Cette structure regroupe 132 termes relevant des schémas accentuels suivants :

/(-)100/	**/(-)10/**	**/(-)10/ + /(-)100/**[276]
108	19	5

Tableau 50 : Place de l'accent /1/ dans les constructions savantes préfixées.

L'accent primaire tombe dans la majeure partie des cas sur la syllabe antépénultième. Isolons un préfixe afin d'observer son influence sur l'accentuation. Nous choisissons le plus prolifique des préfixes intervenant dans le cadre des constructions savantes, à savoir *a-* qui regroupe 32 termes. Le but de ce test, et du tableau ci-dessous, est d'observer si le préfixe reçoit ou non l'accent primaire. Le préfixe représente-t-il un élément déterminant dans l'accentuation des composés savants ? A-t-il un effet attractif ou au contraire répulsif ?

[276] C'est-à-dire fonctionnant dans le cadre d'une variante accentuelle.

accent sur A (préfixe)	accent sur B (base)	accent sur A ou B
10	20	2
'agamous, 'aglyphous, 'agnathous, 'amyous, 'aphonous, 'apodous, 'apterous, 'astomous, 'atrophous, 'atropous	*a'caulous, ac'clivous, a'cephalous, a'chaetous, a'chromous, a'condylous, a'dactylous, a'metrous, a'myelous*[277]*, an'antherous, an'enterous, an'odynous, an'onymous, an'omalous, an'omphalous, a'petalous, a'poious, a'stomatous, a'thalamous, a'thermanous*	*a'pyrous / 'apyrous a'zygous / 'azygous*

Tableau 51 : Répartition des constructions savantes préfixées en fonction de l'élément accentué.

Les premières conclusions tirées de l'observation de ce tableau montrent que le préfixe peut porter ou non l'accent primaire, même si la tendance est légèrement en faveur d'une accentuation de la base B. Lorsque le préfixe reçoit l'accent /1/, le terme est systématiquement trisyllabique. Ce constat ne s'avère pas déterminant puisque certains termes trisyllabiques avec un accent sur la base B sont accentués sur la syllabe pénultième.

La même analyse sur les constructions préfixées en *amphi-*, conduit à une conclusion inverse de celle exprimée pour *a-* : l'accent /1/ est davantage attesté au niveau du préfixe que de la base.

accent sur A	accent sur B
8	3
am'phibolous, am'phigamous, am'phigonous, am'phitropous, am'phibryous, am'phigenous, am'phipodous, am'phivorous	*amphi'coelous, amphi'trichous, amphis'baenous*

Tableau 52 : Répartition des constructions savantes préfixées en *amphi-* en fonction de l'élément accentué.

[277] La séquence <ye> n'est pas un digraphe, mais une séquence de deux voyelles indépendantes.

La conclusion qui ressort de ce premier test est que le paramètre de la préfixation n'est pas un facteur déterminant de l'accentuation des constructions savantes. Procédons de façon similaire pour les constructions pour lesquelles le premier élément est une base. Nous sélectionnons la base numérale *di-* ainsi que la base attestée *mono-*.

accent sur A (base numérale)	**accent sur B**
16	13
'dicerous, 'dichronous, 'dichroous, 'diclinous, 'dicrotous, 'digamous, 'digenous, 'digonous, 'digynous, 'dimerous, 'dipnoous, 'dipterous, 'distegous, 'distichous, 'dithyrous, 'ditokous	*di'cephalous, di'coelous, di'dactylous, di'dynamous, di'petalous, di'pneumonous, dipy'renous, di'sepalous, di'stemonous, di'stomatous, di'stylous, di'thecous, di'zygous*

Tableau 53 : Accentuation des constructions savantes avec la base initiale *di-*.

accent sur A (*mono-*)	**accent sur B**	**accent sur A ou B**
15	14	3
mo'nocerous, mo'nochronous, mo'nodomous, mo'nogamous, mo'nogenous, mo'nogynous, mo'nolatrous, mo'nomerous, mo'nophagous, mo'nophonous, mo'nopolous, mo'nostomous, mo'notocous, mo'notonous, mo'noxylous	*mono'cephalous, mono'chromous, mono'clinous, mono'cotylous, mono'dactylous, mon'oicous*[278]*, mono'petalous, mono'rhinous, mono'semous, mono'sepalous, mono'sporous, mono'stachyous, mono'thalamous, mono'thecous, mono'zygous*	*mo'nostichous / mono'stichous mo'notrichous / mono'trichous mo'noxenous / mono'xenous*

Tableau 54 : Accentuation des constructions savantes avec la base initiale *mono-*.

Dans le cadre d'une construction avec une base savante numérale ou une base attestée par l'OED, le comportement accentuel des constructions savantes est toujours aussi fluctuant si l'élément A est considéré comme le facteur essentiel dans l'assignation de l'accent /1/. En effet, et les deux tableaux donnent des résultats sensiblement équivalents, la moitié des cas

[278] Nous considérons que la base B *-oic-* est accentuée au détriment de la seconde syllabe de *mono-*, car les conflits de voyelles de liaison se résolvent généralement par la conservation de la voyelle de la base B. Nous reviendrons sur ces principes lors de la partie réservée au traitement de la base *-fer-*.

reçoit l'accent sur l'élément A tandis que la seconde moitié le reçoit sur l'élément B. Les cas où l'élément A reçoit l'accent ne sont donc que la conséquence indirecte d'un autre facteur, étranger au statut de l'élément A. Si l'élément A n'est pas influent dans l'attribution du schéma accentuel, il semble que l'élément B soit en revanche déterminant. En effet, comment pourrions-nous dans le cas contraire expliquer le schéma accentuel distinct des termes suivants, dont la structure segmentale est quasi-identique à l'exception d'un segment consonantique ?

mo'nochronous / mono'chromous

L'observation des bases construites n'apporte pas d'argument supplémentaire. Il s'avère que le caractère construit de la base[279] n'a pas d'impact sur le placement de l'accent primaire dans les constructions savantes. L'accent tombe indifféremment :

- sur l'élément suffixé de B = *gastero-my'cetous / hypho-my'cetous.*
- sur l'élément suffixé de A = *nema'to-phagous.*
- sur la première syllabe de B = *labiati-'florous / opistho-'glyphous.*
- soit sur l'élément suffixé de A ou bien sur la première syllabe de la base B = *nema'to-cerous / nemato-'cerous.*

Les tests effectués ci-dessus ont mis en lumière le comportement de l'élément A vis-à-vis de l'accentuation des structures savantes. Il s'avère qu'il ne représente pas un facteur déterminant dans le placement de l'accent /1/. De plus, le caractère construit des bases A ou B ne sanctionne pas non plus les constructions savantes d'un comportement accentuel distinct. Ces faits nous conduisent à revoir les subdivisions que nous avons opérées, et ne plus considérer les constructions savantes que comme un corpus unique, corpus dont l'assignation de l'accent primaire provient de l'influence de la base B. Cette influence est mise en évidence dans la partie suivante, par l'analyse de l'une des bases B les plus prolifiques en anglais.

[279] Aussi bien la base A que la base B.

1.5.2 Test de l'influence de la base B sur l'accentuation

Une observation détaillée de toutes les bases B de notre corpus montre une certaine correspondance accentuelle de tous les termes composés de la même base B. L'assignation de l'accent /1/ peut ainsi être envisagée du point de vue de l'influence de cette base sur la structure globale[280]. Le comportement accentuel des termes composés de *-gen-*, la base savante la plus prolifique de notre corpus, démontre un degré de stabilité accentuelle très élevé. Le détail des schémas accentuels des termes composés de cette base en B, avec indiqué dans la colonne de gauche l'élément recevant l'accent est répertorié dans le tableau ci-dessous.

accent sur préfixe	5	*am'bigenous, am'phigenous, e'pigenous, e'xogenous, hy'pogenous, in'digenous*
accent sur base numérale	2	*'digenous, te'tragenous*
accent sur base attestée	40	*ac'rogenous, ae'rogenous, an'drogenous, as'cogenous, au'togenous, bi'ogenous, ec'togenous, en'dogenous, gym'nogenous, ha'logenous, hepa'togenous, ho'mogenous, hy'drogenous, i'sogenous, kera'togenous, li'thogenous, ly'sigenous, me'sogenous, mo'nogenous, mye'logenous, my'ogenous, ne'crogenous, ni'trogenous, om'nigenous, orga'nogenous, oste'ogenous, o'vigenous, o'xygenous, parthe'nogenous, pa'thogenous, pho'togenous, phyl'logenous, phy'togenous, pleu'rogenous, po'lygenous, py'ogenous, py'rogenous, schi'zogenous, scle'rogenous, ther'mogenous*
accent sur base non-attestée	23	*alka'ligenous*[281]*, anthe'rogenous, bys'sogenous, ca'prigenous, col'lagenous, conidi'ogenous, coral'ligenous, cul'migenous, e'rogenous, ero'togenous, glai'rigenous, goi'trigenous, hes'thogenous, ig'nigenous, ka'ligenous, meris'togenous, mon'tigenous, san'guigenous, sa'progenous, sa'xigenous, sen'sigenous, ter'rigenous, ty'rogenous*
accent sur base B dans les structures ABCD	3	*abi'ogenous, dysge'ogenous, euge'ogenous*
accent sur *-gen-*	1	*bi'genous*
accent sur base A construite	9	*chiti'nogenous, gela'tigenous, haema'togenous, ide'agenous, ide'ogenous, myce'togenous, pri'migenous, refle'xogenous, rhe'xigenous*

Tableau 55 : Accentuation des constructions savantes avec la base B *-gen-*.

[280] Nous rappelons ici que nous ne travaillons que sur les structures en A + B + C où C correspond au suffixe *-ous*.
[281] Les accents /2/ ne sont pas notés au sein des tableaux, par simple souci de clarté.

Ce tableau montre d'une part que *-gen-* intervient dans tous les types de constructions savantes possibles, et d'autre part que l'accent primaire tombe aussi bien sur le préfixe, que sur la base A, qu'elle soit attestée ou non, construite ou non. En revanche, en raisonnant de façon inverse, avec une assignation de l'accent primaire déterminée par l'influence de la base B, nous remarquons que l'accent primaire est systématiquement noté sur la syllabe qui précède *-gen-*[282]. Cette méthode basée sur l'influence des bases B sur l'assignation de l'accent permet d'expliquer de façon uniforme le comportement de toutes les bases savantes au sein des structures savantes.

Le même raisonnement au niveau de la stabilité accentuelle des bases B est valable avec *-chaet-*[283] (*-chet-*). Cette base attire l'accent primaire dans le cadre de la composition savante :

a'chaetous / hexa'chaetous / oligo'chaetous / peri'chaetous /
poly'chaetous / tetra'chaetous

Cette stabilité au niveau de l'influence de chaque base sur l'accent /1/ est propice à une typologie des bases, réalisée en fonction de leur influence sur le placement de l'accent /1/.

1.5.3 Comportement des bases savantes vis-à-vis de l'accent primaire

Réaliser une typologie des bases savantes en fonction de leur influence sur l'assignation de l'accent primaire nécessite un système qui permette de traiter l'ensemble de manière uniforme, et qui puisse rendre compte de tous les cas rencontrés au sein de notre corpus. Nous élaborons ainsi une classification basée sur les principes développés par R. Kingdon dans son ouvrage de 1958 consacré à l'accentuation de l'anglais. Il utilise pour ce faire un système numérique permettant de rendre compte du comportement de chaque élément vis-à-vis du placement de l'accent /1/[284]. En adaptant cette méthode à notre étude des bases, nous obtenons le système de représentation suivant :

[282] A l'exception de *bigenous* qui adopte un schéma en /010/.
[283] Avec un schéma accentuel en /(-)10/ et une base B qui reçoit systématiquement l'accent.

- l'accent /1/ tombe systématiquement sur la syllabe qui précède *-gen-* ; nous lui attribuons donc le comportement -1 au sein du tableau.
- la base *-chaet-* reçoit systématiquement l'accent /1/ ; elle relève par conséquent du comportement +1[285], car l'accent est placé sur sa première syllabe[286].
- l'accent /1/, dans les termes dont la base B est *-mycet-*, touche la seconde syllabe de la base (*-my'cet-*). Elle relève donc du comportement +2.

L'ensemble des bases B de notre corpus est répertorié selon cette terminologie numérique. Cette méthode présente l'avantage de mettre en évidence les cas de variation accentuelle au sein des structures savantes. En d'autres termes, le degré de variabilité accentuelle imputable à chaque base est aisément quantifiable.

Le premier classement concerne les bases B dont l'influence sur le placement de l'accent /1/ est stable en toute occasion (voir tableau ci-dessous). Elles relèvent toutes d'une représentation numérique unique.

[284] Il traitait indifféremment les suffixes et les bases au moyen de ce système numérique.
[285] Nous modifions légèrement le système de représentation d'origine de R. Kingdon, en insérant simplement le symbole « + » pour montrer que l'accent tombe sur la première syllabe de la base B, et aussi pour faire la distinction avec le symbole représentant l'accent primaire.
[286] La structure monosyllabique de *-chaet-* rend cette précision inutile. Elle s'avère néanmoins pertinente dans le cadre des bases savantes polysyllabiques.

-2	*-pl-* (1)[287]
-1	*-phag-* (46), *-vor-* (43), *-ger-* (36), *-phil-* (35), *-phor-* (32), *-gam-* (27), *-pter-* (24), *-tom-* (12), *-log-* (10), *-phon-* (10), *-stom-* (9), *-gon-* (9), *-toc-* (7), *-drom-* (5), *-phan-* (5), *-chro-* (4), *-dom-* (4), *-ton-* (4), *-clad-* (3), *-com-* (3), *-fug-* (3), *-chthon-* (3), *-nom-* (3), *-latr-* (3), *-bol-* (2), *-troph-* (2), *-jug-* (2), *-xyl-* (2), *-ton-* (2), *-loq-* (2), *-bry-* (1), *-my-* (1), *-phyt-* (1), *-petr-* (1), *-cen-* (1), *-pil-* (1), *-pher-* (1), *-jur-* (1), *-hum-* (1), *-dol-* (1), *-crot-* (1), *-pno-* (1), *-steg-* (1), *-thyr-* (1), *-dym-* (1), *-loph-* (1), *-graph-* (1), *-prag-* (1), *-der-* (1), *-phem-* (1), *-del-* (1), *-typ-* (1), *-vom-* (1), *-cav-* (1), *-pol-* (1), *-ten-* (1), *-vag-* (1), *-men-* (1), *-lob-* (1), *-cycl-* (1)
+1	*-petal-* (22), *-cephal-* (21), *-sepal-* (9), *-dactyl-* (8), *-onym-* (11), *-chaet-* (6), *-chrom-* (5), *-coel-* (5), *-dynam-* (5), *-anim-* (5), *-stemon-* (5), *-omal-* (3), *-thalam-* (3), *-color-* (3), *-oic-*[288] (3), *-caul-* (2), *-cliv-* (2), *-anther-* (2), *-enter-* (2), *-omphal-* (2), *-gener-* (2), *-etr-* (2), *-stachy-* (2), *-tech-* (2), *-agr-* (2), *-gonat-* (2), *-(o)ur-* (2), *-spondyl-* (2), *-condyl-* (1), *-l(a)ev-* (1), *-odyn-* (1), *-myel-* (1), *-sbaen-* (1), *-metr-* (1), *-therman-* (1), *-edr-* (1), *-tepal-* (1), *-tuber-* (1), *-enchym-* (1), *-brom-* (1), *-rhiz-* (1), *-hemer-* (1), *-pneumon-* (1), *-quetr-* (1), *-elytr-* (1), *-pelat-* (1), *-strat-* (1), *-om-* (1), *-a(e)v-* (1), *-d(a)en-* (1), *-sug-* (1), *-ostrac-* (1), *-gyr-* (2), *-phaner-* (1), *-nem-* (1), *-cerat-* (1), *-chyl-* (1), *-cheil-* (1), *-myod-* (1), *-cotyl-* (1), *-rhin-* (1), *-chor-* (1), *-hedr-* (1), *-mel-* (1), *-alter-* (1), *-crotaph-* (1), *-neur-* (1), *-mor-* (1), *-phloe-* (1), *-poi-* (1)
+2	*-mycet-* (5), *-encephal-* (3), *-pyren-* (2), *-legomen-* (1)

Tableau 56 : Représentation numérique du placement de l'accent /1/ dans les constructions savantes en fonction de la base B.

Quelques commentaires s'imposent concernant cette première classification. Tout d'abord, le comportement -2 attribué à la base *-pl-* est sujet à caution. Comme nous le constatons dans le tableau, le comportement particulier de cette base n'est établi que sur l'observation d'un cas unique (*'tetraplous*) qui correspond au grec « fourfold » et dont le domaine de spécialisation relève de la génétique. L'attestation d'une base savante *-pl-* tient en partie à la présence au sein des données de l'OED de *-ploid*, base permettant de construire des termes dans le domaine de la génétique, et auquel *tetraplous* est apparenté. Sur la base de l'examen morphologique de *-ploid* et de la présence d'une coupe morphologique, la base *-pl-* en est déduite, avec un caractère consonantique résultant de notre méthode de détermination des bases grecques.

De plus, et ce commentaire découle fort logiquement des observations au sujet de *-pl-*, les bases ayant moins de trois cas attestés sont sujettes à des problèmes de retranscription graphique, dus à une étymologie parfois incertaine. Nous pensons notamment aux bases *-my-*,

[287] Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de termes de notre corpus construits à partir de cette base B.
[288] *-oic-* est une base savante dissyllabique, <oi> n'étant pas un digraphe.

-om- et *-a(e)v-*. Enfin, la dernière réserve au sujet de ce tableau concerne les bases pour lesquelles un seul terme est attesté. La détermination d'une influence sur le positionnement de l'accent /1/ sur l'étude d'un cas unique est risquée, et a pour conséquence logique d'exclure tout phénomène de variation. Les bases savantes suivantes, à l'inverse, interviennent au sein de composés savants dont l'assignation de l'accent /1/ se révèle moins stable :

-gen-	-1 (87) ; +1 (1)	***-pyr-***	var -1/+1 (1)
-par-	-1 (28) ; -2 (1) ; -3 (1)	***-zyg-***	-1 (1) ; +1 (4) ; var -1/+1 (1)
-col-	-1 (26) ; -2 (1)	***-styl-***	-1 (1) ; +1 (3)
-pod-	-1 (24) ; -2 (1) ; var -1/+1[289] (2)	***-man-***	-1 (2) ; var -1/+1 (1)
-gyn-	-1 (20) ; var -1/+1 (1)	***-clin-***	-1 (1) ; +1 (2) ; var -1/+1 (1)
-mer-	-1 (17) ; +1 (1)	***-spor-***	-1 (5) ; +1 (3)
-gnath-	-1 (16) ; var -1/+1 (1)	***-duc-***	-2 (1) ; +1 (1)
-flor-	+1 (13) ; var -1/+1 (1)	***-phob-***	-1 (3) ; +1 (2) ; var -1/+1 (1)
-cer-	-1 (12) ; var -1/+1 (1)	***-pyg-***	+1 (1) ; var -1/+1 (1)
-chron-	-1 (11) ; var -1/+1 (1)	***-xen-***	-1 (1) ; var -1/+1 (1)
-stomat-	+1 (10) ; var +1/+2 (1)	***-troch-***	-1 (1) ; var -1/+1 (1)
-stich-	-1 (6) ; var -1/+1 (2)	***-pach-***	var -1/+1 (1)
-trop-	-1 (10) ; -2 (1) ; var -1/+1 (1)	***-sem-***	+1 (1) ; var -1/+1 (1)
-glyph-	-1 (1) ; +1 (2)	***-rrhaph-***	var -1/+1 (1)
-trich-	-1 (5) ; +1 (1) ; var -1/+1 (2)	***-por-***	-1 (1) ; +1 (2) ; var -1/+1 (1)

Tableau 57 : Placement de l'accent /1/ dans les constructions savantes dont la base B a une influence instable.

Les 30 bases ci-dessus n'ont pas un effet stable sur le placement de l'accent primaire. Des disparités apparaissent néanmoins au sein de ce tableau. En effet, certaines bases ont un comportement vis-à-vis du placement de l'accent /1/ particulièrement stable, à l'exception parfois d'un seul terme dont la position de l'accent /1/ diffère et génère un comportement accentuel mineur, voire marginal ou douteux. L'exemple le plus représentatif de cette

[289] Le symbole « var » signifie que ces composés savants attestent un phénomène de variation, dont le comportement est décrit par les deux représentations numériques qui suivent.

tendance est celui de la base *-gen-* dont 87 termes sont accentués sur la syllabe précédente (-1), à l'exception d'un seul terme accentué sur la base (+1). Par conséquent, l'influence des bases suivantes extraites du tableau est considérée comme stable vis-à-vis du positionnement de l'accent /1/, à l'exception de quelques cas présentant des accentuations marginales (les comportements accentuels marginaux accompagnés des termes associés sont répertoriés en annexe 41) :

-gnath-, -gen-, -par-, -pod-, -trop-, -chron-, -stomat-, -gyn-, -mer-, -flor-, -cer-, -stich-, -trich-, -col-

La majorité des exemples présentant une accentuation marginale dans les constructions savantes est *a priori* inexplicable. Il est difficile de déterminer pourquoi, alors que tous les termes construits avec la base *-gen-* sont accentués sur la syllabe qui précède cette base, *bigenous* se distingue en accentuant la base *-gen-*. Nous nous contenterons d'émettre quelques hypothèses au sujet de trois cas. Le terme *polypous* relève ainsi de la structure suivante :

'polypous = poly- +-p(od)- + *-ous*

La base *-pod-* a subi une troncation postérieure assez surprenante au moment de sa constitution et de son interaction avec le suffixe *-ous*[290]. L'obscurité de la structure morphologique explique peut-être en partie la présence d'un accent sur la syllabe antépénultième. Si la base *-pod-* était toujours active d'un point de vue morpho-sémantique, l'accent /1/ se situerait sur la syllabe précédant la base, conformément au comportement caractéristique des termes construits avec *-pod-*. Considérons maintenant les deux comportements marginaux relatifs à la base *-par-* :

-2 = *'semelparous* / **-3** = *'iteroparous*

Ces deux termes ont une particularité commune : ils relèvent du même champ sémantique. Les deux définitions, extraites de l'OED, le confirment :

[290] Le terme sémantiquement apparenté *polypodous* est d'ailleurs également répertorié dans notre corpus.

-*semelparous* (attesté pour la première fois en 1954) : « of or designating a species or organism which reproduces only once during its lifetime. » (biologie)
- *iteroparous* (attesté pour la première fois en 1954) : « characterized by or designating the production of multiple sets of offspring » (biologie)

L'accentuation distincte de ces deux termes vis-à-vis des autres composés savants comprenant la base B -*par*- reste énigmatique. En revanche, le fait qu'ils soient tous deux accentués sur la première syllabe ne peut être le fruit du hasard. Ce phénomène de mimétisme accentuel reposant sur un lien sémantique (ils sont antonymes) et temporel (ils sont attestés pour la première fois simultanément en 1958) est tout à fait atypique, et évoque une nouvelle fois la notion de micro-paradigme. La différence de comportement -2/-3 tient simplement au fait que la première base est dissyllabique dans un cas et trisyllabique dans un autre.

Par conséquent, les bases suivantes sont instables du point de vue de leur influence sur le placement de l'accent /1/[291] (les différents comportements de ces bases ainsi que les termes associés sont disponibles en annexe 42) :

-glyph-, -pyr-, -zyg-, -styl-, -man-, -clin-, -spor-, -duc-, -phob-, -pyg-, -xen-, -troch-, -pach-, -sem-, -rrhaph-, -por-

Pour la majorité des cas, la tendance de ces bases vis-à-vis de l'accent primaire est la suivante : soit l'accent primaire est placé sur la syllabe qui les précède, soit l'accent est placé sur la base, sans qu'il ne semble y avoir de contexte permettant de prédire l'un ou l'autre de ces comportements. La partie suivante est consacrée à l'étude accentuelle de constructions savantes atypiques puisqu'elles sont composées d'une base non attestée et d'un adjectif en -*ous* attesté dans notre corpus.

[291] Même si parfois, comme nous le remarquons en annexe 42, l'instabilité (et donc la variation) n'est déduite que sur l'examen d'un seul terme. L'étude approfondie de tous les suffixes fonctionnant avec ces bases permettrait de dégager des données plus fiables.

1.5.4 L'accentuation des constructions en « base + adjectif »

Les trois cas suivants font l'objet d'un traitement spécifique car ils comprennent un adjectif libre attesté dans nos sources :

osseo'*fibrous* (*'fibrous*)

paurome'*tabolous* (*me*'*tabolous*)

'*salinitrous* (*'nitrous*)

Ces structures ne sont pas assimilées aux constructions savantes car la base initiale n'est pas attestée dans les sources dictionnairiques. Cependant, ce critère ne constitue pas un principe accentuel déterminant dans l'assignation de l'accent /1/ puisque nous constatons dans les deux premiers termes un calcul de l'accent par référence. L'accentuation de la construction savante est identique à l'accentuation de l'adjectif dont elle dépend. Le seul cas particulier concerne *salinitrous* dont l'accentuation en /1000/ constitue une particularité puisqu'elle ne relève pas d'un mode de calcul de l'accent par référence, ni de l'application de la Règle Normale.

En conclusion, le critère séparable ou non de la base A n'est pas un facteur déterminant dans l'accentuation de ce type de composés savants. Le placement de l'accent se calcule à partir de l'adjectif libre. Établir une conclusion sur la base de trois cas se révèle cependant hasardeux puisque sur les trois cas concernés, *salinitrous* ne respecte pas ce principe.

Dans la partie suivante, nous tentons de rendre compte de l'accentuation de l'ensemble des constructions savantes. En effet, la détermination de l'influence de chaque base sur l'accentuation permet de mettre en évidence les bases avec un comportement spécifique, mais cela ne permet pas de situer l'accentuation des constructions savantes au sein du système accentuel de l'anglais en général, ni de créer un système économe.

1.5.5 Tentative d'uniformisation de l'accentuation des constructions savantes

Avant de tenter de traiter le système accentuel des constructions savantes de manière plus économe, la répartition des schémas accentuels de l'ensemble des constructions savantes est révélatrice de tendances :

/(-)10/	**/(-)10/ - /(-)100/**	**/(-)100/**	**autres**[292]	**total**
103	25	804	6	938
11%	2,6%	85,9%	0,5%	

Tableau 58 : Placement de l'accent /1/ dans les constructions savantes.

Parmi les constructions savantes, près de 86%[293] des termes présentent un accent /1/ sur la syllabe antépénultième, 11% des cas reçoivent un accent sur la syllabe pénultième, et environ 3% des cas présentent un phénomène de variation oscillant entre accent sur la pénultième et accent sur l'antépénultième.

Le suffixe *-ous* étant contraignant dans les constructions savantes, le calcul du placement de l'accent primaire est direct. Dans les parties précédentes, nous avons étudié le comportement de la base B en affirmant que c'est par l'intermédiaire de son influence que l'accent primaire était placé. Il est temps de définir plus précisément le type d'influence entrant en ligne de compte.

Les bases savantes sont considérées comme non-attractives[294] au niveau de leur résistance au passage de l'accent /1/, si le schéma résultant est un schéma accentuel en /(-)100/. Dire que ces bases imposent un schéma sur la syllabe qui les précède (-1) n'est d'aucune utilité puisque cela revient à créer un mode de fonctionnement spécifique des bases sans réelle motivation. La Règle Normale d'accentuation qui déclenche un accent sur la

[292] Schémas en /1000/ ou en /10000/ qui figurent dans les tableaux de variantes des bases savantes en annexes.
[293] Le chiffre est encore en dessous de la réalité, si l'accentuation des mots en *-matous* et des bases en *-fer-* est intégrée au calcul.
[294] Nous n'utilisons pas le terme « neutre » pour qualifier l'influence de ces bases, car le risque d'ambiguïté vis-à-vis du comportement systématiquement contraignant de *-ous* dans les constructions savantes est trop important.

syllabe antépénultième permet en effet de rendre compte de toutes ces structures[295], dont le schéma accentuel est déterminé par un mode de calcul direct. Les bases non-attractives concernées sont donc toutes celles auxquelles nous avions attribué le comportement -1 stable en toute occasion :

-phag-, *-vor-*, *-ger-*, *-phil-*, *-phor-*, *-gam-*, *-pter-*, *-tom-*, *-log-*, *-phon-*, *-stom-*, *-gon-*, *-toc-*, *-drom-*, *-phan-*, *-chro-*, *-dom-*, *-ton-*, *-clad-*, *-com-*, *-fug-*, *-chthon-*, *-nom-*, *-latr-*, *-bol-*, *-troph-*, *-jug-*, *-xyl-*, *-ton-*, *-loq-*, *-bry-*, *-my-*, *-phyt-*, *-petr-*, *-cen-*, *-pil-*, *-pher-*, *-jur-*, *-hum-*, *-dol-*, *-crot-*, *-pno-*, *-steg-*, *-thyr-*, *-dym-*, *-loph-*, *-graph-*, *-prag-*, *-der-*, *-phem-*, *-del-*, *-typ-*, *-vom-*, *-cav-*, *-pol-*, *-ten-*, *-vag-*, *-men-*, *-lob-*, *-cycl-*

A cette liste de bases non-attractives s'ajoutent les bases pour lesquelles le caractère marginal de certains comportements a été mis en évidence[296], puisque très majoritairement, les constructions savantes avec une base B de ce type reçoivent l'accent primaire sur la syllabe antépénultième :

-gnath-, -gen-, -par-, -pod-, -trop-, -chron-, -gyn-, -mer-, -cer-, -stich-, -trich-, -col-

Les bases suivantes sont distinctes des précédentes car elles reçoivent l'accent /1/ sur elles-mêmes. Cependant, leur structure syllabique est la raison principale de ce phénomène. Elles sont en grande majorité dissyllabiques, et dans certains cas trisyllabiques (*-legomen-*, *-encephal-*). Cependant, elles reçoivent, dans leur interaction avec le suffixe *-ous*, un accent sur la syllabe antépénultième, et relèvent donc également de la Règle Normale. Elles sont également considérées comme non-attractives. L'ambiguïté du terme est donc ici à son paroxysme puisque ces bases reçoivent l'accent, mais sont tout de même considérées comme non-attractives. En réalité, la configuration syllabique de ces bases rend impossible la détermination de leur influence sur l'assignation de l'accent /1/. Attirent-elles l'accent en tant que telles, ou au contraire, le fait qu'elles soient accentuées n'est-il que la conséquence de l'application de la Règle Normale d'accentuation qui place l'accent sur la syllabe antépénultième et donc sur ces bases ? Nous optons pour la seconde hypothèse, en considérant que fondamentalement ces bases n'ont aucune influence sur le placement de l'accent et

[295] Dans le cadre des constructions savantes A + B + C.

qu'elles sont donc non-attractives. La perspective de rendre compte de l'accentuation des structures savantes avec un nombre minimum de règles explique la raison de notre choix. Ces bases savantes polysyllabiques non-attractives relevant de la Règle Normale sont exposées dans les listes suivantes :

bases dissyllabiques

-cephal-, -condyl-, -dactyl-, -anther-, -enter-, -odyn-, -onym-, -omphal-, -omal-, -petal-, -sepal-, -thalam-, -therman-, -color-, -gener-, -hemer-, -enchym-, -tuber-, -tepal-, -dynam-, -pneumon-, -stemon-, -anim-, -elytr-, -gonat-, -pelat-, -myel-[297]*, -spondyl-, -cerat-, -phaner-, -ostrac-, -myod-, -oic-, -cotyl-, -alter-, -crotaph-, -stachy-*

+ *-stomat-*[298] (qui fonctionne ainsi à l'exception de *merostomatous* qui a une variante)

bases trisyllabiques

-encephal-, -legomen-

Tous les composés savants constitués des bases non-attractives identifiées ci-dessus relèvent d'une règle d'accentuation unique :

base savante non-attractive + *-ous* → Règle Normale (/(-)100/)

A l'inverse, certaines bases semblent retenir ou attirer l'accent /1/. Elles sont donc qualifiées de bases « attractives ».

La liste des bases savantes attractives monosyllabiques permettant de générer des constructions savantes est la suivante :

[296] Symbolisé par les exceptions répertoriées dans le tableau en annexe 41.
[297] La séquence <ye> est dissyllabique et ne renvoie pas à un digraphe vocalique.
[298] C'est principalement en raison de la variation accentuelle constatée au niveau de la base *-stomat-* que celle-ci est analysée au sein des constructions savantes et non dans la partie consacrée aux termes en *-matous*.

-caul-, -cliv-, -chaet-, -chrom-, ***-l(a)ev-****,* ***-metr-****, -coel-,* ***-sbaen-****,* ***-rhiz-****,* ***-brom-****,* ***-edr-****, -etr-,* ***-quetr-****, -tech-, -agr-,* ***-phloe-****,* ***-poi-****,* ***-strat-****,* ***-om-****,* ***-(a)ev-****,* ***-d(a)en-****,* ***-sug-****,* ***-gyr-****,* ***-nem-****,* ***-chyl-****, -(o)ur-,* ***-cheil-****,* ***-rhin-****,* ***-chor-****,* ***-hedr-****,* ***-mel-****,* ***-neur-****,* ***-mor-***[299]

\+ *-flor-* (qui est associée car la base ne présente qu'un seul cas de variation en /(-)100/).

Sont également intégrées au sein des bases attractives les deux bases dissyllabiques *-pyren-* et *-mycet-*, puisqu'à la différence des bases dissyllabiques non-attractives vues précédemment, ces deux bases reçoivent l'accent /1/ sur la seconde syllabe de leur base, occasionnant ainsi un schéma accentuel en /(-)10/, preuve de l'influence de la base sur le placement de l'accent[300].

Les bases attractives, en attirant l'accent /1/ relèvent d'une règle distincte des bases non-attractives :

base savante attractive + *-ous* → /(-)10/

Enfin, l'influence d'une catégorie de bases savantes sur le placement de l'accent /1/ se situe à la frontière entre les bases non-attractives et les bases attractives. Ces bases fonctionnent selon les cas comme des bases non-attractives, avec un accent principal sur la syllabe antépénultième en vertu de la Règle Normale, ou bien comme des bases attractives, qui bloquent la rétraction accentuelle sur la syllabe pénultième. Cette catégorie se situe au cœur de la problématique actuelle concernant l'accentuation de l'anglais. L'apparition de variantes oscillant entre les deux logiques montre que le système anglais actuel tend à se régulariser, avec une rétraction de l'accent /1/ dans les constructions savantes sur la syllabe antépénultième, règle régissant la majorité des mots longs en anglais.

Ces bases, que nous qualifions de « semi-attractives » en raison de cette influence ambivalente, sont les suivantes :

[299] Les bases notées en gras ne relèvent de la catégorie des bases attractives que sur l'observation d'un seul cas. Elles sont donc à considérer avec précaution.
[300] Contrairement aux bases dissyllabiques non-attractives où il est en fait impossible de le déterminer.

-glyph-, -pyr-, -zyg-, -styl-, -man-, -clin-, -spor-, -duc-, -phob-, -pyg-, -xen-,
-troch-, -pach-, -sem-, -rrhaph-, -por-

Pourquoi certaines bases attirent-elles l'accent /1/, occasionnant ainsi la présence de l'accent primaire sur la pénultième ? L. Guierre a élaboré plusieurs hypothèses à ce sujet dans sa thèse de 1979. Il constate que les bases composées d'un digraphe vocalique attirent davantage l'accent que les autres. Son hypothèse se vérifie en effet sur les bases suivantes[301] :

*-c**au**l-, -ch**ae**t-, -l**(a)e**v-, -c**oe**l-, -sb**ae**n-, **-(a)e**v-, -d**(a)e**n-, -ne**u**r-, **-(o)u**r-, -ch**ei**l-,*
*-p**oi**-, -phl**oe**-*

Sa seconde hypothèse consistait à remettre en cause le statut de l'agrégat consonantique dans les constructions savantes. Les structures en <Ch> ou <Cr>, généralement considérées comme une consonne d'un point de vue strictement phonologique, devraient peut-être être reconsidérées comme de réels agrégats consonantiques. En adhérant à cette hypothèse, nous pourrions justifier le caractère attractif des bases suivantes en raison de la présence de séquences <Ch> ou <Cr> :

*-gly**ph**-, -tro**ch**-, -pa**ch**-, -rrha**ph**-, -me**tr**-, -e**dr**-, -a**gr**-, -te**ch**-, -que**tr**-, -e**tr**-, -he**dr**-*

Cependant, même en prenant en compte ces deux hypothèses, elles ne suffisent pas à englober et à rendre compte du pouvoir attractif de toutes les bases que nous avons mises en évidence, notamment dans les contextes <VCV>. Il semble qu'il faille se pencher sur les systèmes phonologiques des langues d'emprunts, et notamment sur le système accentuel du latin[302], pour déterminer l'origine de ce pouvoir attractif des bases. Le système phonologique anglais, lors des emprunts ou des adaptations de termes grecs ou latins, conserve peut-être les principes phonologiques des systèmes d'origine.

Au final, déterminer le comportement accentuel des composés savants sur le concept d'attractivité accentuelle de la base B est une méthode qui permet de rendre compte de la quasi-totalité des accentuations. Les composés construits à partir de bases attractives, ainsi

[301] Nous intégrons également dans notre raisonnement les bases semi-attractives puisque ce statut intermédiaire est forcément lié à une particularité de la base.
[302] Car les structures héritées du grec correspondent en réalité à des formes grecques « latinisées » passées par le système latin.

que celles présentant un agrégat consonantique, sont accentués sur la syllabe pénultième, tandis que les composés avec une base non-attractive relèvent tous de la Règle Normale. Les seuls cas particuliers concernent les bases semi-attractives dont l'influence sur le placement de l'accent /1/ est ambivalent, et difficile à déterminer, ainsi que les rares exceptions accentuelles des bases dont l'influence est pourtant considérée comme stable.

La partie suivante s'intéresse aux règles de prononciation des voyelles sous accent primaire des constructions savantes.

1.5.6 Prononciation de la voyelle sous accent /1/

La prononciation de la voyelle accentuée des constructions savantes est particulièrement stable, puisque l'application des règles de prononciation permet de rendre compte de la quasi-totalité des structures, avec une forte proportion de termes relevant de la règle de Luick. Ce phénomène tient en grande partie à la structure même des bases B, majoritairement en <CVC> qui favorise l'application de cette règle, ainsi qu'à près de 86% de schémas accentuels avec un accent /1/ sur la syllabe antépénultième :

multiparous [mʌlˈtɪpərəs]
heterotropous [ˌhetəˈrɒtrəpəs][303]
endogamous [enˈdɒgəməs]
necrophagous [nɪˈkrɒfəgəs]

Certains termes relèvent également de la règle de « $C_2 \rightarrow \breve{V}$ ». Les termes concernés reçoivent nécessairement l'accent /1/ sur la syllabe antépénultième puisque les cas de C_2 en position préfinale et relevant des bases savantes ont déjà été traités dans la partie réservée aux terminaisons contraignantes. Voici quelques exemples mettant en évidence cette règle :

hologna thous [həʊˈlɒgnəθəs]
gymnostomous [dʒɪmˈnɒstəməs]
allochthonous [æˈlɒkθənəs]

[303] Ce terme relève bien de la règle de Luick car nous rappelons que la séquence <Cr> représente une consonne.

Enfin, les autres règles de prononciation s'appliquent de façon moins systématique. Nous notons tout de même la présence non négligeable de digraphes au sein des constructions savantes. I. Trevian utilise d'ailleurs ce critère comme signe distinctif permettant d'identifier la présence d'une construction savante. De plus, L. Guierre, nous l'avons vu dans la partie consacrée à l'accentuation de ces structures, remarque que la présence d'un digraphe dans la base B semble être en corrélation avec un accent sur la syllabe pénultième. La majorité des digraphes accentués interviennent en accentuation préfinale, et sont d'origine étrangère[304] :

dicoelous [daɪˈsiːləs]
tetrachaetous [-ˈkiːtəs]
pachycaulous [ˌpækɪˈkɔːləs][305]

Quelques structures relèvent néanmoins de la règle des digraphes, avec un digraphe attesté au niveau de la syllabe antépénultième :

dipneumonous [dɪpˈnjuːmənəs]

Un phénomène intéressant démontre l'influence des digraphes étrangers sur la prononciation des constructions savantes. Certains termes comme *oligochaetous* ou *polychaetous* ont une accentuation et une prononciation similaires qui se traduisent de la façon suivante :

[-ˈkiːtəs]

Le digraphe étranger <ae> est représenté phonétiquement par [iː]. Or, ces termes possèdent chacun une variante orthographique au niveau de la base B qui ne retranscrit pas graphiquement le digraphe étranger (-*chet*-). Les termes *oligochetous* et *polychetous* sont donc également attestés. Ils sont accentués de façon analogue, et leur voyelle accentuée se réalise également [iː]. La perte graphique de l'origine étrangère est compensée par la

[304] Il s'agit dans la plupart des cas des digraphes grecs <ae,oe>.
[305] Le digraphe <au> est un exemple de digraphe intervenant dans la syllabe préfinale, mais qui n'est pas nécessairement un digraphe étranger.

conservation de la réalisation du digraphe d'origine. Il faut par conséquent veiller à identifier ce type de variantes, afin de leur attribuer la règle de prononciation correspondante. Nous pourrions, en effet, être tenté d'attribuer la valeur libre de la voyelle accentuée à l'application de la règle de la Préfinale, alors qu'en réalité la valeur libre est déterminée par la règle des digraphes.

Ce phénomène se généralise également à certains termes de l'OED, qui ne matérialise plus graphiquement la présence d'un digraphe étranger, comme nous le constatons dans les deux termes suivants :

gymnetrous / *holetrous* [-ˈiːtrəs]

Le digraphe grec <oe> n'apparaît plus dans la retranscription graphique. En revanche, telle une forme graphique sous-jacente, il est matérialisé dans la réalisation phonétique de la voyelle qui relève donc également de la règle des digraphes.

Enfin, en raison d'un nombre relativement important de termes accentués sur la syllabe pénultième, la Règle de la Préfinale qui déclenche une valeur libre est particulièrement prolifique au sein des constructions savantes. Toutes les constructions savantes dont la prononciation de la voyelle accentuée relève des règles de prononciation traditionnelles sont répertoriées en annexes (voir annexe 43)[306]. Le problème pour établir les règles de lecture des voyelles accentuées des constructions savantes réside dans l'interaction éventuelle qui existe entre le système phonologique anglais et les systèmes phonologiques des langues d'emprunts. Dans un certain nombre de cas, il est impossible de déterminer si le système phonologique d'origine a une quelconque influence sur la prononciation de la construction en anglais. Cependant, l'objectif de notre travail est de déterminer l'accentuation et la prononciation des structures en anglais. En outre, l'observation du tableau en annexe 43 démontre qu'une analyse de la prononciation avec un mode de calcul direct permet d'expliquer la quasi-totalité des prononciations des termes de notre corpus. S'il existait encore un doute sur le caractère contraignant du suffixe *-ous* au sein des constructions savantes, la méthode de calcul direct permet de rendre compte de davantage de cas qu'un modèle de calcul par référence[307].

[306] Certaines constructions relèvent de deux règles différentes. Il s'agit des constructions présentant une variante accentuelle /(-)10/ ou /(-)100/.
[307] Même si nous verrons que l'isomorphisme, par l'intermédiaire de la prononciation de la voyelle accentuée de la base B, reste déterminant dans quelques rares cas.

Quelques particularités sont tout de même à noter au sein du système (voir annexe 44 pour le détail des exceptions). Nous émettrons simplement quelques hypothèses visant à créer des regroupements au sein de ces exceptions[308].

La première catégorie, dont la prononciation de la voyelle accentuée présente des particularités, concerne les structures savantes en « base numérale + base + *-ous* ». Huit termes admettent une voyelle libre, tandis que quatre fonctionnent avec une variante tantôt libre, tantôt entravée[309]. Tous ces termes reçoivent l'accent /1/ sur la base numérale, et sont trisyllabiques. En revanche, la présence d'une voyelle libre n'est pas systématique, comme en témoignent d'une part les quatre cas de variantes, ainsi que d'autre part, les autres constructions du même type adoptant une voyelle entravée (nous ne prenons que l'exemple de *di-*) :

ˈdigamous, ˈdigenous, ˈdimerous, ˈditokous [ɪ][310]

La présence d'une voyelle libre ou entravée dans ce type de structures savantes ne semble soumise à aucune logique, et relève de deux processus antagonistes. Si la coupe morphologique de ces structures savantes n'est pas considérée comme un élément déterminant dans l'application des règles de prononciation, ils relèvent de la règle de Luick. Cet argument d'une prononciation déterminée sur la structure globale permet de rendre compte des cas de voyelles entravées. La position opposée suppose que la structure morphologique de ces constructions savantes constitue un élément essentiel dans notre modèle de lecture de la voyelle accentuée, et auquel cas, le terme se décompose ainsi :

diclinous = *di-* + *-clin-* + *-ous*

La prononciation de la voyelle accentuée est donc calculée sur la base numérale seule, avec une voyelle libre relevant donc de l'application de la règle de C^0. Les constructions savantes oscillent entre les deux logiques puisque le pourcentage de voyelles entravées et libres dans ce type de contextes est sensiblement équivalent avec néanmoins un penchant pour la valeur entravée, qui privilégie donc un système de détermination sur la structure globale.

---

[308] Les exceptions sont classées en fonction du type de valeur de la voyelle accentuée.
[309] *Triquetrous* est momentanément laissé de côté car il relève d'une autre logique.
[310] Seules les structures en <ˈVCVC*ous*> sont prises en considération car la présence d'un C_2 provoque nécessairement la présence d'une voyelle entravée.

La seconde explication permettant de légitimer la valeur singulière des voyelles accentuées du tableau a trait à l'héritage savant véhiculé par la valeur de la voyelle. En effet, beaucoup de termes ne rentrant pas dans le cadre des règles de lecture traditionnelles entretiennent un lien avec leur dérivant :

dérivé	**dérivant**
poˈdagrous [æ]	*poˈdagra* [æ]
triˈquetrous [e]	*triˈquetra* [e] / [iː]
pelˈlagrous [eɪ] / [æ]	*pelˈlagra* [eɪ] / [æ]
-ˈ*stemonous* [iː]	ˈ*stamen* [eɪ]
-ˈ*sepalous* [iː] / [e]	ˈ*sepal* [iː] / [e]
ˈ*isotropous* [aɪ]	ˈ*isotrope* [aɪ]
-ˈ*stomatous* [ɒ] / [əʊ]	ˈ*stoma* [əʊ]
eˈphemerous [iː] / [e]	*eˈphemeron* [iː] / [e]

Tableau 59 : Etude dérivationnelle de l'origine savante des composés qui constituent une exception aux règles de lecture classiques.

La forme présente dans la colonne de droite du tableau n'est pas systématiquement le dérivant. La prononciation de la voyelle accentuée de la construction savante en *-ous* est dans certains cas apparentée à la prononciation de termes avec une origine sémantique et savante commune. Cet héritage savant se manifeste dans certains cas par la valeur des voyelles des constructions savantes. Il n'est pas systématiquement reproduit par la présence d'une voyelle libre, mais également par la reproduction de voyelles entravées (voir les cas de *triquetrous* et de *pellagrous*). Sommes-nous pour autant confrontés à un phénomène isomorphique reproduisant une origine ? Il est certain que le dérivé conserve des traits du dérivant, mais il semble s'agir d'un phénomène restreint n'étant pas de nature à remettre en cause la méthode utilisée pour déterminer la prononciation des voyelles accentuées. De plus, l'argument d'une reproduction de l'origine savante du terme est à prendre avec précaution puisque dans le cas de *-stemonous*, cet argument ne justifie que la présence d'une voyelle libre mais en aucun cas la présence du <e>.

En revanche, certains termes ne possèdent pas de dérivant ou de base savante toujours productive en anglais contemporain. Les cas suivants sont concernés :

iso'pachous, mono'xenous, opistho'glyphous

Quel principe peut donc expliquer la valeur entravée[311] de leur voyelle accentuée[312] ? Au moment de l'étude des procédés morphologiques à l'œuvre lors de la formation des composés savants, nous avons constaté la présence d'un certain nombre de termes possédant un équivalent sémantique suffixé en *-ic*. Les dates de première attestation de ces termes dans l'OED apportent quelques précisions intéressantes :

isopachous 1913 / isopachic 1931
monoxenous 1940 / monoxenic 1953
opisthoglyphous 1895 / opisthoglyphic 1890

L'adjectif *opisthoglyphous* est le seul qui soit attesté après son homologue suffixé en *-ic*. En revanche, nous savons que *isopachous* et *monoxenous* ont des variantes accentuelles en /(-)100/, de sorte qu'il est impossible de déterminer le schéma accentuel en vigueur au moment de leur apparition dans le vocabulaire anglais : /(-)10/ ou /(-)100/ ? L'hypothèse d'une accentuation sur la pénultième et de l'attribution d'une valeur entravée sur la base du fonctionnement phonologique des adjectifs en *-ic* co-suffixés est loin d'être non-pertinente[313]. En effet, les trois adjectifs en *-ic* ci-dessus reçoivent un accent /1/ sur la pénultième, et leur voyelle accentuée est entravée. Cependant, si le facteur temporel ne va pas dans le sens de l'hypothèse dans les cas décrits ci-dessus (seul *opisthoglyphous* pourrait relever de ce principe), quelques éléments complémentaires suscitent l'intérêt. Le terme *proteroglyphous* est recensé pour la première fois en 1895, soit cinq années après *opisthoglyphous*. Il reçoit également un accent sur la syllabe pénultième, et sa voyelle accentuée est entravée. Le terme *oxyphilous* constitue la seule exception accentuelle des termes construits avec la base *-phil-*. Sa voyelle accentuée est entravée, alors que le contexte graphique est favorable à l'apparition d'une voyelle libre en vertu de la règle de la Préfinale. La définition que donne l'OED de cet

[311] *Monoxenous* possède également une voyelle libre en variante dans son schéma en /(-)10/.
[312] *Isopachous* et *monoxenous* ont également une variante accentuelle en /(-)100/, dont la valeur entravée est la conséquence de l'application de la Règle de Luick.
[313] Cette hypothèse d'une accentuation basée sur le comportement des adjectifs en *-ic* nécessiterait de réenvisager tout le corpus des constructions savantes, et principalement les termes recevant un accent sur la syllabe pénultième.

adjectif est un simple renvoi à un autre adjectif : *acidophilic*[314]. Enfin, le terme *callipygous*, dont la voyelle accentuée peut être libre ou entravée, est également défini par un adjectif (*callipygian*) dont la terminaison est certes différente de *-ic*, mais qui place l'accent /1/ sur *-pyg-* et dont la voyelle accentuée est entravée. Tous ces éléments ne constituent évidemment pas des indices solides sur lesquels baser une telle hypothèse, mais l'éventualité selon laquelle le traitement phonologique d'un adjectif puisse relever du comportement phonologique d'un adjectif co-suffixé, et ainsi intégrer une accentuation et une prononciation déterminées par une autre structure graphique est tout à fait envisageable.

Certaines valeurs de voyelles sont inexplicables, en l'absence de dérivant ou de tout autre terme sémantiquement apparenté. La prononciation des voyelles accentuées de *bigenous, orthorrhaphous, pluriflorous,* ou encore *amphitrichous* demeure un mystère.

L'examen des cas particuliers de voyelles accentuées dans les constructions savantes se termine par l'examen d'un micro-inventaire : celui des termes en <-*yous*> :

ˈ*amyous, mono*ˈ*stachyous, tri*ˈ*stachyous* [æ], *am*ˈ*phibryous* [ɪ]

La terminaison <-*yous*> est traditionnellement intégrée à la catégorie des terminaisons contraignantes, comme alternative possible à *-ious*. Les quatre termes répertoriés ci-dessus attestent une accentuation sur l'antépénultième, ainsi qu'une voyelle entravée en contradiction avec la règle de prononciation suivante : « -i,e + V(C_O(e))# et ˈV ≠ <i,y> → $\bar{V}$ » pour les trois premiers. En outre, il est impossible de déterminer le caractère contraignant de <-*yous*> à travers l'observation de ces quatre termes puisqu'aucun d'entre eux n'a de dérivant[315].

La dernière partie est réservée au traitement des trois constructions savantes atypiques en *-ous* que nous avions déjà traitées séparément dans la partie réservée à l'accentuation. Notre analyse au niveau de leur accentuation débouchait sur la conclusion que les bases savantes initiales séparables attestées ou non relevaient du même principe accentuel, à savoir que l'accent était calculé directement sur l'adjectif qui entre dans la composition de ces structures[316]. Observons la prononciation de leurs voyelles accentuées ainsi que celles des adjectifs en *-ous* dont elles sont constituées :

---

[314] Adjectif accentué sur la syllabe pénultième et dont la voyelle sous accent est entravée.
[315] Comme dans la majorité des structures savantes.
[316] A l'exception de l'adjectif *salinitrous*.

osseoˈfibrous [aɪ] / *ˈfibrous* [aɪ]

paromeˈtabolous [æ] / *meˈtabolous* [æ]

ˈsalinitrous [æ] / *ˈnitrous* [aɪ]

Les trois termes dont le schéma accentuel est déterminé à partir de l'accentuation de l'adjectif dont ils sont composés, adoptent un fonctionnement similaire au niveau de la prononciation de la voyelle. Les règles de prononciation sont directement calculées sur l'adjectif correspondant :

fibrous = *-ous* suffixe séparable (loi de la dérivation neutre)[317]

metabolous = règle de Luick → V̆

En revanche, l'accentuation en /1000/ de *salinitrous* empêche tout traitement par référence de la prononciation de la voyelle accentuée. La règle est donc déterminée directement sur le terme, et la règle correspondante est la règle de Luick.

Dans la partie suivante, toujours consacrée au traitement accentuel des constructions savantes, l'assignation de l'accent secondaire dans ce type de structures fait l'objet d'une analyse.

1.5.7 Assignation de l'accent /2/ et règles de prononciation

172 cas d'accent /2/[318] sont répertoriés dans le corpus de constructions savantes, dont 19 fonctionnent dans le cadre d'une variante accentuelle[319]. La logique de l'assignation de l'accent secondaire intègre une dimension dérivationnelle, l'accent étant placé en fonction de l'accentuation du dérivant. Néanmoins, les constructions savantes représentent une partie du vocabulaire anglais au sein de laquelle la dérivation n'est pas un processus particulièrement

[317] Ces termes sont répertoriés dans nos sources. Ils sont donc traités dans la partie réservée à la dérivation neutre.

[318] Ils sont déjà mentionnés au sein des diverses annexes réalisées sur les différentes catégories de constructions savantes.

productif. Comment expliquer des cas tels que *anomaliflorous*, où l'accent /2/ est positionné sur la seconde syllabe, alors qu'il ne semble pas y avoir de dérivant, à l'exception de *anomalous* ?

L'identification de *anomalous* entraîne une autre interrogation. Dans le cadre de la loi dérivationnelle, le principe consiste à retirer toutes les terminaisons, même contraignantes, du dérivé pour parvenir à la forme morphologique du dérivant. Qu'en est-il de la base B dans les constructions savantes ? Fait-elle office de « terminaison » et dès lors, doit-elle être retirée lors du processus d'identification du dérivant ? En d'autres termes, *anomalous* est-il réellement le dérivant[320] de *anomaliflorous* ?

L. Guierre apporte un premier élément de réponse dans sa thèse de 1979 : « l'accentuation propre des quasi-morphèmes initiaux se manifeste également de façon invariante sous forme d'accent secondaire, en particulier dans les préfixés. La localisation de l'accent /2/ est généralement déterminée à partir de l'accent /1/, propre au quasi-morphème initial » (1979 : 756). Il constate en effet que les bases intervenant en A et répertoriées dans les dictionnaires de prononciation reçoivent une accentuation et une prononciation stables, en dehors même des constructions lexicalisées. Nous citons à titre d'exemple :

*a*ˈ*cantho-* [æ] / ˈ*hetero-* [e]

Toujours selon lui, lorsque la construction savante possède une base savante initiale répertoriée[321], l'accent /2/ se calcule à partir de l'accentuation et de la prononciation de la base savante seule. Nous nous proposons donc d'étudier l'assignation de l'accent /2/ ainsi que sa réalisation phonétique en fonction de ce premier critère. L'analyse des constructions est divisée dans un premier temps selon l'attestation ou non de la base A. Enfin, les structures préfixées et les bases numérales font l'objet d'un traitement spécifique car le statut intermédiaire de l'élément initial mérite d'être étudié.

Les structures « base A attestée + base B + -*ous* » constituent le sous-corpus le plus important au sein des constructions savantes. La présence d'un corpus conséquent favorise une analyse représentative du phénomène. 117 cas relevant de ce schéma sont ainsi attestés. Quatre bases A sont identifiées dans l'OED, mais ne possèdent pas de données phonétiques

[319] Principalement dans le cadre d'une variation accentuelle en /2010/ - /0100/.
[320] Et donc celui à partir duquel est déterminé le placement de l'accent /2/. Nous le rajoutons car les bases non attestées n'ont pas de description accentuelle et phonétique dans nos sources.
[321] Il n'utilise pas le critère d'attestation de la base dans les sources dans sa thèse.

associées : *acantho-*, *andro-*, *cyno-* et *hetero-*. Leur comportement phonologique est cependant déductible de l'observation de toutes les constructions qu'ils permettaient de générer dans les sources. Le résultat obtenu est le suivant :

aˈcantho- [æ]

ˈ*andro-* [æ]

ˈ*cyno-* [ɪ] + var [aɪ]

ˈ*hetero-* [e]

En réalité, déterminer le positionnement et la prononciation de l'accent /2/ à partir des bases A demeure un principe très fiable. Ce fonctionnement est encore plus évident lorsque le dérivé reproduit une accentuation en /01(-)/ de la base ou bien une voyelle libre. Le principe dérivationnel est particulièrement manifeste dans les exemples suivants :

ˈ*cyno-* [ɪ] + var [aɪ] > ˌ*cynoˈcephalous* [aɪ][322]

ˈ*plesio-* [iː] > ˌ*plesioˈchronous* [iː]

oˈpistho- [ɪ] > *oˌpisthoˈcoelous* [ɪ]

La relation phonologique dérivationnelle existant entre la construction savante et la base A est évidente au vu de ces exemples. L'assignation de l'accent /2/ ainsi que sa réalisation phonétique sont basées sur les propriétés phonologiques de cette base initiale. Nous répertorions en annexes tous les cas, avec l'accentuation et la prononciation des bases A, accompagnées des constructions savantes qui en découlent. Les cas où la construction savante n'adopte qu'une variante de la base A sont également mentionnés, de même que les cas de conflits accentuels du style[323] (voir annexe 45) :

oˈpistho- [ɪ] ≠ ˌ*opisˈthognathous* [ɒ]

[322] Nous n'indiquons ici que la prononciation relative à l'accent secondaire.
[323] Ces conflits débouchant systématiquement sur un mode de calcul direct de l'accent /2/ avec l'application de la règle */00-/ → /20-/.

Nous ne traitons ci-dessous que de quelques cas particuliers qui ne figurent pas au sein du tableau en annexes. Le premier cas concerne la base savante *anthropo-* dont l'OED donne un comportement accentuel spécifique, basé sur le domaine des termes qu'elle génère :

« /010/ *in learned words*
/100/ *in popular words* »

Ce type d'accentuation basé sur le domaine du terme généré est singulier, car d'une part, il semble acquis que les termes construits avec la base *anthropo-* relèvent nécessairement de la sphère savante du vocabulaire, et d'autre part, cette caractéristique ne tient pas compte du schéma accentuel lexical, qui assigne au préalable un accent primaire. Le seul terme concerné dans notre corpus est *anthropophagous* qui reçoit un accent primaire sur la syllabe antépénultième. Il s'agit d'un terme savant, cependant, il est impossible pour la seconde syllabe de recevoir l'accent /2/ en vertu du principe selon lequel deux accents ne peuvent se suivre au sein d'un même mot.

La seconde particularité concerne *hematogenous* dont le schéma accentuel est en /20100/. La réalisation de la voyelle sous accent /2/ est entravée ([e]) ou libre ([i:]). La particularité de la base savante *hemato-* est qu'elle constitue la variante graphique de *haemato-*. La variante libre sur *hematogenous* s'explique par la parenté vis-à-vis du digraphe étranger grec. La règle de lecture correspondante est donc celle des digraphes.

L'accentuation et la prononciation se déduisent donc directement de la base A. Observons quelques cas de règles accentuelles et phonétiques propres aux bases A :

-'*pseudo-* [u:] = règle des dissyllabes → /10/
digraphe → $\bar{V}$
- '*plesio-* [i:] = -i + V(C_0(e)) → /(-)100/
-i + V(C_0(e)) et 'V ≠ <i,y> → $\bar{V}$
- '*micro-* [aɪ] = règle des dissyllabes → /10/
-V≠ → $\bar{V}$

Les bases A relèvent donc, malgré leur statut morphologique particulier au niveau de la lexicologie, des mêmes règles accentuelles et phonétiques que les unités lexicales. Ceci justifie donc la présence massive de voyelles libres au niveau de la réalisation phonétique de

l'accent /2/. Qu'en est-il maintenant des constructions savantes dont la base A n'est pas attestée dans les sources dictionnairiques[324] ?

40 structures de ce type sont présentes dans le corpus. Notre premier réflexe est de chercher le dérivant le plus proche. Sont donc répertoriées en annexes les constructions savantes sans dérivant avec les règles de lecture de la voyelle sous accent /2/ correspondantes, ainsi que les termes possédant un dérivant (voir annexe 46).

Le but de cette sous-partie n'est pas de refaire l'inventaire des règles accentuelles et phonétiques des dérivants, mais de cibler quelques comportements singuliers au sein de cette catégorie de structures[325]. La première interrogation suscitée par ce tableau est relative au choix du dérivant. Notre position, qui sera développée par la suite[326], consiste à ce stade à prendre le premier dérivant disponible, le dérivant de *acidophilous* étant *acidophil* et non *acid*. La question du statut de la base B dans une optique dérivationnelle constituait déjà l'une de nos préoccupations dans la partie précédente. Doit-on déduire les données relatives à l'accent /2/ sur les constructions A+B lorsqu'elles sont attestées ou au contraire les déduire du dérivant de la base A simplement[327] ? Les cas de conflit accentuel figurant dans le tableau sont particulièrement révélateurs du problème :

'acid / a'cidophil / ˌaci'dophilous
'insect / in'sectivore / ˌinsec'tivorous

Si les dérivants de *acidophilous* et de *insectivorous* sont respectivement *acid* et *insect* en lieu et place de *acidophil* et *insectivore*, il n'y a plus de conflit au niveau de l'application de la loi dérivationnelle concernant l'accent secondaire.

Autre interrogation suscitée par cette structure : la relation au dérivant permet d'expliquer la présence de certaines voyelles libres, mais elle ne permet en revanche pas d'expliquer la présence de voyelles libres dans le dérivant :

a'etheogamous [iː] (*a'etheogam* [iː])
ˌhyphomy'cetous [aɪ] + var [ɪ] (*ˌhyphomy'cetes* [aɪ])

[324] Et qui ne possèdent donc pas de traitement phonologique.
[325] Le tableau correspondant en annexes ne répertorie d'ailleurs pas systématiquement les règles des dérivants.
[326] Voir la partie sur la dérivation neutre.
[327] Lorsqu'il est également attesté.

Les termes *aetheogam* et *hyphomycetes* n'ont pas de dérivant respectif qui permette d'expliquer la présence d'une voyelle libre au niveau de leur syllabe accentuée. Nous assistons ici à un phénomène particulièrement intéressant : malgré le fait que **aetheo*- et **hypho*- ne soient pas attestés dans nos sources dictionnairiques[328], il semble qu'ils servent de modèle pour l'assignation de l'accent et la réalisation de la voyelle accentuée, au même titre que les bases attestées. Les règles s'appliquent parfaitement aux structures concernées et justifient du même coup les données phonologiques des accents /2/ de nos constructions savantes :

- *aetheo*- = -i + V(C_0(e)) → /(-)100/
  -i + V(C_0(e)) et 'V ≠ <i,y> → $\bar{V}$
- *hypho*- = règle des dissyllabes → /10/
  -V≠ → $\bar{V}$

Enfin, l'étude de l'accent secondaire dans les constructions savantes s'achève par les structures préfixées auxquelles nous rajoutons les bases numérales[329]. Le nombre d'accents secondaires est relativement faible dans ce type de composition.

Nous ne répertorions en effet que 15 cas.

a-	ˌ*abi*'*ogenous* [eɪ], ˌ*a*'*dactylous* [eɪ], *a*ˌ*kera*'*tophorous* [e], (ˌ)*a*'*zygous* [eɪ]
ambi-	ˌ*ambi*'*laevous* [æ]
bi-	ˌ*bi*'*generous* [aɪ]
dia-	ˌ*diame*'*sogamous* [aɪ]
meta-	ˌ*meta*'*chronous* [e]
octo-	ˌ*octo*'*podous* [ɒ]
penta-	ˌ*penta*'*dactylous* [e]
peri-	ˌ*peri*'*chaetous* [e], ˌ*peri*'*trichous* [e]
pro-	ˌ*prole*'*gomenous* [əʊ], ˌ*proparo*'*xytonous* [əʊ]
quadru-	ˌ*quadru*'*manous* [ɒ]

Tableau 60 : Placement et prononciation de l'accent /2/ dans les constructions savantes préfixées ou avec une base initiale numérale.

[328] Ce qui ne signifie pas qu'ils ne soient pas répertoriés dans une autre source dictionnairique.
[329] Dont le statut se situe à mi-chemin entre préfixe et base.

Certaines structures accentuelles du tableau ci-dessus ne présentent que peu d'intérêt au niveau de l'assignation de l'accent /2/. Cinq structures préfixées et une structure avec une base numérale retiennent notre attention :

abiogenous, adactylous, azygous, prolegomenous, proparoxytonous + bigenerous

Dans ces six structures, l'accent secondaire est réalisé avec une voyelle libre, valeur non-imputable à un quelconque dérivant. Le phénomène auquel nous sommes confronté découle du principe de composition. Dans ce type de structures le comportement phonologique du préfixe demeure instable car il n'est pas séparable sur un plan strictement morphologique[330], mais il reçoit en prononciation principale ou en variante le traitement phonologique d'un préfixe séparable. L'exemple le plus révélateur est celui de *azygous* dont le préfixe reçoit un accent /2/ en variante alors que **zygous* n'est pas attesté. Ce phénomène reste cependant mineur au sein des structures savantes. Nous ne le mentionnons donc ici qu'à titre d'information.

L'étude phonologique des constructions savantes a donc permis de mettre en évidence un mode de fonctionnement atypique, notamment au niveau de l'assignation des accents, avec une volonté de resituer l'accentuation des constructions savantes au sein d'une logique générale du système accentuel anglais. En effet, le recours aux règles accentuelles et phonétiques traditionnelles permet d'expliquer une grande partie des structures, ne laissant qu'une faible partie des cas inexpliquée. La partie suivante est consacrée à l'étude spécifique de la base savante *-fer-*, avec un traitement morphologique plus approfondi que celui effectué précédemment, et notamment des considérations sur le statut de *-fer-*. Enfin, la dernière partie des constructions savantes est centrée sur les mots en *-matous*, qui sont traités séparément car ils relèvent de phénomènes de construction différents[331]. De plus, ils permettent une transition parfaite entre les composés savants au sein desquels *-ous* est contraignant, et le phénomène de la dérivation neutre où il est neutre.

[330] Cet argument est évidemment sujet à controverse dans la mesure où **biogenous*, **paroxytonous* existent mais ne rentrent pas dans le cadre de notre corpus en raison d'un manque de données phonétiques. Il s'agit donc d'un critère de non-séparabilité morphologique établi selon nos critères.
[331] Même si le traitement phonologique reste au final analogue aux autres constructions savantes.

2 Les mots en -*iferous*

Les mots en -*iferous*[332] font l'objet d'une partie distincte dans notre travail, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le statut de la terminaison -*iferous* pose problème. S'agit-il d'une terminaison de composé savant obtenue à partir d'une base liée et d'un suffixe, à la manière des mots du type -*vorous* ou -*phagous* étudiés précédemment, ou bien d'un affixe ? La question mérite d'être posée si l'on considère le degré de productivité très élevé de la séquence. De plus, le statut de la voyelle épenthétique demeure plus incertain que dans le cas des autres constructions savantes. Quel est le statut de cette voyelle ? Cette voyelle relève-t-elle de la base A, de la base B ou bien comme le veut la tradition, s'agit-il réellement d'une voyelle épenthétique ? Nous menons donc une étude morphologique et phonologique complète sur les mots en -*iferous* pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces diverses questions.

2.1 Identification de la terminaison

2.1.1 Corpus et répartition dans les dictionnaires

Notre corpus d'analyse répertorie 251 mots en -*ferous*[333], dont quatre d'entre eux présentent une variante orthographique[334].

Les quatre doublettes sont les suivantes :

[332] Dont la notation incluant le <i> sera explicitée au cours de l'analyse de la séquence.
[333] Nous adoptons la notation -*ferous* dans un premier temps, avant de justifier le rattachement de la voyelle <i> par une démonstration.
[334] Il existe toutefois une différence notable entre les quatre variantes. *Fetiferous* et *letiferous* ne sont que de simples variantes graphiques intervenant sous la même entrée que *foetiferous* et *lethifetous*. Ils ne sont donc pas comptabilisés dans les 251 termes. En revanche, les deux autres alternances possèdent chacune leur propre entrée

ciliiferous / ciliferous

foetiferous / fetiferous

foliiferous / foliferous

lethiferous / letiferous

Le sémantisme de ces doublettes est absolument identique. Mais si dans le cas de *lethiferous* / *letiferous* et *foetiferous* / *fetiferous*, le critère de modification orthographique ne semble pas avoir une influence majeure ni sur le statut de *-ferous* ni sur la position de l'accent principal, il en va autrement des deux autres alternances dans lesquelles la succession de deux *-i-* conduit à s'interroger sur la forme de la base.

La majeure partie des termes en *-ferous* provient de l'immense base de données de l'OED. Peu de termes sont répertoriés dans LPD et EPD. 24 termes en *-ferous* seulement sont attestés au minimum dans deux sources. La répartition des termes en *-ferous* dans les trois dictionnaires est la suivante :

3 sources (13)	**OED/LPD (5)**	**OED/EPD (6)**
auriferous, calciferous, carboniferous, coniferous, cruciferous, metalliferous, odoriferous, ozoniferous, pestiferous, somniferous, splendiferous, umbelliferous, vociferous	*bacciferous* *ferriferous* *foraminiferous* *pomiferous* *saliferous*	*floriferous* *fructiferous* *gemmiferous* *luminiferous* *seminiferous* *uriniferous*

Tableau 61 : Répartition des termes en *-iferous* dans les sources dictionnairiques.

Tout le reste du corpus, à savoir plus de deux cents mots, ne figure que dans l'OED (à l'exception de *rotiferous* qui ne figure que dans LPD et de *cocciferous* qui n'est mentionné que dans EPD[335]). A ce stade, nous écartons le terme *pilferous*[336] de notre corpus. En effet, *pilferous* adopte une structure segmentale en « consonne + *-ferous* » incompatible avec les autres termes de notre corpus. Cette structure est d'autant plus surprenante que tous les autres

dans l'OED. Elles ont néanmoins un sens et un domaine de spécialisation similaires, ce qui nous conduit à les considérer comme des variantes. Cependant, elles sont comptabilisées au sein des 251 cas.

[335] *Cocciferous* est également attesté dans l'OED, mais il est considéré comme obsolète en anglais contemporain. Il est toutefois conservé car sa présence dans les données de EPD lui garantit une certaine contemporanéité.

[336] *Pilferous* est uniquement attesté dans EPD.

termes adoptent une structure segmentale de type « voyelle + *-ferous* ». La structure morphologique et le sémantisme du terme permettent de justifier sa mise à l'écart :

> *pilferous* : vient du verbe *pilfer* qui signifie « to steal, especially in small quantities » (définition extraite du *Random House Dictionary*[337])

Ainsi, la coupe morphologique de *pilferous* n'est pas <pil- + *-ferous*> comme la structure graphique du terme pourrait le laisser supposer, mais plutôt <*pilfer* + *-ous*>, ce qui implique que *pilferous* ne peut pas appartenir à la catégorie des mots en *-ferous*. Le verbe *pilfer* est formé à partir du substantif *pelf* qui est défini de la façon suivante dans l'OED :

> *pelf* : « money or wealth, especially when regarded with contempt or acquired by reprehensible means. »

La dérivation de *pelf* en verbe, puis l'ajout du suffixe déverbal adjectival *-ous* explique la création de ce terme singulier et très rare, puisqu'il n'est attesté que dans EPD. Notre corpus se voit donc réduit d'une unité, et regroupe au final 250 termes, auxquels il faut rajouter les quatre variantes graphiques (voir corpus en annexe 47, pour la totalité des adjectifs, accompagnés des schémas accentuels et de la réalisation phonétique des voyelles sous accent).

2.1.2 Sens de la séquence *-ferous* et domaines de spécialisation

La séquence *-ferous* provient du latin, et plus exactement du verbe *ferre* qui signifie littéralement « *to bear* ». L'apport des termes en *-ferous* dans la langue anglaise résulte de plusieurs processus. En effet, les termes correspondent dans un premier temps à la transposition en anglais de mots latins en *-fer*, restitués en *-ferous*. L'adaptation au système anglais de suffixation s'est réalisée par l'ajout du suffixe adjectival *-ous* permettant de retranscrire beaucoup d'adjectifs latins.

[337] Dans la version en ligne.

Les mots en *-ferous* en anglais correspondent également à des adaptations de termes français en *-fère*. Ainsi, les termes suivants sont communs aux deux langues :

aurifère / auriferous
baccifère / bacciferous
crucifère / cruciferous
glandifère / glandiferous
lactifère / lactiferous
odorifère / odoriferous
pomifère / pomiferous

Le terme de gauche correspond au mot français, et celui de droite à sa transposition dans le système anglais. A la suite de ces adaptations du latin et du français, par analogie, la terminaison *-ferous* s'est développée en anglais contemporain, permettant de générer un nombre conséquent de termes en *-ferous* construits à partir de racines d'origine latine. La liste d'adjectifs suivante en est une illustration car les termes correspondants en latin et en français ne sont pas attestés, démontrant le caractère désormais indépendant de la terminaison en anglais contemporain[338].

acidiferous, argentiferous, carboniferous, cocciferous, fossiliferous, lucriferous, sanguiferous, umbelliferous

Les ressources étymologiques de l'OED sont essentielles pour déterminer l'origine des termes en *-ferous* de la langue anglaise ainsi que pour établir les listes de mots. La majorité des créations lexicales fonctionnant par analogie en anglais relève dorénavant des domaines relatifs à l'histoire naturelle, comme la répartition des termes en *-ferous* selon le domaine de spécialisation le prouve en annexe 48.

Cette répartition des termes en *-ferous* illustre le caractère scientifique de la séquence. Les domaines de spécialisation sont particulièrement pointus et non-accessibles aux locuteurs n'étant pas familiers du domaine ou n'ayant pas de connaissances particulières en étymologie latine. Il existe néanmoins un certain nombre de termes (33 cas) pour lesquels le domaine de

spécialisation n'a pu être déterminé, soit par une absence de spécification, soit par un manque de données dans l'OED :

> *carniferous, ceriferous, comiferous, electriferous, fatiferous, gelatiniferous, guaniferous, herbiferous, igniferous, lethiferous, libaniferous, luciferous, luminiferous, maliferous, monstriferous, morbiferous, mortiferous, nubiferous, odiferous, odoriferous, omniferous, pestiferous, sacchariferous, saliferous, saliniferous, salutiferous, sensiferous, serpentiferous, somniferous, soniferous, soporiferous, splendiferous, sulphuriferous*

Malgré l'absence de spécification apparente de l'OED, certains termes comme *sulphuriferous* relèvent néanmoins d'un usage savant. En revanche, la terminaison *-ferous* fonctionne également en interaction avec des noms communs ne renvoyant pas à un domaine savant :

fatiferous : « fate-bringing; deadly, mortal, destructive » (1656)
maliferous : « bringing or producing evil; unwholesome; insalubrious » (1727)
mortiferous : « bringing or causing spiritual or physical death » (1533)
salutiferous : « conducive to well-being, safety or salvation » (1604)

Il apparaît clairement dans le corpus que ce type de termes renvoyant à des notions abstraites, et ne relevant pas d'un usage savant, est en voie de disparition au sein des mots en *-ferous*. En effet, les premières attestations de ces adjectifs remontent essentiellement aux seizième et dix-septième siècles. Ils ne sont plus beaucoup employés de nos jours, et la terminaison *-ferous* est désormais utilisée pour former des termes scientifiques. La liste des mots obsolètes en *-ferous* confirme cette tendance car nous y rencontrons tout un stock de mots non-scientifiques pour lesquels la terminaison *-ferous* est associée à tout type de noms communs.

Le sémantisme vague du verbe latin *ferre* permet à la terminaison anglaise de générer tout type d'association d'idées.

---

[338] La base à partir de laquelle est construit le terme en *-ferous* est néanmoins toujours d'origine latine. Aucune

† *anxiferous* : « bringing sorrow, causing anguish ».

† *belliferous* : « that brings war ».

† *doniferous* : « that carries a gift ».

† *ensiferous* : « that bears a sword ».

Il semble donc que la terminaison *-ferous* suive un processus de réaffirmation de son identité scientifique dans les domaines relatifs à l'histoire naturelle, et que les termes dont l'usage n'est pas scientifique soient en voie de disparition.

2.2 Statut de la terminaison *-ferous*

2.2.1 Notation dans les sources dictionnairiques

Nous n'avons jusqu'à présent fait référence à *-ferous* que sous la dénomination de « terminaison » ou « séquence », et ce à fin d'éviter de lui attribuer trop rapidement un statut. Les trois dictionnaires constituant nos ressources attribuent d'ailleurs des statuts différents à *-ferous*.

Ainsi, EPD attribue le statut de suffixe à la terminaison *-ferous* (page 190) sans mentionner la présence du *-i-*. LPD n'accorde pas de statut particulier à *-ferous* (page 289). En revanche, LPD fait mention d'une terminaison *-iferous* (page 379), mais de nouveau sans attribuer de statut à la séquence. Enfin, l'OED adopte une position ambiguë au sujet de la terminaison *-ferous*. Cette position est surprenante à plus d'un titre. Il définit *-ferous* de la manière suivante :

« in actual use always *-iferous*, an adjectival suffix »

Cependant, nous trouvons également une entrée pour *-iferous,* qui est défini en ces termes :

---

formation à partir d'une base anglaise ne semble attestée.

« combining form of the suffix *-ferous* »

L'OED parle donc à la fois de suffixe et de « combining form ». Pour quelle raison décidons-nous de traiter les termes en *-ferous* séparément du reste des constructions savantes ? La très grosse productivité de la terminaison est en réalité un argument allant dans le sens des chercheurs considérant que ce type de terminaisons relève d'un phénomène d'affixation. Nous allons donc dans la partie suivante nous appliquer à déterminer le statut de *-ferous* sur la base d'expériences permettant de tester son comportement au sein de la structure morphologique. En d'autres termes, s'agit-il d'une structure comparable à celles des constructions savantes, ou bien la productivité et le statut accordé à cette terminaison par les dictionnaires suggèrent-ils un phénomène d'affixation ?

De plus, la voyelle *-i-* semble poser des problèmes terminologiques dans l'identification du statut de la terminaison. L'OED crée d'ailleurs deux entrées distinctes pour *-ferous* et *-iferous*. Le statut de la voyelle épenthétique constitue donc un second volet de cette partie. La question essentielle concernant la voyelle est la suivante : peut-on et doit-on intégrer le *-i-* dans la notation de la terminaison *-ferous* ?

2.2.2 Phénomène de composition ou d'affixation ?

En quoi le statut de *-ferous* peut-il avoir une influence sur l'assignation de l'accent primaire et sur la réalisation des voyelles sous accent ? Les parties précédentes de notre travail ont démontré que les affixes et les bases constituaient deux entités distinctes au sein de l'anglais, avec des influences différentes sur le comportement phonologique du terme. La question de la frontière entre affixation et composition suscite beaucoup d'intérêt chez les morphologues anglo-saxons principalement. F. Katamba déclare à ce sujet que ce type de terminaisons « appear to straddle the borderline between compounding and affixation » (1993 : 336). De plus, ce type d'éléments a souffert de la terminologie adoptée par l'OED qui les qualifie de « combining forms ». Le problème principal de cette dénomination est que l'OED y a systématiquement recours pour qualifier tous les types de terminaisons ou de parties initiales de termes composés, sans pour autant en donner une définition claire. L. Bauer a procédé à toute une batterie de tests afin de déterminer le statut de ce type de séquences. Notre démarche est similaire dans les prochaines sous-parties, car les capacités

suffixales de *-ferous* sont évaluées dans un premier temps, et dans un second temps, ses possibilités compositionnelles.

2.2.2.1 L'hypothèse suffixale

La première caractéristique d'un suffixe réside dans son degré de productivité. Le nombre d'items de notre corpus traduit à lui seul les possibilités de productivité quasi-illimitées qui s'offre à *-ferous* avec l'essor de la science.

La seconde caractéristique d'un suffixe réside dans sa faculté à commuter avec d'autres suffixes sur des bases identiques. Ce principe de commutation permet de mettre en évidence tant la commutation suffixale que la productivité de la base. Observons sur un échantillon réduit de notre corpus en *-ferous* (seuls les termes des entrées *a* et *b* de l'alphabet sont retenus) les possibilités de commutation suffixale.

	-AL	***-AR***	***-IC***	***-OUS***
aluminiferous	/	/	*aluminic*	/
amentiferous	*amental*	/	/	/
amygdaliferous	/	/	*amygdalic*	/
amyliferous	/	/	*amylic*	/
anguliferous	/	*angular*	/	/
antenniferous	*antennal*	/	/	/
antheriferous	*antheral*	/	/	/
anthraciferous	/	/	*anthracic*	/
argentiferous	/	/	*argentic*	/
argilliferous	/	/	/	*argillous*
auriferous	/	/	*aurific*	/
axiferous	*axial*	/	/	/
balsamiferous	*balsamical*	/	*balsamic*	*balsamous*
bituminiferous	/	/	/	*bituminous*
brachiferous	*brachial*	/	/	/
branchiferous	*branchial*	/	/	/
bulbiferous	/	/	/	*bulbous*
byssiferous	*byssal*	/	/	/

Tableau 62 : Test de l'hypothèse suffixale par commutation des termes en *-iferous*.

En observant les exemples ci-dessus, il apparaît que la terminaison *-ferous* commute tout aussi bien avec les suffixes *-al*, que *-ic* ou bien encore *-ous*. Cet argument, couplé à celui de la très grande productivité des mots en *-iferous*, laisse penser que cette séquence possède les caractéristiques requises pour être considérée comme un suffixe. Cependant, ces arguments ne vont pas résister aux conclusions de l'hypothèse d'un comportement compositionnel.

2.2.2.2 L'hypothèse d'un phénomène compositionnel

Un rapide examen de quelques constructions savantes faisant intervenir la séquence *-iferous*, démontre que cette terminaison commute également avec des terminaisons de composés savants rendant irrecevable l'argument de la commutation suffixale.

calciferous / -genous / -gerous / -philous / -phobous
coralliferous / -domous / -genous / -gerous
frondiferous / -vorous / -gerous / -parous

L'argument suivant est de nature purement sémantique. En règle générale, les affixes sont porteurs d'un sens global, peu précis et qui permet d'attribuer une orientation sémantique à la base. Les deux définitions de suffixes suivantes extraites de l'OED illustrent ces propos :

-ous : « with the sense of abounding in, full of, characterized by, of the nature of ».
-ic : « with the sense after the manner of, of the nature of, pertaining to, of ».

Le sémantisme de deux des suffixes les plus prolifiques en anglais reste plutôt flou. Le terme construit son sens global par une interaction de la base avec le suffixe. Il semble au contraire dans le cas des termes en *-ferous* que la construction du sens émerge d'un principe compositionnel avec l'addition sémantique des deux éléments entrant en composition. Le verbe latin *ferre* connote davantage de sémantisme que ne peut le faire un suffixe. Ainsi, la séquence *-ferous* en penchant vers un sens quasi-lexical, s'apparente davantage à une terminaison finale de composé savant. De plus, le caractère sécable de la terminaison renforce cette opinion.

En effet, la terminaison *-iferous* ne résiste pas à l'épreuve de l'analyse de la structure morphologique. Les suffixes ne sont pas analysables en plusieurs unités en règle générale, sauf dans le cadre d'une concaténation suffixale. Il se trouve que *-fer-* se combine avec diverses terminaisons. Ses possibilités combinatoires sont répertoriées dans le tableau suivant :

-ifer	*aquifer, bifer, chelifer, conchifer, crucifer, foraminifer, guttifer, lucifer, ossifer, palpifer, pilifer, porifer, rhombifer, thurifer, umbellifer*
-ifera	*conchifera, foraminifera, porifera*
-iferization	*coniferization*
-iferan	*flagelliferan, poriferan, rhombiferan*
-iferal	*foraminiferal, guttiferal, lethiferal, morbiferal, seminiferal, stelliferal*
-iferian	*luciferian*
-iferant	*odoriferant, stelliferant*
-iferent	*odoriferent, proliferent*
-iferic	*somniferic*
-iferate	*proliferate, vociferate*

Tableau 63 : Mise en évidence du caractère sécable de la séquence *-ferous*.

Ce tableau démontre les multiples possibilités suffixales de la base savante *-fer-*, et par conséquent, l'appartenance de la séquence *-ferous* à la classe des terminaisons de composés savants[339]. Le raisonnement ne s'arrête cependant pas à ce stade. Le positionnement selon lequel la terminaison *-ferous* est un suffixe ne résiste donc pas à quelques manipulations morphologiques. La tradition morphologique anglo-saxonne en arrive à des conclusions identiques puisque peu de chercheurs soutiennent encore l'hypothèse de l'affixation. Ils reconnaissent donc volontiers l'existence d'une première coupe morphologique précédant *-ferous* dans le cadre de la construction savante, mais ne reconnaissent en aucun cas la présence d'une seconde coupe morphologique au sein de *-ferous*[340]. Cette séquence est en effet également analysable en *-fer-* et en *-ous*, c'est-à-dire une base savante liée suivie d'un suffixe. Le caractère sécable de la séquence est parfaitement mis en évidence dans le tableau ci-dessus, avec les possibilités de commutation suffixale de la base *-fer-*.

[339] Un autre argument majeur en faveur du processus de composition réside dans l'impossibilité pour un affixe d'apparaître à droite et à gauche du mot. Ce principe n'est pas exploité puisque la base *-fer-* n'est pas attestée à gauche dans les composés savants. Il semble donc qu'elle ne puisse apparaître qu'en position finale dans la création de constructions savantes.
[340] Ou de tout autre terminaison de composés savants du type *-vorous*, *-phagous*, …

Or, le courant phonologique anglo-saxon reprend les concepts de la tradition morphologique, en traitant ces séquences de manière globale, sans tenir compte de la frontière morphologique fondamentale au sein de ce type de séquences. Cela a pour effet, comme nous l'avons démontré lors de l'étude des constructions savantes, de présenter le comportement phonologique de chaque terminaison[341] sans postuler un comportement phonologique global des constructions savantes.

L'importance de la frontière morphologique entre la base liée et le suffixe est fondamentale pour déterminer d'une part le comportement du suffixe au sein de la construction savante[342], mais également pour déterminer l'influence de la base sur l'assignation de l'accent primaire. Le mode de représentation des termes en *-iferous* reste donc identique à celui adopté lors de la partie sur les constructions savantes avec un modèle A+B+C, héritée de l'école française de morphophonologie au sein de laquelle les frontières morphologiques jouent un rôle primordial sur l'assignation des accents :

carboniferous = *carbon* + *-fer-* + *-ous*
↓ ↓ ↓
A B C

Après avoir mis en évidence le statut et la structure des termes en *-ferous*, l'étude de la voyelle précédant *-ferous* constitue la prochaine étape de notre analyse. Ce chapitre spécifique des constructions savantes s'intitule « les mots en *-iferous* ». Notre position est donc clairement affichée ; le <i> appartient à la base savante *-fer-*.

[341] Voir la classification de R. Kingdon ou encore les données de LPD et EPD qui adoptent ce type de fonctionnement, en raison peut-être pour les deux derniers d'une contrainte de nature dictionnairique.
[342] Le suffixe *-ous* est en effet systématiquement considéré comme contraignant dans ce type de structures.

2.3 *-fer-* ou *-ifer-* ?

2.3.1 Statut de la voyelle connective

Il existe plusieurs façons de nommer cette voyelle qui sert de lien entre les éléments A et B des constructions savantes. Elle est qualifiée de voyelle « connective », « épenthétique » ou encore de « liaison ». Les trois terminologies sont utilisées indifféremment au cours de cette partie. Le statut de cette voyelle est primordial puisque, comme l'examen de l'accentuation des mots en *-iferous* le révèlera par la suite, elle reçoit l'accent primaire. Il est donc important de déterminer si elle représente une partie intégrante de l'élément A ou de l'élément B, où si elle ne correspond en réalité qu'à un élément rajouté. Le titre du chapitre et de la sous-partie font référence à la voyelle <i>. En effet, 249 termes sur les 250 de notre corpus adoptent le *-i-* comme voyelle, à la seule exception du terme *embryoferous* où un *-o-* est attesté. Néanmoins, il est intéressant de noter que *embryoferous* possède un équivalent sémantique avec le terme *embryoniferous* qui permet de rétablir la logique de la construction avec le <i>.

embryoferous : « that bears or contains an embryo » (biologie)
embryoniferous : « producing or bearing an embryo » (botanique)

La relation sémantique entre les deux termes est évidente. Seul le domaine d'application du terme permet de les différencier, l'un étant issu du domaine biologique tandis que l'autre provient de la botanique. Leur différence essentielle provient de l'origine de la base à partir de laquelle ils sont formés. *Embryoferous* est construit à partir du terme latin *embryo*. Au contraire, *embryoniferous* s'est formé sur l'adaptation anglaise du terme latin, à savoir *embryon*. Ainsi, après avoir apporté une explication à la présence de *embryoferous* et écarté précédemment *pilferous* des termes en *-ferous*, la séquence finale unique est <*-iferous*>. Doit-on donc considérer que la base savante est en réalité *-ifer-* et non pas simplement *-fer-* ? En d'autres termes la voyelle relève-t-elle de la base A, de la base B ou possède-t-elle réellement des particularités épenthétiques ?

Pour justifier le statut de la voyelle <i>, nous reprenons les citations déjà utilisées lors de la partie théorique dédiée aux constructions savantes.

L. Bauer considère que la voyelle connective appartient principalement à la base A : « ICF usually end in -o[343], and almost invariably end in a vowel unless they combine with a formative that starts with a vowel. If a lexeme ends in a vowel it can be added before an FCF directly; if it ends in a consonant, then an -o is added to turn it into an ICF before it combines with the FCF » (1983 : 214). L'argument de L. Bauer démontre que la voyelle appartient à la base A car si une voyelle est requise pour assurer la transition entre les deux bases, la base se transforme en élément entrant dans un processus de composition en adoptant une voyelle finale. La position d'I. Plag n'est pas aussi tranchée car il affirme qu'il est difficile de rattacher la voyelle à la base initiale ou finale. Ainsi, la voyelle peut être considérée comme un suffixe de l'élément A ou comme un préfixe de l'élément B (2003 : 157), laissant le problème sans solution. Le problème de ces arguments est qu'ils conçoivent nécessairement la voyelle épenthétique comme un élément ajouté lors du phénomène de composition sans évoquer la possibilité que cette voyelle de liaison soit déjà présente dans la base A et devienne active lors du processus par un phénomène de troncation. Toutes ces considérations théoriques conduisent à trois représentations morphologiques possibles schématisant l'origine et l'attachement de la voyelle.

2.3.2 Représentations schématiques morphologiques du comportement de la voyelle

Les trois possibilités exprimées par les théories ci-dessus nous conduisent aux trois représentations possibles suivantes :

méthode (a) = base A se terminant en *-i* + *-fer-* + *-ous*

méthode (b) = base A + *-i-* + *-fer-* + *-ous*

méthode (c) = base A + *-ifer-* + *-ous*

[343] Le raisonnement est identique pour -i-. Le -o- intervient simplement dans la majorité des cas de constructions savantes.

La méthode (a) schématise la représentation morphologique des termes suivants :

calci(um) + *-fer-* + *-ous*
opsoni(n) + *-fer-* + *-ous*

La terminaison de la base A subit une opération de troncation lors du processus de composition. Le *-i-* est donc présent au sein de la base A dès le début, ce qui n'occasionne donc pas le rajout d'une voyelle de liaison. En revanche, cette représentation ne peut pas rendre compte des termes entre parenthèses (*antheriferous, filamentiferous, diamantiferous, granitiferous*) car leur base A ne comprend pas de *-i-*. Par conséquent, ils relèvent du schéma de la méthode (b) :

anther + *-i-* + *-fer-* + *-ous*
filament + *-i-* + *-fer-* + *-ous*

La voyelle est ajoutée pour lier les bases A et B. Ce schéma correspond à la conception classique du rôle de la voyelle épenthétique en morphologie. Cette représentation est légèrement différente de la conception de L. Bauer, en ceci qu'il considère que le *-i-* ajouté se greffe à la base A. Nous ne partageons pas cette vision pour la simple et bonne raison que les méthodes (a) et (b) n'englobent pas l'intégralité des cas des mots en *-iferous*. La méthode (c) semble, en revanche, en mesure d'apporter une réponse satisfaisante à tous les cas.

2.3.3 Postulat sur l'existence de la base *-ifer-*

Le postulat sur l'origine d'une base *-ifer-* au sein de laquelle le *-i-* est intégré à la base provient de l'observation des exemples suivants :

ciliiferous / ciliferous ; foliiferous / foliferous ; sporidiiferous[344]

[344] *Sporidiiferous* n'a pas de variante graphique avec un seul *-i-*.

Les deux premières doublettes présentent une alternative au niveau du *-i-* de liaison, avec soit un seul *-i-* ou deux *-i-* successifs. L'aspect conflictuel du point de jonction entre les bases A et B réside justement dans la présence de variantes. L'analyse de la structure de ces termes par l'intermédiaire des méthodes (a) et (b) donne les représentations suivantes :

méthode a = *cili(um)* + *-fer-* + *-ous*
foli(um) + *-fer-* + *-ous*

La méthode (a) permet de rendre compte des structures où la liaison entre les deux bases est effectuée par une seule voyelle. Le problème intervient au niveau de la succession des deux *-i-*. En effet, les méthodes (a) et (b) interviennent simultanément alors qu'elles relèvent de logiques antagonistes :

méthodes (a) et (b) = *cili(um)* + *-i-* + *-fer-* + *-ous*
foli(um) + *-i-* + *-fer-* + *-ous*
sporidi(um) + *-i-* + *-fer-* + *-ous*

Les deux méthodes ne peuvent fonctionner de manière conjointe car la méthode (b) ne s'applique que si la méthode (a) n'est pas activée. En d'autres termes, il est inutile de rajouter une voyelle épenthétique (méthode b) si la voyelle est déjà présente dans la base A (méthode a). Par conséquent, la méthode (c) permet d'apporter une alternative qui englobe tous les points de jonction des termes en *-iferous*. Si nous postulons l'existence du *-i-* dans la base *-ifer-*, les cas de succession de deux *-i-* sont désormais envisageables :

méthode (c) = *cili(um)* + *-ifer-* + *-ous*
foli(um) + *-ifer-* + *-ous*
sporidi(um) + *-ifer-* + *-ous*

Tout l'ensemble des constructions savantes en *-iferous* s'explique à la lumière de cette méthode, le *-i-* appartenant à la base B et intervenant de manière active et systématique dans le processus de formation des constructions savantes. La mise en relation de deux *-i-* aboutit dans la quasi-totalité des cas à une fusion des deux voyelles en une seule, à l'exception des trois termes ci-dessus. L'adoption de ce point de vue permet désormais de rendre compte de tous les cas :

acidiferous = acid + -ifer- + -ous

pediferous = ped(i-[345] *+ -i)ferous*

sporidiiferous = sporidi(um) + -ifer- + -ous

Le principe de rattachement de la voyelle à la base B n'est applicable que dans le cadre des mots en *-iferous*, en raison de la productivité de la séquence, ajoutée à l'origine latine des bases A qui favorise la présence du *-i-*. L'extension de ce concept aux autres bases savantes est difficilement réalisable car aucune autre construction savante extraite de notre corpus des mots en *-ous* n'atteste la succession de deux voyelles à la jonction des bases A et B, seul indice permettant de proposer cette hypothèse alternative.

Quant à déterminer la raison de la présence d'un *-i-* plutôt que d'un *-o-* pour introduire la base latine *-fer-*, le mystère reste entier. Plusieurs arguments constituent néanmoins une amorce de réponse. La voyelle épenthétique est représentée par un *-i-* pour les bases d'origine latine, tandis que le *-o-* est greffé aux bases d'origine grecque. La majorité des composés savants, d'origine grecque, sont construits avec un *-o-* plutôt qu'avec un *-i-*. Nous avons pu le constater lors de l'analyse des autres composés savants de notre corpus. La présence du *-i-* dans le cas de *-ifer-* est liée à l'origine latine des bases. Cependant, quelle est l'origine de ce *-i-* ? Nous nous contentons d'émettre une piste de réflexion basée sur nos observations et qui ne constitue en rien un argument théorique fiable. Notre hypothèse établit un lien entre la prononciation des dérivants latins au pluriel et l'adaptation de ce trait phonétique du latin dans le système de l'anglais. Regardons de plus près les exemples suivants :

antenniferous = antenn(a) + -ifer- + -ous

↓

antennae (pluriel) [iː]

Les exemples suivants se comportent de la même façon (*aquae, chalazae, chelae*). Bon nombre de dérivants des termes en *-iferous* sont des dérivants d'origine latine dont le pluriel est réalisé par <ae>. La prononciation correspondante du pluriel de ces dérivants est [iː]. Devant ce nombre conséquent de pluriels latins prononcés [iː], le [iː] phonétique pourrait

[345] La base attestée *pedi-* et la voyelle de *-ifer-* fusionnent pour ne laisser au final qu'un seul *-i-*.

avoir fait une apparition devant la base *-fer,* ainsi que devant les autres terminaisons savantes, et ainsi être exporté en français et en anglais par les emprunts et la construction par analogie.

2.4 Construction des mots en *-iferous*

Notre étude s'inscrit dans une perspective morphophonologique du calcul de l'accent. L'étude morphologique et lexicologique des termes en *-iferous* vise à déterminer le principe de formation de ces termes, avec la présence éventuelle de dérivants. Cette partie aborde une perspective résolument morphologique de la construction des termes en *-iferous* dans une visée phonologique et synchronique. L'identification des dérivants permet de mesurer le degré de contrainte du suffixe *-ous* dans les constructions savantes, ainsi que de relever d'éventuelles logiques isomorphiques contradictoires avec le comportement du suffixe dans les composés savants. Le processus dérivationnel des termes en *-iferous* dépend de plusieurs facteurs. Le dérivant le plus souvent utilisé pour servir de base aux composés savants est le substantif auquel est ajouté la base *-ifer-* et le suffixe *-ous*.

2.4.1 Substantif + *-ifer-* + *-ous*

La majeure partie du stock lexical des mots en *-iferous* est construit sur le modèle :

substantif + *-ifer-* + *-ous*

Ce substantif, généralement hérité du latin ou du français, constitue le dérivant sur lequel nous déterminerons le caractère contraignant de *-ous*. La liste de tous les termes en *-iferous* relevant de ce mode de dérivation est répertoriée en annexe 49, avec le substantif associé, attesté en anglais contemporain.

Le dérivant des 128 adjectifs attestés en annexe 49 n'est pas un substantif relevant également de la catégorie des constructions savantes et de type A+B.

Le cas de *proboscidiferous* pose un problème de détermination du dérivant. En effet, le substantif *proboscis* est attesté, et il correspond sémantiquement au terme en *-iferous*, mais l'OED atteste également le terme *proboscide* qui n'est pas apparenté sémantiquement au mot en *-iferous*, mais qui se rapproche davantage du dérivant d'un point de vue morphologique. Le dérivant de *proboscidiferous* est en réalité *proboscis* car la parenté sémantique entre un dérivant et un dérivé prévaut sur la ressemblance de la forme.[346]

Néanmoins, les adjectifs en *-iferous* peuvent également être dérivés de constructions savantes de type A+B, selon le schéma :

substantif en *-ifer* + *-ous*

Cet inventaire de dérivants représente un nombre non négligeable de cas (17 au total) :

*aquiferous (**aquifer**), biferous (**bifer**), cheliferous (**chelifer**), conchiferous (**conchifer**), coniferous (**conifer**), cruciferous (**crucifer**), foraminiferous (**foraminifer**), guttiferous (**guttifer**), luciferous (**lucifer**), ossiferous (**ossifer**), palpiferous (**palpifer**), piliferous (**pilifer**), poriferous (**porifer**), rhombiferous (**rhombifer**), rotiferous (**rotifer**), thuriferous (**thurifer**), umbelliferous (**umbellifer**)*

Ces substantifs en *-ifer* sont considérés comme les dérivants les plus proches des termes en *-iferous* car il s'agit de constructions savantes auxquelles est ajouté le suffixe *-ous*. La perspective diachronique ne constitue pas un paramètre déterminant dans l'identification des dérivants. L'objet de notre démarche n'est pas de mettre en évidence la primauté diachronique d'un terme sur un autre (à savoir lequel des deux termes en *-ifer* ou *-iferous* a permis à créer l'autre), mais de déterminer le dérivant, lorsqu'il en existe un, pour chaque terme en *-iferous*. Cependant, un cas de dérivation pose problème. L. Guierre a démontré la pertinence phonologique des bases initiales attestées qui servent de modèle pour l'assignation de l'accent primaire. Le problème auquel nous sommes confronté est le suivant : les termes en *-iferous* ont-ils été formés à partir du substantif ou de la base liée correspondante ?[347]

[346] Phénomène que nous observerons plus en détail lors de l'analyse de la dérivation neutre.
[347] Lorsque les deux sont attestés en anglais bien évidemment. Les cas de dérivation de la partie précédente n'attestaient qu'une forme substantive comme dérivant possible.

2.4.2 Substantif ou base liée + *-ifer-* + *-ous*

Deux modèles entrent en conflit dans cette seconde catégorie de dérivants : à savoir la construction « substantif + *-iferous* » repérée dans la partie précédente, et le modèle « base liée initiale + *-iferous* ». La liste de tous les termes pouvant se réclamer de cette double construction est disponible en annexe 50.

Le fonctionnement de ce double processus dérivationnel est illustré par l'exemple suivant :

muciferous = muc(us) + -ifer- + -ous
muciferous = muc(i)- + -ifer- + -ous

La position adoptée sur le statut de *-ifer-* a une conséquence sur la façon d'envisager le processus de composition. Le *-i-* étant déjà attesté lors du processus de formation (par l'intermédiaire de *-ifer-*), la transformation du substantif en forme combinable (*muci-*) n'est pas nécessaire[348]. Compte tenu de la très grande productivité de la formation des mots en *-iferous* sur le modèle <substantif + *-iferous*>, tous les adjectifs confrontés à cette dualité relèvent d'une dérivation à partir de la forme substantive. Ce positionnement est influencé par notre perspective phonologique qui étudie les relations accentuelles entre dérivants et dérivés, et qui se trouve facilitée par l'étude des formes substantives. Cependant, un certain nombre de termes ne possèdent pas ou plus de dérivant substantif. Ils relèvent donc du processus de formation <base liée initiale + *-ifer-* + *-ous*>.

2.4.3 Base liée initiale + *-ifer-* + *-ous*

Ces constructions sont les plus rares, et sont le résultat de deux phénomènes. Soit, les bases latines utilisées n'ont pas été anglicisées malgré le passage en anglais contemporain des

[348] La présence de bases combinables est en revanche nécessaire pour former d'autres types de constructions savantes avec des bases auxquelles la voyelle n'est pas rattachée (*-ifer-* constitue le seul exemple de ce type).

adjectifs en *-iferous* apparentés. Soit, le substantif correspondant est désormais obsolète en anglais contemporain. Dans une perspective morphologique et phonologique synchronique, le schéma dérivationnel à partir d'une base savante combinable constitue ainsi la seule option possible. La liste suivante des adjectifs relevant de ce schéma est exhaustive (14 cas sont attestés) :

> *aeriferous (**aero-**), amyliferous (**amylo-**), ceriferous (**cero-**), cupriferous (**cupro-**), ferriferous (**ferri-/ferro-**), lactiferous (**lacto-**), maliferous (**mal-**), multiferous (**multi-**), nociferous (**noci-**), omniferous (**omni-**), pediferous (**pedi-/pedo-**), pulmoniferous (**pulmi- /pulmo- /pulmoni- /pulmono-**), somniferous (**somn-/somni-**), soniferous (**sono-**)*

Enfin, subsiste un courte liste de termes (21 cas) pour lesquels nous n'avons pu établir la présence d'aucun dérivant substantif ni d'aucune base savante associée. Ces adjectifs sont des adaptations directes de termes latins :

> *arundiferous, bacciferous, carniferous, corniferous, febriferous, filiferous, fructiferous, frugiferous, graminiferous, graniferous, igniferous, laniferous, lethiferous / letiferous, libaniferous, mortiferous, moschiferous, nubiferous, saliferous, sanguiferous, sudoriferous, teliferous*

La prochaine partie est consacrée à l'accentuation et à la prononciation des mots en *-iferous*, avec d'une part, l'analyse du comportement du suffixe au sein de la composition savante, et d'autre part, les règles accentuelles et phonétiques régissant les adjectifs en *-iferous*.

2.5 Etude phonologique des mots en *-iferous*

2.5.1 Caractère contraignant de *-ous*

La comparaison accentuelle systématique des dérivants et de leurs dérivés en *-iferous* se trouve en annexe 51. Le dérivant de base des mots en *-iferous* est un substantif. La partie

consacrée à la construction morphologique de ces mots a permis de le mettre en exergue. Seuls les substantifs attestés dans au moins un de nos trois dictionnaires de référence font l'objet d'une comparaison avec les dérivés en *-iferous*.

L'observation du tableau démontre clairement que l'ajout de la terminaison de composé savant en *-iferous* provoque le déplacement de l'accent /1/ et déclenche un mode de calcul direct de l'accent. Cependant, la prise en compte de la frontière morphologique au sein de *-iferous* est essentielle car il est impossible de déterminer si le déplacement accentuel est imputable à l'influence de la base, au suffixe seul, ou encore à l'interaction des deux éléments. La suffixation des constructions savantes de type A + B permet d'observer le comportement de *-ous* au sein de la composition savante. Ainsi, si nous comparons les dérivants en *-ifer* avec leurs dérivés en *-iferous*, il apparaît que les dérivants en *-ifer-* sont tous accentués sur la syllabe antépénultième[349] :

/(-)100/ = *aquifer, Chelifer, conchifer, conifer, crucifer, Foraminifer, guttifer, Lucifer, ossifer, palpifer, pilifer, porifer, rhombifer, rotifer, thurifer, umbellifer*

L'ajout du suffixe *-ous* à la structure AB provoque un déplacement systématique de l'accent primaire. Ainsi, en rajoutant *-ous* aux dérivants substantifs en *-ifer*, le comportement du suffixe sur la structure accentuelle n'est pas neutre dans la mesure où il bloque la référence au dérivant, de la même façon que la terminaison *-iferous* combinée aux autres dérivants substantifs empêche toute dimension isomorphique. Le suffixe est donc systématiquement contraignant dans les composés savants, mais l'ajout d'une base B suffixée doit également être considéré comme un élément contraignant sur le plan phonologique. L'influence de la terminaison sur l'assignation de l'accent /1/ est donc la conséquence de l'interaction de la base B et du suffixe. En effet, si le suffixe peut à lui seul être contraignant dans les constructions savantes, l'ajout de la base B en *-ifer-* à un substantif ne semble pas être sanctionné d'un déplacement accentuel du dérivant substantif. C'est la raison pour laquelle nous parlons d'interaction entre la base B et le suffixe.

Tous les mots en *-iferous* font donc l'objet d'un mode de calcul direct de l'accent primaire.

2.5.2 L'accent primaire

2.5.2.1 Placement de l'accent primaire

La répartition des schémas accentuels des mots en *-iferous* est la suivante :

/(-)100/	exceptions	total
250	1	251

Tableau 64 : Accentuation des adjectifs en *-iferous*.

Tous les termes en *-iferous* reçoivent une accentuation sur l'antépénultième. La séquence *-iferous* interdit la référence au dérivant. LPD la considère comme une séquence imposant le placement de l'accent primaire (« *stress-imposing* »), tandis que EPD est plus mesuré dans ses propos en la considérant ainsi : « Words containing **-ferous**[350] are normally stressed on the preceding syllable ». La classification numérique de R. Kingdon n'attribue pas de comportement spécifique à la terminaison *-ferous*, mais se contente d'identifier son influence sur le schéma accentuel. Il lui attribue ainsi le comportement « -1 » car l'accent primaire tombe sur la syllabe précédente. Nous notons au passage que selon notre représentation morphologique de la base *-ifer-* où la voyelle fait partie intégrante de la base, une représentation numérique de son influence sur l'assignation de l'accent /1/ donnerait « +1 » car selon cette représentation, l'accent primaire tombe sur la première syllabe de la séquence. Le problème de toutes ces conceptions du placement de l'accent est que *-ferous* est perçue comme une séquence contraignante qui impose le placement de l'accent primaire sur la syllabe antépénultième.

Or, la contrainte est due à l'interaction de la base B avec le suffixe *-ous*. Dans les constructions à deux bases savantes, le suffixe devient contraignant. L'accentuation des adjectifs en *-iferous* relève du même phénomène, décrit dans la partie regroupant toutes les constructions savantes. L'accent primaire est situé sur la syllabe antépénultième en vertu de

[349] Ils sont en réalité accentués conformément aux constructions savantes non suffixées, avec l'accent /1/ situé sur l'élément A.
[350] En caractères gras dans le texte.

l'application de la Règle Normale. La base *-ifer-* est non-attractive[351] et laisse remonter l'accent sur la syllabe antépénultième.

Nous relevons néanmoins trois exceptions au sein de notre corpus, toutes trois extraites de l'OED.

molybdeniferous /010200/
strombuliferous /10100/
strontianiferous /100100/

Strombuliferous et *strontianiferous* ne figurent pas dans la colonne des exceptions du tableau ci-dessus pour la simple raison qu'ils reçoivent un accent primaire sur l'antépénultième. La particularité de ces trois termes est de transgresser plusieurs principes accentuels du système anglais. Dans le cas de *molydeniferous*, l'accent secondaire est placé après l'accent primaire, tandis que *strombuliferous* et *strontianiferous* portent chacun deux accents primaires, remettant ainsi le principe fondamental selon lequel il ne peut y avoir deux accents primaires au sein d'une même unité lexicale. Comment rendre compte de ces trois exceptions ?

Ces schémas accentuels ne remettent cependant pas en question la place de l'accent dans les mots en *-iferous*. En effet, les trois termes attestent un accent sur l'antépénultième, même si le degré d'accentuation est différent dans le cas de *molybdeniferous*. En rétablissant une accentuation conforme aux principes théoriques et en adéquation avec le schéma accentuel des autres termes, *molybdeniferous* relève plus vraisemblablement du schéma accentuel suivant :

molybdeniferous /200100/

Quant aux deux adjectifs avec deux accents primaires, ils font l'objet d'une réinterprétation de leur structure accentuelle, avec une transformation du premier accent primaire en accent secondaire :

[351] Nous considérons la base *-ifer-* comme non-attractive malgré la présence de l'accent sur sa première syllabe car de façon similaire à la base *-encephal-* l'accent /1/ touche la base en raison du nombre de syllabes de cette base, et non en raison d'un éventuel pouvoir attractif sur l'accent.

strombuliferous /20100/
strontianiferous /200100/

Après réinterprétation de ces trois termes, l'accent primaire des mots en *-iferous* relève exclusivement de la Règle Normale, et ne comporte aucune exception. La prononciation de la voyelle sous accent se révèle tout aussi régulière.

2.5.2.2 Prononciation de la voyelle sous accent /1/

La prononciation de la voyelle accentuée des mots en *-iferous* est extrêmmement régulière puisqu'on ne recense aucune exception en valeur ni en qualité. De plus, la réalisation phonétique de la voyelle accentuée est uniforme puisqu'à l'exception du terme *embryoferous*, la voyelle accentuée est systématiquement représentée par un <i>. La règle accentuelle qui préside à la prononciation de ces mots est donc la règle de Luick. Nous obtenons ainsi la relation suivante :

-'*iferous*# → [ɪ] = règle de Luick → V̆

La seule différence recensée dans le corpus concerne *embryoferous* prononcé [ʊ], mais dont le cas ne représente une exception ni en valeur, puisque la voyelle accentuée est toujours entravée, ni en qualité, puisque la prononciation attestée est conforme à celle d'un <o> régi par la règle de Luick.

L'étude des mots en *-iferous* constituait une partie spécifique des constructions savantes à plusieurs titres. Tout d'abord, l'étude de ce corpus de constructions savantes a fait l'objet d'une communication lors du 15ème Colloque de Villetaneuse[352] sur l'anglais oral dont le thème était « Les corpus en phonologie ». Le cas des mots en *-iferous* constitue un remarquable exemple de régularité tant sur le plan accentuel que phonétique, en plus de symboliser parfaitement toutes les étapes de constitution d'un corpus avec les problèmes théoriques que cela engendre. De plus, le corpus conséquent de termes en *-iferous* a permis de

[352] Les 26 et 27 mars 2010 à l'Université de Paris 13.

procéder à un certain nombre de manipulations morphologiques tant sur le plan du phénomène de composition de ces structures que sur le statut de la voyelle épenthétique dont le rattachement à la base *-fer-* apparaît comme une hypothèse alternative crédible, permettant de rendre compte de la totalité des structures morphologiques présentes. Le comportement accentuel de ces structures, au final identique au fonctionnement des autres constructions savantes, ne constituait pas la raison principale de cette partie spécifique.

3 Les mots en -*matous*

A ce stade, seuls les termes en -*stomatous* ont fait l'objet d'un traitement au sein des constructions savantes. La première raison est que nous souhaitions montrer que la base -*stomat*- avait un comportement accentuel similaire au reste des composés savants. Cependant, la variation accentuelle induite par la base -*stomat*- justifie sa mise à l'écart du reste des termes en -*matous*, dont la régularité accentuelle est parfaite. Les termes en -*matous*[353] restants font l'objet d'un traitement spécifique car ils illustrent parfaitement la transition entre la logique accentuelle des constructions savantes et celle de la dérivation neutre. Si les constructions savantes regroupent nécessairement un vocabulaire savant, le reste des formations en anglais relève parfois également d'une sphère sémantique savante, comme le démontrent les termes en <-*matous*#>. Notre analyse porte dans un premier temps sur les constructions savantes, tandis que la seconde partie est consacrée aux structures restantes.

3.1 Les constructions savantes

3.1.1 Identification des structures

Les mêmes critères de classification adoptés lors du classement des constructions savantes sont conservés pour répertorier les composés savants en -*matous*, avec l'idée centrale que la présence de deux éléments[354] (base + base ; préfixe + base) constitue l'élément indispensable à leur identification. Grâce à ces critères, nous répertorions les 31 constructions savantes suivantes :

[353] En réalité, il ne s'agit pas du suffixe -*matous,* qui n'est pas attesté, mais du suffixe -*(a)tous*.
[354] La présence de deux éléments n'inclut bien évidemment pas le suffixe -*ous* qui représente l'élément C.

bothrenchymatous, chondrenchymatous, cinenchymatous, collenchymatous, mesenchymatous, parenchymatous, prosenchymatous, sclerenchymatous, epidermatous, heterodermatous, homodermatous, pachydermatous, sclerodermatous, asomatous, disomatous, heterosomatous, achromatous, polychromatous, ditrematous, monotrematous, apostematous, dispermatous, automatous, desmachymatous, enchondromatous, epitheliomatous, exanthematous, emphysematous, neurilemmatous, phylactolaematous, eczematous

La formation de ces structures, ainsi que leur accentuation et la prononciation de leur voyelle accentuée sont répertoriées en annexe 52. Toute la diversité des constructions savantes y est représentée, avec la présence d'éléments A représentant une base, un préfixe, ou une base numérale. Certaines bases sont complexes, comme par exemple -*enchyma*-, qui est préfixée en *en*-. La représentation la plus complexe à retranscrire, outre les formations dont la structure étymologique n'est pas déterminée, concerne la notation du suffixe et de la seconde base grecque. En effet, se termine-t-elle en -*a* ou par une consonne ? Par association, le suffixe est-il retranscrit par -*atous* ou -*tous* ?

Il s'avère que le suffixe est en réalité -*atous*, et qu'il se produit un phénomène de fusion des deux voyelles <a>. Nous le représentons -*(a)tous* car la présence des parenthèses indique que le phénomène de fusion n'est pas systématique. Il intervient uniquement si la dernière voyelle de l'élément précédent est un <a>. Le suffixe -*tous* n'existe donc pas en anglais.

3.1.2 Assignation de l'accent primaire

Le comportement de -*ous*, ou plus exactement de -*(a)tous*, est identique au comportement du suffixe -*ous* au sein des autres constructions savantes. Il est systématiquement contraignant, occasionnant ainsi un déplacement de l'accent /1/ lors de la suffixation. Les quelques exemples pertinents suivants permettent d'en juger :

ˌ*mono* ˈ*trematous* < ˈ*monotreme* OED/LPD

desma ˈ*chymatous* < ˈ*desmachyme* OED

ec ˈ*zematous* < ˈ*eczema* 3

L'ajout de *-(a)tous* provoque le déplacement de l'accent primaire, preuve que dans ce type de constructions savantes, le suffixe est également contraignant. Le caractère contraignant du suffixe déclenche un mode de détermination de l'accent directement sur la structure savante. Les 31 constructions savantes sont accentuées sur la syllabe antépénultième, et relèvent ainsi de la Règle Normale d'accentuation. L'application de cette règle signifie qu'aucune des bases B présentées en annexe 52 n'a une quelconque influence sur l'assignation de l'accent /1/. Elles sont donc toutes qualifiées de non-attractives.

3.1.3 Lecture de la voyelle sous accent /1/

La présence d'une terminaison contraignante déclenche un mode de calcul direct tant pour l'assignation de l'accent primaire que pour la réalisation de la voyelle accentuée. Or, toutes les valeurs attestées ne sont pas justifiables par les règles de lecture. La prononciation des voyelles sous accent relève des règles suivantes :

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$	*phylactolaematous*[355]
$C_2 \rightarrow \breve{V}$	*neurilemmatous*
$rC \rightarrow V^r$	*dispermatous, epidermatous, heterodermatous, homodermatous, pachydermatous, sclerodermatous*
Luick $\rightarrow \breve{V}$	*apostematous, automatous, desmachymatous, bothrenchymatous, chondrenchymatous, cinenchymatous, collenchymatous, mesenchymatous, prosenchymatous, parenchymatous, sclerenchymatous*

Tableau 65 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des constructions savantes en *<-(a)tous#>*.

[355] Le schéma accentuel ainsi que la réalisation phonétique des voyelles accentuées sont disponibles en annexe 52.

La prononciation de la voyelle accentuée des 19 termes présents dans le tableau ci-dessus est justifiable par les règles de lecture de la voyelle accentuée. En revanche, les termes suivants possèdent tous une voyelle libre, alors qu'une application directe des règles de lecture préconise une voyelle entravée :

V̄ = *asomatous, disomatous, heterosomatous, achromatous, polychromatous, enchondromatous, epitheliomatous* [əʊ], *ditrematous, exanthematous* [iː]

Qu'est-ce qui justifie la présence d'une voyelle libre dans ces exemples ? La présence d'une voyelle libre semble s'expliquer par deux processus distincts mais relevant de la même logique. La voyelle libre de certains des termes de la liste ci-dessus est déterminée par une relation isomorphique vis-à-vis du dérivant :

enchon ˈdromatous (enchon ˈdroma [əʊ]*)*
epitheli ˈomatous (epitheli ˈoma [əʊ]*)*
exan ˈthematous (exan ˈthema [iː]*)*

La conservation de la voyelle libre du dérivant reproduit une origine et le caractère savant du terme dérivé. Le second processus n'est pas dérivationnel au sens décrit ci-dessus, mais implique une conservation de l'origine savante de la base B. Ainsi, la voyelle libre reproduit le lien savant de ces termes avec leurs bases, qui sont réalisées avec une voyelle libre :

asomatous, disomatous, heterosomatous < *-soma-* [əʊ]
achromatous, polychromatous < *-chrome* [əʊ]
ditrematous < *-trema-* [iː]

La voyelle libre se justifie donc par la reproduction d'un lien, d'une origine savante, déterminants dans l'identification de ces termes. Or, il est tout à fait possible de reconstituer une origine savante par la conservation de la valeur entravée de la base ou du dérivant. Ainsi, les cas pour lesquels le mode de détermination direct de la valeur de la voyelle fonctionnait parfaitement ne sont peut-être que des cas de règles concordantes provoquant dans les deux cas une voyelle entravée. L'impact de la logique isomorphique et du mode de calcul direct sur

les structures n'est cependant pas vérifiable en raison précisément de ces règles concordantes. Pourquoi dès lors ne pas considérer que le suffixe *-(a)tous* est neutre dans ces structures, et que l'accentuation aussi bien que la prononciation de la voyelle accentuée sont reproduites à partir du dérivant ?

L'idée est tentante, mais ne peut s'appliquer pour deux raisons. D'une part, car les cas de déplacement d'accent lors de la suffixation sont la caractéristique principale des terminaisons contraignantes, et d'autre part, à cause de la présence de variantes phonétiques :

	OED	**LPD**	**EPD**
mono ˈtrematous	[iː] + var [e]	/	/
emphy ˈsematous	[iː]	[iː] + var [e]	/
ec ˈzematous	[e]	[e] + var [iː]	[e]

Tableau 66 : Variations phonétiques de la voyelle sous accent /1/ des constructions savantes en <-*(a)tous*#>.

La présence de variantes démontre le conflit, au sein des structures savantes, entre la relation isomorphique vis-à-vis du dérivant ou de la base savante reproduisant une origine savante, et l'application des règles directes consécutives au comportement contraignant de la terminaison. Nous notons au passage que la voyelle libre en variante de *eczematous* dans LPD ne traduit pas une origine savante, mais la reproduction de la prononciation américaine (*ec ˈzema* [iː]) du terme en anglais britannique. Les constructions savantes en *-(a)tous* illustrent une nouvelle fois ce conflit permanent en anglais contemporain entre reproduction d'une origine et calcul direct.

Comment se comporte le reste des adjectifs en *-(a)tous* du corpus sur un plan accentuel ?

3.2 Reste du sous-corpus

Le nombre de termes en *-(a)tous* restants s'élève 22, et se répartit de la façon suivante :

> *adenomatous* OED/EPD*, atheromatous, carcinomatous, coelomatous, condylomatous, glaucomatous* 3*, gliomatous, gummatous, melanomatous, mycetomatous, myomatous, myxomatous, neuromatous, oedematous* 3*, edematous* 3*, papillomatous, phlegmatous, sarcomatous* OED/EPD*, steatomatous, stemmatous, stromatous, xanthomatous*

Cet inventaire ne relève plus des constructions savantes car il n'en possède pas les caractéristiques, à savoir deux éléments de composition (préfixe ou base). La quasi-totalité de ces structures est composée d'une première base à laquelle est adjointe le suffixe *-oma*, ces deux éléments servant de base à une suffixation en *-(a)tous*. Ce vocabulaire ne relève pas des constructions savantes, mais il n'en est pas moins savant de par son utilisation. Ces termes sont employés dans le domaine médical, principalement pour définir des pathologies.

Au niveau de son influence sur l'accentuation, le suffixe *-(a)tous* se démarque clairement du comportement qu'il affiche au sein des constructions savantes. En effet, il est ici neutre, et implique donc un calcul de l'accent primaire et de sa réalisation phonétique basé sur le dérivant. La relation isomorphique entre le dérivant et le dérivé est d'autant plus manifeste qu'à chaque terme présent dans l'inventaire ci-dessus est associé un dérivant attesté. Illustrons le caractère neutre de *-(a)tous* par quelques exemples[356] :

ade ˈ*nomatous* [əʊ] < *ade* ˈ*noma* [əʊ] 3
carci ˈ*nomatous* [əʊ] < *carci* ˈ*noma* [əʊ] 3
gli ˈ*omatous* [əʊ] < *gli* ˈ*oma* [əʊ] 3
e ˈ*dematous* [iː] < *e* ˈ*dema* [iː] 3

[356] Seules les données relatives à l'accent primaire sont notées.

L'ajout du suffixe *-(a)tous* ne provoque pas de déplacement de l'accent /1/ qui est calculé à partir du dérivant par un processus isomorphique. La détermination de la voyelle accentuée relève du même processus. L'ensemble des relations isomorphiques entre les dérivants et leurs dérivés est répertorié en annexe 53. Quelques particularités sont néanmoins à noter au sein de ce tableau.

L'isomorphisme accentuel et phonétique permet de rendre compte de 17 cas sur les 22 attestés en annexe 53. Les 5 cas particuliers ne se distinguent qu'au niveau de la réalisation de la voyelle accentuée. Sur un plan purement accentuel, l'accent primaire est déterminé à partir du dérivant et correspond donc aux règles suivantes[357] :

-oma → /(-)10/ (si le dérivant est un suffixé en *-oma*)
dissyllabe → /10/ (dans le cas de *gumma* et *stemma*)
monosyllabe → /1/ (*phlegm*)

En revanche, l'isomorphisme phonétique s'applique de façon moins automatique. Si 17 cas d'isomorphisme phonétique sont attestés, 5 adoptent une prononciation non-conforme à celle de leur dérivant (en prononciation principale ou en variante) :

V̆	*atheromatous, condylomatous, steatomatous*
V̆ / V̄	*glaucomatous, oedematous*

Tableau 67 : Valeurs non-prédictibles par un recours à l'isomorphisme des adjectifs en *-(a)tous*.

Les trois premiers termes adoptent une voyelle entravée alors que leur dérivant a une voyelle libre, tandis que les deux termes de la seconde ligne n'attestent une voyelle entravée qu'en variante. Doit-on voir dans ce non-respect du caractére isomorphique une perte de motivation savante entre termes de la même famille ? L'argument ne semble pas recevable puisqu'il s'agit d'un phénomène observable sur quelques termes dont la parenté savante et sémantique avec les dérivants semble évidente. La seconde possibilité consiste à imputer le phénomène à l'OED, et à une absence de reconnaissance des liens dérivationnels qui unissent ces termes savants. Là encore, le phénomène ne se réduit pas à une éventuelle erreur de

[357] Aucune exception au principe isomorphique d'accentuation n'est à noter.

transcription phonétique puisque les variantes sont également présentes dans LPD et EPD (voir en annexe 53 les cas de *oedematous* et *glaucomatous*).

Comment justifier l'accentuation et la prononciation de ces adjectifs ? Au niveau de l'assignation de l'accent primaire, la dérivation neutre se trouve convergente avec un mode de calcul direct. Il est par conséquent impossible de démontrer la présence d'un mode de calcul direct puisqu'on constate qu'il n'existe pas de cas pertinent de déplacement de l'accent /1/. En revanche, au niveau de la prononciation de la voyelle accentuée, la présence de voyelles entravées tend à démontrer que la règle de Luick s'applique. En conclusion, le suffixe *-(a)tous* est également contraignant dans les constructions non-savantes, et impose un mode de calcul direct. La présence de voyelles libres s'explique donc par une conservation de la relation isomorphique avec le dérivant.

Cette partie sur les termes terminés en <*matous*#> représente le corpus idéal pour assurer la transition entre les phénomènes de contrainte et de neutralité dans notre analyse. La simple présence de voyelles entravées illustre parfaitement le conflit permanent qui existe entre les principes contraignants et isomorphiques. La prochaine partie investit donc le domaine de la dérivation neutre.

Cinquième partie : La dérivation neutre

La partie consacrée à l'étude de l'accentuation des constructions savantes se termine sur l'analyse des mots en *-(a)tous* qui illustre parfaitement les deux logiques accentuelles fondamentales en anglais contemporain, à savoir le concept de contrainte et celui de neutralité. Le suffixe *-ous* est contraignant au sein des terminaisons contraignantes, ainsi qu'au sein des structures savantes. En revanche, son comportement vis-à-vis de l'accentuation du reste des termes du corpus est donc supposé neutre si un dérivant est identifié, avec une influence nulle sur l'assignation de l'accent primaire ainsi que sur sa réalisation phonétique. Ces données se déterminent sur le dérivant correspondant.

La partie consacrée à la dérivation neutre débute par l'étude des termes en *-itous*. Le comportement accentuel de ces termes justifie un traitement spécifique puisque nous verrons que, un peu à la manière des structures en *-(a)tous* qui opèrent un lien entre contrainte et neutralité, *-itous* relève de la procédure inverse en créant un pont entre neutralité et contrainte.

1 Les mots en -*itous*

1.1 -*ity* + -*ous*

A ce stade, tous les termes se finissant par la séquence <itous#> sont considérés, sans opérer de distinctions. Une tendance dérivationnelle se dégage rapidement de l'examen de ces adjectifs. En effet, les termes en -*itous* sont principalement dérivés de termes en -*ity* :

> *acclivitous (acclivity), acerbitous (acerbity), alacritous (alacrity), calamitous (calamity), complicitous (complicity), declivitous (declivity), duplicitous (duplicity), fatuitous (fatuity), felicitous (felicity), fortuitous (fortuity), gratuitous (gratuity), iniquitous (iniquity), necessitous (necessity), non-entitous (nonentity), obliquitous (obliquity), propinquitous (propinquity), serendipitous (serendipity), temeritous (temerity), ubiquitous (ubiquity), vanitous (vanity)*

Ce constat n'est pas sans conséquence sur l'assignation de l'accent primaire et sur la détermination de la logique qui sous-tend le fonctionnement de ces termes. LPD et EPD n'attestent pas -*itous* au sein de leur base de données. L'OED, en revanche, lui consacre une entrée, et considère la séquence comme un suffixe dissyllabique composé de -*it*- (provenant du suffixe -*ity*) et du suffixe -*ous*, avec un sémantisme équivalent à -*ity,* et générant des adjectifs exprimant un état ou une condition.

Dans les 20 termes ci-dessus, -*itous* est un suffixe et les substantifs en -*ity* correspondent aux dérivants. La comparaison accentuelle entre les dérivés en -*itous* et leurs dérivants en -*ity* donne lieu à un fonctionnement extrêmement régulier (l'ensemble des comparaisons est disponible en annexe 54) :

ca'lamitous < *ca'lamity*
fe'licitous < *fe'licity*
i'niquitous < *i'niquity*

L'ajout du suffixe -*ous* à -*ity* ne provoque pas de déplacement de l'accent primaire. L'accent est systématiquement sur la syllabe antépénultième, et la réalisation de la voyelle accentuée est également identique à celle du dérivant. Pour autant, sommes-nous face à un réel cas de dérivation neutre ? Le suffixe dissyllabique -*ity* est considéré comme une terminaison contraignante, et ce statut ne fait aucun doute en anglais contemporain. Dès lors, le suffixe -*ous* doit-il être considéré comme un suffixe neutre, avec un placement de l'accent primaire et sa réalisation calculés sur le dérivant en -*ity*, ou bien doit-on également considérer -*itous* comme un suffixe dissyllabique contraignant ?

Résoudre le problème sur l'observation de ces 20 exemples s'avère impossible en raison de règles accentuelles convergentes. Observons le reste des termes en -*itous* de notre corpus.

1.2 -*itous* : terminaison contraignante ou cas de dérivation neutre ?

18 autres termes en <-itous#> sont attestés dans notre corpus :

bicipitous, compositous, crepitous, precipitous 3*, ancipitous* OED/EPD*, strepitous, anaphroditous, anthracitous, chloritous, circuitous* 3*, granitous, pituitous, pyritous, spiritous* LPD*, steatitous, suppositous, cespitous, solicitous* 3

Parmi ces 18 termes, une seule relation dérivant/dérivé est identifiable :

bi'cipitous / 'biceps

L'ajout de -*itous*[358] au dérivant provoque le déplacement de l'accent primaire. Le suffixe -*itous* est donc contraignant, et tous les termes avec un dérivant en -*ity* relèvent du phénomène des terminaisons contraignantes. L'accentuation des termes en -*itous* est donc

[358] Nous avons longuement hésité avant de considérer qu'il s'agissait bien là d'une suffixation en -*itous* car l'origine étymologique du terme *biceps* incite à la prudence. Il se compose de *bi*-, et de -*ceps,* hérité du latin « caput ». Cependant, la présence de -*itous* associée à un sémantisme caractérisant un état laisse supposer qu'il s'agit d'une suffixation en -*itous*.

régie par la Règle Normale d'accentuation et par un mode de détermination direct de la prononciation de la voyelle accentuée, la règle principale à l'œuvre étant celle de Luick.

Cependant, les 17 autres adjectifs du sous-corpus ci-dessus ne sont pas tous assimilables à ce comportement contraignant du suffixe -*itous*, et ce pour plusieurs raisons. Nous traitons dans un premier temps les adjectifs pour lesquels l'accentuation est déterminée par le suffixe contraignant -*itous*.

Les termes étymologiquement assimilés à *bicipitous* sont automatiquement classés dans les terminaisons contraignantes (*ancipitous* et *precipitous*). Leur structure morphologique confirme la présence du suffixe -*itous* :

ancipitous = Latin *an- « both »* + *caput « head »*
precipitous = Latin *pre-* + *caput « head »*

Les termes suivants sont également suffixés en -*itous*[359], et relèvent donc de la Règle Normale. En effet, lorsque le caractère suffixal de -*itous* est mis en évidence, il s'agit d'un cas effectif de terminaison contraignante :

compositous = la base verbale *compose* est parfaitement visible.
crepitous = du latin *crepare* « to crack, to rattle ».
strepitous = du latin *strepere* « to make a noise ».

L'adjectif *suppositous* y est également associé car bien que représentant un terme étant qualifié de « nonce-word » par l'OED, il entretient un lien sémantique évident avec le verbe *suppose* comme le suggère sa définition : « supposed, assumed ». L'ajout du suffixe -*itous* apparaît donc très probable.

En revanche, les 11 structures restantes ne sont pas suffixées en -*itous*, ou plus exactement, ne renvoient pas à un mode de calcul direct de l'accent, principe d'identification majeur d'une terminaison contraignante.

1.3 Les contextes en <*itous*#> non-contraignants

1.3.1 Les suffixés en -*ous*

La prise en compte des frontières morphologiques constitue également un concept fondamental dans la détermination de la portée d'une terminaison. Ainsi, les termes suivants ne relèvent pas du champ d'application de la terminaison contraignante -*itous* pour la simple raison que -*it*- est partie intégrante de la base, et n'entretient aucune relation sémantique avec le -*it*- de -*ity* :

anaphroditous (Aphrodite), pituitous[360] *(pituita), circuitous (circuit), spiritous (spirit)*

Ces quatre termes sont des suffixés en -*ous* et relèvent d'un processus dérivationnel. La terminaison -*itous* est également dissyllabique. Pour autant, le premier suffixe n'est pas -*ity*. L'observation du comportement accentuel démontre clairement que le principe à l'œuvre n'est pas celui de contrainte, mais d'isomorphisme. L'exemple de *anaphroditous* est particulièrement révélateur :

*an*ˌ *aphro*ˈ*ditous* [aɪ]

La présence de l'accent /1/ sur la syllabe pénultième est incompatible avec une accentuation sur la syllabe antépénultième des suffixés en -*itous* précédents. La détermination du placement de l'accent /1/ est donc imputable à une autre logique, purement dérivationnelle. Le dérivant *Aphrodite* est d'ailleurs accentué sur la syllabe pénultième (le <e#> est prononcé). Par conséquent, ces adjectifs seront traités lors des sous-parties suivantes, consacrées au principe de la dérivation neutre.

---

[359] La piste de la suffixation est privilégiée tant par la structure morphologique du terme que par le sens auquel il renvoie.

[360] L'absence de donnée concernant la structure morphologique et étymologique de ce terme incite à la prudence. Il est donc traité dans la partie consacrée à la dérivation neutre.

Les termes suivants sont en revanche suffixés en *-itous,* mais ils relèvent également d'une logique différente de la contrainte.

1.3.2 *-ite* + *-ous*

La particularité des termes suivants est qu'ils relèvent bien d'un phénomène de double suffixation, mais que la concaténation de ces deux suffixes n'est pas un facteur contraignant. En d'autres termes, la séquence suffixale des termes suivants correspond à « *-ite* + *-ous* » et non « *-ity* + *-ous* » :

anthracitous (anthracite), chloritous (chlorite), granitous (granite), pyritous (pyrite), steatitous (steatite)

La présence des dérivants respectifs de ces termes confirme cet état de fait. Le suffixe *-ite* provient du grec signifiant « *connected with or belonging to* », suffixe particulièrement prolifique dans le domaine de la minéralogie puisque les cinq termes ci-dessus sont spécialisés dans ce domaine. Nous pourrions être tentés d'assimiler cette séquence « *-ite* + *-ous* » à la terminaison contraignante « *-ity* + *-ous* », si d'aventure l'examen dérivationnel atteste des cas de déplacement accentuel. Or, un rapide examen des schémas accentuels de ces termes révèle l'impossibilité d'assimiler les deux terminaisons sur un plan phonologique. Le terme *anthracitous* l'illustre parfaitement :

ˈanthracitous < *ˈanthracite*

L'ajout de *-ous* ne provoque pas le déplacement de l'accent primaire. Il s'agit d'un cas manifeste de dérivation neutre, logique dont tous les termes ci-dessus semblent relever, et qui fera donc l'objet d'une analyse dérivationnelle.

Enfin, les deux termes *cespitous* et *solicitous* ne correspondent ni à la logique des terminaisons contraignantes car ils ne sont pas suffixés en *-itous*, ni à la dérivation neutre car ils n'ont pas de dérivant attesté[361] :

cespitous = du latin *caepist-em « turf »* + *-ous*
solicitous = du latin *sollus* « *whole* » + *cīēre* « *to put in motion* »

Ils intègrent donc logiquement le reste du corpus dont l'assignation de l'accent primaire est déterminée par un principe isomorphique. Les mots en *-itous* constituent donc la transition idéale entre la notion de contrainte et celle de neutralité, dont nous débutons l'analyse par les adjectifs dissyllabiques en *-ous*.

[361] Le dérivant probable de *solicitous* est *solicit*, mais il est qualifié d'obsolète par l'OED.

2 Dérivation neutre dans les adjectifs dissyllabiques en *-ous*

2.1 Détermination du dérivant

Déterminer le dérivant des adjectifs dissyllabiques en *-ous* s'avère un processus délicat en raison de certains problèmes inhérents à un corpus aussi vaste. Tout d'abord, les adjectifs dont le dérivant est obsolète sont traités, tant sur un plan accentuel et phonétique, comme si aucun dérivant n'était attesté. L'absence de description phonologique des termes obsolètes dans l'OED justifie pleinement cette position. La structure accentuelle de ces adjectifs, ainsi que la réalisation de leur voyelle accentuée ne relèvent donc pas d'un processus isomorphique. Ainsi, des termes tels que *limous* ou encore *nigrous* sont considérés sans dérivant : *limus* et *niger* sont des termes obsolètes en anglais contemporain.

La relation dérivationnelle instaurée entre un dérivant et un dérivé intègre nécessairement une composante sémantique. Sans sémantisme commun aux deux formes, le calcul par référence ne constitue pas une constante stable. Un adjectif en *-ous* ne peut donc provenir que d'une source dérivationnelle unique. Nous rencontrons néanmoins une exception avec le terme *cerous*. En effet, cet adjectif représente deux relations dérivationnelles distinctes en anglais, la première dérivée de *cere* et la seconde de *cerium*. L'adjectif relève donc de deux champs sémantiques différents, et nous veillerons à distinguer les deux champs dans notre comparaison phonologique[362].

La relation sémantique que doivent partager le dérivant et le dérivé est cependant fluctuante selon les relations. La décision finale nous revient, avec des prises de position forcément contestables. Ainsi, *hydrous* est traité comme un dérivé de *hydra*, alors que ce dernier terme renvoie à la figure de la mythologie grecque, avec un rapport sémantique éloigné. Cependant, les bases savantes du type *hydro-* ne constituent pas des dérivants

[362] Si d'aventure, le comportement accentuel de ces deux adjectifs nécessitait un traitement spécifique.

potentiels puisque l'élément doit avoir un statut lexical[363] pour servir de référence dans le calcul de l'accent et de la prononciation.

Les cas de co-suffixation représentent également un point sensible dans la détermination d'un dérivant. La liste suivante répertorie des cas de co-suffixation rencontrés dans le corpus :

binous (binal), dumous (dumose), hamous (hamose), torous (torose), venous (venose)

L'adjectif en *-ous* est suffixé au même titre que le terme entre parenthèses. La question sous-jacente est la suivante : sont-ils à un niveau de construction identique ou a-t-on affaire à des co-suffixés entretenant une relation dérivationnelle ? En d'autres termes, les mots entre parenthèses peuvent-ils constituer des dérivants à nos adjectifs en *-ous* ? Il apparaît que non, et que les termes se situent à un niveau similaire de co-suffixation. Ces suffixés en *-ose* sont obtenus à partir de créations sur des bases latines, et dans de très rares cas sur des bases anglaises (Marchand 1969 : 345). De plus, l'accentuation sur la syllabe finale des suffixés en *-ose* interdit la piste isomorphique sur ces adjectifs puisque les suffixés dissyllabiques en *-ous* sont accentués sur la première syllabe. Tous les co-suffixés ne constituent donc pas des dérivants. Les termes de la liste ci-dessus n'ont donc pas de dérivant et ne sont pas traités dans cette partie.

Le corpus d'adjectifs dissyllabiques en *-ous* relevant de la loi de la dérivation neutre se compose de 67 termes. Ce corpus est classé selon le degré de transparence du dérivant, en séparant les dérivants « transparents » des dérivants « opaques »[364] :

[363] Cet argument sera toutefois nuancé dans l'analyse.
[364] Un dérivant transparent s'obtient par un simple retrait du suffixe *-ous*, le <e#> ne constituant pas un cas de dérivation par substitution. A l'inverse, les cas de dérivations opaques correspondent à la substitution de la terminaison du dérivant par le suffixe *-ous*.

Dérivants transparents = *brumous (brume), cerous (cere), cromous (chrome), chylous (chyle), chymous (chyme), croupous (croup), cymous (cyme), famous (fame), fibrous (fibre), fumous (fume), glebous (glebe), globous (globe), glumous (glume), goitrous (goitre), grievous (grieve), grumous (grume), hugeous*[365] *(huge), joyous (joy), linous (line), lobous (lobe), nacrous (nacre), nitrous (nitre), nodous (node), noyous (noy), ochrous (ochre), plumous (plume), porous (pore), rageous (rage), routous (rout), scabrous (scaber), sclerous (sclere), spinous (spine), spire (spire), spumous (spume), thymous (thyme), tonous (tone), touchous (touch), troublous (trouble), veinous (vein), zealous (zeal)*

Dérivants opaques = *aurous (aurum), cerous*[366] *(cerium), chlorous (chlorine), citrous (citrus), comous (coma), favous (favus), ficous (ficus), gyrous (gyrus), humous (humus), hydrous (hydra), leprous (leprosy), lupous (lupus), mucous (mucus), pilous (pilus), ramous (ramus), rhodous (rhodium), rimous (rima), rufous (rufus), rugous (ruga), serous (serum), setous (seta), squamous (squama), stratous (stratus), strigous (striga), strumous (struma), typhous (typhus), virous (virus)*

Si les dérivants transparents sont tous monosyllabiques[367], ce qui les fait relever exclusivement de la règle accentuelle des monosyllabes, la structure syllabique des dérivants opaques varie. La plupart d'entre eux sont ainsi dissyllabiques, mais des dérivants trisyllabiques sont également attestés, avec un processus de suffixation provoquant une réduction syllabique.

La neutralité du suffixe *-ous* dans ces structures se manifeste tant sur un plan accentuel que phonétique. Elle lui confère un degré de séparabilité qui permet de calculer les données accentuelles et phonétiques sur le dérivant.

[365] *Hugeous*, tout comme *rageous*, est dissyllabique et ne relève pas de la terminaison contraignante *-eous* en raison du caractère diacritique du <e>.
[366] *Cerous* a donc deux dérivants, l'un transparent (*cere*) et l'autre opaque (*cerium*).
[367] A l'exception de *scaber* qui est dissyllabique.

2.2 Analyse du principe isomorphique de la Dérivation Neutre

L'application du principe de la dérivation neutre nécessite deux conditions. D'une part, le suffixe *-ous* est séparable et possède un dérivant, et d'autre part, il est neutre, avec une influence nulle sur l'accentuation et la prononciation de l'adjectif, ces deux paramètres étant déterminés par un calcul par référence sur la forme du dérivant. Il convient avant toute chose de vérifier la pertinence de ce concept en anglais contemporain. L'accentuation et la prononciation des 67 adjectifs dissyllabiques en *-ous* sont répertoriées en annexe 55, avec les renseignements sur les dérivants respectifs. La force de la loi isomorphique est visible à travers ces quelques exemples extraits du tableau :

ˈ*aurous* < ˈ*aurum* [ɔː]
ˈ*famous* < ˈ*fame* [eɪ]
ˈ*ochrous* < ˈ*ochre* [əʊ]
ˈ*spinous* < ˈ*spine* [aɪ]

Le suffixe *-ous* est neutre dans ces exemples et permet l'application du calcul par référence. En d'autres termes, l'accentuation et la prononciation des suffixés en *-ous* se déduisent automatiquement du dérivant. La valeur des voyelles accentuées des adjectifs en *-ous* ne fait donc pas l'objet d'un calcul directement sur le dérivé en *-ous*, mais sur son dérivant. La dérivation neutre s'applique parfaitement dans les structures dissyllabiques, les adjectifs dérivés conservant même les petites instabilités phonologiques de leurs dérivants :

ˈ*citrous* < ˈ*citrus* [ɪ]
ˈ*touchous* < ˈ*touch* ; ˈ*troublous* < ˈ*trouble* [ʌ]
ˈ*chlorous* < ˈ*chlorine* [ɔː] ; ˈ*serous* < ˈ*serum* [ɪə]

Citrous conserve la valeur entravée de son dérivant bien que ce dernier constitue une exception à la règle spécifique aux dissyllabes (-Vs# → $\overline{\text{V}}$). Les adjectifs *touchous* et *troublous* gardent la prononciation irrégulière du digraphe de leurs dérivants, tandis que les cas de *chlorous* et *serous* sont différents. La valeur de la voyelle accentuée de leurs dérivants respectifs demeure inexpliquée à l'heure actuelle en anglais. La mise en évidence de règles de prononciation pour les structures dissyllabiques constitue encore actuellement un secteur à

explorer[368]. Il est très difficile de déterminer dans ces structures l'élément déterminant dans l'attribution d'une valeur libre ou entravée. Toujours est-il que les dérivés de ces dissyllabes conservent la valeur de la voyelle du dérivant, en vertu du principe isomorphique.

Sur les 67 adjectifs dissyllabiques en *-ous*, 60 ont une correspondance accentuelle et phonétique parfaite avec leur dérivant (voir annexe 55 pour les inventaires). Les 7 cas suivants extraits du tableau présentent toutefois des particularités :

dérivé	**dérivant**
ficous [aɪ] OED	*ficus* [aɪ] OED/LPD + var [i:] LPD
rimous [aɪ] OED	*rima* [aɪ] + var [i:] OED
scabrous [eɪ] 3 + var [æ] OED/LPD	*scaber* [eɪ] OED
sclerous [ɪə] OED/LPD + var [e] LPD	*sclere* [ɪə] OED
squamous [eɪ] 3 + var [ɑ:] EPD	*squama* [eɪ] 3 + var [ɑ:] LPD/EPD
stratous [eɪ] OED	*stratus* [eɪ] 3 + var [ɑ:] OED/EPD
zealous [e] 3	*zeal* [i:] 3

Tableau 68 : Cas particuliers de réalisations phonétiques de la voyelle accentuée dans les structures dissyllabiques.

Ces 7 cas ne représentent pas tous des exceptions au calcul par référence. Ils englobent des processus distincts. Les termes *ficous, rimous, squamous* et *stratous* relèvent clairement du processus de la dérivation neutre. Cependant, la prononciation de la voyelle accentuée de chacun de ces termes ne reprend qu'une des prononciations possibles de son dérivant, sans intégrer les variantes phonétiques. L'isomorphisme accentuel est respecté, tandis que l'isomorphisme phonétique n'est que partiel. Dans le cas de *squamous*, il s'agit d'une différence phonétique entre sources dictionnairiques. Cependant, nous remarquons que les variantes phonétiques des dérivants sont exclusivement des voyelles libres étrangères ($\overline{V}^{e}$) :

[368] Voir la thèse en cours d'E. Descloux sur la prononciation des voyelles accentuées des dissyllabes.

ˈficus, ˈrimus [iː]

ˈsquama, ˈstratus [ɑː]

Il semble, par la non-conservation du caractère étranger de la voyelle, que les voyelles étrangères résistent mal à la dérivation par suffixation. La présence d'une voyelle libre étrangère sur le dérivant atteste de l'origine, qui apparaît au fur et à mesure de l'intégration du terme au sein du système anglais difficile à retracer. Les processus dérivationnels démontrent une réelle lexicalisation du terme en anglais, avec au final une conservation de la voyelle accentuée conforme au système anglais, et une disparition de la voyelle étrangère (seul LPD ne conserve pas la valeur étrangère de *squamous*), seule garante de l'origine du terme. Ce processus montre une nouvelle fois le système de régularisation de l'anglais. En conclusion, l'application des processus lexicogéniques de l'anglais aux emprunts crée une implantation forte du terme au sein du système anglais, avec pour conséquence une perte des structures phonologiques des langues d'emprunt. Néanmoins, le corpus considéré est beaucoup trop restreint pour permettre une généralisation à l'ensemble de l'anglais. Il semble cependant que le processus ici à l'œuvre ne soit pas localisé à ces seules formes.

Les termes *scabrous* et *sclerous* sont considérés comme des exceptions car malgré le fait que la prononciation principale de leur voyelle accentuée soit clairement déterminée, par référence, par la valeur de la voyelle accentuée de leur dérivant, la suffixation en *-ous* génère une variante phonétique dans les deux cas. Cette variante, totalement imprévisible, au regard du dérivant, est par conséquent le fait d'un comportement spécifique de la structure en *-ous*. Ces variantes restent cependant difficilement explicables, l'hypothèse la plus probable étant que ces structures en adoptant une variante se désolidarisent de leur dérivant. La variante correspondrait donc à une règle de lecture déterminée par un mode de lecture direct.

La seule réelle exception reste le terme *zealous*, dont l'irrégularité est souvent reprise à titre d'exemple dans les ouvrages spécialisés. Le digraphe <ea> du dérivant perd sa valeur libre lors de la suffixation.

La dérivation neutre fonctionne donc parfaitement au sein des adjectifs dissyllabiques, avec seulement trois exceptions sur les 67 cas considérés (*scabrous*, *sclerous*, *zealous*). L'accentuation et la prononciation étant donc déterminées par référence au

dérivant, l'annexe 56 répertorie les règles de prononciation des dérivants pour lesquels la correspondance est totale vis-à-vis de leur dérivé. Observons maintenant la dérivation neutre dans les adjectifs en *-ous* au minimum trisyllabiques.

3 Dérivation neutre dans les adjectifs en *-ous* trisyllabiques et plus

3.1 Détermination du dérivant

Les mêmes positions que celles adoptées lors de la sous-partie consacrée à la détermination du dérivant des adjectifs dissyllabiques sont conservées. Les cas de co-suffixation ne constituent pas des dérivants potentiels (exemple : *magnificent / magnificous, acerose / acerous, septenate / septenous, consonant / consonous*, *unanimity / unanimous*).

Nous retrouvons à ce stade les termes suffixés en *-ous* ayant subi un processus de gémination[369] (*libellous, ametallous*), ainsi que les termes écartés des divers inventaires car ils ne remplissaient pas les critères de classification. Ainsi, *ruinous* et *migrainous* sont traités à ce stade, car la partie sur le suffixe dissyllabique *-inous* a clairement démontré que ces adjectifs étaient simplement suffixés en *-ous*.

Le terme *ametallous* intègre également cette partie de l'étude bien que **metallous* ne soit pas attesté car le dérivant à l'œuvre est ici *metal*.

Cette étude dérivationnelle s'inscrit dans une perspective synchronique, ce qui implique que les opérations dérivationnelles fonctionnant dans une logique diachronique ne constituent pas des cas de dérivations pertinents. L'exemple de *frivolous* est particulièrement représentatif de cette optique. En synchronie, le dérivant de *frivolous* est *frivol*, obtenu par suffixation. En diachronie, à l'inverse, l'apparition de *frivol* est postérieure à *frivolous*, ce premier étant obtenu par un processus de dérivation inverse qui consiste à générer du lexique par retrait des affixes. Cela signifie que l'accentuation et la prononciation de *frivolous* seront déduites à partir de *frivol* et non l'inverse.

[369] Termes intégrés dans un premier temps à l'étude du C_2 avant de les retirer du corpus car la gémination ne constituait pas un réel agrégat consonantique sur un plan phonologique (à l'exception du cas de *argillous*). Cependant, la question implicite au sujet de *argillous* est la suivante : le <ll> constitue-t-il un agrégat consonantique, ou s'agit-il d'une exception à la loi de la dérivation neutre ?

Enfin, la relation sémantique et formelle entre le dérivant et son dérivé n'étant pas toujours perceptible, nous avons, comme dans le cas des structures dissyllabiques procédé à des choix. Ainsi, nous considérons que le dérivant de *amorous* est *amour*, de même que celui de *battailous* est *battle*.

La répartition des dérivants en fonction de leur caractère transparent ou opaque ne constituant pas un élément déterminant dans l'application du processus isomorphique, tous les adjectifs en -*ous* d'au moins trois syllabes, avec leur prononciation, leur dérivant et la prononciation de leur dérivant, dans les trois sources dictionnairiques sont répertoriés en annexe 57. Le corpus s'élève à 194 termes.

La suffixation en -*ous* génère davantage de transformations vis-à-vis du dérivant dans les adjectifs trisyllabiques que dans les adjectifs dissyllabiques. Les termes suivants sont particulièrement représentatifs de ce phénomène :

fruticous < *frutex* (rajout d'une syllabe + modification de la base)
manganous < *manganese*
onerous < *onus* (rajout d'une syllabe + modification de la base)

De plus, l'ajout de -*ous* provoque systématiquement l'élision du <u> des dérivants en <our#> :

clamorous < *clamour*
dolorous < *dolour*

La partie suivante analyse la relation phonologique existant entre le dérivant et le dérivé, afin de déterminer si, comme pour les adjectifs dissyllabiques, l'accentuation et la prononciation des adjectifs en -*ous* se déterminent à partir du dérivant.

3.2 Analyse du principe isomorphique de la dérivation neutre

Dans les 194 structures attestées en annexe 57, 150 obéissent aux règles isomorphiques avec une correspondance parfaite entre le dérivant et le dérivé au niveau de l'assignation de l'accent /1/ et de sa réalisation phonétique. Nous en déduisons donc que ces deux paramètres sont déterminés par référence au dérivant. Ce phénomène est illustré ci-dessous par quelques exemples extraits de l'annexe 57 :

a ˈ*dulterous* < *a* ˈ*dultery* [ʌ]
ˈ*anthracitous* < ˈ*anthracite* [æ]
coty ˈ*ledonous* < *coty* ˈ*ledon* [iː]

Les exemples font volontairement intervenir divers schémas accentuels afin de démontrer la force de la loi de la dérivation neutre. Ainsi, le terme *anthracitous* est accentué en /1000/, schéma considéré comme particulièrement rare en anglais, mais cette accentuation en /1000/ est le fruit d'une assignation de l'accent par référence au dérivant *anthracite* accentué en /100/. La « fenêtre » traditionnelle d'accentuation des trois dernières syllabes, caractéristique du système anglais, n'est en réalité pas transgressée car l'accentuation est déterminée sur le dérivant qui respecte ce principe.

La présence ou non d'un dérivant est fondamentale car certains termes peuvent à tort faire l'objet d'un mode de calcul direct. En effet, *cotyledonous* étant accentué en /(-)100/, il pourrait relever de la Règle Normale d'accentuation. En revanche, la prononciation de la voyelle resterait inexpliquée puisqu'un mode de calcul direct favoriserait l'application de la règle de Luick avec la présence d'une voyelle entravée.

Parmi les 150 cas d'isomorphisme total, trois adjectifs en *-ous* adoptent également les variantes phonétiques du dérivant :

ˈ*basylous* [eɪ]-[æ] < ˈ*basyle* [eɪ]-[æ]
ˈ*lichenous* [aɪ]-[ɪ] < ˈ*lichen* [aɪ]-[ɪ]
ˈ*slanderous* [ɑː]-[æ] < ˈ*slander* [ɑː]-[æ]

En annexe 58, figurent les 150 dérivants classés en fonction de la règle de prononciation de la voyelle accentuée dont ils dépendent. Il n'est pas nécessaire d'ajouter les voyelles accentuées des dérivés puisque la prononciation des voyelles accentuées des adjectifs en -*ous* est déterminée à partir de la structure du dérivant. Les règles d'accentuation des dérivants se répartissent principalement autour des deux règles suivantes :

dissyllabe → /10/
Règle Normale → /(-)100/

Quelques comportements accentuels particuliers sont toutefois à noter. Nous citerons les cas de *cotyledon* et *lumbricus* accentués sur la syllabe pénultième, en exception à la Règle Normale ainsi que la terminaison contraignante -*que* qui justifie l'accentuation sur la syllabe finale du dérivant *opaque*.

Au niveau des règles de prononciation figurant en annexe 58, peu de dérivants ont une prononciation non déductible de l'application des règles. Le comportement irrégulier du digraphe <ea>, réalisé [e] dans *leaven, pleasure* et *treachery* est reproduit dans l'adjectif en -*ous* correspondant. Hormis cette particularité du digraphe <ea>, la zone instable du système phonétique demeure, comme dans l'étude des adjectifs dissyllabiques, la prononciation des dérivants dissyllabiques[370] qui sont classés en fonction de la valeur de leur voyelle accentuée (entravée ou libre).

Sur les 194 termes considérés, 150 sont déterminés par un calcul par référence et montrent une correspondance totale vis-à-vis du dérivant. Cela implique que 44 termes adoptent un comportement particulier vis-à-vis de la dérivation neutre. Les 8 cas suivants n'intègrent qu'une partie des informations du dérivant :

[370] A l'exception de la règle « –iC# → V̆ ». Elle comporte néanmoins un nombre élevé d'exceptions.

ˈ*bonhomous* [ɒ]	ˈ*bonhomie* [ɒ] 3 + /201/ LPD
mi ˈ*rageous* [eɪ]-[ɑː]	ˈ*mirage* [ɪ] + *mi* ˈ*rage* [ɑː] 3
ˈ*ozonous* [əʊ]	ˈ*ozone* [əʊ] 3 + /01/ [əʊ] LPD
ˈ*pemphigous* [e]	ˈ*pemphigus* [e] OED/LPD + var /010/ [aɪ] LPD
ˈ*plethorous* [e]	ˈ*plethora* [e] 3 + /010/ [ɔː] LPD/EPD
py ˈ*renous* [iː]	ˈ*pyrene* [aɪə] OED/LPD + /01/ [iː] LPD/EPD
ˈ*racemous* [æ]	ˈ*raceme* [æ] 3 + var [eɪ] LPD/EPD + /01/ [iː] LPD/EPD
sca ˈ*lenous* [iː]	ˈ*scalene* [eɪ] + /01/ [iː]

Tableau 69 : Cas d'isomorphisme partiel dans les adjectifs au moins trisyllabiques.

Le tableau ci-dessus montre un isomorphisme partiel concernant les adjectifs en -*ous*. Ils n'adoptent qu'une seule structure accentuelle des deux que possède leur dérivant[371] (exemples : *pyrenous, racemous*). De plus, la prononciation de la voyelle accentuée des dérivés est unique, et n'intègre pas la variante phonétique du dérivant (voir le cas de *racemous* qui adopte la voyelle entravée, alors que *raceme* possède une variante libre).

Malgré ces particularités, ces termes reflètent le fonctionnement de la dérivation neutre, et adoptent un comportement globalement régulier vis-à-vis du principe isomorphique, car leur accentuation, tout autant que leur prononciation, sont générées par le dérivant, et non par un mode de calcul direct.

Les 10 termes suivants illustrent également la logique isomorphique car leur prononciation est déterminée par le dérivant. En revanche, quelques disparités sont à noter au sein des sources dictionnairiques :

ˈ*acetous* [æ] OED/EPD + var /010/ [iː] OED	*a* ˈ*cetum* [iː] OED/EPD + var /100/ [æ] OED
ˈ*blasphemous* [æ]-[ɑː] 3	ˈ*blasphemy* [ɑː] 3 + var [æ] LPD/EPD
ca ˈ*daverous* [æ] 3	*ca* ˈ*daver* [eɪ] OED / [æ]-[eɪ]-[ɑː] LPD/EPD
ˈ*dolorous* [ɒ] 3	ˈ*dolour* [ɒ] 3 + var [əʊ] OED/EPD
ˈ*gruellous* [uː]	ˈ*gruel* [uː] 3 + var [ʊə] EPD
ˈ*ichorous* [aɪ]	ˈ*ichor* [aɪ] 3 + var [iː] OED
pa ˈ*laverous* [ɑ][372]	*pa* ˈ*laver* [ɑː] 3
ˈ*wassailous* [ɒ]	ˈ*wassail* [ɒ] 3 + var [æ] OED/EPD
ˈ*pyritous* [aɪə] + var /010/ [aɪ]	ˈ*pyrite* [aɪə] 3 *py* ˈ*rites* [aɪ] 3 + var /10/ [aɪə] LPD
ˈ*steatitous* [iː]	ˈ*steatite* [iː] OED/LPD – [ɪə] EPD

Tableau 70 : Autres cas d'isomorphisme partiel dans les adjectifs au moins trisyllabiques.

Ces termes sont séparés de ceux de l'inventaire précédent car l'adjectif en *-ous* n'atteste pas l'une des variantes phonétiques proposée dans les trois sources dictionnairiques. En d'autres termes, *steatitous* adopte la prononciation de la voyelle accentuée du dérivant telle qu'elle est représentée dans LPD et OED, tandis que l'interprétation du EPD n'est pas retenue[373]. Autre exemple, *ichorous* retient la prononciation [aɪ] de son dérivant *ichor*, mais pas celle de la variante de l'OED ([iː]).

L'accentuation et la prononciation sont déterminées par un recours au principe de neutralité puisque leur schéma accentuel aussi bien que la réalisation de leur voyelle accentuée correspondent à une réalité phonologique de leur dérivant (même s'ils n'en intègrent pas tous les paramètres).

En revanche, les deux termes suivants sont irréguliers car la variante phonétique qu'ils attestent n'est pas déterminée par une relation isomorphique. Ces variantes semblent générées par un calcul direct sur la structure :

ˈ*onerous* [əʊ]-[**ɒ**] 3 / ˈ*onus* [əʊ] 3

ˈ*stomatous* [**ɒ**] / ˈ*stoma* [əʊ] 3

[371] Les variantes accentuelles au niveau du dérivant ne sont pas attestées dans tous les dictionnaires comme le démontre le tableau.
[372] Nous penchons davantage vers l'hypothèse d'une erreur de transcription phonétique de l'OED.
[373] EPD considère la séquence <ea> comme un digraphe, à l'inverse de OED et LPD.

Les termes des tableaux précédents sont considérés comme représentatifs du principe d'application de la dérivation neutre car leur accentuation et leur prononciation correspondent au minimum à l'une des accentuations et des prononciations possibles du dérivant. Or, dans les deux termes ci-dessus, qui représentent par ailleurs les deux seules exceptions à l'isomorphisme phonétique, la réalisation de la voyelle accentuée semble être générée directement par un calcul sur la structure de l'adjectif en *-ous*[374]. Les voyelles entravées ne peuvent s'expliquer autrement que par une application directe des règles de prononciation. Nous attendrons cependant d'avoir mis en évidence toutes les exceptions à la dérivation neutre avant d'émettre des hypothèses sur les causes de ces exceptions.

Les 24 cas restants constituent tous des exceptions à l'application de l'isomorphisme accentuel de la dérivation neutre. Les 14 adjectifs du tableau ci-dessous manifestent systématiquement un déplacement de l'accent /1/ vis-à-vis de leur dérivant :

ˈamorous[375] 3	*a ˈmour* 3
cir ˈcuitous 3	*ˈcircuit* 3
chlo ˈritous[376]	*ˈchlorite* 3
fili ˈbusterous	*ˈfilibuster* 3
ˈinfamous 3	*ˈfame* 3
le ˈmuridous	*ˈlemurid*
ne ˈreidous	*ˈnereid* 3
mi ˈgrainous	*ˈmigraine* 3
re ˈcidivous	*ˈrecidive*
sa ˈlicylous	*ˈsalicyl*
ˈtellurous	*tel ˈlurium* 3
ˈtitanous	*ti ˈtanium* 3
ˈuranous 3	*u ˈranium* 3
u ˈnisonous	*ˈunison* 3

Tableau 71 : Exceptions accentuelles au principe isomorphique de la Dérivation Neutre.

Dans les 14 cas du tableau ci-dessus, l'ajout du suffixe *-ous* provoque le déplacement de l'accent primaire. Le phénomène n'est pas seulement avéré dans l'OED puisque le constat vaut également dans plusieurs cas pour les trois sources dictionnairiques de notre corpus. A

[374] Même si la voyelle libre de *onerous* est dérivée de *onus*.
[375] La réalisation des voyelles sous accent n'est pas nécessaire puisque le déplacement de l'accent implique nécessairement une absence d'isomorphisme phonétique.

ces 14 cas s'ajoutent les 10 suivants pour lesquels le déplacement de l'accent primaire est avéré dans le cadre d'une variante :

ˈ*manganous* OED/LPD + var /010/ LPD	*manganese* + var /(-)1/ 3
ˈ*membranous* 3 + var /010/ LPD	ˈ*membrane* 3
ˈ*mischievous* 3 + var /010/ LPD	ˈ*mischief* 3
pal ˈ*ladous* + var /100/ LPD/OED	*pal* ˈ*ladium* 3
ˈ*paludous* + var /010/	ˈ*palus*
por ˈ*celainous* + var /1000/	ˈ*porcelain* 3
por ˈ*cellanous* + var /1000/	ˈ*porcelain* 3
ˈ*saphenous* OED/LPD + var /010/ LPD	*sa* ˈ*phena* OED/LPD
ˈ*sulphurous* 3 + var /010/ OED	ˈ*sulphur* 3
ˈ*vanadous* OED/LPD + var /010/ LPD	*va* ˈ*nadium* 3

Tableau 72 : Exceptions accentuelles en variante au principe isomorphique.

Les adjectifs en *-ous* ci-dessus ont une structure accentuelle commune avec leur dérivant (en schéma principal ou en variante). En revanche, ils génèrent tous un schéma accentuel qui n'est pas hérité du dérivant, et qui ne peut donc relever d'une application du principe isomorphique. LPD constitue le dictionnaire qui génère le plus d'exceptions de ce type.

La partie suivante procède au bilan de la dérivation neutre, avec des données chiffrées, puis tente d'apporter quelques pistes de réflexion permettant d'appréhender les exceptions mises en évidences ci-dessus.

[376] *Chloritous* représente ainsi le seul cas de suffixation en « *-ite* + *-ous* » à ne pas suivre le principe de la dérivation neutre.

4 Bilan de la dérivation neutre

4.1 Données en chiffres

En cumulant les résultats des analyses des adjectifs dissyllabiques et des structures trisyllabiques et plus, nous obtenons les résultats suivants :

correspondance totale	**correspondance partielle**	**exceptions**	**total**
210	22	29	261
80,5%	8,4%	11,1%	

Tableau 73 : Pourcentages d'application du principe isomorphique.

Les correspondances démontrent le degré de similitude de l'adjectif vis-à-vis de son dérivant tant sur le plan accentuel que phonétique. La correspondance partielle reflète l'adoption par le dérivé en *-ous* d'une accentuation et/ou d'une prononciation générées par le dérivant, mais la non-intégration des autres variantes du dérivant. Pour rappel, une exception à la dérivation neutre englobe toute accentuation ou prononciation non attestée par le dérivant, et produite directement à partir de la structure en *-ous*.

Au niveau de la hiérarchie des principes accentuels, la dérivation neutre ne peut intervenir, par définition, qu'après la catégorie des terminaisons contraignantes. Si un contexte contraignant est attesté, la référence au dérivant est interdite. Les terminaisons au sein desquelles *-ous* est contraignant ont fait l'objet d'une analyse lors des parties précédentes. Une fois les contextes contraignants écartés, la question fondamentale est de déterminer si le suffixe *-ous* est séparable. En d'autres termes, les adjectifs possèdent-ils une forme sur laquelle dériver le schéma accentuel et la prononciation de la voyelle accentuée ? Si la réponse est positive, l'accentuation et la prononciation du dérivé sont identiques à celles du

dérivant dans 88,9%[377] des cas (les pourcentages des correspondances totale et partielle sont additionnés car ils reflètent malgré tout une logique commune). Les 11% d'exceptions consistent pour la majeure partie en des déplacements de l'accent /1/.

Le calcul par isomorphisme, résultat de la neutralité du suffixe *-ous* dans certains contextes, est donc un principe accentuel particulièrement fiable en anglais contemporain. Plus de 9 cas sur 10 déterminent leur accentuation et leur prononciation sur celles de leur dérivé. Le caractère neutre du suffixe *-ous* est ainsi mis en évidence au sein de cette partie. Cependant, parmi les 11% d'exceptions au principe de la dérivation neutre dans les mots en *-ous*, tous les cas relèvent-ils d'une réelle exception, ou faut-il y voir la présence d'autres terminaisons contraignantes ?

4.2 Hypothèses sur les exceptions

Une lecture alternative des exceptions constatées dans la partie précédente est possible. Le déplacement d'accent, au lieu d'être attribué au phénomène d'exception à la dérivation neutre, peut être imputé à la présence d'une terminaison contraignante. La présence d'une telle terminaison rendrait légitime le déplacement de l'accent et le blocage de la référence au dérivant. Reconsidérons les 14 cas de déplacement accentuel :

> *ˈamorous, cirˈcuitous 3, chloˈritous, filiˈbusterous, ˈinfamous 3, leˈmuridous, neˈreidous, miˈgrainous, reˈcidivous, saˈlicylous, ˈtellurous, ˈtitanous, ˈuranous 3, uˈnisonous*

Le seul trait commun à plusieurs de ces termes est la séquence <V+nous> qui regroupe *migrainous, titanous, uranous* et *unisonous*. La mise en évidence d'une terminaison contraignante <V+-*nous*> permettrait en outre de relier le fonctionnement de ces termes à celui des suffixés en *-inous* qui relèvent déjà de la catégorie des terminaisons contraignantes.

[377] Le pourcentage de correspondance serait encore en réalité plus élevé si les dissyllabes fonctionnant avec un C_2 étaient rajoutés (*bombous*, *frondous*), puisque la partie relative aux agrégats consonantiques a démontré que ces structures semblent relever de la dérivation neutre, au même titre que les termes en *-tous* vus précédemment. Le pourcentage d'exceptions serait en contrepartie revu légèrement à la baisse.

De plus, parmi les 10 exceptions accentuelles fonctionnant dans le cadre d'une variante, cinq termes en <-nous> sont présents :

ˈ*manganous* OED/LPD (+ var /010/ LPD)
ˈ*membranous* 3 (+ var /010/ LPD)
porˈcelainous (+ var /1000/)
porˈcellanous (+ var /1000/)
ˈ*saphenous* OED/LPD (+ var /010/ LPD)

L'hypothèse d'une terminaison contraignante en <V+nous> est loin d'être improbable au regard de ces exemples, puisqu'ils relèvent tous en prononciation principale d'un schéma accentuel en /(-)100/[378], avec pour les 5 cas ci-dessus, une variante accentuelle, fidèle à l'accentuation du dérivant, représentative du conflit entre le principe de contrainte et celui d'isomorphisme.

Néanmoins, un rapide examen des autres structures en <V+nous> du corpus démontre que considérer cette séquence comme une terminaison contraignante permettrait de résoudre le problème d'accentuation de ces termes vis-à-vis de leur dérivant, mais créerait des exceptions au niveau des règles de prononciation. En effet, la présence de voyelles libres est uniquement explicable par un recours à la notion d'isomorphisme. Observons néanmoins les autres structures en <V+ -*nous*> de notre corpus consacrées à la dérivation neutre[379] :

ˈ*villainous,* ˈ*gangrenous,* ˈ*gluttonous,* ˈ*phlegmonous,* ˈ*tendonous,* ˈ*arsenous,* ˈ*carbonous,* ˈ*larcenous,* ˈ*ruinous,* ˈ*prisonous,* ˈ*ravenous,* ˈ*siphonous,* ˈ*mountainous,* ˈ*fountainous,* ˈ*leavenous,* ˈ*poisonous,* ˈ*treasonous,* ˈ*lichenous,* *cotyˈledonous*

Les 19 termes ci-dessus s'ajoutent donc à nos 9 termes précédents pour un total de 28 cas. 27 de nos 28 cas sont accentués sur la syllabe antépénultième, à l'exception de *migrainous*. Les 19 cas ci-dessus ne constituent pas des cas pertinents pour démontrer le caractère potentiellement contraignant de la terminaison puisqu'ils sont accentués de façon

[378] A l'exception de *migrainous* qui est accentué sur la syllabe pénultième.
[379] Notre analyse ne prend en considération que les adjectifs au minimum trisyllabiques puisque si la terminaison contraignante est mise en évidence, elle déclenche l'application de la Règle Normale d'accentuation avec un accent primaire sur la syllabe antépénultième.

identique à leur dérivant. Cependant, il n'est pas impossible de les considérer comme des manifestations de règles conflictuelles, mais avec un résultat convergent. En revanche, des déplacements accentuels sont visibles dans les cas de *titanous, uranous, unisonous*, *saphenous, porcelainous* et *porcellanous*. Interpréter <V+nous> comme une terminaison contraignante permettrait donc de réduire le nombre d'exceptions accentuelles, à l'exception des variantes du LPD *manganous* et *membranous* qui sont accentuées sur la syllabe pénultième de façon inexplicable.

La présence d'une terminaison contraignante implique un mode de calcul direct de la prononciation de la voyelle accentuée. Cependant, un mode de calcul direct n'expliquerait pas les prononciations suivantes de la voyelle accentuée :

ˈ*siphonous* [aɪ] / ˈ*leavenous* [e]/ *coty*ˈ*ledonous* [iː] / ˈ*lichenous* [aɪ]-[ɪ]

Les voyelles libres ou entravées présentes ci-dessus sont déterminées par un processus isomorphique. La conservation de voyelles provenant du dérivant, permet de reproduire une origine dérivationnelle savante, de sorte que même au sein des terminaisons contraignantes, la conservation de la voyelle libre du dérivant est un fait avéré.

Le statut contraignant de <V+ -*nous*> résout les problèmes de nature accentuelle mais crée des problèmes de traitement des voyelles accentuées. Il est donc préférable de ne pas intégrer cette séquence à la catégorie des terminaisons contraignantes. Cette position paraît d'autant plus justifiée que la réinterprétation totale du corpus avec cette optique verrait l'apparition d'exceptions accentuelles (*in*ˈ*canous*, *quadru*ˈ*manous, bi*ˈ*genous, mono*ˈ*rhinous, mono*ˈ*clinous*…[380]).

La meilleure façon de traiter ces exceptions semble être de les considérer comme des exceptions à la loi de la dérivation neutre. LPD est le dictionnaire de prononciation générant le plus d'exceptions à la loi de la dérivation neutre. En effet, les variantes accentuelles irrégulières des termes *manganous*, *membranous* et *saphenous* ne sont attestées que dans sa base de données. Au-delà d'une simple particularité dictionnairique, les termes utilisés en chimie sont davantage sujets à la variation que le reste des termes. Tous les termes suivants

[380] Il faudrait en effet intégrer les constructions savantes dans l'analyse puisque les constructions savantes sont soumises de la même façon que les autres termes à l'influence des terminaisons contraignantes. Ceci poserait également le problème du statut de <V+ -*nous*>.

constituent en effet des exceptions à la dérivation neutre, et tous renvoient à une substance chimique :

> *tellurous, titanous, uranous, chloritous, manganous* (en variante)*, palladous* (en variante)*, sulphurous* (en variante)*, vanadous* (en variante)

Le fait que 8 termes sur les 24 exceptions accentuelles soient issus du domaine de la chimie ne semble pas être un phénomène anodin. Le domaine sémantique restreint participe à la création d'un micro-paradigme accentuel avec des sous-règles spécifiques.

L'autre façon d'envisager les exceptions à la loi de la dérivation neutre consiste à replacer le comportement de ces termes dans la perspective du fonctionnement du système anglais. La logique isomorphique est en conflit avec l'application de la Règle Normale d'accentuation des mots longs en anglais. Les nouveaux schémas accentuels générés par les adjectifs en *-ous* ne respectant pas la dérivation neutre sont très majoritairement en /(-)100/. Sur les 24 exceptions, 17 adjectifs adoptent une accentuation sur la syllabe antépénultième, contre seulement 7 sur la pénultième (LPD en génère plusieurs à lui seul). Le mouvement penche très nettement en faveur d'une réalisation sur l'antépénultième, symbole de la « norme accentuelle » en anglais contemporain. Cette hypothèse représente une tentative d'harmonisation du système accentuel anglais. Les adjectifs qui génèrent un schéma accentuel en /(-)10/ vont à l'encontre de cette tendance, mais ne représentent qu'une tranche marginale du système accentuel.

La dernière partie de notre travail est consacrée à tous les adjectifs restants. Il s'agit donc d'adjectifs en *-ous* n'intervenant pas dans le cadre des terminaisons contraignantes, et ne possédant pas de dérivant sur lequel déterminer la place de l'accent /1/ ainsi que sa réalisation phonétique.

Sixième partie : Le reste du corpus

A ce stade, les terminaisons contraignantes ainsi que les constructions savantes ont déjà été traitées, de même que tous les adjectifs en *-ous* possédant un dérivant sur lequel déduire leur prononciation.

L'élément déterminant dans l'accentuation de ces termes restants (nous recensons 83 structures) est en relation avec la structure segmentale. La notion de structure segmentale sous-entend dans ce cas le nombre de syllabes composant ces adjectifs, et non la présence éventuelle d'agrégats consonantiques[381]. Les adjectifs dissyllabiques sont traités dans un premier temps, tandis que les adjectifs au minimum trisyllabiques sont abordés dans un second temps.

[381] Les agrégats consonantiques préfinaux sont absents de ce corpus puisqu'ils ont déjà fait l'objet d'un traitement spécifique au sein des terminaisons contraignantes.

1 Les adjectifs en -*ous* dissyllabiques

1.1 Accentuation

24 adjectifs en -*ous* dissyllabiques figurent parmi nos 83 termes restants. Voici la liste de ces adjectifs, accompagnée de leurs sources :

atrous, binous, cretous, cuprous 3*, flavous, glabrous* 3*, glaucous* 3*, petrous, tetrous, heinous* 3*, leucous, jealous* 3*, limous, loimous, nigrous, parous, pious* 3*, raucous* 3*, scious, simous, dumous, hamous, torous, venous* 3

Tous sans exception sont accentués en /10/ et relèvent de la règle des dissyllabes :

Dissyllabe → /10/

En d'autres termes, l'élément déterminant dans l'accentuation de ces dissyllabes est simplement le nombre de syllabes. Leur caractère dissyllabique est le seul point commun permettant de réunir ces 24 adjectifs au sein d'une logique accentuelle. Ils sont en effet disparates, tant au niveau de leur structure, qu'au niveau de leur voyelle accentuée[382]. Leur structure dissyllabique commune permet donc de les intégrer à une logique accentuelle.

En revanche, si l'accentuation des structures dissyllabiques ne pose pas de problème majeur, la réalisation de la voyelle sous accent relève d'un phénomène plus complexe.

[382] Les voyelles accentuées peuvent aussi bien être des digraphes que des monographes.

1.2 Réalisation de la voyelle sous accent

La détermination des règles de lecture de la voyelle accentuée dans les dissyllabes demeure un exercice compliqué car l'apparition de la valeur ne semble imputable à aucune logique. Les règles de lecture de la voyelle accentuée utilisées jusqu'à présent ne permettent de justifier que la prononciation de 10 adjectifs sur les 24 composant le sous-corpus. Les valeurs déductibles à partir de régularités graphiques sont les suivantes :

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$	*glaucous* [ɔ:] 3, *heinous* [eɪ] 3 (+var [i:] LPD/EPD), *leucous* [u:], *jealous* [e] 3, *loimous* [ɔɪ], *raucous* [ɔ:] 3
$C^0 \rightarrow \bar{V}$	*pious* [aɪ] 3, *scious* [aɪ]
<u> $\rightarrow \bar{V}$	*cuprous* [u:] 3, *dumous* [u:]

Tableau 74 : Règles de lecture de la voyelle des adjectifs dissyllabiques sans dérivant.

Les règles de prononciation donnent lieu à quelques exceptions, notamment la prononciation du digraphe <ea> de *jealous* qui constitue une exception tant en valeur qu'en qualité. Ce digraphe est particulièrement exposé à ce genre de phénomène puisqu'un comportement analogue avait été mis en évidence dans la partie consacrée à la dérivation neutre, avec les cas de *zealous* et *treacherous*. La seconde particularité au sein de ces règles est la prononciation [i:] du digraphe <ei> de *heinous* dans LPD et EPD.

Si la prononciation de ces dissyllabes est prévisible, malgré quelques exceptions, sur la base de la graphie, celle des 14 termes suivants semble en revanche être imprévisible :

$\bar{V}$	*atrous* [eɪ], *binous* [aɪ], *cretous* [i:], *flavous* [eɪ], *glabrous* [eɪ] 3, *limous* [aɪ], *simous* [aɪ], *hamous* [eɪ], *torous* [ɔ:] ($\bar{V}^r$), *venous* [i:] 3
$\breve{V}$	*petrous* [e], *tetrous* [e], *nigrous* [ɪ], *parous* [æ]

Tableau 75 : Valeurs de la voyelle non-accentuée non déductibles à partir des règles établies.

Quel paramètre justifie l'apparition d'une voyelle libre ou d'une voyelle entravée ? Nous observons tout de même que dans le contexte <-VCous>, la tendance va vers la présence d'une voyelle libre. Ainsi, 10 dissyllabes présentent une voyelle libre contre seulement 4 avec une voyelle entravée.

L'explication de la prononciation des dissyllabes en <-VCous> a fait l'objet d'une étude de M. Ginésy qui affirme : « Si le digraphe -ous n'a pas d'effet particulier sur la prononciation des voyelles accentuées dans les mots de plus de deux syllabes, il n'en est pas de même avec les dissyllabes (…) Si la voyelle accentuée n'est séparée du suffixe que par une seule consonne, elle est réalisée tendue (…) Si deux consonnes[383] séparent la voyelle accentuée de -ous, cette voyelle est brève » (2000 : 145). Selon M. Ginésy, la prononciation de la voyelle accentuée des dissyllabes serait le résultat d'une interaction entre l'influence du suffixe dans les dissyllabes et une structure segmentale spécifique, avec pour conséquence la présence d'une voyelle libre.

Son raisonnement justifie la proportion de voyelles libres de notre corpus, mais n'apporte pas d'explication satisfaisante à la présence des 4 voyelles entravées. De plus, son analyse repose sur un corpus conséquent auquel il intègre tous les dissyllabes en *-ous*, avec ou sans dérivant. Or, la partie précédente sur la dérivation neutre a démontré que les adjectifs en *-ous* possédant un dérivant basent leur prononciation sur ce dernier. Les règles de prononciation doivent donc être déterminées à partir de la forme du dérivant, et non directement sur le dérivé. En revanche, son raisonnement permettrait d'expliquer les cas d'adjectifs en *-ous* sans dérivant. Une objection s'impose toutefois à nouveau. L'importance de la structure segmentale semble être un argument irréfutable dans la détermination de la prononciation des dissyllabes. En revanche, considérer que *-ous* est influent dans les structures dissyllabiques apparaît comme une position risquée. Les cas de co-suffixation suivants le confirment d'ailleurs :

ˈbinous / ˈbinal [aɪ]
ˈhamous / haˈmose [heɪ ˈməʊz]
ˈtorous / toˈrose [təʊ ˈrəʊz]
ˈvenous / veˈnose [viː ˈnəʊz]

[383] Contexte déjà traité précédemment.

Le phénomène de co-suffixation démontre que les termes dont le suffixe est différent de *-ous*, adoptent également une voyelle libre[384]. La présence d'une voyelle libre n'est donc pas imputable au seul suffixe *-ous*, auquel cas nous serions obligé d'émettre l'hypothèse que tous les suffixes sont influents, dans les structures dissyllabiques, au niveau de la réalisation de la voyelle accentuée.

La présence des voyelles libres dans les dissyllabes est-elle justifiable par la règle extraite de l'algorithme de J.-M. Fournier, et spécifique aux dissyllabes ?

$$-V\{s,x\}\# \rightarrow \bar{V}$$

Cette règle, davantage conçue pour les non-suffixés du type *virus* ou *climax*, s'applique-t-elle aux suffixés en *-ous* ? Il semble à première vue que oui, le digraphe <ou> jouant le rôle de la voyelle précédant ce <s> final. Cette règle ne permet pas non plus d'expliquer les cas de voyelles entravées de notre corpus. Cependant, il semble au vu du nombre de cas, que les voyelles entravées soient en minorité par rapport aux voyelles libres. Doivent-elles être considérées comme des exceptions ?

En outre, la règle ci-dessus ne peut rendre compte de cas tels que *binal*. La présence d'une voyelle libre dans un terme co-suffixé sur une base identique n'est assurément pas le fruit du hasard. Le principe de commutation suffixale sur une base savante identique, avec la présence d'une voyelle libre dans les deux cas démontre que la réalisation phonétique de la voyelle dans les dissyllabes n'est pas due à l'influence du suffixe, mais plutôt à celle de la base savante.

Les bases savantes initiales interviennent principalement dans des processus de construction avec une autre base à droite, et beaucoup plus rarement avec un suffixe seul. Néanmoins, sur les 14 termes, 9 ont une base savante sous-jacente attestée dans l'OED :

parous (paro-), nigrous (nigro-), petrous (petro-), binous (bi-), venous (veno-), torous (toro-), limous (limo-), flavous (flavo-), atrous (atro-)

Quatre termes, en revanche, n'ont pas de base attestée :

[384] La prononciation de la voyelle qui nous intéresse dans les suffixés en *-ose* est bien évidemment la voyelle

*tetrous (*tetro-), hamous (*hamo-), simous (*simo-), cretous (*creto-)*

Néanmoins, le fait que les 4 adjectifs ci-dessus n'aient pas de base savante attestée dans l'OED ne signifie pas que la base sous-jacente n'existe pas. Elle est simplement moins productive en anglais contemporain[385], ce qui explique cette absence de référence. La valeur de la voyelle accentuée des adjectifs pourrait donc être due à la construction de ce type de base savante, généralement terminée en *-o*. La règle de prononciation correspondante serait donc :

$$-V\# \rightarrow \bar{V}$$

-V# → $\bar{V}$	*venous, torous, limous, flavous, atrous, hamous, simous, glabrous, cretous*
exceptions	*parous, nigrous, petrous, tetrous*

En revanche, la règle qui permet de rendre compte de la valeur de la voyelle accentuée de *binous* est celle de C^0, qui déclenche une voyelle libre[386]. L'hypothèse d'une accentuation basée sur le comportement de la base savante ne résout pas au final davantage de cas que les hypothèses précédentes puisque les 4 exceptions constatées sont toujours présentes. En revanche, elle est plus crédible que les autres sur un plan conceptuel.

La règle « -V# → $\bar{V}$ » a une capacité d'application limitée au sein des bases savantes. Les cas de *mono-* et de *poly-* sont certainement les plus emblématiques puisque ces bases reçoivent toutes deux une voyelle entravée. Ainsi, parmi les 4 bases attestant une voyelle entravée dans le tableau ci-dessus, trois possèdent une entrée dans l'OED, et toutes ont une voyelle entravée :

---

non-accentuée qui atteste une valeur libre, celle-là même qui est accentuée dans le co-suffixé en *-ous*.

[385] Cet argument est cependant à relativiser puisque, par exemple, la base savante *hamo-* semble attestée dans de nombreuses formations en anglais, bien qu'elle ne figure dans aucune de nos sources.

[386] Nous avons longuement hésité sur le statut de la base savante à l'œuvre dans le terme *binous*. Plusieurs solutions semblent possibles. Tout d'abord, l'hypothèse d'une construction avec le préfixe *bin-* et le suffixe *-ous* apparaît très improbable (de plus, la règle de prononciation relative au préfixe *bin-* provoquerait nécessairement une voyelle entravée). L'hypothèse d'une base savante *bino-* demeure peu probable, *bi-* étant la base la plus

ˈ*paro*- [æ] / ˈ*nigro*- [ɪ] / ˈ*petro*- [e]

La suffixation en -*ous* de ces trois bases ne modifie pas la prononciation de la voyelle accentuée, preuve une fois de plus que l'élément fondamental de la réalisation des voyelles accentuées dans un contexte dissyllabique n'est pas le suffixe mais la base savante. Si la règle « -V# → $\bar{V}$ » ne permet pas d'expliquer tous les cas, elle rend tout de même compte de la majorité d'entre eux. De plus, une prononciation de la voyelle accentuée des adjectifs déterminée par le comportement phonologique de la base sous-jacente explique également tous les cas de co-suffixation qui arborent la même voyelle libre[387].

La dernière remarque au sujet de ces 14 dissyllabes est la présence parmi les 4 adjectifs avec une voyelle entravée de trois séquences en <Cr>[388] :

*ni**gr**ous / pe**tr**ous / te**tr**ous*

Cette remarque est sans doute anodine compte tenu du statut phonologique des séquences en <C+r> qui ne représentent qu'une seule consonne. Elle mérite néanmoins d'être mentionnée, avec la question sous-jacente : la séquence <Cr> a-t-elle le même poids phonologique au sein des bases savantes ? Ces bases, héritées principalement du latin et du grec, ont-elles conservé le poids phonologique des agrégats consonantiques des langues d'emprunt ? La question mérite d'être creusée avec un corpus plus conséquent.

Quant à la valeur entravée de la voyelle accentuée de *parous*, elle se justifie d'un point de vue diachronique. Le terme *parous* est attesté pour la première fois en 1898[389], afin de créer un antonyme au terme *nulliparous* apparu en 1871. La création de *parous* n'est donc pas obtenue par une construction du type « base initiale en *paro*- + -*ous* », mais par la lexicalisation de la base savante suffixée -*parous*. La conséquence sur la prononciation de l'élément lexicalisé est considérable, puisqu'au lieu de relever de la règle « -V# → $\bar{V}$ », il est légitime de considérer que ce terme a conservé une équivalence phonétique de la prononciation qu'il reçoit dans les termes composés savants. Ainsi, la voyelle de -*parous* est non accentuée et est représentée par un [ə] dans les constructions savantes. Notre hypothèse

---

prolifique, et pour laquelle l'application de la règle de C^0 permet de rendre compte de la réalisation de la voyelle accentuée.

[387] Nous faisons référence à l'exemple *binous/binal* cité précédemment.

[388] Contre seulement deux dans les adjectifs avec une voyelle libre : *atrous* et *glabrous*.

[389] La source utilisée est l'OED.

suggère que le processus particulier de lexicalisation de ce terme a précipité une prononciation de la voyelle accentuée basée sur la réalisation de la base dans les constructions savantes, la valeur entravée provenant ainsi de la proximité relative à [ə].

L'intérêt de l'étude phonologique des adjectifs en *-ous* dissyllabiques réside principalement dans l'analyse des règles de prononciation puisque leur structure syllabique commune aboutit à une accentuation en /10/. La partie suivante, consacrée aux adjectifs trisyllabiques (et plus), débouche sur le constat inverse. La réalisation des voyelles accentuées de ces adjectifs est extrêmement fiable, tandis que leur accentuation présente quelques particularités.

2 Les adjectifs trisyllabiques (et plus)

2.1 Accentuation

Les 59 adjectifs restants sont au minimum trisyllabiques. Certains d'entre eux ont à l'origine un dérivant, mais celui-ci ne présente aucune description phonologique dans l'OED (exemple : *butyr* et *canor*). Ces deux termes sont donc considérés sans dérivant.

D'autres adjectifs fonctionnent en co-suffixation sur des bases savantes identiques. Pour autant, nous avons déterminé dans la partie précédente consacrée aux structures dissyllabiques que le phénomène de co-suffixation n'est pas un paramètre essentiel dans la détermination d'un dérivant. C'est pourquoi des termes tels que *dissonant* ou *adipose* ne sont pas traités comme les dérivants des adjectifs *dissonous* et *adipous*.

La répartition des schémas accentuels des 59 adjectifs s'opère de la façon suivante :

/(-)100/	49	*acerous, adenous, adipous, affabrous, anserous, barbarous* 3*, boisterous* 3*, butyrous, cantankerous* 3*, caricous, cephalous, cespitous, clarisonous, consonous, corticous, didymous* OED/LPD*, dissonous, facinorous, fulgurous, generous* 3*, grandisonous, halimous, incubous, lachrymous, ludicrous* 3*, luteolous, magnificous, melanous, multisonous, nemorous, nubilous, numerous* 3*, obstreperous* 3*, obstropolous, onomatous, onymous, papaverous, plangorous, preposterous* 3*, proximous, salebrous, septenous, solicitous* 3*, stercorous, sudorous, temerous, teterrimous, uberous, unanimous* 3
/(-)10/	6	*anticous, caducous* OED/LPD*, canorous, incanous, posticous, rhynchotous*
/(-)10/ /(-)100/	4	*decorous* OED/EPD (LPD /100/) *impious* LPD/EPD (OED /100/) *iodous* LPD *sonorous* 3

Tableau 76 : Place de l'accent /1/ dans les adjectifs au moins trisyllabiques.

La grande majorité des adjectifs s'accentue sur la syllabe antépénultième, tandis qu'une petite partie reçoit l'accent primaire sur la syllabe pénultième. Enfin, quatre d'entre eux admettent une variante accentuelle, symbole du conflit entre accent sur la syllabe antépénultième ou pénultième.

Ces schémas accentuels avec accent /1/ sur la syllabe pénultième résultent-ils de l'application du principe germanique qui consiste à ignorer la partie préfixée dans le calcul de l'accent pour les non-substantifs ? En effet, selon ce principe, les verbes, les adjectifs et les adverbes adoptent le positionnement inverse des substantifs, à savoir que la partie préfixée n'est tout simplement pas considérée dans le placement de l'accent. L'application de ce principe déclenche l'accentuation de la première syllabe de la base de l'adjectif. Ce principe est-il à l'œuvre dans les adjectifs en *-ous* ? Sur les 6 termes accentués sur la pénultième, deux seulement sont préfixés :

anticous (ante-) / posticous (post-)[390]

Le problème de ces deux adjectifs est qu'ils sont composés d'un préfixe et d'une terminaison latine, sans réelle base. L'application du principe germanique implique que l'accent tombe pour ces deux adjectifs sur la terminaison et non sur la base, comme le préconise la règle. De plus, 4 autres termes non-préfixés sont accentués sur la pénultième, ce qui signifie que leur accentuation n'est pas due à cette particularité morphologique[391].

Dans les quatre cas présentant une variante accentuelle, seul *impious* est préfixé, mais son statut demeure cependant particulier. Son traitement aurait également pu être effectué dans la partie consacrée aux adjectifs dissyllabiques puisqu'il s'agit clairement d'un cas de construction syntaxique obtenu par préfixation de l'adjectif *pious*. Cependant, la construction syntaxique s'émancipe sur un plan accentuel en proposant une variante avec un accent sur le préfixe[392]. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une exception au principe germanique mais davantage d'une exception au principe d'accentuation des constructions syntaxiques, qui déterminent traditionnellement leur accentuation à partir de l'adjectif dont elles sont composées.

---

[390] La séquence *-ic-* intervenant après le préfixe ne représente pas la base savante *-(o)ic-* (sinon ces deux termes auraient été assimilés à des constructions savantes). Il s'agit en effet d'une terminaison latine en *-icus*.
[391] La structure de *incanous* fait penser à une structure préfixée. En réalité, le terme provient du latin *incan-* qui signifie « hoary ».
[392] L'OED n'atteste que le schéma accentuel en /100/.

Enfin, au regard de la liste des adjectifs accentués en /(-)100/, il est évident que le principe germanique ne fonctionne pas dans les adjectifs suffixés en *-ous*, puisque des adjectifs préfixés accentués sur le préfixe sont présents dans la liste :

ˈconsonous / ˈdissonous[393] */ ˈaffabrous*

En revanche, l'accentuation sur la syllabe antépénultième de certains adjectifs se verrait justifier par ce principe germanique, avec un calcul de l'accent sur la partie restante :

obˈstreperous / obˈstropolous

En conclusion, le principe germanique peut justifier l'accentuation de *anticous* et de *posticous*, et éventuellement de *incanous*, dont la structure analogue à celle des préfixés explique peut-être la présence d'un accent sur la syllabe pénultième. En revanche, dans l'accentuation des adjectifs en *-ous*, la portée de ce principe est très limitée. Les cas de *canorous, caducous, rhynchotous* et des variantes accentuelles de *decorous, sonorous* et *iodous* demeurent toujours inexpliqués.

Toutefois, au sein des six cas accentués en /(-)10/, trois séquences en *-cous* (*anticous, caducous* et *posticous*) émergent. Cette séquence imposerait-elle un accent sur la syllabe pénultième en vertu du principe régissant les terminaisons contraignantes ? Il s'avère que non puisque d'autres adjectifs avec une séquence identique sont accentués en /(-)100/ (*caricous, corticous, magnificous*).

En conclusion, quel traitement appliquer aux adjectifs en *-ous* au moins trisyllabiques, n'ayant ni terminaison contraignante, ni dérivant ? Le moyen de rendre compte du maximum de cas est de considérer qu'ils relèvent de la Règle Normale d'accentuation qui place un accent primaire sur la syllabe antépénultième. Cette règle explique 49 de nos cas ainsi que les 4 cas fonctionnant en variante[394]. La règle des dissyllabes et la Règle Normale permettent ainsi de rendre compte de la quasi-totalité des schémas accentuels. L. Guierre avait déjà

[393] Tout est ici question d'appréciation. Nous avons considéré dans la partie sur les constructions savantes que *-son-* n'était pas une base savante. Si nous avions adopté l'idée opposée, cela signifierait que *consonous* et *dissonous* sont des constructions savantes au sein desquelles le suffixe est contraignant. La notion de contrainte étant hiérarchiquement supérieure au principe germanique agissant sur les préfixés, l'accentuation en /100/ de ces deux termes serait parfaitement justifiée, et ne remettrait pas pour autant en cause l'influence du principe germanique.

observé ce phénomène : « L'une des grammaires les plus simples que l'on puisse proposer dans le domaine de l'accentuation de mot en anglais prescrit d'accentuer les radicaux dissyllabiques sur leur première syllabe et les radicaux plus longs sur l'antépénultième » (1980 : 273).

En revanche, les cas accentués sur la syllabe pénultième constituent des exceptions. Le principe germanique consistant à ignorer la partie préfixée dans le calcul de l'accent ne semble pas s'appliquer systématiquement. Il permet cependant d'apporter la réponse la plus crédible aux cas de *anticous* et *posticous*. Le recours à l'accentuation étymologique préconisé par B. Bejta représente peut-être une alternative justifiant l'accentuation de certains termes sur la syllabe pénultième. Ainsi, il considère que l'accentuation de tous les termes en anglais est dérivée de l'accentuation latine du terme d'origine. L'exemple qu'il utilise pour le démontrer est d'autant plus intéressant qu'il s'agit de *caducous,* accentué sur la pénultième en raison de l'accentuation du terme d'origine en latin :

cadūcus

L'argument selon lequel tous les phénomènes accentuels de l'anglais seraient dérivés de phénomènes accentuels latins est évidemment peu crédible. Toutefois, le recours à l'étymologie latine pour tenter d'expliquer les exceptions du système en anglais semble être une piste à explorer. Nous ne creusons pas davantage cette hypothèse puisque notre démarche vise à rendre compte de l'accentuation des termes en anglais contemporain, et non à la justifier par un recours diachronique aux systèmes phonologiques d'emprunt. L'aspect diachronique d'emprunt et la conservation d'une structure phonologique constituent néanmoins de sérieuses voies à explorer.

Si les exceptions constatées dans la partie consacrée à la dérivation neutre rentrent dans un schéma global de régularisation du système accentuel de l'anglais, avec un schéma accentuel de prédilection sur la syllabe antépénultième, les exceptions constatées ci-dessus s'en écartent et constituent un groupe de termes en marge des principes accentuels de l'anglais contemporain.

[394] La Règle Normale explique bien évidemment leur variante accentuelle en /(-)100/.

2.2 Prononciation

Si l'assignation de l'accent primaire a donné lieu à quelques interrogations, la réalisation des voyelles sous accent /1/ fait montre d'une extrême régularité au sein de nos 59 adjectifs[395]. Les règles de prononciation de la voyelle accentuée des adjectifs restants sont les suivantes[396] :

V̄V̄ → V̄ = ˈ*boisterous* [ɔɪ] 3

C⁰ → V̄ = *luˈteolous* [iː]

C₂ → V̆ = ˈ*anserous,* ˈ*affabrous, canˈtankerous* 3, ˈ*plangorous* [æ]

= ˈ*septenous, teˈterrimous,* ˈ*cespitous* [e]

= ˈ*dissonous*[397]*,* ˈ*incubous* [ɪ]

= ˈ*consonous, preˈposterous* 3, ˈ*proximous* [ɒ]

= ˈ*fulgurous* [ʌ]

rC → V^r = ˈ*barbarous* [ɑː] 3, ˈ*corticous* [ɔː],ˈ*stercorous* [ɜː]

<u> → V̄ = ˈ*butyrous, caˈducous* OED/LPD*,* ˈ*ludicrous* 3*,* ˈ*numerous* 3*,* ˈ*nubilous,* ˈ*sudorous,* ˈ*uberous* [uː]

préfinale → V̄ = *anˈticous* [aɪ]*, caˈnorous* [ɔː] (V̄^r)*, inˈcanous* [eɪ]*, posˈticous* [aɪ]*, rhynˈchotous* [əʊ]

Luick → V̆ = ˈ*adipous,* ˈ*lachrymous, unˈanimous* 3*,* ˈ*acerous,* ˈ*adenous,* ˈ*caricous,* ˈ*halimous, paˈpaverous*[398]*,* ˈ*salebrous* [æ]

= ˈ*cephalous* OED/EPD, ˈ*temerous,* ˈ*generous* 3, ˈ*melanous,* ˈ*nemorous, obˈstreperous* 3 [e]

= ˈ*didymous* OED/LPD, *granˈdisonous, mulˈtisonous, magˈnificous, faˈcinorous, claˈrisonous, soˈlicitous* 3 [ɪ]

= *oˈnomatous,* ˈ*onymous, obˈstropolous* [ɒ]

En ce qui concerne les règles de prononciation de nos 4 adjectifs qui admettent une variante accentuelle, la règle de prononciation dépend de la place de l'accent primaire.

---

[395] Si le schéma accentuel attribué à chacun de ces adjectifs est considéré comme acquis et définitif.
[396] Elles sont répertoriées selon leur ordre hiérarchique d'application.
[397] *Dissonous*, tout comme *consonous*, ne relève pas de la règle de C# qui provoque une voyelle entravée, car **sonous* n'est pas attesté dans notre corpus.
[398] *Papaverous* a également une voyelle libre en variante ([eɪ]).

decorous	[ˈdekərəs] 3	Luick → V̆
	[dɪˈkɔːrəs] 3	préfinale → V̄ (V̄ʳ)
impious	[ˈɪmpiəs] 3	C# → V̆[399]
	[ɪmˈpaɪəs] LPD/EPD	C^0 → V̄
iodous	[aɪˈɒdəs] LPD	préfinale → V̄ (exc. en valeur)
	[ˈaɪədəs] LPD	C^0 → V̄
sonorous	[ˈsɒnərəs] 3	Luick → V̆
	[səˈnɔːrəs] 3	préfinale → V̄ (V̄ʳ)

Tableau 77 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des adjectifs avec une variante accentuelle.

Les deux seules exceptions relevées sont la voyelle libre de *papaverous* en variante, ainsi que la prononciation entravée de *iodous*. La principale difficulté dans le traitement de ces adjectifs réside essentiellement dans leur traitement accentuel.

Pour conclure ce travail sur l'accentuation et la prononciation des suffixés en *-ous* en anglais contemporain, nous proposons une récapitulation de tous les phénomènes observés jusqu'à présent. Cette conclusion débouche sur la proposition d'un algorithme spécifique à l'accentuation des suffixés en *-ous*, en intégrant les nouveaux concepts dégagés au sein de notre travail, notamment au niveau de l'influence des bases savantes sur l'accentuation. Ce modèle algorithmique constitue un mode de traitement fiable de l'accentuation, et qui remet en question les modes de traitement basés sur la structure segmentale.

[399] En tant que construction syntaxique, ce terme relève de la règle de « C# → V̆ », plutôt que de « C_2 → V̆ », et ce, même si le principe accentuel des constructions syntaxiques n'est pas respecté.

Conclusion

En conclusion de l'étude, nous dressons un bilan du comportement des suffixés en *-ous* tant sur un plan accentuel que phonétique. Ce bilan débute par la récapitulation de tous les schémas accentuels rencontrés durant l'analyse dans le tableau suivant :

/(-)10000/	**/(-)1000/**	**/(-)100/**	**/10/**	**/-10/**	**/(-)10/ /(-)100/**	**/(-)100/ /(-)1000/**	**Total**
2	9	2405	166	320	45	2	2949

Tableau 78 : Répartition du placement de l'accent primaire dans les adjectifs en *-ous*.

La grande majorité des suffixés en *-ous* s'accentue sur la syllabe antépénulième, avec un nombre non négligeable s'accentuant sur la syllabe pénultième. Les autres schémas accentuels sont considérés comme « mineurs » sur un plan purement quantitatif. Le phénomène de variation ne constitue qu'un phénomène mineur au sein de l'accentuation des suffixés en *-ous*, la majorité des variations étant enregistrée au sein des constructions savantes, zone particulièrement instable du système accentuel.

Au vu des résultats présents dans le tableau, est-il possible de justifier l'accentuation des adjectifs en *-ous* par un nombre minimal de règles, tout en rendant compte de la majorité des cas ? En d'autres termes, peut-on simplement affirmer que les adjectifs en *-ous* sont accentués sur la syllabe antépénultième, sauf s'ils présentent une structure dissyllabique ou un agrégat consonantique au niveau de la syllabe pénultième, auquel cas ils sont accentués en /(-)10/ ?

L'idée d'une telle simplification est séduisante, et aboutit à une organisation algorithmique de l'accentuation des suffixés en *-ous* du type[400] :

[400] La logique de fonctionnement de l'algorithme de J.-M. Fournier est reprise pour les prochains schémas.

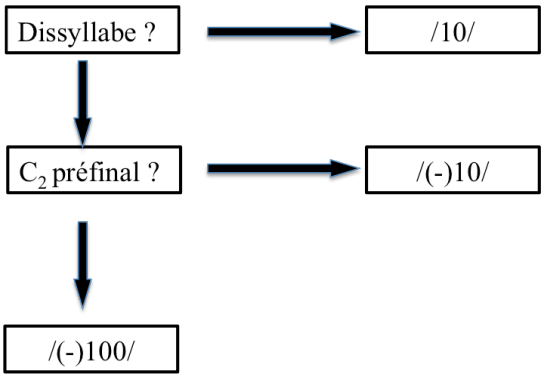

Figure 13 : Algorithme simplifié de l'assignation de l'accent /1/ dans les adjectifs en *-ous*.

Les autres schémas accentuels générés par l'influence du suffixe *-ous* seraient dès lors considérés comme des exceptions. Ce schéma rend compte du maximum de cas, avec un nombre de règles restreint. Cependant, une telle conception de l'accentuation des suffixés en *-ous* n'est pas envisageable, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, cette méthode ne prend pas en considération les principes accentuels dégagés lors de cette étude, et dont les adjectifs en *-ous* relèvent. Le suffixe *-ous* est systématiquement influent sur l'assignation de l'accent primaire, et ce quelle que soit la logique dont il relève. Lorsqu'il est contraignant, il empêche toute référence au dérivant, et détermine un mode de calcul de l'accent directement sur la structure. Cependant, sa neutralité détermine également un mode de fonctionnement spécifique de l'accentuation, et c'est pour cette raison que l'influence du suffixe est constante au niveau accentuel. Son caractère neutre nécessite un mode de calcul par référence, à partir du dérivant correspondant. Il ne s'agit pas ici de simples considérations théoriques, mais d'un mode de traitement adaptable à tous les suffixes de l'anglais.

Or, interpréter l'accentuation des adjectifs en *-ous* sur la base de considérations segmentales est tentante en raison du nombre très élevé d'adjectifs accentués sur la syllabe antépénultième. En effet, l'application des terminaisons contraignantes qui bloquent la référence au dérivant déclenche l'application de la Règle Normale d'accentuation dans la

majorité des cas[401]. Il se trouve donc que les deux méthodes débouchent sur des résultats concordants, mais avec logiques fondamentalement différentes. La perspective d'établir une typologie du comportement accentuel des suffixes à partir de critères segmentaux se révèle impossible puisque les terminaisons contraignantes ne déterminent pas nécessairement un schéma accentuel en /(-)100/. L'exemple du suffixe *-ic* est particulièrement pertinent : cette terminaison contraignante, comme on le sait, détermine en effet le placement de l'accent primaire sur la syllabe pénultième des adjectifs. Il est impossible d'harmoniser le comportement des suffixes *-ous* et *-ic* en partant des schémas accentuels générés. En revanche, si nous considérons qu'ils relèvent tous les deux du phénomène de contrainte[402], avec une absence de référence au dérivant, ils relèvent d'une même logique, avec des conséquences accentuelles différentes.

De plus, une étude basée uniquement sur des considérations segmentales définit inévitablement les schémas accentuels autres que /(-)10/ ou /(-)100/ comme des exceptions. Or, les schémas accentuels en /(-)1000/ peuvent se révéler tout aussi réguliers dans leur fonctionnement. La dérivation neutre permet d'observer des structures accentuelles de ce type pour lesquelles l'ajout du suffixe ne modifie pas la structure accentuelle du dérivant.

La version algorithmique ci-dessus ne permet pas de représenter avec justesse la réelle influence de *-ous* sur le placement de l'accent primaire. La version suivante reproduit, de façon fidèle, les résultats de notre analyse, et permet de prédire la position de l'accent /1/ dans les adjectifs en *-ous* de façon claire et méthodique. L'avantage de cette version algorithmique est qu'elle est adaptable au comportement de tous les suffixes de l'anglais.

[401] A l'exception du C_2 préfinal.
[402] Dans les cas où le suffixe *-ous* est contraignant.

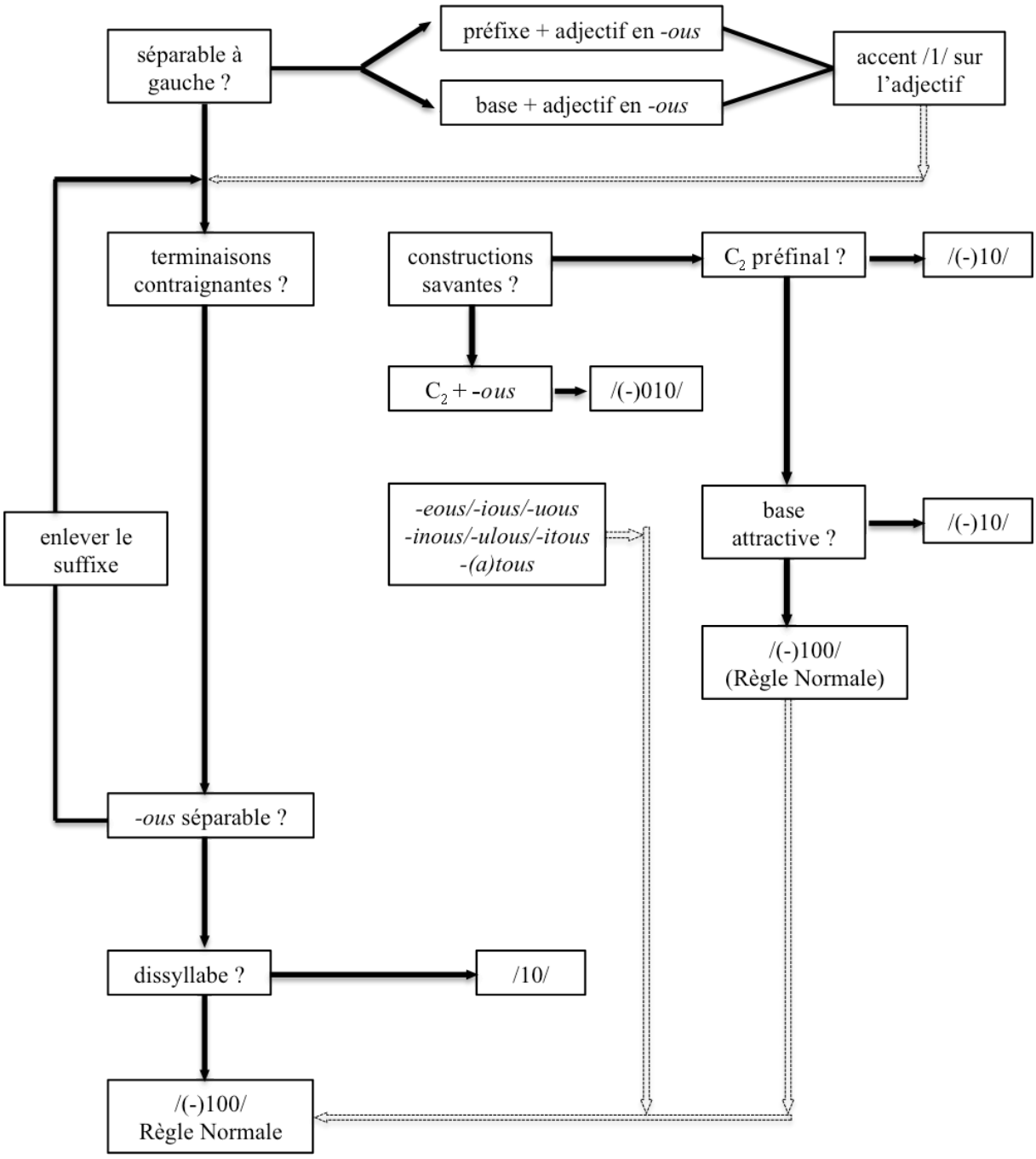

Figure 14 : Version algorithmique de l'assignation de l'accent /1/ dans les suffixés en *-ous*.

Le système d'assignation débute par la question de la séparabilité de la partie initiale de l'adjectif. Deux structures ont émergé du corpus des suffixés en *-ous* : les adjectifs avec un préfixe séparable et les constructions avec une base savante initiale séparable. La particularité de ces structures est de calculer la position de l'accent /1/ sur l'adjectif en *-ous* attesté. La partie initiale séparable ne joue aucun rôle dans l'assignation de l'accent primaire. Son influence s'exerce davantage au niveau de l'assignation des accents /2/ qu'elle génère parfois.

Le facteur fondamental de l'accentuation des suffixés en *-ous* demeure le phénomène de contrainte, et l'impact qu'il provoque sur l'assignation de l'accent /1/. Le blocage de la relation isomorphique interdit toute référence au dérivant, et détermine un mode de calcul direct. Le suffixe *-ous* étant systématiquement contraignant dans les constructions savantes, la détermination de l'assignation de ce type de constructions intervient donc au même niveau que les terminaisons contraignantes. L'accentuation des constructions savantes relève en tout et pour tout de deux simples questions : y a-t-il un agrégat consonantique en fin de la base B, et si non, la base B est-elle attractive ? Si la réponse aux deux questions est négative, l'accentuation des adjectifs dépend de la Règle Normale, avec une accentuation sur l'antépénultième. Le reste des terminaisons contraignantes dépend également de la Règle Normale, à l'exception de la règle du C_2 préfinal. L'homogénéité accentuelle des adjectifs est renforcée si les cas d'accentuation sur l'antépénultième relèvent de la Règle Normale, et non de plusieurs règles localisées.

Les terminaisons contraignantes sont suivies hiérarchiquement par les contextes neutres. Si un dérivant est identifiable, l'accentuation et la prononciation sont déterminées sur le dérivant.

Enfin, si les principes de contrainte et de dérivation ne permettent pas de rendre compte de l'accentuation des adjectifs en *-ous*, les deux dernières règles segmentales attribuent un accent en fonction du nombre de syllabes de l'adjectif. Ainsi, les dissyllabes sont accentués en /10/, et les mots au minimum trisyllabiques sont accentués sur la syllabe antépénultième.

Les adjectifs dont l'accentuation n'est pas justifiée par le traitement algorithmique sont à juste titre considérés comme des exceptions en anglais contemporain. Il s'agit de cas tels que *caducous*, dont rien ne semble justifier l'accent primaire sur la syllabe pénultième.

Les exceptions constituent une tranche minoritaire de notre corpus. Cependant, le recours aux systèmes phonologiques des langues d'emprunt représente une piste sérieuse de recherches futures. L'anglais contemporain ne peut vraisemblablement pas éradiquer la dimension phonologique des langues sources, qui servent de bases dans la formation des nombreux termes savants des adjectifs en *-ous*. De plus, la présence de nombreuses voyelles libres au niveau de la prononciation de la voyelle sous accent /1/ milite pour une conservation phonologique des systèmes d'emprunt. En effet, les voyelles libres dont la valeur n'est pas déclenchée par le recours aux règles graphiques, relèvent souvent d'un phénomène isomorphique qui reproduit une origine souvent savante. Cependant, toutes les voyelles libres ne sont pas imputables au phénomène isomorphique. La valeur semble parfois héritée directement du système grec ou latin (pour ne citer que les deux systèmes phonologiques les influents sur la formation des adjectifs en anglais contemporain).

L'étude de l'accentuation et de la prononciation des termes latins ou grecs dont les adjectifs anglais constituent des emprunts directs permettrait peut-être de résoudre certaines particularités du système phonologique anglais.

L'étude de l'accentuation et de la prononciation des suffixés en *-ous*, à la frontière entre syntaxe, morphologie et phonologie, a permis de mettre en lumière le comportement de ce suffixe au sein du système anglais. Son influence multiple sur l'assignation des accents, de même que les divers champs sémantiques qu'il participe à créer, avec un conflit perpétuel entre isomorphisme et contrainte en font un suffixe particulièrement complexe, et donc intéressant à traiter.

Bibliographie

Abasq, V. (2007), *Préfixation et particules adverbiales en anglais contemporain : étude du comportement accentuel,* Thèse de Doctorat, Université de Tours.

Adamczewski, H. & Keen, D. (1973), *Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain*, Paris : Armand Colin.

Allen, W.S. (1973), "Accent and Rhythm. Prosodic Features of Latin and Greek: A Study in Theory and Reconstruction", *Cambridge Studies in Linguistics* 12, Cambridge University Press.

Aronoff, M. (1976), *Word-Formation in Generative Grammar,* Cambridge, MA: MIT Press.

Aslam, M. & Kak, A.A. (2007), *Introduction to English Phonetics and Phonology,* New Dehli: Cambridge University Press India.

Baker, A. (1981), *Ship or Sheep? An Intermediate Pronunciation Course* (2nd edition), CUP: Cambridge University Press.

Ballier, N. & Martin, P. (2010), « Corrélats prosodiques et acoustiques de la syllabification : le cas du français et de l'anglais », Communication réalisée lors des 8èmes Rencontres Internationales du Réseau Français de Phonologie à l'Université d'Orléans (1-3 juillet).

Bat-El, O. (1996), "Selecting the Best of the Worst: the Grammar of Hebrew Blends", *Phonology* 13 (3), 283-328.

Bauer, L. (2000), *English Word-Formation*, Cambridge, New York, Melbourne: Cambridge University Press.

Bejta, B. (2003), *L'accentuation en anglais,* Paris : L'Harmattan.

Boltanski, J.-E. (1999), *Nouvelles directions en phonologie,* Paris : Presses Universitaires de France.

Boulle, J. (1984), « Suffixes latins et accentuation anglaise : aperçus sur une évolution historique », *2ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral,* 207-225, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Brandao de Carvalho, J., Nguyen, N. & Wauquier, S. (2010), *Comprendre la phonologie*, Paris : Presses Universitaires de France.

Burzio, L. (1994), *Principles of English Stress,* New York: Cambridge University Press.

Carr, P. (1993), *Phonology,* London: Macmillan.

Carr, P. (2006), *English Phonetics and Phonology. (An Introduction),* Oxford: Blackwell Publishing.

Cellard, J. (1998), *Les racines grecques du vocabulaire français,* Paris, Bruxelles : Duculot.

Chomsky, N. & Halle, M. (1968), *The Sound Pattern of English*, Cambridge, Massachusetts, London, England: The MIT Press.

Chomsky, N. (1970), "Reading, Writing and Phonology", *Harvard Educational Review* 40 (2), 287-310.

Clark, J. & Yallop, C. (1995), *An Introduction to Phonetics and Phonology* (2nd edition), Oxford: Blackwell.

Cling, M. (1984), « Vers l'archisystème phonologique de l'anglais », *2ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 193-204, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Coates, R. (1999), *Word Structure,* New York: Routledge.

Collins, B.S. & Mees, I.M. (2008), *Practical Phonetics and Phonology. (A Resource Book for Students)*, London, New York: Routledge.

Crépin, A. (1994), *Deux mille ans de langue anglaise,* Paris : Nathan (Nathan Université, Fac langues étrangères).

Cruttenden, A. (2001), *Gimson's Pronunciation of English* (Sixth Edition), London: Edward Arnold Publishers Limited.

Crystal, D. (1987), *The English Language*, London: Penguin Books.

Davenport, M. & Hannahs, S.J. (2010), *Introducing Phonetics and Phonology* (Third Edition), London: Hodder Education.

Dell, F. (1973), *Les règles et les sons,* Paris : Herman.

Deschamps, A. (1983), « L'orthographe de l'anglais est-elle phonologique ? », *Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 68-96, Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (1984), « Les régularités phonétiques de l'orthographe anglaise : les dissyllabes », *2ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 152-164, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (1986), « Esquisse d'une grammaire de la lecture : les voyelles écrites de l'anglais », *3ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 243-266, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (1989), « Les voyelles écrites accentuées de l'anglais : les règles phonographématiques », *4ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 123-146, Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (1990), « Applications didactiques des règles phonographématiques », *5ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 89-103, Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (1994a), *De l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit. (Phonétique et orthographe de l'anglais),* Paris : Ophrys.

Deschamps, A. (1994b), « De l'oral à l'écrit : la transcription graphique des dissyllabes phonétiques », *7ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 121-139, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (1998a), « De l'anglais oral à l'anglais écrit : l'orthographe des monosyllabes. Etude des paramètres d'une grammaire du scripteur », *6ème Colloque d'Avril de Villetaneuse* (1992), 31-47, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (1998b), « Les variantes phonétiques des monosyllabes », *9ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 7-20, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Deschamps, A. (2000a), « La logique des variantes accentuelles de l'anglais », *Points d'interrogation. Phonétique et phonologie de l'anglais,* 82-98, Publications de l'Université de Pau.

Deschamps, A., Duchet J.-L., Fournier, J.-M. & O'Neil, M. (2000b), *Manuel de phonologie de l'anglais*, Paris : CNED - Didier - Erudition.

Deschamps, A., Fournier, J.-M., Duchet, J.-L. & O'Neil, M. (2004), *English Phonology and Graphophonemics*, Paris: Ophrys.

Descloux, E. (2011), *La prononciation des voyelles accentuées des dissyllabes de structure C_0VCVC_1 en anglais contemporain,* Université de Tours (thèse de Doctorat en cours).

Duchet, J.-L. (1981), *La phonologie*, Paris : Presses Universitaires de France.

Duchet, J.-L. & Fournier, J.-M. (1988), « Isomorphisme et productivité dans l'accentuation et la prononciation des mots dérivés anglais », *4ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral,* 111-122, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Duchet, J.-L. (1993), « Les marques de la motivation en anglais. Des noms d'animaux aux relations dérivationnelles », *Faits de langues* 1, 241-249, Presses Universitaires de France.

Duchet, J.-L. (1994), *Code de l'anglais oral* (2ème édition), Paris : Ophrys.

Duchet, J.-L., Fournier, J.-M., Humbley, J. & Larreya, P. (eds.) (1994), *7ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Duchet, J.-L. & Fournier, J.-M. (1996), « Guide pratique, explicite et critique de l'*Oxford English Dictionary* (2nd edition) sur CD-Rom, *Les Cahiers de Forell 7,* Université de Poitiers.

Duchet, J.-L., Fournier J.-M., Humbley, J. & Larreya, P. (eds.) (1998), *6ème Colloque d'Avril de Villetaneuse*, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Duchet, J.-L., Fournier, J.-M., Humbley, J. & Larreya, P. (eds.) (2000), *10ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Fournier, J.-M. (1990a), *Etude linguistique des adjectifs anglais en -ic*, Thèse de doctorat, Université de Paris VII.

Fournier, J.-M. (1990b), « Analogie et isomorphisme, conflits et conspirations », *5ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral,* 74-87, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Fournier, J.-M. (1992), « Théorie et enseignement : l'accent en 10 questions », *6ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 73-98, J.-L. Duchet, J.-M. Fournier, J. Humbley & P. Larreya, éd., Université de Paris-Nord : CELDA, diffusion APLV.

Fournier, J.-M. (1993), « Motivation savante et prononciation des adjectifs en *-ic* en anglais contemporain », *Faits de Langues* 1, 225-240, Presses Universitaires de France.

Fournier, J.-M. (1994), « La prononciation de la voyelle accentuée /2/ en anglais R.P. », *7ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 151-169, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Fournier, J.-M. (1996), « La reconnaissance morphologique », *8ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 45-75, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Fournier, J.-M. (1998), « Que contraignent les terminaisons contraignantes ? », *Topiques*, *Nouvelles recherches en linguistique anglaise,* Travaux XCIII du CIEREC, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Fournier, J.-M. (2000), « Accentuation et suffixes *-ant/ance* et *-ent/ence* », *10ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, Villetaneuse, Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Fournier, J.-M. (2007), “From a Latin Syllable-Driven Stress System to a Romance Versus Germanic Morphology-Driven Dynamics: in Honour of Lionel Guierre”, in Carr, P. & Honeybone, P. (Eds), *English Phonology, Language Sciences* 29, 218-236.

Fournier, J.-M. (2010a), *Manuel d'anglais oral*, Paris : Ophrys.

Fournier, J.-M. (2010b), « Accentuation lexicale et poids syllabique en anglais : l’analyse erronée de Chomsky et Halle », Communication réalisée lors des 8èmes Rencontres Internationales du Réseau Français de Phonologie à l’Université d’Orléans (1-3 juillet).

Fournier, J.-M. (2010c), « Accent lexical et structure syllabique en anglais : l’accent préfère-t-il les agrégats consonantiques ? », Communication réalisée lors du 15ème Colloque de Villetaneuse sur l’anglais oral, à l’Université de Villetaneuse (26-27 mars).

Fournier, P. (2010a), « Constitution et traitement phonologique d’un corpus dictionnairique : le cas des mots en *-(i)ferous* », Communication réalisée lors du 15ème Colloque de Villetaneuse sur l’anglais oral, à l’Université de Villetaneuse (26-27 mars).

Fournier, P. (2010b), « Le suffixe *-ous* en anglais contemporain : à la croisée des principes accentuels », Communication réalisée lors des Journées de l’Ecole Doctorale SHS, à l’Université de Tours (3 juin).

Fournier, P. (2011), « Accentuation des suffixés en *-ous* en anglais contemporain », Communication réalisée lors du 51ème Congrès de la SAES, à l’Université de Paris VII (20-22 mai).

Fudge, E. (1984), *English Word Stress,* London: G. Allen & Unwin.

Giegerich, H.J. (1992), *English Phonology: An Introduction*, Cambridge: Cambridge University Press.

Ginésy, M. (2000), *Phonétique et phonologie de l'anglais*, Paris : Ellipses.

Ginésy, M. (2005), *Exercices de phonétique anglaise,* Paris : Armand Colin.

Girard, I. (2007), *Isomorphisme en anglais contemporain. Etude de quelques suffixes,* Thèse de Doctorat, Université de Tours.

Girard, I. (2008), « Isomorphisme dérivationnel et harmonisation accentuelle micro- / macro- systémique », Communication réalisée à l'occasion du 14ème Colloque de Villetaneuse sur l'anglais oral, à l'Université de Villetaneuse (4-5 avril).

Graves, A. (1952), *Ostrobogulous Pigs,* London: Faber and Faber.

Grésillon, A. (1984), *La règle et le monstre : le mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine,* Tübingen : Niemeyer.

Greven, H. (1990), « La hiérarchie accentuelle dans les mots polysuffixés », *5ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral,* 71-75, Villetaneuse, Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Greven, H. (1994), *Travaux pratiques de phonétique anglaise,* Presses Universitaires de Rouen.

Gries, S. (2004), "Shoudn't it be *breakfunch*? A quantitive analysis of the structure of blends", *Linguistics* 42 (3), 639-667.

Guierre, L. (1975), *Drills in English Stress Patterns. (3rd ed.) (Ear and Speech Training Drills and Tests for Students of English as a Foreign Language),* Paris: Armand Colin - Longman.

Guierre, L. (1979), *Essai sur l'accentuation en anglais contemporain – Eléments pour une synthèse*, Thèse de Doctorat, Université Paris VII.

Guierre, L. (1980), « Où en est l'accent de mot en anglais contemporain ? », *Actes du Congrès de la SAES,* organisé à l'Université de Poitiers, Paris : Didier.

Guierre, L. (1983a), « Longueur et accentuation en anglais », *Recherches en linguistique étrangère,* vol. VIII, Paris : Les Belles Lettres.

Guierre, L. (1983b), « Grammaire et lexique en phonologie, les oppositions accentuelles catégorielles », *Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 127-140, Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Guierre, L. (1984), « Remarques sur les conflits en morphophonologie », *2ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 139-152, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Guierre, L. (1986), « Neutralité accentuelle, catégorie lexicale et structure consonantique », *3ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 289-298, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Guierre, L. (1987), *Règles et exercices de prononciation anglaise*, Paris : Longman.

Guierre, L. (1988), « Les orphelins de la suffixation », *4ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral,* 147-152, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Guierre, L. (1990), « Mots composés anglais et agrégats consonantiques », *5ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 59-72, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Guierre, L. (2000), « Pourquoi la morpho-phonologie », *Points d'interrogation. Phonétique et phonologie de l'anglais,* 32-46, Publications de l'Université de Pau.

Gussenhoven, C. & Jacobs, H. (1998), *Understanding Phonology,* Edward Arnold (Publishers) Limited.

Halle, M. (1967), « Place de la phonologie dans la grammaire générative », *Langages* 8, 13-36.

Halle, M. & Keyser, S.J. (1967), « Les changements phonétiques conçus comme changements de règles », *Langages* 8, 94-111.

Halle, M. & Keyser, S.J. (1971), *English Stress,* New York: Harper & Row.

Halle, M. & Vergnaud, J.R. (1978), *Metrical Structures in Phonology,* MS, MIT.

Halle, M. & Vergnaud, J.R. (1987), *An Essay on Stress*, Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.

Hammond, M. (1999), *The Phonology of English. A Prosodic Optimality-Theoretic Approach,* New York: Oxford University Press.

Hancock, M. (2003), *English Pronunciation in Use,* Cambridge University Press.

Hanotte, S. & Zumstein, F. (2008), « Les préfixes <*in*-> et <*un*->. Etude phonologique et acoustique », Communication réalisée à l'occasion du 14ème Colloque de Villetaneuse sur l'anglais oral, à l'Université de Villetaneuse (4-5 avril).

Harris, J. (1994), *English Sound Structure,* Oxford: Blackwell.

Hayes, B. (1981), *A Metrical Theory of Stress Rules,* PhD, MIT, Distributed by Indiana University Linguistics Club.

Heiderscheidt, J. (1988), « Quelques régularités phonographématiques de l'anglais et leur représentation chez des étudiants francophones belges en philologie germanique », *4ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 213-232, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Heiderscheidt, J. (1990), « Les régularités accentuelles et graphophonémiques dans un vocabulaire de base », *5ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 105-121, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Hewings, M. (2004), *Pronunciation Practice Activities: A Ressource Book for Teaching English Pronunciation,* Cambridge: Cambridge University Press.

Hill, J. (1986), « Nos étudiants sont-ils chomskiens ou guierriers ? », *3ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 267-288, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Huart, R. (2002), *Grammaire orale de l'anglais*, Paris : Ophrys.

Huart, R. (2010), *Nouvelle grammaire orale de l'anglais,* Paris : Ophrys.

Humbley, J. (1981), « Le paramètre accentuation dans la compréhension de l'anglais oral », *Journées de Villetaneuse*, 23-34, CELDA.

Humbley, J. & Cling, J. (eds.) (1986), *3ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Huot, H. (2005), *La morphologie. Forme et sens des mots du français* (2ème édition), Paris : Armand Colin.

Hyman, L. (1975), *Phonology. Theory and Analysis,* New York: Holt, Rinehart and Winston.

Jones, D. (1969), *The Pronunciation of English* (4th edition), Cambridge University Press.

Jones, D. (1976), *An Outline of English Phonetics* (4th edition), Cambridge: Cambridge University Press.

Jones, D. (2008), *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (17th edition), Cambridge: Cambridge University Press (revised by Roach, P., Hartman, J. & Setter, J.).

Kaisse, E. & Shaw, P. (1985), "On the Theory of Lexical Phonology", *Phonology Yearbook* 2, 1-30.

Katamba, F. (1993), *Morphology,* New-York: Palgrave.

Kenworthy, J. (2000), *The Pronunciation of English: a Workbook,* London: Arnold.

Kingdon, R. (1958), *The Groundwork of English Stress,* London: Longmans, Green.

Kiparsky, P. (1982), "Lexical Morphology & Phonology", in I.S. Yang: *Linguistics in the Morning Calm,* Séoul.

Kreidler, C. (2004), *The Pronunciation of English. Second Edition. (A Course Book),* Malden, Oxford, Carlton: Blackwell Publishing Ltd.

Kubozono, H. (1990), "Phonological Constraints on Blending in English as a Case for Phonology-Morphology Interface", *Yearbook of Morphology* 3, 1-20.

Liberman, M. & Prince, A. (1977), "On Stress and Linguistic Rhythm", *Linguistic Inquiry* 8, 249-336.

Lilly, R. & Viel, M. (1998), *La prononciation de l'anglais. Edition révisée. (Règles phonologiques et exercices de transcription),* Paris : Hachette Supérieur.

Lilly, R. & Viel, M. (1999), *Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais,* Paris : Hachette Université.

Lopez Rua, P. (2004), "The Categorial Continuum of English Blends", *English studies* 85 (1), 63-76.

Luick, K. (1898), "Beiträge zur englischen Grammatik, V : Zur Quantierung der romanischen Lehnwörten und den Quantitätsgesetzen überhaupt", *Anglia* 20, 335-362.

Marchand, H. (1969), *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation*, München, CH: Beck.

McMahon, A. (2002), *An Introduction to English Phonology,* Oxford University Press.

Mohanan, K.P. (1986), *The Theory of Lexical Phonology,* Dordrecht : Reidel.

Montreuil, J.-P. (2001), *La phonologie de l'anglais,* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Nicaise, A. & Gray, M. (1998), *L'intonation de l'anglais,* Paris : Nathan Université.

O'Connor, J.D. (2003), *Better English Pronunciation,* Cambridge University Press.

O'Connor, J.D. & Fletcher, C. (1990), *Sounds English. A Pronunciation Practice Book,* Longman.

Oxford English Dictionary, version en ligne.

Paillard, M. (2000), *Lexicologie contrastive anglais – français,* Paris : Ophrys.

Pennington, M. (1996), *Phonology in English Language Teaching: An International Approach,* Longman.

Plag, I. (2003), *Word-Formation in English,* New York: Cambridge University Press.

Poldauf, I. (1984), *English Word Stress, a Theory of Word-Stress Patterns in English,* Oxford: Pergamon Institute of English.

Posner, R. (2006), *The Romance Languages* (4th edition), New York: Cambridge University Press.

Prince, A. & Smolensky, P. (1993), *Optimality Theory,* Technical report. Rutgers Center for Cognitive Science, Rutgers University.

Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. & Svartvik, J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language,* London: Longman.

Random House Webster's College Dictionary sur www.randomhouse.com

Renner, V. (2008), « Pour une approche probabiliste de l'accentuation des amalgames anglais », Communication réalisée à l'occasion du 14ème Colloque de Villetaneuse sur l'anglais oral, à l'Université de Villetaneuse (4-5 avril).

Roach, P. (2000), *English Phonetics and Phonology. Third Edition. (A Practical Course),* Cambridge: Cambridge University Press.

Roach, P. (2001), *Phonetics,* Oxford University Press.

Rogerson, P. & Gilbert, J.B. (1990), *Speaking Clearly (Teacher's Book),* Cambridge University Press.

Skandera, P. & Burleigh, P. (2005), *A Manual of English Phonetics and Phonology,* Germany: Narr Dr Gunter.

Solé Sabater, M.J. (1991), "Stress and Rhythm in English", *Revista Alicantina de Estudios Ingleses* 4, 145-162.

Spencer, A. (1991), *Morphological Theory: an Introduction to Word Structure in Generative Grammar,* Oxford: Blackwell.

Stubbs, M. (1980), "Language and Literacy: The Sociolinguistics of Reading and Writing", chapter 3, 43-69, in *Some Principles of English Spelling,* London: Routledge and Kegan Paul.

Tardieu, J. (1989), *La prononciation de l'anglais,* Paris : Pocket.

Tournier, J. (1985), *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain,* Genève : Champion Slatkine.

Tournier, J. (1993), *Précis de lexicologie anglaise* (3ème édition), mise à jour et corrigée, Paris : Nathan.

Trask, R.L. (1996), *A Dictionary of Phonetics and Phonology,* London: Routledge.

Trevian, I. (1998), « Règles et variations accentuelles : vers une troisième voie entre isomorphisme accentuel et rétraction germanique ? Le cas de la terminaison -atory », *9ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral*, 49-66. Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Trevian, I. (1999), « Réévaluation du statut accentuel de terminaisons complexes en -al, -ant/ent, -ar, -ary et -ous, terminaisons liées ou terminaisons systématiquement contraignantes ? », *Orbis Linguarum* 11, 139-153, Legnica.

Trevian, I. (2003), *Morphoaccentologie et processus d'affixation de l'anglais*, Bern : Peter Lang.

Trevian, I. (2007), "Stress-Neutral Endings in Contemporary British English: an Updated Overview", in Carr, P. & Honeybone, P. (Eds), *English Phonology, Language Sciences* 29, 426-450.

Trudgill, P. & Hannah, J. (1994), *International English: a Guide to Varieties of Standard English,* (3rd Edition), London: Hodder Education.

Vanhoutte, S. (2011), *Etude linguistique des digraphes de l'anglais contemporain,* Université de Tours (thèse de Doctorat en cours).

Viel, M. (1978), « La phonologie générative et le problème des fautes de prononciation », *Langues modernes* 5, 443-453.

Viel, M. (1984), « A propos de quelques erreurs d'appréciation du système phonologique de l'anglais », *2ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral,* 71-91, Villetaneuse : Université Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.

Viel, M. (1991), « Etude sur la perception d'un nom propre anglais par des sujets anglophones », *Mélanges en hommage à Maurice Cling*, 63-70, CELDA - APLV.

Viel, M. (2003), *Manuel de phonologie anglaise*, Paris : Armand Colin.

Watbled, J.-P. (1999), *La prononciation de l'anglais,* Collection Langues 128, Nathan Université.

Wells, J.C. (2008), *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd edition), London: Longman.

Wijk, A. (1966), Rules of Pronunciation for the English Language. An Account of the Relationship between English Spelling and Pronunciation, London: Oxford University Press.

Annexes

Annexe 1 : Termes communs aux trois sources dictionnairiques (507 cas)[403].

apterous, dipterous, orthopterous, bigamous, exogamous, monogamous, polygamous, dangerous, endogenous, erogenous, exogenous, indigenous, nitrogenous, polyandrous, androgynous, glaucomatous, oedematous, edematous, pachydermatous, numerous, polymerous, cacophonous, homophonous, diaphanous, isochronous, synchronous, calamitous, circuitous, duplicitous, felicitous, fortuitous, gratuitous, iniquitous, necessitous, precipitous, serendipitous, solicitous, ubiquitous, acidulous, bibulous, crapulous, credulous, fabulous, fantabulous, fistulous, garrulous, meticulous, miraculous, nebulous, populous, pendulous, querulous, ridiculous, scrofulous, scrupulous, sedulous, tremulous, tuberculous, emulous, albuminous, aluminous, bituminous, cartilaginous, conterminous, cretinous, farraginous, ferruginous, fuliginous, gelatinous, glutinous, leguminous, libidinous, luminous, mountainous, mucilaginous, multitudinous, mutinous, numinous, oleaginous, ominous, platitudinous, pulchritudinous, resinous, ruinous, spinous, verminous, vertiginous, villainous, vinous, voluminous, ambiguous, arduous, assiduous, congruous, conspicuous, contemptuous, contiguous, continuous, deciduous, exiguous, fatuous, impetuous, incestuous, ingenuous, mellifluous, perspicuous, presumptuous, promiscuous, sensuous, sinuous, spirituous, strenuous, sumptuous, superfluous, tempestuous, tenuous, tortuous, tumultuous, unctuous, vacuous, virtuous, voluptuous, advantageous, aqueous, arboraceous, arboreous, argillaceous, beauteous, bounteous, calcareous, courageous, courteous, cretaceous, cupreous, curvaceous, cutaneous, diatomaceous, duteous, ericaceous, erroneous, extraneous, farinaceous, gallinaceous, gaseous, gorgeous, graminaceous, herbaceous, heterogeneous, hideous, homogeneous, igneous, instantaneous, ligneous, micaceous, miscellaneous, nacreous, nauseous, ochreous, olivaceous, orchidaceous, osseous, outrageous, piteous, plenteous, rampageous, righteous, rosaceous, sanguineous, saponaceous, scoriaceous, sebaceous, setaceous, simultaneous, spontaneous, sulfureous, sulphureous, vitreous, phosphorous, anthropophagous, carnivorous, herbivorous, insectivorous, omnivorous, abstemious, acrimonious, adventitious, ambitious, amphibious, anxious, atrabilious, atrocious, audacious, auspicious, avaricious, bilious, bumptious, capacious, capricious, captious, carious, cautious, censorious, ceremonious, commodious, compendious, conscientious, conscious, contagious, contentious, contumacious, contumelious, copious, curious, deletorious, delicious, delirious, devious, disputatious, dubious, efficacious, egregious, envious, euphonious, expeditious, facetious, factious, factitious, fallacious, fastidious, felonious, ferocious, fictitious, flirtatious, fractious, fugacious, furious, glorious, gracious, gregarious, harmonious, hilarious, ignominious, illustrious, impious, imperious, industrious, infectious, ingenious, injurious, insidious, invidious, judicious, laborious, lascivious, licentious, litigious, loquacious, lubricious, lugubrious, luscious, luxurious, malicious, melodious, mendacious, meretricious, meritorious, multifarious, mysterious, nefarious, notorious, noxious, nutritious, oblivious, obsequious, obvious, odious, officious, omnifarious, opprobrious, ostentatious, parsimonious, penurious, perfidious, pernicious, perspicacious, pertinacious, pervious, pious, pluvious, precarious, precious, precocious, prestigious, pretentious, previous, prodigious, propitious, pugnacious, punctilious, rapacious, rebellious, religious, rumbustious, sacrilegious, sagacious, salacious, salubrious, sanctimonious, scabious, scrumptious, seditious,

[403] Les 507 termes sont déterminés à partir du corpus d'analyse final, ce qui signifie qu'au départ, les termes attestés dans les trois sources sont plus nombreux, mais que les critères de constitution du corpus ont réduit le nombre de cas.

sententious, serious, spacious, specious, spurious, studious, supercilious, superstitious, supposititious, surreptitious, suspicious, tedious, tenacious, tendentious, tortious, usurious, uxorious, vainglorious, various, veracious, vexatious, vicarious, vicious, victorious, vivacious, voracious, ambidextrous, azygous, cancellous, cavernous, chivalrous, disastrous, enormous, ginormous, hazardous, horrendous, humongous, libellous, marvellous, momentous, portentous, stupendous, tremendous, tyrannous, adulterous, amorous, analogous, anomalous, anonymous, autochthonous, autonomous, barbarous, blasphemous, boisterous, bulbous, cadaverous, callipygous, callous, cancerous, cankerous, cantankerous, citrous, clamorous, cotyledonous, covetous, cumbrous, cuprous, decorous, desirous, dexterous, dextrous, dolorous, eponymous, equanimous, famous, fatuous, ferrous, fibrous, frabjous, frivolous, fulvous, fungous, gangrenous, generous, gibbous, glabrous, glamorous, glaucous, gluttonous, goitrous, grievous, heinous, heteronymous, homologous, homonymous, humorous, hydrous, idolatrous, infamous, jealous, joyous, languorous, larcenous, lecherous, leprous, ludicrous, lustrous, magnanimous, membranous, mercurous, mischievous, monotonous, monstrous, mucous, murderous, nervous, nitrous, obstreperous, odorous, onerous, parlous, perilous, plumbous, plunderous, poisonous, polypous, polysemous, pompous, ponderous, porous, posthumous, preposterous, prognathous, prosperous, pusillanimous, quadrumanous, rancorous, rapturous, raucous, ravenous, rigorous, riotous, rufous, scabrous, scandalous, scurrilous, serous, slanderous, squamous, sonorous, stannous, stertorous, sulphurous, synonymous, tautologous, tenebrous, thunderous, timorous, torturous, traitorous, treacherous, treasonous, troublous, tuberous, ulcerous, unanimous, valorous, vaporous, venomous, venous, venturous, vigorous, viperous, viscous, wondrous, zealous, auriferous, calciferous, carboniferous, cruciferous, metalliferous, odoriferous, ozoniferous, pestiferous, somniferous, splendiferous, umbelliferous, vociferous, amorphous, dimorphous, isomorphous, polymorphous, fissiparous, oviparous, primiparous, viviparous.

Annexe 2 : Etude de la fiabilité de OED au niveau de l'assignation de l'accent /2/ (74 cas).

- accent /2/ attesté dans LPD/EPD et absent dans OED :

serendipitous, cartilaginous, advantageous, arboraceous, argillaceous, ericaceous, farinaceous, graminaceous, heterogeneous, homogeneous, instantaneous, olivaceous, saponaceous, scoriaceous, simultaneous, anthropophagous, insectivorous, adventitious, atrabilious, avaricious, ceremonious, conscientious, contumacious, contumelious, deleterious, disputatious, efficacious, expeditious, ignominious, repetitious, sacrilegious, sanctimonious, supercilious, superstitious, supposititious, surreptitious, callipygous, cotyledonous, heteronymous, umbelliferous, isomorphous.

- accent /2/ attesté dans les 3 sources sur la même syllabe :

phanerogamous, polyandrous, pachydermatous, mucilaginous, multitudinous, oleaginous, platitudinous, pulchritudinous, diatomaceous, gallinaceous, miscellaneous, orchidaceous, acrimonious, meretricious, meritorious, multifarious, omnifarious, ostentatious, parsimonious, perspicacious, pertinacious, ambidextrous, pusillanimous, carboniferous, metalliferous, odoriferous, ozoniferous, polymorphous.

-accent /2/ attesté dans LPD ou EPD et pas dans OED :

outrageous, vainglorious, cantankerous.

- accent /2/ attesté dans OED et pas dans LPD/EPD :

polysemous, punctilious.

Annexe 3 : Mots obsolètes (selon les critères de OED)[404] (1883 termes).

ablastous, absonous, abstractitious, abusious, accumbrous, acetosous, acheilous, achilous, acholous, achromatistous, achroous, achymous, acidoleous, acinaceous, acinacifolious, acrious, actious, aculeous, adjutorious, adoptious, adulatorious, advectitious, adventious, adynamous, aereous, aerobious, aerohydrous, aerumnous, aeschynomenous, aestiferous, affectious, affictitious, afflatitious, affrontous, agilious, agonious, agonous, agynous, airous, alacrious, albuginous, alimentarious, alimentous, alimonious, alkalious, alkalous, almous, Alpestrious, altiloquious, altisonous, amarous, ambifarious, ambiloquous, amblygonous, ambosexous, amenous, amicous, amnigenous, amomous, amorevolous, amplivagous, ampullous, anatiferous, aneurysmous, aneurismous, anguigenous, anhelous, animous, annelidous, anniferous, annoyous, anous, antipathous, antiquarious, antitypous, anxiferous, apocryphous, apoplexious, appetitious, aquae-oleous, aquiliferous, arbitrarious, archetypous, arenous, arenulous, argutious, aristiferous, armiferous, aromatous, arreptitious, artocarpeous, artophagous, assassinous, asymmetrous, atrabilous, atramentaceous, atramentarious, atramentitious, attiguous, audaculous, augustious, austerulous, autexousious, avidous, avidulous, avitous, awous, ayguous, barbarious, barbatulous, barratous, battaillerous, beguilous, bellicous, belliferous, bellosious, beneficious, beneurous, benevolous, bestious, bifideous, bifidous, binarious, binomious, bipedaneous, biphyllous, bisiliquous, biventrous, blandiloquous, blasterous, bloysterous, boistous, bombycinous, bombylious, briberous, brigous, broodious, brothellous, burdenous, burthenous, butcherous, cacochymious, cacozealous, caduciferous, calcineous, calorous, cancerideous, canous, caprious, capyous, carbonigenous, carpacious, cartilagineous, catanadromous, catarrhopous, cautelous, cavillous, cavous, ceduous, celeberrimous, celebrous, celerious, celestious, celivagous, cellicolous, censurious, centenarious, centireligious, centrifugous, centripetous, cepous, cerealious, ceroneous, ceruleous, cerulous, chalcanthous, chargeous, charitous, cholerous, cinnaberous, circulatorious, circumforaneous, circumnebulous, circumspacious, circumspicious, circumspicuous, circumterraneous, clancularious, clangous, clarous, clavicularious, clementious, clusterous, clypeiformous, coccigerous, coccineous, cochleous, coeligenous, coevous, collactaneous, colubriferous, comatous, combustious, combustuous, cominous, commentitious, commoditous, commodous, compendiarious, comperendinous, compitalitious, complacentious, composititious, concavous, conceptious, conchylaceous, concomitaneous, concordious, concupiscentious, condescentious, conditaneous, confidous, conforaneous, congenious, conglutinous, connutritious, conquerous, consectaneous, consequentious, conspiratious, conspiracious, consumptionous, contaminous, conterraneous, contortious, contradictorious, controversious, convicious, copperous, cordous, cormorous, cornucopious, corporeous, corruptious, corsious, costious, cottonous, cowardous, craftious, crassous, crebrous, cremetous, cribrous, crious, croceous, crucigerous, cruentous, crustous, ctenophorous, cubiculous, cuniculous, curtipendulous, cutaceous, cyanous, dainteous, damageous, dapocaginous, daynous, debatous, debonarious, deceiteous, dedititious, defamous, defectious, defectuous, deficious, defluous, degenerous, deignous, delayous, deletorious, delirous, delitous, delusorious, derisorious, derogatorious, desertuous, desartuous, desidious, despectuous, despitous, detractious, detrimentous, devotious,

[404] La seule particularité concerne l'adjectif *cocciferous,* considéré comme obsolète par l'OED, mais néanmoins attesté dans les données de EPD. Il est donc conservé dans le corpus final, EPD constituant un garant du caractère contemporain du terme.

dexterious, diaporous, dicacious, diffluous, diffugous, dignous, dimensious, direptitious, disadventurous, disceptatious, disceyvous, disclanderous, discongruous, discordous, discous, discriminous, disdainous, disorderous, disquietous, dissolutious, distractious, disunanimous, disvantageous, disventurous, doloriferous, doniferous, dormious, doubtous, doutous, ducenarious, ductarious, dulceous, dulcorous, durous, dysenterious, echrythmous, efferous, effluous, effrenous, effrontuous, egestuous, ejectitious, electitious, electuarious, eleemosynous, elegious, eloquious, elychnious, embryous, emissitious, emptitious, empyematous, encarpous, encumbrous, endeavourous, endeignous, endemious, enemious, enervous, enginous, engleimous, enjealous, ennoyous, enodous, enormious, ensiferous, enubilous, envenomous, epicureous, epicurious, epiphyllospermous, epulous, equaevous, equilibrous, equiponderous, equipondious, equitemporaneous, equivocous, eriferous, errevous, errorious, errorous, escharous, esquaymous, estivous, euchymous, eurous, evaporous, evasorious, evintegrous, exactious, exangulous, exanimous, excarnous, exceptitious, exceptorious, excogitous, excrementious, excrementous, excrementuous, execratious, exemptitious, exequious, exitious, exosseous, expiatorious, exposititious, expurgatorious, exquisititious, exsanguineous, exsanguous, exstillatitious, exterous, extispicious, extonious, extortonious, extortious, extrageneous, extragenous, extuberous, exuberous, exuvious, facinorious, facundious, faiterous, falciferous, famylous, fantasious, farciminous, fascinous, fastigious, favaginous, favificous, favonious, favourous, featous, febriculous, febrifugous, fecundous, fedifragous, felicious, felleous, felonous, feneratitious, feniculaceous, fermentaceous, fermentarious, ferous, festucaceous, festuceous, festucous, fibrillous, fibulous, fictious, fidelious, fidious, figmentitious, filaceous, fimbrious, firous, flatterous, flatuous, flavicomous, fletiferous, flexanimous, fliperous, florigerous, fluminous, fluorous, fluvious, foisonous, folliculiferous, foraminous, foraneous, formidolous, formous, fornicarious, fortunous, fous, fraudelous, frigidious, frigiferous, frondosous, frustraneous, fruticeous, fucatious, fucous, fumiferous, funambulous, funebrious, funerous, fungeous, fungiferous, furtherous, futilitous, futilous, garous, gaudious, gazous, gelataneous, gemelliparous, gemellous, gesturous, glacious, glandinous, gleetous, gleimous, globosous, glomerous, glutterous, goutous, gracilious, graminosous, grandevous, grandinous, gravaminous, gravedinous, gravelous, gravisonous, gravous, gremious, gripulous, grumulous, guilous, gulous, guttorous, guttulous, gymnomonospermous, gymnopolyspermous, habituous, haemorrhagious, halleluious, hallelujous, happious, harageous, harborous, hatous, heathenous, helleboraceous, hereditarious, hernious, hesitatious, heterochresious, heterocresious, heterodoxous, hidous, hilarous, hillous, hirundinous, historious, homochresious, homocresious, homoeomerious, homotimous, honorous, honourous, hontous, horriferous, horrious, hospitalious, hospitious, humerous, humidious, humiferous, hydrosulphurous, hydrothionous, hylomorphous, hymniferous, hyperbolous, hypophyllospermous, idolatrious, idololatrous, idolothyous, idolous, ignifluous, igniparous, ignitious, ignomious, ileous, illaborious, illecebrous, illicentious, illicitous, illuxurious, imaginous, imbellious, immalicious, immemorious, immeritorious, immeritous, immorigerous, impendious, impennous, imperatorious, imperfectious, imperillous, impigrous, implumous, impluvious, importunous, imposterious, imposterous, impostorious, imposturious, improbous, improcerous, improficuous, impromiscuous, impropitious, improprious, improsperous, impudicous, inarcious, incautelous, incendious, inceremonious, incommodous, inconcinnous, incongenerous, incontiguous, incopious, incorporeous, incriminous, indagacious, indefectuous, indextrous, indignous, individuous, inductious, industrous, inertious, infallacious, infandous, infectuous, infecundous, infelicious, inferious, infestious, infestuous, inficious, infidelious, infidous, infimous, influous, influxious, informous, ingenerous, ingluvious, ingordigious, ingorgeous, ingracious, inhominious, inhospitalious, inimicitious, inimicous, inindustrious, iniquous, innubilous, inocciduous, inopacous, inopious, inquirous,

inquisitorious, inquisitous, inrighteous, insanious, insanous, inscious, insignious, insurrectious, integrious, integrous, intemperous, intempestious, intercutaneous, intermedious, interraneous, intersticious, intimous, intollerous, intremendous, intubaceous, intybous, inunctuous, invalidous, inventious, invious, involucrous, iracundious, ironious, irous, irregulous, irremedious, isangelous, isonomous, jeopardious, jeopardous, jolious, juliferous, jumentarious, laboriferous, laborous, labrous, lacertous, lachous, lacinious, lactaceous, lacunous, lagenarious, lamentatious, lanarious, lanciferous, laneous, laniarious, lanionious, lanipendious, lapidarious, lapidous, largeous, latebrous, lauricomous, lauriferous, laurigerous, lautious, lautitious, lazarous, legendous, leggiadrous, legiferous, lentous, lethargious, levisomnous, licious, lickerous, lienous, limitaneous, linigerous, lintearious, liquorous, lividous, loiterous, losengeous, lucigenous, lucriferous, lucripetous, lucrous, luctiferous, luctisonous, luctuous, lugubrous, lusorious, lustrious, lutarious, lynceous, macellarious, machinous, macrognathous, macrotypous, maculiferous, maculous, madreporigenous, magisterious, magnaevous, magnesiferous, magniloquous, maintenous, malacodermatous, malacopterygious, malacostomous, maladious, malagrugous, malefactious, malefícious, maleurous, malevolous, malgracious, malignious, malignous, mal-ominous, mammetrous, mammilliferous, mandibulous, manganeseous, manganesious, manganesous, manniferous, mansorious, marasmous, marcidious, margaceous, margaritaceous, margaritiferous, maricolous, marigenous, marmoreous, martigenous, masculous, massacrous, masterous, mastigophorous, materious, matricious, matrimonious, maxilliferous, maximious, mecistocephalous, meddleous, mediatorious, medious, medioxumous, mediterraneous, medullous, megalanthous, melancounterous, melanochlorous, melanocomous, melanospermous, meliceratous, meliceritous, melicerous, melitagrous, melleous, mellfluvious, melligenous, melligineous, mellyvous, membraniferous, membranulous, membrous, memorous, menorhynchous, mentiferous, mephito-nitrous, meracious, mercurious, merdiferous, merdous, merdurinous, merenchymatous, merulinous, mesaticephalous, mesoconchous, messorious, metagnathous, metaphorous, metaphysicous, meteorous, metoecious, metoxenous, miasmatous, miasmous, micaceo-calcareous, microbious, microcarpous, microceratous, microcerous, microdactylous, microdermatous, microdontous, microlepidotous, micropetalous, microphonous, micropodous, microptérygious, microsomatous, microsporous, miliaceous, milleflorous, millionous, milvinous, minerous, miniaceous, miniatous, minious, minutulous, mirabundous, mirandous, mirous, misconstruous, miserous, misreligious, misteous, misterous, misventurous, miszealous, mitrous, mixogamous, mixopyous, mixturous, modestious, modulaminous, molendarious, molendinaceous, molendinarious, molestious, molestous, molestuous, mollicinous, mollitious, molluscigerous, molybdenous, monadigerous, monarsenous, monocercous, monochordous, monochroous, monocolous, monocrotous, monocyclous, monodichlamydeous, monodynamous, monogamious, monogonoporous, monogonous, monogrammous, monogynious, monohemerous, monomanious, monomyarious, mononeurous, monophanous, monopneumonous, monopodous, monopous, monopterous, monopterygious, monopyrenous, monoremosomatous, monosomatous, monospermatous, monosporiferous, monostachous, monostelous, monostigmatous, monostomatous, monostomous, monothallious, monothelious, monotomous, monotremous, monotrochous, monotropeous, monotypous, montanous, monticulous, montivagous, morbificous, morigerous, morosous, morous, moschatous, motatorious, motiferous, mucaginous, mucidous, mucivorous, muco-albuminous, mucocarneous, mucorinious, mucorinous, mucosanguineous, muliebrious, mulierous, multi-loquacious, multangulous, multatitious, multeous, multicavous, multi-coccous, multifidous, multiformous, multiforous, multijugous, multilamellous, multiloquious, multimodous, multimonstrous, multinodous, multinominous, multipaleaceous, multipedous, multiscious, multispermous, multitudinarious, multivagous, multuous, mundicidious,

muniferous, murcous, muriatiferous, muscarious, muscophilous, mustelinous, musteous, mutilous, mutinious, mutterous, mutuatitious, mutuous, mycodermatous, myelencephalous, myriacanthous, myrianthous, mystacinous, mytilaceous, naevous, naphthous, napifolious, nardiferous, nasicornous, natalitious, natatorious, naufrageous, naufragous, navigerous, nebuliferous, necessarious, necromaneous, necromorphous, nefastous, negerous, negotious, nelumbiaceous, nelumboneous, nematoceratous, nematogenous, nematoneurous, nematothecious, nematothecous, nemoglossatous, nemorivagous, noelogous, neottious, nephroideous, nepotious, nervifolious, nescious, neuropodous, niccoliferous, niccolous, niggardous, nigresceous, nigritudinous, Nilous, nimbiferous, nitro-aluminous, nitrogeniferous, nitro-sulphurious, nitro-tartareous, nixious, nocivous, noctilucous, nocturnous, nodosous, non-spiritous, nosotrophous, notobranchious, novellous, novitious, nucamentous, nuceous, nucifragous, nuciprunifierous, nugatorious, nugifrivolous, nugigerulous, nymphiparous, obduratious, obligatorious, obliquangulous, obnubilous, obovatifolious, obscenous, obscurous, obstaculous, obstetricious, obtractuous, obtusangulous, obuncous, occiduous, oceanous, ochopetalous, ochrocarpious, ocreaceous, octagynious, octaginous, octahedrous, octandrious, octocerous, octonemous, octopetalous, octophthalmous, octosepalous, octospermous, oculigerous, odontognathous, odontophorous, odontostomatous, odontostomous, odoraminous, offencious, offivorous, oileous, oleraceous, olidous, oligacanthous, oligocarpous, oligodontous, oligopetalous, oligophorous, oligosporous, oligotokous, oliviferous, ommatophorous, omnimodous, omniscious, omnivalous, omohyoideous, onerarious, onychophorous, oolitiferous, ootocous, operarious, operatorious, operous, opertaneous, ophidious, opiano-sulphurous, opiferous, opimous, opiniastrous, opinionous, opiparous, opisthomous, opportunous, opprobrous, oratorious, orbitelous, orichalceous, originous, ornithivorous, ornithocephalous, ornithomyzous, ornithopterous, ornithurous, orobanchaceous, orobancheous, orontiaceous, orthocarpous, orthocoelous, orthocelous, orthospermous, orthotomous, orthotypous, oryzivorous, osculiferous, ossifragous, ossivorous, ossous, ostentiferous, ostentous, osteodermatous, osteodermous, osteopteryginous, osteostomous, ostraceous, ostracophorous, ostracopodous, ostracosteous, ostreophagous, ostriferous, otious, outfous, outraious, over-grievous, over-heinous, over-incurious, over-licentious, over-pervicacious, over-piteous, over-scrutinous, over-uberous, ovi-viviparous, ovogenous, ovuligerous, oxidulous, oxyacanthous, oxycarpous, oxygnathous, oxypetalous, oxyphyllous, oxyrrhinous, oxystrongylous, oxytrichinous, pabulous, pachycarpous, pachyemous, pachyglossous, pachygnathous, pachyhaemous, pachyrhynchous, pachystichous, pachytrichous, paciferous, pacificous, pactitious, painous, paleous, palladiferous, palmellaceous, palmeous, palmiferous, palmipedous, palpebrous, paludious, pamphagous, pandaneous, pandarous, panhygrous, panygrous, panivorous, pantogenous, pantopterous, pantostomatous, papayaceous, papilious, papyritious, parachroous, paragnathous, parallelinervous, parallelivenous, pardonous, parhomologous, parodious, parricidious, parricidous, parturious, pascuous, pastinaceous, pastoragious, pastoritious, patellaceous, pathopoeous, pavonaceous, pavonious, paxilliferous, pecorous, pectoriloquous, pectostracous, pecuarious, pedaneous, pedetentous, pedimanous, pedissequous, pelagious, pelecypodous, pelliceous, peltiferous, peltifolious, penarious, pencillous, penitentious, pennatularious, penniferous, pennigerous, penous, pentacanthous, pentacoccous, pentagynious, pentagynous, pentahedrous, pentandrious, pentaphylloideous, pentaspermous, pentastomous, perdifolious, perfectious, perfunctorious, pergamenous, perignous, periorthogonous, periosteous, peristeromorphous, peritomous, peritrematous, perlarious, perligenous, peromelous, perperous, perphosphorous, perspiculous, perstreperous, persulphurous, pestifugous, petalocerous, petalostichous, petiolaceous, petrosiliceous, peucedaneous, phaenocarpous, phalangious, phanerocarpous, phaneroglossous, phaneromerous, phaneropneumonous,

phaseolous, philorchidaceous, philtrous, phlogogenous, phoeniceous, phoenicurous, pholidotous, phosphoreous, phragmophorous, phycochromaceous, phyllostomatous, physocarpous, physogradous, physophorous, phytotomous, picoideous, pigritious, piluliferous, pinenchymatous, pinguedinous, pinguiferous, pinguious, piniferous, pinivorous, pinnaceous, pinnigerous, pinous, piperivorous, pistillaceous, pistilligerous, pituous, placentigerous, placentious, placidious, placodermatous, placophorous, plagiocephalous, plagiostomatous, plainteous, plangiferous, plantagineous, plantigenous, plataneous, platurous, platycephalous, platydactylous, platyglossous, platypetalous, platypygous, platyrhynchous, platystomous, platyurous, plebeious, plebicolous, plecolepidous, plectospondylous, pleiosporous, pleiothalamous, pleochroous, pleurenchymatous, pleurodiscous, pleurorhizeous, pleurhizous, pliciferous, plumeous, pluranimous, plurifarious, pneumonophorous, pneumootocous, podophthalmous, poephagous, polititious, pollinarious, pollinigerous, polyacanthous, polyandrious, polyarthrous, polycoccous, polygamious, polygynious, polylepidous, polylychnous, polymastigous, polymeniscous, polymerosomatous, polyommatous, polyphorous, polypiferous, polypigerous, polypiparous, polyplacophorous, polyponous, polyrhizous, polyspermatous, polystachyous, polystomous, polystylous, polythalamaceous, polytheous, pomarious, pompholygous, pontificious, populiferous, porcellanaceous, porodinous, porophyllous, porostomatous, porriginous, porulous, posterganeous, postliminious, potamophilous, potorious, poundiferous, practicous, pransorious, prasophagous, pravitious, pravous, preambulous, precatorious, preconious, predatitious, predatorious, predictious, preludious, premious, prenuncious, pre-pious, prepoperous, presagious, prescious, presentaneous, prestantious, priestybulous, primevous, primifluous, privilegious, proboscideous, proboscigerous, procerous, prociduous, proclivitous, proclivous, proctuchous, prodigaleous, prodigous, proditious, proditorious, prodromous, proegumenous, proficacious, profluous, profluvious, prognosticous, projectitious, proletaneous, proletarious, prolixious, promontorious, proprietarious, propudious, prosenneedrous, prosimious, prosognathous, prospicuous, prostibulous, protervous, protogonous, prowous, prussous, psettaceous, pseudeponymous, pseudocorneous, pseudo-spermous, pseudotrimerous, psilodermatous, pterideous, pterobranchious, pterocarpous, pubigerous, puerperous, pulchrous, pulicarious, pulicious, pulicous, pullous, pulmentarious, pulmonarious, pulveratricious, pulvereous, pumicous, punctious, punctorious, pupigenous, pupigerous, pupivorous, purpuraceous, purpuriferous, purpurigenous, purpuriparous, purpurous, putatitious, putredinous, putrilaginous, pyralideous, pyrenaematous, pyrito-bituminous, pyromorphous, pyromucous, pyrotartareous, pyrotartarous, quadrigarious, quadrimanous, quadringenarious, quadrisyllabous, quercivorous, quesititious, questionous, quiesceous, quietous, quingenarious, quiniferous, quizzacious, racemulous, radicous, ramageous, ramentiferous, rameous, rapinous, rebous, rebukous, reciprocornous, reciprocous, rectangulous, recurvous, redivivous, reflexious, refluous, refractarious, refractious, refractorious, regious, rejectaneous, rejectitious, remous, reous, repandous, repentinous, repertitious, reprobrious, reptitious, repudious, respectuous, retrogradous, ribaldious, ribaldous, ribaldrious, rigorious, rimosous, rituous, rixosous, robiginous, roboreous, robustous, robustuous, rogorous, roinous, rosinaceous, rostrous, rotundious, routious, royetous, rubicundous, ruffianous, rugosous, saccharaceous, sacriferous, salinous, salivarious, salivous, salsamentarious, salutigerous, sancteous, sandiferous, sanguinaceous, sanguinarious, saniferous, sanitiferous, sarcinarious, sarmentitious, sassinous, satisfactorious, sativous, satorious, saturnious, savagerous, savagious, saxifragous, saxous, scatebrous, scaturiginous, scelerous, scelestinous, sceptrous, schorlous, scientious, scientissimous, scopiferous, scopious, scopulous, scripulous, secretitious, seignorous, selenitous, semi-spiritous, senatorious, senticous, septous, serenissimous, serenous, serpentous, serrous, servicious, servitudinous, sevous, sexiferous,

sexious, shadowous, shamevous, siderosous, singultuous, sinistruous, siticulous, slipperous, sodalitious, sodometrous, soignous, solacious, solisequious, solitaneous, solitous, somnoriferous, sonoriferous, sonous, sordidous, sorous, spectaculous, speculous, spiderous, spiscious, spitous, splendidious, splendidous, splendious, splenous, sponsalitious, spumeous, spumiferous, spurcitious, sputaminous, sputous, staminous, stellaceous, sterquilinious, stipendious, stirious, stomachious, stomachous, stratagemous, streperous, strivous, stultiloquious, stultitious, stupendious, stupidious, stupidous, stuprous, suavious, subaquaneous, subcineritious, subdititious, subitous, sublevaminous, subriguous, subsiduous, substantious, subtegulaneous, subventaneous, subventitious, succedaneous, succiduous, succudrous, suffaraneous, suffraginous, suffretous, suffruticeous, suffruticious, sulcous, sulphurious, summoperous, supellecticarious, superbious, superbous, superillustrious, supernumerous, supervacuous, suppedaneous, surculous, surfetous, surquidous, surquedous, surquidrous, surreptious, suspectious, suspectuous, suspicionous, swasivious, symmetrious, tabellarious, tabernaculous, tabernarious, tabularious, tabulous, taciturnous, tardigradous, tardious, tartarous, tauricornous, tauriferous, tediferous, teenous, tempestivious, tempestous, tenellous, tentiginous, terreous, terrestrious, testamentarious, testamentiferous, tetraceratous, tetrafolious, tetrapyrenous, thoracious, thwarterous, tigerous, timidous, toilous, tophous, torcenous, tormentous, toyous, traditious, tragedious, tranquillous, transitious, transitorious, translatitious, treasurous, tribunitious, tributorious, triferous, triflous, trilobous, tripilous, triumphous, trivious, tumerous, turbidous, turbineous, turbulous, turgidous, turmoilous, tympanious, tympanous, tyrannious, ubiquious, umbratilous, umbratious, umbriphilous, umbrosous, unauspicious, uncautelous, uncautious, uncommodious, uncongruous, unctious, undainteous, undisciplinous, undispiteous, undosous, undoubtous, uneffectuous, unfruitous, unguinous, unigenous, uningenuous, unnoyous, unpiteous, unquietous, unshamous, urous, ustorious, usurarious, usurous, usurpious, utilious, uveous, uviferous, vacciolous, vacuitous, vafrous, vagabondious, vagous, vagrarious, valetudinarious, valetudinous, validous, vantageous, vappous, vargeous, varicous, vegetous, vellous, venereous, venerious, ventilous, ventorious, ventositous, ventosous, ventuous, vepricosous, verberous, verbosious, verbous, verdous, verecundious, vergoynous, veriloquous, vermifugous, vermineous, verminulous, vernaculous, versatilous, versipellous, versutious, verticordious, vertigious, vesanous, vesiculous, vigorious, vilipendious, vinerous, violous, vipereous, viperious, virgineous, virideous, viscerous, vitaillous, vitilitigious, vitrificacious, vitriolous, vituperatious, vituperious, volacious, volubilous, voluntarious, volupteous, volvulous, vorageous, voraginous, voragious, vorticordious, vultuosous, warrious, wavous, wintrous, xilinous, yeverous.

Annexe 4 : Mots non-retenus en fonction des critères accentuel et phonétique (975 termes).

- termes sans schéma accentuel (2 cas)

anomourous, dessous[405]

- termes sans réalisation phonétique de la voyelle accentuée (734 cas)

accidious, acquisititious, alumiferous, aluniferous, amatorious, ambaginous, ambisextrous, amorphozoous, amphibolostylous, amphicyrtous, andropetalous, angiomonospermous, angiospermatous, anguishous, antimonous, appendicious, appenditious, araneous, ardurous, armisonous, arrhizous, arundineous, arundinous, asperous, astriferous, astrigerous, astrologous, asymmetranthous, asymmetrocarpous, atrabiliarious, auro-cephalous, autopoisonous, avarous, balsamous, basophilous, belaborous, bifurcous, biliferous, binominous, blubberous, bombastious, butteraceous, buxiferous, caffiaceous, calcigenous, calycoideous, cameranious, campanulaceous, campanulous, canivorous, carposporous, carunculous, caryophylleous, catarrhous, caulorhizous, centicipitous, centifidous, centrifolious, centrodontous, cepaceous, cepivorous, ceraginous, cerevisious, ceruminiferous, chaogenous, chitinocalcareous, chlorophanous, chlorophyllous, chloroplatinous, chloroxanthous, chondrigenous, chondromatous, chondropodous, chromatigenous, chromatogenous, chrysanthemous, chrysanthous, churlous, chylifactous, cimiceous, cinnamomeous, circumspectious, clavigerous, cleistogenous, cocculiferous, co-conscious, coenaculous, coenosarcous, co-limitaneous, collectaneous, colliferous, columnarious, condictitious, contraconscientious, co-numerous, coprophilous, corallidomous, coralligerous, cormogenous, corneo-silicious, cornigerous, corpusculiferous, cortinarious, corymbulous, crankous, crossopterygious, cryptocerous, cryptodirous, cryptoneurous, cryptozygous, culmicolous, cultrivorous, cupidous, cupressineous, cycadeous, cylindraceous, cynopodous, daedaleous, decacanthous, decacerous, decadactylous, decantherous, decapetalous, decapterygious, decasepalous, decaspermous, dedecorous, deletitious, dendrophilous, desmous, diamondiferous, diatomiferous, dichopterous, dimanganous, dipodous, dipteraceous, diptychous, discocephalous, discodactylous, discommodious, discomycetous, discontiguous, discopodous, discostomatous, disingenious, disintegrous, dispermous, divergentiflorous, diversiflorous, diversifolious, drupiferous, duberous, dulcifluous, dyschronous, ebeneous, endophyllous, endophytous, endor(r)hizous, endosporous, enneasepalous, enneaspermous, epaleaceous, epileptogenous, equicontinuous, esquillous, eustomachous, excretitious, exogynous, exophagous, exophyllous, exorrhizous, exosporous, extra-acinous, extraconscious, extra-cutaneous, extra-foliaceous, extra-sensuous, fervorous, fibro-ligamentous, fibro-membranous, fibro-mucous, fibro-serous, flambuginous, flammiferous, flammigerous, flammivomous, flavouriferous, foetiparous, fragmentitious, fringillaceous, fulgureous, fumacious, galeniferous, gamogastrous, gamopetalous, gamophyllous, gamosepalous, gastronomous, germiniparous, glandarious, glauconiferous, gonimous, grossulaceous, grossularious, gymnoblastous, gymnophthalmous, gymnosomous, gymnosporous, haematobious, halinous, haustellous, hederiferous, hemianatropous

[405] L'exemple de *dessous* illustre parfaitement l'ordre d'application des critères, avec un terme qui est évincé car il ne présente pas de schéma accentuel. Cependant, il va sans dire que ce terme n'aurait de toute manière pas intégré le corpus d'analyse final car la séquence <ous> n'a pas un statut suffixal (voir critères suivants).

hemiangiocarpous, hemigamous, hemignathous, hemilogous, hemiologamous, hemipetalous, hemitrichous, hemitropous, hepaticous, heptapetalous, heptaspermous, herbicarnivorous, hercogamous, heterocarpous, heterochlamydeous, heterochronous, heterocoelous, heterodactylous, heterodynamous, heterogenous, heteromorphous, heteropterous, heterosomous, heterotonous, heterotrichous, hexacanthous, hexachronous, hexadactylous, hexanemous, hexapetaloideous, hexapetalous, hexasepalous, hexaspermous, hexastemonous, hexastichous, hippophagous, holobranchious, hologamous, holonomous, holosteous, homochlamydeous, homoeochlamydeous, homomerous, homomorphous, homopterous, horrisonous, hybridous, hydromicaceous, hydromorphous, hydrophobious, hylophagous, hylotomous, hymenomycetous, hymenophyllaceous, hypogeocarpous, hypognathous, hypomenous, hypo-osmious, hypophonous, hyposclerous, hypostomatous, hypostomous, hypovanadious, igneo-aqueous, imbriferous, immiraculous, imperspicuous, implexous, inambitious, inantheriferous, inapertous, incompendious, indigoferous, inemulous, infraspinous, infrugiferous, inidoneous, inobnoxious, intempestuous, intertranspicuous, intracutaneous, intraligamentous, intramembranous, intraneous, intra-osseous, intraserous, inventurous, iracundulous, isandrous, isanomalous, isantherous, isanthous, isocarpous, isodactylous, isodimorphous, isodontous, isopetalous, isotrimorphous, jaculiferous, jasperous, larvicolous, larvigerous, larviparous, larvivorous, latifolious, lentitudinous, ligamentiferous, linguacious, luminarious, lutaceous, lycanthropous, raphidiferous, receptaculaceous, rectilineous, reefous, reflexogenous, reptilivorous, retecious, revelous, rhedarious, rhizocephalous, rhizomorphous, rhizophagous, rhizophorous, rhizostomatous, rhizostomous, rhombeous, ribaldrous, rigidulous, ripicolous, riproarious, robustious, roisterous, roriferous, roritorious, roseolous, roseous, rosinous, rostriferous, rubedinous, rubiferous, rufulous, rugulous, ruinatious, ruiniferous, rumgumptious, rurigenous, ruthenious, salamandrous, sanguinicolous, sanguiniferous, saprophilous, satellitious, saurous, scabriusculous, schistaceous, scintillous, secundiflorous, selenigenous, self-glorious, self-luminous, semianimous, semi-cartilaginous, semi-diaphanous, semi-opacous, semisomnous, semi-vitreous, sempiternous, seralbuminous, sero-albuminous, serpedinous, serpentigenous, siccaneous, sidereous, silenaceous, siliquiferous, simonious, singultous, siphoniferous, soboliferous, solicitudinous, soliloquacious, solipedous, somniculous, somnifugous, somniloquacious, soporous, soriferous, sorotrochous, sortilegious, spadiciflorous, spasmous, spatous, spermatiferous, spermatiogenous, spermigerous, spermous, sphagneous, spicaceous, spicous, spinigenous, spino-carpous, spino-tuberculous, sporangiferous, sporiferous, sporigenous, sporigerous, squameous, squamiferous, squamigerous, squarrous, squeamous, squiriferous, staurotidiferous, stenodermatous, stenorhynchous, stenostomatous, stertorious, stibious, stillicidious, stipuliferous, streptoneurous, streptospondylous, strumatous, strumiferous, sub-bituminous, subcarboniferous, subcartilaginous, subdichotomous, suberiferous, subluminous, submucous, subpedaneous, subspinous, subter-conscious, succineous, superaqueous, supercalifragilisticexpialidocious, superconscious, supercretaceous, suprafoliaceous, supersensuous, superterraneous, supracretaceous, suprafoliaceous, suprasensuous, suprasoriferous, supraterraneous, susurrous, symphyantherous, symphycarpous, symphyostemonous, synpelmous, synpetalous, synspermous, tartrous, tentaculiferous, tentaculigerous, tenuiflorous, tenuious, tergeminous, testudinous, tetracamarous, tetracanthous, tetradenous, tetradynamous, tetragynous, tetramasthous, tetraphyllous, tetraplocaulous, tetrapneumonous, tetrapous, tetraquetrous, tetrasepalous, tetraspermous, thelygenous, thermoaqueous, thermonous, thymoprivous, tinctorious, tomentous, torulous, trans-conscious, travailous, trianthous, tricarpous, tricephalous, tricotyledonous, tridactylous, triflorous, trigeminous, trijugous, trilarcenous, triluminous, trimorphous, triprosthomerous, trisepalous, trispinous, tristylous, trivoluminous, tuberculo-squamous,

tubicornous, tubiporous, turpentinous, turriferous, turrigerous, ulmaceous, ulmous, ultrageous, ulvaceous, umbelliflorous, umbracious, umbriferous, unadventurous, unambitious, unamorous, unanalogous, unanxious, unasinous, unassiduous, unbeauteous, unbibulous, unboisterous, unbounteous, unbumptious, uncalcareous, uncapacious, uncaptious, uncarnivorous, uncensorious, unclamorous, unconscientious, unconsentaneous, unconspicuous, uncontagious, uncontemporaneous, uncontentious, uncontinuous, uncourageous, uncourteous, uncous, uncovetous, uncurious, undangerous, undeciduous, undeemous, undelicious, undesirous, undevious, undexterous, undextrous, undiaphanous, undigenous, unduteous, unefficacious, unenvious, uneuphonious, unfacetious, unfactious, unfallacious, unfamous, unfastidious, unfelicitous, unfibrous, unfictitious, unfilamentous, unfossiliferous, unfructuous, unglorious, ungorgeous, ungregarious, unguentiferous, unguentous, unguiferous, ungulous, unharmonious, unhazardous, unhilarious, unhomogeneous, unhumorous, unhypochondriacous, unicornous, unidolatrous, unillustrious, unimperious, unindustrious, uninfectious, uningenious, uninjurious, uninvidious, unipetalous, uniphonous, uniporous, uniramous, universanimous, unjealous, unjoyous, unjudicious, unlaborious, unlascivious, unlibidinous, unlicentious, unluminous, unlustrous, unluxurious, unmagnanimous, unmalicious, unmarvellous, unmelodious, unmeritorious, unmicaceous, unmiraculous, unmischievous, unmomentous, unmysterious, unnebulous, unnutritious, unobnoxious, unobsequious, unobvious, unofficious, unperilous, unperspicuous, unpoisonous, unpompous, unpopulous, unporous, unportentous, unportuous, unprecarious, unpreposterous, unpresumptuous, unprosperous, unpunctilious, unrebellious, unreligious, unridiculous, unsalubrious, unsanctimonious, unscandalous, unsensuous, unsententious, unserious, unslumbrous, unsolicitous, unsonorous, unspontaneous, unstudious, unsulphureous, unsuperfluous, unsuperstitious, untempestuous, untimeous, untimorous, untremendous, untremulous, untumultuous, unvenomous, unventurous, unveracious, unvexatious, unvicious, unvictorious, unvirtuous, unvoluptuous, unzealous, upholsterous, uranious, uredineous, uriniparous, urticarious, valgous, vaporiferous, vaporo-sulphureous, variatious, varicellous, vasculiferous, vasculous, vasiferous, vectarious, vegetivorous, velamentous, velocious, velutinous, venalitious, venatious, veneficious, veneficous, veneniferous, venenifluous, venenous, venerous, venigenous, ventricous, ventriculous, veridicous, verisimilous, vermiceous, vermicious, verminiferous, vermiparous, versicolorous, vespidous, vicenarious, vicissitous, vicissitudinous, vinarious, viniferous, viparious, viscuous, viticulous, vitrous, vituperous, viverridous, volvocinaceous, vomitous, xenophilous, xerodermatous, xylophilous, zonarious, zoochorous.

- termes sans schéma accentuel ni réalisation phonétique de la voyelle accentuée (239 cas).

albumino-fibrous, allogenous, amygdaliceous anti-fuliginous, anti-idolatrous, anti-tuberculous, anti-usurious, arenicolous, ascomycetous, auto-coprophagous, bicallous, bipetalous, bispinous, bivoluminous, brachyelytrous, cirro-cumulous, cirro-stratous, clareous, co-glorious, co-gracious, co-harmonious, colloquacious, congestiparous, declinous, enfamous, hydro-chorous, intercavernous, interfibrous, interligamentous, intermembranous, inter-religious, intervillous, macropetalous, macrophyllous, macrostylous, macrotous, megalocarpous, megalochirous, megalodontous, megalopodous, metarsenious, micrandrous, microspermous, microstomatous, minoseous, monostylous, mucogelatinous, mucomembranous, mucoserous, multiporous, multireligious, multisiliquous, multispinous, musculoligamentous, musculomembranous, nemophilous, neurocutaneous, neurotendinous, noctiflorous, non-aqueous, non-calcareous, non-conscious, non-contentious, non-contiguous,

non-continuous, non-floriferous, non-fossiliferous, non-harmonious, non-homologous, non-indigenous, non-luminous, non-malarious, non-nitrogenous, non-noxious, non-nutritious, non-poisonous, non-porous, non-religious, non-rigorous, non-sensuous, non-serious, non-synchronous, non-tautologous, non-vacuous, non-venomous, nugiperous, ochroleucous, octodactylous, octosporous, oculocutaneous, odontor(r)hynchous, oilous, oligandrous, oliganthous, oligophyllous, oligospermous, oligostemonous, omnivarious, omnivicarious, ornithocoprophilous, osteocartilaginous, over-abstemious, over-ambitious, over-bounteous, over-captious, over-conscientious, over-conscious, over-copious, over-courteous, over-covetous, over-delicious, over-factious, over-famous, over-fastidious, over-glorious, over-ingenious, over-jealous, over-judicious, over-lascivious, over-obsequious, over-obvious, over-plenteous, over-ponderous, over-presumptuous, over-righteous, over-serious, over-spacious, over-studious, over-superstitious, over-timorous, over-venturous, over-rigorous, pachyphyllous, pachypodous, pantatrophous, paralerous, parapetalous, parareligious, pentadelphous, pentapetalous, pentasepalous, perdulous, perifibrous, peripetalous, perivenous, pernitrous, petrosquamous, phyllomorphous, pilosebaceous, platycarpous, pleuranthous, pleurogynous, polyoestrous, polyestrous, polyparous, polypseudonymous, polysensuous, polysomatous, polystemonous, polystichous, polystigmous, polytrichous, post-Cretaceous, postinfectious, post-religious, precancerous, pre-Carboniferous, precartilaginous, precontemporaneous, prefabulous, pre-religious, pre-ulcerous, pseudobulbous, pseudo-foliaceous, pseudomonocotyledonous, pseudomucinous, pseudo-religious, pyrophanous, recepticious, rupicolous, semi-aluminous, semi-bituminous, semi-calcareous, semi-coriaceous, semi-corneous, semi-crustaceous, semi-membranous, semi-mucous, semi-osseous, semi-perspicuous, semi-rapacious, semi-tendinous, sensibilitous, siderous, siligineous, siphonanthous, siphonostomous, sociogenous, sociophagous, socio-religious, spinifolious, sporogenous, sporophorous, subanalogous, subbrachycephalous, subcoriaceous, subdolichocephalous, subluteous, submembranous, subtriquetrous, subvillous, super-ceremonious, super-glorious, super-ingenious, super-luminous, super-sumptuous, super-zealous, supra-censorious, supra-conscious, tellurious, tortulous, transcutaneous, tumerous, ultra-cautious, ultra-gaseous, ultra-generous, undisastrous, unglamorous, unodoriferous, unprestigious, unpugnacious, untendentious, vegeto-bituminous, vegeto-carbonaceous, vicinous, vinaigrous, vino-acetous, vino-sulphureous, volageous.

Annexe 5 : Liste des préfixes séparables, avec leur sens de base, et les constructions syntaxiques générées (173 cas).

préfixes séparables	**sens de base**[406]	**liste des constructions syntaxiques générées**
A-	absence de X	*achylous, acotyledonous, adiaphanous, adiathermanous, ametabolous, anatropous, anelytrous, anencephalous, anisogynous, anisomerous, anisopterous, anisotropous, anhydrous, avenous, achlamydeous, anarthrous, asynchronous*
AB-	/	*abnoxious* (altération de *obnoxious*)
AD-	intensification de X	*adventurous*
AMBI-	double X	*ambisinistrous*
ANTI-	contre X	*antibilious, anti-scrofulous, antistrumous, antivariolous*
CO-	avec X	*coinstantaneous, consanguineous, contemporaneous*
DE-	contraire de X	*demeritorious*
DIA-	à travers, pendant X	*diathermanous*
DIS-	contraire de X	*disadvantageous, disanalogous, discontinuous, discourteous, disgracious, disharmonious, disingenuous, dispiteous*
EN-	contenir X	*enhydrous*
EX-	sans X	*exsuccous, exsanguinous, extemporaneous, exterraneous*
FORE-	avant X	*foreconscious*
HYPO-	sous X	*hypiodous, hypochlorous, hypodicrotous, hypo-iodous, hyponitrous, hypophosphorous, hyposulphurous*
IN-	contraire de X	*illuminous, immelodious, immomentous, impecunious, impervious, impiteous, imponderous, imporous, inadventurous, inauspicious, incapacious, incommodious, incautious, incongruous, inconscious, inconspicuous, incontinuous, incredulous, incurious, indeciduous, indecorous, indubious, inefficacious, inerroneous, ineuphonious, infelicitous, infelonious, infructiferous, infructuous, inglorious, inharmonious, inhomogeneous, inhumorous, injudicious, innocuous, innoxious, innumerous, innutritious, inodorous, inofficious, insalubrious, insensuous, insonorous, invalorous, inveracious, irreligious*
INTER-	entre X	*intercartilaginous, interfoliaceous, interosseous, interspinous, interacinous*
INTRA-	à l'intérieur de X	*intra-acinous, intracartilaginous, intravenous*
MAL-	mauvais X	*malodorous*
META-	au-delà de X	*metestrous, metoestrous*
MIS-	contraire de X	*misadventurous*

[406] Le sens de base du préfixe séparable est déterminé à partir des définitions de l'OED, et ne vise pas à reproduire tous les sens possibles (certains préfixes en génèrent jusqu'à dix), mais à donner une simple « orientation sémantique » (le sens anglais étant parfois retranscrit de manière très approximative par les gloses).

préfixes séparables	**sens de base**	**liste des constructions syntaxiques générées**
NON-	pas X	*non-ambiguous, non-contagious, non-contemporaneous, non-ferrous, non-homogeneous, non-infectious, non-obvious, non-pathogenous, non-simultaneous, non-synonymous*
OB-	vers, dans la direction de X	*obnoxious, obdiplostemonous, obfuscous*
OVER-	trop X	*over-anxious, over-cautious, over-credulous, overcurious, over-desirous, over-generous, over-joyous, overluscious, overnumerous, over-officious, overpopulous, over-rigorous, overscrupulous, oversolicitous, over-tedious, overzealous*
PARA-	à côté de X	*paratuberculous, parautochthonous*
PENE-	presque X	*penecontemporaneous*
PER-	à travers X	*perridiculous, peraluminous, percutaneous, perosseous*
PRE-	avant X	*precautious, preponderous, preconscious*
PRO-	avant X	*pro-oestrous, proestrous*
SELF-	auto-X	*self-conscious, self-righteous*
SEMI-	moitié de X	*semi-precious*
SUB-	sous X	*subaqueous, subconscious, subcutaneous, subserous, subterraneous*
SUPRA-	au-dessus de X	*supraspinous*
SYN-	avec X	*synapomorphous, syncotyledonous, synoviparous*
UN-	contraire de X	*unambiguous, unceremonious, unchivalrous, unconscious, ungracious, unostentatious, unpretentious, unpropitious, unrighteous, unscrupulous, unselfconscious, unsuspicious*

Annexe 6 : Tableau représentant l'analogie accentuelle et phonétique des constructions syntaxiques attestées dans les 3 sources avec l'adjectif dont elles relèvent (42 cas).

adjectif	OED	LPD	EPD
ˈ*hydrous* [aɪ]	*anˈhydrous* [aɪ]	*anˈhydrous* [aɪ] var ˌ*anˈhydrous*	*anˈhydrous* [aɪ]
ˈ*venturous* [e]	*adˈventurous* [e]	*adˈventurous* [e]	*adˈventurous* [e]
sanˈguineous [ɪ]	*consanˈguineous* [ɪ]	ˌ*consanˈguineous* [ɪ][407]	ˌ*consanˈguineous* [ɪ]
ˌ*tempoˈraneous* [eɪ]	*conˌtempoˈraneous* [eɪ]	*conˌtempoˈraneous* [eɪ] var ˌ*conˌtempoˈraneous*	*conˌtempoˈraneous* [eɪ] var ˌ*contempoˈraneous*
conˈtinuous [ɪ]	*discon'tinuous* [ɪ]	ˌ*discon'tinuous* [ɪ]	ˌ*discon'tinuous* [ɪ]
ˌ*advanˈtageous* [eɪ]	*disˌadvanˈtageous* [eɪ]	ˌ*disˌadvanˈtageous* [eɪ]	ˌ*disˌadvanˈtageous* [eɪ]
ˈ*courteous* [ɜː]	*disˈcourteous* [ɜː]	*disˈcourteous* [ɜː]	*disˈcourteous* [ɜː]
inˈgenuous [e]	*disinˈgenuous* [e]	ˌ*disinˈgenuous* [e]	ˌ*disinˈgenuous* [e]
ˈ*pervious* [ɜː]	*imˈpervious* [ɜː]	*imˈpervious* [ɜː] var ˌ*imˈpervious*	*imˈpervious* [ɜː] var ˌ*imˈpervious*
ˈ*cautious* [ɔː]	*inˈcautious* [ɔː]	*inˈcautious* [ɔː] var ˌ*inˈcautious*	*inˈcautious* [ɔː] var ˌ*inˈcautious*
ˈ*curious* [ʊə]	*inˈcurious* [ʊə]	*inˈcurious* [ʊə] var ˌ*inˈcurious*	*inˈcurious* [ʊə] var ˌ*inˈcurious*
deˈcorous [ɔː] ˈ*decorous* [e]	*indeˈcorous* [ɔː] *inˈdecorous* [e]	*inˈdecorous* [e] var ˌ*inˈdecorous*	*inˈdecorous* [e] var ˌ*inˈdecorous*
harˈmonious [əʊ]	*inharˈmonious* [əʊ]	ˌ*inharˈmonious* [əʊ]	ˌ*inharˈmonious* [əʊ]
ˈ*nocuous* [ɒ]	*iˈnnocuous* [ɒ]	*iˈnnocuous* [ɒ]	*iˈnnocuous* [ɒ]
saˈlubrious [uː]	*insaˈlubrious* [uː]	ˌ*insaˈlubrious* [uː]	ˌ*insaˈlubrious* [uː]
reˈligious [ɪ]	*irreˈligious* [ɪ]	ˌ*irreˈligious* [ɪ]	ˌ*irreˈligious* [ɪ]
peˈcunious [uː]	*impeˈcunious* [uː]	ˌ*impeˈcunious* [uː]	ˌ*impeˈcunious* [uː]
auˈspicious [ɪ]	*inauˈspicious* [ɪ]	ˌ*inauˈspicious* [ɪ]	ˌ*inauˈspicious* [ɪ]
coˈmmodious [əʊ]	*incoˈmmodious* [əʊ]	ˌ*incoˈmmodious* [əʊ]	ˌ*incoˈmmodious* [əʊ]
ˈ*congruous* [ɒ]	*inˈcongruous* [ɒ]	*inˈcongruous* [ɒ]	*inˈcongruous* [ɒ]
feˈlicitous [ɪ]	*infeˈlicitous* [ɪ]	ˌ*infeˈlicitous* [ɪ]	ˌ*infeˈlicitous* [ɪ]
ˈ*glorious* [ɔː]	*inˈglorious* [ɔː]	*inˈglorious* [ɔː] var ˌ*inˈglorious*	*inˈglorious* [ɔː] var ˌ*inˈglorious*
juˈdicious [ɪ]	*injuˈdicious* [ɪ]	ˌ*injuˈdicious* [ɪ]	ˌ*injuˈdicious* [ɪ]
ˈ*credulous* [e]	*inˈcredulous* [e]	*inˈcredulous* [e]	*inˈcredulous* [e]
conˈspicuous [ɪ]	*inconˈspicuous* [ɪ]	ˌ*inconˈspicuous* [ɪ]	ˌ*inconˈspicuous* [ɪ]

[407] Seule figure dans le tableau la réalisation de la voyelle sous accent /1/.

adjectif	OED	LPD	EPD
ˈ*venous* [iː]	*intra*ˈ*venous* [iː]	ˌ*intra*ˈ*venous* [iː]	ˌ*intra*ˈ*venous* [iː]
ˈ*odorous* [əʊ]	*mal*ˈ*odorous* [əʊ]	*mal*ˈ*odorous* [əʊ]	ˌ*mal*ˈ*odorous* [əʊ]
ˈ*noxious* [ɒ]	*ob*ˈ*noxious* [ɒ]	*ob*ˈ*noxious* [ɒ]	*ob*ˈ*noxious* [ɒ]
ˈ*anxious* [æ]	ˌ*over*-ˈ*anxious* [æ]	ˌ*over*-ˈ*anxious* [æ]	ˌ*over*-ˈ*anxious* [æ]
ˈ*zealous* [e]	ˌ*over*ˈ*zealous* [e]	ˌ*over*ˈ*zealous* [e]	ˌ*over*ˈ*zealous* [e]
*cu*ˈ*taneous* [eɪ]	ˌ*percu*ˈ*taneous* [eɪ]	ˌ*percu*ˈ*taneous* [eɪ]	ˌ*percu*ˈ*taneous* [eɪ]
ˈ*conscious* [ɒ]	*self*-ˈ*conscious* [ɒ]	ˌ*self*-ˈ*conscious* [ɒ]	ˌ*self*-ˈ*conscious* [ɒ]
ˈ*righteous* [aɪ]	*self*-ˈ*righteous* [aɪ]	ˌ*self*-ˈ*righteous* [aɪ]	ˌ*self*-ˈ*righteous* [aɪ]
ˈ*precious* [e]	*semi*-ˈ*precious* [e]	ˌ*semi*-ˈ*precious* [e]	ˌ*semi*-ˈ*precious* [e]
*cu*ˈ*taneous* [eɪ]	*subcu*ˈ*taneous* [eɪ]	ˌ*subcu*ˈ*taneous* [eɪ]	ˌ*subcu*ˈ*taneous* [eɪ]
ˈ*conscious* [ɒ]	*sub*ˈ*conscious* [ɒ]	*sub*ˈ*conscious* [ɒ] var ˌ*sub*ˈ*conscious*	*sub*ˈ*conscious* [ɒ] var ˌ*sub*ˈ*conscious*
*am*ˈ*biguous* [ɪ]	*unam*ˈ*biguous* [ɪ]	ˌ*unam*ˈ*biguous* [ɪ]	ˌ*unam*ˈ*biguous* [ɪ]
ˌ*cere*ˈ*monious* [əʊ]	*uncere*ˈ*monious* [əʊ]	ˌ*un*ˌ*cere*ˈ*monious* [əʊ]	*un*ˌ*cere*ˈ*monious* [əʊ] var ˌ*un*ˌ*cere*ˈ*monious*
ˈ*conscious* [ɒ]	*un*ˈ*conscious* [ɒ]	*un*ˈ*conscious* [ɒ] var ˌ*un*ˈ*conscious*	*un*ˈ*conscious* [ɒ] var ˌ*un*ˈ*conscious*
ˈ*gracious* [eɪ]	*un*ˈ*gracious* [eɪ]	*un*ˈ*gracious* [eɪ] var ˌ*un*ˈ*gracious*	*un*ˈ*gracious* [eɪ] var ˌ*un*ˈ*gracious*
*pre*ˈ*tentious* [e]	*unpre*ˈ*tentious* [e]	ˌ*unpre*ˈ*tentious* [e]	ˌ*unpre*ˈ*tentious* [e]
ˈ*scrupulous* [uː]	*un*ˈ*scrupulous* [uː]	*un*ˈ*scrupulous* [uː] var ˌ*un*ˈ*scrupulous*	*un*ˈ*scrupulous* [uː] var ˌ*un*ˈ*scrupulous*

Annexe 7 : Bases savantes séparables + adjectifs en *-ous* (53 cas).

bases savantes	**« bases séparables + adjectifs » du corpus**
ANDRO-	*androdioecious, andromonoecious*
ARTERIO-	*arteriovenous*
AUTO-	*autapomorphous*
BRACHY-	*brachelytrous*
CACO-	*cacodorous*
CHYLO-	*chylaqueous*
DEUTERO-	*deuteranomalous*
DIPLO-	*diplarthrous*
EQUI-	*equisetaceous*
GEO-	*geosynchronous*
GYNO-	*gynandromorphous, gynodioecious, gynomonoecious*
HETERO-	*heterocystous*
HOLO-	*holosericeous*
HYDRO-	*hydrocarbonaceous*
MICRO-	*microlepidopterous, microfilamentous, microvillous, microencephalous, microaerophilous*
MONO-	*monosiphonous, monochlamydeous, monocotyledonous, monoestrous*
MUCO-	*mucocutaneous*
MULTI-	*multivarious*
MUSCULO-	*musculotendinous*
MYXO-	*myx(o)edematous, myxosarcomatous*
NITRO-	*nitrosulphureous, nitrosulphurous*
NULLI-	*nullibiquitous*
OLEO-	*oleoresinous*
ORGANO-	*organophosphorous*
OVO-	*ovoviviparous*
POLY-	*polygynandrous, polysiphonous, polysarcous, polyadenous, polycotyledonous, polyamorous*
PROTO-	*protanomalous*
PSEUDO-	*pseudisodomous, pseudotetramerous, pseudotuberculous*
PSYCHO-	*psychopompous*
PYRO-	*pyrobituminous, pyrolignous, pyroligneous*
SUBTER-	*subteraqueous*

Annexe 8 : Etude du comportement phonologique des structures « bases savantes + adjectifs en *-ous* » au niveau de l'assignation de l'accent /1/.

base savante	**base savante + adjectif**	**adjectif correspondant**
andro-	*andromonoecious* /(-)100/ [iː] *andro-dioecious* /200100/ [iː]	*monoecious* [iː] /0100/ OED/LPD *dioecious* [iː] /0100/ OED/LPD
arterio-	*arteriovenous* /020010/ [iː]	*venous* 3 /10/ [iː]
auto-	*autapomorphous* /20010/ [ɔː]	*apomorphous* /2010/ [ɔː]
brachy-	*brachelytrous* /0100/ [e]	*elytrous* /100/ [e]
caco-	*cacodorous* /0100/ [əʊ]	*odorous* 3 /100/ [əʊ]
chylo-	*chylaqueous* /0100/ [eɪ]	*aqueous* /100/ [eɪ] + var [æ] LPD/EPD
deutero-	*deuteranomalous* /200100/ [ɒ]	*anomalous* 3 /0100/ [ɒ]
diplo-	*diplarthrous* /010/ [ɑː]	*arthrous* /10/ [ɑː] OED/LPD
equi-	*equisetaceous* /200100/ [eɪ]	*setaceous* 3 /100/ [eɪ]
geo-	*geosynchronous* /20100/ [ɒ] LPD	*synchronous* 3 /100/ [ɪ]
gyno-	*gynomonoecious* /(-)100/ [iː] *gynodioecious* /(-)100/ [iː] *gynandromorphous* /(-)10/ [ɔː]	*monoecious* /0100/ [iː] OED/LPD *dioecious* /0100/ [iː] OED/LPD *andromorphous* /2010/ [æ]-[ɔː]
hetero-	*heterocystous* /(-)10/ [ɪ]	*cystous* /10/ [ɪ]
holo-	*holosericeous* /(-)100/ [ɪ]	*sericeous* /0100/ [ɪ]
hydro-	*hydrocarbonaceous* /200100/ [eɪ] *hydrocarbonous* /(-)100/ [ɑː]	*carbonaceous* /20100/ [eɪ] OED/EPD *carbonous* /100/ [ɑː]
micro-	*microlepidopterous* /2000100/ [ɒ] *microfilamentous* /200010/ [e] *microvillous* /2010/ [ɪ] *microencephalous* /200100/ [e] *microaerophilous* /200100/ [ɒ]	*lepidopterous* OED/LPD /20100/ [ɒ] *filamentous* OED/EPD /2010/ [e] *villous* OED/LPD /10/ [ɪ] *encephalous* /0100/ [e] *aerophilous* /0100/ [ɒ]
mono-	*monosiphonous* /20100/[aɪ] *monochlamydeous* /200100/ [ɪ] *monocotyledonous* /2020100/ [iː] *monoestrous* /(-)10/ [iː]	*siphonous* /100/ [aɪ] *chlamydeous* /0100/ [ɪ] *cotyledonous* 3 /20100/ [iː] *oestrous* OED/LPD /10/ [iː] + var [e]
muco-	*mucocutaneous* /200100/ [eɪ]	*cutaneous* 3 /0100/ [eɪ]
multi-	*multivarious* /20100/ [eə]	*various* 3 /100/ [eə]
musculo-	*musculotendinous* /200100/ [e]	*tendinous* /100/ [e]
myxo-	*myxoedematous* /20100/ [iː] *myxedematous* /20100/ [iː] *myxosarcomatous* /200100/ [əʊ]	*oedematous* /0100/ [iː] var [e] EPD *edematous* /0100/ [iː] var [e] EPD *sarcomatous* /0100/ [əʊ] OED/LPD
nitro-	*nitrosulphureous* /200100/ [ʊə] var [ɔː] *nitro-sulphurous* /20100/ [ʌ]	*sulphureous* /0100/ 3 [ʊə] var [ɔː] LPD/EPD *sulphurous* /100/ [ʌ] / /010/ [ʊə] chimie
nulli-	*nullibiquitous* /0100/ [ɪ]	*ubiquitous* 3 /0100/ [ɪ]

base savante	base savante + adjectif	adjectif correspondant
oleo-	*oleoresinous* /200100/ [e]	*resinous* 3 /100/ [e]
organo-	*organophosphorous* /020100/ [ɒ] + var /200100/	*phosphorous* 3 /100/ [ɒ]
ovo-	*ovoviviparous* OED/LPD /200100/ [ɪ]	*viviparous* 3 /0100/ [ɪ]
poly-	*polygynandrous* /20010/ [æ] *polysiphonous* /20100/ [aɪ] *polysarcous* /2010/ [ɑː] *polyadenous* /20100/ [æ] *polycotyledonous* /2020100/ [iː] *polyamorous* /20100/ [æ]	*gynandrous* /010/ [æ] *siphonous* /100/ [aɪ] *sarcous* /10/ [ɑː] *adenous* /100/ [æ] *cotyledonous* 3 /20100/ [iː] *amorous* 3 /100/ [æ]
proto-	*protanomalous* /20100/ [ɒ]	*anomalous* 3 /0100/ [ɒ]
pseudo-	*pseudisodomous* /20100/ [ɒ] *pseudotetramerous* /200100/ [æ] *pseudotuberculous* /200100/ [ɜː]	*isodomous* /0100/ [ɒ] *tetramerous* /0100/ [æ] *tuberculous* 3 /0100/ [ɜː]
psycho-	*psychopompous* /(-)10/ [ɒ]	*pompous* 3 /10/ [ɒ]
pyro-	*pyrobituminous* /200100/ [uː] *pyroligneous* /20100/ [ɪ] *pyrolignous* /2010/ [ɪ]	*bituminous* 3 /0100/ [uː] *ligneous* 3 /100/ [ɪ] *lignous* /10/ [ɪ]
subter-	*subteraqueous* /(-)100/ [eɪ]	*aqueous* 3 /100/ [eɪ] + var [æ] LPD/EPD

Annexe 9 : Tableau répertoriant tous les termes non-retenus.

TERMES	ACC	PRON	VAR	CS	ORIG	CRITERES[408]
abnoxious	/0100/	[ɒ]	/	*ab-+noxious*	/	cs
accidious	/0100/	/	/	/	/	pron
achlamydeous	/20100/	[eɪ]-[ɪ]	/	*a-+chlamydeous*	/	cs
achylous	/210/	[eɪ]–[aɪ]	/	*a-+chylous*	/	cs
acotyledonous	/000100/	[iː]	/	*a-+cotyledonous*	/	cs
acquisititious	/000100/	/	/	/	/	pron
adiaphanous	/00100/	[æ]	/	*a-+diaphanous*	/	cs
adiathermanous	/000100/	[ɜː]	/	*a-+diathermanous*	/	cs
var	/200100/	[æ]–[ɜː]	[eɪ]–[ɜː]			
adventurous	/0100/	[e]	/	*ad-+venturous*	/	cs
LPD	/0100/	[e]	/			
EPD	/0100/	[e]	/			
albumino-fibrous	/	/	/	*albumino-+fibrous*	/	pron/acc/cs
Alcinous LPD	/0100/	[ɪ]	/	/	/	nom propre
EPD	/2100/	[æ]–[ɪ]	/			
allogenous	/	/	/	/	/	pron/acc
alumiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
aluniferous	/00100/	/	/	/	/	pron
amatorious	/00100/	/	/	/	/	pron
ambaginous	/0100/	/	/	/	/	pron
ambisextrous	/0010/	/	/	/	/	pron
ambisinistrous	/20010/	[æ]-[ɪ]	/	*ambi-+sinistrous*	/	cs
ametabolous	/00100/	[æ]	/	*a-+metabolous*	/	cs
amorphozoous	/00010/	/	/	/	/	pron
amphibolostylous	/020010/	/	/	/	/	pron
amphicyrtous	/0010/	/	/	/	/	pron
amygdaliceous	/	/	/	/	/	pron/acc
anarthrous	/010/	[ɑː]	/	*a-+arthrous*	/	cs
anatropous	/0100/	[æ]	/	*a-+atropous*	/	cs
andro-dioecious	/200100/	[æ]-[iː]	/	*andro-+dioecious*	/	cs
andromonoecious	/000100/	[iː]	/	*andro-+monoecious*	/	cs
andropetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
anelytrous	/0100/	[e]	/	*a-+elytrous*	/	cs
anencephalous	/00100/	[e]	/	*a-+encephalous*	/	cs
angiomonospermous	/0000010/	/	/	*angio-+monospermous*	/	pron/cs
angiospermatous	/000100/	/	/	/	/	pron
anguishous	/100/	/	/	/	/	pron
anhydrous	/010/	[aɪ]	/	*a-+hydrous*	/	cs
LPD	/010/	[aɪ]	/			
var	/210/	[æ]–[aɪ]	/			

[408] Cette colonne correspond aux critères de non-sélection des termes. Ils peuvent être multiples.

EPD	/010/	[aɪ]	/			
anisogynous	/00100/	[ɒ]	/	*a-+isogynous*	/	cs
anisomerous	/20100/	[æ]–[ɒ]	/	*a-+isomerous*	/	cs
anisopterous	/20100/	[æ]–[ɒ]	/	*a-+isopterous*	/	cs
anisotropous	/00100/	[ɒ]	/	*a-+isotropous*	/	cs
anomourous	/	[ænəʊmʊərəs]	/	/	/	acc
antibilious	/00100/	[ɪ]	/	*anti-+bilious*	/	cs
anti-fuliginous	/	/	/	*anti-+fuliginous*	/	pron/acc/cs
anti-idolatrous	/	/	/	*anti-+idolatrous*	/	pron/acc/cs
antimonous	/0010/	/	/	/	/	pron
Antinous LPD	/0100/	[ɪ]	/	/	/	nom propre
EPD	/0100/	[ɪ]	/			
anti-scrofulous	/00100/	[ɒ]	/	*anti-+scrofulous*	/	cs
antistrumous	/0010/	[uː]	/	*anti-+strumous*	/	cs
anti-tuberculous	/	/	/	*anti-+tuberculous*	/	pron/acc/cs
anti-usurious	/	/	/	*anti-+usurious*	/	pron/acc/cs
antivariolous	/200100/	[æ]–[aɪə]	/	*anti-+variolous*	/	cs
appendicious	/00100/	/	/	/	/	pron
araneous	/0100/	/	/	/	/	pron
ardurous	/100/	/	/	/	/	pron
arenicolous	/	/	/	/	/	pron/acc
armisonous	/0100/	/	/	/	/	pron
arrhizous	/010/	/	/	/	/	pron
arteriovenous	/020010/	[ɪə]-[iː]	/	*arterio-+venous*	/	cs
arundineous	/00100/	/	/	/	/	pron
arundinous	/0100/	/	/	/	/	pron
ascomycetous	/	/	/	/	/	pron/acc
asperous	/100/	/	/	/	/	pron
astriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
astrigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
astrologous	/0100/	/	/	/	/	pron
asymmetranthous	/02010/	/	/	/	/	pron
asymmetrocarpous	/000010/	/	/	/	/	pron
asynchronous	/0100/	/	/	*a-+synchronous*	/	cs
LPD	/0100/	[ɪ]	/			
var	/2100/	[eɪ]–[ɪ]	/			
atrabiliarious	/0000100/	/	/	/	/	pron
auro-cephalous	/00100/	/	/	*auro-+cephalous*	/	pron/cs
autapomorphous	/20010/	[ɔː]-[ɔː]	/	*auto-+apomorphous*	/	cs
auto-coprophagous	/	/	/	*auto-+coprophagous*	/	pron/acc/cs
autopoisonous	/00100/	/	/	*auto-+poisonous*	/	pron/cs
avarous	/100/	/	/	/	/	pron
avenous	/010/	[iː]	/	*a-+venous*	/	cs
babelicious	/00100/	[ɪ]	/	/	US	orig
balsamous	/100/	/	/	/	/	pron
basophilous	/0100/	/	/	/	/	pron
belaborous	/0100/	/	/	/	/	pron
bi-angulous	/	/	/	*bi-+angulous*	/	pron/acc/cs
bicallous	/	/	/	*bi-+callous*	/	pron/acc/cs
bi-curious	/2100/	[aɪ]-[ʊə]	[aɪ]-[ɔː]	*bi-+curious*		cs

bifurcous	/010/	/	/	/	/	pron
bigeminous	/2100/	[aɪ]-[e]	/	*bi-+geminous*	/	cs
biliferous	/0100/	/	/	/	/	pron
binominous	/0100/	/	/	/	/	pron
bipetalous	/	/	/	/	/	pron/acc
biramous	/010/	[eɪ]	/	*bi-+ramous*	/	cs
bisetous	/010/	[iː]	/	*bi-+setous*	/	cs
bispinous	/	/	/	*bi-+spinous*	/	pron/acc/cs
bivoluminous	/	/	/	*bi-+voluminous*	/	pron/acc/cs
blubberous	/100/	/	/	/	/	pron
bodacious	/0100/	[eɪ]	/	/	US	orig
LPD	/0100/	[eɪ]	/			
EPD	/0100/	[eɪ]	/			
bombastious	/0100/	/	/	/	/	pron
bootylicious	/20100/	[uː]–[ɪ]	/	/	US	orig
EPD	/20100/	[uː]–[ɪ]	/			
brachyelytrous	/	/	/	*brachy-+elytrous*	/	pron/acc/cs
brachelytrous	/0100/	[e]	/	*brachy-+elytrous*	/	cs
burnous	/01/	[uː]	/	/	/	non-suff
butteraceous	/00100/	/	/	/	/	pron
buxiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
cacodorous	/0100/	[əʊ]	/	*caco-+odorous*	/	cs
caffiaceous	/00100/	/	/	/	/	pron
calcigenous	/0100/	/	/	/	/	pron
calycoideous	/00100/	/	/	/	/	pron
cameranious	/00100/	/	/	/	/	pron
campanulaceous	/000100/	/	/	/	/	pron
campanulous	/0100/	/	/	/	/	pron
canivorous	/0100/	/	/	/	/	pron
carnaptious	/0100/	[æ]	/	/	SC/IR	orig
carposporous	/0010/	/	/	/	/	pron
carunculous	/0100/	/	/	/	/	pron
caryophylleous	/200100/	/	/	/	/	pron
catarrhous	/010/	/	/	/	/	pron
catawampous	/0010/	[ɒ]	/	/	US	orig
caulorhizous	/0010/	/	/	/	/	pron
centicipitous	/00100/	/	/	/	/	pron
centifidous	/0100/	/	/	/	/	pron
centifolious	/00100/	/	/	*centi-+folious*	/	pron/cs
centrodontous	/0010/	/	/	/	/	pron
cepaceous	/0100/	/	/	/	/	pron
cepivorous	/0100/	/	/	/	/	pron
ceraginous	/0100/	/	/	/	/	pron
cerevisious	/00100/	/	/	/	/	pron
ceruminiferous	/000100/	/	/	/	/	pron
chaogenous	/0100/	/	/	/	/	pron
chitinocalcareous	/1000100/	/	/	/	/	pron/cs
chlorophanous	/0100/	/	/	/	/	pron
chlorophyllous	/0010/	/	/	/	/	pron
chloroplatinous	/00100/	/	/	*chloro-+platinous*	/	pron/cs
chloroxanthous	/0010/	/	/	*chloro-+xanthous*	/	pron/cs

chondrigenous	/0100/	/	/	/	/	pron
chondromatous	/0100/	/	/	/	/	pron
chondropodous	/0100/	/	/	/	/	pron
chromatigenous	/00100/	/	/	/	/	pron
chromatogenous	/00100/	/	/	/	/	pron
chrysanthemous	/0100/	/	/	/	/	pron
chrysanthous	/010/	/	/	/	/	pron
churlous	/10/	/	/	/	/	pron
chylaqueous	/0100/	[eɪ]	/	*chylo-+aqueous*	/	cs
chylifactous	/0010/	/	/	/	/	pron
cimiceous	/0100/	/	/	/	/	pron
cinnamomeous	/00100/	/	/	/	/	pron
circumspectious	/00100/	/	/	/	/	pron
cirro-cumulous	/	/	/	/	/	pron/acc
cirro-stratous	/	/	/	/	/	pron/acc
clareous	/	/	/	/	/	pron/acc
clavigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
cleistogenous	/0(0)100/	/	/	/	/	pron
cocculiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
co-conscious	/0100/	/	/	*co-+conscious*	/	pron/cs
coenaculous	/0100/	/	/	/	/	pron
coenosarcous	/0010/	/	/	*coeno-+sarcous*	/	pron/cs
co-glorious	/	/	/	*co-+glorious*	/	pron/acc/cs
co-gracious	/	/	/	*co-+gracious*	/	pron/acc/cs
co-harmonious	/	/	/	*co-+harmonious*	/	pron/acc/cs
coinstantaneous	/000100/	[eɪ]	/	*co-+instantaneous*	/	cs
co-limitaneous	/000100/	/	/	*co-+limitaneous*	/	pron/cs
collectaneous	/00100/	/	/	/	/	pron
colliferous	/0100/	/	/	/	/	pron
colloquacious	/	/	/	/	/	pron/acc
columnarious	/00100/	/	/	/	/	pron
condictitious	/00100/	/	/	/	/	pron
congestiparous	/	/	/	/	/	pron/acc
consanguineous	/00100/	[ɪ]	/	*con-+sanguineous*	/	cs
LPD	/20100/	[ɒ]–[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɒ]–[ɪ]	/			
contemporaneous	/020100/	[e]-[eɪ]	/	*con-+temporaneous*	/	cs
LPD	/020100/	[e]–[eɪ]	/			
var	/220100/	[ɒ]–[e]–[eɪ]	/			
EPD	/020100/	[e]–[eɪ]	/			
var	/220100/	[ɒ]–[e]–[eɪ]	/			
contraconscientious	/0000100/	/	/	*contra-+conscientious*	/	pron/cs
co-numerous	/0100/	/	/	*co-+numerous*	/	pron/cs
coprophilous	/0100/	/	/	/	/	pron
corallidomous	/00100/	/	/	/	/	pron
coralligerous	/00100/	/	/	/	/	pron
cormogenous	/0100/	/	/	/	/	pron
corneo-silicious	/0000100/	/	/	*corneo-+silicious*	/	pron/cs
cornigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
corpusculiferous	/000100/	/	/	/	/	pron
cortinarious	/00100/	/	/	/	/	pron

corymbulous	/0100/	/	/	/	/	pron
crankous	/10/	/	/	/	SC	pron/orig
crossopterygious	/000100/	/	/	/	/	pron
cryptocerous	/0100/	/	/	/	/	pron
cryptodirous	/0010/	/	/	/	/	pron
cryptoneurous	/0010/	/	/	/	/	pron
cryptozygous	/0100/	/	/	/	/	pron
culmicolous	/0100/	/	/	/	/	pron
cultrivorous	/0100/	/	/	/	/	pron
cupidous	/100/	/	/	/	/	pron
cupressineous	/00100/	/	/	/	/	pron
cycadeous	/0100/	/	/	/	/	pron
cylindraceous	/00100/	/	/	/	/	pron
cynopodous	/0100/	/	/	/	/	pron
daedaleous	/0100/	/	/	/	/	pron
decacanthous	/0010/	/	/	/	/	pron
decacerous	/0100/	/	/	*deca-+cerous*	/	pron
decadactylous	/00100/	/	/	/	/	pron
decantherous	/0100/	/	/	/	/	pron
decapetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
decapterygious	/000100/	/	/	/	/	pron
decasepalous	/00100/	/	/	/	/	pron
decaspermous	/0010/	/	/	/	/	pron
declinous	/	/	/	/	/	pron/acc
dedecorous	/0100/	/	/	*de-+decorous*	/	pron/cs
deletitious	/00100/	/	/	/	/	pron
demeritorious	/020100/	[e]–[ɔː]	/	*de-+meritorious*	/	cs
dendrophilous	/0100/	/	/	/	/	pron
desmous	/10/	/	/	/	/	pron
dessous	/	[dəsʊ]	/	/	/	acc/non-suff
deuteranomalous	/200100/	[uː]-[ɒ]	/	*deutero-+anomalous*	/	cs
diamondiferous	/000100/	/	/	/	/	pron
diathermanous	/00100/	[ɜː]	/	*dia-+thermanous*	/	cs
diatomiferous	/200100/	/	/	/	/	pron
dichlamydeous	/00100/	[ɪ]	/	*di-+chlamydeous*	/	cs
dichopterous	/0100/	/	/	/	/	pron
dicotyledonous	/200100/	[aɪ]-[iː]	/	*di-+cotyledonous*	/	cs
dimanganous	/0100/	/	/	*di-+manganous*	/	pron/cs
diplarthrous	/010/	[ɑː]	/	*diplo-+arthrous*	/	cs
dipodous	/100/	/	/	/	/	pron
dipteraceous	/00100/	/	/	/	/	pron
diptychous	/100/	/	/	/	/	pron
disadvantageous	/020100/	[æ]–[eɪ]	/	*dis-+advantageous*	/	cs
LPD	/220100/	[ɪ]–[æ]–[eɪ]	/			
EPD	/220100/	[ɪ]–[æ]–[eɪ]	/			
disanalogous	/00100/	[æ]	/	*dis-+analogous*	/	cs
discocephalous	/00100/	/	/	/	/	pron
discodactylous	/00100/	/	/	/	/	pron
discommodious	/00100/	/	/	*dis-+commodious*	/	pron/cs
discomycetous	/00010/	/	/	/	/	pron
discontiguous	/00100/	/	/	*dis-+contiguous*	/	pron/cs
discontinuous	/00100/	[ɪ]	/	*dis-+continuous*	/	cs

LPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
discopodous	/0100/	/	/	/	/	pron
discostomatous	/00100/	/	/	/	/	pron
discourteous	/0100/	[ɔː]	[ɜː]	*dis-+courteous*	/	cs
LPD	/0100/	[ɜː]	/			
EPD	/0100/	[ɜː]	/			
disgracious	/0100/	[eɪ]	/	*dis-+gracious*	/	cs
disharmonious	/00100/	[əʊ]	/	*dis-+harmonious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[əʊ]	/			
disingenious	/00100/	/	/	*dis-+ingenious*	/	pron
disingenuous	/00100/	[e]	/	*dis-+ingenuous*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[e]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[e]	/			
disintegrous	/0100/	/	/	/	/	pron
dispermous	/010/	/	/	/	/	pron
dispiteous	/0100/	[ɪ]	/	*dis-+piteous*	/	cs
dithallious	/0100/	[æ]	/	*di-+thallious*	/	cs
divergentiflorous	/000010/	/	/	/	/	pron
diversiflorous	/00010/	/	/	/	/	pron
diversifolious	/000100/	/	/	*diversi-+folious*	/	pron/cs
docious	/100/	[əʊ]	/	/	US	orig
dolous	/10/	[əʊ]	/	/	SC	orig
drupiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
duberous	/100/	/	/	/	/	pron
dulcifluous	/0100/	/	/	/	/	pron
dyschronous	/100/	/	/	/	/	pron
ebeneous	/0100/	/	/	/	/	pron
endophyllous	/0010/	/	/	/	/	pron
endophytous	/0100/	/	/	/	/	pron
endor(r)hizous	/0010/	/	/	/	/	pron
endosporous	/2010/	/	/	/	/	pron
enfamous	/	/	/	*en-+famous*	/	pron/acc/cs
enhydrous	/010/	[aɪ]	/	*en-+hydrous*	/	cs
enneasepalous	/000100/	/	/	/	/	pron
enneaspermous	/00010/	/	/	/	/	pron
epaleaceous	/000100/	/	/	/	/	pron
epileptogenous	/000100/	/	/	/	/	pron
equicontinuous	/000100/	/	/	*equi-+continuous*	/	pron/cs
equisetaceous	/200100/	[e]-[eɪ]	/	*equi-+setaceous*	/	cs
esquillous	/010/	/	/	/	/	pron
eustomachous	/0100/	/	/	/	/	pron
excretitious	/00100/	/	/	/	/	pron
exogynous	/0100/	/	/	/	/	pron
exophagous	/0100/	/	/	/	/	pron
exophyllous	/0010/	/	/	/	/	pron
exorrhizous	/0010/	/	/	/	/	pron
exosporous	/0010/	/	/	/	/	pron
exsanguinous	/0100/	[æ]	/	*ex-+sanguinous*	/	cs

exsuccous	/010/	[ʌ]	/	*ex-+succous*	/	cs
extemporaneous	/020100/	[e]-[eɪ]	/	*ex-+temporaneous*	/	cs
LPD	/020100/	[e]–[eɪ]	/			
var	/220100/	[e]–[e]–[eɪ]	/			
EPD	/020100/	[e]–[eɪ]	/			
var	/220100/	[e]–[e]–[eɪ]	/			
exterraneous	/00100/	[eɪ]	/	*ex-+terraneous*	/	cs
extra-acinous	/00100/	/	/	*extra-+acinous*	/	pron/cs
extraconscious	/00100/	/	/	*extra-+conscious*	/	pron/cs
extra-cutaneous	/000100/	/	/	*extra-+cutaneous*	/	pron/cs
extra-foliaceous	/0000100/	/	/	*extra-+foliaceous*	/	pron/cs
extra-sensuous	/00100/	/	/	*extra-+sensuous*	/	pron/cs
fashious	/100/	[æ]	/	/	SC	orig
fervorous	/100/	/	/	/	/	pron
fibro-ligamentous	/200010/	/	/	*fibro-+ligamentous*	/	pron/cs
fibro-membranous	/20100/	/	/	*fibro-+membranous*	/	pron/cs
fibro-mucous	/2010/	/	/	*fibro-+mucous*	/	pron/cs
fibro-serous	/2010/	/	/	*fibro-+serous*	/	pron/cs
flambuginous	/0100/	/	/	/	/	pron
flammiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
flammigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
flammivomous	/0100/	/	/	/	/	pron
flavouriferous	/00100/	/	/	/	/	pron
foetiparous	/0100/	/	/	/	/	pron
foreconscious	/20100/	[ɔː]-[ɒ]	/	*fore-+conscious*	/	cs
fragmentitious	/00100/	/	/	/	/	pron
fringillaceous	/00100/	/	/	/	/	pron
fulgureous	/0100/	/	/	/	/	pron
fumacious	/0100/	/	/	/	/	pron
galeniferous	/00100/	/	/	/	/	pron
gamogastrous	/0010/	/	/	/	/	pron
gamopetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
gamophyllous	/0010/	/	/	/	/	pron
gamosepalous	/00100/	/	/	/	/	pron
gastronomous	/0100/	/	/	/	/	pron
germiniparous	/00100/	/	/	/	/	pron
glandarious	/0100/	/	/	/	/	pron
glauconiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
geosynchronous (LPD)	/20100/	[iː]-[ɒ]	/	*geo-+synchronous*	/	cs
gonimous	/100/	/	/	/	/	pron
goustrous	/10/	[aʊ]	/	/	/	orig
gowsterous						
grossulaceous	/00100/	/	/	/	/	pron
grossularious	/00100/	/	/	/	/	pron
gymnoblastous	/0010/	/	/	*gymno-+blastous*	/	pron/cs
gymnophthalmous	/0010/	/	/	/	/	pron
gymnosomous	/0010/	/	/	/	/	pron
gymnosporous	/0100/	/	/	/	/	pron
gynandromorphous	/00010/	[ɔː]	/	*gyno-+andromorphous*	/	cs
gynodioecious	/000100/	[iː]	/	*gyno-+dioecious*	/	cs
gynomonoecious	/000100/	[iː]	/	*gyno-+monoecious*	/	cs

haematobious	/00100/	/	/	/	/	pron
halinous	/100/	/	/	/	/	pron
haustellous	/100/	/	/	/	/	pron
hederiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
hellacious	/0100/	[eɪ]	/	/	US	orig
LPD	/0100/	[eɪ]	/			
EPD	/0100/	[eɪ]	/			
hemianatropous	/000100/	/	/	*hemi-+anatropous*	/	pron/cs
hemiangiocarpous	/2000010/	/	/	*hemi-+angiocarpous*	/	pron/cs
hemigamous	/0100/	/	/	/	/	pron
hemignathous	/0010/	/	/	/	/	pron
hemilogous	/0100/	/	/	/	/	pron
hemiologamous	/000100/	/	/	/	/	pron
hemipetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
hemitrichous	/0100/	/	/	/	/	pron
hemitropous	/0100/	/	/	/	/	pron
hepaticous	/0100/	/	/	/	/	pron
heptapetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
heptaspermous	/0010/	/	/	/	/	pron
herbicarnivorous	/200100/	/	/	/	/	pron
hercogamous	/0100/	/	/	/	/	pron
heterocarpous	/00010/	/	/	/	/	pron
heterochlamydeous	/2000100/	/	/	*hetero-+chlamydeous*	/	pron/cs
heterochronous	/00100/	/	/	/	/	pron
heterocoelous	/20010/	/	/	/	/	pron
heterocystous	/00010/	[ɪ]	/	*hetero-+cystous*	/	cs
heterodactylous	/000100/	/	/	/	/	pron
heterodynamous	/000100/	/	/	/	/	pron
heterogenous	/00100/	/	/	/	/	pron
heteromorphous	/00010/	/	/	/	/	pron
heteropterous	/00100/	/	/	/	/	pron
heterosomous	/00010/	/	/	/	/	pron
heterotonous	/00100/	/	/	*hetero-+tonous*	/	pron
heterotrichous	/00100/	/	/	/	/	pron
hexacanthous	/0010/	/	/	/	/	pron
hexachronous	/0100/	/	/	/	/	pron
hexadactylous	/00100/	/	/	/	/	pron
hexanemous	/0010/	/	/	/	/	pron
hexapetaloideous	/00001000/	/	/	*hexa-+petaloideous*	/	pron/cs
hexapetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
hexasepalous	/00100/	/	/	/	/	pron
hexaspermous	/0010/	/	/	/	/	pron
hexastemonous	/00100/	/	/	/	/	pron
hexastichous	/0100/	/	/	/	/	pron
hippophagous	/0100/	/	/	/	/	pron
holobranchious	/00100/	/	/	/	/	pron
hologamous	/0100/	/	/	/	/	pron
holonomous	/0100/	/	/	/	/	pron
holosericeous	/000100/	[ɪ]	/	*holo-+sericeous*	/	cs
holosteous	/0100/	/	/	/	/	pron
homochlamydeous	/000100/	/	/	*homo-+chlamydeous*	/	pron/cs
homoeochlamydeous	/20000100/	/	/	*homoeo-+chlamydeous*	/	pron/cs

homomerous	/0100/	/	/	/	/	pron
homomorphous	/0010/	/	/	/	/	pron
homopterous	/0100/	/	/	/	/	pron
horrisonous	/0100/	/	/	/	/	pron
hybridous	/100/	/	/	/	/	pron
hydrocarbonaceous	/2000100/	[aɪ]-[eɪ]	/	*hydro-+carbonaceous*	/	cs
hydrocarbonous	/00100/	[ɑː]	/	*hydro-+carbonous*	/	cs
hydro-chorous	/	/	/	/	/	pron/acc
hydromicaceous	/000100/	/	/	*hydro-+micaceous*	/	pron/cs
hydromorphous	/0010/	/	/	/	/	pron
hydrophobious	/00100/	/	/	/	/	pron
hylophagous	/0100/	/	/	/	/	pron
hylotomous	/0100/	/	/	/	/	pron
hymenomycetous	/200010/	/	/	/	/	pron
hymenophyllaceous	/2000100/	/	/	/	/	pron
hypiodous	/0100/	[aɪ]	/	*hypo-+iodous*	/	cs
hypochlorous	/0010/	[ɔː]	/	*hypo-+chlorous*	/	cs
LPD	/2010/	[aɪ]-[ɔː]	/			
hypodicrotous	/00100/	[aɪ]	/	*hypo-+dicrotous*	/	cs
hypogeocarpous	/200010/	/	/	/	/	pron
hypognathous	/0100/	/	/	/	/	pron
hypo-iodous	/00100/	[aɪ]	/	*hypo-+iodous*	/	cs
hypomenous	/0100/	/	/	/	/	pron
hyponitrous	/0010/	[aɪ]	/	*hypo-+nitrous*	/	cs
hypo-osmious	/00100/	/	/	*hypo-+osmious*	/	pron/cs
hypophonous	/0100/	/	/	/	/	pron
hypophosphorous	/00100/	[ɒ]	/	*hypo-+phosphorous*	/	cs
hyposclerous	/0010/	/	/	/	/	pron/cs
hypostomatous	/00100/	/	/	/	/	pron
hypostomous	/0100/	/	/	/	/	pron
hyposulphurous	/00100/	[ʌ]	/	*hypo-+sulphurous*	/	cs
hypovanadious	/000100/	/	/	*hypo-+vanadious*	/	pron/cs
igneo-aqueous	/000100/	/	/	*igneo-+aqueous*	/	pron/cs
illuminous	/0100/	[uː]	/	*in-+luminous*	/	cs
imbriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
immelodious	/00100/	[əʊ]	/	*in-+melodious*	/	cs
immiraculous	/00100/	/	/	*in-+miraculous*	/	pron/cs
immomentous	/0010/	[e]	/	*in-+momentous*	/	cs
impecunious	/00100/	[uː]	/	*in-+pecunious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[uː]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[uː]	/			
imperspicuous	/00100/	/	/	*in-+perspicuous*	/	pron/cs
impervious	/0100/	[ɜː]	/	*in-+pervious*	/	cs
LPD	/0100/	[ɜː]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[ɜː]	/			
EPD	/0100/	[ɜː]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[ɜː]	/			
impiteous	/0100/	[ɪ]	/	*in-+piteous*	/	cs
implexous	/010/	/	/	/	/	pron
imponderous	/0100/	[ɒ]	/	*in-+ponderous*	/	cs

imporous	/010/	[ɔː]	/	*in-+porous*	/	cs
inadventurous	/00100/	[e]	/	*in-+adventurous*	/	cs
inambitious	/00100/	/	/	*in-+ambitious*	/	pron/cs
inantheriferous	/000100/	/	/	*in-+antheriferous*	/	pron/cs
inapertous	/0010/	/	/	/	/	pron
inauspicious	/00100/	[ɪ]	/	*in-+auspicious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
incapacious	/00100/	[eɪ]	/	*in-+capacious*	/	cs
incautious	/0100/	[ɔː]	/	*in-+cautious*	/	cs
LPD	/0100/	[ɔː]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[ɔː]	/			
EPD	/0100/	[ɔː]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[ɔː]	/			
incommodious	/00100/	[əʊ]	/	*in-+commodious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[əʊ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[əʊ]	/			
incompendious	/00100/	/	/	*in-+compendious*	/	pron/cs
incongruous	/0100/	[ɒ]	/	*in-+congruous*	/	cs
LPD	/0100/	[ɒ]	/			
EPD	/0100/	[ɒ]	/			
inconscious	/0100/	[ɒ]	/	*in-+conscious*	/	cs
inconspicuous	/00100/	[ɪ]	/	*in-+conspicuous*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
incontinuous	/00100/	[ɪ]	/	*in-+continuous*	/	cs
incredulous	/0100/	[e]	/	*in-+credulous*	/	cs
LPD	/0100/	[e]	/			
EPD	/0100/	[e]	/			
incurious	/0100/	[ʊə]	/	*in-+curious*	/	cs
LPD	/0100/	[ʊə]	[ɔː]			
var	/2100/	[ɪ]–[ʊə]	[ɪ]–[ɔː]			
EPD	/0100/	[ʊə]	[ɔː]			
var	/2100/	[ɪ]–[ʊə]	[ɪ]–[ɔː]			
indeciduous	/00100/	[ɪ]	/	*in-+deciduous*	/	cs
indecorous	/0010/	[ɔː]	/	*in-+decorous*	/	cs
var	/0100/	[e]	/			
LPD	/0100/	[e]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[e]	/			
EPD	/0100/	[e]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[e]	/			
indigoferous	/00100/	/	/	/	/	pron
indubious	/0100/	[uː]	/	*in-+dubious*	/	cs
inefficacious	/000100/	[eɪ]	/	*in-+efficacious*	/	cs

EPD	/200100/	[ɪ]–[eɪ]	/			
var	/020100/	[e]–[eɪ]	/			
inemulous	/0100/	/	/	*in-+emulous*	/	pron/cs
inerroneous	/00100/	[əʊ]	/	*in-+erroneous*	/	cs
ineuphonious	/00100/	[əʊ]	/	*in-+euphonious*	/	cs
infelicitous	/00100/	[ɪ]	/	*in-+felicitous*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
infelonious	/00100/	[əʊ]	/	*in-+felonious*	/	cs
infraspinous	/0010/	/	/	*infra-+spinous*	/	pron/cs
infructiferous	/00100/	[ɪ]	/	*in-+fructiferous*	/	cs
infructuous	/0100/	[ʌ]	/	*in-+fructuous*	/	cs
infrugiferous	/00100/	/	/	*in-+frugiferous*	/	pron/cs
inglorious	/0100/	[ɔː]	/	*in-+glorious*	/	cs
LPD	/0100/	[ɔː]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[ɔː]	/			
EPD	/0100/	[ɔː]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[ɔː]	/			
inharmonious	/00100/	[əʊ]	/	*in-+harmonious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[əʊ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[əʊ]	/			
inhomogeneous	/200100/	[ɪ]–[iː]	/	*in-+homogeneous*	/	cs
inhumorous	/0100/	[uː]	/	*in-+humorous*	/	cs
inidoneous	/00100/	/	/	*in-+idoneous*	/	pron/cs
injudicious	/00100/	[ɪ]	/	*in-+judicious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
innocuous	/0100/	[ɒ]	/	*in-+nocuous*	/	cs
LPD	/0100/	[ɒ]	/			
EPD	/0100/	[ɒ]	/			
innoxious	/0100/	[ɒ]	/	*in-+noxious*	/	cs
innumerous	/0100/	[uː]	/	*in-+numerous*	/	cs
innutritious	/00100/	[ɪ]	/	*in-+nutritious*	/	cs
EPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
inobnoxious	/00100/	/	/	*in-+obnoxious*	/	pron/cs
inodorous	/0100/	[əʊ]	/	*in-+odorous*	/	cs
EPD	/0100/	[əʊ]	/			
var	/2100/	[ɪ]–[əʊ]	/			
inofficious	/00100/	[ɪ]	/	*in-+officious*	/	cs
EPD	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/			
insalubrious	/00100/	[uː]	/	*in-+salubrious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]–[uː]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]–[uː]	/			
insensuous	/0100/	[e]	/	*in-+sensuous*	/	cs
insonorous	/0010/	[ɔː]	/	*in-+sonorous*	/	cs

var	/0100/	[ɒ]	/			
intempestuous	/00100/	/	/	*in-+tempestuous*	/	pron/cs
interacinous	/00100/	[æ]	/	*inter-+acinous*	/	cs
intercartilaginous	/0000100/	[æ]	/	*inter-+cartilaginous*	/	cs
intercavernous	/	/	/	*inter-+cavernous*	/	pron/acc/cs
interfibrous	/	/	/	*inter-+fibrous*	/	pron/acc/cs
interfoliaceous	/0000100/	[eɪ]	/	*inter-+foliaceous*	/	cs
interligamentous	/	/	/	*inter-+ligamentous*	/	pron/acc/cs
intermembranous	/	/	/	*inter-+membranous*	/	pron/acc/cs
interosseous	/00100/	[ɒ]	/	*inter-+osseous*	/	cs
inter-religious	/	/	/	*inter-+religious*	/	pron/acc/cs
interspinous	/0010/	[aɪ]	/	*inter-+spinous*	/	cs
intertranspicuous	/000100/	/	/	*inter-+transpicuous*	/	pron/cs
intervillous	/	/	/	*inter-+villous*	/	pron/acc/cs
intra-acinous	/00100/	[æ]	/	*intra-+acinous*	/	cs
intracartilaginous	/0000100/	[æ]	/	*intra-+cartilaginous*	/	cs
intracutaneous	/000100/	/	/	*intra-+cutaneous*	/	pron/cs
intraligamentous	/000010/	/	/	*intra-+ligamentous*	/	pron/cs
intramembranous	/00100/	/	/	*intra-+membranous*	/	pron/cs
intraneous	/0100/	/	/	/	/	pron
intra-osseous	/00100/	/	/	*intra-+osseous*	/	pron/cs
intraserous	/0010/	/	/	*intra-+serous*	/	pron/cs
intravenous	/0010/	[iː]	/	*intra-+venous*	/	cs
LPD	/2010/	[ɪ]~[iː]	/			
EPD	/2010/	[ɪ]~[iː]	/			
invalorous	/0100/	[æ]	/	*in-+valorous*	/	cs
inventurous	/0100/	/	/	*in-+venturous*	/	pron/cs
inveracious	/00100/	[eɪ]	/	*in-+veracious*	/	cs
iracundulous	/00100/	/	/	/	/	pron
irreligious	/00100/	[ɪ]	/	*in-+religious*	/	cs
LPD	/20100/	[ɪ]~[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɪ]~[ɪ]	/			
isandrous	/010/	/	/	/	/	pron
isanomalous	/00100/	/	/	*iso-+anomalous*	/	pron/cs
isantherous	/0100/	/	/	/	/	pron
isanthous	/010/	/	/	/	/	pron
isocarpous	/0010/	/	/	/	/	pron
isodactylous	/00100/	/	/	/	/	pron
isodimorphous	/20010/	/	/	*iso-+dimorphous*	/	pron/cs
isodontous	/0010/	/	/	/	/	pron
isopetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
isotrimorphous	/20010/	/	/	*iso-+trimorphous*	/	pron/cs
jaculiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
jasperous	/100/	/	/	/	/	pron
larvicolous	/0100/	/	/	/	/	pron
larvigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
larviparous	/0100/	/	/	/	/	pron
larvivorous	/0100/	/	/	/	/	pron
latifolious	/00100/	/	/	/	/	pron

lentitudinous	/00100/	/	/	/	/	pron
ligamentiferous	/000100/	/	/	/	/	pron
linguacious	/0100/	/	/	/	/	pron
luminarious	/00100/	/	/	/	/	pron
lutaceous	/0100/	/	/	/	/	pron
lycanthropous	/0100/	/	/	/	/	pron
macropetalous	/	/	/	/	/	pron/acc
macrophyllous	/	/	/	/	/	pron/acc
macrostylous	/	/	/	/	/	pron/acc
macrotous	/	/	/	/	/	pron/acc
magnolious	/0100/	[əʊ]	/	/	US	orig
malodorous	/0100/	[əʊ]	/	*mal-+odorous*	/	cs
LPD	/0100/	[əʊ]	/			
EPD	/2100/	[æ]–[əʊ]	/			
manslaughterous	/1200/	[æ]–[ɔː]	/	*man+slaughterous*	/	composé
Mariolatrous	/20100/	[eə]–[ɒ]	[æ]–[ɒ]	/	/	nom propre
megalocarpous	/	/	/	/	/	pron/acc
megalochirous	/	/	/	/	/	pron/acc
megalodontous	/	/	/	/	/	pron/acc
megalopodous	/	/	/	/	/	pron/acc
metarsenious	/	/	/	*meta-+arsenious*	/	pron/acc/cs
metestrous	/010/	[e]	/	*meta-+estrous*	/	cs
metoestrous	/010/	[iː]	/	*meta-+oestrous*	/	cs
micrandrous	/	/	/	/	/	pron/acc
microaerophilous	/200100/	[aɪ]-[ɒ]	/	*micro-+aerophilous*	/	cs
microencephalous	/200100/	[aɪ]-[e]	/	*micro-+encephalous*	/	cs
microfilamentous	/200010/	[aɪ]-[e]	/	*micro-+filamentous*	/	cs
microlepidopterous	/2000100/	[aɪ]-[ɒ]	/	*micro-+lepidopterous*	/	cs
microspermous	/	/	/	/	/	pron/acc
microstomatous	/	/	/	/	/	pron/acc
microvillous	/2010/	[aɪ]-[ɪ]	/	*micro-+villous*	/	cs
minoseous	/	/	/	/	/	pron/acc
misadventurous	/20100/	[ɪ]–[e]	/	*mis-+adventurous*	/	cs
monochlamydeous	/200100/	[ɒ]–[ɪ]	/	*mono-+chlamydeous*	/	cs
monocotyledonous	/2020100/	[ɒ]–[ɒ]–[iː]	/	*mono-+cotyledonous*	/	cs
monoestrous	/010/	[iː]	/	*mono-+oestrous*	/	cs
monosiphonous	/20100/	[ɒ]–[aɪ]	/	*mono-+siphonous*	/	cs
monostylous	/	/	/	/	/	pron/acc
mucocutaneous	/200100/	[uː]–[eɪ]	/	*muco-+cutaneous*	/	cs
mucogelatinous	/	/	/	*muco-+gelatinous*	/	pron/acc/cs
mucomembranous	/	/	/	*muco-+membranous*	/	pron/acc/cs
mucoserous	/	/	/	*muco-+serous*	/	pron/acc/cs
multiporous	/	/	/	*multi-+porous*	/	pron/acc/cs
multireligious	/	/	/	*multi-+religious*	/	pron/acc/cs
multisiliquous	/	/	/	*multi-+siliquous*	/	pron/acc/cs
multispinous	/	/	/	*multi-+spinous*	/	pron/acc/cs
multivarious	/20100/	[ʌ]-[eə]	/	*multi-+various*	/	cs
musculoligamentous	/	/	/	*musculo-+ligamentous*	/	pron/acc/cs
musculomembranous	/	/	/	*musculo-+membranous*	/	pron/acc/cs
musculotendinous	/200100/	[ʌ]-[e]	/	*musculo-+tendinous*	/	cs

myxedematous	/20100/	[ɪ]-[iː]	/	*myxo-+oedematous*	/	cs
myxoedematous						
myxosarcomatous	/200100/	[ɪ]-[əʊ]	/	*myxo-+sarcomatous*	/	cs
nemophilous	/	/	/	/	/	pron/acc
neurocutaneous	/	/	/	*neuro-+cutaneous*	/	pron/acc/cs
neurotendinous	/	/	/	*neuro-+tendinous*	/	pron/acc/cs
nimious	/100/	[ɪ]	/	/	SC	orig
nitrosulphureous	/200100/	[aɪ]–[ʊə]	[aɪ]–[ɔː]	*nitro-+sulphureous*	/	cs
nitro-sulphurous	/20100/	[aɪ]–[ʌ]	/	*nitro-+sulphurous*	/	cs
noctiflorous	/	/	/	/	/	pron/acc
non-ambiguous	/20100/	[ɒ]–[ɪ]	/	*non-+ambiguous*	/	cs
non-aqueous	/	/	/	*non-+aqueous*	/	pron/acc/cs
non-calcareous	/	/	/	*non-+calcareous*	/	pron/acc/cs
non-conscious	/	/	/	*non-+conscious*	/	pron/acc/cs
non-contagious	/20100/	[ɒ]–[eɪ]	/	*non-+contagious*	/	cs
non-contemporaneous	/2000100/	[ɒ]–[eɪ]	/	*non-+contemporaneous*	/	cs
non-contentious	/	/	/	*non-+contentious*	/	pron/acc/cs
non-contiguous	/	/	/	*non-+contiguous*	/	pron/acc/cs
non-continuous	/	/	/	*non-+continuous*	/	pron/acc/cs
non-ferrous	/010/	[e]	/	*non-+ferrous*	/	cs
non-floriferous	/	/	/	*non-+floriferous*	/	pron/acc/cs
non-fossiliferous	/	/	/	*non-+fossiliferous*	/	pron/acc/cs
non-harmonious	/	/	/	*non-+harmonious*	/	pron/acc/cs
non-homogeneous	/200100/	[ɒ]–[iː]	/	*non-+homogeneous*	/	cs
non-homologous	/	/	/	*non-+homologous*	/	pron/acc/cs
non-indigenous	/	/	/	*non-+indigenous*	/	pron/acc/cs
non-infectious	/20100/	[ɒ]–[e]	/	*non-+infectious*	/	cs
non-luminous	/	/	/	*non-+luminous*	/	pron/acc/cs
non-malarious	/	/	/	*non-+malarious*	/	pron/acc/cs
non-nitrogenous	/	/	/	*non-+nitrogenous*	/	pron/acc/cs
non-noxious	/	/	/	*non-+noxious*	/	pron/acc/cs
non-nutritious	/	/	/	*non-+nutritious*	/	pron/acc/cs
non-obvious	/0100/	[ɒ]	/	*non-+obvious*	/	cs
non-pathogenous	/00100/	[ɒ]	/	*non-+pathogenous*	/	cs
non-poisonous	/	/	/	*non-+poisonous*	/	pron/acc/cs
non-porous	/	/	/	*non-+porous*	/	pron/acc/cs
non-religious	/	/	/	*non-+religious*	/	pron/acc/cs
non-rigorous	/	/	/	*non-+rigorous*	/	pro/acc/cs
non-sensuous	/	/	/	*non-+sensuous*	/	pron/acc/cs
non-serious	/	/	/	*non-+serious*	/	pron/acc/cs
non-simultaneous	/200100/	[ɒ]–[eɪ]	/	*non-+simultaneous*	/	cs
non-synchronous	/	/	/	*non-+synchronous*	/	pron/acc/cs
non-synonymous	/20100/	[ɒ]-[ɒ]	/	*non-+synonymous*	/	cs
non-tautologous	/	/	/	*non-+tautologous*	/	pron/acc/cs
non-vacuous	/	/	/	*non-+vacuous*	/	pron/acc/cs
non-venomous	/	/	/	*non-+venomous*	/	pron/acc/cs
nugiperous	/	/	/	/	/	pron/acc
nullibiquitous	/00100/	[ɪ]	/	*nulli-+ubiquitous*	/	cs
obdiplostemonous	/200100/	[ɒ]-[iː]	/	*ob-+diplostemonous*	/	cs
obfuscous	/010/	[ʌ]	/	*ob-+fuscous*	/	cs

obnoxious	/0100/	[ɒ]	/	*ob-+noxious*	/	cs
LPD	/0100/	[ɒ]	/			
EPD	/0100/	[ɒ]	/			
ochroleucous	/	/	/	*ochro-+leucous*	/	pron/acc/cs
octodactylous	/	/	/	/	/	pron/acc
octosporous	/	/	/	/	/	pron/acc
oculocutaneous	/	/	/	*oculo-+cutaneous*	/	pron/acc/cs
odontor(r)hynchous	/	/	/	/	/	pron/acc
oilous	/	/	/	/	/	pron/acc
oleoresinous	/200100/	[əʊ]-[e]	/	*oleo-+resinous*	/	cs
oligandrous	/	/	/	/	/	pron/acc
oliganthous	/	/	/	/	/	pron/acc
oligophyllous	/	/	/	/	/	pron/acc
oligospermous	/	/	/	/	/	pron/acc
oligostemonous	/	/	/	/	/	pron/acc
omnivarious	/	/	/	*omni-+various*	/	pron/acc/cs
omnivicarious	/	/	/	*omni-+vicarious*	/	pron/acc/cs
organophosphorous	/020100/	[æ]-[ɒ]	/	*organo-+phosphorous*	/	cs
var	/200100/	[ɔː]-[ɒ]	/			
ornithocoprophilous	/	/	/	*ornitho-+coprophilous*	/	pron/acc/cs
osteocartilaginous	/	/	/	*osteo-+cartilaginous*	/	pron/acc/cs
over-abstemious	/	/	/	*over-+abstemious*	/	pron/acc/cs
over-ambitious	/	/	/	*over-+ambitious*	/	pron/acc/cs
LPD	/200100/	[əʊ]–[ɪ]	/			
EPD	/200100/	[əʊ]–[ɪ]	/			
over-anxious	/20100/	[əʊ]–[æ]	/	*over-+anxious*	/	cs
LPD	/20100/	[əʊ]–[æ]	/			
EPD	/20100/	[əʊ]–[æ]	/			
over-bounteous	/	/	/	*over-+bounteous*	/	pron/acc/cs
over-captious	/	/	/	*over-+captious*	/	pron/acc/cs
overcautious	/20100/	[əʊ]–[ɔː]	/	*over-+cautious*	/	cs
EPD	/20100/	[əʊ]–[ɔː]	/			
over-conscientious	/	/	/	*over-+conscientious*	/	pron/acc/cs
over-conscious	/	/	/	*over-+conscious*	/	pron/acc/cs
over-copious	/	/	/	*over-+copious*	/	pron/acc/cs
over-courteous	/	/	/	*over-+courteous*	/	pron/acc/cs
over-covetous	/	/	/	*over-+covetous*	/	pron/acc/cs
over-credulous	/20100/	[əʊ]–[e]	/	*over-+credulous*	/	cs
overcurious	/20100/	[əʊ]–[ʊə]	[əʊ]–[ɔː]	*over-+curious*	/	cs
over-delicious	/	/	/	*over-+delicious*	/	pron/acc/cs
over-desirous	/20010/	[əʊ]–[aɪə]	/	*over-+desirous*	/	cs
over-factious	/	/	/	*over-+factious*	/	pron/acc/cs
over-famous	/	/	/	*over-+famous*	/	pron/acc/cs
over-fastidious	/	/	/	*over-+fastidious*	/	pron/acc/cs
over-generous	/20100/	[əʊ]–[e]	/	*over-+generous*	/	cs
over-glorious	/	/	/	*over-+glorious*	/	pron/acc/cs
over-ingenious	/	/	/	*over-+ingenious*	/	pron/acc/cs
over-jealous	/	/	/	*over-+jealous*	/	pron/acc/cs
over-joyous	/20100/	[əʊ]–[ɔɪ]	/	*over-+joyous*	/	cs
over-judicious	/	/	/	*over-+judicious*	/	pron/acc/cs

over-lascivious	/	/	/	*over-+lascivious*	/	pron/acc/cs
overluscious	/20100/	[əʊ]–[ʌ]	/	*over-+luscious*	/	cs
overnumerous	/20100/	[əʊ]–[uː]	/	*over-+numerous*	/	cs
over-obsequious	/	/	/	*over-+obsequious*	/	pron/acc/cs
over-obvious	/	/	/	*over-+obvious*	/	pron/acc/cs
over-officious	/200100/	[əʊ]–[ɪ]	/	*over-+officious*	/	cs
over-plenteous	/	/	/	*over-+plenteous*	/	pron/acc/cs
over-ponderous	/	/	/	*over-+ponderous*	/	pron/acc/cs
overpopulous	/20100/	[əʊ]-[ɒ]	/	*over-+populous*	/	cs
over-presumptuous	/	/	/	*over-+presumptuous*	/	pron/acc/cs
over-righteous	/	/	/	*over-+righteous*	/	pron/acc/cs
over-rigorous	/20100/	[əʊ]–[ɪ]	/	*over-+rigorous*	/	cs
overscrupulous	/20100/	[əʊ]-[uː]	/	*over-+scrupulous*	/	cs
EPD	/20100/	[əʊ]–[uː]	/			
over-serious	/	/	/	*over-+serious*	/	pron/acc/cs
oversolicitous	/200100/	[əʊ]–[ɪ]	/	*over-+solicitous*	/	cs
over-spacious	/	/	/	*over-+spacious*	/	pron/acc/cs
over-studious	/	/	/	*over-+studious*	/	pron/acc/cs
over-superstitious	/	/	/	*over-+superstitious*	/	pron/acc/cs
over-tedious	/20100/	[əʊ]–[iː]	/	*over-+tedious*	/	cs
over-timorous	/	/	/	*over-+timorous*	/	pron/acc/cs
over-venturous	/	/	/	*over-+venturous*	/	pron/acc/cs
over-vigorous	/	/	/	*over-+vigorous*	/	pron/acc/cs
overzealous	/2010/	[əʊ]–[e]	/	*over-+zealous*	/	cs
LPD	/2010/	[əʊ]–[e]	/			
EPD	/2010/	[əʊ]–[e]	/			
ovoviviparous	/200100/	[əʊ]–[ɪ]	/	*ovo-+viviparous*	/	cs
LPD	/200100/	[əʊ]–[ɪ]	/			
owdacious	/0100/	[eɪ]	/	/	US	orig
pachyphyllous	/	/	/	/	/	pron/acc
pachypodous	/	/	/	/	/	pron/acc
pantatrophous	/	/	/	*panto-+atrophous*	/	pron/acc/cs
paralerous	/	/	/	/	/	pron/acc
parapetalous	/	/	/	/	/	pron/acc
parareligious	/	/	/	*para-+religious*	/	pron/acc/cs
paratuberculous	/200100/	[æ]-[ɜː]	/	*para-+tuberculous*	/	cs
parautochthonous	/20100/	[æ]-[ɒ]	/	*para-+autochthonous*	/	cs
penecontemporaneous	/2000100/	[iː]-[eɪ]	[e]-[eɪ]	*pene-+contemporaneous*	/	cs
pentadelphous	/	/	/	/	/	pron/acc
pentapetalous	/	/	/	/	/	pron/acc
pentasepalous	/	/	/	/	/	pron/acc
peraluminous	/20100/	[ɜː]-[uː]	/	*per-+aluminous*	/	cs
percutaneous	/20100/	[ɜː]-[eɪ]	/	*per-+cutaneous*	/	cs
LPD	/20100/	[ɜː]-[eɪ]	/			
EPD	/20100/	[ɜː]-[eɪ]	/			
perdulous	/	/	/	/	/	pron/acc
perifibrous	/	/	/	*peri-+fibrous*	/	pron/acc/cs
peripetalous	/	/	/	/	/	pron/acc
perivenous	/	/	/	*peri-+venous*	/	pron/acc/cs

Permo-carboniferous	/2020100/	[ɜː]-[ɑː]-[ɪ]	/	*Permo-+carboniferous*	/	cs
pernitrous	/	/	/	*per-+nitrous*	/	pron/acc/cs
perosseous	/0100/	[ɒ]	/	*per-+osseous*	/	cs
perridiculous	/20100/	[ɜːɪ]–[ɪ]	/	*per-+ridiculous*	/	cs
petrosquamous	/	/	/	*petro-+squamous*	/	pron/acc/cs
phyllomorphous	/	/	/	/	/	pron/acc
pilosebaceous	/	/	/	*pilo-+sebaceous*	/	pron/acc/cs
platycarpous	/	/	/	/	/	pron/acc
pleuranthous	/	/	/	/	/	pron/acc
pleurogynous	/	/	/	/	/	pron/acc
politico-religious	/02000100/	[ɪ]-[ɪ]	/	*politico-+religious*	/	cs
polyadenous	/20100/	[ɒ]-[æ]	/	*poly-+adenous*	/	cs
polyamorous	/20100/	[ɒ]-[æ]	/	*poly-+amorous*	/	cs
polycotyledonous	/2020100/	[ɒ]-[ɒ]-[iː]	/	*poly-+cotyledonous*	/	cs
polygynandrous	/20010/	[ɒ]-[æ]	/	*poly-+gynandrous*	/	cs
polyoestrous	/	/	/	*poly-+(o)estrous*	/	pron/acc/cs
polyparous	/	/	/	/	/	pron/acc
Polyphemous	/2010/	[ɒ]-[iː]	/	/	/	nom propre
polypseudonymous	/	/	/	*poly-+pseudonymous*	/	pron/acc/cs
polysarcous	/2010/	[ɒ]-[ɑː]	/	*poly-+sarcous*	/	cs
polysensuous	/	/	/	*poly-+sensuous*	/	pron/acc/cs
polysiphonous	/20100/	[ɒ]-[aɪ]	/	*poly-+siphonous*	/	cs
polysomatous	/	/	/	/	/	pron/acc
polystemonous	/	/	/	/	/	pron/acc
polystichous	/	/	/	/	/	pron/acc
polystigmous	/	/	/	/	/	pron/acc
polytrichous	/	/	/	/	/	pron/acc
porteous	/100/	[ɔːɪ]	/	/	/	non-suff
LPD	/100/	[ɔːɪ]	/			
EPD	/100/	[ɔːɪ]	/			
post-Cretaceous	/	/	/	*post-+Cretaceous*	/	pron/acc/cs
postinfectious	/	/	/	*post-+infectious*	/	pron/acc/cs
post-religious	/	/	/	*post-+religious*	/	pron/acc/cs
precancerous	/	/	/	*pre-+cancerous*	/	pron/acc/cs
pre-Carboniferous	/	/	/	*pre-+Carboniferous*	/	pron/acc/cs
precartilaginous	/	/	/	*pre-+cartilaginous*	/	pron/acc/cs
precautious	/0100/	[ɔː]	/	*pre-+cautious*	/	cs
preconscious	/0100/	[ɒ]	/	*pre-+conscious*	/	cs
precontemporaneous	/	/	/	*pre-+contemporaneous*	/	pron/acc/cs
prefabulous	/	/	/	*pre-+fabulous*	/	pron/acc/cs
preponderous	/0100/	[ɒ]	/	*pre-+ponderous*	/	cs
pre-religious	/	/	/	*pre-+religious*	/	pron/acc/cs
pre-ulcerous	/	/	/	*pre-+ulcerous*	/	pron/acc/cs
pro-oestrous	/010/	[iːɪ]	[e]	*pro-+(o)estrous*	/	cs
proestrous						
protanomalous	/20100/	[əʊ]–[ɒ]	/	*proto-+anomalous*	/	cs
pseudisodomous	/20100/	[uːɪ]–[ɒ]	/	*pseudo-+isodomous*	/	cs
pseudobulbous	/	/	/	*pseudo-+bulbous*	/	pron/acc/cs
pseudo-foliaceous	/	/	/	*pseudo-+foliaceous*	/	pron/acc/cs
pseudomonocotyledonous	/	/	/	*pseudo-+monocotyledonous*	/	pron/acc/cs
pseudomucinous	/	/	/	*pseuso-+mucinous*	/	pron/acc/cs

pseudo-religious	/	/	/	*pseudo-+religious*	/	pron/acc/cs
pseudo-tetramerous	/200100/	[uː]-[æ]	/	*pseudo-+tetramerous*	/	cs
pseudo-tuberculous	/200100/	[uː]-[ɜː]	/	*pseudo-+tuberculous*	/	cs
psychopompous	/0010/	[ɒ]	/	*psycho-+pompous*	/	cs
pyrobituminous	/200100/	[aɪ]-[uː]	/	*pyro-+bituminous*	/	cs
pyroligneous	/20100/	[aɪ]-[ɪ]	/	*pyro-+ligneous*	/	cs
pyrolignous	/2010/	[aɪ]-[ɪ]	/	*pyro-+lignous*	/	cs
pyrophanous	/	/	/	/	/	pron/acc
quarrel(l)ous	/100/	[ɒ]	/	/	US	orig
radio-luminous	/200100/	[eɪ]–[uː]	/	*radio-+luminous*	/	cs
rambunctious	/0100/	[ʌ]	/	/	US	orig
LPD	/0100/	[ʌ]	/			
EPD	/0100/	[ʌ]	/			
raphidiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
receptaculaceous	/0000100/	/	/	/	/	pron
recepticious	/	/	/	/	/	pron/acc
receptitious						
rectilineous	/00100/	/	/	/	/	pron
reefous	/10/	/	/	/	/	pron
reflexogenous	/00100/	/	/	/	/	pron
reptilivorous	/00100/	/	/	/	/	pron
retecious	/0100/	/	/	/	/	pron
revelous	/100/	/	/	/	/	pron
rhedarious	/0100/	/	/	/	/	pron
rhizocephalous	/00100/	/	/	/	/	pron
rhizomorphous	/0010/	/	/	/	/	pron
rhizophagous	/0100/	/	/	/	/	pron
rhizophorous	/0100/	/	/	/	/	pron
rhizostomatous	/00100/	/	/	/	/	pron
rhizostomous	/0100/	/	/	/	/	pron
rhombeous	/100/	/	/	/	/	pron
ribaldrous	/100/	/	/	/	/	pron
rigidulous	/0100/	/	/	/	/	pron
ripicolous	/0100/	/	/	/	/	pron
riproarious	/0100/	/	/	/	US	pron/orig
robustious	/0100/	/	/	/	/	pron
roisterous	/100/	/	/	/	/	pron
roriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
roritorious	/00100/	/	/	/	/	pron
roseolous	/0100/	/	/	/	/	pron
roseous	/100/	/	/	/	/	pron
rosinous	/100/	/	/	/	/	pron
rostriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
rubedinous	/0100/	/	/	/	/	pron
rubiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
rufulous	/100/	/	/	/	/	pron
rugulous	/100/	/	/	/	/	pron
ruinatious	/0100/	/	/	/	US	pron/orig
ruiniferous	/0100/	/	/	/	/	pron
rumgumptious	/0100/	/	/	/	/	pron
rupicolous	/	/	/	/	/	pron/acc

rurigenous	/0100/	/	/	/	/	pron
ruthenious	/0100/	/	/	/	/	pron
salamandrous	/0010/	/	/	/	/	pron
sanguinicolous	/00100/	/	/	/	/	pron
sanguiniferous	/00100/	/	/	/	/	pron
saprophilous	/0100/	/	/	/	/	pron
satellitious	/00100/	/	/	/	/	pron
saurous	/10/	/	/	/	/	pron
scabriusculous	/00100/	/	/	/	/	pron
schistaceous	/0100/	/	/	/	/	pron
scintillous	/010/	/	/	/	/	pron
secundiflorous	/02010/	/	/	/	/	pron
selenigenous	/00100/	/	/	/	/	pron
self-conscious	/0100/	/	/	*self-+conscious*	/	cs
LPD	/2100/	[e]–[ɒ]	/			
EPD	/2100/	[e]–[ɒ]	/			
self-glorious	/0100/	/	/	*self-+glorious*	/	pron/cs
self-luminous	/0100/	/	/	*self-+luminous*	/	pron/cs
self-righteous	/0100/	/	/	*self-+righteous*	/	cs
LPD	/2100/	[e]–[aɪ]	/			
EPD	/2100/	[e]–[aɪ]	/			
semi-aluminous	/	/	/	*semi-+aluminous*	/	pron/acc/cs
semianimous	/00100/	/	/	*semi-+animous*	/	pron/cs
semi-bituminous	/	/	/	*semi-+bituminous*	/	pron/acc/cs
semi-calcareous	/	/	/	*semi-+calcareous*	/	pron/acc/cs
semi-cartilaginous	/0000100/	/	/	*semi-+cartilaginous*	/	pron/cs
semi-coriaceous	/	/	/	*semi-+coriaceous*	/	pron/acc/cs
semi-corneous	/	/	/	*semi-+corneous*	/	pron/acc/cs
semi-crustaceous	/	/	/	*semi-+crustaceous*	/	pron/acc/cs
semi-diaphanous	/200100/	/	/	*semi-+diaphanous*	/	pron/cs
semi-membranous	/	/	/	*semi-+membranous*	/	pron/acc/cs
semi-mucous	/	/	/	*semi-+mucous*	/	pron/acc/cs
semi-opacous	/20010/	/	/	*semi-+opacous*	/	pron/cs
semi-osseous	/	/	/	*semi-+osseous*	/	pron/acc/cs
semi-perspicuous	/	/	/	*semi-+perspicuous*	/	pron/acc/cs
semi-precious	/	/	/	*semi-+precious*	/	cs
LPD	/20100/	[e]–[e]	/			
EPD	/20100/	[e]–[e]	/			
semi-rapacious	/	/	/	*semi-+rapacious*	/	pron/acc/cs
semisomnous	/0010/	/	/	/	/	pron
semi-tendinous	/	/	/	*semi-+tendinous*	/	pron/acc/cs
semi-vitreous	/00100/	/	/	*semi-+vitreous*	/	pron/cs
sempiternous	/0010/	/	/	/	/	pron
sensibilitous	/	/	/	/	/	pron/acc
seralbuminous	/00100/	/	/	*sero-+albuminous*	/	pron/cs
sero-albuminous	/200100/	/	/	*sero-+albuminous*	/	pron/cs
serpedinous	/0100/	/	/	/	/	pron
serpentigenous	/00100/	/	/	/	/	pron
servigrous	/010/	[aɪ]	/	/	US	orig
siccaneous	/0100/	/	/	/	/	pron
sidereous	/0100/	/	/	/	/	pron

siderous	/	/	/	/	/	pron/acc
silenaceous	/00100/	/	/	/	/	pron
siligineous	/	/	/	/	/	pron/acc
siliquiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
simonious	/0100/	/	/	/	/	pron
singultous	/010/	/	/	/	/	pron
siphonanthous	/	/	/	/	/	pron/acc
siphoniferous	/00100/	/	/	/	/	pron
siphonostomous	/00100/	/	/	/	/	pron/acc
soboliferous	/00100/	/	/	/	/	pron
sociogenous	/	/	/	/	/	pron/acc
sociophagous	/	/	/	/	/	pron/acc
socio-religious	/	/	/	*socio-+religious*	/	pron/acc/cs
solicitudinous	/000100/	/	/	/	/	pron
soliloquacious	/000100/	/	/	/	/	pron
solipedous	/0100/	/	/	/	/	pron
somniculous	/0100/	/	/	/	/	pron
somnifugous	/0100/	/	/	/	/	pron
somniloquacious	/000100/	/	/	*somni-+loquacious*	/	pron/cs
soporous	/100/	/	/	/	/	pron
soriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
sorotrochous	/0100/	/	/	/	/	pron
sortilegious	/00100/	/	/	/	/	pron
spadiciflorous	/00010/	/	/	/	/	pron
spasmous	/10/	/	/	/	/	pron
spatous	/10/	/	/	/	/	pron
spermatiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
spermatiogenous	/000100/	/	/	/	/	pron
spermigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
spermous	/10/	/	/	/	/	pron
sphagneous	/100/	/	/	/	/	pron
spicaceous	/0100/	/	/	/	/	pron
spicous	/10/	/	/	/	/	pron
spinifolious	/	/	/	*spini-+folious*	/	pron/acc/cs
spinigenous	/0100/	/	/	/	/	pron
spino-carpous	/0010/	/	/	/	/	pron
spino-tuberculous	/000100/	/	/	*spino-+tuberculous*	/	pron/cs
sporangiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
sporiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
sporigenous	/0100/	/	/	/	/	pron
sporigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
sporogenous	/	/	/	/	/	pron/acc
sporophorous	/	/	/	/	/	pron/acc
squameous	/100/	/	/	/	/	pron
squamiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
squamigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
squarrous	/10/	/	/	/	/	pron
squeamous	/10/	/	/	/	NORTH	pron/orig
squiriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
staurotidiferous	/000100/	/	/	/	/	pron
stenodermatous	/00100/	/	/	/	/	pron
stenorhynchous	/0010/	/	/	/	/	pron

stenostomatous	/00100/	/	/	/	/	pron
stertorious	/0100/	/	/	/	/	pron
stibious	/100/	/	/	/	/	pron
stillicidious	/00100/	/	/	/	/	pron
stipuliferous	/00100/	/	/	/	/	pron
streptoneurous	/0010/	/	/	/	/	pron
streptospondylous	/00100/	/	/	/	/	pron
strumatous	/100/	/	/	/	/	pron
strumiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
subanalogous	/	/	/	*sub-+analogous*	/	pron/acc/cs
subaqueous	/0100/	[eɪ]	/	*sub-+aqueous*	/	cs
sub-bituminous	/00100/	/	/	*sub-+bituminous*	/	pron/cs
subbrachycephalous	/	/	/	*sub-+brachycephalous*	/	pron/acc/cs
subcarboniferous	/200100/	/	/	*sub-+carboniferous*	/	pron/cs
subcartilaginous	/200100/	/	/	*sub-+cartilaginous*	/	pron/cs
subconscious	/0100/	[ɒ]	/	*sub-+conscious*	/	cs
LPD	/0100/	[ɒ]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[ɒ]	/			
EPD	/0100/	[ɒ]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[ɒ]	/			
subcoriaceous	/	/	/	*sub-+coriaceous*	/	pron/acc/cs
subcutaneous	/00100/	[eɪ]	/	*sub-+cutaneous*	/	cs
LPD	/20100/	[ʌ]–[eɪ]	/			
EPD	/20100/	[ʌ]–[eɪ]	/			
subdichotomous	/00100/	/	/	*sub-+dichotomous*	/	pron/cs
subdolichocephalous	/	/	/	*sub-+dolichocephalous*	/	pron/acc/cs
suberiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
subluminous	/0100/	/	/	*sub-+luminous*	/	pron/cs
subluteous	/	/	/	*sub-+luteous*	/	pron/acc/cs
submembranous	/	/	/	*sub-+membranous*	/	pron/acc/cs
submucous	/010/	/	/	*sub-+mucous*	/	pron/cs
subpedaneous	/00100/	/	/	*sub-+pedaneous*	/	pron
subserous	/010/	[ɪə]	/	*sub-+serous*	/	cs
subspinous	/010/	/	/	*sub-+spinous*	/	pron/cs
subteraqueous	/00100/	[eɪ]	/	*subter-+aqueous*	/	cs
subter-conscious	/00100/	/	/	*subter-+conscious*	/	pron/cs
subterraneous	/00100/	[eɪ]	/	*sub-+terraneous*	/	cs
EPD	/20100/	[ʌ]–[eɪ]	/			
subtriquetrous	/	/	/	*sub-+triquetrous*	/	pron/acc/cs
subvillous	/	/	/	*sub-+villous*	/	pron/acc/cs
succineous	0100/	/	/	/	/	pron
superaqueous	/00100/	/	/	*super-+aqueous*	/	pron/cs
supercalifragilistic-expialidocious	/2000200-02000100/	/	/	/	/	pron
super-ceremonious	/	/	/	*super-+ceremonious*	/	pron/acc/cs
superconscious	/10000/	/	/	*super-+conscious*	/	pron/cs
supercretaceous	/200100/	/	/	*super-+cretaceous*	/	pron/cs
superfoliaceous	/2000100/	/	/	*super-+foliaceous*	/	pron/cs
super-glorious	/	/	/	*super-+glorious*	/	pron/acc/cs
super-ingenious	/	/	/	*super-+ingenious*	/	pron/acc/cs

super-luminous	/	/	/	*super-+luminous*	/	pron/acc/cs
supersensuous	/00100/	/	/	*super-+sensuous*	/	pron/cs
super-sumptuous	/	/	/	*super-+sumptuous*	/	pron/acc/cs
superterraneous	/200100/	/	/	*super-+terraneous*	/	pron/cs
super-zealous	/	/	/	*super-+zealous*	/	pron/acc/cs
supra-censorious	/	/	/	*supra-+censorious*	/	pron/acc/cs
supra-conscious	/	/	/	*supra-+conscious*	/	pron/acc/cs
supracretaceous	/200100/	/	/	*supra-+cretaceous*	/	pron/cs
suprafoliaceous	/2000100/	/	/	*supra-+foliaceous*	/	pron/cs
suprasensuous	/00100/	/	/	*supra-+sensuous*	/	pron/cs
suprasoriferous	/200100/	/	/	*supra-+soriferous*	/	pron/cs
supraspinous	/0010/	[aɪ]	/	*supra-+spinous*	/	cs
supraterraneous	/200100/	/	/	*supra-+terraneous*	/	pron/cs
susurrous	/010/	/	/	/	/	pron
symphyantherous	/00100/	/	/	/	/	pron
symphycarpous	/0010/	/	/	/	/	pron
symphyostemonous	/000100/	/	/	/	/	pron
synapomorphous	/02010/	[æ]-[ɔː]	/	*syn-+apomorphous*	/	cs
syncotyledonous	/000100/	[iː]	/	*syn-+cotyledonous*	/	cs
synoviparous	/00100/	[ɪ]	/	*syn-+oviparous*	/	cs
synpelmous	/010/	/	/	/	/	pron
synpetalous	/0100/	/	/	/	/	pron
synspermous	/010/	/	/	/	/	pron
tartrous	/10/	/	/	/	/	pron
tellurious	/	/	/	/	/	pron/acc
tentaculiferous	/020100/	/	/	/	/	pron
tentaculigerous	/000100/	/	/	/	/	pron
tenuiflorous	/20010/	/	/	/	/	pron
tenuious	/0100/	/	/	/	/	pron
tergeminous	/0100/	/	/	/	/	pron
testudinous	/0100/	/	/	/	/	pron
tetchous	/10/	[e]	/	/	US	orig
tetracamarous	/00100/	/	/	/	/	pron
tetracanthous	/0010/	/	/	/	/	pron
tetradenous	/0010/	/	/	*tetra-+adenous*	/	pron/cs
tetradynamous	/00100/	/	/	/	/	pron
tetragynous	/0100/	/	/	/	/	pron
tetramasthous	/0010/	/	/	/	/	pron
tetraphyllous	/0010/	/	/	/	/	pron
tetraplocaulous	/00010/	/	/	/	/	pron
tetrapneumonous	/00100/	/	/	/	/	pron
tetrapous	/100/	/	/	/	/	pron
tetraquetrous	/0010/	/	/	/	/	pron
tetrasepalous	/00100/	/	/	/	/	pron
tetraspermous	/0010/	/	/	/	/	pron
thelygenous	/0100/	/	/	/	/	pron
thermoaqueous	/00100/	/	/	*thermo-+aqueous*	/	pron/cs
thermonous	/100/	/	/	/	/	pron
thymoprivous	/0010/	/	/	/	/	pron
timeous	/100/	[aɪ]	[ɪ]	/	SC	orig
LPD	/100/	[aɪ]	/			
EPD	/100/	[aɪ]	/			

timous	/10/	[aɪ]	/	/	SC	orig
tinctorious	/0100/	/	/	/	/	pron
tomentous	/010/	/	/	/	/	pron
tortulous	/	/	/	/	/	pron/acc
torulous	/100/	/	/	/	/	pron
trans-conscious	/0100/	/	/	*trans-+conscious*	/	pron/cs
transcutaneous	/	/	/	*trans-+cutaneous*	/	pron/acc/cs
travailous	/100/	/	/	/	/	pron
trianthous	/010/	/	/	/	/	pron
tricarpous	/010/	/	/	/	/	pron
tricephalous	/0100/	/	/	/	/	pron
tricotyledonous	/000100/	/	/	*tri-+cotyledonous*	/	pron/cs
tridactylous	/0100/	/	/	/	/	pron
triflorous	/010/	/	/	/	/	pron
trigeminous	/0100/	/	/	*tri-+geminous*	/	pron/cs
trijugous	/100/	/	/	/	/	pron
trilarcenous	/0100/	/	/	*tri-+larcenous*	/	pron/cs
triluminous	/0100/	/	/	*tri-+luminous*	/	pron/cs
trimorphous	/010/	/	/	/	/	pron
triprosthomerous	/00100/	/	/	/	/	pron
trisepalous	/0100/	/	/	/	/	pron
trispinous	/010/	/	/	*tri-+spinous*	/	pron/cs
tristylous	/010/	/	/	/	/	pron
trivoluminous	/00100/	/	/	*tri-+voluminous*	/	pron/cs
tuberculo-squamous	/0200010/	/	/	*tuberculo-+squamous*	/	pron/cs
tubicornous	/0010/	/	/	/	/	pron
tubiporous	/0100/	/	/	*tubi-+porous*	/	pron/cs
tumerous	/	/	/	/	/	pron/acc
turpentinous	/1000/	/	/	/	/	pron
turriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
turrigerous	/0100/	/	/	/	/	pron
ulmaceous	/0100/	/	/	/	/	pron
ulmous	/10/	/	/	/	/	pron
ultra-cautious	/	/	/	*ultra-+cautious*	/	pron/acc/cs
ultra-gaseous	/	/	/	*ultra-+gaseous*	/	pron/acc/cs
ultra-generous	/	/	/	*ultra-+generous*	/	pron/acc/cs
ultrageous	/0100/	/	/	/	/	pron
ulvaceous	/0100/	/	/	/	/	pron
umbelliflorous	/10020/	/	/	/	/	pron
umbracious	/0100/	/	/	/	/	pron
umbriferous	/0100/	/	/	/	/	pron
unadventurous	/00100/	/	/	*un-+adventurous*	/	pron/cs
unambiguous	/00100/	/	/	*un-+ambiguous*	/	cs
LPD	/20100/	[ʌ]–[ɪ]	/			
EPD	/20100/	[ʌ]–[ɪ]	/			
unambitious	/00100/	/	/	*un-+ambitious*	/	pron/cs
unamorous	/0100/	/	/	*un-+amorous*	/	pron/cs
unanalogous	/00100/	/	/	*un-+analogous*	/	pron/cs
unanxious	/0100/	/	/	*un-+anxious*	/	pron/cs
unasinous	/0100/	/		/	/	pron
unassiduous	/00100/	/	/	*un-+assiduous*	/	pron/cs
unbeauteous	/0100/	/	/	*un-+beauteous*	/	pron/cs

unbibulous	/0100/	/	/	*un-+bibulous*	/	pron/cs
unboisterous	/0100/	/	/	*un-+boisterous*	/	pron/cs
unbounteous	/0100/	/	/	*un-+bounteous*	/	pron/cs
unbumptious	/0100/	/	/	*un-+bumptious*	/	pron/cs
uncalcareous	/00100/	/	/	*un-+calcareous*	/	pron/cs
uncapacious	/00100/	/	/	*un-+capacious*	/	pron/cs
uncaptious	/0100/	/	/	*un-+captious*	/	pron/cs
uncarnivorous	/00100/	/	/	*un-+carnivorous*	/	pron/cs
uncensorious	/00100/	/	/	*un-+censorious*	/	pron/cs
unceremonious	/000100/	/	/	*un-+ceremonious*	/	cs
LPD	/220100/	[ʌ]–[e]–[əʊ]	/			
EPD	/020100/	[e]–[əʊ]	/			
var	/220100/	[ʌ]–[e]–[əʊ]	/			
unchivalrous	/0100/	[ɪ]	/	*un-+chivalrous*	/	cs
EPD	/0100/	[ɪ]	/			
unclamorous	/0100/	/	/	*un-+clamorous*	/	pron/cs
unconscientious	/000100/	/	/	*un-+conscientious*	/	pron/cs
unconscious	/0100/	/	/	*un-+conscious*	/	cs
LPD	/0100/	[ɒ]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[ɒ]	/			
EPD	/0100/	[ɒ]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[ɒ]	/			
unconsentaneous	/000100/	/	/	*un-+consentaneous*	/	pron/cs
unconspicuous	/00100/	/	/	*un-+conspicuous*	/	pron/cs
uncontagious	/00100/	/	/	*un-+contagious*	/	pron/cs
uncontemporaneous	/0000100/	/	/	*un-+contemporaneous*	/	pron/cs
uncontentious	/00100/	/	/	*un-+contentious*	/	pron/cs
uncontinuous	/00100/	/	/	*un-+continuous*	/	pron/cs
uncourageous	/00100/	/	/	*un-+courageous*	/	pron/cs
uncourteous	/0100/	/	/	*un-+courteous*	/	pron/cs
uncous	/10/	/	/	/	/	pron
uncovetous	/0100/	/	/	*un-+covetous*	/	pron/cs
uncurious	/0100/	/	/	*un-+curious*	/	pron/cs
undangerous	/0100/	/	/	*un-+dangerous*	/	pron/cs
undeciduous	/00100/	/	/	*un-+deciduous*	/	pron/cs
undeemous	/010/	/	/	/	SC/NORTH	pron/orig
undelicious	/00100/	/	/	*un-+delicious*	/	pron/cs
undesirous	/0010/	/	/	*un-+desirous*	/	pron/cs
undevious	/0100/	/	/	*un-+devious*	/	pron/cs
undexterous	/01(0)0/	/	/	*un-+dexterous*	/	pron/cs
undiaphanous	/00100/	/	/	*un-+diaphanous*	/	pron/cs
undigenous	/0100/	/	/	/	/	pron
undisastrous	/	/	/	*un-+disastrous*	/	pron/acc/cs
unduteous	/0100/	/	/	*un-+duteous*	/	pron/cs
unefficacious	/000100/	/	/	*un-+efficacious*	/	pron/cs
unenvious	/0100/	/	/	*un-+envious*	/	pron/cs
uneuphonious	/00100/	/	/	*un-+euphonious*	/	pron/cs
unfacetious	/00100/	/	/	*un-+facetious*	/	pron/cs
unfactious	/0100/	/	/	*un-+factious*	/	pron/cs
unfallacious	/00100/	/	/	*un-+fallacious*	/	pron/cs
unfamous	/010/	/	/	*un-+famous*	/	pron/cs

unfastidious	/00100/	/	/	*un-+fastidious*	/	pron/cs
unfelicitous	/00100/	/	/	*un-+felicitous*	/	pron/cs
unfibrous	/010/	/	/	*un-+fibrous*	/	pron/cs
unfictitious	/00100/	/	/	*un-+fictitious*	/	pron/cs
unfilamentous	/01000/	/	/	*un-+filamentous*	/	pron/cs
unfossiliferous	/000100/	/	/	*un-+fossiliferous*	/	pron/cs
unfructuous	/0100/	/	/	*un-+fructuous*	/	pron/cs
unglamorous	/	/	/	*un-+glamorous*	/	pron/acc/cs
unglorious	/0100/	/	/	*un-+glorious*	/	pron/cs
ungorgeous	/0100/	/	/	*un-+gorgeous*	/	pron/cs
ungracious	/0100/	/	/	*un-+gracious*	/	cs
LPD	/0100/	[eɪ]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[eɪ]	/			
EPD	/0100/	[eɪ]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[eɪ]	/			
ungregarious	/00100/	/	/	*un-+gregarious*	/	pron/cs
unguentiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
unguentous	/100/	/	/	/	/	pron
unguiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
ungulous	/100/	/	/	/	/	pron
unharmonious	/00100/	/	/	*un-+harmonious*	/	pron/cs
unhazardous	/0100/	/	/	*un-+hazardous*	/	pron/cs
unhilarious	/00100/	/	/	*un-+hilarious*	/	pron/cs
unhomogeneous	/000100/	/	/	*un-+homogeneous*	/	pron/cs
unhumorous	/0100/	/	/	*un-+humorous*	/	pron/cs
unhypochondriacous	/0000100/	/	/	*un-+hypochondriacous*	/	pron/cs
unicornous	/0010/	/	/	/	/	pron
unidolatrous	/00100/	/	/	*un-+idolatrous*	/	pron/cs
unillustrious	/00100/	/	/	*un-+illustrious*	/	pron/cs
unimperious	/00100/	/	/	*un-+imperious*	/	pron/cs
unindustrious	/00100/	/	/	*un-+industrious*	/	pron/cs
uninfectious	/00100/	/	/	*un-+infectious*	/	pron/cs
uningenious	/00100/	/	/	*un-+ingenious*	/	pron/cs
uninjurious	/00100/	/	/	*un-+injurious*	/	pron/cs
uninvidious	/00100/	/	/	*un-+invidious*	/	pron/cs
unipetalous	/00100/	/	/	/	/	pron
uniphonous	/0100/	/	/	/	/	pron
uniporous	/0100/	/	/	*uni-+porous*	/	pron/cs
uniramous	/0010/	/	/	*uni-+ramous*	/	pron/cs
universanimous	/000100/	/	/	/	/	pron
unjealous	/010/	/	/	*un-+jealous*	/	pron/cs
unjoyous	/010/	/	/	*un-+joyous*	/	pron/cs
unjudicious	/00100/	/	/	*un-+judicious*	/	pron/cs
unlaborious	/00100/	/	/	*un-+laborious*	/	pron/cs
unlascivious	/00100/	/	/	*un-+lascivious*	/	pron/cs
unlibidinous	/00100/	/	/	*un-+libidinous*	/	pron/cs
unlicentious	/00100/	/	/	*un-+licentious*	/	pron/cs
unluminous	/0100/	/	/	*un-+luminous*	/	pron/cs
unlustrous	/010/	/	/	*un-+lustrous*	/	pron/cs
unluxurious	/00100/	/	/	*un-+luxurious*	/	pron/cs
unmagnanimous	/00100/	/	/	*un-+magnanimous*	/	pron/cs
unmalicious	/00100/	/	/	*un-+malicious*	/	pron/cs

unmarvellous	/0100/	/	/	*un-+marvellous*	/	pron/cs
unmelodious	/00100/	/	/	*un-+melodious*	/	pron/cs
unmeritorious	/000100/	/	/	*un-+meritorious*	/	pron/cs
unmicaceous	/00100/	/	/	*un-+micaceous*	/	pron/cs
unmiraculous	/00100/	/	/	*un-+miraculous*	/	pron/cs
unmischievous	/0100/	/	/	*un-+mischievous*	/	pron/cs
unmomentous	/0010/	/	/	*un-+momentous*	/	pron/cs
unmysterious	/00100/	/	/	*un-+mysterious*	/	pron/cs
unnebulous	/0100/	/	/	*un-+nebulous*	/	pron/cs
unnutritious	/00100/	/	/	*un-+nutritious*	/	pron/cs
unobnoxious	/00100/	/	/	*un-+obnoxious*	/	pron/cs
unobsequious	/00100/	/	/	*un-+obsequious*	/	pron/cs
unobvious	/0100/	/	/	*un-+obvious*	/	pron/cs
unodoriferous	/	/	/	*un-+odoriferous*	/	pron/acc/cs
unofficious	/00100/	/	/	*un-+officious*	/	pron/cs
unostentatious	/000100/	/	/	*un-+ostentatious*	/	cs
EPD	/020100/	[ɒ]–[eɪ]	/			
var	/220100/	[ʌ]–[ɒ]–[eɪ]	/			
unperilous	/0100/	/	/	*un-+perilous*	/	pron/cs
unperspicuous	/00100/	/	/	*un-+perspicuous*	/	pron/cs
unpoisonous	/0100/	/	/	*un-+poisonous*	/	pron/cs
unpompous	/010/	/	/	*un-+pompous*	/	pron/cs
unpopulous	/0100/	/	/	*un-+populous*	/	pron/cs
unporous	/010/	/	/	*un-+porous*	/	pron/cs
unportentous	/0010/	/	/	*un-+portentous*	/	pron/cs
unportuous	/0100/	/	/	/	/	pron
unprecarious	/00100/	/	/	*un-+precarious*	/	pron/cs
unpreposterous	/00100/	/	/	*un-+preposterous*	/	pron/cs
unprestigious	/	/	/	*un-+prestigious*	/	pron/acc/cs
unpresumptuous	/00100/	/	/	*un-+presumptuous*	/	pron/cs
unpretentious	/00100/	/	/	*un-+pretentious*	/	cs
LPD	/20100/	[ʌ]–[e]	/			
EPD	/20100/	[ʌ]–[e]	/			
unpropitious	/00100/	/	/	*un-+propitious*	/	cs
EPD	/20100/	[ʌ]–[ɪ]	/			
unprosperous	/0100/	/	/	*un-+prosperous*	/	pron/cs
unpugnacious	/	/	/	*un-+pugnacious*	/	pron/acc/cs
unpunctilious	/00100/	/	/	*un-+punctilious*	/	pron/cs
unrebellious	/00100/	/	/	*un-+rebellious*	/	pron/cs
unreligious	/00100/	/	/	*un-+religious*	/	pron/cs
unridiculous	/00100/	/	/	*un-+ridiculous*	/	pron/cs
unrighteous	/0100/	/	/	*un-+righteous*	/	cs
EPD	/0100/	[aɪ]				
unsalubrious	/00100/	/	/	*un-+salubrious*	/	pron/cs
unsanctimonious	/000100/	/	/	*un-+sanctimonious*	/	pron/cs
unscandalous	/0100/	/	/	*un-+scandalous*	/	pron/cs
unscrupulous	/0100/	/	/	*un-+scrupulous*	/	cs
LPD	/0100/	[uː]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[uː]	/			
EPD	/0100/	[uː]	/			
var	/2100/	[ʌ]–[uː]	/			

unselfconscious	/00100/	/	/	*un-+self-+conscious*	/	cs
EPD	/20100/	[ʌ]–[ʊ]	/			
unsensuous	/0100/	/	/	*un-+sensuous*	/	pron/cs
unsententious	/00100/	/	/	*un-+sententious*	/	pron/cs
unserious	/0100/	/	/	*un-+serious*	/	pron/cs
unslumbrous	/010/	/	/	*un-+slumbrous*	/	pron/cs
unsolicitous	/00100/	/	/	*un-+solicitous*	/	pron/cs
unsonorous	/0100/	/	/	*un-+sonorous*	/	pron/cs
unspontaneous	/00100/	/	/	*un-+spontaneous*	/	pron/cs
unstudious	/0100/	/	/	*un-+studious*	/	pron/cs
unsulphureous	/00100/	/	/	*un-+sulphureous*	/	pron/cs
unsuperfluous	/00100/	/	/	*un-+superfluous*	/	pron/cs
unsuperstitious	/000100/	/	/	*un-+superstitious*	/	pron/cs
unsuspicious	/00100/	/	/	*un-+suspicious*	/	cs
EPD	/20100/	[ʌ]–[ɪ]	/			
untempestuous	/00100/	/	/	*un-+tempestuous*	/	pron/cs
untendentious	/	/	/	*un-+tendentious*	/	pron/acc/cs
untimeous	/0100/	/	/	*un-+timeous*	SC	pron/cs/orig
untimorous	/0100/	/	/	*un-+timorous*	/	pron/cs
untremendous	/0010/	/	/	*un-+tremendous*	/	pron/cs
untremulous	/0100/	/	/	*un-+tremulous*	/	pron/cs
untumultuous	/00100/	/	/	*un-+tumultuous*	/	pron/cs
unvenomous	/0100/	/	/	*un-+venomous*	/	pron/cs
unventurous	/0100/	/	/	*un-+venturous*	/	pron/cs
unveracious	/00100/	/	/	*un-+veracious*	/	pron/cs
unvexatious	/00100/	/	/	*un-+vexatious*	/	pron/cs
unvicious	/0100/	/	/	*un-+vicious*	/	pron/cs
unvictorious	/00100/	/	/	*un-+victorious*	/	pron/cs
unvirtuous	/0100/	/	/	*un-+virtuous*	/	pron/cs
unvoluptuous	/00100/	/	/	*un-+voluptuous*	/	pron/cs
unzealous	/010/	/	/	*un-+zealous*	/	pron/cs
upholsterous	/0100/	/	/	/	/	pron
uranious	/0100/	/	/	/	/	pron
uredineous	/00100/	/	/	/	/	pron
uriniparous	/00100/	/	/	/	/	pron
urticarious	/00100/	/	/	/	/	pron
valgous	/10/	/	/	/	/	pron
vaporiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
vaporo-sulphureous	/0000100/	/	/	*vaporo-+sulphureous*	/	pron/cs
variatious	/00100/	/	/	/	/	pron
varicellous	/0010/	/	/	/	/	pron
vasculiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
vasculous	/100/	/	/	/	/	pron
vasiferous	/0100/	/	/	/	/	pron
vectarious	/0100/	/	/	/	/	pron
vegetivorous	/00100/	/	/	/	/	pron
vegeto-bituminous	/	/	/	*vegeto-+bituminous*	/	pron/acc/cs
vegeto-carbonaceous	/	/	/	*vegeto-+carbonaceous*	/	pron/acc/cs
velamentous	/0010/	/	/	/	/	pron
velocious	/0100/	/	/	/	/	pron
velutinous	/0100/	/	/	/	/	pron
venalitious	/00100/	/	/	/	/	pron

venatious	/0100/	/	/	/	/	pron
veneficious	/00100/	/	/	/	/	pron
veneficous	/0100/	/	/	/	/	pron
veneniferous	/00100/	/	/	/	/	pron
venenifluous	/00100/	/	/	/	/	pron
venenous	/010/	/	/	/	/	pron
venerous	/100/	/	/	/	/	pron
venigenous	/0100/	/	/	/	/	pron
ventricous	/100/	/	/	/	/	pron
ventriculous	/0100/	/	/	/	/	pron
veridicous	/0100/	/	/	/	/	pron
verisimilous	/00100/	/	/	/	/	pron
vermiceous	/0100/	/	/	/	/	pron
vermicious	/0100/	/	/	/	/	pron
verminiferous	/00100/	/	/	/	/	pron
vermiparous	/0100/	/	/	/	/	pron
versicolorous	/00010/	/	/	/	/	pron
vespidous	/100/	/	/	/	/	pron
vicenarious	/00100/	/	/	/	/	pron
vicinous	/	/	/	/	/	pron/acc
vicissitous	/0100/	/	/	/	US	pron/orig
vicissitudinous	/000100/	/	/	/	/	pron
vinaigrous	/	/	/	/	/	pron/acc
vinarious	/0100/	/	/	/	/	pron
viniferous	/0100/	/	/	/	/	pron
vino-acetous	/	/	/	*vino-+acetous*	/	pron/acc/cs
vino-sulphureous	/	/	/	*vino-+sulphureous*	/	pron/acc/cs
viparious	/0100/	/	/	/	/	pron
viscuous	/100/	/	/	/	/	pron
viticulous	/0100/	/	/	/	/	pron
vitrous	/10/	/	/	/	/	pron
vituperous	/0100/	/	/	/	/	pron
viverridous	/0100/	/	/	/	/	pron
volageous	/	/	/	/	SC	pron/acc/orig
volvocinaceous	/000100/	/	/	/	/	pron
vomitous	/100/	/	/	/	US	pron/orig
wrongous	/10/	[ɒ]	/	/	SC	orig
xenophilous	/0100/	/	/	/	/	pron
xerodermatous	/00100/	/	/	/	/	pron
xylophilous	/0100/	/	/	/	/	pron
zonarious	/0100/	/	/	/	/	pron
zoochorous	/0010/	/	/	/	/	pron

Annexe 10 : Inventaire des termes en -*inous* (118 cas).

abdominous, acalycinous, acinous OED/EPD*, acuminous, aeruginous, albuminous* 3*, alkalinous, altitudinous, aluminous* 3*, amplitudinous, anginous, annotinous, asparaginous, beatitudinous, bituminous* 3*, cacuminous, caliginous, cartilaginous* 3*, ceratinous, ceruminous, chitinous* OED/LPD*, chlorinous, citrinous, cognominous, conterminous* 3*, co-terminous* LPD/EPD*, covinous, cretinous* 3*, criminous, cupidinous, deluginous, (diclinous), farcinous, farinous, farraginous* 3*, ferruginous* 3*, fibrinous* OED/EPD*, fortitudinous, fuliginous* 3*, fulminous, funginous, gallinaginous, gelatinous* 3*, geminous, glutinous* 3*, graminous, halatinous, hebetudinous, hircinous, impetiginous, inominous, laminous, lanuginous, latitudinous, leguminous* 3*, lentiginous, libertinous, libidinous* 3*, lumbaginous, luminous* 3*, magnitudinous, (matroclinous), mellaginous, moliminous, (monoclinous), (monorhinous), mucedinous, mucilaginous* 3*, mucinous, multitudinous* 3*, mutinous* 3*, numinous* 3*, oleaginous* 3*, ominous* 3*, paludinous, patinous, (patriclinous)* LPD, (*patroclinous), peccaminous, pectinous* OED/EPD*, phyllodinous, pinguitudinous, platinous, platitudinous* 3*, plenitudinous, plumbaginous, postliminous, prasinous, prestiginous, pruriginous* OED/LPD*, pulchritudinous* 3*, putaminous, resinous* 3*, rubiginous, salsuginous, sanguinous, sarcinous, scarlatinous, scrutinous, serotinous, serpentinous, serpiginous, succinous, tendinous, torpedinous, trichinous, turpitudinous, uliginous, uredinous, urinous, ustilaginous, verminous* 3*, vertiginous* 3*, viraginous, vitiliginous, voluminous* 3*, vortiginous*.

Annexe 11 : Mise en évidence du caractère contraignant du suffixe dissyllabique -*inous*.

ˈ*altitude* 3 → *alti*ˈ*tudinous*	ˈ*magnitude* 3 → ˌ*magni*ˈ*tudinous*
ˈ*amplitude* 3 → *ampli*ˈ*tudinous*	ˈ*multitude* 3 → ˌ*multi*ˈ*tudinous*
*be*ˈ*atitude* 3 → *be*ˌ*ati*ˈ*tudinous*	ˈ*oleum* → ˌ*ole*ˈ*aginous*
ˈ*cartilage* 3 → ˌ*carti*ˈ*laginous*	ˈ*phyllode* → *phyl*ˈ*lodinous*
ˈ*cerate* OED/EPD → *ce*ˈ*ratinous*	ˈ*pinguitude* → ˌ*pingui*ˈ*tudinous*
ˈ*cupid* 3 → *cu*ˈ*pidinous*	ˈ*platitude* 3 → ˌ*plati*ˈ*tudinous*
ˈ*deluge* 3 → *de*ˈ*luginous*	ˈ*plenitude* 3 → ˌ*pleni*ˈ*tudinous*
ˈ*fortitude* 3 → *forti*ˈ*tudinous*	ˈ*pulchritude* 3 → ˌ*pulchri*ˈ*tudinous*
ˈ*galline* → ˌ*galli*ˈ*naginous*	ˈ*mucilage* 3 → ˌ*muci*ˈ*laginous*
ˈ*hebetude* → *hebe*ˈ*tudinous*	ˈ*turpitude* 3 → *turpi*ˈ*tudinous*
ˈ*latitude* 3 → *lati*ˈ*tudinous*	ˈ*volume* 3 → *vo*ˈ*luminous*

Annexe 12 : Mots en -*inous* avec un accent /1/ sur la syllabe antépénultième.

/-100/ = *abdominous, acalycinous, acinous, acuminous, aeruginous, albuminous, altitudinous, aluminous, amplitudinous, anginous, annotinous, asparaginous, beatitudinous, bituminous, cacuminous, caliginous, cartilaginous, ceratinous, ceruminous, chitinous, chlorinous, citrinous, cognominous, conterminous, co-terminous (coterminous), covinous, cretinous, criminous, cupidinous, deluginous, diclinous, farcinous, farinous, farraginous, ferruginous, fibrinous, fortitudinous, fuliginous, fulminous, funginous, gallinaginous, gelatinous, geminous, glutinous, graminous, halatinous, hebetudinous, hircinous, impetiginous, inominous, laminous, lanuginous, latitudinous, leguminous, lentiginous, libertinous, libidinous, lumbaginous, luminous, magnitudinous, mellaginous, moliminous, mucedinous, mucilaginous, mucinous, multitudinous, mutinous, numinous, oleaginous, ominous, paludinous, patinous, peccaminous, pectinous, phyllodinous, pinguitudinous, platinous, platitudinous, plenitudinous, plumbaginous, postliminous, prasinous, prestiginous, pruriginous, pulchritudinous, putaminous, resinous, rubiginous, salsuginous, sanguinous, sarcinous, scrutinous, serotinous, serpiginous, succinous, tendinous, torpedinous, trichinous, turpitudinous, uliginous, uredinous, urinous, ustilaginous, verminous, vertiginous, viraginous, vitiliginous, voluminous, vortiginous.*

Annexe 13 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des mots en -*inous*.

C_2 → $\breve{V}$

<a> → [æ] = *anginous, sanguinous*
<e> → [e] = *pectinous, tendinous*
<u> → [ʌ] = *fulminous, funginous, succinous*

rC → V^r

<a> → [ɑː] = *farcinous, sarcinous*
<e> → [ɜː] = *conterminous, co-terminous, libertinous, verminous*
<i> → [ɜː] = *hircinous*

<u> → $\bar{V}$

<u> → [uː] = *acuminous, aeruginous, albuminous, altitudinous, aluminous, amplitudinous, beatitudinous, bituminous, cacuminous, ceruminous, deluginous, ferruginous, fortitudinous, glutinous, hebetudinous, lanuginous, latitudinous, leguminous, lentiginous, luminous, magnitudinous, mucinous, multitudinous, mutinous, numinous, paludinous, pinguitudinous, platitudinous, plenitudinous, pulchritudinous, salsuginous, scrutinous, turpitudinous, voluminous*

<u> → $\bar{V}$ + r = $\bar{V}^r$

<u> → [ʊə] = *urinous*

Luick → $\breve{V}$

<a> → [æ] = *acinous, asparaginous, cartilaginous, ceratinous, farinous, gallinaginous, gelatinous, graminous, halatinous, laminous, mellaginous, mucilaginous, oleaginous, patinous, peccaminous, platinous, putaminous, ustilaginous, viraginous*

<e> → [e] = *geminous, resinous*
<i,y> → [ɪ] = *acalycinous, caliginous, citrinous, criminous, cupidinous, fuliginous, impetiginous, libidinous, moliminous, postliminous, prestiginous, pruriginous, rubiginous, serpiginous, trichinous, uliginous, vertiginous, vitiliginous, vortiginous*

<o> → [ɒ] = *abdominous, annotinous, covinous, inominous, serotinous*

Annexe 14 : Inventaire des adjectifs en -*ulous* (78 cas).

acidulous 3*, angulous, articulous, bibulous* 3*, calculous, carbunculous, cavernulous, cellulous, corpusculous, crapulous* 3*, credulous* 3*, crepusculous, cumulous, edentulous, emulous* 3*, fabulous* 3*, faculous, fantabulous* 3*, filipendulous, fistulous* 3*, flocculous, folliculous, foraminulous, funipendulous, furunculous, garrulous* 3*, glandulous, globulous, granulous, hamulous, hispidulous, lobulous, loculous, meticulous* 3*, miraculous* 3*, monoculous, musculous, nebulous* 3*, noctambulous, nodulous* OED/EPD*, oraculous, orgulous, ostrobogulous, populous* 3*, papulous, patulous* OED/LPD*, pediculous, pendulous* 3*, periculous, piaculous, pilulous, prominulous, puberulous, pulverulous, pustulous* OED/EPD*, querulous* 3*, rabulous, ramulous, ridiculous* 3*, sabulous* OED/EPD*, scaberulous, scrobiculous, scrofulous* 3*, scrupulous* 3*, sedulous* 3*, solidungulous, spatulous, spinulous, stridulous, succulous, tintinnabulous* OED/EPD*, tremulous* 3*, tuberculous* 3*, tubulous, tumulous, undulous, vagulous, vermiculous.*

Annexe 15 : Etude du comportement accentuel du suffixe *-ule* (12 cas).

substantif	**substantif en *-ule***	**adjectif en *-ulous***
cell 3	'*cellule* 3	'*cellulous*
'*corpuscle* var /01/ 3	*cor*'*puscule* OED/EPD	*cor*'*pusculous*
'*follicle* 3	'*follicule*	*fol*'*liculous*
fo'*ramen* 3	*fo*'*raminule*	*fora*'*minulous*
gland 3	'*glandule* OED/EPD	'*glandulous*
globe 3	'*globule* 3	'*globulous*
lobe 3	'*lobule* 3	'*lobulous*
'*monocle* LPD	'*monocule*	*mo*'*noculous*
'*pedicle* 3	'*pedicule*	*pe*'*diculous*
spine 3	'*spinule* OED/LPD	'*spinulous*
tube 3	'*tubule* 3	'*tubulous*
'*vermicle*	'*vermicule*	*ver*'*miculous*

Annexe 16 : Règles de lecture des voyelles sous accent des adjectifs en *-ulous*.

C_2 → Ŭ

<a> → [æ] = *angulous, calculous, garrulous, glandulous, noctambulous*

<e> → [e] = *cellulous, edentulous, funipendulous, filipendulous, pendulous*

<i> → [ɪ] = *fistulous*

<o> → [ɒ] = *flocculous*

<u> → [ʌ] = *carbunculous, corpusculous, crepusculous, furunculous, musculous, pustulous, solidungulous, succulous, undulous*

rC → V^r

<e> → [ɜː] = *cavernulous, tuberculous*

<o> → [ɔː] = *orgulous*

<u> → V̄

cumulous, scrupulous, tubulous, tumulous

Luick → Ŭ

<a> → [æ] = *crapulous, fabulous, faculous, granulous, hamulous, miraculous, oraculous, papulous, patulous, piaculous, rabulous, ramulous, sabulous, spatulous, tintinnabulous*

<e> → [e] = *credulous, emulous, nebulous, puberulous, pulverulous, querulous, scaberulous, sedulous, tremulous*

<i> → [ɪ] = *acidulous, articulous, bibulous, folliculous, foraminulous, hispidulous, meticulous, pediculous, periculous, pilulous, prominulous, ridiculous, scrobiculous, stridulous, vermiculous*

<o> → [ɒ] = *globulous, lobulous, loculous, monoculous, nodulous, populous, scrofulous*

Annexe 17 : Inventaire des adjectifs en *-uous* (69 termes).

aestuous, affectuous, ambiguous 3*, anfractuous* OED/EPD*, arduous* 3*, assiduous* 3*, biduous, cernuous, circumfluous, concentuous, congruous* 3*, conspicuous* 3*, consumptuous, contemptuous* 3*, contiguous* 3*, continuous* 3*, cornuous, deciduous* 3*, dividuous, effectuous, exiguous* 3*, fastuous, fatuous* 3*, fellifluous, flexuous* OED/LPD*, fluctuous, fructuous, genuflexuous, halituous, helluous, impetuous* 3*, incestuous* 3*, inciduous, ingenuous* 3*, interfluous, irriguous, lactifluous, majestuous, mellifluous* 3*, menstruous, monstruous, mountuous, nocuous* OED/EPD*, perpetuous, perspicuous* 3*, presumptuous* 3*, pretextuous, proficuous, promiscuous* 3*, residuous, sensuous* 3*, septemfluous, sinuous* 3*, spirituous* 3*, strenuous* 3*, sumptuous* 3*, superfluous* 3*, tempestuous* 3*, tenuous* 3*, theftuous, torrentuous, tortuous* 3*, transpicuous, tumultuous* 3*, unctuous* 3*, vacuous* 3*, viduous, virtuous* 3*, voluptuous* 3.

Annexe 18 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des adjectifs en *-uous*.

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$

<ou> → [aʊ] = *mountuous*

$C_2 \rightarrow \check{V}$

<a> → [æ] = *anfractuous, fastuous*

<e> → [e] = *affectuous, concentuous, contemptuous, effectuous, flexuous, genuflexuous, helluous, incestuous, majestuous, menstruous, pretextuous, sensuous, septemfluous, tempestuous, theftuous, torrentuous*

<i> → [ɪ] = *fellifluous, lactifluous, mellifluous, promiscuous*

<o> → [ɒ] = *congruous, monstruous*

<u> → [ʌ] = *circumfluous, consumptuous, fluctuous, fructuous, presumptuous, sumptuous, tumultuous, unctuous, voluptuous*

$rC \rightarrow V^r$

<a> → [ɑː] = *arduous*

<e>/<i> → [ɜː] = *cernuous, interfluous, superfluous, virtuous*

<o> → [ɔː] = *cornuous, tortuous*

Luick → $\check{V}$

<a> → [æ] = *fatuous, vacuous*

<e> → [e] = *impetuous, ingenuous, perpetuous, strenuous, tenuous*

<i> → [ɪ] = *ambiguous, assiduous, biduous, conspicuous, contiguous, continuous, deciduous, dividuous, exiguous, halituous, inciduous, irriguous, perspicuous, proficuous, residuous, sinuous, spirituous* (/1000/)*, transpicuous, viduous*

<o> → [ɒ] = *nocuous*

Annexe 19 : Inventaire des adjectifs en -*aceous* (238 termes).

acanthaceous, alismaceous, alliaceous, alsinaceous, alutaceous, amarant(h)aceous, amaryllidaceous, ambrosiaceous, amentaceous, ampullaceous, amygdalaceous, amylaceous, anacardiaceous, anonaceous, apiaceous, apocynaceous, araceous, araliaceous, arboraceous 3*, arenaceous, argillaceous* 3*, arundinaceous, asteraceous, aurantiaceous, avenaceous, bignoniaceous, bombaceous, boraginaceous, bromeliaceous, bulbaceous* EPD*, butyraceous, byssaceous, cactaceous, camphoraceous, capillaceous, caprifoliaceous, carbonaceous* OED/EPD*, caryophyllaceous, cedrelaceous, ceraceous, cetaceous* OED/EPD*, characeous, chartaceous (cartaceous), chloranthaceous, chylaceous, cichoraceous, cineraceous, cistaceous, columbaceous, combretaceous, confervaceous, convolvulaceous, corallaceous* EPD*, coriaceous, cornaceous, cretaceous* 3*, crustaceous* OED/EPD*, cucurbitaceous, curvaceous* 3*, cycadaceous, cynaraceous, cyperaceous, diatomaceous* 3*, dioscoreaceous, dipsacaceous, drupaceous, ericaceous* 3*, erinaceous, euphorbiaceous* LPD*, fabaceous, farinaceous* 3*, ferulaceous, filoplumaceous, foliaceous, frumentaceous, fucaceous, fulcraceous, fungaceous, furfuraceous, gallinaceous* 3*, gemmaceous, gesneraceous, glandaceous, glumaceous, gnetaceous, graminaceous* 3*, hederaceous, helianthaceous, herbaceous* 3*, hordeaceous, hydrophylliaceous, intrafoliaceous, iridaceous* OED/LPD*, juglandaceous, julaceous, juncaceous, jungermanniaceous, lappaceous, lardaceous, lauraceous* OED/EPD*, lecideaceous, lichenaceous, lilaceous, liliaceous* OED/EPD*, limaceous, loasaceous, lobeliaceous, lomentaceous, loranthaceous, lycopodiaceous, magnoliaceous, malpighiaceous, malvaceous, marantaceous, marlaceous, marmoraceous, marsileaceous, melanthaceous, melastomaceous, melastomataceous, meliaceous, membranaceous, menispermaceous, micaceous* 3*, monotropaceous, mucoraceous, musaceous* OED/LPD*, myricaceous, myrtaceous, nostocaceous, nucamentaceous, ochraceous, oleaceous, olivaceous* 3*, onagraceous, orchidaceous* 3*, oscillatoriaceous, osmundaceous, ostreaceous, oxalidaceous, palaceous, paleaceous, palmaceous, pandanaceous, papaveraceous, papilionaceous, papyraceous, parmeliaceous, passifloraceous, pectinaceous, pennaceous, pergamentaceous, perlaceous, pinaceous, piperaceous* OED/LPD*, pittosporaceous, plantaginaceous, plumaceous, plumulaceous, podocarpaceous, podostemaceous, polemoniaceous, polygalaceous, polygonaceous, polypodiaceous, pomaceous, porphyraceous, porraceous, portulacaceous, portulaceous, predaceous* OED/LPD*, primulaceous, proteaceous, proteinaceous, psittaceous, pulpaceous, pultaceous, pulveraceous, pustulocrustaceous, pyritaceous, pyrolaceous, ramentaceous, ranunculaceous, resinaceous, rosaceous* 3*, rubiaceous, rudaceous, rutaceous, salicaceous, salsolaceous, santalaceous, sapindaceous, saponaceous* 3*, sapotaceous, sarmentaceous, saxifragaceous, schorlaceous, scolopaceous, scoriaceous* 3*, sebaceous* 3*, setaceous* 3*, simarubaceous, siphonaceous, solanaceous* OED/LPD*, spathaceous, sphaeriaceous, spinaceous, stercoraceous* OED/LPD*, stipulaceous, strobilaceous, taxaceous, torulaceous, terebinthaceous, ternstroemiaceous, terraceous, testaceous* OED/EPD*, thymelaeaceous, tiliaceous, tophaceous, torfaceous, tropaeolaceous, truttaceous, tuberaceous, tubiporaceous, tufaceous* OED/LPD*, tuffaceous, turbinaceous, turneraceous, typhaceous, urticaceous, valerianaceous, verbenaceous, vinaceous* OED/LPD*, violaceous, zingiberaceous, zinziberaceous, zygnemaceous, zygophyllaceous*.

Annexe 20 : Inventaire des adjectifs en -*eous* (160 termes).

absentaneous, advantageous 3, *aeneous, albugineous, allogeneous, amaryllideous, amomeous, ampelideous, amygdalineous, anconeous, anguineous, antecedaneous, apocyneous, aqueous* 3, *arboreous* 3, *argenteous, assentaneous, atheous, azureous, beauteous* 3, *boragineous, bounteous* 3, *brunneous, buxeous, calcareous* 3, *carabideous, carneous, caseous, cassideous, castaneous, cereous, chalybeous, chlamydeous, cinereous, citreous, coetaneous, consentaneous, corneous, courageous* 3, *courteous* 3, *cupreous* 3, *cutaneous* 3, *cyaneous, cygneous, cynareous, despiteous, digeneous, dissentaneous, duteous* 3, *epidermeous, epigeous, ericineous, erroneous* 3, *ethereous, exsangueous, extra-foraneous, extraneous* 3, *farreous, ferreous* OED/EPD, *ferrugineous, flamineous, flammeous, florideous, foliageous, fulmineous, gaseous* 3, *gemmeous, gerontogeous, glaireous, glareous, glochideous, gramineous* OED/EPD, *griseous, gypseous, heterogeneous* 3, *heteroideous, hideous* 3, *homogeneous* 3, *heteronemeous, homonemeous, hypogeous, idoneous, igneous* 3, *inducteous, homoeogeneous, instantaneous* 3, *irideous, jaspideous, juncagineous, lacteous, lapideous, lardeous, ligneous* 3, *luteous, membraneous* OED/EPD, *mighteous, miscellaneous* 3, *momentaneous, monogeneous, nacreous* 3, *nauseous* 3, *nectareous, nitreous, nitrogeneous, niveous, ochreous* 3, *oleous, orchideous, osseous* 3, *outrageous* 3, *petroleous, phyllodineous, piceous, pileous, piteous* 3, *plenteous* 3, *plumbeous, polygeneous, porcellaneous, precedaneous, protogeneous, pumiceous, puniceous, purpureous, pyrenodeous, rampageous* 3, *rhamneous, righteous* 3, *sanguineous* 3, *saxeous, scitamineous, scrophularineous, sericeous, siliceous, simultaneous* 3, *siphoneous, spadiceous, spontaneous* 3, *stamineous, stercoreous, stramineous, stupeous, subereous, subitaneous, sulphureous (sulfureous)* 3, *supervacaneous, synanthereous, tartareous, temporaneous, terraneous, terraqueous, testudineous, thwarteous, tramosericeous, triticeous, ultroneous, umbrageous* OED/EPD, *ustilagineous, vimineous, vitreous* 3.

Annexe 21 : Mise en évidence du caractère contraignant du suffixe *-aceous*.

dérivant	dérivé	dérivant	dérivé
a'canth / a'canthus[409] 3	*ˌacan'thaceous*	*a'lisma*	*alis'maceous*[410]
'amaranth 3	*ˌamaran't(h)aceous*	*ˌama'ryllis* 3	*amaˌrylli'daceous*
am'brosia 3	*amˌbrosi'aceous*	*a'ment* OED/LPD	*amen'taceous*
'ampul	*ampul'laceous*	*a'mygdale* + var /100/	*aˌmygda'laceous*
'anacard	*anaˌcardi'aceous*	*a'nonad*	*ano'naceous*
a'ralia OED/LPD	*arali'aceous*	*'arbor* 3	*ˌarbo'raceous*
a'rena 3	*are'naceous*	*'argil*	*ˌargil'laceous*
'aster 3	*aste'raceous*	*au'rantia*	*auˌranti'aceous*
bi'gnonia OED/LPD	*ˌbignoni'aceous*	*'bomb* 3	*bom'baceous*
'borage 3	*boˌragi'naceous*	*bro'melia*	*broˌmeli'aceous*
'bulb 3	*bul'baceous*	*'byssus* OED/LPD	*bys'saceous*
'cactus 3	*cac'taceous*	*'camphor* 3	*campho'raceous*
'caprifoil	*ˌcapriˌfoli'aceous*	*'carbon* 3	*ˌcarbo'naceous*
Ce'drela	*cedre'laceous*	*'cere* 3	*ce'raceous*
'cete	*ce'taceous*	*'chara*	*cha'raceous*
'charta	*c(h)ar'taceous*	*'chyle* 3	*chy'laceous*
'cist OED/EPD / *'cistus* 3	*cis'taceous*	*co'lumba* 3	*colum'baceous*
com'bretum	*combre'taceous*	*con'ferva* OED/LPD + var /210/ LPD	*confer'vaceous*
con'volvulus 3 + /210/ LPD	*convolvu'laceous*	*'coral* 3	*ˌcoral'laceous*
'corium	*cori'aceous*	*'corn* 3	*cor'naceous*
'crusta	*crus'taceous*	*cu'curbit* OED/LPD	*cuˌcurbi'taceous*
'curve 3	*cur'vaceous*	*'cycad* 3	*cyca'daceous*
Cy'perus + var /100/	*cype'raceous*	*'diatom* 3	*ˌdiato'maceous*
'drupe 3	*dru'paceous*	*'Erica* 3 + var /010/ OED	*ˌeri'caceous*
Eu'phorbia 3	*euˌphorbi'aceous*	*fa'rina* 3	*fari'naceous*
'ferule 3	*feru'laceous*	*'filoplume*	*ˌfiloplu'maceous*
'folia OED/LPD	*foli'aceous*	*'frumenty* 3	*frumen'taceous*
'fucus 3	*fu'caceous*	*'fulcrum* 3	*ful'craceous*
'fungus 3	*fun'gaceous*	*'furfur*	*furfu'raceous*
'galline	*ˌgalli'naceous*	*'gemma* 3	*gem'maceous*
'Gesnera	*ˌgesne'raceous*	*'gland* 3	*glan'daceous*
'glume OED/LPD	*glu'maceous*	*ˌheli'anthus* 3	*helian'thaceous*

[409] La difficulté de déterminer le dérivant dans certains cas nous amène à noter les deux dérivants possibles ; le second correspond au dérivant latin attesté en anglais, tandis que le premier est une adaptation du terme latin en anglais.

[410] Lorsque l'accent /2/ n'est pas noté, cela signifie qu'il n'est pas attesté dans les sources dictionnairiques.

ˈherb 3	*herˈbaceous*	*ˈirid*	*ˌiriˈdaceous*
iˈulus	*juˈlaceous*	*ˈjunco*	*junˈcaceous*
ˈlard 3	*larˈdaceous*	*ˈlaurel* 3	*lauˈraceous*
ˈlichen	*licheˈnaceous*	*ˈlilac* 3	*liˈlaceous*
ˈlily 3	*ˌliliˈaceous*	*ˈlimacid*	*liˈmaceous*
ˈloasad	*loaˈsaceous*	*loˈbelia* 3	*lobeliˈaceous*
ˈloment / loˈmentum	*lomenˈtaceous*	*ˈloranth*	*loranˈthaceous*
ˈlycopod(e) / ˌlycoˈpodium 3	*ˌlycopodiˈaceous*	*maˈgnolia* 3	*maˌgnoliˈaceous*
Malˈpighia 3	*ˌmalpighiˈaceous*	*ˈmalva*	*malˈvaceous*
Maˈranta	*ˌmaranˈtaceous*	*ˈmarl* 3	*marˈlaceous*
marˈsilea	*marsileˈaceous*	*meˈlastoma*	*meˌlastoˈmaceous* *meˌlastomaˈtaceous*[411]
ˈMelia OED/LPD	*ˌmeliˈaceous*	*ˈmembrane* 3	*ˌmembraˈnaceous*
ˈmenisperm	*menisperˈmaceous*	*ˈmica* 3	*miˈcaceous*
moˈnotropa	*ˌmonoˌtroˈpaceous*	*ˈmucor*	*ˌmucoˈraceous*
ˈmusa	*muˈsaceous*	*myˈrica*	*ˌmyriˈcaceous*
ˈmyrtle 3	*myrˈtaceous*	*ˈnostoc*	*ˌnostoˈcaceous*
ˈochre 3	*ochˈraceous*	*ˈoleum*	*ˌoleˈaceous*
ˈolive 3	*ˌoliˈvaceous*	*ˈonagra*	*onaˈgraceous*
ˈorchid 3	*ˌorchiˈdaceous*	*ˌoscillaˈtoria*	*ˌoscillatoriˈaceous*
ˈosmund 3	*ˌosmunˈdaceous*	*oˈxalis* + var /100/ 3	*oˌxaliˈdaceous*
ˈpala	*paˈlaceous*	*ˈpalea*	*paleˈaceous*
ˈpalm 3	*palˈmaceous*	*ˈpandan / panˈdanus* 3	*ˌpandaˈnaceous*
paˈpilio	*paˌpilioˈnaceous*	*paˈpyrus* 3	*ˌpapyˈraceous*
parˈmelioid	*ˌparmeliˈaceous*	*ˌpassiˈflora*	*ˌpassifloˈraceous*
ˈpectin 3	*ˌpectiˈnaceous*	*ˈpenna* LPD	*penˈnaceous*
ˈPergamene	*ˌpergamenˈtaceous*	*ˈpearl* 3	*perˈlaceous*
ˈpine 3	*piˈnaceous*	*ˈpiper* 3	*ˌpipeˈraceous*
pitˈtosporum OED/LPD	*ˌpittospoˈraceous*	*ˈplantage*	*ˌplantagiˈnaceous*
ˈplume 3	*pluˈmaceous*	*ˈplumule* 3	*ˌplumuˈlaceous*
ˈpodocarp / ˌpodoˈcarpus	*ˌpodocarˈpaceous*	*ˌpodoˈstemum*	*ˌpodosteˈmaceous*
ˌpoleˈmonium	*ˌpolemoniˈaceous*	*poˈlygala*	*poˌlygaˈlaceous*
ˈpolygon 3/ *poˈlygonum* 3	*poˌlygoˈnaceous*	*ˈpolypod* OED/LPD	*ˌpolypodiˈaceous*
ˈpomace 3	*poˈmaceous*	*ˈporphyry* 3	*ˌporphyˈraceous*
ˈportulac	*ˌportulaˈcaceous* *ˌportuˈlaceous*	*ˈprimula* 3	*ˌprimuˈlaceous*
ˈProtea OED/LPD	*ˌproteˈaceous*	*ˈprotein* 3	*ˌproteiˈnaceous*
ˈpsittacine OED/LPD	*psitˈtaceous*	*ˈpulp* 3	*pulˈpaceous*
ˈpulver	*ˌpulveˈraceous*	*ˈpyrite* 3	*ˌpyriˈtaceous*
ˈpyrola + var /010	*ˌpyroˈlaceous*	*ˈrament / raˈmentum*	*ˌramenˈtaceous*
raˈnunculus 3	*raˌnuncuˈlaceous*	*ˈresin* 3	*resiˈnaceous*
ˈrosace	*roˈsaceous*	*ˈsalic* 3	*saliˈcaceous*

[411] Le dérivant peut être à l'origine de plusieurs dérivés, comme dans le cas de *melastoma*.

ˈ*Salsola*	*salsoˈlaceous*	ˈ*santal*	*santaˈlaceous*
saˈpota	*sapoˈtaceous*	ˈ*sarment*	*sarmenˈtaceous*
ˈ*saxifrage* 3	*saxifraˈgaceous*	ˈ*schorl* OED/LPD	*schorˈlaceous*
ˈ*scoria* 3 + var /010/ LPD	ˌ*scoriˈaceous*	ˈ*seta* OED/LPD	*seˈtaceous*
simaˈruba	*simaruˈbaceous*	ˈ*siphon* 3	*siphoˈnaceous*
ˈ*solan* OED/LPD	ˌ*solaˈnaceous*	ˈ*spathe* OED/LPD	*spaˈthaceous*
ˈ*spine* 3	*spiˈnaceous*	ˈ*stipule* 3	ˌ*stipuˈlaceous*
ˈ*strobile / stroˈbilus*	*strobiˈlaceous*	ˈ*taxad*	*taˈxaceous*
ˈ*torula*	*toruˈlaceous*	ˈ*tubipore*	*tubipoˈraceous*
ˈ*terebinth* 3	*terebinˈthaceous*	ˈ*terrace* 3	*terˈraceous*
ˈ*test* 3	*tesˈtaceous*	ˈ*thymele*	ˌ*thymelaeˈaceous*
ˈ*tophe* / ˈ*tophus* OED/LPD	*toˈphaceous*	ˈ*turf* 3	*torˈfaceous*
troˈpaeolum	*tropaeoˈlaceous*	ˈ*trout* 3	*trutˈtaceous*
ˈ*tuber* 3	*tubeˈraceous*	ˈ*tufa* 3	*tuˈfaceous*
ˈ*tuff* OED/LPD	*tufˈfaceous*	ˈ*turbo* 3	*turbiˈnaceous*
ˈ*turnerad*	*turneˈraceous*	ˈ*typhus* 3	*tyˈphaceous*
ˈ*urtica* + var /010/	*urtiˈcaceous*	*vaˈlerian* 3	*valeriaˈnaceous*
verˈbena 3	*verbeˈnaceous*	ˈ*vine* 3	*viˈnaceous*
ˈ*viola* 3 + var /010/ LPD/EPD	*vioˈlaceous*	ˈ*zingiber*	ˌ*zingibeˈraceous* ˌ*zinzibeˈraceous*

Annexe 22 : Mise en évidence du caractère contraignant de *-eous*.

dérivant	dérivé	dérivant	dérivé
ˈ*absent* 3	ˌ*absen*ˈ*taneous*	*ante*ˈ*cede*	ˌ*antece*ˈ*daneous*
*as*ˈ*sent* 3	*assen*ˈ*taneous*	*con*ˈ*sent* 3 + var /21/ LPD	*consen*ˈ*taneous*
*dis*ˈ*sent* 3	*dissen*ˈ*taneous*	ˈ*instant* 3	ˌ*instan*ˈ*taneous*
ˈ*membrane* 3	*mem*ˈ*braneous*	ˈ*moment* 3	ˌ*momen*ˈ*taneous*
ˈ*porcelain* 3	ˌ*porce*ˈ*laneous*	*pre*ˈ*cede* 3	ˌ*prece*ˈ*daneous*
ˈ*Terran*	*ter*ˈ*raneous*	*ad*ˈ*vantage* 3	ˌ*advan*ˈ*tageous*
ˈ*courage* 3	*cou*ˈ*rageous*	ˈ*foliage* 3	*foli*ˈ*ageous*
ˈ*outrage* 3	ˌ*out*ˈ*rageous*	ˈ*rampage* 3 + var /01/ LPD/EPD	*ram*ˈ*pageous*
ˈ*mirage* 3 + var /01/ OED/LPD	*mi*ˈ*rageous*	ˈ*umbrage* 3	*um*ˈ*brageous*
*al*ˈ*bugo*	*albu*ˈ*gineous*	ˌ*ama*ˈ*ryllis* 3	ˌ*amaryl*ˈ*lideous*
*a*ˈ*mygdalin* OED/EPD	*amygda*ˈ*lineous*	ˈ*ancon*	*an*ˈ*coneous*
ˈ*anguine* OED/EPD	*an*ˈ*guineous*	ˈ*arbor* 3	*ar*ˈ*boreous*
ˈ*argent* 3	*ar*ˈ*genteous*	ˈ*azure* 3 + var /01/ LPD/EPD	*a*ˈ*zureous*
ˈ*borage* 3	*bora*ˈ*gineous*	ˈ*calcar*	*cal*ˈ*careous*
ˈ*carabid*	*cara*ˈ*bideous*	ˈ*chlamys* OED/EPD	*chla*ˈ*mydeous*
ˈ*Cynara* LPD + var /010/	*cy*ˈ*nareous*	ˈ*epiderm*	*epi*ˈ*dermeous*
ˈ*epigee*	*epi*ˈ*geous*	ˈ*Erica* 3 + var /010/ OED	*eri*ˈ*cineous*
ˈ*error* 3	*er*ˈ*roneous*	ˈ*ether* 3	*e*ˈ*thereous*
ˈ*flamen* OED/EPD	*fla*ˈ*mineous*	ˈ*florid* 3	*flo*ˈ*rideous*
ˈ*fulmen*	*ful*ˈ*mineous*	*hete*ˈ*rogeny*	ˌ*hetero*ˈ*geneous*
*ho*ˈ*mogeny*	ˌ*homo*ˈ*geneous*	ˈ*hypogee*	*hypo*ˈ*geous*
ˈ*irid*	*i*ˈ*rideous*	ˈ*jasper* 3	*jas*ˈ*pideous*
ˈ*junco*	*jun*ˈ*cagineous*	*mo*ˈ*nogeny*	ˌ*mono*ˈ*geneous*
ˈ*nectar* 3	*nec*ˈ*tareous*	ˈ*nitrogen* 3	*nitro*ˈ*geneous*
ˈ*orchid* 3	*or*ˈ*chideous*	ˈ*petrol* 3*/ pe*ˈ*troleum* 3	*pe*ˈ*troleous*
ˈ*phyllode*	ˌ*phyllo*ˈ*dineous*	ˈ*polygene* OED/LPD	ˌ*poly*ˈ*geneous*
ˌ*pro*ˈ*togenes*	ˌ*proto*ˈ*geneous*	ˈ*pumice* 3	*pu*ˈ*miceous*
ˈ*Punic* 3	*pu*ˈ*niceous*	ˈ*pyrene* OED/LPD + /01/ EPD/LPD	ˌ*pyre*ˈ*nodeous*
ˈ*sanguine* 3	*san*ˈ*guineous*	ˈ*scrophularin*	ˌ*scrophula*ˈ*rineous*
ˈ*Seric*	*se*ˈ*riceous*	ˈ*siphon* 3	*si*ˈ*phoneous*
*si*ˈ*lica* OED + /100/ LPD/EPD	*si*ˈ*liceous*	ˈ*spadix* OED/LPD	*spa*ˈ*diceous*
ˈ*stamen* 3	*sta*ˈ*mineous*	ˈ*stramin*	*stra*ˈ*mineous*
ˈ*suber*	*su*ˈ*bereous*	ˈ*sulphur* 3	*sul*ˈ*phureous*
ˈ*tartar* 3	*tar*ˈ*tareous*	*tes*ˈ*tudo* 3	*testu*ˈ*dineous*
*usti*ˈ*lago*	*ustila*ˈ*gineous*		

Annexe 23 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des mots en -*eous*.

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$

<au> → [ɔː] = *nauseous*
<eau> → [uː] = *beauteous*
<oi> → [ɔɪ] = *heteroideous*
<ou> → [aʊ] = *bounteous*
<ai> → [eə] = *glaireous* ($\bar{V}^r$)

$C^0 \rightarrow \bar{V}$

<e> → [iː] = *epigeous, gerontogeous, hypogeous, piceous* (en /010/)

$C_2 \rightarrow \check{V}$

<a> → [æ] = *exsangueous, farreous, flammeous, lacteous, rhamneous, saxeous*
<e> → [e] = *argenteous, ferreous, gemmeous, plenteous*
<i,y> → [ɪ] = *cygneous, gypseous, igneous, ligneous*
<o> → [ɒ] = *osseous*
<u> → [ʌ] = *brunneous, buxeous, inducteous, plumbeous*

$rC \rightarrow V^r$

<a> → [ɑː] = *carneous, lardeous, thwarteous* [ɔː] (règle de <w>)
<e> → [ɜː] = *epidermeous*
<o> → [ɔː] = *corneous*

<u> → $\bar{V}$

cupreous, duteous, luteous, stupeous, azureous ([ʊə] $\bar{V}^r$)

-{e} + $V(C_0(e))$ # et $'V \neq$ <i,y> → $\bar{V}$

<a> → [eɪ] = *absentaneous, advantageous, antecedaneous, assentaneous, atheous, calcareous* ($\bar{V}^r$)*, caseous, castaneous, cinareous* ($\bar{V}^r$), *coetaneous, consentaneous, courageous, cutaneous, cyaneous, dissentaneous, extra-foraneous, extraneous, foliageous, glareous* ($\bar{V}^r$), *instantaneous, membranous, miscellaneous, momentaneous, nacreous*, *nectareous* ($\bar{V}^r$), *outrageous, porcellaneous, precedaneous, rampageous, simultaneous, spontaneous, subitaneous, supervacaneous, tartareous* ($\bar{V}^r$), *temporaneous, terraneous, terraqueous, umbrageous*

<e> → [iː] = *aeneous, allogeneous, cereous* ($\bar{\text{V}}^{\text{r}}$), *cinereous* ($\bar{\text{V}}^{\text{r}}$), *digeneous, ethereous* ($\bar{\text{V}}^{\text{r}}$), *heterogeneous, homogeneous, heteronemeous, homonemeous, homoeogeneous, monogeneous, nitrogeneous, polygeneous, protogeneous, subereous* ($\bar{\text{V}}^{\text{r}}$)

<o> → [əʊ] = *amomeous, anconeous, arboreous* ($\bar{\text{V}}^{\text{r}}$), *erroneous, idoneous, ochreous, oleous, petroleous, pyrenodeous, siphoneous, stercoreous* ($\bar{\text{V}}^{\text{r}}$), *ultroneous*

Luick → V̆

<i> → [ɪ] = *albugineous, amaryllideous, ampelideous, amygdalineous, anguineous, boragineous, carabideous, assideous, citreous, despiteous, ericineous, ferrugineous, flamineous, florideous, fulmineous, glochideous, gramineous, griseous, hideous, irideous, jaspideous, juncagineous, lapideous, niveous, orchideous, phyllodineous, piteous, pumiceous, puniceous, sanguineous, scitamineous, scrophularineous, sericeous, siliceous, spadiceous, stamineous, stramineous, testudineous, triticeous, ustilagineous, vimineous, vitreous*

<y> → [ɪ] = *apocyneous, chalybeous, chlamydeous*

Annexe 24 : Corpus des adjectifs en -*ious* (390 termes).

ablatitious, abstemious 3*, abstentious, acanthopterygious, acetarious, acrimonious* 3*, addititious, adjectitious, adscititious, adventitious* 3*, adversarious, adversifolious, affectatious, agomphious, agynarious, alliarious, alluvious, ambagious, ambitious* 3*, amphibious* 3*, anaerobious, anandrious, anemious, antimonious, anxious* 3*, aphidious, arcifinious, arenarious, arsenious, arterious, artificious, ascititious, asperifolious, assentatious, assumptious, astucious, atrabilarious, atrabilious* 3*, atrocious* 3*, audacious* 3*, auspicious* 3*, autoecious, avaricious* 3*, avidious, bibacious, bifarious, bilious* 3*, bivious, bumptious* 3*, burglarious, caesious, calcarious, calumnious* OED/LPD*, camelious, capacious* 3*, capricious* 3*, captious* 3*, carious* 3*, cautious* 3*, celebrious, cementitious, censorious* 3*, ceremonious* 3*, cespititious, chondropterygious, cibarious, cilicious, cineritious, collatitious, collectitious, commodious* 3*, compendious* 3*, compunctious* OED/EPD*, conductitious, conscientious* 3*, conscious* 3*, contagious* 3*, contentious* 3*, contradictious, contrarious, contumacious* 3*, contumelious* 3*, copious* 3*, culinarious, cunctatious, curious* 3*, cursorious, deceptious, deceptitious, deglutitious, deleterious* 3*, delicious* 3*, delirious* 3*, desultorious, devious* 3*, dicoelious, dioecious* OED/LPD*, dispendious, disputatious* 3*, dissentious, dubious* 3*, ebrious, edacious* OED/EPD*, efficacious* 3*, effluvious, egregious* 3*, emicatious, envious* 3*, equilibrious, etherious, eulogious, euphemious, euphonious* 3*, exceptious, excrementitious, excrescentitious, eximious, expeditious* 3*, exsanguious, facetious* 3*, factious* 3*, factitious* 3*, fallacious* 3*, fastidious* 3*, felonious* 3*, feracious, fermentatious, fermentitious, ferocious* 3*, fictitious* 3*, filarious, fimetarious, flagitious, flirtatious* 3*, folious, fossorious, fractious* 3*, frumentarious, frumious, fugacious* 3*, furacious, furious* 3*, gentilitious, gesticulacious, gesticularious, glorious* 3*, goluptious, gracious* 3*, graminifolious, gregarious* 3*, gumptious, heteroecious, harmonious* 3*, helobious, hilarious* 3*, homicidious, horarious, icteritious, ignominious* 3*, illustrious* 3*, imperious* 3*, industrious* 3*, inebrious, infectious* 3*, isobrious, ingenious* 3*, injurious* 3*, insidious* 3*, insititious, insomnious, intrarious, invidious* 3*, iridious, irreptitious, jocoserious, judicious* 3*, laborious* 3*, lactarious, lascivious* 3*, lateritious, librarious, licentious* 3*, litigious* 3*, lixivious, loquacious* 3*, lubricious* 3*, ludibrious, lugubrious* 3*, luscious* 3*, luxurious* 3*, malarious* OED/LPD*, malicious* 3*, maritorious, melancholious, melodious* 3*, memorious, mendacious* 3*, meretricious* 3*, meritorious* 3*, micacious, minacious, minutious, misericordious, monoecious* OED/LPD*, monecious* OED/LPD, *mordacious, multifarious* 3*, multiplicious, multivious, mysterious* 3*, nectarious, nefarious* 3*, non-entitious, notorious* 3*, noxious* 3*, nugacious, nutritious* 3*, oblivious* 3*, obloquious, obreptitious, obsequious* 3*, obsidious, obstinacious, obvious* 3*, odious* 3*, officious* 3*, omnifarious* 3*, opacious, ophthalmious, opinious, oppositious, opprobrious* 3*, oragious, osmious, ostentatious* 3*, outdacious, ovarious, palacious, palladious, paroecious* OED/LPD*, parsimonious* 3*, pecunious, pedestrious, pelurious, penurious* 3*, perditious, perennious, perfidious* 3*, perjurious* OED/LPD*, pernicious* 3*, perspicacious* 3*, pertinacious* 3*, perturbatious, pervicacious, pervious* 3*, pestilentious, pignoratitious, piperitious, piscatorious, pluvious* 3*, polrumptious, portentious, posterious, precarious* 3*, precious* 3*, precipitious, precocious* 3*, predacious* OED/LPD*, prejudicious, prestigious* 3*, presumptious, pretentious* 3*, previous* 3*, primigenious, primogenious, procacious, prodigious* 3*, profectitious, prolixious, propitious* 3*, pugnacious* 3*, pulchrious, punctilious* 3*, purgatorious, putrefactious, quadragenarious, quadrifarious, quadrivious, querimonious, quisquilious, quotatious, rabious, radious, rampacious, rapacious* 3*, rebellious* 3*, receptitious, recrementitious, reflectious, religious* 3*, repetitious* 3*, reptilious, riparious, rubious,*

rumbustious 3, *sacreligious* 3, *sagacious* 3, *salacious* 3, *saltatorious, salubrious* 3, *sanctimonious* 3, *sanious, sapientious, scabious* 3, *scansorious, scarious, scoparious, scorious, scribacious, scriptitious, scrumptious* 3, *secretious, seditious* 3, *seductious, selenious, sententious* 3, *sequacious, serious* 3, *sesquitertious, setarious, silentious, silicious, simious, spacious* 3, *specious* 3, *splendacious, spongious, spurious* 3, *stalactitious, stentorious, stercorarious, stillatitious, stocious, stotious* OED/LPD, *strangurious, struthious, studious* 3, *subreptitious, suctorious, supercilious* 3, *superstitious* 3, *suppositious* OED/LPD, *supposititious* 3, *surreptitious* 3, *suspicious* 3, *suspirious, symphonious, syngenesious, synoecious* OED/LPD, *synecious* LPD, *tedious* 3, *temerarious* OED/LPD, *temptatious, tenacious* 3, *tendencious* EPD, *tendentious* 3, *tenebrious, testudinarious, thallious, titanious, tortious* 3, *trajectitious, tralatitious, transcriptitious, trepidatious, trifarious, triphibious* OED/EPD, *tumultuarious, uproarious* LPD/EPD, *usurious* 3, *uxorious* 3, *vagarious, vainglorious* 3, *vanadious, various* 3, *veracious* 3, *vexatious* 3, *vicarious* 3, *vicious* 3, *victorious* 3, *vivacious* 3, *voracious* 3.

Annexe 25 : Cas pertinents de déplacement de l'accent /1/ dans le dérivé en *-ious* vis-à-vis du dérivant.

dérivant → dérivé	**dérivant → dérivé**
*a*ˈ*blate* + var /21/ LPD/EPD→ ˌ*abla*ˈ*titious*	ˈ*acrimony* → ˌ*acri*ˈ*monious*
*ad*ˈ*dition* → *addi*ˈ*titious*	ˈ*advent* → ˌ*adven*ˈ*titious*
ˈ*adversary* + var /100/ LPD/EPD → *adver*ˈ*sarious*	ˈ*antimony* + var /100/ EPD→ *anti*ˈ*monious*
ˈ*aphid* → *a*ˈ*phidious*	ˈ*artery* → *ar*ˈ*terious*
ˈ*artifice* → ˌ*arti*ˈ*ficious*	*as*ˈ*sent* → *assen*ˈ*tatious*
ˈ*avarice* → ˌ*ava*ˈ*ricious*	ˈ*avid* → *a*ˈ*vidious*
ˈ*burglar* → *bur*ˈ*glarious*	ˈ*calumny* → *ca*ˈ*lumnious*
*ce*ˈ*ment* + var /10/ OED→ *cemen*ˈ*titious*	ˈ*censor* → *cen*ˈ*sorious*
ˈ*ceremony* → ˌ*cere*ˈ*monious*	*col*ˈ*lect* Vb 3 → *collec*ˈ*titious*
*con*ˈ*duction* + var /2100/LPD→ *conduc*ˈ*titious*	ˈ*contrary* « opposed » → *con*ˈ*trarious*
ˈ*contumely* + var /100/ LPD/EPD → ˌ*contu*ˈ*melious*	ˈ*culinary* → *culi*ˈ*narious*
ˈ*cursor(y)* → *cur*ˈ*sorious*	ˈ*desultory* → *desul*ˈ*torious*
*di*ˈ*spute* + var /10/ LPD/EPD→ ˌ*dispu*ˈ*tatious*	ˈ*efficacy* → ˌ*effi*ˈ*cacious*
ˈ*ether* → *e*ˈ*therious*	ˈ*eulogy* → *eu*ˈ*logious*
ˈ*excrement* → *excremen*ˈ*titious*	*ex*ˈ*crescent* → *excrescen*ˈ*titious*
ˈ*expedite* Vb → ˌ*expe*ˈ*ditious*	ˈ*fallacy* → *fal*ˈ*lacious*
ˈ*felony* → *fe*ˈ*lonious*	ˈ*ferment* → ˌ*fermen*ˈ*titious*
ˈ*gentile* → *genti*ˈ*litious*	ˈ*harmony* → *har*ˈ*monious*
ˈ*homicide* → *homi*ˈ*cidious*	ˈ*ignominy* → ˌ*igno*ˈ*minious*
ˈ*industry* → *in*ˈ*dustrious*	ˈ*injury* → *in*ˈ*jurious*
ˈ*labour* → *la*ˈ*borious*	ˈ*laterite* → *late*ˈ*ritious*
ˈ*library* → *li*ˈ*brarious*	ˈ*licence* → *li*ˈ*centious*
ˈ*luxury* → *lu*ˈ*xurious*	ˈ*malice* → *ma*ˈ*licious*
ˈ*melancholy* → ˌ*melan*ˈ*cholious*	ˈ*melody* → *me*ˈ*lodious*
ˈ*memory* → *me*ˈ*morious*	ˈ*mica* → *mi*ˈ*cacious*
ˈ*minute* (temps) → *mi*ˈ*nutious*	*mi*ˈ*sericord* + var /1000/ EPD → ˌ*miseri*ˈ*cordious*
ˈ*multiplex* → ˌ*multi*ˈ*plicious*	ˈ*mystery* → *mys*ˈ*terious*
ˈ*nectar* → *nec*ˈ*tarious*	*non*ˈ*entity* + var /2100/ EPD → ˌ*non-en*ˈ*titious*
ˈ*obloquy* → *o*ˈ*bloquious*	ˈ*obstinacy* → ˌ*obsti*ˈ*nacious*
ˈ*office* → *of*ˈ*ficious*	ˈ*opposite* → ˌ*oppo*ˈ*sitious*
ˈ*ovary* → *o*ˈ*various*	ˈ*palace* → *pa*ˈ*lacious*

dérivant → dérivé	**dérivant → dérivé**
ˈ*parsimony* → ˌ*parsi*ˈ*monious*	ˈ*penury* → *pe*ˈ*nurious*
ˈ*perfidy* → *per*ˈ*fidious*	ˈ*perjury* → *per*ˈ*jurious*
ˈ*pestilence* → ˌ*pesti*ˈ*lentious*	ˈ*piscatory* → ˌ*pisca*ˈ*torious*
ˈ*portent* → *por*ˈ*tentious*	ˈ*prejudice* → ˌ*preju*ˈ*dicious*
ˈ*prodigy* → *pro*ˈ*digious*	ˈ*prolix* + var /21/ LPD → *pro*ˈ*lixious*
ˈ*purgatory* → ˌ*purga*ˈ*torious*	ˈ*rebel* N → *re*ˈ*bellious*
ˈ*reptile* → *rep*ˈ*tilious*	ˈ*sacrilege* → ˌ*sacri*ˈ*legious*
ˈ*sapient* → *sapi*ˈ*entious*	ˈ*sentence* → *sen*ˈ*tentious*
ˈ*silence* → *si*ˈ*lentious*	ˈ*stalactite* + var /010/ OED → *stalac*ˈ*titious*
ˈ*symphony* → *sym*ˈ*phonious*	ˈ*tendency* → *ten*ˈ*dentious*
ˈ*tenebrae* → *te*ˈ*nebrious*	ˈ*uproar* → *up*ˈ*roarious*
ˈ*usury* → *u*ˈ*surious*	ˈ*vagary* + var /010/ OED/EPD → *va*ˈ*garious*
ˈ*vicar* → *vi*ˈ*carious*	ˈ*victory* → *vic*ˈ*torious*

Annexe 26 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des adjectifs en -*ious*.

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$
<au> → [ɔː] = *cautious*

<oa> → [ɔː] = *uproarious* ($\bar{V}^{r}$)

<ae,oe> → [iː] = *caesious, autoecious, dicoelious, dioecious, heteroecious, monoecious, paroecious, synoecious* ($\bar{V}^{e}$)

$C_2 \rightarrow \check{V}$

<a> → [æ] = *anandrious, anxious, captious, exsanguious, factious, fractious, ophthalmious, putrefactious, thallious*

<e> → [e] = *abstentious, compendious, conscientious, contentious, deceptious, dispendious, dissentious, envious, exceptious, infectious, licentious, pedestrious, perennious, pestilentious, portentious, pretentious, rebellious, reflectious, sapientious, sententious, silentious, tendencious, tendentious*

<i> → [ɪ] = *contradictious, prolixious*

<o> → [ɒ] = *agomphious, conscious, insomnious, noxious, obvious, osmious*

<u> → [ʌ] = *assumptious, bumptious, calumnious, compunctious, goluptious, gumptious, illustrious, industrious, luscious, polrumptious, presumptious, pulchrious, rumbustious, scrumptious, seductious*

$rC \rightarrow V^{r}$

<e> → [ɜː] = *pervious, sesquitertious*

<o> → [ɔː] = *misericordious, tortious*

<u> → $\bar{V}$

alluvious, astucious, dubious, effluvious, frumious, lugubrious, minutious, pecunious, pluvious, rubious, salubrious, struthious, studious

-i + V(C_0(e))# et ˈV ≠ <i,y> → $\bar{V}$

<a> → [eɪ] = *affectatious, ambagious, assentatious, audacious, bibacious, capacious, contagious, contumacious, cunctatious, disputatious, edacious, efficacious, emicatious, fallacious, feracious, fermentatious, flirtatious, fugacious, furacious, gesticulacious, gracious, loquacious, mendacious, micacious, minacious, mordacious, nugacious, obstinacious, opacious, oragious, ostentatious, outdacious, palacious, palladious, perspicacious, pertinacious, perturbatious, pervicacious, predacious, procacious, pugnacious, quotatious, radious, rampacious, rapacious, sagacious, salacious, sanious, scabious, scribacious, sequacious, spacious, splendacious, temptatious, tenacious, titanious, trepidatious, vanadious, veracious, vexatious, vivacious, voracious*

<e> → [iː] = *abstemious, anemious, arsenious, camelious, contumelious, devious ebrious, egregious, euphemious, facetious, inebrious, ingenious, monecious, obsequious, previous, primigenious, primogenious, secretious, selenious, specious, syngenesious, synecious, tedious*

<o> → [ɒ] = *acrimonious, adversifolious, anaerobious, antimonious, asperifolious, atrocious, ceremonious, commodious, copious, eulogious, euphonious, felonious, ferocious, folious, graminifolious, harmonious, helobious, melancholious, melodious, obloquious, odious, opprobrious, parsimonious, precocious, querimonious, sanctimonious, stocious, stotious, symphonious*

<a> → [eə] ($\bar{V}^r$) = *acetarious, adversarious, agynarious, alliarious, arenarious, atrabilarious, bifarious, burglarious, calcarious, carious, cibarious, contrarious, culinarious, filarious, fimetarious, frumentarious, gesticularious, gregarious, hilarious, horarious, intrarious, lactarious, librarious, malarious, multifarious, nectarious, nefarious, omnifarious, ovarious, precarious, quadragenarious, quadrifarious, riparious, scarious, scoparious, setarious, stercorarious, temerarious, testudinarious, trifarious, tumultuarious, vagarious, various, vicarious*

<e> → [ɪə] ($\bar{V}^r$) = *arterious, deleterious, etherious, imperious, jocoserious, mysterious, posterious, serious,*

<o> → [ɔː] ($\bar{V}^r$) = *censorious, cursorious, desultorious, fossorious, glorious, laborious, maritorious, memorious, meritorious, notorious, piscatorious, purgatorious, saltatorious, scansorious, scorious, stentorious, suctorious, uxorious, vainglorious, victorious*

Luick → $\check{V}$

<i,y> → [ɪ] = *ablatitious, acanthopterygious, addititious, adjectitious, adscrititious, adventitious, ambitious, amphibious, aphidious, arcifinious, artificious, ascititious, atrabilious, auspicious, avaricious, avidious, bilious, bivious, capricious, cementitious, cespititious, chondropterygious, cilicious, cineritious, collatitious, collectitious, conductitious, deceptitious, deglutitious, delicious, equilibrious, excrementitious, excrescentitious, eximious, expeditious, factitious, fastidious, fermentitious, fictitious, flagitious, gentilitious, homicidious, icteritious, ignominious,*

insidious, insititious, invidious, iridious, irreptitious, judicious, lascivious, lateritious, litigious, lixivious, lubricious, ludibrious, malicious, meretricious, multiplicious, multivious, non-entitious, nutritious, oblivious, obreptitious, obsidious, officious, opinious, oppositious, perditious, perfidious, pernicious, pignoratitious, piperitious, precipitious, prejudicious, prodigious, profectitious, propitious, punctilious, quadrivious, quisquilious, receptitious, recrementitious, religious, repetitious, reptilious, scriptitious, seditious, silicious, simious, stalactitious, stillatitious, subreptitious, supercilious, superstitious, suppositious, supposititious, surreptitious, suspicious, suspirious, trajectitious, tralatitious, transcriptitious, triphibious, vicious

Annexe 27 : Inventaire des constructions savantes avec un C_2 préfinal au sein d'une base productive (134 termes).

- **<-*andr*->** **(15 cas)** = *anandrous, decandrous, diandrous, enneandrous, gynandrous, heterandrous, macrandrous, meandrous*[412]*, monandrous* OED/LPD*, nannandrous, octandrous, pentandrous, polyandrous* 3*, protandrous, proterandrous*

- **<-*morph*->** **(23 cas)** = *actinomorphous, alphitomorphous, amorphous* 3*, anamorphous, andromorphous, anthropomorphous* OED/EPD*, apomorphous, dimorphous* 3*, eumorphous, gynaecomorphous, halecomorphous, homoeomorphous, isodipomorphous, isomorphous* 3*, mesomorphous, monomorphous, ophiomorphous, paramorphous, pleomorphous, plesiomorphous, polymorphous* 3*, pseudomorphous, stomatomorphous*

- **<-*phyll*->** **(30 cas)** = *achlorophyllous, adenophyllous, anisophyllous, anomophyllous, aphyllous, apophyllous, choristophyllous, dasyphyllous, dialyphyllous, diphyllous, epiphyllous, geophyllous, glaucophyllous, hendecaphyllous, hecatophyllous, heterophyllous, homophyllous, hypophyllous, leiophyllous, leptophyllous, megaphyllous, microphyllous, monophyllous* OED/LPD*, myriophyllous, podophyllous, polyphyllous, sclerophyllous, stenophyllous, symphyllous, triphyllous*

- **<-*derm*->** **(4 cas)** = *homodermous, malacodermous, ostracodermous, pachydermous*

- **<-*cocc*->** **(4 cas)** = *dicoccous, pneumococcous, tetracoccous, tricoccous*

- **<-*therm*->** **(3 cas)** = *diathermous* OED/EPD*, homothermous, poikilothermous*

- **<-*anth*->** **(12 cas)** = *ananthous, anisanthous, chloranthous, diacanthous*[413]*, gymnanthous, epanthous, hysteranthous, monanthous, pollakanthous, polyanthous, proteranthous, teleianthous*

- **<-*sperm*->** **(11 cas)** = *angiospermous, aspermous, campylospermous, coelospermous, coniospermous, gymnospermous* OED/EPD*, gymnotetraspermous, hyalospermous, lithospermous, monospermous, polyspermous*

- **<-*carp*->** **(24 cas)** = *acarpous* OED/EPD*, acrocarpous, ambleocarpous, amphicarpous, angiocarpous, anomocarpous, anthocarpous, anocarpous, apocarpous, autocarpous, chlorocarpous, cochliocarpous, dialycarpous, gymnocarpous, homocarpous, monocarpous, plasmodiocarpous, pleurocarpous, polycarpous* OED/LPD*, pyrenocarpous, rhizocarpous* LPD*, sychnocarpous, syncarpous, xylocarpous* LPD

- **<-*adelph*->** **(8 cas)** = *adelphous, amadelphous, diadelphous, isadelphous, monadelphous, monodelphous, polyadelphous, triadelphous*

---

[412] Attention au cas de *meandrous,* qui ne relève pas d'un processus de construction savante. Sa présence ici est due qu'à une graphie similaire à la terminaison savante. Il sera écarté en cas de logique accentuelle différente.

[413] Il ne s'agit en réalité pas de la base savante <-*anth*->, mais d'une construction obtenue à partir du substantif *acanthus*. Néanmoins, comme pour *meandrous*, il est conservé en raison de similitudes graphiques.

Annexe 28 : Inventaire des adjectifs dissyllabiques avec un C_2 préfinal (75 termes).

algous, aphthous OED/LPD*, arthrous* OED/LPD*, blastous, blendous, bombous, bulbous* 3*, bullous, callous* 3*, carnous, chancrous, cirrus, cumbrous* 3*, curvous, cystous, damnous, dartrous, dextrous* 3*, ferrous* 3*, frabjous* 3*, frondous, fulvous* 3*, fungous* 3*, fuscous, gibbous* 3*,gorgeous* 3, *grumblous, gummous, gypsous,herbous, juncous, lignous, lumbrous, lungeous, lustrous* 3*, lymphous, monstrous* 3*, morbous, morphous, muscous, nervous* 3*, numbrous, oestrous (estrous)* OED/LPD*, pannous, pappous* OED/LPD*, parlous* 3*, pectous, pimplous, plumbous* 3*, pompous* 3*, pulpous, pyrrhous, quartzous, quisquous, sarcous, schistous, scirrhous* OED/LPD*, slumbrous* LPD*, sombrous, spectrous, sphagnous, splendrous* LPD*, spongeous, stannous* 3*, succous, talcous, thallous, timbrous, tungstous, umbrous, villous* OED/LPD*, viscous* 3*, wondrous* 3*, xanthous, zincous.*

Annexe 29 : Règles de lecture des voyelles accentuées des structures dissyllabiques avec un C_2 préfinal.

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$	*ˈoestrous (ˈestrous)* [iː] ($\bar{V}^e$) + var [e] OED/LPD
$C_2 \rightarrow \check{V}$	*ˈalgous* [æ], *ˈaphthous* [æ], *ˈblastous* [æ], *ˈblendous* [e], *ˈbombous* [ɒ] (+ var [ʌ]), *ˈbulbous* [ʌ], *ˈbullous* [ʊ], *ˈcallous* [æ], *ˈchancrous* [æ], *ˈcirrous* [ɪ], *ˈcumbrous* [ʌ], *ˈcystous* [ɪ], *ˈdamnous* [æ], *ˈdextrous* [e], *ˈferrous* [e], *ˈfrabjous* [æ], *ˈfrondous* [ɒ], *ˈfulvous* [ʌ] (+ var [ʊ] LPD/EPD[414]), *ˈfungous* [ʌ], *ˈfuscous* [ʌ], *ˈgibbous* [ɪ], *ˈgrumblous* [ʌ], *ˈgummous* [ʌ], *ˈgypsous* [ɪ], *ˈjuncous* [ʌ], *ˈlignous* [ɪ], *ˈlumbrous* [ʌ], *lungeous* [ʌ], *ˈlustrous* [ʌ], *ˈlymphous* [ɪ], *ˈmonstrous* [ɒ], *ˈmuscous* [ʌ], *ˈnumbrous* [ʌ], *ˈpannous* [æ], *ˈpappous* [æ], *ˈpectous* [e], *ˈpimplous* [ɪ], *ˈplumbous* [ʌ], *ˈpompous* [ɒ], *ˈpulpous* [ʌ], *ˈpyrrhous* [ɪ], *ˈquisquous* [ɪ], *ˈschistous* [ɪ], *ˈscirrhous* [ɪ], *ˈslumbrous* [ʌ], *ˈsombrous* [ɒ], *ˈspectrous* [e], *ˈsphagnous* [æ], *ˈsplendrous* [e], ʌ *spongeous* [ʌ] (exc. en qualité), *ˈstannous* [æ], *ˈsuccous* [ʌ], *ˈtalcous* [æ], *ˈthallous* [æ], *ˈtimbrous* [ɛ~][415] + var [æ] (exc. en qualité), *ˈtungstous* [ʌ], *ˈumbrous* [ʌ], *ˈvillous* [ɪ], *ˈviscous* [ɪ], *ˈwondrous* [ʌ] (exc. en qualité), *ˈxanthous* [æ], *ˈzincous* [ɪ]
$rC \rightarrow V^r$	*ˈarthrous* [ɑː], *ˈcarnous* [ɑː], *ˈcurvous* [ɜː], *ˈdartrous* [ɑː], *ˈgorgeous* [ɔː], *ˈherbous* [ɜː], *ˈmorbous* [ɔː], *ˈmorphous* [ɔː], *ˈnervous* [ɜː], *ˈparlous* [ɑː], *ˈquartzous* [ɔː] (+ règle du w), *ˈsarcous* [ɑː]

[414] Les sources dictionnairiques ne sont mentionnées qu'en cas de variation.
[415] Symbole extrait des représentations phonétiques de l'OED.

Annexe 30 : Schémas accentuels et prononciations des voyelles sous accent des structures avec un C_2 préfinal restantes (76 termes).

terme	OED	LPD	EPD
abnormous	/010/ [ɔ:]	/	/
acarpellous	/0010/ [e]	/	/2100/ [eɪ]-[ɑ:][416]
acronyctous	/2010/ [æ]-[ɪ]	/	/
adipsous	/010/ [ɪ]	/	/
aduncous	/010/ [ʌ]	/	/
agalactous	/0010/ [æ]	/	/
alburnous	/010/ [ɜ:]	/	/
ambidextrous	/2010/ [æ]-[e]	/2010/ [æ]-[e]	/2010/ [æ]-[e]
amurcous	/010/ [ɜ:]	/	/
anasarcous	/0010/ [ɑ:]	/	/
anguillous	/100/ [æ]	/	/
anhistous	/010/ [ɪ]	/	/
anorectous	/0010/ [e]	/	/
aproctous	/010/ [ɒ]	/	/
argentous	/010/ [e]	/	/
argillous	/010/ [ɪ]	/	/
arrhythmous	/010/ [ɪ]	/	/
asbestous	/010/ [e]	/	/010/ [e]
atramentous	/0010/ [e]	/	/
bicornous	/010/ [ɔ:]	/	/
bivalvous	/010/ [æ]	/	/
cataractous	/0010/ [æ]	/	/
cavernous	/100/ [æ]	/100/ [æ]	/100/ [æ]
champertous	/100/ [æ]	/	/
chivalrous	/100/ [ɪ]	/100/ [ɪ]	/100/[ɪ]
cobaltous	/010/ [ɔ:]	/	/
concinnous	/010/ [ɪ]	/	/
corymbous	/010/ [ɪ]	/	/
diphthongous	/010/ [ɒ]	/	/
disastrous	/010/ [ɑ:] (var [æ])	/010/ [ɑ:] (var [æ])	/010/ [ɑ:]
enormous	/010/ [ɔ:]	/010/ [ɔ:]	/010/ [ɔ:]
favillous	/010/ [ɪ]	/	/
filamentous	/0010/ [e]	/	/2010/ [ɪ]-[e]
hazardous	/100/ [æ]	/100/ [æ]	/100/ [æ]
helminthous	/010/ [ɪ]	/	/
heterotactous	/00010/ [æ]	/	/

[416] La première prononciation correspond à la voyelle sous accent /2/ tandis que la seconde représente la voyelle sous accent /1/.

terme	OED	LPD	EPD
horrendous	/010/ [e]	/010/ [e]	/010/ [e]
impostrous	/010/ [ɒ]	/	/
inermous	/010/ [ɜː]	/	/
infossous	/010/ [ɒ]	/	/
infractous	/010/ [æ]	/	/
jumentous	/010/ [e]	/	/
ligniperdous	/0010/ [ɜː]	/	/
lamellous	/010/ [e]	/	/
ligamentous	/0010/ [e]	/	/2010/ [ɪ]-[e]
medicamentous	/20010/ [e]-[e]	/	/
molluscous	/010/ [ʌ]	/	/
molybdous	/010/ [ɪ]	/	/
momentous	/010/ [e]	/010/ [e]	/010/ [e]
monomeniscous	/20010/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
morbillous	/010/ [ɪ]	/	/
nefandous	/010/ [æ]	/	/
ornithorhynchous	/20010/ [ɔː]-[ɪ]	/	/
papillous	/010/ [ɪ]	/	/
penumbrous	/010/ [ʌ]	/	/
petulcous	/010/ [ʌ]	/	/
physoclistous	/2010/ [aɪ]-[ɪ]	/	/
pigmentous	/010/ [e]	/	/
polyglottous	/2010/ [ɒ]-[ɒ]	/	/
portentous	/010/ [e]	/010/ [e]	/010/ [e]
procellous	/010/ [e]	/	/
promiscous	/010/ [ɪ]	/	/
propinquous	/010/ [ɪ]	/	/
pudendous	/010/ [e]	/	/
pulverulentous	/02010/ [e]-[e]	/	/
rivalrous	/100/ [aɪ]	/	/
sarmentous	/010/ [e]	/	/
sedimentous	/0010/ [e]	/	/
sepulchrous	/010/ [ʌ]	/	/
sinistrous	/100/ [ɪ]	/	/
sterelminthous	/0010/ [ɪ]	/	/
stupendous	/010/ [e]	/010/ [e]	/010/ [e]
sympelmous	/010/ [e]	/	/
subfuscous	/010/ [ʌ]	/	/
tremendous	/010/ [e]	/010/ [e]	/010/ [e]
tyrannous	/100/ [ɪ]	/100/ [ɪ]	/100/ [ɪ]

Annexe 31 : Règles de lecture des voyelles sous accent /1/ des structures en « -C_2 + -*ous* ».

C_2 → V̆	*acro ˈnyctous, a ˈdipsous, a ˈduncous, aga ˈlactous, ambi ˈdextrous,* ***ˈanguillous***[417]*, an ˈhistous, ano ˈrectous, a ˈproctous, ar ˈgentous, ar ˈrhythmous, as ˈbestous, atra ˈmentous, bi ˈvalvous, cata ˈractous,* ***ˈchampertous****, con ˈcinnous, co ˈrymbous, diph ˈthongous, fa ˈvillous, fila ˈmentous, hel ˈminthous, hetero ˈtactous, hor ˈrendous, im ˈpostrous, in ˈfossous, inf ˈractous, ju ˈmentous, la ˈmellous, liga ˈmentous, medica ˈmentous, mol ˈluscous, mo ˈlybdous, mo ˈmentous, monome ˈniscous, mor ˈbillous, ne ˈfandous, ornitho ˈrhynchous, pa ˈpillous, pe ˈnumbrous, pe ˈtulcous, physo ˈclistous, pig ˈmentous, poly ˈglottous, por ˈtentous, pro ˈcellous, pro ˈmiscous, pro ˈpinquous, pu ˈdendous, pulveru ˈlentous, sar ˈmentous, sedi ˈmentous, se ˈpulchrous, sterel ˈminthous, stu ˈpendous, sym ˈpelmous, sub ˈfuscous, tre ˈmendous*
rC → V^r	*ab ˈnormous, al ˈburnous, a ˈmurcous, a ˈnasarcous, bi ˈcornous, e ˈnormous, i ˈnermous, ligni ˈperdous*
règle <alC>	*co ˈbaltous*
Luick → V̆	***ˈcavernous, ˈchivalrous, ˈhazardous, ˈsinistrous, ˈtyrannous***
exceptions	*di ˈsastrous* [ɑː] (+ var [æ] OED/LPD)*, ˈ****rivalrous*** [aɪ]

[417] Sont notés en gras les termes avec un accent primaire sur la syllabe antépénultième.

Annexe 32 : Test de la validité de l'hypothèse de l'influence du principe germanique sur l'accentuation des structures avec un C_2.

1- les bases savantes[418]

- préfixées (19 cas)

an ˈandrous (a-) / a ˈmorphous (a-) / ana ˈmorphous (ana-) / apo ˈmorphous (apo-) / para ˈmorphous (para-) / a ˈphyllous (a-) / apo ˈphyllous (apo-) / epi ˈphyllous (epi-) / hypo ˈphyllous (hypo-) / sym ˈphyllous (sym-) / dia ˈphyllous (dia-) / an ˈanthous (a-) / ep ˈanthous (epi-) / as ˈpermous (a-) / a ˈcarpous (a-) / amphi ˈcarpous (amphi-) / ano ˈcarpous (ano-) / apo ˈcarpous (apo-) / syn ˈcarpous (syn-)

- avec une base savante numérale attestée (14 cas)

*dec ˈandrous (deca-) / **dia ˈdelphous (di-)** / di ˈandrous (di-) / oct ˈandrous (octa-) / pen ˈtandrous (penta-) / di ˈmorphous (di-) / di ˈphyllous (di-) / hendeca ˈphyllous (hendeca-) / tri ˈphyllous (tri-) / di ˈcoccous (di-) / tetra ˈcoccous (tetra-) / **tria ˈdelphous (tri-)** / tri ˈcoccous (tri-) / **dia ˈcanthous (di-)***[419][420]

- avec une base savante initiale attestée (74 cas)

gyn ˈandrous (gyno-) / heter ˈandrous (hetero-) / macr ˈandrous (macro-) / mon ˈandrous (mono-) / nan ˈnandrous[421] *(nano-) / poly ˈandrous (poly-) / prot ˈandrous (proto-) / prote ˈrandrous (protero-) / actino ˈmorphous (actino-) / andro ˈmorphous (andro-) / anthropo ˈmorphous (anthropo-) / eu ˈmorphous (eu-) / gynaeco ˈmorphous (gynaeco-) / homoeo ˈmorphous (homoeo-) / iso ˈmorphous (iso-) / meso ˈmorphous (meso-) / mono ˈmorphous (mono-) / ophio ˈmorphous (ophio-) / pleo ˈmorphous (pleo-) / plesio ˈmorphous (plesio-) / poly ˈmorphous (poly-) / pseudo ˈmorphous (pseudo-) / stomato ˈmorphous (stomato-) / adeno ˈphyllous (adeno-) / anomo ˈphyllous (anomo-) / dialy ˈphyllous (dialy-) / geo ˈphyllous (geo-) / hetero ˈphyllous (hetero-) / homo ˈphyllous (homo-) / leio ˈphyllous (leio-) / lepto ˈphyllous (lepto-) / mega ˈphyllous (mega-) / **mi ˈcrophyllous (micro-)** (+ var régulière en /10/) / **mo ˈnophyllous (mono-)** (+ var régulière en /10/) / **podo ˈphyllous (podo-)** (+ var /100/) / *poly ˈphyllous (poly-)* / **scle ˈrophyllous (sclero-)** / *steno ˈphyllous (steno-)* / **isa ˈdelphous (iso-)** / **mona ˈdelphous (mono-)** / **polya ˈdelphous (poly-)** / *mono ˈdelphous*[422] *(mono-) / homo ˈdermous (homo-) / malaco ˈdermous (malaco-) / ostraco ˈdermous (ostraco-) / pachy ˈdermous (pachy-) /*

---

[418] Nous parlons ici de la base savante précédant le suffixe *-ous,* et contenant le C_2.

[419] Les cas indiqués en caractères gras ne respectent pas le principe de l'hypothèse.

[420] La base savante n'est pas <-*anth*-> car nous avions déterminé qu'il s'agissait en réalité d'une base héritée de *acanthus*.

[421] Avec un doublement du <n> lors de la construction.

[422] L'OED ne précise pas si la seconde base provient étymologiquement du grec <-*adelph*-> ou <-*delph*-> avec les sens respectifs de *brother* et *womb*. Néanmoins, la conservation du <o> en voyelle de liaison laisse penser qu'il s'agit en fait de la base <-*delph*->. Le terme s'insère donc parfaitement dans la logique de l'hypothèse. De plus, le terme *monadelphous* est également attesté, preuve supplémentaire de l'existence de la base <-*delph*->.

pneumo ˈcoccous (pneumo-) / homo ˈthermous (homo-) / poikilo ˈthermous (poikilo-) / chlor ˈanthous (chloro-) / gym ˈnanthous (gymno-) / mo ˈnanthous (mono-) / poly ˈanthous (poly-) / proter ˈanthous (protero-) / angio ˈspermous (angio-) / coelo ˈspermous (celo-) / gymno ˈspermous (gymno-) / hyalo ˈspermous (hyalo-) / litho ˈspermous (litho-) / mono ˈspermous (mono-) / poly ˈspermous (poly-) / acro ˈcarpous (acro-) / angio ˈcarpous (angio-) / anomo ˈcarpous (anomo-) / auto ˈcarpous (auto-) / chloro ˈcarpous (chloro-) / dialy ˈcarpous (dialy-) / gymno ˈcarpous (gymno-) / homo ˈcarpous (homo-) / mono ˈcarpous (mono-) / pleuro ˈcarpous (pleuro-) / poly ˈcarpous (poly-) / rhizo ˈcarpous (rhizo-) / xylo ˈcarpous (xylo-)

- avec deux éléments précédant la base savante en C_2 (5 cas)[423]

*isopodi ˈmorphous (iso- / -pod-) / **achlo ˈrophyllous (a- / -chloro-)** / aniso ˈphyllous (a- / -iso-) / anis ˈanthous (a- / -iso-) / gymnotetra ˈspermous (gymno- / -tetra-)*

- reste du corpus (22 termes)

*enne ˈandrous[424] / **me ˈandrous** / alphito ˈmorphous / haleco ˈmorphous / choristo ˈphyllous / dasy ˈphyllous / glauco ˈphyllous / hecato ˈphyllous[425] / myrio ˈphyllous / **a ˈdelphous** / **ama ˈdelphous** / hyster ˈanthous / pollak ˈanthous (poly- + ?)[426] / telei ˈanthous / campylo ˈspermous / conio ˈspermous / ambleo ˈcarpous / antho ˈcarpous / cochlio ˈcarpous / plasmodio ˈcarpous / pyreno ˈcarpous / sychno ˈcarpous*

2- Test de l'hypothèse sur le reste du corpus en « -C_2 + -*ous* »

- adjectifs préfixés[427] (26 cas)

*ab ˈnormous (ab-) / a ˈdipsous (a-) / ad ˈuncous (ad-) / **aga ˈlactous (a-)** / ambi ˈdextrous (ambi-) / ana ˈsarcous (ana-) / an ˈhistous (a-) / **ano ˈrectous (a-)** / a ˈproctous (a-) / ar ˈrhythmous (a-) / as ˈbestous (a-) / cata ˈractous (cata-) / con ˈcinnous (co-) / di ˈsastrous (dis-) / e ˈnormous (e-) / im ˈpostrous (in-) / i ˈnermous (in-) / in ˈfossous (in-) / in ˈfractous (in-) / ne ˈfandous (ne-) / pe ˈnumbrous (pene-) / por ˈtentous (por-) / pro ˈcellous (pro-) / pro ˈmiscous (pro-) / sym ˈpelmous (sym-) / sub ˈfuscous (sub-)[428]*

[423] La logique de l'hypothèse implique dans ce cas précis de ne pas prendre en compte dans le calcul de l'accent les deux premières bases.
[424] La base **ennea*- n'est pas attestée dans l'OED.
[425] Même raisonnement que **ennea*- en ce qui concerne **hecato*-.
[426] L'origine morphologique et étymologique de ce terme reste floue dans l'OED. Nous le traitons donc avec la plus grande prudence. Il semble néanmoins contenir la base *poly*-.
[427] Préfixes qui sont encore productifs ou non en anglais contemporain. Certains n'ont d'ailleurs eu qu'un impact limité dans la formation des mots en anglais.
[428] Même si le préfixe n'est plus actif sémantiquement.

- adjectifs avec une base savante initiale attestée (10 cas)

*acro ˈnyctous (acro-) / bi ˈcornous (bi-) / bi ˈvalvous (bi-) / diph ˈthongous (di-) / hetero ˈtactous (hetero-) / ligni ˈperdous (ligni-) / **monome ˈniscous (mono-)** / ornitho ˈrhynchous (ornitho-) / physo ˈclistous (physo-) / poly ˈglottous (poly-)*

- adjectifs non-préfixés (38 cas)

***al ˈburnous** / **a ˈmurcous** / ˈanguillous / **ar ˈgentous** / **atra ˈmentous** / ˈcavernous / ˈchampertous / ˈchivalrous / **co ˈbaltous / co ˈrymbous / fa ˈvillous / fila ˈmentous** / ˈhazardous / **hel ˈminthous / hor ˈrendous / ju ˈmentous / la ˈmellous / liga ˈmentous / medica ˈmentous / mol ˈluscous / mo ˈlybdous / mo ˈmentous / mor ˈbillous / pa ˈpillous / pe ˈtulcous / pig ˈmentous / pro ˈpinquous / pu ˈdendous / pulveru ˈlentous** / ˈrivalrous / **sar ˈmentous / sedi ˈmentous / se ˈpulchrous** / ˈsinistrous / **sterel ˈminthous / stu ˈpendous / tre ˈmendous** / ˈtyrannous*

Annexe 33 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « préfixe + base + -*ous* » (132 cas).

terme	structure	OED	LPD	EPD
acaulous	*a-* + *-caul-*	/010/ [ɔː]	/	/
acclivous	*a-* + *-cliv-*	/010/ [aɪ]	/	/
acephalous	*a-* + *-cephal-*	/0100/ [e]	/	/
achaetous	*a-* + *-chaet-*	/010/ [iː]	/	/
achromous	*a-* + *-chrom-*	/010/ [əʊ]	/	/
acondylous	*a-* + *-condyl-*	/0100/ [ɒ]	/	/
adactylous	*a-* + *-dactyl-*	/0100/ [æ]	/	/2100/ [eɪ]-[æ]
agamous	*a-* + *-gam-*	/100/ [æ]	/	/
aglyphous	*a-* + *-glyph-*	/100/ [æ]	/	/
agnathous	*a-* + *gnath*	/100/ [æ]	/	/
ambigenous	*ambi-* + *-gen-*	/0100/ [ɪ]	/	/
ambilaevous *ambilevous*	*ambi-* + *-l(a)ev-*	/2010/ [æ]-[iː]	/	/
ambiparous	*ambi-* + *-par-*	/0100/ [ɪ]	/	/
ametrous	*a-* + *-metr-*	/010/ [iː]	/	/
amphibolous	*amphi-* + *-bol-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amphibryous	*amphi-* + *-bry-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amphicoelous	*amphi-* + *-coel-*	/0010/ [iː]	/	/
amphigamous	*amphi-* + *-gam-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amphigenous	*amphi-* + *-gen-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amphigonous	*amphi-* + *-gon-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amphipodous	*amphi-* + *-pod-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amphisbaenous	*amphi-* + *-sbaen-*	/0010/ [iː]	/	/
amphitrichous	*amphi-* + *-trich-*	/0010/ [ɪ]	/	/
amphitropous	*amphi-* + *-trop-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amphivorous	*amphi-* + *-vor-*	/0100/ [ɪ]	/	/
amyelous	*a-* + *-myel-*	/0100/ [aɪ]	/	/
amyous	*a-* + *-my-*	/100/ [æ]	/	/
anachronous	*ana-* + *-chron-*	/0100/ [æ]	/	/0100/ [æ]
anadromous	*ana-* + *-drom-*	/0100/ [æ]	/0100/ [æ]	/
analogous	*ana-* + *-log-*	/0100/ [æ]	/0100/ [æ]	/0100/ [æ]
anantherous	*a-* + *-anther-*	/0100/ [æ]	/	/
anenterous	*a-* + *-enter-*	/0100/ [e]	/	/
anodynous	*a-* + *-odyn-*	/0100/ [ɒ]	/	/
anonymous	*a-* + *-onym-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]
anomalous	*a-* + *-omal-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]
anomphalous	*a-* + *-omphal-*	/0100/ [ɒ]	/	/
antidromous	*anti-* + *-drom-*	/0100/ [ɪ]	/	/
antipetalous	*anti-* + *-petal-*	/00100/ [e]	/	/
antisepalous	*anti-* + *-sepal-*	/00100/ [e]	/	/
antitropous	*anti-* + *-trop-*	/0100/ [ɪ]	/	/

terme	structure	OED	LPD	EPD
apetalous	*a-* + *-petal-*	/0100/ [e]	/	/
aphonous	*a-* + *-phon-*	/100/ [æ]	/	/
apodous	*a-* + *-pod-*	/100/ [æ]	/	/
apogamous	*apo-* + *-gam-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/
apoious	*a-* + *-poi-*	/010/ [ɔɪ]	/	/
apopetalous	*apo-* + *-petal-*	/00100/ [e]	/	/
aposepalous	*apo-* + *-sepal-*	/00100/ [e]	/	/
apotropous	*apo-* + *-trop-*	/0100/ [ɒ]	/	/
apterous	*a-* + *-pter-*	/100/ [æ]	/100/ [æ]	/100/ [æ]
apyrous	*a-* + *-pyr-*	/010/ [aɪə] /100/ [æ]	/	/
astomatous	*a-* + *-stomat-*	/0100/ [ɒ]	/	/
astomous	*a-* + *-stom-*	/100/ [æ]	/	/
athalamous	*a-* + *-thalam-*	/0100/ [æ]	/	/
athermanous	*a-* + *-therman-*	/0100/ [ɜ:]	/	/
atrophous	*a-* + *-troph-*	/100/ [æ]	/	/
atropous	*a-* + *-trop-*	/100/ [æ]	/	/
azygous	*a-* + *-zyg-*	/100/ [æ]	/100/ [æ] /010/ [aɪ] /210/ [eɪ]-[aɪ]	/010/ [aɪ] /210/ [eɪ]-[aɪ]
catadromous	*cata-* + *-drom-*	/0100/ [æ]	/0100/ [æ]	/0100/ [æ]
catapetalous	*cata-* + *-petal-*	/00100/ [e]	/	/
concolorous	*con-* + *-color-*	/0100/ [ʌ]	/	/
congenerous	*con-* + *-gener-*	/0100/ [e]	/	/
declivous	*de-* + *-cliv-*	/010/ [aɪ]	/	/
depilous	*de-* + *-pil-*	/100/ [e]	/	/
diacenous	*dia-* + *-cen-*	/0100/[æ]	/	/
diachronous	*dia-* + *-chron-*	/0100/ [æ]	/	/
dialogous	*dia-* + *-log-*	/0100/ [æ]	/	/
diaphanous	*dia-* + *-phan-*	/0100/ [æ]	/0100/ [æ]	/0100/ [æ]
diatomous	*dia-* + *-tom-*	/0100/ [æ]	/	/
dystomous	*dys-* + *-stom-*	/100/ [ɪ]	/	/
empetrous	*en-* + *-petr-*	/100/ [e]	/	/
encephalous	*en-* + *-cephal-*	/0100/ [e]	/	/
ephemerous	*epi-* + *-hemer-*	/0100/ [e]	/	/0100/ [e] + var [i:]
epigenous	*epi-* + *-gen-*	/0100/ [ɪ]	/	/
epigynous	*epi-* + *-gyn-*	/0100/ [ɪ]	/	/
epipetalous	*epi-* + *-petal-*	/00100/ [e]	/	/
epiphanous	*epi-* + *-phan-*	/0100/ [ɪ]	/	/
epiphytous	*epi-* + *-phyt-*	/0100/ [ɪ]	/	/
epipterous	*epi-* + *-pter-*	/0100/ [ɪ]	/	/
epirhizous	*epi-* + *-rhiz*	/0010/ [aɪ]	/	/
episepalous	*epi-* + *-sepal-*	/00100/ [e]	/	/
epitokous	*epi-* + *-tok-*	/0100/ [ɪ]	/	/
eponymous	*epi-* + *-onym-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]
exogamous	*exo-* + *-gam-*	/0100/ [ɒ]	/	/
exogenous	*exo-* + *-gen-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]
exomphalous	*ex-* + *-omphal-*	/0100/ [ɒ]	/	/

terme	structure	OED	LPD	EPD
hemipterous	*hemi- + -pter-*	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/
hemizygous	*hemi- + -zyg-*	/0010/ [aɪ]	/	/
hypertrophous	*hyper- + -troph-*	/0100/ [ɜː]	/	/
hypophloeous	*hypo- + -phloe-*	/0010/ [iː]	/	/
hypotrichous	*hypo- + -trich-*	/0100/ [ɒ]	/	/
hypoxylous	*hypo- + -xyl-*	/0100/ [ɒ]	/	/
hypobromous	*hypo- + -brom-*	/0010/ [əʊ]	/	/
hypogenous	*hypo- + -gen-*	/0100/ [ɒ]	/	/
hypogynous	*hypo- + -gyn-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/
hypopetalous	*hypo- + -petal-*	/00100/ [e]	/	/
indigenous	*indi- + -gen-*	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
intrapetalous	*intra- + -petal-*	/00100/ [e]	/	/
metabolous	*meta- + -bol-*	/0100/ [æ]	/	/
metachronous	*meta- + -chron-*	/2010/ [e]-[əʊ] /0100/ [æ]	/	/
metamerous	*meta- + -mer-*	/0100/ [æ]	/	/
metonymous	*meta- + -onym-*	/0100/ [ɒ]	/	/
paralogous	*para- + -log-*	/0100/ [æ]	/	/
paratomous	*para- + -tom-*	/0100/ [æ]	/	/
parenchymous	*para- + -enchym-*	/0100/ [e]	/	/
paroicous	*para- + -oic-*	/0100/ [əʊ]	/	/
paronymous	*para- + -onym-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/
perichaetous	*peri- + -chaet-*	/2010/ [e]-[iː]	/	/
perigynous	*peri- + -gyn-*	/0100/ [ɪ]	/	/
peripherous	*peri- + -pher-*	/0100/ [ɪ]	/	/
peritrichous	*peri- + -trich-*	/0100/ [ɪ] /2010/ [e]-[aɪ]	/	/
peritropous	*peri- + trop-*	/0100/ [ɪ]	/	/
perjurous	*per- + -jur-*	/100/ [ɜː]	/	/
posthumous	*post- + -hum-*	/100/ [ɒ]	/100/ [ɒ]	/100/ [ɒ]
procoelous	*pro- + -coel-*	/010/ [iː]	/	/
progamous	*pro- + -gam-*	/100/ [ɒ]	/	/
prognathous	*pro- + -gnath-*	/010/ [eɪ] /100/ [ɒ]	/100/ [ɒ] /010/ [eɪ]	/100/ [ɒ] /010/ [eɪ]
prolegomenous	*pro- + -legomen-*	/20100/ [əʊ]- [ɒ]	/	/
protuberous	*pro- + -tuber-*	/0100/ [uː]	/	/
subdolous	*sub- + -dol-*	/100/ [ʌ]	/	/
symphilous	*syn- + -phil-*	/100/ [ɪ]	/	/
symphonous	*syn- + -phon-*	/100/ [ɪ]	/	/
syntepalous	*syn- + -tepal-*	/0100/ [e]	/	/
sympetalous	*syn- + -petal-*	/0100/ [e]	/	/
synchronous	*syn- + -chron-*	/100/ [ɪ]	/100/ [ɪ]	/100/ [ɪ]
syncladous	*syn- + -clad-*	/100/ [ɪ]	/	/
synedrous	*syn- + -edr-*	/010/ [iː]	/	/
syngamous	*syn- + -gam-*	/100/ [ɪ]	/	/
syngnathous	*syn- + -gnath-*	/100/ [ɪ]	/	/
synoicous	*syn- + -oic-*	/010/ [ɔɪ]	/	/
synonymous	*syn- + -onym-*	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]	/0100/ [ɒ]

terme	structure	OED	LPD	EPD
synsepalous	*syn-* + *-sepal-*	/0100/ [e]	/	/
syntonous	*syn-* + *-ton-*	/100/ [ɪ]	/	/
systylous	*syn-* + *-styl-*	/100/ [ɪ]	/	/

Annexe 34 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « base numérale + base + *-ous* » (87 termes).

terme	structure	OED		LPD		EPD	
bicephalous	*bi- + -cephal-*	/0100/	[e]	/	/	/	/
biflorous	*bi- + -flor-*	/010/	[ɔː]	/	/	/	/
bigamous	*bi- + -gam-*	/100/	[ɪ]	/100/	[ɪ]	/100/	[ɪ]
bigenerous	*bi- + -gener-*	/0100/	[e]	/	/	/	/
var		/2100/	[aɪ]–[e]				
bigenous	*bi- + -gen-*	/010/	[e]	/	/	/	/
bijugous	*bi- + -jug-*	/100/	[aɪ] + var [ɪ]	/	/	/	/
bimanous	*bi- + -man-*	/100/	[ɪ] + var [aɪ]	/	/	/	
binotonous	*bin- + -ton-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
biparous	*bi- + -par-*	/100/	[ɪ]	/	/	/100/	[ɪ]
decagynous	*deca- + -gyn-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
dicephalous	*di- + -cephal-*	/0100/	[e]	/	/	/	/
dicerous	*di- + -cer-*	/100/	[aɪ]	/	/	/	/
dichronous	*di- + -chron-*	/100/	[aɪ]	/	/	/	/
dichroous	*di- + -chro-*	/100/	[aɪ]	/	/	/	/
diclinous	*di- + -clin-*	/100/	[ɑɪ]	/	/	/	/
dicoelous	*di- + -coel-*	/010/	[iː]	/	/	/	/
dicrotous	*di- + -crot-*	/100/	[aɪ]	/	/	/	/
didactylous	*di- + dactyl-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
didynamous	*di- + -dynam-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
digamous	*di- + -gam-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
digenous	*di- + -gen-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
digonous	*di- + gon-*	/100/	[ɪ] + var [aɪ]	/	/	/	/
digynous	*di- + -gyn-*	/100/	[aɪ]	/	/	/	/
dimerous	*di- + -mer-*	/100/	[ɪ]	/100/	[ɪ]	/	/
dipetalous	*di- + -petal-*	/0100/	[e]	/	/	/	/
dipneumonous	*di- + -pneumon-*	/0100/	[uː]	/	/	/	/
dipnoous	*di- + -pno-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
dipterous	*di- + -pter-*	/100/	[ɪ]	/100/	[ɪ]	/100/	[ɪ]
dipyrenous	*di- + -pyren-*	/0010/	[iː]	/	/	/	/
disepalous	*di- + -sepal-*	/0100/	[e]	/	/	/	/
distegous	*di- + -steg-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
distemonous	*di- + -stemon-*	/0100/	[iː]	/	/	/	/
distichous	*di- + -stich-*	/100/	[ɪ]	/	/	/100/	[ɪ]
distomatous	*di- + -stomat-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
distylous	*di- + -styl-*	/010/	[aɪ]	/	/	/	/
dithecous	*di- + -thec-*	/010/	[iː]	/	/	/	/

terme	structure	OED		LPD		EPD	
dithyrous	*di- + -thyr-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
ditokous	*di- + -tok-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
dizygous	*di- + -zyg-*	/010/	[aɪ]	/	/	/	/
enneagynous	*ennea- + -gyn-*	/00100/	[æ]	/	/	/	/
enneapetalous	*ennea- + -petal-*	/200100/	[e]–[e]	/	/	/	/
hendecagynous	*hendeca- + -gyn-*	/00100/	[æ]	/	/	/	/
heptachronous	*hepta- + -chron-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
heptamerous	*hepta- + -mer-*	/0100/	[æ]	/0100/	[æ]	/	/
heptasepalous	*hepta- + -sepal-*	/00100/	[e]	/	/	/	/
heptastichous	*hepta- +-stich-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
hexachaetous	*hexa- + -chaet-*	/0010/	[iː]	/	/	/	/
hexagonous	*hexa- + -gon-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
hexagynous	*hexa- + gyn-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
hexamerous	*hexa- + -mer-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
octamerous	*octa- + -mer-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
octastichous	*octa- + -stich-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
octopodous	*octo- + -pod-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
var		/2010/	[ɒ]–[əʊ]				
pentadactylous	*penta- + -dactyl-*	/20100/	[e]–[æ]	/	/	/	/
pentagonous	*penta- + -gon-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
pentamerous	*penta- + -mer-*	/0100/	[æ]	/0100/	[æ]	/	/
pentastichous	*penta- + -stich-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
quadrumanous	*quadru- +-man-*	/0100/	[uː]	/0100/	[uː]	/0100/	[uː]
var		/2010/	[ɒ]–[eɪ]				
sejugous	*L six + -jug-*	/100/	[e]	/	/	/	
tetracerous	*tetra- + -cer-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
tetrachaetous	*tetra- + -chaet-*	/0010/	[iː]	/	/	/	/
tetrachotomous	*tetra(di)cho- + -tom-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
tetrachronous	*tetra- + -chron-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
tetradymous	*tetra- + -dym-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
tetragenous	*tetra- + -gen-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
tetragonous	*tetra- + -gon-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
tetramerous	*tetra- + -mer-*	/0100/	[æ]	/0100/	[æ]	/	/
tetrapetalous	*tetra- + -petal-*	/00100/	[e]	/	/	/	/
tetraplous	*tetra- + -pl-*	/100/	[e]	/	/	/	/
tetrapterous	*tetra- + -pter-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
tetrastichous	*tetra- + -stich-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
trichotomous	*tricho- + -tom-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
trichronous	*tri- + -chron-*	/100/	[aɪ]	/	/	/	/
tricolorous	*tri- + -color-*	/0100/	[ʌ]	/	/	/	/
tridynamous	*tri- + -dynam-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
trigamous	*tri- + -gam-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
trigonous	*tri- + -gon-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/

terme	structure	OED		LPD		EPD	
trigynous	*tri- + -gyn-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
trilophous	*tri- + -loph-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
trimerous	*tri- + -mer-*	/100/	[ɪ] + var [aɪ]	/	/	/	/
tripetalous	*tri- + -petal-*	/0100/	[e]	/	/	/	/
tripterous	*tri- + pter-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
triquetrous	*tri- + -quetr-*	/010/	[e]	/	/	/	/
trisporous	*tri- + -spor-*	/010/	[ɔː]	/	/	/	/
tristachyous	*tri- + -stachy-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
tristichous	*tri- + -stich-*	/100/	[ɪ]	/	/	/	/
tritonous	*tri- + -ton-*	/100/	[aɪ]	/	/	/	/

Annexe 35 : Liste des bases savantes A productives attestées dans l'OED et accompagnées de leur sens[429].

acantho-	from Greek « thorn »	***acro-***	from Greek « highest, topmost »
actino-	from Greek « ray, beam »	***adipo-***	from Latin « fat »
aero-	from Greek « air »	***agri-***	from Latin « field »
ali-	from Latin « wing »	***albumino-***	from Latin « albumen »
allo-	from Greek « other, different »	***alti-***	from Latin « high »
andro-	from Greek « man, male »	***angio-***	from Greek « receptacle, vessel »
anomalo-	from Greek « irregular »	***anthropo-***	from Greek « man »
arthro-	from Greek « joint »	***asco-***	from Greek « bag »
auto-	from Greek « self, one's own »	***auro-***	from Latin « gold »
axo-	from Greek « axis »	***batracho-***	from Greek « frog »
biblio-	from Greek « book »	***bio-***	from Greek « life »
brachy-	from Greek « short »	***caco-***	from Greek « bad, evil »
calco-	from Latin/Greek « lime »	***carpo-***	from Greek « fruit » or « wrist »
cephalo-	from Greek « head »	***cheiro-***	from Greek « hand »
chori-	from Greek « asunder, apart »	***cirro-***	from Latin « curl, fringe »
copro-	from Greek « dung »	***cotylo-***	from Greek « hollow, small vessel »
crypto-	from Greek «hidden, concealed, secret »	***crystallo-***	from Greek « crystal »
cyno-	from Greek « dog »	***denti-***	from Latin « teeth »
dialy-	from Greek « to part asunder, separate »	***dicho-***	from Greek « in two, asunder, apart »
diplo-	from Greek « twofold, double »	***disco-***	from Greek « quoit, disc »
dorsi-	from Latin « back »	***ecto-***	from Greek « outside »
elytro-	from Greek « sheath »	***endo-***[430]	from Greek « within »
entero-	from Greek « intestine »	***equi-***	from Latin « equal »
eu-	from Greek « good, well »	***femino-***	from Latin « woman, female »
ferro-	from Latin « iron »	***fissi-***	from Latin « to split »
zymo-	from Greek « leaven »	***gastro-***	from Greek « belly, stomach »
geo-	from Greek « earth »	***glosso-***	from Greek « tongue »
gnatho-	from Greek « jaw »	***gymno-***	from Greek « naked, bare »
gyno-	from Greek « woman, female »	***haemo-***	from Greek « blood »
haemato-	from Greek « blood »	***halo-***	from Greek « salt, sea » or « halogen »
haplo-	from Greek « single, simple »	***hebe-***	from Greek « youth, puberty »
hepato-	from Greek « liver »	***hetero-***	from Greek « other, different »
holo-	from Greek « whole, entire »	***homo-***	from Greek « same »
hoplo-	from Greek « weapon » or « hoof »	***hyalo-***	from Greek « glass »
hydro-	from Greek « water »	***hygro-***	from Greek « wet, moist, fluid »
hymeno-	from Greek « membrane, hymen »	***hypno-***	from Greek « sleep »
hypso-	from Greek « height »	***ichthyo-***	from Greek « fish »
ideo-	from Greek « idea »	***iso-***	from Greek « equal »
kerato-	from Greek « horn »	***lacto-***	from Latin « milk »
lepido-	from Greek « scale »	***licheno-***	from Greek « lichen »
ligni-	from Latin « wood »	***limno-***	from Greek « lake, marsh »
lipo-	from Greek « fat »	***litho-***	from Greek « stone »
lyso-	from Latin/Greek[431] « loosening »	***macro-***	from Greek « long, large »

[429] Le sens attribué à toutes ces bases est vague, et ne prend en compte que la traduction « principale » du terme dans sa langue d'origine, sans entrer dans les spécificités sémantiques.

[430] *endo-* possède un double statut dans l'OED, celui de préfixe et de base savante. Nous le classons pour notre part dans la catégorie des bases savantes.

magni-	from Latin « great »	***malaco-***	from Greek « soft »
meco-	from Greek « length »	***mega-***	from Greek/IE[432] « great »
megalo-	from Greek « great »	***meio-***	from Greek « lesser, less »
melano-	from Greek/IE « black »	***mento-***	from Latin « chin »
mero-	from Greek « part or partial »	***meso-***	from Greek « middle »
metallo-	from Latin « metal »	***micro-***	from Greek « small »
mono-	from Greek « only, alone, single »	***muci-***	from Latin/Greek « slime, mucus »
multi-	from Latin « much, many »	***myceto-***	from Greek « mushroom, fungus »
myco-	from Greek « mushroom, fungus »	***myelo-***	from Greek « marrow »
myo-	from Greek « muscle, mouse, mussel »	***myria-***	from Greek « plural, countless »
myrmeco-	from Greek « ant »	***myxo-***	from Greek « mucus »
necro-	from Greek « dead body or person »	***nemato-***	from Greek « thread »
neo-	from Greek « new »	***neuro-***	from Greek « tendon, nerve »
neutro-	from Latin « neuter »	***nitro-***	from Greek « nitre »
nocti-	from Latin « night »	***nuci-***	from Latin « nut »
nulli-	from Latin « having no »	***oligo-***	from Greek « having few »
ombro-	from Greek « shower of rain »	***omni-***	from Latin « all »
omo-	from Greek « shoulder »	***oo-***	from Greek « egg, ovum »
ophio-	from Greek « serpent »	***opistho-***	from Greek « behind »
organo-	from Greek « organ »	***ornitho-***	from Greek « bird »
ortho-	from Greek « straight » or « right, correct »	***osteo-***	from Greek « bone »
ovi-	from Latin « egg » or « sheep »	***oxy-***	from Greek « sharp, acute » or « oxygen »
pachy-	from Greek « thick, large, massive »	***paedo-***	from Greek « boy, child »
palaeo-	from Greek « ancient wealth, ancient »	***paludi-***	from Latin « marsh »
pan-	from Greek « all, probably »	***panto-***	from Greek « all »
partheno-	from Greek « virgin »	***patho-***	from Greek « suffering, disease »
pedi-	from Latin « foot »	***pelo-***	from Greek « clay, mud »
pelti-	from Latin « pelta »	***petro-***	from Greek « rock » or Latin « petroleum »
ph(a)eno-	from Greek « to bring to light »	***phanero-***	from Greek « visible, evident »
philo-	from Greek « to love »	***phyto-***	from Greek « plant »
phyco-	from Greek « seaweed »	***photo-***	from Greek « light »
phyllo-	from Greek « leaf »	***phyco-***	from Greek « seaweed, fucus »
physo-	from Greek « bladder, bubble »	***pisci-***	from Latin « fish »
pilo-	from Latin « hair »	***plagio-***	from Greek « oblique, slanting »
platy-	from Greek « broad, flat »	***pleio-***	from Greek « more »
plesio-	from Greek « near »	***pleuro-***	from Greek « side, rib »
pluri-	from Latin « more »	***podo-***	from Greek « foot »
poly-	from Greek « much »	***poro-***	from Greek « pore »
protero-	from Greek « before, former, superior »	***psammo-***	from Greek « sand »
proto-	from Greek « first »	***pseudo-***	from Greek « false »
ptero-	from Greek « feather, wing »	***pyo-***	from Greek « pus »
pyro-	from Greek « fire »	***rhizo-***	from Greek « root »
rhyncho-	from Greek « beak, snout »	***sanguino-***	from Latin « blood »
sarco-	from Greek « fkesh »	***sauro-***	from Greek « lizard »
schizo-	from Greek « to split »	***sclero-***	from Greek « hard »
sesqui-	from Latin « half in addition »	***spino-***	from Latin « spine »
steato-	from Greek « stiff fat, tallow »	***stego-***	from Greek « to cover, covering »
steno-	from Greek « narrow »	***stomato-***	from Greek « mouth »
tauto-	from Greek « the same »	***teleo-***	from Greek « perfect, complete » or « end »
tetano-	from Greek « muscular spasm »	***thely-***	from Greek « female »
theo-	from Greek « God »	***thermo-***	from Greek « hot »
thero-	from Greek « wild beast »	***toxico-***	from Greek « poison »

[431] Cas pour lesquel il est difficile de déterminer le sens exact de la base. L'origine est grecque, mais il semble que le passage de la base par le latin ait provoqué un ajout de sens.

[432] L'origine des termes grecs n'est généralement pas mentionnée. Nous indiquons seulement quelques cas pour lesquels l'OED précise l'héritage indo-européen de la base.

toxo-	from Greek « bow » or Latin « toxin »	***tropho-***	from Greek « to nourish »
tropo-	from Greek « turning »	***tubi-***	from Latin « tube »
uni-	from Latin « one, single »	***vivi-***	from Latin « alive, viving »
xero-	from Greek « dry »	***xylo-***	from Greek « wood »
zoo-	from Greek « animal »	***zygo-***	from Greek « yoke »

Annexe 36 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « base initiale attestée + base + *-ous* » (439 cas)[433].

termes	structure	OED		LPD		EPD	
acanthocephalous	*acantho- + -cephal-*	/020100/	[ə,kænθəu'sefələs]	/	/	/	/
acanthocladous	*acantho- + -clad-*	/00100/	[ækæn'θɒklədəs]	/	/	/	/
acanthophorous	*acantho- + -phor-*	/00100/	[ækæn'θɒfərəs]	/	/	/	/
acanthopterous	*acantho- + -pter-*	/00100/	[ækæn'θɒptərəs]	/	/	/	/
acrogenous	*acro- + -gen-*	/0100/	[æ'krɒdʒənəs]	/	/	/	/
acrosporous	*acro- + -spor-*	/0100/	[æ'krɒspərəs]	/	/	/	/
acrotomous	*acro- + -tom-*	/0100/	[æ'krɒtəməs]	/	/	/	/
actinophorous	*actino- + -phor-*	/20100/	[ˌæktɪ'nɒfərəs]	/	/	/	/
adenophorous	*adeno- + -phor-*	/00100/	[ædɪ'nɒfərəs]	/	/	/	/
adipocerous	*adipo- + -cer-*	/00100/	[ædɪ'pɒsərəs]	/	/	/	/
aerogenous	*aero- + -gen-*	/0100/	[ɛː'rɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
aerophilous	*aero- + -phil-*	/0100/	[ɛː'rɒfɪləs]	/	/	/	/
agricolous	*agri- + -col-*	/0100/	[ə'grɪkələs]	/	/	/	/
aligerous	*ali- + -ger-*	/0100/	[ə'lɪdʒərəs]	/	/	/	/
allochroous	*allo- + -chro-*	/0100/	[æ'lɒkrəʊəs]	/	/	/	/
allochthonous	*allo- + -chthon-*	/0100/	[æ'lɒkθənəs]	/0100/	[æ'lɒkθənəs]	/	/
allomerous	*allo- + -mer-*	/0100/	[æ'lɒmərəs]	/	/	/	/
allonymous	*allo- + -onym-*	/0100/	[æ'lɒnɪməs]	/	/	/	/
alticomous	*alti- + -com-*	/0100/	[æl'tɪkəməs]	/	/	/	/
androdynamous	*andro- + -dynam-*	/20100/	[ˌændrəu'dɪnəməs]	/	/	/	/
androgenous	*andro- + -gen-*	/	/	/0100/	[æn'drɒdʒənəs]	/0100/	[æn'drɒdʒ.ənəs]
androgynous	*andro- + -gyn-*	/0100/	[æn'drɒdʒɪnəs]	/0100/	[æn'drɒdʒɪnəs]	/0100/	[æn'drɒdʒ.ɪ.nəs]
androphagous	*andro- + -phag-*	/0100/	[æn'drɒfəgəs]	/	/	/	/
androtomous	*andro- + -tom-*	/0100/	[æn'drɒtəməs]	/	/	/	/
angiosporous	*angio- + -spor-*	/00100/	[ændʒɪ'ɒspərəs]	/	/	/	/
angiostomous	*angio- + -stom-*	/00100/	[ændʒɪ'ɒstəməs]	/	/	/	/
anthropophagous	*anthropo- + -phag-*	/00100/	[ænθrəu'pɒfəgəs]	/20100/	[ˌænᵗθrəu'pɒfəgəs]	/20100/	[ˌænt.θrəu'pɒf.əgəs]
arthropodous	*arthro- + -pod-*	/0100/	[ɑː'θrɒpədəs]	/0100/	[ɑː'θrɒpədəs]	/	/
ascogenous	*asco- + -gen-*	/0100/	[əs'kɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
ascophorous	*asco- + -phor-*	/0100/	[əs'kɒfərəs]	/	/	/	/
astrophorous	*astro- + -phor-*	/	/	/0100/	[ə'strɒfərəs]	/	/
autocephalous	*auto- + -cephal-*	/00100/	[ɔːtəu'sefələs]	/20100/	[ˌɔːtəu'sefələs]	/	/
autochthonous	*auto- + -chthon-*	/0100/	[ɔː'tɒkθənəs]	/0100/	[ɔː'tɒkθənəs]	/0100/	[ɔː'tɒk.θᵊn.əs]
autogamous	*auto- + -gam-*	/0100/	[ɔː'tɒgəməs]	/	/	/0100/	[ɔː'tɒg.ə.məs]
autogenous	*auto- + -gen-*	/0100/	[ɔː'tɒdʒɪnəs]	/	/	/0100/	[ɔː'tɒdʒ.ə.nəs]
autologous	*auto- + -log-*	/0100/	/	/0100/	[ɔː'tɒləgəs]	/	/
autonomous	*auto- + -nom-*	/0100/	[ɔː'tɒnəməs]	/0100/	[ɔː'tɒnəməs]	/0100/	[ɔː'tɒn.ə.məs]
autophagous	*auto- + -phag-*	/0100/	[ɔː'tɒfəgəs]	/	/	/	/
axotomous	*axo- + -tom-*	/0100/	[æk'sɒtəməs]	/	/	/	/
batrachophagous	*batracho- + -phag-*	/00100/	[bætrə'kɒfəgəs]	/	/	/	/

[433] Sont donc intégrés à ces 439 constructions les cas où la voyelle de liaison de la base A s'efface au profit de la voyelle de la base B.

termes	structure	OED		LPD		EPD	
bibliophilous	*biblio- + -phil-*	/00100/	[bɪblɪ'ɒfɪləs]	/	/	/	/
biogenous	*bio- + -gen-*	/0100/	[baɪ'ɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
brachycerous	*brachy- + -cer-*	/0100/	[bræ'kɪsərəs]	/	/	/	/
brachypterous	*brachy- + -pter-*	/0100/	[bræ'kɪptərəs]	/	/	/	/
brachytypous	*brachy- + -typ-*	/0100/	[bræ'kɪtɪpəs]	/	/	/	/
brachyurous	*brachy- + -(o)ur-*	/0010/	[brækɪ'ʊərəs]	/	/	/	/
brachyourous							
branchiostomous	*branchio- + -stom-*	/00100/	[bræŋkɪ'ɒstəməs]	/	/	/	/
cacochylous	*caco- + -chyl-*	/0010/	[kækəʊ'kaɪləs]	/	/	/	/
cacophonous	*caco- + -phon-*	/0100/	[kæ'kɒfənəs]	/0100/	[kə'kɒfənəs]	/0100/	[kə'kɒf.ə.nəs]
carpophagous	*carpo- + -phag-*	/0100/	/	/0100/	[kɑː'pɒfəgəs]	/	/
cephalopodous	*cephalo- + -pod-*	/00100/	[sefə'lɒpədəs]	/	/	/	/
cheiropodous	*cheiro- + -pod-*	/0100/	[kaɪ'rɒpədəs]	/	/	/	/
choripetalous	*chori- + -petal-*	/00100/	[ˌkɒrɪ'petələs]	/	/	/	/
chorisepalous	*chori- + -sepal-*	/00100/	[ˌkɒrɪ'sepələs]	/	/	/	/
coprophagous	*copro- + -phag-*	/0100/	[kɒ'prɒfəgəs]	/0100/	[kɒ'prɒfəgəs]	/	/
cotylophorous	*cotylo- + -phor-*	/00100/	[kɒtɪ'lɒfərəs]	/	/	/	/
cryptogamous	*crypto- + -gam-*	/0100/	/	/0100/	[krɪp'tɒgəməs]	/	/
cynocephalous	*cyno- + -cephal-*	/00100/	[saɪnəʊ'sefələs]	/	/	/20100/	[ˌsaɪ.nəʊ'sef.ə.ləs]
dentigerous	*denti- + -ger-*	/0100/	[den'tɪdʒərəs]	/0100/	[den'tɪdʒərəs]	/	/
discophorous	*disco- + -phor-*	/0100/	[dɪ'skɒfərəs]	/	/	/	/
dorsigerous	*dorsi- + -ger-*	/0100/	[dɔː'sɪdʒərəs]	/	/	/	/
dorsiparous	*dorsi- + -par-*	/0100/	[dɔː'sɪpərəs]	/	/	/	/
ectogenous	*ecto- + -gen-*	/0100/	[ek'tɒdʒɪnəs]	/0100/	[ek'tɒdʒənəs]	/	/
endogamous	*endo- + -gam-*	/0100/	[en'dɒgəməs]	/0100/	[en'dɒgəməs]	/	/
endogenous	*endo- + -gen-*	/0100/	[en'dɒdʒɪnəs]	/0100/	[en'dɒdʒənəs]	/0100/	[ɪn'dɒdʒ.ə.nəs]
enterodelous	*entero- + -del-*	/20010/	[ˌenterəʊ'diːləs]	/	/	/	/
euonymous	*eu- + -onym-*	/0100/	[juː'ɒnɪməs]	/	/	/	/
euphemous	*eu- + -phem-*	/100/	['juːfɪməs]	/	/	/	/
euphonous	*eu- + -phon-*	/100/	['juːfənəs]	/	/	/	/
fissiparous	*fissi- + -par-*	/0100/	[fɪ'sɪpərəs]	/0100/	[fɪ'sɪpərəs]	/0100/	[fɪ'sɪp.ər.əs]
gasteropodous	*gastro- + -pod-*	/00100/	[gæstə'rɒpədəs]	/	/	/	/
gastropodous	*gastro- + -pod-*	/0100/	[gæst'rɒpədəs]	/0100/	[gæ'strɒpədəs]	/	/
geophilous	*geo- + -phil-*	/0100/	[dʒiː'ɒfɪləs]	/	/	/	/
glossophorous	*glosso- + -phor-*	/0100/	[glɒ'sɒfərəs]	/	/	/	/
gnathophorous	*gnatho- + -phor-*	/0100/	[neɪ'θɒfərəs]	/	/	/	/
gymnoceratous	*gymno- + -cerat-*	/00100/	[ˌserətəs]	/	/	/	/
gymnogenous	*gymno- + -gen-*	/0100/	[dʒɪm'nɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
gymnogynous	*gymno- + -gyn-*	/0100/	[dʒɪm'nɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
gymnomerous	*gymno- + -mer-*	/0010/	[ˌmɪərəs]	/	/	/	/
gymnopterous	*gymno- + -pter-*	/0100/	[ˌɒptərəs]	/	/	/	/
gymnostomous	*gymno- + -stom-*	/0100/	[dʒɪm'nɒstəməs]	/	/	/	/
gymnotocous	*gymno- + -toc-*	/0100/	[ˌɒtəkəs]	/	/	/	/
haemophobous	*haemo- + -phob-*	/0100/	[hiː'mɒfəbəs]	/	/	/	/
halogenous	*halo- + -gen-*	/0100/	/	/0100/	[hæ'lɒdʒənəs]	/0100/	[hə'lɒdʒ.ɪ.nəs]
halophilous	*halo- + -phil-*	/0100/	[hæ'lɒfɪləs]	/	/	/	/
haplopetalous	*haplo- + -petal-*	/00100/	[ˌpetələs]	/	/	/	/
hebegynous	*hebe- + -gyn-*	/0100/	[ˌedʒɪnəs]	/	/	/	/
hepatogenous	*hepato- + -gen-*	/00100/	[hepət'ɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
heterocephalous	*hetero- + -cephal-*	/000100/	[ˌsefələs]	/	/	/	/
heterocerous	*hetero- + -cer-*	/00100/	[hetə'rɒsərəs]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
heterochromous	*hetero- + -chrom-*	/00010/	[ˌkrəʊməs]	/	/	/	/
heterochthonous	*hetero- + -chthon-*	/00100/	[ˌθənəs]	/	/	/	/
heterodromous	*hetero- + -drom-*	/00100/	[hetəˈrɒdrəməs]	/	/	/	/
heterogamous	*hetero- + -gam-*	/00100/	[hetəˈrɒgəməs]	/	/	/	/
heterognathous	*hetero- + -gnath-*	/00100/	[ˌgnəθəs]	/	/	/	/
heterogonous	*hetero- + -gon-*	/00100/	[ˌgənəs]	/	/	/	/
heterogynous	*hetero- + -gyn-*	/00100/	[ˌdʒɪnəs]	/	/	/	/
heterolobous	*hetero- + -lob-*	/00100/	[ˌləbəs]	/	/	/	/
heterologous	*hetero- + -log-*	/00100/	[ˌləgəs]	/	/	/	/
heteromalous	*hetero- + -omal-*	/00100/	[ˌmələs]	/	/	/	/
heteromerous	*hetero- + -mer-*	/00100/	[hetəˈrɒmərəs]	/	/	/	/
heteronemous	*hetero- + -nem-*	/00010/	[ˌniːməs]	/	/	/	/
heteronomous	*hetero- + -nom-*	/00100/	[ˌnəməs]	/	/	/	/
heteronymous	*hetero- + -onym-*	/00100/	[hetəˈrɒnɪməs]	/20100/	[ˌhetəˈrɒnɪməs]	/20100/	[ˌhet.əˈrɒn.ɪ.məs]
heteropetalous	*hetero- + -petal-*	/000100/	[ˌpetələs]	/	/	/	/
heterosporous	*hetero- + -spor-*	/00100/	[ˌspərəs]	/	/	/	/
heterostemonous	*hetero- + -stemon-*	/000100/	[ˌstiːmənəs]	/	/	/	/
heterotomous	*hetero- + -tom-*	/00100/	[ˌtəməs]	/	/	/	/
heterotropous	*hetero- + -trop-*	/00100/	[ˌtrəpəs]	/20100/	[ˌhetəˈrɒtrəpəs]	/	/
holocephalous	*holo- + -cephal-*	/00100/	[ˌsefələs]	/	/	/	/
hognathous	*holo- + -gnath-*	/0100/	[həʊˈlɒgnəθəs]	/	/	/	/
holophanerous	*holo- + -phaner-*	/00100/	[ˌfænərəs]	/	/	/	/
holotrichous	*holo- + -trich-*	/0100/	[həʊˈlɒtrɪkəs]	/	/	/	/
holotrochous	*holo- + -troch-*	/0100/	[həʊˈlɒtrəkəs]	/	/	/	/
homochromous	*homo- + -chrom-*	/0010/	[ˌkrəʊməs]	/	/	/	/
homochronous	*homo- + -chron-*	/0100/	[həʊˈmɒkrənəs]	/	/	/	/
homodromous	*homo- + -drom-*	/0100/	[həʊˈmɒdrəməs]	/	/	/	/
homodynamous	*homo- + -dynam-*	/00100/	[hɒməʊˈdɪnəməs]	/	/	/	/
homoeomerous	*homoeo- + -mer-*	/00100/	[hɒmiːˈɒmərəs]	/	/	/	/
homogamous	*homo- + -gam-*	/0100/	[həʊˈmɒgəməs]	/	/	/	/
homogenous	*homo- + -gen-*	/0100/	[həʊˈmɒdʒɪnəs]	/0100/	[həˈmɒdʒənəs]	/	/
homogonous	*homo- + -gon-*	/0100/	[həʊˈmɒgənəs]	/0100/	[həˈmɒgənəs]	/	/
homologous	*homo- + -log-*	/0100/	[həʊˈmɒləgəs]	/0100/	[həˈmɒləgəs]	/0100/	[həˈmɒl.ə.gəs]
homomalous	*homo- + -omal-*	/0100/	[həʊˈmɒmələs]	/	/	/	/
homonomous	*homo- + -nom-*	/0100/	[həʊˈmɒnəməs]	/	/	/	/
homonymous	*homo- + -onym-*	/0100/	[həʊˈmɒnɪməs]	/0100/	[həˈmɒnɪməs]	/0100/	[həˈmɒn.ɪ.məs]
homopetalous	*homo- + -petal-*	/00100/	[ˌpetələs]	/	/	/	/
homophonous	*homo- + -phon-*	/0100/	[həʊˈmɒfənəs]	/0100/	[həˈmɒfənəs]	/0100/	[həˈmɒf.ənəs]
homosporous	*homo- + -spor-*	/0100/	[həʊˈmɒspərəs]	/	/	/	/
homotonous	*homo- + -ton-*	/0100/	[həʊˈmɒtənəs]	/	/	/	/
homotropous	*homo- + -trop-*	/0100/	[ˌtrəpəs]	/	/	/	/
hoplophorous	*hoplo- + -phor-*	/0100/	[ˌfərəs]	/	/	/	/
hoplopodous	*hoplo- + -pod-*	/0100/	[ˌpədəs]	/	/	/	/
hyalopterous	*hyalo- + -pter-*	/00100/	[ˌptərəs]	/	/	/	/
hydrocephalous	*hydro- + -cephal-*	/00100/	[haɪdrəʊˈsefələs]	/	/	/	/
hydrogenous	*hydro- + -gen-*	/0100/	[haɪˈdrɒdʒɪnəs]	/	/	/0100/	[haɪˈdrɒdʒ.ɪ.nəs]
hydrophanous	*hydro- + -phan-*	/0100/	[haɪˈdrɒfənəs]	/0100/	[haɪˈdrɒfənəs]	/	/
hydrophilous	*hydro- + -phil-*	/0100/	[haɪˈdrɒfɪləs]	/	/	/	/
hydrophobous	*hydro- + -phob-*	/0100/	[haɪˈdrɒfəbəs]	/	/	/	/
hygrophanous	*hygro- + -phan-*	/0100/	[ˌfənəs]	/	/	/	/
hygrophilous	*hygro- + -phil-*	/0100/	[haɪˈgrɒfɪləs]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
hymenopterous	*hymeno- + -pter-*	/00100/	[haɪmə'nɒptərəs]	/20100/	[ˌhaɪmə'nɒptərəs]	/	/
hypnophilous	*hypno- + -phil-*	/0100/	[hɪp'nɒfɪləs]	/	/	/	/
hypsophonous	*hypso- + -phon-*	/0100/	[hɪp'sɒfənəs]	/	/	/	/
ichthyocephalous	*ichthyo- + -cephal-*	/000100/	[ˌɪkθɪəʊ'sefələs]	/	/	/	/
ichthyolatrous	*ichthyo- + -latr-*	/00100/	[ˌɪkθɪ'ɒlətrəs]	/	/	/	/
ichthyophagous	*ichthyo- + -phag-*	/00100/	[ɪkθɪ'ɒfəgəs]	/20100/	[ˌɪkθi'ɒfəgəs]	/	/
isochronous	*iso- + -chron-*	/0100/	[aɪ'sɒkrənəs]	/0100/	[aɪ'sɒkrənəs]	/0100/	[aɪ'sɒk.rə.nəs]
isochroous	*iso- + -chro-*	/0100/	[aɪ'sɒkrəʊəs]	/	/	/	/
isocyclous	*iso- + -cycl-*	/0100/	[aɪ'sɒsɪkləs]	/	/	/	/
isodomous	*iso- + -dom-*	/0100/	[aɪ'sɒdəməs]	/	/	/	/
isodynamous	*iso- + -dynam-*	/00100/	[aɪsəʊ'dɪnəməs]	/	/	/	/
isogamous	*iso- + -gam-*	/0100/	[aɪ'sɒgəməs]	/	/	/	/
isogenous	*iso- + -gen-*	/0100/	[aɪ'sɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
isognathous	*iso- + -gnath-*	/0100/	[aɪ'sɒgnəθəs]	/	/	/	/
isogynous	*iso- + -gyn-*	/0100/	[aɪ'sɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
isogyrous	*iso- + -gyr-*	/0010/	[ˌaɪsə'dʒaɪərəs]	/	/	/	/
isologous	*iso- + -log-*	/0100/	[aɪ'sɒləgəs]	/	/	/	/
isomerous	*iso- + -mer-*	/0100/	[aɪ'sɒmərəs]	/	/	/0100/	[aɪ'sɒm.ᵊrəs]
isopachous	*iso- + -pach-*	/0010/	[aɪsəʊ'pækəs]	/	/	/	/
var		/0100/	[aɪ'sɒpəkəs]				
isophorous	*iso- + -phor-*	/0100/	[ˌaɪ'sɒfərəs]	/	/	/	/
isopodous	*iso- + -pod-*	/0100/	[aɪ'sɒpədəs]	/	/	/	/
isopterous	*iso- +-pter-*	/0100/	[aɪ'sɒptərəs]	/	/	/	/
isospondylous	*iso- + -spondyl-*	/00100/	[aɪsəʊ'spɒndɪləs]	/	/	/	/
isotropous	*iso- + -trop-*	/1000/	['aɪsəʊtrəʊpəs]	/	/	/	/
keratogenous	*kerato- + -gen-*	/00100/	/	/20100/	[ˌkerə'tɒdʒənəs]	/	/
lepidopterous	*lepido- + -pter-*	/00100/	[lepɪ'dɒptərəs]	/20100/	[ˌlepɪ'dɒptərəs]	/	/
lignicolous	*ligni- + -col-*	/0100/	[ˌlɪg'nɪkələs]	/	/	/	/
lignivorous	*ligni- + -vor-*	/0100/	[ˌlɪg'nɪvərəs]	/	/	/	/
limnophilous	*limno- + -phil-*	/0100/	[lɪm'nɒfɪləs]	/	/	/	/
lipostomous	*lipo- + -stom-*	/0100/	[lɪ'pɒstəməs]	/	/	/	/
lithodomous	*litho- + -dom-*	/0100/	[lɪ'θɒdəməs]	/	/	/	/
lithogenous	*litho- + -gen-*	/0100/	[lɪ'θɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
lithophagous	*litho- + -phag-*	/0100/	[ˌlɪ'θɒfəgəs]	/	/	/	/
lithophilous	*litho- + -phil-*	/0100/	[ˌlɪ'θɒfɪləs]	/	/	/	/
macrocephalous	*macro- + -cephal-*	/20100/	[ˌmækrə(ʊ)'sefələs]	/	/	/	/
macrodactylous	*macro- + -dactyl-*	/20100/	[ˌmækrəʊ'dæktɪləs]	/	/	/	/
macrophagous	*macro- + -phag-*	/0100/	[mə'krɒfəgəs]	/	/	/	/
macropodous	*macro- + -pod-*	/0100/	[mə'krɒpədəs]	/	/	/	/
macroporous	*macro- + -por-*	/2010/	[ˌmækrə(ʊ)'pɔːrəs]	/	/	/	/
var		/0100/	[mə'krɒpərəs]				
macropterous	*macro- + -pter-*	/0100/	[mə'krɒpt(ə)rəs]	/0100/	[mæ'krɒptərəs]	/	/
malacostracous	*malaco- + -ostrac-*	/00100/	[mælə'kɒstrəkəs]	/	/	/	/
mecopterous	*meco- + -pter-*	/0100/	[mɪ'kɒptərəs]	/	/	/	/
megacephalous	*mega- + -cephal-*	/20100/	[ˌmegə'sefələs]	/	/	/	/
megacerous	*mega- + -cer-*	/0100/	[me'gæsərəs]	/	/	/	/
megacheilous	*mega- + -cheil-*	/0010/	[megə'kaɪləs]	/	/	/	/
megagnathous	*mega- + -gnath-*	/0100/	[me'gægnəθəs]	/	/	/	/
meiogyrous	*meio- + -gyr-*	/20010/	[ˌmaɪəʊ'dʒaɪərəs]	/	/	/	/
meiostemonous	*meio- + -stemon-*	/200100/	[ˌmaɪəʊ'stiːmənəs]	/	/	/	/
melanochrous	*melano- + -chro-*	/0010/	[mɛlə'nɒkrəs]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
mesogenous	*meso- + -gen-*	/0100/	[mɪˈsɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
mesognathous	*meso- + -gnath-*	/0100/	[mɪˈsɒgnəθəs]	/	/	/	/
mesomyodous	*meso- + -myod-*	/00100/	[mesə(ʊ)ˈmaɪədəs]	/	/	/	/
mesophilous	*meso- + -phil-*	/0100/	[mɪˈsɒfɪləs]	/	/	/	/
mesostylous	*meso- + -styl-*	/2010/	[ˌmesə(ʊ)ˈstaɪləs]	/	/	/	/
microcephalous	*micro- + -cephal-*	/20100/	[ˌmaɪkrə(ʊ)ˈsefələs]	/	/	/20100/	[ˌmaɪ.krəʊˈsef.ᵊl.əs]
microphagous	*micro- + -phag-*	/0100/	[maɪˈkrɒfəgəs]	/	/	/	/
microporous	*micro- + -por-*	/2010/	[ˌmaɪkrə(ʊ)ˈpɔːrəs]	/	/	/	/
micropterous	*micro- + -pter-*	/0100/	[maɪˈkrɒpt(ə)rəs]	/	/	/	/
microstylous	*micro- + -styl-*	/0010/	[maɪkrə(ʊ)ˈstaɪləs]	/	/	/	/
misogamous	*miso- + -gam-*	/0100/	[mɪˈsɒgəməs]	/	/	/	/
misogynous	*miso- + -gyn-*	/0100/	[mɪˈsɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
monocephalous	*mono- + -cephal-*	/20100/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈsefələs]	/	/	/	/
monocerous	*mono- + -cer-*	/0100/	[məˈnɒs(ə)rəs]	/	/	/	/
monochromous	*mono- + -chrom-*	/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈkrəʊməs]	/	/	/	/
monochronous	*mono- + -chron-*	/0100/	[məˈnɒkrənəs]	/	/	/	/
monoclinous	*mono- + -clin-*	/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈklaɪnəs]	/	/	/	/
monocotylous	*mono- + -cotyl-*	/20100/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈkɒtɪləs]	/	/	/	/
monodactylous	*mono- + -dactyl-*	/20100/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈdæktɪləs]	/	/	/	/
monodomous	*mono- + -dom-*	/0100/	[məˈnɒdəməs]	/	/	/	/
monogamous	*mono- + -gam-*	/0100/	[məˈnɒgəməs]	/0100/	[məˈnɒgəməs]	/0100/	[məˈnɒg.ə.məs]
monogenous	*mono- + -gen-*	/0100/	[məˈnɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
monogynous	*mono- + -gyn-*	/0100/	[məˈnɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
monoicous	*mono- + -oic-*	/0100/	[mɒˈnəʊɪkəs]	/	/	/	/
monolatrous	*mono- + -latr-*	/0100/	[məˈnɒlətrəs]	/	/	/	/
monomerous	*mono- + -mer-*	/0100/	[məˈnɒm(ə)rəs]	/	/	/	/
monopetalous	*mono- + -petal-*	/20100/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈpetələs]	/	/	/	/
monophagous	*mono- + -phag-*	/0100/	[məˈnɒfəgəs]	/	/	/	/
monophonous	*mono- + -phon-*	/0100/	[məˈnɒfənəs]	/	/	/	/
monopolous	*mono- + -pol-*	/0100/	[məˈnɒpələs]	/	/	/	/
monorhinous	*mono- + -rhin-*	/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈraɪnəs]	/	/	/	/
monosemous	*mono- + -sem-*	/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈsiːməs]	/	/	/	/
monosepalous	*mono- + -sepal-*	/20100/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈsep(ə)ləs]	/	/	/	/
var			[ˌmɒnə(ʊ)ˈsiːp(ə)ləs]				
monosporous	*mono- + -spor-*	/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈspɔːrəs]	/	/	/	/
monostachyous	*mono- + -stachy-*	/20100/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈstækɪəs]	/	/	/	/
monostichous	*mono- + -stich-*	/0100/	[məˈnɒstɪkəs]	/	/	/	/
var		/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈstaɪkəs]				
monostomous	*mono- + -stom-*	/	/	/0100/	[mɒˈnɒstəməs]	/	/
monothalamous	*mono- + -thalam-*	/20100/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈθæləməs]	/	/	/	/
monothecous	*mono- + -thec-*	/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈθiːkəs]	/	/	/	/
monotocous	*mono- + -toc-*	/0100/	[məˈnɒtəkəs]	/	/	/	/
monotonous	*mono- + -ton-*	/0100/	[məˈnɒtənəs]	/0100/	[məˈnɒtənəs]	/0100/	[məˈnɒt.ᵊn.əs]
monotrichous	*mono- + -trich-*	/0100/	[məˈnɒtrɪkəs]	/	/	/	/
var		/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈtraɪkəs]				
monoxenous	*mono- + -xen-*	/0100/	[məˈnɒksɪnəs]	/	/	/	/
var		/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈzenəs]				
var			[ˌmɒnə(ʊ)ˈziːnəs]				
monoxylous	*mono- + -xyl-*	/0100/	[məˈnɒksɪləs]	/	/	/	/
monozygous	*mono- + -zyg-*	/2010/	[ˌmɒnə(ʊ)ˈzaɪgəs]	/	/	/	/
mucigenous	*muci- + -gen-*	/0100/	[mjuːˈsɪdʒɪnəs]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
muciparous	*muci- + -par-*	/0100/	[mjuːˈsɪp(ə)rəs]	/	/	/	/
multiflorous	*multi- + -flor-*	/2010/	[ˌmʌltɪˈflɔːrəs]	/	/	/	/
multiparous	*multi- + -par-*	/0100/	[mʌlˈtɪp(ə)rəs]	/0100/	[mʌlˈtɪpərəs]	/	/
mycophagous	*myco- + -phag-*	/0100/	[maɪˈkɒfəgəs]	/	/	/	/
myelogenous	*myelo- + -gen-*	/20100/	[ˌmaɪəˈlɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
myogenous	*myo- + -gen-*	/0100/	[maɪˈɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
myophorous	*myo- + -phor-*	/0100/	[maɪˈɒfərəs]	/	/	/	/
myriapodous	*myria- + -pod-*	/00100/	[mɪrɪˈæpədəs]	/	/	/	/
var		/20010/	[ˌmɪrɪəˈpəʊdəs]				
myrmecochorous	*myrmeco- + -chor-*	/20010/	[ˌmɜːmɪkə(ʊ)ˈkɔːrəs]	/	/	/	/
myrmecophagous	*myrmeco- + -phag-*	/20100/	[ˌmɜːmɪˈkɒfəgəs]	/20100/	[ˌmɜːmɪˈkɒfəgəs]	/	/
myrmecophilous	*myrmeco- + -phil-*	/20100/	[ˌmɜːmɪˈkɒfɪləs]	/	/	/	/
necrogenous	*necro- + -gen-*	/0100/	[nɪˈkrɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
necrophagous	*necro- + -phag-*	/0100/	[nɪˈkrɒfəgəs]	/	/	/	/
necrophilous	*necro- + -phil-*	/0100/	[nɪˈkrɒfɪləs]	/	/	/	/
nemocerous	*nemato- + -cer-*	/0100/	[nɪˈmɒs(ə)rəs]	/	/	/	/
neognathous	*neo- + -gnath-*	/0100/	[nɪˈɒgnəθəs]	/	/	/	/
neotenous	*neo- + -ten-*	/0100/	[nɪˈɒtɪnəs]	/0100/	[niˈɒtənəs]	/	/
neuropterous	*neuro- + -pter-*	/0100/	[njʊˈrɒpt(ə)rəs]	/	/	/	/
neutrophilous	*neutro- + -phil-*	/0100/	[njuːˈtrɒfɪləs]	/	/	/	/
nitrogenous	*nitro- + -gen-*	/0100/	[naɪˈtrɒdʒɪnəs]	/0100/	[naɪˈtrɒdʒənəs]	/0100/	[naɪˈtrɒdʒ.ɪ.nəs]
nitrophilous	*nitro- + -phil-*	/0100/	[naɪˈtrɒfɪləs]	/	/	/	/
nitrophobous	*nitro- + -phob-*	/2010/	[ˌnaɪtrəˈfəʊbəs]	/	/	/	/
var		/0100/	[naɪˈtrɒfəbəs]				
noctivagous	*nocti- + -vag-*	/0100/	[nɒkˈtɪvəgəs]	/	/	/	/
nucivorous	*nuci- + -vor-*	/2100/	[ˌnjuːˈsɪv(ə)rəs]	/	/	/	/
nulliparous	*nulli- + -par-*	/0100/	[nʌˈlɪp(ə)rəs]	/	/	/0100/	[nʌlˈɪp.ərəs]
oligochaetous	*oligo- + -chaet-*	/20010/	[ˌɒlɪgə(ʊ)ˈkiːtəs]	/	/	/	/
oligochetous							
oligomerous	*oligo- + -mer-*	/20100/	[ˌɒlɪˈgɒm(ə)rəs]	/	/	/	/
oligophagous	*oligo- + -phag-*	/20100/	[ˌɒlɪˈgɒfəgəs]	/	/	/	/
ombrogenous	*ombro- + -gen-*	/0100/	[ɒmˈbrɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
ombrophilous	*ombro- + -phil-*	/0100/	[ɒmˈbrɒfɪləs]	/	/	/	/
ombrophobous	*ombro- + -phob-*	/2010/	[ˌɒmbrə(ʊ)ˈfəʊbəs]	/	/	/	/
omnigenous	*omni- + -gen-*	/0100/	[ɒmˈnɪdʒɪnəs]	/	/	/	/
omnivorous	*omni- + -vor-*	/0100/	[ɒmˈnɪv(ə)rəs]	/0100/	[ɒmˈnɪvərəs]	/0100/	[ɒmˈnɪv.ər.əs]
omophagous	*omo- + -phag-*	/0100/	[ə(ʊ)ˈmɒfəgəs]	/	/	/	/
oogamous	*oo- + -gam-*	/0100/	[əʊˈɒgəməs]	/	/	/	/
ophiolatrous	*ophio- + -latr-*	/20100/	[ˌɒfɪˈɒlətrəs]	/	/	/	/
ophiophagous	*ophio- + -phag-*	/20100/	[ˌɒfɪˈɒfəgəs]	/	/	/	/
organogenous	*organo- + -gen-*	/20100/	[ˌɔːgəˈnɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
ornithophilous	*ornitho- + -phil-*	/20100/	[ˌɔːnɪˈθɒfɪləs]	/	/	/	/
ornithopodous	*ornitho- + -pod-*	/20100/	[ˌɔːnɪˈθɒpədəs]	/	/	/	/
orthocephalous	*ortho- + -cephal-*	/20100/	[ˌɔːθəʊˈsefələs]	/	/	/	/
orthognathous	*ortho- + -gnath-*	/0100/	[ɔːˈθɒgnəθəs]	/	/	/	/
orthologous	*ortho- + -log-*	/0100/	[ɔːˈθɒləgəs]	/	/	/	/
orthopterous	*ortho- + -pter-*	/0100/	[ɔːˈθɒpt(ə)rəs]	/0100/	[ɔːˈθɒptərəs]	/0100/	[ɔːˈθɒp.tər.əs]
orthorrhaphous	*ortho- + -rrhaph-*	/0100/	[ɔːˈθɒrəfəs]	/	/	/	/
var		/2010/	[ˌɔːfə(ʊ)ˈræfəs]				
orthostichous	*ortho- + -stich-*	/0100/	[ɔːˈθɒstɪkəs]	/0100/	[ɔːˈθɒstɪkəs]	/	/
var		/2010/	[ˌɔːθə(ʊ)ˈstaɪkəs]				

termes	structure	OED		LPD		EPD	
orthotropous	*ortho- + -trop-*	/0100/	[ɔːˈθɒtrəpəs]	/0100/	[ɔːˈθɒtrəpəs]	/	/
osteogenous	*osteo- + -gen-*	/20100/	[ˌɒstɪˈɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
ovigenous	*ovi- + -gen-*	/0100/	[əʊˈvɪdʒɪnəs]	/	/	/	/
ovigerous	*ovi- + -ger-*	/0100/	[əʊˈvɪdʒ(ə)rəs]	/	/	/	/
oviparous	*ovi- + -par-*	/0100/	[əʊˈvɪp(ə)rəs]	/0100/	[əʊˈvɪpərəs]	/0100/	[əʊˈvɪpˑərˑəs]
ovivorous	*ovi- + -vor-*	/0100/	[əʊˈvɪv(ə)rəs]	/	/	/	/
oxygenous	*oxy- + -gen-*	/0100/	[ɒkˈsɪdʒɪnəs]	/	/	/0100/	[ɒkˈsɪdʒˑənˑəs]
oxyphilous	*oxy- + -phil-*	/2010/	[ˌɒksɪˈfɪləs]	/	/	/	/
oxyurous	*oxy- + -ur-*	/2010/	[ˌɒksɪˈjʊərəs]	/	/	/	/
pachycaulous	*pachy- + -caul-*	/2010/	[ˌpækɪˈkɔːləs]	/	/	/	/
pachydactylous	*pachy- + -dactyl-*	/20100/	[ˌpækɪˈdæktɪləs]	/	/	/	/
paedogamous	*paedo- + -gam-*	/2100/	[ˌpiːˈdɒgəməs]	/	/	/	/
pedogamous							
palaeognathous	*palaeo- + -gnath-*	/00100/	[pælɪˈɒgnəθəs]	/	/	/	/
paleognathous							
paludicolous	*paludi- + -col-*	/20100/	[ˌpæljʊˈdɪkələs]	/	/	/	/
parthenogenous	*partheno- + -gen-*	/00100/	[pɑːθɪˈnɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
pathogenous	*patho- + -gen-*	/0100/	[pəˈθɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
pedigerous	*pedi- + -ger-*	/0100/	[pɪˈdɪdʒ(ə)rəs]	/	/	/	/
pelophilous	*pelo- + -phil-*	/0100/	[pɪˈlɒfɪləs]	/	/	/	/
peltigerous	*pelti- + -ger-*	/0100/	[pelˈtɪdʒ(ə)rəs]	/	/	/	/
phaenogamous	*phaeno- + -gam-*	/0100/	[fiːˈnɒgəməs]	/	/	/	/
phenogamous							
phaenozygous	*pheno- + -zyg-*	/2010/	[ˌfiːnə(ʊ)ˈzaɪgəs]	/	/	/	/
phenozygous							
phenomenous	*pheno- + -men-*	/0100/	[fɪˈnɒmɪnəs]	/	/	/	/
philogynous	*philo- + -gyn-*	/0100/	[fɪˈlɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
photogenous	*photo- + -gen-*	/0100/	[fə(ʊ)ˈtɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
photophilous	*photo- + -phil-*	/0100/	[fəʊˈtɒfɪləs]	/	/	/	/
photophobous	*photo- + -phob-*	/2010/	[ˌfəʊtəʊˈfəʊbəs]	/	/	/	/
phyllogenous	*phyllo- + -gen-*	/0100/	[fɪˈlɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
phyllophagous	*phyllo- + -phag-*	/0100/	[fɪˈlɒfəgəs]	/	/	/	/
phyllopodous	*phyllo- + -pod-*	/0100/	[fɪˈlɒpədəs]	/	/	/	/
physostomous	*physo- + -stom-*	/0100/	[faɪˈsɒstəməs]	/	/	/	/
phytogenous	*phyto- + -gen-*	/0100/	[faɪˈtɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
phytophagous	*phyto- + -phag-*	/0100/	[faɪˈtɒfəgəs]	/	/	/	/
phytophilous	*phyto- + -phil-*	/0100/	[faɪˈtɒfɪləs]	/	/	/	/
piscicolous	*pisci- + -col-*	/0100/	[pɪˈsɪkələs]	/	/	/	/
piscivorous	*pisci- + -vor-*	/0100/	[pɪˈsɪv(ə)rəs]	/0100/	[pɪˈsɪvərəs]	/	/
plagiostomous	*plagio- + -stom-*	/20100/	[ˌpleɪdʒɪˈɒstəməs]	/	/	/	/
plagiotropous	*plagio- + -trop-*	/20010/	[ˌpleɪdʒɪəˈtrəʊpəs]	/	/	/	/
var		/20100/	[ˌpleɪdʒɪˈɒtrəpəs]				
platycoelous	*platy- + -coel-*	/2010/	[ˌplætɪˈsiːləs]	/	/	/	/
pleiomerous	*pleio- + -mer-*	/0100/	[plaɪˈɒm(ə)rəs]	/	/	/	/
plesiochronous	*plesio- + -chron-*	/20100/	[ˌpliːzɪˈɒkrənəs]	/	/	/	/
pleurogenous	*pleuro- + -gen-*	/0100/	[plʊəˈrɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
pluriflorous	*pluri- + -flor-*	/2010/	[ˌplʊərɪˈflɒrəs]	/	/	/	/
var			[ˌplɔːrɪˈflɒrəs]				
pluriparous	*pluri- + -par-*	/0100/	[plʊəˈrɪp(ə)rəs]	/	/	/	/
polycephalous	*poly- + -cephal-*	/20100/	[ˌpɒlɪˈsefələs]	/	/	/	/
polychaetous	*poly- + -chaet-*	/2010/	[ˌpɒlɪˈkiːtəs]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
polychetous							
polychromous	*poly- + -chrom-*	/2010/	[ˌpɒlɪˈkrəʊməs]	/	/	/	/
polycladous	*poly- + -clad-*	/0100/	[pəˈlɪkl̩dəs]	/	/	/	/
polydactylous	*poly- + -dactyl-*	/20100/	[ˌpɒlɪˈdæktɪləs]	/20100/	[ˌpɒliˈdæktɪləs]	/	/
polydomous	*poly- + -dom-*	/0100/	[pəˈlɪdəməs]	/	/	/	/
polygamous	*poly- + -gam-*	/0100/	[pəˈlɪgəməs]	/0100/	[pəˈlɪgəməs]	/0100/	[pəˈlɪg.ə.məs]
polygenous	*poly- + -gen-*	/0100/	[pəˈlɪdʒɪnəs]	/	/	/	/
polygonous	*poly- + -gon-*	/0100/	[pəˈlɪgənəs]	/	/	/	/
polygynous	*poly- + -gyn-*	/0100/	[pəˈlɪdʒɪnəs]	/0100/	[pəˈlɪdʒənəs]	/	/
polyhedrous	*poly- + -hedr-*	/2010/	[ˌpɒlɪˈhiːdrəs]	/	/	/	/
polymelous	*poly- + -mel-*	/2010/	[ˌpɒlɪˈmiːləs]	/	/	/	/
polymerous	*poly- + -mer-*	/0100/	[pəˈlɪm(ə)rəs]	/0100/	[pəˈlɪmərəs]	/0100/	[pəˈlɪm.ər.əs]
polyonymous	*poly- + -onym-*	/20100/	[ˌpɒlɪˈɒnɪməs]	/	/	/	/
polypetalous	*poly- + -petal-*	/20100/	[ˌpɒliˈpetələs]	/	/	/	/
polyphagous	*poly- + -phag-*	/0100/	[pəˈlɪfəgəs]	/0100/	[pəˈlɪfəgəs]	/	/
polyphonous	*poly- + -phon-*	/0100/	[pəˈlɪfənəs]	/	/	/2010/	[ˌpɒl.ɪˈfɒn.əs]
polypodous	*poly- + -pod-*	/0100/	[pəˈlɪpədəs]	/	/	/	/
polypous	*poly- + -po(d)-*	/100/	[ˈpɒlɪpəs]	/100/	[ˈpɒlɪpəs]	/100/	[ˈpɒl.ɪpəs]
polypyrenous	*poly- + -pyren-*	/20010/	[ˌpɒlɪpaɪˈriːnəs]	/	/	/	/
polysemous	*poly- + -sem-*	/2010/	[ˌpɒlɪˈsiːməs]	/0100/	[pəˈlɪsɪməs]	/0100/	[pəˈlɪs.ɪ.məs]
var		/0100/	[pəˈlɪsɪməs]	/2010/	[ˌpɒliˈsiːməs]	/2010/	[ˌpɒl.ɪˈsiː–]
polysepalous	*poly- + -sepal-*	/20100/	[ˌpɒlɪˈsep(ə)ləs]	/20100/	[ˌpɒlɪˈsepələs]	/	/
var			[ˌpɒlɪˈsiːp(ə)ləs]				
polysporous	*poly- + -spor-*	/2010/	[ˌpɒlɪˈspɔːrəs]	/	/	/	/
polythalamous	*poly- + -thalam-*	/20100/	[ˌpɒlɪˈθæləməs]	/	/	/	/
polytocous	*poly- + -toc-*	/0100/	[pəˈlɪtəkəs]	/	/	/	/
polytomous	*poly- + -tom-*	/0100/	[pəˈlɪtəməs]	/	/	/	/
polytrochous	*poly- + -troch-*	/0100/	[pəˈlɪtrəkəs]	/	/	/	/
var		/2010/	[ˌpɒlɪˈtrəʊkəs]				
porogamous	*poro- + -gam-*	/0100/	[pɒˈrɒgəməs]	/	/	/	/
psammophilous	*psammo- + -phil-*	/0100/	[(p)sæˈmɒfɪləs]	/	/	/	/
pseudogynous	*pseudo- + -gyn-*	/2010/	[ˌs(j)uːdəˈdʒaɪnəs]	/	/	/	/
var		/0100/	[s(j)uːˈdɒdʒɪnəs]				
pseudonymous	*pseudo- + -onym-*	/0100/	[sjuːˈdɒnɪməs]	/0100/	[sjuːˈdɒnɪməs]	/0100/	[sjuːˈdɒn.ɪ.məs]
pteropodous	*ptero- + -pod-*	/0100/	[təˈrɒpədəs]	/	/	/	/
pyogenous	*pyo- + -gen-*	/	/	/0100/	[paɪˈɒdʒənəs]	/	/
pyrogenous	*pyro- + -gen-*	/0100/	[paɪˈrɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
pyrophorous	*pyro- + -phor-*	/0100/	[paɪˈrɒf(ə)rəs]	/	/	/	/
rhizopodous	*rhizo- + -pod-*	/0100/	[–ˈɒpədəs]	/	/	/	/
rhynchophorous	*rhyncho- + -phor-*	/0100/	[–ˈɒfərəs]	/	/	/	/
sarcophagous	*sarco- + -phag-*	/0100/	[sɑːˈkɒfəgəs]	/	/	/	/
saurognathous	*sauro- + -gnath-*	/0100/	[sɔːˈrɒgnəθəs]	/	/	/	/
saurophagous	*sauro- + -phag-*	/0100/	[sɔːˈrɒfəgəs]	/	/	/	/
sauropodous	*sauro- + -pod-*	/0100/	[sɔːˈrɒpədəs]	/	/	/	/
schizogenous	*schizo- + -gen-*	/0100/	[–ˈɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
sclerogenous	*sclero- + -gen-*	/0100/	[sklɪəˈrɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
sesquialterous	*sesqui- + -alter-*	/00100/	[seskwɪˈæltərəs]	/	/	/	
steatopygous	*steato- + -pyg-*	/00100/	[stiːəˈtɒpɪgəs]	/20010/	[ˌstiːətəʊˈpaɪgəs]	/20010/	[ˌstɪə.təʊˈpaɪ.gəs]
var		/00010/	[stiːətəʊˈpaɪgəs]	/20100/	[ˌstiːəˈtɒpɪgəs]	/20100/	[ˌstɪəˈtɒp.ɪ–]
stegocephalous	*stego- + -cephal-*	/00100/	[–ˈsefələs]	/	/	/	/
stenocephalous	*steno- + -cephal-*	/00100/	[–ˈsefələs]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
stenopetalous	*steno- + -petal-*	/00100/	[ˌpetələs]	/	/	/	/
stenophagous	*steno- + -phag-*	/0100/	/	/0100/	[steˈnɒfəgəs]	/	/
tautologous	*tauto- + -log-*	/0100/	[tɔːˈtɒləgəs]	/0100/	[tɔːˈtɒləgəs]	/0100/	[tɔːˈtɒl.ə.gəs]
teleocephalous	*teleo- + -cephal-*	/000100/	[ˌsefələs]	/	/	/	/
thelytokous	*thely- + -toc-*	/0100/	[θiːˈlɪtəkəs]	/	/	/	/
theophagous	*theo- + -phag-*	/0100/	[θiːˈɒfəgəs]	/	/	/	/
theophorous	*theo- + -phor-*	/0100/	[ˌɒfərəs]	/	/	/	/
thermogenous	*thermo- + -gen-*	/0100/	[ˌɒdʒɪnəs]	/	/	/	/
thermophilous	*thermo- + -phil-*	/0100/	[θɜːˈmɒfɪləs]	/	/	/	/
therocrotaphous	*thero- + -crotaph-*	/00100/	[ˌkrɒtəfəs]	/	/	/	/
theromorous	*thero- + -mor-*	/0010/	[θɪərəʊˈmɔːrəs]	/	/	/	/
theropodous	*thero- + -pod-*	/0100/	[θiːˈrɒpədəs]	/	/	/	/
toxicophagous	*toxico- + -phag-*	/00100/	[ˌɒfəgəs]	/	/	/	/
toxophorous	*toxo- + -phor-*	/0100/	[ˌɒfərəs]	/	/	/	/
trophophorous	*tropho- + -phor-*	/0100/	[ˌɒfərəs]	/	/	/	/
tropophilous	*tropo- + -phil-*	/0100/	[trəʊˈpɒfɪləs]	/0100/	[trɒˈpɒfɪləs]	/	/
tubicolous	*tubi- + -col-*	/0100/	[ˌbɪkələs]	/	/	/	/
tubiflorous	*tubi- + -flor-*	/0010/	[ˌflɔːrəs]	/	/	/	/
tubiparous	*tubi- + -par-*	/0100/	[tjuːˈbɪpərəs]	/	/	/	/
uniflorous	*uni- + -flor-*	/0010/	[juːnɪˈflɔːrəs]	/	/	/	/
uniparous	*uni- + -par-*	/0100/	[juːˈnɪpərəs]	/	/	/	/
viviparous	*vivi- + -par-*	/0100/	[vɪˈvɪpərəs]	/0100/	[vɪˈvɪpərəs]	/0100/	[vɪˈvɪp.ˠr.əs]
xerophilous	*xero- + -phil-*	/0100/	[ˌɒfɪləs]	/0100/	[zɪəˈrɒfɪləs]	/	/
xylophagous	*xylo- + -phag-*	/0100/	[zaɪˈlɒfəgəs]	/	/	/	/
xylotomous	*xylo- + -tom-*	/0100/	[ˌɒtəməs]	/	/	/	/
zoophagous	*zoo- + -phag-*	/0100/	[zəʊˈɒfəgəs]	/	/	/	/
zoophilous	*zoo- + -phil-*	/0100/	[zəʊˈɒfɪləs]	/0100/	[zəʊˈɒfɪləs]	/	/
zoosporous	*zoo- + -spor-*	/0100/	[zəʊˈɒspərəs]	/	/	/	/
zygoneurous	*zygo- + neur-*	/0010/	[ˌnjʊərəs]	/	/	/	/
zymophorous	*zymo- + -phor-*	/0100/	[ˌɒfərəs]	/	/	/	/

Annexe 37 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes de type : « base non-attestée + base + *-ous »* (191 cas).

termes	structure	OED		LPD		EPD	
aegithognathous	*aegitho- + -gnath-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
albiflorous	*albi- + -flor-*	/0010/	[ɔː]	/	/	/	/
alkaligenous	*alkali- + -gen-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
allagostemonous	*allago- + -stemon-*	/200100/	[æ]–[iː]	/	/	/	/
alviducous	*alvi- + -duc-*	/2010/	[æ]–[uː]	/	/	/	/
ammophilous	*ammo- + -phil-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
anemophilous	*anemo- + -phil-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
antherogenous	*anthero- + -gen-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
anthocephalous	*antho- + -cephal-*	/00100/	[e]	/	/	/	/
anthophilous	*antho- + -phil-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
anthophorous	*antho- + -phor-*	/0100/	[ɒ]	/0100/	[ɒ]	/	/
aphidiphagous	*aphidi- + -phag-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
aphidivorous	*aphidi- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
armigerous	*armi- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]	/	/
arrenotokous	*arreno- + -tok-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
avicolous	*avi- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
baccivorous	*bacci- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
barbigerous	*barbi- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
brachigerous	*brachi- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
byssogenous	*bysso- + -gen-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
calciphilous	*calci- + -phil-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
calciphobous	*calci- + -phob-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
callipygous	*calli- + -pyg-*	/0010/	[ɪ]	/2010/	[æ]–[aɪ]	/2010/	[æ]–[aɪ]
var			var [aɪ] / l /				
campylotropous	*campylo- + -trop-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
caprigenous	*capri- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
carminophilous	*carmino- + -phil-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
carnivorous	*carni- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]
caulicolous	*cauli- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
cauliflorous	*cauli- + -flor-*	/0010/	[ɔː]	/	/	/	/
cerigerous	*ceri- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
chaetigerous	*chaeti- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
chaetophorous	*chaeto- + -phor-*	/0100/	[ɒ]	/0100/	[ɒ]	/	/
chalcenterous	*chalc- + -enter-*	/0100/	[e]	/	/	/	/
chasmogamous	*chasmo- + -gam-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
coleopterous	*coleo- + -pter-*	/00100/	[ɒ]	/20100/	[ɒ]–[ɒ]	/	/
collagenous	*colla- + -gen-*	/0100/	[æ]	/	/	/0100/	[æ]
comophorous	*como- + -phor-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
conchifragous	*conchi- + -frag-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
conidiogenous	*conidio- + -gen-*	/200100/	[əʊ]–[ɒ]	/	/	/	/
coralligenous	*coralli- + -gen-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
corticolous	*cortico- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
creophagous	*creo- + -phag-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
culmigenous	culmi- + -gen-	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
cymophanous	*cymo- + -phan-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
cymotrichous	*cymo- + -trich-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
deiparous	*dei- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
detritivorous	*detriti- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
dolichocerous	*dolicho- + -cer-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
dolichoderous	*dolicho- + -der-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
dolichopodous	*dolicho- + -pod-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
dromaeognathous	*dromaeo- + -gnath-*	/20100/	[ɒ]–[ɒ]	/	/	/	/
equivorous	*equi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
erogenous	*ero- + -gen-*	/0100/	[ɒ]	/0100/	[ɒ]	/0100/	[ɒ]
erotogenous	*eroto- + -gen-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
erysipelatous	*erysi- + -pelat-*	/200100/	[e]–[e]	/	/	/	/
eurycerous	*eury- + -cer-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
eurygnathous	*eury- + -gnath-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
euryphagous	*eury- + -phag-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
felliducous	*felli- + -duc-*	/1020/	[e]–[uː]	/	/	/	/
fimicolous	*fimi- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
floricomous	*flori- + -com-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
foliicolous	*folii- + -col-*	/20100/	[əʊ]–[ɪ]	/	/	/	/
foliiparous	*folii- + -par-*	/20100/	[əʊ]–[ɪ]	/	/	/	/
foliophagous	*folio- + -phag-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
frondigerous	*frondi- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
frondiparous	*frondi- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
frondivorous	*frondi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
fructiparous	*fructi- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
fructivorous	*fructi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
frugivorous	*frugi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
fucivorous	*fuci- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
fumivorous	*fumi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
fungivorous	*fungi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
gallinivorous	*gallini- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
geminiflorous	*gemini- + -flor-*	/20010/	[e]–[ɔː]	/	/	/	/
gemmiparous	*gemmi- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
glairigenous	*glairi- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
goitrigenous	*goitri- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
graminivorous	*gramini- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/20100/	[æ]–[ɪ]
var							var [eɪ] /2/
grammopetalous	*grammo- + -petal-*	/20100/	[æ]–[e]	/	/	/	/
grandiloquous	*grandi- + -loq-*	/0100/	[græn'dɪləkwəs]	/	/	/	/
granivorous	*grani- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
gypsophilous	*gypso- + -phil-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
helocerous	*helo- + -cer-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
herbicolous	*herbi- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
herbivorous	*herbi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]

hesthogenous	*hestho- + -gen-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
homalogonatous	*homalo- + -gonat-*	/200100/	[ɒ]–[ɒ]	/	/	/	/
hominivorous	*homini- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
horticolous	*horti- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
humistratous	*humi- + -strat-*	/0010/	[eɪ]	/	/	/	/
ignigenous	*igni- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
ignivomous	*igni- + -vom-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
iniomous	*inio- + -om-*	/0010/	[əʊ]	/	/	/	/
iopterous	*io- + -pter-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
iteroparous	*itero- + -par-*	/10020/	[ɪ]–[æ]	/	/	/	/
kaligenous	*kali- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
lagopodous	*lago- + -pod-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
lagopous	*lago- + -po(d)-*	/010/	[əʊ]	/	/	/	/
laniflorous	*lani- + -flor-*	/2010/	[eɪ]–[ɔː]	/	/	/	/
lanigerous	*lani- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
lapidicolous	*lapidi- + -col-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
lentigerous	*lenti- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
libanophorous	*libano- + -phor-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
limicolous	*limi- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
lipoxenous	*lipo- + -xen-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
lissotrichous	*lisso- + -trich-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
longanimous	*long- + -anim-*	/0100/	[æ]	/	/	/	/
longevous	*long- + -(a)ev-*	/010/	[iː]	/	/	/	/
longaevous							
longimanous	*longi- + -man-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
lotophagous	*loto- + -phag-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
lucifugous	*luci- + -fug-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
lycotropous	*lyco- + -trop-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
lyomerous	*lyo- + -mer-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
mallophagous	*mallo- + -phag-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
manniparous	*manni- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
meliphagous	*meli- + -phag-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
mellivorous	*melli- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
merdivorous	*merdi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
meristogenous	*meristo- + -gen-*	/20100/	[e]–[ɒ]	/	/	/	/
monticolous	*monti- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
montigenous	*monti- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
muscicolous	*musci- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
nectarivorous	*nectari- + -vor-*	/20100/	[e]–[ɪ]	/	/	/	/
nidicolous	*nidi- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]	/	/
nidifugous	*nidi- + -fug-*	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]	/	/
palpigerous	*palpi- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
patriclinous	*patri- + -clin-*	/	/	/0100/	[ɪ]	/	/
var				/2010/	[æ]–[aɪ]		
patroclinous	*patro- + -clin-*	/2010/	[æ]–[aɪ]	/	/	/	/
pellagrous	*pell- + -agr-*	/010/	[æ]	/	/	/010/	[æ]
var			var [eɪ] / l /				
phagedaenous	*phag- + -d(a)en-*	/2010/	[æ]–[iː]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
phthirophagous	*phthiro- + -phag-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
pinicolous	*pini- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
plantivorous	*planti- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
plasmatoparous	*plasmato- + -par-*	/20100/	[æ]–[ɒ]	/	/	/	/
plecopterous	*pleco- + -pter-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
plumigerous	*plumi- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
pogonophorous	*pogono- + -phor-*	/20100/	[əʊ]–[ɒ]	/	/	/	/
pollinivorous	*pollini- + -vor-*	/20100/	[ɒ]–[ɪ]	/	/	/	/
pomivorous	*pomi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
punctigerous	*puncti- + -ger-*	/2100/	[ʌ]–[ɪ]	/	/	/	/
pupiparous	*pupi- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
pusillanimous	*pusill- + -anim-*	/20100/	[uː]–[æ]	/20100/	[uː]–[æ]	/20100/	[uː]–[æ]
ramiflorous	*rami- + -flor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
var		/2010/	[æ]–[ɔː]				
ramigerous	*rami- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
ramiparous	*rami- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
rhipipterous	*rhipi- + -pter-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
rhopalocerous	*rhopalo- + -cer-*	/00100/	[rɒ]	/	/	/	/
sanguicolous	*sangui- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]	/	/
sanguigenous	*sangui- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
sanguisugous	*sangui- + -sug-*	/0010/	[uː]	/	/	/	/
sanguivorous	*sangui- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
saprogenous	*sapro- + -gen-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
saprophagous	*sapro- + -phag-*	/0100/	[ɒ]	/0100/	[ɒ]	/	/
saxicavous	*saxi- + -cav-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
saxicolous	*saxi- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
saxigenous	*saxi- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
scapigerous	*scapi- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
scatophagous	*scato- + -phag-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
scolecophagous	*scoleco- + -phag-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
scolopophorous	*scolopo- + -phor-*	/20100/	[ɒ]–[ɒ]	/	/	/	/
scutigerous	*scuti- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
sebiparous	*sebi- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
semelparous	*semel- + -par-*	/1000/	[e]	/	/	/	/
seminivorous	*semini- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
sensigenous	*sensi- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
serpentivorous	*serpenti- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
setigerous	*seti- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
setiparous	*seti- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
sexuparous	*sexu- + -par-*	/0100/	[uː]	/	/	/	/
stagnicolous	*stagni- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
staminigerous	*stamini- + -ger-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
stercoricolous	*stercori- + -col-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
stercovorous	*sterco- + -vor-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
strepsipterous	*strepsi- + -pter-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
stromatoporous	*stromato- + -por-*	/00010/	[ɔː]	/	/	/	/
sudoriparous	*sudori- + -par-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
surculigerous	*surculi- + -ger-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
taxeopodous	*taxeo- + -pod-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
temnospondylous	*temno- + -spondyl-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
termitophagous	*termito- + -phag-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
termitophilous	*termito- + -phil-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
terricolous	*terri- + -col-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/0100/	[ɪ]
terrigenous	*terri- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
thalerophagous	*thalero- + -phag-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
tomiparous	*tomi- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
trochalopodous	*trochalo- + -pod-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
tyrogenous	*tyro- + -gen-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
ulotrichous	*ulo- + -trich-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
veligerous	*veli- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
ventriloquous	*ventri- + -loq-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
vermivorous	*vermi- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/

Annexe 38 : Liste des bases B, et de leur sens, intervenant dans le processus de composition des structures savantes.

-(a)ev-	from Latin « age »	***-my-***	from Greek « muscle »
-agr-	from Greek « hunting, chase »	***-myod-***	from Greek « muscle »
-alter-	from Latin « second »	***-nem-***	from Greek « thread, filament »
-anim-	from Latin « mind »	***-neur-***	from Greek « nerve »
-anther-	from Greek « flower »	***-nom-***	from Greek « law »
-bol-	from Greek « to throw, to change »	***-odyn-***	from Greek « pain »
-brom-	from Greek « to stink »	***-(o)ic-***	from Greek « house »
-bry-	from Greek « to swell »	***-om-***	from Greek « shoulder »
-caul-	from Greek « stem, chalk »	***-omal-***	from Greek « even, regular »
-cav-	from Latin « to hollow »	***-omphal-***	from Greek « navel »
-cen-	from Greek « empty, hollow »	***-onym-***	from Greek « name »
-cephal-	from Greek « head »	***-ostrac-***	from Greek « shell »
-cer-	from Greek « horn »	***-(o)ur-***	from Greek « tail »
-cerat-	from Greek « horn »	***-par-***	from Latin « to produce, to bring forth »
-chaet-	from Greek « long flowing hair »	***-pelat-***	from Greek « skin »[434]
-cheil-	from Greek « lip »	***-petal-***	from Latin « petal »
-chor-	from Greek « to be spread about »	***-petr-***	from Greek « rock »
-chro-	from Greek « colour »	***-phag-***	from Greek « to eat »
-chrom-	from Greek « colour »	***-phan-***	from Greek « to show, to cause to appear »
-chron-	from Greek « time »	***-phaner-***	from Greek « manifest »
-chthon-	from Greek « earth, soil »	***-phem-***	from Greek « speaking, fame »
-chyl-	from Greek « juice, flavour »	***-pher-***	from Greek « to bear »
-clad-	from Greek « shoot »	***-phil-***	from Greek « loving, dear »
-clin-	from Greek « bed, couch »	***-phloe-***	from Greek « bark »
-cliv-	from Latin « slope »	***-phob-***	from Greek « fearing, dreading »
-coel-	from Greek « hollow »	***-phon-***	from Greek « sound, voice »
-col-	from Latin « to inhabit »	***-phor-***	from Greek « to bear »
-color-	from Latin « color »	***-phyt-***	from Greek « plant »
-com-	from Latin « head of hair or foliage »	***-pil-***	from Latin « hair »
-condyl-	from Greek « joint »	***-myel-***	from Greek « marrow »
-cotyl-	from Greek « small vessel »	***-pneumon-***	from Greek « lung »
-crot-	from Greek « rattling noise, beat »	***-pno-***	from Greek « breathing aperture »
-crotaph-	from Greek « temple »	***-pod-***	from Greek « foot »
-cycl-	from Greek « circle »	***-poi-***	from Greek « quality »
-dactyl-	from Greek « finger »	***-pol-***	from Greek « to sell »
-d(a)en-[435]	/	***-por-***	from Latin « pore »
-del-	from Greek « manifest »	***-pter-***	from Greek « wing »
-der-	from Greek « neck »	***-pyg-***	from Greek « buttocks »
-dol-	from Latin « cunning »	***-pyr-***	from Greek « fire »
-dom-	from Greek « layer »	***-pyren-***	from Greek « fruit stone »
-drom-	from Greek « running »	***-quetr-***	from Latin « angle, corner »
-duc-	from Latin « to lead »	***-rhin-***	from Greek « nose »
-dym-	from Greek « twin »[436]	***-rhiz-***	from Greek « root »

[434] L'OED émet toutefois des réserves quant à son origine réelle.

[435] Le sens de cette base est délicat à déterminer. Elle n'intervient dans le processus de formation que d'un seul adjectif (*phagedaenous*), et serait en réalité un suffixe formant des noms féminins en grec. Elle est toutefois conservée car son influence est en revanche indéniable sur l'assignation de l'accent /1/ comme nous le verrons par la suite.

-dynam-	from Greek « power, strenth »	***-rrhaph-***	from Greek « seam, sew »
-edr-	from Greek « seat »	***-sbaen-***	from Greek « to go »
-elytr-	from Greek « sheath »	***-sem-***	from Greek « sign, mark »
-enchym-	from Greek « infusion »	***-sepal-***	from Greek « covering »
-enter-	from Greek « bowels »	***-somat-***	from Greek « body »
-etr-	from Greek « abdomen »	***-zyg-***	from Greek « to yoke »
-flor-	from Latin « flower »	***-spermat-***	from Greek « seed »
-frag-	from Latin « to break »	***-spondyl-***	from Greek « vertebra, joint »
-fug-	from Latin « to flee »	***-spor-***	from Greek « sowing, seed »
-gam-	from Greek « to marry »	***-stachy-***	from Greek « ear of corn, spike »
-gen-	from Greek « to be born, to become »[437]	***-steg-***	from Greek « covering, roof »
-gener-	from Latin « kind »	***-stemon-***	from Greek « warp, thread »
-ger-	from Latin « to bear »	***-stich-***	from Greek « row, line »
-glyph-	from Greek « to carve »	***-stom-***	from Greek « mouth »
-gnath-	from Greek « jaw »	***-stomat-***	from Greek « mouth »
-gon-	from Greek « angle »	***-strat-***	from Greek « to spread »
-gonat-	from Greek « knee »	***-styl-***	from Greek « column, pillar »
-graph-	from Greek « to write »	***-sug-***	from Latin « to suck »
-gyn-	from Greek « woman »	***-ten-***	from Greek « to extend »
-gyr-	from Greek « circle »	***-tepal-***	from Latin/French « tepal »[438]
-hedr-	from Greek « seat »	***-thalam-***	from Greek « bed »
-hemer-	from Greek « day »	***-thec-***	from Greek « case »
-hum-	from Latin « earth »	***-therman-***	from Greek « heat »
-jug-	from Latin « yoke »	***-thyr-***	from Greek « door »
-jur-	from Latin « to swear »	***-tok-/-toc-***	from Greek « birth, offspring »
-l(a)ev-	from Latin « left »	***-tom-***	from Greek « to cut »
-latr-	from Latin « to worship »	***-ton-***	from Greek « tone »
-legomen-	from Greek « to say »	***-tremat-***	from Greek « opening »
-lob-	from Greek « lobe »	***-trich-***	from Greek « hair »
-log-	from Greek « account, ratio, proportion »	***-troch-***	from Greek « wheel »
-loph-	from Greek « crest »	***-trop-***	from Greek « to turn »
-loq-	from Latin « to speak »	***-troph-***	from Greek « nourishment »
-mal-	from Greek « even, level »	***-tuber-***	from Latin « hump, swelling »
-man-	from Latin « hand »	***-typ-***	from Greek « form, type »
-mel-	from Greek « limb »	***-vag-***	from Latin « wandering, uncertain »
-men-	from Greek « things »[439]	***-vom-***	from Latin « to vomit »
-mer-	from Greek « part, sharing »	***-vor-***	from Latin « eating »
-metr-	from Greek « womb »	***-xen-***	from Greek « host »
-mor-	from Greek « stupid, foolish »	***-xyl-***	from Greek « wood »
-mycet-	from Greek « fungus »		

[436] L'OED n'a pas de donnée étymologique pour cette base qui ne forme qu'un seul terme (*didymous*). Toutefois, le sens *twin* du terme, ainsi que la présence probable de la base *di-* laisse penser que *-dym-* a un sens équivalent à *offspring*.

[437] Etymologie qui génère deux sens possibles : « *born in a certain place or condition* » ou « *of a specified kind* ».

[438] Terme non-attesté en anglais, et qui provient du terme français *tépale*.

[439] Sens reconstitué à partir de l'observation de l'adjectif *phenomenous* traduit étymologiquement par l'OED de la manière suivante : « *things that appear* ».

Annexe 39 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes avec une base construite (68 cas).

termes	structure	OED		LPD		EPD	
acarophilous	*acaro- + -phil-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
acidophilous	*acido- + -phil-*	/20100/	[æ]–[ɒ]	/20100/	[æ]–[ɒ]	/	/
aetheogamous	*aetheo- + -gam-*	/020100/	[iː]–[ɒ]	/	/	/	/
anomaliflorous	*anomalo- + -flor-*	/020010/	[ɒ]–[ɔː]	/	/	/	/
anomalogonatous	*anomalo- + -gonat-*	/0000100/	[ɒ]	/	/	/	/
aphanipterous	*aphani- + -pter-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
aphanozygous	*aphano- + -zyg-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
cavernicolous	*caverni- + -col-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
chilostomatous	*chilo- + -stomat-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
chitinogenous	*chitino- + -gen-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
creatophagous	*creato- + -phag-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
dialypetalous	*dialy- + -petal-*	/000100/	[e]	/	/	/	/
dichogamous	*dicho- + -gam-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
dichotomous	*dicho- + -tom-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/0100/	[ɒ]
diplostemonous	*diplo- + -stemon-*	/00100/	[iː]	/	/	/	/
eurystomatous	*eury- + -stomat-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
gasteromycetous	*gastro- + -mycet-*	/200010/	[æ]–[iː]	/	/	/	/
gelatigenous	*gelati(n)- + -gen-*	/20100/	[e]–[ɪ]	/	/	/	/
gymnostomatous	*gymno- + -stomat-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
hematogenous	*haemato- + -gen-*	/00100/	/	/20100/	[iː]–[ɒ]	/	/
var					var [e] /2/		
holostomatous	*holo- + -stomat-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
hyphomycetous	*hypho- + -mycet-*	/20010/	[aɪ]–[iː]	/	/	/	/
var			var [ɪ] /2/				
ideagenous	*ideo- + -gen-*	/00100/	[æ]	/	/	/	/
ideogenous	*ideo- + -gen-*	/20100/	[aɪ]–[ɒ]	/	/	/	/
ideophonous	*ideo- + -phon-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
insectivorous	*insecti- + -vor-*	/00100/	[ɪ]	/20100/	[ɪ]–[ɪ]	/20100/	[ɪ]–[ɪ]
isidiophorous	*isidio- + -phor-*	/000100/	[ɒ]	/	/	/	/
labiatiflorous	*labiati- + -flor-*	/200010/	[eɪ]–[ɔː]	/	/	/	/
libanotophorous	*libanoto- + -phor-*	/000100/	[ɒ]	/	/	/	/
lissencephalous	*liss- + -encephal-*	/20100/	[ɪ]–[e]	/	/	/	/
lyencephalous	*ly- + -encephal-*	/00100/	[e]	/	/	/	/
malarigenous	*malari- + -gen-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/
megalocephalous	*megalo- + -cephal-*	/200100/	[e]–[e]	/	/	/	/
megalophonous	*megalo- + -phon-*	/20100/	[e]–[ɒ]	/	/	/	/
merostomatous	*mero- + -stomat-*	/20100/	[e]–[əʊ]	/	/	/	/
var		/20010/	[e]–[ɑː]	/	/	/	/
monostomatous	*mono- + -stomat-*	/20100/	[ɒ]–[əʊ]	/	/	/	/
var			var [ɒ] /1/				
mycetogenous	*myceto- + -gen-*	/20100/	[aɪ]–[ɒ]	/	/	/	/
mycetophagous	*myceto- + -phag-*	/20100/	[aɪ]–[ɒ]	/	/	/	/

termes	structure	OED		LPD		EPD	
myxomycetous	*myxo- + -mycet-*	/20010/	[ɪ]–[iː]	/	/	/	/
nematocerous	*nemato- + -cer-*	/20100/	[e]–[ɒ]	/	/	/	/
var			var [iː] /2/				
var		/20010/	[e]–[ə]				
var			var [iː] /2/				
nematophagous	*nemato- + -phag-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
nematophorous	*nemato- + -phor-*	/20100/	[e]–[ɒ]	/	/	/	/
var			var [iː] /2/				
opisthocoelous	*opistho- + -coel-*	/02010/	[ɪ]–[iː]	/	/	/	/
opisthoglyphous	*opistho- + -glyph-*	/02010/	[ɪ]–[ɪ]	/	/	/	/
opisthognathous	*opistho- + -gnath-*	/20100/	[ɒ]–[ɒ]	/	/	/	/
oxystomatous	*oxy- + -stomat-*	/20100/	[ɒ]–[əʊ]	/	/	/	/
pantophagous	*panto- + -phag-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
parasitophorous	*parasito- + -phor-*	/200100/	[æ]–[ɒ]	/	/	/	/
phanerogamous	*phanero- + -gam-*	/20100/	[æ]–[ɒ]	/20100/	[æ]–[ɒ]	/20100/	[æ]–[ɒ]
phycomycetous	*phyco- + -mycet-*	/20010/	[aɪ]–[iː]	/20010/	[aɪ]–[iː]	/	/
physaliphorous	*physali- + -phor-*	/20100/	[aɪ]–[ɪ]	/	/	/	/
var			var [ɪ] /2/				
planktivorous	*plankti- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
plectognathous	*plecto- + -gnath-*	/0100/	[ɒ]	/	/	/	/
polystomatous	*poly- + -stomat-*	/20100/	[ɒ]–[əʊ]	/	/	/	/
var			var [ɒ] /1/				
porencephalous	*poro- + -encephal-*	/20100/	[ɔː]–[e]	/	/	/	/
primigenous	*primi- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
primiparous	*primi- + -par-*	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]	/0100/	[ɪ]
proligerous	*proli- + -ger-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
proteroglyphous	*protero- + -glyph-*	/20010/	[əʊ]–[ɪ]	/	/	/	/
proterogynous	*protero- + -gyn-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
protogynous	*proto- + -gyn-*	/0100/	[ɒ]	/0100/	[ɒ]	/	/
pyrenomycetous	*pyreno- + -mycet-*	/020010/	[iː]–[iː]	/	/	/	/
var			var [e] /2/				
ranivorous	*rani- + -vor-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
reflexogenous	*reflexo- + -gen-*	/20100/	[iː]–[ɒ]	/	/	/	/
rhexigenous	*rhexi- + -gen-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/
stomatopodous	*stomato- + -pod-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
teleostomatous	*teleo- + -stomat-*	/000100/	[ɒ]	/	/	/	/
vinylogous	*viny- + -log-*	/0100/	[ɪ]	/	/	/	/

Annexe 40 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes à 3 éléments[440] (16 cas).

termes	structure	OED		LPD		EPD	
abiogenous	*a- + -bio- + -gen-*	/20100/	[eɪ]–[ɒ]	/	/	/	/
adiaphorous	*a- + -dia- + -phor-*	/00100/	[æ]	/	/	/	/
akeratophorous	*a- + -kerato- + -phor-*	/020100/	[e]–[ɒ]	/	/	/	/
anisopetalous	*a- + -iso- + -petal-*	/000100/	[e]	/	/	/	/
diamesogamous	*dia- + -meso- + -gam-*	/200100/	[aɪ]–[ɒ]	/	/	/	/
dysgeogenous	*dys- + -geo- + -gen-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
eugeogenous	*eu- + -geo- + -gen-*	/00100/	[ɒ]	/	/	/	/
geadephagous	*geo- + -ade- + -phag-*	/00100/	[e]	/	/	/	/
hexasterophorous	*hexa- + -aster- + -phor-*	/000100/	[ɒ]	/	/	/	/
hydradephagous	*hydro- + -ade- + -phag-*	/00100/	[e]	/	/	/	/
hyperhexapodous	*hyper- + -hexa- + -pod-*	/000100/	[æ]	/	/	/	/
pamprodactylous	*pan- + -pro- + -dactyl-*	/20100/	[æ]–[æ]	/	/	/	/
polychotomous	*poly- + -(di)cho- + -tom-*	/20100/	[ɒ]–[ɒ]	/	/	/	/
proparoxytonous	*pro- + -para- + -oxy- + -ton-*	/200100/	[əʊ]–[ɪ]	/	/	/	/
pseudepigraphous	*pseudo- + -epi- + -graph-*	/20100/	[uː]–[ɪ]	/	/	/	/
tricornigerous	*tri- + -corni- + -ger-*	/00100/	[ɪ]	/	/	/	/

[440] Le suffixe n'est évidemment pas pris en compte dans le cacul du nombre d'éléments.

Annexe 41 : Comportements de référence des bases savantes B sur l'assignation de l'accent primaire, accompagnés des cas particuliers.

base B	comportement de référence	comportements rares observés (avec exemples répertoriés)
-gnath-	**-1 (16)**	**var -1/+1 (1)** = *pro'gnathous* / *'prognathous*
-gen-	**-1 (87)**	**+1 (1)** = *bi'genous*
-par-	**-1 (28)**	**-2 (1)** = *'semelparous* **-3 (1)** = *'iteroparous*
-pod-	**-1 (24)**	**-2 (1)** = *'polypous* **var -1/+1 (2)** = *myri'apodous / myria'podous* *oc'topodous / octo'podous*
-trop-	**-1 (10)**	**-2 (1)** = *'isotropous* **var -1/+1 (1)** = *plagi'otropous / plagio'tropous*
-chron-	**-1 (11)**	**var -1/+1 (1)** = *me'tachronous / meta'chronous*
-stomat-	**+1 (10)**	**var +1/+2 (1)** = *mero'stomatous / merosto'matous*
-gyn-	**-1 (20)**	**var -1/+1 (1)** = *pseu'dogynous / pseudo'gynous*
-mer-	**-1 (17)**	**+1 (1)** = *gymno'merous*
-flor-	**+1 (13)**	**var -1/+1 (1)** = *ra'miflorous / rami'florous*
-cer-	**-1 (12)**	**var -1/+1 (1)** = *nema'tocerous / nemato'cerous*
-stich-	**-1 (6)**	**var -1/+1 (2)** = *mo'nostichous / mono'stichous* *or'thostichous / ortho'stichous*
-trich-	**-1 (5)**	**+1 (1)** = *amphi'trichous* **var -1/+1 (2)** = *mo'notrichous / mono'trichous* *pe'ritrichous / peri'trichous*
-col-	**-1 (26)**	**-2 (1)** = *me'tallicolous*

Annexe 42 : Bases savantes B dont l'influence sur l'assignation de l'accent primaire est instable.

bases	comportements observables	exemples concernés
-glyph-	**-1 (1)** **+1 (2)**	*ˈaglyphous* *opistho*ˈ*glyphous / protero*ˈ*glyphous*
-pyr-	**var -1/+1 (1)**	*a*ˈ*pyrous / ˈapyrous*
-zyg-	**+1 (4)** **-1 (1)** **var -1/+1 (1)**	*di*ˈ*zygous / hemi*ˈ*zygous / mono*ˈ*zygous / phaeno*ˈ*zygous* *apha*ˈ*nozygous* ˈ*azygous / a*ˈ*zygous*
-styl-	**-1 (1)** **+1 (3)**	ˈ*systylous* *di*ˈ*stylous / meso*ˈ*stylous / micro*ˈ*stylous*
-man-	**-1 (2)** **var -1/+1 (1)**	ˈ*bimanous / lon*ˈ*gimanous* *qua*ˈ*drumanous / quadru*ˈ*manous*
-clin-	**+1 (2)** **-1 (1)** **var -1/+1 (1)**	*patro*ˈ*clinous / mono*ˈ*clinous* ˈ*diclinous* *pa*ˈ*triclinous / patri*ˈ*clinous*
-spor-	**-1 (5)** **+1 (3)**	*a*ˈ*crosporous / angi*ˈ*osporous / hete*ˈ*rosporous / ho*ˈ*mosporous / zo*ˈ*osporous* *mono*ˈ*sporous / poly*ˈ*sporous / tri*ˈ*sporous*
-duc-	**+1 (1)** **-2 (1)**	*alvi*ˈ*ducous* ˈ*felli,ducous*[441]
-por-	**+1 (1)** **-1 (1)** **var -1/+1 (1)**	*micro*ˈ*porous, stromato*ˈ*porous* *po*ˈ*lyporous* *ma*ˈ*croporous / macro*ˈ*porous*
-phob-	**-1 (3)** **+1 (2)** **var -1/+1 (1)**	*cal*ˈ*ciphobous / hae*ˈ*mophobous / hy*ˈ*drophobous* *ombro*ˈ*phobous / photo*ˈ*phobous* *ni*ˈ*trophobous / nitro*ˈ*phobous*
-pyg-	**+1 (1)** **var -1/+1 (1)**	*calli*ˈ*pygous* *stea*ˈ*topygous / steato*ˈ*pygous*
-xen-	**-1 (1)** **var -1/+1 (1)**	*li*ˈ*poxenous* *mo*ˈ*noxenous / mono*ˈ*xenous*
-troch-	**-1 (1)** **var -1/+1 (1)**	*ho*ˈ*lotrochous* *po*ˈ*lytrochous / poly*ˈ*trochous*
-pach-	**var -1/+1 (1)**	*i*ˈ*sopachous / iso*ˈ*pachous*
-sem-	**+1 (1)** **var -1/+1 (1)**	*mono*ˈ*semous* *po*ˈ*lysemous / poly*ˈ*semous*
-rrhaph-	**var -1/+1 (1)**	*ort*ˈ*horrhaphous / orthor*ˈ*rhaphous*

[441] Le schéma en /1020/ de *felliducous* pose question. Deux interprétations s'opposent : soit nous considérons que l'accent /1/ est effectivement placé sur la première syllabe, et auquel cas la base *-duc-* se voit attribuer le comportement (-2), soit nous intervenons de façon subjective sur les données accentuelles en proposant en schéma en /2010/, conforme à l'autre adjectif construit à partir de cette base. Nous adoptons la première option puisque rien ne nous autorise à modifier les données des sources.

Annexe 43 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des constructions savantes.

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$	*di'pneumonous, di'coelous, hexa'chaetous, tetra'chaetous, pachy'caulous, 'euphemous, mega'cheilous* [aɪ] (exc. en qualité), *zygo'neurous, oligo'chaetous (oligochetous), oligo'chaetous (oligochetous), platy'coelous, 'euphonous, gym'netrous, ho'letrous, opistho'coelous, a'caulous, ambi'laevous (ambilevous), amphis'baenous, a'chaetous, peri'chaetous, pro'coelous, amphi'coelous, ambi'laevous (ambi'levous), phage'daenous, hypoph'loeous, a'poious*
$C^0 \rightarrow \bar{V}$	*mesom'yodous, mon'oicous, am'yelous, pa'roicous*
$C_2 \rightarrow \check{V}$	*'dipnoous, 'distegous, 'distichous, hep'tastichous, oc'tastichous, pen'tastichous, te'trastichous, 'tristichous, di'dactylous, penta'dactylous, 'dipterous, te'trapterous, 'tripterous, iso'spondylous, mala'costracous, mo'noxylous, sesqui'alterous, ho'lognathous, hete'rognathous, i'sognathous, me'gagnathous, or'thognathous, me'sognathous, ne'ognathous, palae'ognathous (paleognathous), sau'rognathous, angi'ostomous, branchi'ostomous, gym'nostomous, li'postomous, mo'nostomous, phy'sostomous, plagi'ostomous, mo'nostichous*[442], or'thostichous*, al'lochthonous, au'tochthonous, hete'rochthonous, acan'thocladous, po'lycladous, a'crosporous, angi'osporous, hete'rosporous, ho'mosporous, zo'osporous, macro'dactylous, mono'dactylous, pachy'dactylous, poly'dactylous, acan'thopterous, gym'nopterous, hya'lopterous, hyme'nopterous, i'sopterous, lepi'dopterous, ma'cropterous, mi'cropterous, me'copterous, neu'ropterous, or'thopterous, bra'chypterous, gyn'antherous, me'tallicolous, opis'thognathous, plec'tognathous, apha'nipterous, 'empetrous, a'condylous, an'antherous, an'enterous, an'omphalous, ex'omphalous, hy'poxylous, par'enchymous, 'posthumous, 'subdolous, 'agnathous, 'astomous, 'dystomous, 'prognathous*, 'syngnathous, 'aglyphous, 'syntonous, 'systylous, 'syncladous, a'dactylous, 'apterous, e'pipterous, he'mipterous, 'syngamous, 'symphilous, 'symphonous, 'synchronous, pampro'dactylous, li'poxenous, chalc'enterous, temno'spondylous, cole'opterous, i'opterous, rhe'copterous, rhi'pipterous, strep'sipterous, ra'miflorous*, aegi'thognathous, eu'rygnathous*
$rC \rightarrow V^r$	*a'thermanous, hy'pertrophous, 'perjurous*
<u> $\rightarrow \bar{V}$	*qua'drumanous*, brachy'urous* ($\bar{V}^r$), *oxy'urous* ($\bar{V}^r$), *pro'tuberous, alvi'ducous, felli'ducous, sangui'sugous, se'xuparous*
Préfinale $\rightarrow \bar{V}$	*di'thecous, di'stylous, di'zygous, quadru'manous*, dipy'renous, octo'podous*, mono'rhinous, caco'chylous, entero'delous, hetero'nemous, mono'semous, mono'thecous, poly'hedrous, poly'melous, poly'semous*, mono'clinous, mono'stichous*, ortho'stichous*, mono'trichous*, poly'trochous*, mono'zygous, phaeno'zygous (phenozygous), meso'stylous, micro'stylous, polypy'renous, hetero'chromous, homo'chromous, poly'chromous, mono'chromous, plagio'tropous*, myria'podous*, nitro'phobous*, ombro'phobous, photo'phobous, pseudo'gynous*, steato'pygous*, gasteromy'cetous, myxomy'cetous, phycomy'cetous, hyphomy'cetous, pyrenomy'cetous, ac'clivous, de'clivous, a'metrous, epi'rhizous, hypo'bromous, syn'edrous, pro'gnathous*, peri'trichous*, a'zygous*, hemi'zygous, a'chromous, meta'chronous*, humi'stratous, ini'omous, la'gopous, patri'clinous*, patro'clinous*

[442] Les adjectifs suivis de l'astérisque relèvent de deux règles de lecture différentes, car ils possèdent deux schémas accentuels distincts.

	- $\bar{\mathbf{V}}^{\mathbf{r}}$ *tri'sporous, bi'florous, iso'gyrous, myrmeco'chorous, thero'morous, mono'sporous, poly'sporous, tubiflorous, multiflorous, uni'florous, gymno'merous, cirri'florous, lacti'florous, anomali'florous, labiati'florous, a'pyrous*, albi'florous, cauli'florous, gemini'florous, lani'florous, ramiflorous*, micro'porous, stromato'porous, macro'porous*, meio'gyrous*
Luick → Ў	*bi'generous, 'dithyrous, 'sejugous, te'tradymous, 'tetraplous, 'trilophous, tri'stachyous, 'ditokous, he'xagonous, pen'tagonous, tetra'chotomous, te'tragonous, tri'chotomous, 'trigonous, di'dynamous, tri'dynamous, di'sepalous, hepta'sepalous, di'petalous, ennea'petalous, tetra'petalous, tri'petalous, bi'cephalous, 'biparous, di'cephalous, di'stomatous, te'tracerous, 'bigamous, 'digamous, 'trigamous, 'digenous, oc'topodous*, de'cagynous, hende'cagynous, he'xagynous, enne'agynous, te'tragenous, 'trigynous, 'dimerous, hep'tamerous, he'xamerous, oc'tamerous, pen'tamerous, te'tramerous, hep'tachronous, te'trachronous, bi'notonous, tri'colorous* ([ʌ] exc. en qualité), *bra'chytypous, holo'phanerous, hete'romalous, ho'momalous, i'sodomous, mo'nopolous, mo'notonous, ne'otenous, noc'tivagous, phe'nomenous, 'polypous, po'lysemous*, thero'crotaphous, au'tologous, hete'rologous, ho'mologous, i'sologous, or'thologous, gym'notocous, tau'tologous, mo'notocous, po'lytocous, the'lytokous, a'crotomous, an'drotomous, a'xotomous, hete'rotomous, po'lytomous, xy'lotomous, ho'lotrichous, mo'notrichous*, ho'lotrochous, po'lytrochous*, hete'rogonous, ho'mogonous, po'lygonous, hete'rodromous, ho'modromous, al'lochroous, i'sochroous, al'lonymous, hete'ronymous, ho'monymous, andro'dynamous, homo'dynamous, iso'dynamous, au'tonomous, hete'ronomous, ho'monomous, al'ticomous, mono'thalamous, poly'thalamous, i'sodomous, li'thodomous, mo'nodomous, po'lydomous, chori'sepalous, chori'petalous, ha'plopetalous, hetero'petalous, homo'petalous, mono'petalous, poly'petalous, steno'petalous, dor'siparous, fis'siparous, mu'ciparous, mul'tiparous, nul'liparous, o'viparous, plu'riparous, tu'biparous, u'niparous, vi'viparous, acantho'cephalous, auto'cephalous, cyno'cephalous, hetero'cephalous, macro'cephalous, mega'cephalous, micro'cephalous, mono'cephalous, ortho'cephalous, poly'cephalous, stego'cephalous, steno'cephalous, teleo'cephalous, holo'cephalous, hydro'cephalous, icthyo'cephalous, adi'pocerous, bra'chycerous, hete'rocerous, me'gacerous, mo'nocerous, ne'mocerous, hete'rotropous, ho'motropous, or'thotropous, plagi'otropous*, au'togamous, cryp'togamous, en'dogamous, hete'rogamous, ho'mogamous, mi'sogamous, mo'nogamous, o'gamous, pae'dogamous (pedogamous), phae'nogamous (phenogamous), po'lygamous, po'rogamous, i'sogamous, a'ligerous, den'tigerous, dor'sigerous, o'vigerous, pe'digerous, pel'tigerous, acan'thophorous, acti'nophorous, ade'nophorous, as'cophorous, coty'lophorous, dis'cophorous, glos'sophorous, gna'thophorous, ho'plophorous, i'sophorous, my'ophorous, py'rophorous, rhyn'chophorous, the'ophorous, to'xophorous, tro'phophorous, zy'mophorous, as'trophorous, an'drophagous, anthro'pophagous, au'tophagous, batra'chophagous, co'prophagous, ichthy'ophagous, ma'crophagous, mi'crophagous, li'thophagous, mo'nophagous, my'cophagous, myrme'cophagous, ne'crophagous, oli'gophagous, o'mophagous, ophi'ophagous, phyl'lophagous, phy'tophagous, po'lyphagous, sar'cophagous, sau'rophagous, the'ophagous, to'xiphagous, xy'lophagous, zo'ophagous, car'pophagous, ste'nophagous, lig'nivorous, nu'civorous, om'nivorous, o'vivorous, pis'civorous, ae'rophilous, bibli'ophilous, ge'ophilous, ha'lophilous, hy'drophilous, hy'grophilous, hyp'nophilous, lim'nophilous, li'thophilous, me'sophilous, myrme'cophilous, ne'crophilous, neu'trophilous, ni'trophilous, om'brophilous, orni'thophilous, pe'lophilous, phy'tophilous, pho'tophilous, psam'mophilous, ther'mophilous, zo'ophilous, tro'pophilous, xe'rophilous, ag'ricolous, lig'nicolous, palu'dicolous, pis'cicolous, tu'bicolous, a'crogenous, ae'rogenous, as'cogenous, au'togenous, bi'ogenous, en'dogenous, hepa'togenous, ho'mogenous, hy'drogenous, i'sogenous, li'thogenous, me'sogenous, mo'nogenous, mu'cigenous, mye'logenous,*

Luick (suite)	*myˈogenous, niˈtrogenous, neˈcrogenous, omˈbrogenous, omˈnigenous, orgaˈnogenous, osteˈogenous, oˈvigenous, oˈxygenous, partheˈnogenous, paˈthogenous, phoˈtogenous, phylˈlogenous, phyˈtogenous, pleuˈrogenous, poˈlygenous, pyˈrogenous, pyˈogenous, schiˈzogenous, scleˈrogenous, therˈmogenous, ecˈtogenous, haˈlogenous, keraˈtogenous, gymˈnogenous, anˈdrogenous, arthˈropodous, cephaˈlopodous, cheiˈropodous, gasteˈropodous, gasˈtropodous, hoˈplopodous, iˈsopodous, maˈcropodous, myriˈapodous*, orniˈthopodous, phylˈlopodous, pteˈropodous, poˈlypodous, rhiˈzopodous, sauˈropodous, theˈropodous, haeˈmophobous, hyˈdrophobous, niˈtrophobous*, anˈdrogynous, gymˈnogynous, heˈbegynous, hyˈpogynous, heteˈrogynous, iˈsogynous, miˈsogynous, moˈnogynous, phiˈlogynous, poˈlygynous, pseuˈdogynous*, alˈlomerous, heteˈromerous, homoeˈomerous, iˈsomerous, moˈnomerous, oliˈgomerous, pleiˈomerous, poˈlymerous, caˈcophonous, hoˈmophonous, hypˈsophonous, moˈnophonous, poˈlyphonous, hyˈgrophanous, hyˈdrophanous, hoˈmochrnous, iˈsochronous, moˈnochronous, plesiˈochronous, steaˈtopygous*, ichthyˈolatrous, moˈnolatrous, ophiˈolatrous, gymnoˈceratous, monoˈcotylous, equˈanimous* [æ] + var [ɒ] (règle de w), *magnˈanimous, multˈanimous, stenˈelytrous, auˈricomous, asˈcigerous, calˈcigerous, calˈcifugous, cirˈrigerous, cotyˈligerous, cristalˈligerous, disˈcigerous, elyˈtrigerous, menˈtigerous, auˈrivorous, femiˈnivorous, ferˈrivorous, lacˈtivorous, licheˈnicolous, licheˈnivorous, lyˈsigenous, peˈtricolous, phyˈtivorous, piˈligerous, spiˈnigerous, sanguiˈnivorous, tetaˈnigenous, uniˈcolorous* ([ʌ] exc. en qualité), *albumiˈniparous, gymnoˈstomatous, teleoˈstomatous, holoˈstomatous, chiloˈstomatous, euryˈstomatous, aetheˈogamous, anomaloˈgonatous, dialyˈpetalous, diˈchogamous, diˈchotomous, hemaˈtogenous, ideˈagenous, ideˈogenous, ideˈophonous, megaloˈcephalous, megaˈlophonous, myceˈtophagous, nemaˈtophorous, nemaˈtophagous, panˈtophagous, phaneˈrogamous, proteˈrogynous, proˈtogynous, stomaˈtopodous, aciˈdophilous, caverˈnicolous, chitiˈnogenous, creaˈtophagous, gelaˈtigenous, isidiˈophorous, libanoˈtophorous, plankˈtivorous, physaˈliphorous, raˈnivorous, rheˈxigenous, viˈnylogous, priˈmigenous, priˈmiparous, insecˈtivorous, lissenˈcephalous, lyenˈcephalous, acaˈrophilous, aphaˈnozygous, malaˈrigenous, parasiˈtophorous, proˈligerous, refleˈxogenous, porenˈcephalous, inˈdigenous, amˈphibolous, aˈnodynous, aˈnomalous, ˈapyrous*, ˈatrophous, conˈgenerous, ˈdepilous, diˈacenous, diˈatomous, eˈpiphytous, meˈtabolous, paˈratomous, peˈripherous, proleˈgomenous, synˈtepalous, eˈpitokous, aˈnalogous, diˈalogous, paˈralogous, peˈritrichous*, ˈazygous*, aˈnadromous, anˈtidromous, caˈtadromous, anˈonymous, paˈronymous, meˈtonymous, syˈnonymous, aˈthalamous, antiˈsepalous, apoˈsepalous, epiˈsepalous, synˈsepalous, antiˈpetalous, aˈpetalous, apoˈpetalous, cataˈpetalous, epiˈpetalous, hypoˈpetalous, intraˈpetalous, symˈpetalous, amˈbiparous, enˈcephalous, aˈcephalous, aˈstomatous, amˈphitropous, anˈtitropous, aˈpotropous, ˈatropous, peˈritropous, ˈagamous, amˈphigamous, exˈogamous, ˈprogamous, aˈpogamous, amˈphivorous, hyˈpotrichous, amˈphigonous, amˈbigenous, amˈphigenous, eˈpigenous, exˈogenous, hyˈpogenous, amˈphipodous, ˈapodous, eˈpigynous, peˈrigynous, meˈtamerous, ˈaphonous, diˈaphanous, aˈnachronous, diˈachronous, meˈtachronous*, eˈpiphanous, epˈonymous, conˈcolorous* ([ʌ] exc. en qualité), *abiˈogenous, adiˈaphorous, anisoˈpetalous, diameˈsogamous, dysgeˈogenous, eugeˈogenous, geaˈdephagous, hexasteˈrophorous, hydraˈdephagous, hyperheˈxapodous, akeraˈtophorous, polyˈchotomous, proparoˈxytonous, pseudeˈpigraphous, tricorˈnigerous, stamiˈnigerous, gemˈmiparous, plasmaˈtoparous, semiˈnivorous, conˈchifragous, doliˈchoderous, erysiˈpelatous, granˈdiloquous, homaloˈgonatous, iˈgnivomous, longˈanimous, luˈcifugous, niˈdifugous, pusilˈlanimous, saˈxicavous, venˈtriloquous, arreˈnotokous, lyˈomerous, cyˈmophanous, doliˈchopodous, laˈgopodous, taxeˈopodous, trochaˈlopodous, calˈciphobous, antheˈrogenous, bysˈsogenous, caˈprigenous, colˈlagenous, conidiˈogenous, coralˈligenous, culˈmigenous, eˈrogenous, eroˈtogenous, glaiˈrigenous, goitˈrigenous, hesˈthogenous, iˈgnigenous, merisˈtogenous, monˈtigenous, sanˈguigenous, saˈprogenous, saˈxigenous, senˈsigenous, terˈrigenous, tyˈrogenous, aˈvicolous, cauˈlicolous, corˈticolous, fiˈmicolous, foliˈicolous, herˈbicolous,*

Luick (suite)	*hor'ticolous, lapi'dicolous, li'micolous, mon'ticolous, mus'cicolous, ni'dicolous, pi'nicolous, san'guicolous, sa'xicolous, stag'nicolous, sterco'ricolous, ter'ricolous, am'mophilous, ane'mophilous, an'thophilous, cal'ciphilous, carmi'nophilous, gyp'sophilous, termi'tophilous, aphi'divorous, bac'civorous, car'nivorous, detri'tivorous, e'quivorous, fron'divorous, fruc'tivorous, fru'givorous, fu'civorous, fu'mivorous, fun'givorous, galli'nivorous, grami'nivorous, gra'nivorous, her'bivorous, homi'nivorous, mel'livorous, mer'divorous, necta'rivorous, plan'tivorous, polli'nivorous, po'mivorous, san'guivorous, serpen'tivorous, ster'covorous, ver'mivorous, aphi'diphagous, cre'ophagous, eu'ryphagous, foli'ophagous, lo'tophagous, mal'lophagous, me'liphagous, phthi'rophagous, sa'prophagous, sca'tophagous, scole'cophagous, termi'tophagous, thale'rophagous, an'thophorous, chae'tophorous, co'mophorous, liba'nophorous, pogo'nophorous, scolo'pophorous, ar'migerous, bar'bigerous, bra'chigerous, ce'rigerous, chae'tigerous, fron'digerous, la'nigerous, len'tigerous, pal'pigerous, plu'migerous, punct'igerous, ra'migerous, sca'pigerous, se'tigerous, scu'tigerous, surcu'ligerous, ve'ligerous, campy'lotropous, ly'cotropous, chas'mogamous, grammo'petalous, de'iparous, foli'iparous, fruc'tiparous, fron'diparous, 'iteroparous, man'niparous, pu'piparous, ra'miparous, se'biparous, 'semelparous, se'tiparous, sudo'riparous, to'miparous, lon'gimanous, antho'cephalous, doli'chocerous, eu'rycerous, he'locerous, rhopa'locerous, flo'ricomous, pa'triclinous*, cy'motrichous, u'lotrichous, lis'sotrichous, alka'ligenous, ka'ligenous, po'lyporous, ma'croporous*, ho'motonous, hete'rolobous, poly'onymous, pseu'donymous, i'socyclous, eu'onymous*

Annexe 44 : Cas particuliers de prononciation des voyelles sous accent /1/ des constructions savantes.

base numérale + base + *-ous*		
voyelle libre	**voyelle entravée**	**voyelle libre / entravée**
ˈ*dicrotous* [aɪ] ˈ*dichroous* [aɪ] ˈ*diclinous* [aɪ] ˈ*tritonous* [aɪ] ˈ*dicerous* [aɪ] ˈ*digynous* [aɪ] ˈ*dichronous* [aɪ] ˈ*trichronous* [aɪ]	*triˈquetrous* [e]	ˈ*bijugous* [aɪ] / [ɪ] ˈ*digonous* [aɪ] / [ɪ] ˈ*bimanous* [aɪ] / [ɪ] ˈ*trimerous* [aɪ] / [ɪ]
voyelles libres		
diˈstemonous, heteroˈstemonous, meioˈstemonous, diploˈstemonous, allagoˈstemonous [iː] ˈ*isotropous* [aɪ], *oxyˈstomatous* [əʊ]		
voyelles entravées		
pluriˈflorous [ɒ], *oxyˈphilous* [ɪ], *podˈagrous* [æ], *opisthoˈglyphous* [ɪ], *proteroˈglyphous* [ɪ], *amphiˈtrichous* [ɪ], *melaˈnochrous*[443] [ɒ]		
variation voyelles libres / entravées		
monoˈsepalous, polyˈsepalous [iː] / [e] *monoˈstomatous, polyˈstomatous* [ɒ] / [əʊ] *eˈphemerous* [iː] / [e] *calliˈpygous* [aɪ] / [ɪ] *pelˈlagrous* [eɪ] / [æ]		
autres cas		
iˈsopachous [ɒ] / *isoˈpachous* [æ] *moˈnoxenous* [ɒ] / *monoˈxenous* [e] – [iː] *orˈthorrhaphous* [ɒ] / *orthorˈrhaphous* [æ] *nemaˈtocerous* [ɒ] / *nematoˈcerous* [ə][444] *meroˈstomatous* [ɒ] / *merostoˈmatous* [ɑː] *syˈnoicous* [ɔɪ][445] ˈ*amyous, monoˈstachyous, triˈstachyous* [æ], *amˈphibryous* [ɪ]		

[443] Malgré le caractère dissyllabique de l'adjectif, il semble que la lecture de la voyelle accentuée se fasse à partir d'une conception trisyllabique du terme. La voyelle finale de la base savante *-chro-* fusionne avec le <o> du suffixe *-ous*, mais la prononciation entravée de la voyelle semble correspondre à une application de la règle de Luick et non à une exception à la règle de la Préfinale.

[444] Ce qui constitue une représentation phonétique incorrecte d'une voyelle accentuée. Il s'agit pour le coup d'une erreur de retranscription de l'OED.

Annexe 45 : Assignation de l'accent secondaire dans les structures de type : « base A attestée + base B + *-ous* ».

application de la Loi Dérivationnelle	
a'cantho- [æ]	*acanthocephalous*
'actino- [æ]	*actinophorous*
al'bumini- [uː]	*albuminiparous*
'andro- [æ]	*androdynamous*
a'nomali- [ɒ]	*anomaliflorous*
'entero- [e]	*enterodelous*
'gastero- [æ]	*gasteromycetous*
'hemato- [e]-[iː][446]	*hematogenous*
'hetero- [e]	*heteronymous, heterotropous*
'hymeno- [aɪ]	*hymenopterous*
'ichthyo- [ɪ]	*icthyophagous*
'kerato- [e]	*keratogenous*
'lacti- [æ]	*lactiflorous*
'lepido- [e]	*lepidopterous*
'macro- [æ]	*macrocephalous, macrodactylous*
'mega- [e]	*megacephalous*
'megalo- [e]	*megalocephalous, megalophonous*
'meio- [aɪ]	*meiostemonous, meiogyrous*
'mero- [e]	*merostomatous*
'macro- [æ]	*macroporous*
'micro- [aɪ]	*microcephalous, microporous*
'mono- [ɒ]	*monocephalous, monochromous, monoclinous, monocotylous, monodactylous, monopetalous, monorhinous, monosemous, monosepalous, monosporous, monostachyous, monostichous, monostomatous, monothalamous, monothecous, monotrichous, monoxenous, monozygous*
'multi- [ʌ]	*multiflorous*
'myelo- [aɪ]	*myelogenous*
'myria- [ɪ]	*myriapodous*
'myxo- [ɪ]	*myxomycetous*
'nitro- [aɪ]	*nitrophobous*
'nuci- [uː]	*nucivorous* (/2100/)[447]
'oligo- [ɒ]	*oligochaetous, oligomerous, oliphagous*
'ombro- [ɒ]	*ombrophobous*
o'pistho- [ɪ]	*opisthoglyphous, opisthocoelous*
'ornitho- [ɔː]	*ornithophilous, ornithopodous*
'ortho- [ɔː]	*orthocephalous, orthorrhaphous, orthostichous*
'osteo- [ɒ]	*osteogenous*
'oxy- [ɒ]	*oxyphilous, oxystomatous, oxyurous*
'pachy- [æ]	*pachycaulous, pachydactylous*
'paedo- [iː]	*paedogamous* (/2100/)
'pan- [æ]	*pamprodactylous*
'phaeno- [iː]	*phaenozygous*

[445] L'OED traite la séquence <oi> comme un digraphe, alors qu'il s'agit en fait de la base savante *-oic-*, au sein de laquelle les deux voyelles sont indépendantes. Les autres constructions formées à partir de cette base sont pourtant réalisées [-ˈəʊɪk].

[446] La présence de variantes au niveau de la base A signifie que la construction savante qui en découle reproduit également les variantes.

[447] *nucivorous*, tout comme *paedogamous*, présentent un schéma accentuel en /2100/ dans l'OED.

'phanero- [æ]	*phanerogamous*
'photo- [əʊ]	*photophobous*
'phyco- [aɪ]	*phycomycetous*
'plagio- [eɪ]	*plagiostomous, plagiotropous*
'platy- [æ]	*platycoelous*
'plesio- [iː]	*plesiochronous*
'pluri- [ʊə]-[ɔː]	*pluriflorous*
'poly- [ɒ]	*polycephalous, polychaetous, polychotomous, polychromous, polydactylous, polyhedrous, polymelous, polypetalous, polyphonous, polypyrenous, polysemous, polysepalous, polysporous, polystomatous, polythalamous, polytrochous, polyonymous*
'protero- [əʊ]	*proteroglyphous*
'pseudo- [uː]	*pseudepigraphous, pseudogynous*
application de la Loi Dérivationnelle (sur une variante possible de la base A)	
'cyno- [aɪ]-[ɪ]	ˌ*cyno'cephalous* [aɪ]
'ideo- [ɪ]-[aɪ]	ˌ*ide'ogenous* [aɪ]
'meso- [e]-[iː]	ˌ*meso'stylous* [e]
my'ceto- [iː] *'myceto-* [aɪ]	ˌ*myce'togenous* [aɪ], ˌ*myce'tophagous* [aɪ]
'myrmeco- [ɜː] *myr'meco-* [e]-[iː]	ˌ*myrmeco'chorous* [ɜː], ˌ*myrme'cophagous* [ɜː], ˌ*myrme'cophagous* [ɜː]
'nemato- [e]-[iː] *ne'mato-* [æ]-[ɑː]	ˌ*nema'tocerous* [e]-[iː], ˌ*nema'tophorous* [e]-[iː]
'ophio- [ɒ]-[əʊ]	ˌ*ophi'olatrous* [ɒ], ˌ*ophi'ophagous* [ɒ]
or'gano- [æ] *'organo-* [ɔː]	ˌ*orga'nogenous* [ɔː]
'poro- [ɒ]-[ɔː]	ˌ*poren'cephalous* [ɔː]
cas de conflits = */00-/ → /20-/ + règles de lecture directes	
o'pistho- [ɪ]	ˌ*opis'thognathous* [ɒ] (règle de Luick)
pa'ludi- [uː]	ˌ*palu'dicolous* [æ] (règle de Luick)

Annexe 46 : Placement et réalisation de l'accent /2/ dans les structures savantes sans dérivant et/ou sans base A répertoriée.

constructions savantes sans dérivant[448] = */00-/ → /20-/ + règles de lecture	
C_2 → V̆	*ˌallago'stemonous* [æ],*ˌalvi'ducous* [æ],*ˌcalli'pygous* [æ],*ˌennea'petalous* [e],*ˌgrammo'petalous* [æ],*ˌlissen'cephalous* [ɪ],*ˌpunc'tigerous* [ʌ] (/2100/)
<u> → V̄	*ˌpusill'animous* [uː]
Luick → V̆	*ˌdromae'ognathous* [ɒ],*ˌhomalo'gonatous* [ɒ],*ˌmeris'togenous* [e],*ˌpatri'clinous* [æ]
constructions savantes avec dérivant = Loi Dérivationnelle	
aetheogamous (a'etheogam [iː]*), coleopterous (ˌcole'optera* [ɒ]*), foliicolous ('folium* [əʊ]*), foliiparous ('folium), gelatigenous ('gelatin* [e]*), geminiflorous ('geminous* [e]*), labiatiflorous ('labiate* [eɪ]*), laniflorous ('lana* [eɪ]*), parasitophorous ('parasite* [æ]*), patroclinous ('patrocliny* [æ]*), phagedaenous (ˌphage'daena* [æ]*), plasmatoparous ('plasma* [æ]*), pollinivorous ('pollen* [ɒ]*), reflexogenous ('reflex* [iː]*), scolopophorous ('scolopophore* [ɒ]*), nectarivorous ('nectarivore* [e]*), physaliphorous ('physalis* [aɪ]*), pyrenomycetous (pyˌrenomy'cetes* [iː]*)*	
conflit accentuel = */00-/ → /20-/ + règles de lecture	
a'cidophil / ˌaci'dophilous [æ] (Luick → V̆) *co'nidium / ˌconidi'ogenous* [əʊ] (exception à la règle de Luick) *in'sectivore / ˌinsec'tivorous* [ɪ] (C_2 → V̆) *po'gonophore / ˌpogo'nophorous* [əʊ] (exception à la règle de Luick)	
cas particuliers	
ˌgrami'nivorous [æ] + var [eɪ] (*'graminous* [æ]) *ˌhyphomy'cetous* [aɪ] + var [ɪ] (*ˌhyphomy'cetes* [aɪ]) *ˌrami'florous* [æ] (*'ramus* [eɪ])	

[448] Les adjectifs *felliducous* et *iteroparous* ne sont pas traités car ils présentent respectivement des schémas accentuels en /1020/ et /10020/.

Annexe 47 : Corpus des adjectifs en *-ferous*, accompagné du schéma accentuel et de la réalisation des voyelles sous accent (249 cas).

termes	OED	LPD	EPD
acetabuliferous	/0020100/ [æ]-[ɪ]	/	/
acidiferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
aeriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
agatiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
albuminiferous	/020100/ [uː]-[ɪ]	/	/
aliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
aluminiferous	/020100/ [uː]-[ɪ]	/	/
amentiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
ammonitiferous	/200100/ [æ]-[ɪ]	/	/
amygdaliferous	/020100/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
amyliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
anguliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
antenniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
antheriferous	/00100/ [ɪ]	/	/
anthraciferous	/00100/ [ɪ]	/	/
aquiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
argentiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
argilliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
arundiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
asciferous	/0100/ [ɪ]	/	/
auriferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
axiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
bacciferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/
balaniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
balsamiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
biferous	/100/ [ɪ]	/	/
bituminiferous	/020100/ [uː]-[ɪ]	/	/
brachiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
branchiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
bulbiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
byssiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cadmiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
calamiferous	/00100/ [ɪ]	/	/

calcariferous	/00100/ [ɪ]	/	/
calciferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
canaliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
carboniferous	/20100/ [ɑː]-[ɪ]	/20100/ [ɑː]-[ɪ]	/20100/ [ɑː]-[ɪ]
carniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cauliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
celliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cellulíferous	/20100/ [e]-[ɪ]	/	/
ceriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
chalaziferous	/00100/ [ɪ]	/	/
cheliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
chloriniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
chromiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
chyliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
chymiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
ciliiferous	/20100/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
ciliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cirriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cobaltiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
columbiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
columniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
comiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
conchiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
coniferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
coralliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
corniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
corolliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
corticiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
corymbiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
costiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cruciferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
crystalliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
culmiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cupriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cupuliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
cymiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
cypriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
diamantiferous	/200100/ [aɪ]-[ɪ]	/	/
disciferous	/0100/ [ɪ]	/	/

dorsiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
electriferous	/02100/ [e]-[ɪ] /20100/ [e]-[ɪ]	/	/
embryoferous	/00100/ [ɒ]	/	/
embryoniferous	/000100/ [ɪ]	/	/
eutectiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
fatiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
febriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
ferriferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/
fibrilliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
filamentiferous	/200100/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
filiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
fimbrilliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
flagelliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
floriferous	/0100/ [ɪ]	/	/0100/ [ɪ]
foetiferous ***fetiferous***	/0100/ [ɪ]	/	/
foliiferous ***foliferous***	/20100/ [əʊ]-[ɪ] /0100/ [ɪ]	/	/
foraminiferous	/020100/ [æ]-[ɪ]	/020100/ [æ]-[ɪ]	/
fossiliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
frondiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
fructiferous	/0100/ [ɪ]	/	/0100/ [ɪ]
frugiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
furciferous	/0100/ [ɪ]	/	/
garnetiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
gelatiniferous	/020100/ [æ]-[ɪ]	/	/
gemmiferous	/0100/ [ɪ]	/	/0100/ [ɪ]
gemmuliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
glandiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
glanduliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
globiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
globuliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
graminiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
graniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
granitiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
granuliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
guaniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
gummiferous	/0100/ [ɪ]	/	/

guttiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
gypsiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
herbiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
hydrogeniferous	/200100/ [aɪ]-[ɪ]	/	/
hymeniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
igniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
implementiferous	/200100/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
insectiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
iodiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
lactiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
lamelliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
laniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
laticiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
lethiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
libaniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
lignitiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
luciferous	/0100/ [ɪ]	/	/
luminiferous	/00100/ [ɪ]	/	/20100/ [u:]-[ɪ]
magnetiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
maliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
mammaliferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
mammiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
manganiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
medusiferous	/20100/ [e]-[ɪ]	/	/
melliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
metalliferous	/20100/ [e]-[ɪ]	/20100/ [e]-[ɪ]	/20100/ [e]-[ɪ]
molybdeniferous	/010200/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
monstriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
morbiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
mortiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
moschiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
muciferous	/2100/ [u:]-[ɪ]	/	/
multiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
nectariferous	/20100/ [e]-[ɪ]	/	/
nectiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
nickeliferous	/20100/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
nitriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
nociferous	/0100/ [ɪ]	/	/
nubiferous	/0100/ [ɪ]	/	/

nuciferous	/0100/ [ɪ]	/	/
nucleiferous	/20100/ [uː]-[ɪ]	/	/
oculiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
odiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
odoriferous	/20100/ [əʊ]-[ɪ]	/20100/ [əʊ]-[ɪ]	/20100/ [əʊ] (+ var [ɒ])-[ɪ]
oleiferous	/20100/ [əʊ]-[ɪ]	/	/
omniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
opsoniferous	/20100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
ossiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
oviferous	/0100/ [ɪ]	/	/
ovuliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
oxygeniferous	/200100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
ozoniferous	/20100/ [əʊ]-[ɪ]	/20100/ [əʊ]-[ɪ]	/20100/ [əʊ]-[ɪ]
palpiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
papilliferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
pappiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
papuliferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
papyriferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
pectiniferous	/20100/ [e]-[ɪ]	/	/
pediferous	/0100/ [ɪ]	/	/
pestiferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
petaliferous	/20100/ [e]-[ɪ]	/	/
petroliferous	/20100/ [e]-[ɪ]	/	/
phosphoriferous	/20100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
physaliferous	/20100/ [aɪ] (+var [ɪ])-[ɪ]	/	/
piliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
pistilliferous	/20100/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
placentiferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
platiniferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
plumbiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
polliniferous	/20100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
pomiferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/
poriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
potassiferous	/20100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
proboscidiferous	/020100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
proliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
pruniferous	/0100/ [ɪ]	/	/

pulmoniferous	/20100/ [ʌ] (+var [ʊ]) -[ɪ]	/	/
pyritiferous	/20100/ [aɪ]-[ɪ]	/	/
quartziferous	/0100/ [ɪ]	/	/
racemiferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
radiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
ramiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
ramuliferous	/20100/ [æ]-[ɪ]	/	/
reptiliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
resiniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
rhombiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
sacchariferous	/00100/ [ɪ]	/	/
sacciferous	/0100/ [ɪ]	/	/
sagittiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
saliferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/
saliniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
salutiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
sanguiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
sarmentiferous	/20100/ [ɑː]-[ɪ]	/	/
scutiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
sebiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
seleniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
selenitiferous	/000100/ [ɪ]	/	/
seminiferous	/00100/ [ɪ]	/	/20100/ [e]-[ɪ]
sensiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
septiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
serpentiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
setiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
siliciferous	/00100/ [ɪ]	/	/
somniferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
soniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
soporiferous	/00100/ [ɪ]	/	/

splendiferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ] /2100/ [e]-[ɪ]	/0100/ [ɪ]
sporidiiferous	/020100/ [ɪ]-[ɪ]	/	/
staminiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
stanniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
stelliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
stigmatiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
stoloniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
stomatiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
strombuliferous	/10100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
strontianiferous	/100100/ [ɒ]-[ɪ]	/	/
styliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
succiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
succiniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
sudoriferous	/00100/ [ɪ]	/	/
sulphuriferous	/00100/ [ɪ]	/	/
tanniferous	/0100/ [ɪ]	/	/
teliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
tergiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
thalliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
thuriferous	/0100/ [ɪ]	/	/
titaniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
tractiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
trapiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
trochiferous	/0100/ [ɪ]	/	/
tuberculiferous	/020100/ [ɜː]-[ɪ]	/	/
tuberiferous	/00100/ [ɪ]	/	/
umbelliferous	/00100/ [ɪ]	/20100/ [ʌ]-[ɪ]	/20100/ [ʌ]-[ɪ]
uraniferous	/00100/ [ɪ]	/	/
uriniferous	/00100/ [ɪ]	/	/20100/ [ʊə] (+var [ɔː]) -[ɪ]
veliferous	/0100/ [ɪ]	/	/
viruliferous	/00100/ [ɪ]	/	/
vociferous	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]	/0100/ [ɪ]
zinciferous	/0100/ [ɪ]	/	/

Annexe 48 : Répartition des adjectifs en *-ferous* selon leur domaine de spécialisation[449].

botanique	**94**	*aeriferous, amentiferous, amyliferous, antheriferous, arundiferous, asciferous, axiferous, bacciferous, balaniferous, balsamiferous, biferous, bulbiferous, calamiferous, cauliferous, chalaziferous, chymiferous, ciliiferous / ciliferous, cirriferous, columniferous, coniferous, corolliferous, corticiferous, corymbiferous, cruciferous, culmiferous, cupuliferous, cymiferous, disciferous, dorsiferous, embryoniferous, fibrilliferous, fimbrilliferous, flagelliferous, floriferous, foliiferous / foliferous, fructiferous, frondiferous, frugiferous, gemmuliferous, glandiferous, glanduliferous, globuliferous, graniferous, granuliferous, gummiferous, guttiferous, hymeniferous, lactiferous, laticiferous, mammiferous, melliferous, muciferous, multiferous, nectariferous, nectiferous, nuciferous, oleiferous, ovuliferous, ozoniferous, pappiferous, papuliferous, petaliferous, piliferous, pistilliferous, placentiferous, polliniferous, pomiferous, proliferous, pruniferous, racemiferous, ramiferous, resiniferous, sacciferous, sagittiferous, sarmentiferous, sebiferous, seminiferous, septiferous, setiferous, spiniferous, sporidiiferous, staminiferous, stigmatiferous, stoloniferous, stomatiferous, strombuliferous, styliferous, succiferous, succiniferous, tergiferous, thuriferous, tuberculiferous, tuberiferous, umbelliferous*
zoologie	**46**	*acetabuliferous, aliferous, anguliferous, antenniferous, balaniferous, brachiferous, branchiferous, byssiferous, chalaziferous, cheliferous, cirriferous, conchiferous, corticiferous, dorsiferous, filamentiferous, filiferous, flagelliferous, foetiferous / fetiferous, foraminiferous, gemmuliferous, insectiferous, lactiferous, laniferous, medusiferous, melliferous, moschiferous, oculiferous, oviferous, pectiniferous, pediferous, piliferous, placentiferous, poriferous, proboscidiferous, pulmoniferous, sacciferous, scutiferous, septiferous, setiferous, spiniferous, stoloniferous, styliferous, teliferous, trochiferous, veliferous, vociferous*
géologie	**37**	*ammonitiferous, amygdaliferous, aquiferous, bituminiferous, calcariferous, calciferous, carboniferous, conchiferous, coralliferous, corniferous, culmiferous, cupriferous, cypriferous, diamantiferous, fossiliferous, globuliferous, graminiferous, graniferous, implementiferous, lamelliferous, lignitiferous, magnetiferous, mammaliferous, manganiferous, metalliferous, oleiferous, ossiferous, petroliferous, pyritiferous, quartziferous, reptiliferous, siliciferous, strontianiferous, titaniferous, uraniferous, zinciferous*
minéralogie	**27**	*acidiferous, agatiferous, aluminiferous, amygdaliferous, anthraciferous, argentiferous, argilliferous, auriferous, crystalliferous, cupriferous, diamantiferous, ferriferous, garnetiferous, gemmiferous, graniferous, granitiferous, gypsiferous, manganiferous, metalliferous, molybdeniferous, muciferous, nickeliferous, phosphoriferous, plumbiferous, selenitiferous, siliciferous, trapiferous*
chimie	**23**	*acidiferous, albuminiferous, chloriniferous, chromiferous, cobaltiferous, columbiferous, eutectiferous, hydrogeniferous, iodiferous, nitriferous, ozoniferous, pectiniferous, platiniferous, plumbiferous, potassiferous, radiferous, seleniferous, stanniferous, tanniferous, thalliferous, titaniferous, uraniferous, zinciferous*
anatomie	**18**	*albuminiferous, aquiferous, calciferous, chyliferous, chymiferous, ciliiferous / ciliferous, costiferous, fibrilliferous, glanduliferous, muciferous, sacciferous, sanguiferous, sebiferous, seminiferous, septiferous, sudoriferous, tuberculiferous, uriniferous*
médecine	**8**	*febriferous, nociferous, opsoniferous, papilliferous, papuliferous, physaliferous, tuberculiferous, viruliferous*

[449] Certains termes figurent au sein de plusieurs domaines scientifiques.

biologie	**6**	*canaliferous, celliferous, embryoferous, nucleiferous, ramuliferous, stelliferous*
entomologie	**5**	*aeriferous, furciferous, globiferous, palpiferous, polliniferous*
archéologie	**2**	*celluliferous, rhombiferous*
ichtyologie	**1**	*rhombiferous*
ornithologie	**1**	*ciliiferous / ciliferous*
cristallographie	**1**	*rhombiferous*

Annexe 49 : Inventaire des adjectifs en *-iferous* relevant du schéma « substantif + *-ifer-* + *-ous* » (128 termes).

*acetabuliferous (**acetabulum**), adiciferous (**acid**), agatiferous (**agate**), aliferous (**ala**), aluminiferous (**alumina**), amentiferous (**amentum**), ammonitiferous (**ammonite**), amygdaliferous (**amydale**), anguliferous (**angle**), antenniferous (**Antenna**), antheriferous (**anther**), anthraciferous (**anthracite**), balaniferous (**balanus**), balsamiferous (**balsam**), bituminiferous (**bitumen**), brachiferous (**brachium**), byssiferous (**byssus**), cadmiferous (**cadmium**), calamiferous (**calamus**), canaliferous (**canal**), carboniferous (**carbon**), celliferous (**cell**), chalaziferous (**chalaza**), chloriniferous (**chlorine**), ciliiferous / ciliferous (**cilia**), cocciferous (**coccus**), columbiferous (**columbium**), columniferous (**column**), comiferous (**coma**), coralliferous (**coral**), corolliferous (**corolla**), corymbiferous (**corymb**), costiferous (**costa**), culmiferous (**culm**), cupuliferous (**cupule**), cymiferous (**cyme**), cypriferous (**Cypris**), diamantiferous (**diamond**), embryoniferous (**embryon**), eutectiferous (**eutectic**), fatiferous (**fate**), fibrilliferous (**fibrilla**), fimbrilliferous (**fimbrilla**), flagelliferous (**flagellum**), floriferous (**flora**), foetiferous / fetiferous (**fœtus** / **fetus**), foliiferous / foliferous (**folium**), fossiliferous (**fossil**), frondiferous (**frond**), furciferous (**furca**), garnetiferous (**garnet**), gemmiferous (**gemma**), gemmuliferous (**gemmule**), glandiferous (**gland**), glanduliferous (**glandule**), globiferous (**globe**), globuliferous (**globule**), granitiferous (**granite**), guaniferous (**guano**), gummiferous (**gum**), gypsiferous (**gypsum**), herbiferous (**herb**), hydrogeniferous (**hydrogen**), hymeniferous (**hymenium**), implementiferous (**implement**), insectiferous (**insect**), lamelliferous (**lamella**), laticiferous (**latices**), lignitiferous (**lignite**), luminiferous (**lumen**), mammaliferous (**mammal**), mammiferous (**mamma**), medusiferous (**Medusa**), melliferous (**mell**), monstriferous (**monster**), morbiferous (**morbus**), nectariferous / nectiferous (**nectar**), nickeliferous (**nickel**), odiferous / odoriferous (**odour**), opsoniferous (**opsonin**), ovuliferous (**ovulum**), oxygeniferous (**oxygen**), ozoniferous (**ozone**), papilliferous (**papilla**), pappiferous (**pappus**), pestiferous (**pest**), petaliferous (**petal**), petroliferous[450] (**petroleum** / **petrol**), physaliferous (**Physalia**), pistilliferous (**pistil**), placentiferous (**placenta**), polliniferous (**pollen**), pomiferous (**pome**), proliferous (**proles**), pruniferous (**prune**), quartziferous (**quartz**), racemiferous (**raceme**), radiferous (**radium**), ramiferous (**ramus**), ramuliferous (**ramulus**), reptiliferous (**reptile**), sacciferous (**sac**), sagittiferous (**sagitta**), salutiferous (**salute**), sarmentiferous (**sarment**), scutiferous (**scute**), sebiferous (**sebum**), selenitiferous (**selenite**), seminiferous (**semen**), sensiferous (**sense**), serpentiferous (**serpent**), setiferous (**seta**), soporiferous (**sopor**), splendiferous (**splendour**), sporidiiferous (**sporidium** / **sporid**), stamiiferous (**stamen**), stelliferous (**stella**), stigmatiferous (**stigmate**), stoloniferous (**stolon**), strombuliferous (**Strombus** / **stromb**), strontianiferous (**strontian**), succiferous (**succus**), thalliferous (**thallium**), tractiferous (**tract**), trapiferous (**trap**), veliferous (**velum**), viruliferous (**virulence**), vociferous (**vox**)*

[450] Deux substantifs sont en concurrence pour occuper la place de dérivant : le dérivant d'origine latine et l'adaptation anglaise du terme latin (le raisonnement est identique pour *sporidiiferous* et *strombuliferous*).

Annexe 50 : « Substantif / base savante + *-ifer-* + *-ous* » (67 cas).

	substantif	base savante		substantif	base savante
albuminiferous	*albumen*	*albumino-*	***nuciferous***	*nut*	*nuci-*
argentiferous	*argent*	*argento-*	***nucleiferous***	*nucleus*	*nucleo-*
argilliferous	*argil*	*argillo-*	***oculiferous***	*oculus*	*oculi-* *oculo-*
asciferous	*Ascus*	*asco-*	***oleiferous***	*oleum*	*oleo-*
auriferous	*aurum*	*auro-*	***oviferous***	*ovum*	*ovi-* *ovo-*
axiferous	*axis*	*axo-*	***papuliferous***	*papule*	*papulo-*
branchiferous	*branchium*	*branchio-*	***papyriferous***	*papyrus*	*papyro-*
bulbiferous	*bulb*	*bulbo-*	***pectiniferous***	*pecten*	*pectini-*
calcariferous	*calcar*	*calcareo-*	***phosphoriferous***	*phosphorus*	*phosphoro-*
calciferous	*calcium*	*calcio-*	***platiniferous***	*platinum*	*platini-* *platino-*
cauliferous	*caulis*	*caulo-*	***plumbiferous***	*plumb*	*plumbo-*
celluliferous	*cellule*	*cellulo-*	***potassiferous***	*potassium*	*potassio-*
chromiferous	*chromium*	*chromo-*	***pyritiferous***	*pyrite*	*pyrito-*
chyliferous	*chyle*	*chylo-*	***resiniferous***	*resin*	*resino-*
chymiferous	*chyme*	*chymo-*	***sacchariferous***	*saccharum*	*saccharo-*
cirriferous	*cirrus*	*cirro-*	***saliniferous***	*saline*	*salino-*
cobaltiferous	*cobalt*	*cobalti-* *cobalto-*	***septiferous***	*septum*	*septi-* *septo-*
corticiferous	*cortex*	*cortico-*	***seleniferous***	*selenium*	*selenio-*
crystalliferous	*crystal*	*crystallo-*	***stanniferous***	*stannum*	*stanno-*
disciferous	*disc*	*disco-*	***stomatiferous***	*stomate*	*stomato-*
dorsiferous	*dorsum*	*dorsi-* *dorso-*	***siliciferous***	*silica*	*silico-* *silici-*
electriferous	*electrum*	*electro-*	***styliferous***	*style*	*stylo-*
embryoferous	*embryo*	*embryo-*	***succiniferous***	*succinum*	*succino-*
filamentiferous	*filament*	*filamento-*	***sulphuriferous***	*sulphur*	*sulphureo-*
gelatiniferous	*gelatin(e)*	*gelatino-*	***tanniferous***	*tannin*	*tanno-*
granuliferous	*granule*	*granulo-*	***tergiferous***	*tergum*	*tergo-*
iodiferous	*iodine*	*iodo-* *iod-*	***spiniferous***	*spine*	*spini-* *spino-*
magnetiferous	*magnet*	*magnetico-* *magneto-*	***uraniferous***	*uranium*	*uran-* *urano-*
manganiferous	*manganese*	*mangani-* *mangano-*	***titaniferous***	*titanium*	*titano-*
metalliferous	*metal*	*metallo-*	***trochiferous***	*trochus*	*trocho-*
molybdeniferous	*molybdenum*	*molybdo-*	***tuberculiferous***	*tubercule*	*tuberculo-*
muciferous	*mucus*	*muci-*	***tuberiferous***	*tuber*	*tubero-*
nitriferous	*nitre*	*nitro-*	***uriniferous***	*urine*	*urino-*
			zinciferous	*zinc*	*zinco-*

Annexe 51 : Tableau répertoriant l'accentuation des dérivés en *-iferous* et des dérivants attestés.

ˌace'tabulum 3 → aceˌtabu'liferous	*'acid 3 → ˌaci'diferous*
'agate 3 → aga'tiferous	*'albumen 3* (OED /010/) *→ aˌlbumi'niferous*
'ala OED/LPD *→ a'liferous*	*'alumine → aˌlumi'niferous*
amentum Ø[451] *→ amen'tiferous*	*'ammonite 3 → ˌammoni'tiferous*
a'mygdale (var en /100/)*→ aˌmygda'liferous*	*'angle 3 → angu'liferous*
An'tenna 3 → anten'niferous	*'anther 3 → anthe'riferous*
'anthracite 3 → anthra'ciferous	*'aquifer 3 → a'quiferous*
'argent 3 → argen'tiferous	*'argil → argil'liferous*
'Ascus OED/LPD *→ as'ciferous*	*'aurum → au'riferous*
'axis 3 → a'xiferous	*'balanus → bala'niferous*
'balsam 3 → balsa'miferous	*'bifer → 'biferous*
'bitumen 3 (OED var en /010/)*→ biˌtumi'niferous*	*'brachium → bra'chiferous*
'branchia 3 → bran'chiferous	*'bulb 3 → bul'biferous*
'byssus OED/LPD *→ bys'siferous*	*'cadmium 3 → cad'miferous*
'calamus 3 → cala'miferous	*'calcar → calca'riferous*
'calcium 3 → cal'ciferous	*ca'nal 3 → cana'liferous*
'carbon 3 → ˌcarbo'niferous	*'caulis → cau'liferous*
cell 3 → cel'liferous	*'cellule 3 → ˌcellu'liferous*
cha'laza OED/LPD *→ chala'ziferous*	*'Chelifer → che'liferous*
'chlorine 3 → chlori'niferous	*'chromium* LPD/EPD *→ chro'miferous*
'chyle 3 → chy'liferous	*'chyme 3 → chy'miferous*
'cilia 3 → ci'liferous	*'cirrus 3 → cir'riferous*
'cobalt 3 → cobal'tiferous	*co'lumbium* OED/LPD *→ colum'biferous*
'column 3 → colum'niferous	*'coccus 3 → coc'ciferous*
'coma 3 → co'miferous	*'conchifer → con'chiferous*
'conifer 3 → co'niferous	*'coral 3 → coral'liferous*
co'rolla 3 → corol'liferous	*'cortex 3 → corti'ciferous*
'corymb 3 → corym'biferous	*'costa 3 → cos'tiferous*
'crucifer 3 → cru'ciferous	*'crystal 3 → crystal'liferous*
culm 3 → cul'miferous	*'cupule* OED/LPD *→ cupu'liferous*
'cyme 3 → cy'miferous	*'Cypris → cyp'riferous*
'diamond 3 → ˌdiaman'tiferous	*disc 3 → dis'ciferous*
'dorsum 3 → dor'siferous	*e'lectrum 3 → ˌelec'triferous ou eˌlec'triferous*
'embryo 3 → embry'oferous	*'embryon → embryo'niferous*
eu'tectic OED/LPD *→ eutec'tiferous*	*'fate3 → fa'tiferous*
fi'brilla → fibril'liferous	*'filament 3 →ˌ filamen'tiferous*

[451] Le symbole Ø signifie que le dérivant associé n'a pas de schéma accentuel, ni de représentation phonétique de la voyelle accentuée.

fim'brilla → fimbril'liferous	*fla'gellum 3 → flagel'liferous*
'flora 3 → flo'riferous	*'fœtus / 'fetus 3 → foe'tiferous / fe'tiferous*
'folium OED/LPD *→ˌfoli'iferous / fo'liferous*	*ˌfora'minifer* OED/LPD *→ fo,rami'niferous*
'fossil 3 → fossil'liferous	*frond 3 → fron'diferous*
'furca → fur'ciferous	*'garnet 3 → garne'tiferous*
'gelatin / 'gelatine 3 (OED/EPD VAR en /201/) *→ ge,lati'niferous*	*'gem / 'gemma 3 → gem'miferous*
'gemmule OED/EPD *→ gemmu'liferous*	*gland 3 → glan'diferous*
'glandule OED/EPD *→ glandu'liferous*	*'globe 3 → glo'biferous*
'globule 3 → globu'liferous	*'granite 3 → grani'tiferous*
'granule 3 → granu'liferous	*'guano 3 → gua'niferous*
gum 3 / 'gumma OED/LPD *→ gum'miferous*	*'guttifer → gut'tiferous*
'gypsum 3 → gyp'siferous	*herb 3 → her'biferous*
'hydrogen 3 → ˌhydroge'niferous	*hy'menium → hyme'niferous*
'implement 3 →ˌ implemen'tiferous	*'insect 3 → insec'tiferous*
'iodine 3 → io'diferous	*la'mella 3 → lamel'liferous*
'latex 3 → lati'ciferous	*'lignite 3 → ligni'tiferous*
'Lucifer 3 → lu'ciferous	*'lumen* OED/LPD *→ˌlumi'niferous*
'magnet 3 → magne'tiferous	*'mammal 3 → ˌmamma'liferous*
'mamma 3 (LPD/EPD var en /01/)*→ mam'miferous*	*'manganese 3* (var en /201/)*→ manga'niferous*
Me'dusa 3 → ˌmedu'siferous	*mell → mel'liferous*
'metal 3 → ˌmetal'liferous	*mo'lybdenum 3* (EPD var en /2010/)*→ mo'lybdeˌniferous*
'monster 3 → mons'triferous	*'morbus → mor'biferous*
'mucus OED/LPD *→ ˌmu'ciferous*	*'nectar 3 → ˌnecta'riferous / nec'tiferous*
'nickel 3 → ˌnicke'liferous	*'nitre 3 → ni'triferous*
nut 3 → nu'ciferous	*'nucleus 3 →ˌnucle'iferous*
'oculus → ocu'liferous	*'odour 3 → o'diferous / ˌodo'riferous*
'oleum → ˌole'iferous	*'opsonin* OED/LPD *→ ˌopso'niferous*
'ossifer → os'siferous	*'ovum 3 → o'viferous*
'ovulum → ovu'liferous	*'oxygen 3 → ˌoxyge'niferous*
'ozone 3 (LPD var en /01/) *→ ˌozo'niferous*	*'palpifer → pal'piferous*
pa'pilla 3 → ˌpapil'liferous	*'pappus* OED/EPD *→ pap'piferous*
'papule OED/LPD *→ ˌpapu'liferous*	*pa'pyrus 3 → ˌpapy'riferous*
'pecten OED/LPD *→ ˌpecti'niferous*	*pest 3 → pes'tiferous*
'petal 3 → ˌpetal'liferous	*pe'troleum 3 / 'petrol 3 → ˌpetro'liferous*
'phosphorus 3 → ˌphospho'riferous	*Phy'salia → ˌphysa'liferous*
'pilifer → pi'liferous	*'pistil 3 → ˌpistil'liferous*
pla'centa 3 → ˌplacen'tiferous	*'platinum 3 → ˌplati'niferous*
plumb 3 → plum'biferous	*'pollen 3 → ˌpolli'niferous*
'pome 3 → po'miferous	*'porifer → po'riferous*
po'tassium 3 → ˌpotas'siferous	*pro'boscis 3 → pro,bosci'diferous*
'proles OED/EPD *→ pro'liferous*	*'prune 3 → pru'niferous*
py'rite 3 → ˌpyri'tiferous	*quartz 3 → quart'ziferous*
'raceme (LPD/EPD var en /01/) 3 *→ ˌrace'miferous*	*'radium 3 → ra'diferous*

ˈ*ramus* OED/LPD → *raˈmiferous*	ˈ*ramulus* → *ˌramuˈliferous*
ˈ*reptile 3* → *reptiˈliferous*	ˈ*resin 3* → *resiˈniferous*
ˈ*rhombifer* → *rhomˈbiferous*	ˈ*saccharum* → *saccaˈriferous*
sac 3 → *sacˈciferous*	*saˈgitta 3* → *sagitˈtiferous*
ˈ*saline 3* (OED var en /01/) → *saliˈniferous*	*saˈlute 3* → *saluˈtiferous*
ˈ*sarment* → *ˌsarmenˈtiferous*	ˈ*scute* OED/LPD → *scuˈtiferous*
ˈ*sebum 3* → *seˈbiferous*	*seˈlenium 3* → *seleˈniferous*
ˈ*selenite 3* → *seleniˈtiferous*	ˈ*semen 3* → *ˌsemiˈniferous*
ˈ*sense 3* → *senˈsiferous*	ˈ*septum 3* → *sepˈtiferous*
ˈ*serpent 3* → *serpenˈtiferous*	ˈ*seta* OED/LPD → *seˈtiferous*
ˈ*silica 3* → *siliˈciferous*	ˈ*sopor* → *sopoˈriferous*
ˈ*spine 3* → *spiˈniferous*	ˈ*splendour 3* → *splenˈdiferous ou (ˌ)splenˈdiferous* LPD
spoˈridium / sporid Ø → *spoˌridiˈiferous*	ˈ*stamen 3* → *stamiˈniferous*
ˈ*stannum* → *stanˈniferous*	ˈ*stella 3* → *stelˈliferous*
ˈ*stigmate* → *stigmaˈtiferous*	ˈ*stolon 3* → *stoloˈniferous*
ˈ*rotifer* OED/LPD → *roˈtiferous*	ˈ*stomate* → *stomaˈtiferous*
ˈ*strombus /* ˈ*stromb* → ˈ*strombuˈliferous*	ˈ*strontian 3* (LPD /(2)10/) → ˈ*strontiaˈniferous*
ˈ*style 3* → *styˈliferous*	ˈ*succus* → *sucˈciferous*
ˈ*succinum* → *succiˈniferous*	ˈ*sulphur 3* → *sulphuˈriferous*
ˈ*tannin 3* → *tanˈniferous*	ˈ*tergum* → *terˈgiferous*
ˈ*thallium 3* → *thalˈliferous*	ˈ*thurifer* OED/LPD → *thuˈriferous*
tiˈtanium 3 → *titaˈniferous*	*tract 3* → *tracˈtiferous*
trap 3 → *traˈpiferous*	ˈ*trochus* → *troˈchiferous*
ˈ*tubercule* → *tuˌbercuˈliferous*	ˈ*tuber 3* → *tubeˈriferous*
umˈbellifer 3 → *ˌumbelˈliferous*	*uˈranium 3* → *uraˈniferous*
ˈ*urine 3* → *ˌuriˈniferous*	ˈ*velum 3* → *veˈliferous*
ˈ*virulence 3* → *viruˈliferous*	*vox 3* → *voˈciferous*
zinc 3 → *zinˈciferous*	

Annexe 52 : Structure, accentuation et prononciation des constructions savantes en <-*matous*#> (31 termes).

terme	structure	accentuation	prononciation
bothrenchymatous	Gk « *pit* » + Gk *-enchyma-* « *fluid* »	OED /00100/	[ɪ]
chondrenchymatous	*chondro-* + *-enchyma-*	OED /20100/	[ɒ]-[ɪ]
cinenchymatous	Gk « *move* » + *-enchyma-*	OED /00100/	[ɪ]
collenchymatous	Gk « *glue* » + *-enchyma-*	OED /00100/	[ɪ]
mesenchymatous	*meso-* + *-enchyma-*	OED /20100/	[e]-[ɪ]
parenchymatous	*para-* + *-enchyma-*	OED /20100/	[æ]-[ɪ]
prosenchymatous	Gk « *close to* » + *-enchyma-*	OED /20100/	[ɒ]-[ɪ]
sclerenchymatous	*sclero-* + *-enchyma-*	OED /00100/	[ɪ]
epidermatous	*epi-* + Gk *-derma-* « *skin* »	OED /00100/	[ɜː]
heterodermatous	*hetero-* + *-derma-*	OED /000100/	[ɜː]
homodermatous	*homo-* + *-derma-*	OED /00100/	[ɜː]
pachydermatous	*pachy-* + *-derma-*	3 /20100/	[æ]-[ɜː]
sclerodermatous	*sclero-* + *-derma-*	OED /00100/	[ɜː]
asomatous	*a-* + Gk *-soma-* « *body* »	OED /0100/	[əʊ]
disomatous	*di-* + *-soma-*	OED /0100/	[əʊ]
heterosomatous	*hetero-* + *-soma-*	OED /000100/	[əʊ]
achromatous	*a-* + Gk *-chrom-* « *colour* »	OED /0100/ EPD /2100/	[əʊ] [eɪ]-[əʊ]
polychromatous	*poly-* + *-chrom-*	OED /20100/	[ɒ]-[əʊ]
ditrematous	*di-* + Gk *-trem-* « *hole, orifice* »	OED /0100/	[iː]
monotrematous	*mono-* + *-trem-*	OED /20100/	[ɒ]-[iː] + var [e]
apostematous	*apo-* + Gk *-stem-* « *remove* »[452]	OED /00100/	[e]
dispermatous	*di-* + Gk « *sperm* »	OED /0100/	[ɜː]
automatous	*auto-* + IE/Sanskrit *-mata-* « *thought* »	OED /0100/	[ɒ]
desmachymatous	Gk *desma* « *bind* » + *chyma* « *liquid* »	OED /00100/	[ɪ]
enchondromatous	Gk *en-* « *in-* » + *-chondrom-* « *cartilage* »	OED /00100/	[əʊ]
epitheliomatous	*epi-* + Gk *-theli-* « *nipple* » + *-oma*	OED /2000100/	[e]-[əʊ]
exanthematous	*ex-* + Gk *-anthema-* « *blossom* »	OED /00100/	[iː]
emphysematous	*en-* + Gk *-phys-* « *inflate* » + *-oma*[453]	OED /00100/ LPD /20100/	[iː] [e]-[e] + var [iː]
neurilemmatous	Gk *-neuri-* « *nerve* » + *-lem-* « *wind* » + *-oma*	OED /20100/	[ʊə]-[e]
phylactolaematous	Gk « *guard* » + « *throat* » + L *-ata*	OED /020100/	[iː]
eczematous	Gk *ex-* « *out-* » + *-zem-* « *boil* »	LPD /0100/ EPD /0100/	[e] + var [iː] [e]

[452] L'OED ne donne pas de donnée étymologique concernant cette formation. La structure est reconstituée, de façon approximative, à partir de la traduction *separation* du terme grec.
[453] Raisonnement similaire à *apostematous*.

Annexe 53 : Comparaison accentuelle et phonétique des dérivés en <*matous*#> et de leurs dérivants.

dérivés	**dérivants**
adeˈnomatous [əʊ] OED/EPD	*adeˈnoma* [əʊ] 3
atheˈromatous [ɒ]	*atheˈroma* [əʊ] OED/LPD
carciˈnomatous [əʊ]	*carciˈnoma* [əʊ] 3
coeˈlomatous [əʊ]	*coeˈloma* [əʊ]
condyˈlomatous [ɒ]	*condyˈloma* [əʊ] OED/LPD
glauˈcomatous [əʊ] 3 + var [ɒ] OED/LPD	*glauˈcoma* [əʊ] 3
gliˈomatous [əʊ]	*gliˈoma* [əʊ] 3
ˈ*gummatous* [ʌ]	ˈ*gumma* [ʌ] OED/LPD
melaˈnomatous [əʊ]	*melaˈnoma* [əʊ] 3
myceˈtomatous [əʊ]	*myceˈtoma* [əʊ]
myˈomatous [əʊ]	*myˈoma* [əʊ]
myˈxomatous [əʊ]	*myˈxoma* [əʊ]
neuˈromatous [əʊ]	*neuˈroma* [əʊ] OED/LPD
oeˈdematous [iː] 3 + var [e] EPD	*oeˈdema* [iː] 3
eˈdematous [iː] 3	*eˈdema* [iː] 3
papilˈlomatous [əʊ]	*papilˈloma* [əʊ]
ˈ*phlegmatous* [e]	ˈ*phlegm* [e] 3
sarˈcomatous [əʊ] OED/EPD	*sarˈcoma* [əʊ] 3
steaˈtomatous [ɒ]	*steaˈtoma* [əʊ]
ˈ*stemmatous* [e]	ˈ*stemma* [e] OED/LPD
ˈ*stromatous* [əʊ]	ˈ*stroma* [əʊ] OED/LPD
xanˈthomatous [əʊ]	*xanˈthoma* [əʊ]

Annexe 54 : Comparaison accentuelle et phonétique des adjectifs en *-itous* et de leurs dérivants.

dérivé	**dérivant**
ac'clivitous [ɪ]	*ac'clivity* [ɪ] 3
a'cerbitous [ɜ:]	*a'cerbity* [ɜ:]
a'lacritous [æ]	*a'lacrity* [æ] 3
ca'lamitous [æ] 3	*ca'lamity* [æ] 3
com'plicitous [ɪ]	*com'plicity* [ɪ] 3
de'clivitous [ɪ]	*de'clivity* [ɪ] 3
du'plicitous [ɪ] 3	*du'plicity* [ɪ] 3
fa'tuitous [u:]	*fa'tuity* [u:] 3
fe'licitous [ɪ] 3	*fe'licity* [ɪ] 3
for'tuitous [u:] 3	*for'tuity* [u:] OED/EPD
gra'tuitous [u:] 3	*gra'tuity* [u:] 3
i'niquitous [ɪ] 3	*i'niquity* [ɪ] 3
ne'cessitous [e] 3	*ne'cessity* [e] 3
non-'entitous [e]	*non'entity* [e] 3
o'bliquitous [ɪ]	*o'bliquity* [ɪ] 3
pro'pinquitous [ɪ]	*pro'pinquity* [ɪ] 3
seren'dipitous [ɪ] 3	*seren'dipity* [ɪ] 3
te'meritous [e]	*te'merity* [e] 3
u'biquitous [ɪ] 3	*u'biquity* [ɪ] 3
'vanitous [æ]	*'vanity* [æ] 3

Annexe 55 : Application de la loi de la dérivation neutre dans les adjectifs en -*ous* dissyllabiques (67 cas).

	ACC	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
aurous	/10/	['ɔːrəs]	/	/	*aurum*	/10/	[ɔː]
brumous	/10/	['bruːməs]	/	/	*brume*	/1/	[uː]
					EPD	/1/	[uː]
cerous	/10/	['sɪərəs]	/	/	*cere*	/1/	[ɪə] 3
					cerium	/100/	[ɪə] 3
chlorous	/10/	['klɔːrəs]	/	['klɔː.rəs]	*chlorine*	/10/	[ɔː] 3
chromous	/10/	['krəʊməs]	/	['krəʊ.məs]	*chrome*	/1/	[əʊ] 3
chylous	/10/	['kaɪləs]	/	/	*chyle*	/1/	[aɪ] 3
chymous	/10/	['kaɪməs]	/	/	*chyme*	/1/	[aɪ] 3
citrous	/10/	['sɪtrəs]	['sɪtrəs]	['sɪt.rəs]	*citrus*	/10/	[ɪ] 3
comous	/10/	['kəʊməs]	/	/	*coma*	/10/	[əʊ] 3
croupous	/10/	['kruːpəs]	/	/	*croup*	/1/	[uː] 3
cymous	/10/	['saɪməs]	/	/	*cyme*	/1/	[aɪ] 3
famous	/10/	['feɪməs]	['feɪməs]	['feɪ.məs]	*fame*	/1/	[eɪ] 3
favous	/10/	['feɪvəs]	/	/	*favus*	/10/	[eɪ]
fibrous	/10/	['faɪbrəs]	['faɪbrəs]	['faɪ.brəs]	*fibre*	/1/	[aɪ] 3
ficous	/10/	['faɪkəs]	/	/	*ficus*	/10/	[aɪ]
					LPD	/10/	[aɪ]–[iː]
fumous	/10/	['fjuːməs]	/	/	*fume*	/1/	[uː] 3
glebous	/10/	['gliːbəs]	/	/	*glebe*	/1/	[iː] 3
globous	/10/	['gləʊbəs]	/	['gləʊ.bəs]	*globe*	/1/	[əʊ] 3
glumous	/10/	['gl(j)uːməs]	/	/	*glume*	/1/	[uː]
					LPD	/1/	[uː]
goitrous	/10/	['gɔɪtrəs]	['gɔɪtrəs]	['gɔɪ.trəs]	*goitre*	/1/	[ɔɪ] 3
grievous	/10/	['griːvəs]	['griːvəs]	['griː.vəs]	*grieve*	/1/	[iː] 3
grumous	/10/	['gruːməs]	/	/	*grume*	/1/	[uː]
					LPD	/1/	[uː]
gyrous	/10/	['dʒaɪərəs]	/	/	*gyrus*	/10/	[aɪə] 3
hugeous	/10/	['hjuːdʒəs]	/	/	*huge*	/1/	[uː] 3
humous	/10/	['hjuːməs]	/	/	*humus*	/10/	[uː] 3
hydrous	/10/	['haɪdrəs]	['haɪdrəs]	['haɪ.drəs]	*hydra*	/10/	[aɪ] 3
joyous	/10/	['dʒɔɪəs]	['dʒɔɪəs]	['dʒɔɪ.əs]	*joy*	/1/	[ɔɪ] 3
leprous	/10/	['leprəs]	['leprəs]	['lep.rəs]	*leprosy*	/100/	[e] 3
linous	/10/	['laɪnəs]	/	/	*line*	/1/	[aɪ] 3
lobous	/10/	['ləʊbəs]	/	/	*lobe*	/1/	[əʊ] 3
lupous	/10/	['l(j)uːpəs]	/	/	*lupus*	/10/	[uː] 3
mucous	/10/	['mjuːkəs]	['mjuːkəs]	['mjuː.kəs]	*mucus*	/10/	[uː] 3
nacrous	/10/	['neɪkrəs]	/	/	*nacre*	/1/	[eɪ] 3

	ACC	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
nitrous	/10/	['naɪtrəs]	['naɪtrəs]	['naɪ.trəs]	*nitre*	/1/	[aɪ] 3
nodous	/10/	['nəʊdəs]	/	/	*node*	/1/	[əʊ] 3
noyous	/10/	['nɔɪəs]	/	/	*noy*	/1/	[ɔɪ]
ochrous	/10/	['əʊkrəs]	/	/	*ochre*	/1/	[əʊ] 3
pilous	/10/	['paɪləs]	/	/	*pilus*	/10/	[aɪ]
plumous	/10/	['pluːməs]	/	/	*plume*	/1/	[uː] 3
porous	/10/	['pɔːrəs]	['pɔːrəs]	['pɔː.rəs]	*pore*	/1/	[ɔː] 3
rageous	/10/	['reɪdʒəs]	/	/	*rage*	/1/	[eɪ] 3
ramous	/10/	['reɪməs]	/	/	*ramus*	/10/	[eɪ]
					LPD	/10/	[eɪ]
rhodous	/10/	['rəʊdəs]	/	/	*rhodium*	/100/	[əʊ] 3
rimous	/10/	['raɪməs]	/	/	*rima*	/10/	[aɪ]–[iː]
routous	/10/	['raʊtəs]	/	/	*rout*	/1/	[aʊ] 3
rufous	/10/	['ruːfəs]	['ruːfəs]	['ruː.fəs]	*rufus*	/10/	[uː] 3
rugous	/10/	['ruːgəs]	/	/	*ruga*	/10/	[uː]
scabrous	/10/	['skeɪbrəs]	['skeɪbrəs]	['skeɪ.brəs]	*scaber*	/10/	[eɪ]
var		['skæbrəs]	['skæb–]				
sclerous	/10/	['sklɪərəs]	['sklɪərəs]	/	*sclere*	/1/	[ɪə]
var			['skler–]				
serous	/10/	['sɪərəs]	['sɪərəs]	['sɪə.rəs]	*serum*	/10/	[ɪə] 3
setous	/10/	['siːtəs]	/		*seta*	/10/	[iː]
					LPD	/10/	[iː]
spinous	/10/	['spaɪnəs]	['spaɪnəs]	['spaɪ.nəs]	*spine*	/1/	[aɪ] 3
spirous	/10/	['spaɪərəs]	/	/	*spire*	/1/	[aɪə] 3
spumous	/10/	['spjuːməs]	/	/	*spume*	/1/	[uː] 3
squamous	/10/	['skweɪməs]	['skweɪməs]	['skweɪ.məs]	*squama*	/10/	[eɪ]
var				['skɑː–]	LPD	/10/	[eɪ]–[ɑː]
					EPD	/10/	[eɪ]–[ɑː]
stratous	/10/	['streɪtəs]	/	/	*stratus*	/10/	[ɑː]–[eɪ]
					LPD	/10/	[eɪ]
					EPD	/10/	[ɑː]–[eɪ]
strigous	/10/	['straɪgəs]	/	/	*striga*	/10/	[aɪ]
strumous	/10/	['struːməs]	/	/	*struma*	/10/	[uː]
					LPD	/10/	[uː]
thymous	/10/	['θaɪməs]	/	/	*thyme*	/1/	[aɪ] 3
tonous	/10/	['təʊnəs]	/	/	*tone*	/1/	[əʊ] 3
touchous	/10/	['tʌtʃəs]	/	/	*touch*	/1/	[ʌ] 3
troublous	/10/	['trʌbləs]	['trʌbləs]	['trʌb.ləs]	*trouble*	/1/	[ʌ] 3
typhous	/10/	['taɪfəs]	/	['taɪ.fəs]	*typhus*	/10/	[aɪ] 3
veinous	/10/	['veɪnəs]	/	/	*vein*	/1/	[eɪ] 3
vinous	/10/	['vaɪnəs]	['vaɪnəs]	['vaɪ.nəs]	*vine*	/1/	[aɪ] 3
virous	/10/	['vaɪrəs]	/	/	*virus*	/10/	[aɪ] 3
zealous	/10/	['zeləs]	['zeləs]	['zel.əs]	*zeal*	/1/	[iː] 3

Annexe 56 : Règles de lecture des voyelles sous accent /1/ des dérivants des adjectifs dissyllabiques en *-ous* relevant de la loi de la dérivation neutre.

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$	*aurum*[454]($\bar{V}^r$), *croup* ($\bar{V}^e$), *goitre, grieve, joy, noy, rout, touch* (exc. en valeur/qualité), *trouble* (exc. en valeur/qualité), *vein*
<u> → $\bar{V}$	*brume, fume, glume, grume, huge, humus, lupus, mucus, plume, rufus, ruga, spume, struma*
-V# → $\bar{V}$	*cere* ($\bar{V}^r$), *chrome, chyle, chyme, coma, cyme, fame, fibre, glebe, globe, hydra, line, lobe, nacre, nitre, node, ochre, pore* ($\bar{V}^r$), *rage, seta, spine, spire* ($\bar{V}^r$), *striga, thyme, tone, vine*
-i + V(C_0(e))# et ˈV ≠ <i,y> → $\bar{V}$	*cerium*[455], *rhodium*
-Vs# → $\bar{V}$	*citrus* (exc. en valeur), *favus, gyrus* ($\bar{V}^r$), *pilus, ramus, typhus, virus* ($\bar{V}^r$)
règles spécifiques aux dissyllabes	*chlorine* ($\bar{V}$), *serum* ($\bar{V}$)
Luick → $\breve{V}$	*leprosy*

[454] Pour voir les prononciations associées, se référer à l'annexe 55.
[455] Les deux dérivants de *cerous* ne relèvent donc pas de règles de lecture similaires. En revanche, le résultat, c'est-à-dire une voyelle libre, est lui concordant.

Annexe 57 : Corpus et prononciation des adjectifs en -*ous* au moins trisyllabiques, et de leurs dérivants, relevant de la loi de la dérivation neutre (194 termes).

	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
acetous	[ə'siːtəs]	/	['æs.ɪ.təs]	*acetum*	/100/	[æ]
var	['æsɪtəs]			var	/010/	[iː]
				EPD	/010/	[iː]
adulterous	[ə'dʌltərəs]	[ə'dʌltərəs]	[ə'dʌl.tᵊr.əs]	*adultery*	/0100/	[ʌ] 3
ametallous	[ə'metələs]	/	/	*metal*	/10/	[e] 3
amo(u)rous	['æmərəs]	['æmərəs]	['æm.ᵊr.əs]	*amour*	/01/	[ʊə]
				LPD	/01/	[ʊə]
				EPD	/01/	[ʊə]-[ɔː]
anaphroditous	[æn,æfrəʊ'daɪtəs]	/	/	*Aphrodite*	/(-)10/	[aɪ] 3
anthracitous	['ænθrəsaɪtəs]	/	/	*anthracite*	/100/	[æ] 3
arborous	['ɑːbərəs]	/	/	*arbor*	/10/	[ɑː] 3
arsenous	['ɑːsənəs]	/	/	*arsenic (N)*	/100/	[ɑː] 3
augurous	['ɔːgjʊərəs]	/	/	*augur*	/10/	[ɔː] 3
azymous	['æzɪməs]	/	/	*azyme*	/10/	[æ]
barratrous	['bærətrəs]	/	/	*barratry*	/100/	[æ] 3
basylous	['beɪsɪləs]	/	/	*basyle*	/10/	[eɪ]-[æ]
var	['bæs-]					
battailous	['bætɪləs]	/	/	*battle*	/1/	[æ] 3
blasphemous	['blɑːsfɪməs]	['blæsfəməs]	['blæs.fə.məs]	*blasphemy*	/100/	[ɑː]
var	[-æ-]	['blɑːs-]	['blɑːs-]	LPD	/100/	[æ]-[ɑː]
				EPD	/100/	[æ]-[ɑː]
blusterous	['blʌstərəs]	['blʌstərəs]	/	*bluster*	/10/	[ʌ] 3
bonhomous	['bɒnəməs]	/	/	*bonhomie*	/100/	[ɒ] 3
				var	/201/	[iː] 3
cadaverous	[kə'dævərəs]	[kə'dævərəs]	[kə'dæv.ᵊr.əs]	*cadaver*	/010/	[eɪ]
				LPD	/010/	[eɪ]-[æ]-[ɑː]
				EPD	/010/	[eɪ]-[æ]-[ɑː]
camphorous	['kæmfərəs]	/	/	*camphor*	/10/	[æ] 3
cancellous	['kænsələs]	['kæntˢᵊləs]	['kænt.sᵊl.əs]	*cancel*	/10/	[æ] 3
cancerous	['kæns(ə)rəs]	['kænsᵗərəs]	['kænt.sᵊr.əs]	*cancer*	/10/	[æ] 3
cankerous	['kæŋk(ə)rəs]	['kæŋkərəs]	['kæŋ.kᵊr.əs]	*cancer*	/10/	[æ] 3
carbonous	['kɑːbənəs]	/	/	*carbon*	/10/	[ɑː] 3
cellarous	['selərəs]	/	/	*cellar*	/10/	[e] 3
chloritous	[klɒ'raɪtəs]	/	/	*chlorite*	/10/	[ɔː] 3
cinderous	['sɪndərəs]	/	/	*cinder*	/10/	[ɪ] 3
circuitous	[sə'kjuːɪtəs]	[sɜː'kjuːɪtəs]	[sə'kjuː.ɪ.təs]	*circuit*	/100/	[ɜː] 3

	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
clamorous	['klæmərəs]	['klæmərəs]	['klæm.ᵊr.əs]	*clamour*	/10/	[æ] 3
clangorous	['klæŋgərəs]	/	/	*clangor*	/10/	[æ] 3
cotyledonous	[kɒtɪ'liːdənəs]	[ˌkɒtɪ'liːdᵊnəs]	[ˌkɒt.ɪ'liː.dᵊn.əs]	*cotyledon*	/(-)10/	[iː] 3
covetous	['kʌvɪtəs]	['kʌvɪtəs]	['kʌv.ɪ.təs]	*covet*	/10/	[ʌ] 3
cypselous	['sɪpsɪləs]	/	/	*Cypsela*	/100/	[ɪ]
daedalous	['diːdələs]	/	/	*daedal*	/10/	[iː]
dangerous	['deɪndʒərəs]	['deɪndʒərəs]	['deɪn.dʒᵊr.əs]	*danger*	/10/	[eɪ] 3
desirous	[dɪ'zaɪərəs]	[dɪ'zaɪərəs]	[dɪ'zaɪə.rəs]	*desire*	/01/	[aɪə] 3
dexterous	['dekstərəs]	['dekstərəs]	['dek.stᵊr.əs]	*dexter*	/10/	[e] 3
dolorous	['dɒlərəs]	['dɒlərəs]	['dɒl.ᵊr.əs]	*dolour*	/10/	[əʊ]–[ɒ]
				LPD	/10/	[ɒ]
				EPD	/10/	[əʊ]–[ɒ]
elytrous	['elɪtrəs]	/	/	*elytron*	/100/	[e]
				LPD	/100/	[e]
etherous	['iːθərəs]	/	/	*ether*	/10/	[iː] 3
festerous	['festərəs]	/	/	*fester (vb)*	/10/	[e] 3
festivous	['festɪvəs]	/	/	*festive*	/10/	[e] 3
feverous	['fiːvərəs]	/	/	*fever*	/10/	[iː] 3
filibusterous	[fɪlɪ'bʌstərəs]	/	/	*filibuster*	/1000/	[ɪ] 3
flavorous	['fleɪvərəs]	/	['fleɪ.vᵊr.əs]	*flavour*	/10/	[eɪ] 3
founderous	['faʊndərəs]	/	/	*founder*	/10/	[aʊ] 3
fountainous	['faʊntɪnəs]	/	/	*fountain*	/10/	[aʊ] 3
frivolous	['frɪvələs]	['frɪvələs]	['frɪv.ᵊl.əs]	*frivol*	/10/	[ɪ]
				EPD	/10/	[ɪ]
fruticous	['fruːtɪkəs]	/	/	*frutex*	/10/	[uː]
fulgorous	['fʌlgərəs]	/	/	*fulgor*	/10/	[ʌ]
furfurous	['fɜːfjʊərəs]	/	/	*furfur*	/10/	[ɜː]
gangrenous	['gæŋgrɪnəs]	['gæŋgrɪnəs]	['gæŋ.grɪ.nəs]	*gangrene*	/10/	[æ] 3
gingerous	['dʒɪndʒərəs]	/	/	*ginger*	/10/	[ɪ] 3
glamorous	['glæmərəs]	['glæmərəs]	['glæm.ᵊr.əs]	*glamour*	/10/	[æ] 3
glanderous	['glændərəs]	/	/	*glander*	/10/	[æ]
glimmerous	['glɪmərəs]	/	/	*glimmer*	/10/	[ɪ] 3
gluttonous	['glʌtənəs]	['glʌtᵊnəs]	['glʌt.ᵊn.əs]	*glutton*	/10/	[ʌ] 3
granitous	['grænɪtəs]	/	/	*granite*	/10/	[æ] 3
gruellous	['gruːələs]	/	/	*gruel*	/10/	[uː]
				LPD	/10/	[uː]
				EPD	/10/	[uː]
				var	/1/	[ʊə]
humorous	['hjuːmərəs]	['hjuːmərəs]	['hjuːm.ᵊr.əs]	*humour*	/10/	[uː] 3
ichorous	['aɪkərəs]	/	/	*ichor*	/10/	[aɪ]-[iː]
				LPD	/10/	[aɪ]
				EPD	/10/	[aɪ]
idolatrous	[aɪ'dɒlətrəs]	[aɪ'dɒlətrəs]	[aɪ'dɒl.ə.trəs]	*idolatry*	/0100/	[ɒ] 3

	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
impostorous	[ɪm'pɒstərəs]	/	/	*impostor*	/010/	[ɒ]
				EPD	/010/	[ɒ]
imposturous	[ɪm'pɒstjʊərəs]	/	/	*imposture*	/010/	[ɒ] 3
infamous	['ɪnfəməs]	['ɪnfəməs]	['ɪn.fə.məs]	*fame*	/1/	[eɪ] 3
languorous	['læŋg(ə)rəs]	['læŋgərəs]	['læŋ.gərəs]	*languor*	/10/	[æ] 3
larcenous	['lɑːsənəs]	['lɑːsənəs]	['lɑː.sᵊn.əs]	*larceny*	/100/	[ɑː] 3
leavenous	['lev(ə)nəs]	/	/	*leaven*	/10/	[e] 3
lecherous	['letʃərəs]	['letʃərəs]	['letʃ.ᵊr.əs]	*lecher*	/10/	[e] 3
lemuridous	[lɪ'mjʊərɪdəs]	/	/	*lemurid*	/100/	[iː]-[e]
libellous	['laɪbələs]	['laɪbᵊləs]	['laɪ.bᵊl.əs]	*libel*	/10/	[aɪ] 3
lichenous	['laɪkənəs]	/	['laɪ.kə.nəs]	*lichen*	/10/	[aɪ]
var			['lɪtʃ–]	LPD	/10/	[aɪ]–[ɪ]
				EPD	/10/	[aɪ]–[ɪ]
lubricous	['l(j)uːbrɪkəs]	/	/	*lubric*	/10/	[uː]
lumbricous	[lʌm'braɪkəs]	/	/	*lumbricus*	/010/	[aɪ]
manganous	['mæŋgənəs]	['mæŋgənəs]	/	*manganese*	/100/	[æ] 3
var		[mæn'gænəs]		var	/201/	[iː] 3
marvel(l)ous	['mɑːv(ə)ləs]	['mɑːvləs]	['mɑː.vᵊl.əs]	*marvel*	/10/	[ɑː] 3
membranous	['membrənəs]	['membrənəs]	['mem.brə.nəs]	*membrane*	/10/	[e] 3
var		[mem'breɪn–]				
mercurous	['mɜːkjʊrəs]	['mɜːkjʊᵊrəs]	['mɜː.kjᵊr.əs]	*mercury*	/100/	[ɜː] 3
migrainous	[miː'greɪnəs]	/	/	*migraine*	/10/	[iː]-[aɪ]-[ɪ]
				LPD	/10/	[iː]-[aɪ]
				EPD	/10/	[iː]-[aɪ]
mirageous	[mɪ'reɪdʒəs]	/	/	*mirage*	/10/	[ɪ] 3
var	[mɪ'rɑː(d)ʒəs]			var	/01/	[ɑː] 3
mischievous	['mɪstʃɪvəs]	['mɪstʃɪvəs]	['mɪs.tʃɪ.vəs]	*mischief*	/10/	[ɪ] 3
var		[mɪs'tʃiːv–]				
mountainous	['maʊntɪnəs]	['maʊntɪnəs]	['maʊn.tɪ.nəs]	*mountain*	/10/	[aʊ] 3
murderous	['mɜːd(ə)rəs]	['mɜːdərəs]	['mɜː.dᵊr.əs]	*murder*	/10/	[ɜː] 3
murmurous	['mɜːm(ə)rəs]	/	/	*murmur*	/10/	[ɜː] 3
muticous	['mjuːtɪkəs]	/	/	*mutic*	/10/	[uː]
nectarous	['nekt(ə)rəs]	/	['nek.tərəs]	*nectar*	/10/	[e] 3
nereidous	[nɪə'riːɪdəs]	/	/	*Nereid*	/100/	[ɪə]–[e]
				LPD	/100/	[ɪə]
				EPD	/100/	[ɪə]
nickelous	['nɪkələs]	/	/	*nickel*	/10/	[ɪ] 3
nidorous	['naɪd(ə)rəs]	/	/	*nidor*	/10/	[aɪ]
niobous	[naɪ'əʊbəs]	/	/	*niobium*	/0100/	[əʊ] 3
nitidous	['nɪtɪdəs]	/	/	*nitid*	/10/	[ɪ]
numberous	['nʌmb(ə)rəs]	/	/	*number*	/10/	[ʌ] 3
odorous	['əʊd(ə)rəs]	['əʊdərəs]	['əʊ.dᵊr.əs]	*odour*	/10/	[əʊ] 3
onerous	['əʊn(ə)rəs]	['əʊnərəs]	['əʊ.nᵊr.əs]	*onus*	/10/	[əʊ] 3

	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
var	['ɒn(ə)rəs]	['ɒn–]	['ɒn.ᵊr–]			
opacous	[ə(ʊ)'peɪkəs]	/	/	*opaque*	/01/	[eɪ] 3
ordurous	['ɔːdʒ(ə)rəs]	/	/	*ordure*	/10/	[ɔː] 3
oysterous	['ɔɪst(ə)rəs]	/	/	*oyster*	/10/	[ɔɪ] 3
ozonous	['əʊzənəs]	/	/	*ozone*	/10/	[əʊ]
				LPD	/10/	[əʊ]
				var	/01/	[əʊ]
				EPD	/10/	[əʊ]
palaverous	[pə'læv(ə)rəs]	/	/	*palaver*	/010/	[ɑː] 3
palladous	['pælədəs]	[pə'leɪdəs]	/	*palladium*	/0100/	[eɪ] 3
var	[pə'leɪdəs]	['pæləd–]				
paludous	[pə'l(j)uːdəs]	/	/	*palus*	/10/	[æ]
var	['pæljʊdəs]					
panderous	['pænd(ə)rəs]	/	/	*pander*	/10/	[æ] 3
pauperous	['pɔːp(ə)rəs]	/	/	*pauper*	/10/	[ɔː] 3
pemphigous	['pemfɪgəs]	/	/	*pemphigus*	/100/	[e]
				LPD	/100/	[e]
				var	/010/	[aɪ]
penurous	['penjʊrəs]	/	/	*penury*	/100/	[e] 3
perilous	['perɪləs]	['perələs]	['per.ᵊl.əs]	*peril*	/10/	[e] 3
pesterous	['pest(ə)rəs]	/	/	*pester (Vb)*	/10/	[e] 3
petalous	['petələs]	/	/	*petal*	/10/	[e] 3
phlegmonous	['flegmənəs]	/	/	*phlegmon*	/10/	[e]
phosphorous	['fɒsf(ə)rəs]	['fɒsfərəs]	['fɒs.fᵊr.əs]	*phosphor(us)*	/10(0)/	[ɒ] 3
pietous	['paɪɪtəs]	/	/	*piety*	/100/	[aɪ] 3
pilferous	/	/	['pɪl.fᵊr.əs]	*pilfer*	/10/	[ɪ] EPD
pituitous	[pɪ'tjuːɪtəs]	/	/	*pituita*	/0100/	[uː]
pleasurous	['pleʒ(ə)rəs]	/	/	*pleasure*	/10/	[e] 3
plethorous	['pleθ(ə)rəs]	/	/	*plethora*	/100/	[e]
				LPD	/100/	[e]
				var	/010/	[ɔː]
				EPD	/100/	[e]
				var	/010/	[ɔː]
plunderous	['plʌnd(ə)rəs]	['plʌndərəs]	['plʌn.dᵊr.əs]	*plunder*	/10/	[ʌ] 3
poisonous	['pɔɪznəs]	['pɔɪzᵊnəs]	['pɔɪzᵊn.əs]	*poison*	/10/	[ɔɪ] 3
ponderous	['pɒnd(ə)rəs]	['pɒndərəs]	['pɒn.dᵊr.əs]	*ponder*	/10/	[ɒ] 3
porcelainous	[pɔː'seləs]	/	/	*porcelain*	/100/	[ɔː] 3
var	['pɔːs(ə)ləs]					
porcellanous	[pɔː'seləs]	/	/	*porcelain*	/100/	[ɔː] 3
var	['pɔːs(ə)ləs]					
porphyrous	['pɔːf(ə)rəs]	/	/	*porphyry*	/100/	[ɔː] 3
powderous	['paʊd(ə)rəs]	/	/	*powder*	/10/	[aʊ] 3
prisonous	['prɪznəs]	/	/	*prison*	/10/	[ɪ] 3

	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
proprietous	[prə'praɪətəs]	/	/	*propriety*	/0100/	[aɪ] 3
prosperous	['prɒsp(ə)rəs]	['prɒspərəs]	['prɒs.pᵊr.əs]	*prosper*	/10/	[ɒ] 3
pulverous	['pʌlv(ə)rəs]	/	/	*pulver*	/10/	[ʌ]
pyrenous	[paɪ'riːnəs]	/	/	*pyrene*	/10/	[aɪə]
				var	/01/	[iː]
				LPD	/10/	[aɪə]
				var	/01/	[iː]
				EPD	/01/	[iː]
pyritous	['paɪərɪtəs]	/	/	*pyrite*	/10/	[aɪə] 3
var	[paɪ'raɪtəs]			*pyrites*	/01/	[aɪ]
				LPD	/01/	[aɪ]
				var	/10/	[aɪə]
				EPD	/01/	[aɪ]
quaverous	['kweɪv(ə)rəs]	/	/	*quaver*	/10/	[eɪ] 3
racemous	['ræsɪməs]	/	/	*raceme*	/10/	[æ]
				LPD	/10/	[æ]–[eɪ]
				var	/01/	[iː]
				EPD	/10/	[æ]–[eɪ]
				var	/01/	[iː]
rancorous	['ræŋk(ə)rəs]	['ræŋkərəs]	['ræŋ.kᵊr.əs]	*rancour*	/10/	[æ] 3
rapturous	['ræptʃ(ə)rəs]	['ræptʃərəs]	['ræp.tʃᵊr.əs]	*rapture*	/10/	[æ] 3
ravenous	['rævənəs]	['rævᵊnəs]	['ræv.ᵊn.əs]	*ravin*	/10/	[æ] 3
recidivous	[rɪ'sɪdɪvəs]	/	/	*recidive*	/100/	[e]
rigorous	['rɪgərəs]	['rɪgərəs]	['rɪg.ᵊr.əs]	*rigour*	/10/	[ɪ] 3
riotous	['raɪətəs]	['raɪətəs]	['raɪə.təs]	*riot*	/10/	[aɪ] 3
ruinous	['ruːɪnəs]	['ruːɪnəs]	['ruː.ɪ.nəs]	*ruin*	/10/	[uː] 3
rumorous	['ruːmərəs]	/	/	*rumour*	/10/	[uː] 3
rutilous	['ruːtɪləs]	/	/	*rutile*	/10/	[uː] 3
saccharous	['sækərəs]	/	/	*saccharum*	/100/	[æ]
salicylous	[sə'lɪsɪləs]	/	/	*salicyl*	/100/	[æ]
saphenous	[sə'fiːnəs]	[sə'fiːnəs]	/	*saphena*	/010/	[iː]
var		['sæfɪnəs]		LPD	/010/	[iː]
saporous	['seɪpərəs]	/	/	*sapor*	/10/	[eɪ]
savorous	['seɪvərəs]	/	/	*savour*	/10/	[eɪ] 3
scalenous	[skə'liːnəs]	/	/	*scalene*	/10/	[eɪ] 3
				var	/01/	[iː] 3
scandalous	['skændələs]	['skændᵊləs]	['skæn.dᵊl.əs]	*scandal*	/10/	[æ] 3
sciolous	['saɪələs]	/	/	*sciolism*	/100/	[aɪ]
scurrilous	['skʌrɪləs]	['skʌrələs]	['skʌr.ə.ləs]	*scurrile*	/10/	[ʌ]
scybalous	['sɪbələs]	/		*scybalum*	/100/	[ɪ]
sibilous	['sɪbɪləs]	/		*sibilus*	/100/	[ɪ]
sinewous	['sɪnjuːəs]	/		*sinew*	/10/	[ɪ] 3
siphonous	['saɪfənəs]	/		*siphon*	/10/	[aɪ] 3

	OED	LPD	EPD	DERIVANT	ACC	PRON
slanderous	['slɑːndərəs]	['slɑːndərəs]	['slɑːn.dᵊr.əs]	*slander*	/10/	[ɑː]–[æ]
var	[–æ–]	['slænd–]		LPD	/10/	[ɑː]
				EPD	/10/	[ɑː]
slaughterous	['slɔːtərəs]	/	['slɔː.tᵊr.əs]	*slaughter*	/10/	[ɔː] 3
slumberous	['slʌmbərəs]	['slʌmbərəs]	/	*slumber*	/10/	[ʌ] 3
sorcerous	['sɔːsərəs]	/	/	*sorcery*	/100/	[ɔː] 3
sphacelous	['skæsɪləs]	/	/	*sphacelus*	/100/	[æ]
spiritous	/	['spɪrɪtəs]	/	*spirit*	/10/	[ɪ] 3
splendorous	['splendərəs]	/	/	*splendour*	/10/	[e] 3
steatitous	['stiːətaɪtəs]	/	/	*steatite*	/100/	[iː]
				LPD	/100/	[iː]
				EPD	/10/	[ɪə]
stertorous	['stɜːtərəs]	['stɜːtərəs]	['stɜː.tᵊr.əs]	*stertor*	/10/	[ɜː]
				LPD	/10/	[ɜː]
stomatous	['stɒmətəs]	/	/	*stoma*	/10/	[əʊ] 3
stuporous	['stjuːpərəs]	/	/	*stupor*	/10/	[uː] 3
suberous	['sjuːbərəs]	/	/	*suber*	/10/	[uː]
sulphurous	['sʌlfʊərəs]	['sʌlfərəs]	['sʌl.fᵊr.əs]	*sulphur*	/10/	[ʌ] 3
var	[sʌl'fʊərəs]					
tantalous	['tæntələs]	['tæntələs]	/	*tantalum*	/100/	[æ] 3
tellurous	['tel(j)ʊərəs]	/	/	*tellurium*	/0100/	[ʊə] 3
tendonous	['tendənəs]	/	/	*tendon*	/10/	[e] 3
tenebrous	['tenɪbrəs]	['tenəbrəs]	['ten.ɪ.brəs]	*Tenebrae*	/100/	[e] 3
tetterous	['tetərəs]	/	/	*tetter*	/10/	[e] 3
thunderous	['θʌndərəs]	['θʌndərəs]	['θʌn.dᵊr.əs]	*thunder*	/10/	[ʌ] 3
timorous	['tɪmərəs]	['tɪmərəs]	['tɪm.ᵊr.əs]	*timor*	/10/	[ɪ]
titanous	['taɪtənəs]	/	/	*titanium*	/0100/	[eɪ] 3
torturous	['tɔːtjʊərəs]	['tɔːtʃərəs]	['tɔː.tʃᵊr.əs]	*torture*	/10/	[ɔː] 3
traitorous	['treɪtərəs]	['treɪtərəs]	['treɪ.tᵊr.əs]	*traitor*	/10/	[eɪ] 3
treacherous	['tretʃərəs]	['tretʃərəs]	['tretʃ.ᵊr.əs]	*treachery*	/100/	[e] 3
treasonous	['triːz(ə)nəs]	['triːzənəs]	['triː.zᵊn.əs]	*treason*	/10/	[iː] 3
tuberous	['tjuːbərəs]	['tjuːbərəs]	['tjuː.bᵊr.əs]	*tuber*	/10/	[uː] 3
tumorous	['tjuːmərəs]	/	['tjuː.mᵊr.əs]	*tumour*	/10/	[uː] 3
ulcerous	['ʌlsərəs]	['ʌlsərəs]	['ʌl.sᵊr.əs]	*ulcer*	/10/	[ʌ] 3
unisonous	[juː'nɪsənəs]	/	/	*unison*	/100/	[uː] 3
uranous	['jʊərənəs]	['jʊərənəs]	/	*uranium*	/0100/	[eɪ] 3
var		['jɔːr–]				
valorous	['vælərəs]	['vælərəs]	['væl.ᵊr.əs]	*valor*	/10/	[æ] 3
vanadous	['vænədəs]	['vænədəs]	/	*vanadium*	/0100/	[eɪ] 3
var		[və'neɪd–]				
vaporous	['veɪpərəs]	['veɪpərəs]	['veɪ.pᵊr.əs]	*vapour*	/10/	[eɪ] 3
variolous	[və'raɪələs]	/	/	*variola*	/0100/	[aɪ] 3

venomous	[ˈvenəməs]	[ˈvenəməs]	[ˈven.ə.məs]	*venom*	/10/	[e] 3
venturous	[ˈventjʊərəs]	[ˈventʃərəs]	[ˈven.tʃᵊr.əs]	*venture*	/10/	[e] 3
verdurous	[ˈvɜːdjʊərəs]	/	/	*verdure*	/10/	[ɜː] 3
verrucous	[vɛˈruːkəs]	/	/	*verruca*	/010/	[uː] 3
vigilous	[ˈvɪdʒɪləs]	/	/	*vigil*	/10/	[ɪ] 3
vigorous	[ˈvɪgərəs]	[ˈvɪgərəs]	[ˈvɪg.ᵊr.əs]	*vigor*	/10/	[ɪ] 3
villainous	[ˈvɪlənəs]	[ˈvɪlənəs]	[ˈvɪl.ə.nəs]	*villain*	/10/	[ɪ] 3
viperous	[ˈvaɪpərəs]	[ˈvaɪpərəs]	[ˈvaɪ.pᵊr.əs]	*viper*	/10/	[aɪ] 3
vulturous	[ˈvʌltjʊərəs]	/	[ˈvʌl.tʃᵊr.əs]	*vulture*	/10/	[ʌ] 3
wassailous	[ˈwɒsələs]	/	/	*wassail*	/10/	[ɒ]–[æ]
				LPD	/10/	[ɒ]
				EPD	/10/	[ɒ]–[æ]

Annexe 58 : Règles de lecture de la voyelle sous accent /1/ des dérivants des adjectifs en *-ous* au moins trisyllabiques, relevant de la loi de la dérivation neutre (147 cas).

$\bar{V}\bar{V} \rightarrow \bar{V}$	*ˈaugur*[456]*, ˈdaedal* ($\bar{V}^e$)*, ˈfounder, ˈfountain, ˈleaven* (exc. valeur/qualité)*, ˈmountain, ˈoyster, ˈpauper, ˈpleasure* (exc. valeur/qualité)*, ˈpoison, ˈpowder, ˈslaughter, ˈtraitor, ˈtreachery* (exc. valeur/qualité)*, ˈtreason*
$C^0 \rightarrow \bar{V}$	*ˈpiety, piˈtuita, proˈpriety, ˈriot, ˈruin, ˈsciolism, vaˈriola*
$C_2 \rightarrow \check{V}$	*aˈdultery, ˈanthracite, ˈbarratry, ˈbattle, ˈbluster, ˈcamphor, ˈcancel, ˈcancer, ˈcellar, ˈcinder, ˈclangor, ˈCypsela, ˈdexter, ˈglimmer, ˈfester, ˈfestive, ˈfulgor, ˈgangrene, ˈginger, ˈglander, ˈglutton, imˈpostor, imˈposture, ˈlanguor, ˈnectar, ˈnickel, ˈnumber, ˈpander, ˈpester, ˈpilfer, ˈphlegmon, ˈphosphor(us), ˈplunder, ˈprosper, ˈpulver, ˈrancour, ˈrapture, ˈsaccharum, ˈscandal, ˈscurrile, ˈslumber, ˈsplendour, ˈtantalum, ˈtendon, ˈtetter, ˈthunder, ˈulcer, ˈventure, ˈvillain, ˈvulture* sous-classe des mots en *<ange#>* → $\bar{V}$ *ˈdanger*[457]
$rC \rightarrow V^r$	*ˈarbor, ˈarsenic, ˈcarbon, ˈfurfur, ˈlarceny, ˈmarvel, ˈmercury, ˈmurder, ˈmurmur, ˈordure, ˈporphyry, ˈsorcery, ˈstertor, ˈtorture, ˈverdure*
<u> → $\bar{V}$	*ˈfrutex, ˈhumour, ˈlubric, ˈmutic, ˈrumour, ˈrutile, ˈstupor, ˈsuber, ˈtuber, ˈtumour, verˈruca*
-V# → $\bar{V}$	*Aphroˈdite, deˈsire* ($\bar{V}^r$)*, oˈpaque*
-i + $V(C_0(e))$# et ˈV ≠ <i,y> → $\bar{V}$	*niˈobium*
-iC# → $\check{V}$	*ˈravin, ˈnitid, ˈperil, ˈvigil, ˈspirit*
règles spécifiques aux dissyllabes	**$\check{V}$** = *ˈpetal, ˈprison, ˈrigour, ˈmetal, ˈclamour, ˈcovet* (exc. qualité)*, ˈfrivol, ˈglamour, ˈlecher, ˈsinew, ˈtimor, ˈvalour, ˈvenom, ˈvigor, ˈazyme, ˈgranite* **$\bar{V}$** = *ˈquaver, ˈsapor, ˈsavour, ˈlibel, ˈether, ˈfever, ˈflavour, ˈnidor, ˈodour, ˈsiphon, ˈvapour, ˈviper*
préfinale → $\bar{V}$	*cotyˈledon, lumˈbricus*
Luick → $\check{V}$	*ˈelytron, iˈdolatry, ˈpenury, ˈscybalum, ˈsibilum, ˈsphacelus, ˈTenebrae*

[456] Pour voir les prononciations associées, se référer à l'annexe 57.

[457] *danger* est assimilé à la sous-classe des mots en *<ange#>*, en raison de sa prononciation avec une voyelle libre.

Pierre FOURNIER

Accentuation et prononciation des suffixés en *-ous* en anglais contemporain

Résumé

L'influence du suffixe *-ous* sur le système phonologique de l'anglais est considérable. Son impact se matérialise tant au niveau de l'assignation des accents lexicaux, qu'au niveau de la matérialisation phonétique des voyelles accentuées. L'étude de ce suffixe offre une perspective globale du fonctionnement du système anglais puisque *-ous* se situe à la croisée des principes fondamentaux qui régissent le système accentuel anglais.

Cette étude s'inscrit dans une perspective morphophonologique, cadre théorique privilégiant une interaction entre les domaines de la morphologie et de la phonologie. La prise en considération des frontières morphologiques dans le calcul de l'accent constitue le fondement même de cette théorie. Cependant, l'influence du suffixe *-ous* sur la structure accentuelle et phonétique des termes a fait l'objet d'une multitude d'approches dont nous présentons les résultats les plus significatifs dans la partie théorique. En contrepartie, les théories phonologiques sont confrontées les unes aux autres afin de déterminer leurs avantages et leurs inconvénients.

L'assignation des accents lexicaux ne constitue toutefois pas le seul versant de ce travail. Le placement de l'accent sur une syllabe a une conséquence directe sur la réalisation phonétique de la voyelle appartenant à cette syllabe. Elle est pleinement réalisée, et l'alternance des syllabes accentuées et inaccentuées participe à la notion de rythme en anglais. Le recours à la graphie permet de prédire la prononciation des voyelles accentuées par l'agencement d'un système hiérarchisé de règles. Ces règles, élaborées à partir de la composante graphique, permettent d'opérer un transfert de l'écrit vers l'oral. Ce travail se limite cependant à l'étude des voyelles sous accent et laisse de côté les contextes inaccentués. La place prépondérante de la graphie, injustement considérée pendant longtemps comme « imparfaite » pour prédire le transfert écrit/oral, représente l'autre préoccupation majeure du courant morphophonologique.

La présence d'un corpus de termes aussi conséquent (près de six mille termes sont répertoriés au départ) autorise un traitement quantitatif de la question. Les critères de constitution du corpus représentent une étape essentielle dans l'élaboration d'un corpus d'analyse représentatif. Il est construit à partir des bases de données de trois dictionnaires de référence dans le domaine de la langue anglaise : le *Longman Pronunciation Dictionary*, le *Cambridge English Pronouncing Dictionary* et l'*Oxford English Dictionary*. La dimension synchronique de l'étude est essentielle puisque le but consiste à déterminer le comportement accentuel des suffixés en *-ous* en anglais contemporain, et non dans une perspective diachronique.

Le déroulement de l'analyse s'organise autour d'une interaction entre le statut morphologique des terminaisons au sein desquelles apparaît le suffixe *-ous*, et l'influence du suffixe sur l'accentuation. Les contextes contraignants constituent la première partie de l'analyse. Au sein de ces contextes, le suffixe *-ous* est contraignant, et bloque toute relation au dérivant. L'assignation de l'accent primaire et la réalisation des voyelles sous accent relèvent donc d'un mode de calcul direct.

Les constructions savantes représentent une partie distincte de l'étude puisque leur comportement accentuel spécifique les classe en marge du système accentuel anglais. L'objectif de cette partie est d'intégrer leur fonctionnement au sein de la logique accentuelle globale de l'anglais, en évitant de marginaliser les comportements localisés.

Les parties suivantes sont centrées sur les contextes dans lesquels le suffixe *-ous* est neutre. Cette neutralité a néanmoins une conséquence très importante sur l'accentuation des termes. La place de l'accent primaire et la réalisation de la voyelle sous accent sont déterminées, par isomorphisme, sur la structure du dérivant.

Enfin, les termes ne relevant ni du phénomène de contrainte, ni de celui de neutralité, obéissent à des règles générales régissant non seulement les suffixés en *-ous*, mais également des milliers d'autres termes en anglais, sur la base de considérations segmentales (essentiellement le nombre de syllabes).

Cette étude se veut avant tout un état des lieux du comportement du suffixe *-ous*. Elle vise également à confronter les règles précédemment établies à la réalité d'une étude quantitative, dans le but de faire émerger de nouveaux phénomènes imputables à l'influence du suffixe.

Mots-clés : anglais / phonétique / phonologie / morphologie / suffixe / accentuation lexicale / voyelle accentuée / prononciation.

Pierre FOURNIER

Accentuation et prononciation des suffixés en *-ous* en anglais contemporain

Summary

The influence of the suffix *-ous* on the English phonological system is considerable. Its impact is materialized on word-stress assignment, as well as on the phonetic realisation of stressed vowels. The study of this particular suffix generates a global perspective on the functioning of the English system since *-ous* is a blend of the fundamental principles which rule the English stress system.

This analysis falls within the framework of the morphophonological theory, which favours an interaction between the morphological and phonological levels. The concept of morphological boundary is essential to the operation of word-stress assignment and represents a key-notion inside this theoretical framework. However, the impact of the suffix *-ous* on word-stress assignment and on the pronunciation of stressed vowels has already been investigated through several theoretical approaches. The most significant results of these previous studies are expounded in the theoretical part. The phonological frameworks are then compared in order to determine their assets and their drawbacks.

Word-stress assignment only represents the first side of this work. Indeed, the assignment of primary stress on the syllabic structure of a word has a consequence on the phonetic realisation of stressed vowels. They are "fully" realised, and the succession of stressed and unstressed syllables creates the notion of rhythm in English. Resorting to spelling enables to predict the pronunciation of stressed vowels through the application of a hierarchical system of rules. These rules, elaborated on the particularities of English spelling, operate a transfer from spelling to sounds. The scope of this study is nevertheless limited to stressed vowels and does not provide a treatment for unstressed vowels. The essential part of the spelling system, unfairly considered to lack regularity to predict pronunciation, represents the other particularity of the morphophonological framework.

The substantial number of words of the corpus (almost six thousand words are attested at the beginning) allows a quantitative treatment of the subject. The selection of criteria applied to build a representative corpus of words ending in *-ous* is an essential part of the study. This corpus is made from the databases of three major reference works in English: the *Longman Pronunciation Dictionary*, the *Cambridge English Pronouncing Dictionary* and the *Oxford English Dictionary*. The synchronic dimension of this analysis is necessary since its goal is to determine the factors of word-stress assignment of words suffixed in *-ous* only in contemporary English. The diachronic perspective is not investigated.

The analysis is organized around the interaction between the morphological status of the endings into which the suffix *-ous* is attested, and the influence of *-ous* on word-stress assignment. Strong endings represent the first part of the study. Inside these endings, *-ous* has a specific influence on word-stress assignment because the reference to the phonological structure of the deriving form is forbidden. The assignment of primary stress and the phonetic realisation of stressed vowels must then be calculated directly. These endings are also called "stress-imposing endings".

Learned compounds constitute a separate part of the study because word-stress assignment is subject to rules which are specific to this type of word-formation. They are treated after strong endings because *-ous* is always a stress-affecting suffix when preceded by two learned bases of Greek or Latin origin.

The following parts investigate the contexts in which the suffix *-ous* is neutral. This neutrality has nevertheless a major consequence on word-stress assignment. The neutral derivation does not modify the place of primary stress and the phonetic realisation of the deriving form.

Finally, words, whose stress assignment does not fall within the influence of stress-imposing endings nor neutral contexts, are ruled by general principles which embrace not only the phonological structure of words ending in *-ous*, but also thousands of terms in English. These rules are based on segmental properties (mainly the number of syllables).

This study is above all an updated analysis of the influence of the suffix *-ous* in English. It also aims at confronting established rules to the reality of a quantitative dictionary-based treatment, in order to highlight new phenomena ascribable to the influence of the suffix *-ous*.

Key-words: English / phonetics / phonology / morphology / suffix / word-stress assignment / stressed vowel / pronunciation.